Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres
de l'Université de Liège — Fascicule CXXVI

Louis REMACLE

# Syntaxe du parler wallon de La Gleize

Tome I

Noms et articles — Adjectifs et pronoms

1952
Société d'Édition « Les Belles Lettres »
Boulevard Raspail, 95
Paris (VI^e^)

Bibliothèque
de la Faculté de Philosophie et Lettres
de l'Université de Liège

DU MÊME AUTEUR :

**Le parler de La Gleize.** — Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises de Belgique, Mémoires, tome XII, 355 pages. Bruxelles, 1937.

**Les variations de l'*h* secondaire en Ardenne liégeoise.** *Le problème de l'*h *en liégeois.* — Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fascicule XCVI, 437 pages. Liège, 1944.

**Le problème de l'ancien wallon.** — Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fascicule CIX, 230 pages. Liège, 1948.

En préparation :

**Syntaxe du parler wallon de La Gleize.** Tome 2 : Verbes. Adverbes. Prépositions.

Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres
de l'Université de Liège — Fascicule CXXVI

Louis REMACLE

# Syntaxe du parler wallon de La Gleize

Tome I

Noms et articles — Adjectifs et pronoms

1952
Société d'Édition « Les Belles Lettres »
Boulevard Raspail, 95
Paris (VI^e^)

Conformément au règlement de la « Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres », le présent ouvrage a été soumis à l'approbation d'une commission technique composée de M. A. Henry, professeur à l'Université de Gand, et de MM. M. Delbouille, É. Legros et J. Warland, professeurs à l'Université de Liège. Je me fais un devoir de remercier ici les membres de cette commission pour l'attention bienveillante avec laquelle ils ont examiné mon travail et pour les nombreuses corrections qu'ils ont eu l'obligeance de me proposer.

L. R.

# INTRODUCTION

> ... l'instinct nous avertit que tout fait de langue important qui n'est pas absolument spontané n'est pas absolument vivant...
> Charles BALLY, *Ling. génér. et ling. franç.*, 2e éd., 1944, p. 24-25.

**= L'intérêt scientifique de la syntaxe wallonne.** — Quoiqu'elle diffère peu de la syntaxe française, la syntaxe wallonne mérite d'être étudiée pour plusieurs raisons, qui tiennent d'une part à la nature essentiellement orale du dialecte wallon et d'autre part à la position géographique de la Wallonie.

Dans son évolution même, le wallon nous apparaît avant tout comme un idiome parlé. D'un bout à l'autre de son histoire, il se développe dans le plan du langage oral et spontané. Bien qu'au moyen âge il ait fourni des éléments à la langue écrite et bien qu'à l'époque moderne il ait servi d'instrument à une littérature, on peut dire qu'il a toujours occupé, à l'égard du latin d'abord et du français ensuite, le rang culturel et social d'un patois. Loin des grammairiens et de leurs grammaires, il a vécu sa vie propre, obéissant à des tendances ou à des besoins purement oraux.

Mais c'est surtout à l'observation actuelle que le wallon révèle son caractère « parlé ». Ne se présente-t-il pas à nous dans toute sa franchise, dans toute sa liberté? Sans doute, n'étant qu'un patois, ne possède-t-il pas la tenue logique d'une langue cultivée. Il ne faut pas qu'on cherche dans sa syntaxe l'ampleur et la continuité du français, du moins du français écrit. Comme toutes les langues dans leur usage parlé, il manifeste sans cesse les mouvements affectifs du locuteur, et il unit quasi constamment, aux marques d'oralité, des traits d'expressivité. S'il est un langage qui offre des faits syntaxiques absolument spontanés, donc absolument vivants, ce doit être un dialecte, un patois comme celui-là.

— Ne se recommandât-il que par sa nature essentiellement orale, le wallon mériterait déjà les efforts du syntacticien, notamment au point de vue synchronique ; mais il appelle aussi l'attention, au point de vue historique surtout, à cause de la situation géographique de la Wallonie.

Depuis les origines romanes, autant dire depuis toujours, la Wallonie se trouve aux confins du monde roman et du monde germanique. Après avoir formé, à l'époque primitive, un de ces territoires-frontières où le latin et le germain se sont côtoyés et même, jusqu'à un certain point, mélangés, elle a continué de recevoir au cours des siècles des apports flamands et allemands. D'autre part, durant les périodes moderne et contemporaine, malgré sa position excentrique, hors de France et loin de Paris, elle a vu s'implanter chez elle, à côté de ses parlers héréditaires, une langue de culture, le français, qui, tout en remplaçant peu à peu les patois, les transforme et les altère maintenant de plus en plus.

Sans être exceptionnelles, ces circonstances linguistiques sont assez particulières pour piquer la curiosité. N'est-ce pas la situation limitrophe de la Wallonie qui a déterminé l'originalité de la syntaxe wallonne? Et l'influence du français sur cette syntaxe ne pose-t-elle pas aussi un problème captivant?

Sous les pas du syntacticien qui aborde le domaine wallon, les questions surgissent l'une après l'autre : identifier les constructions wallonnes, les caractériser par rapport aux françaises et mesurer leurs influences réciproques ; déterminer, dans les phénomènes syntaxiques proprement wallons, ceux qui sont traditionnels, ceux qui relèvent d'une influence étrangère, ceux qui constituent des innovations, autant d'objectifs pour celui qui veut étudier la syntaxe wallonne d'une façon comparative, historique ou évolutive.

= **Les études de syntaxe wallonne.** — Malgré tout l'intérêt qu'elle peut susciter, la syntaxe wallonne n'a guère été étudiée jusqu'à présent : dans le vaste champ de la dialectologie wallonne, elle forme une zone à peine cultivée [1].

[1] L'essentiel de ce paragraphe est repris à mes *Préliminaires à l'étude de la syntaxe wallonne*, DBR 6 (1947), 5-10.

Au rayon des livres anciens, nous découvrons les « grammaires » de L. Micheels, de J. Delaite et de J. Willem ; mais dans ces ouvrages scolaires, la morphologie occupe la première place, l'orthographe est le grand problème linguistique [1]. Tout compte fait, on trouve bien plus de notes syntaxiques dans les *Wallonismes* d'Isidore Dory (1880) ; sans doute, ce recueil vénérable concerne d'abord le français régional, mais il cite constamment le patois et rencontre à tout moment la syntaxe.

Les seuls travaux qui prennent directement pour objet la syntaxe wallonne sont les suivants :

WILH. WEINMANN. *Beiträge zur Syntax des Wallonischen : Artikel und Pronomina.* Diss., Giessen, 1911 ; 88 p.

Ouvrage relatif à une partie de la syntaxe et fondé uniquement sur des documents livresques. Envisage de nombreux cas, fournit de bonnes explications ; mais les exemples, souvent mal orthographiés, sont parfois aussi mal interprétés.

ARTHUR FRANZ. *Studien zur wallonischen Dialektsyntax.* ZFSL 40 (1912-13), 222-265 (10 cartes) et 43 (1915), 113-153 (27 petites cartes et 6 grandes).

Début d'une dissertation, qui devait être longue ; seuls sont publiés quatre chapitres : 1° syntaxe wallonne et française (préliminaires théoriques) ; — 2° caractères syntaxiques du wallon qui n'apparaissent pas dans l'écriture (modulation de la phrase) ; — 3° différenciations syntaxiques à l'intérieur du domaine wallon (aperçus théoriques ; ensuite étude géographique fondée sur les traductions de la Parabole de l'Enfant Prodigue et accompagnée de 10 petites cartes de la Wallonie : il s'agit du verbe et de la place des pronoms personnels) ; — 4° syntaxe dialectale wallonne et gallo-romane, d'après l'Atlas Linguistique de la France (notes sur l'utilisation de l'ALF dans l'étude géographique de la syntaxe ; examen des cas pour lesquels la forme française n'a pas été traduite littéralement en un ou plusieurs points du domaine wallon ; il s'agit encore du verbe et de diverses questions connexes ; nombreuses cartes de la Gaule romane ou de la Wallonie et des régions voisines).

Tel qu'il est, fragmentaire, appuyé sur une documentation mé-

[1] [On peut considérer comme le premier essai du genre l'« abrégé de la grammaire wallonne et française » placé par LAMBERT REMACLE en tête de son *Dict. w. et fr.* (1823), p. 1-48 : travail hybride où le w. tient fort peu de place.]

diocre, notamment sur l'ALF, qui, au point de vue wallon, laisse tant à désirer, le travail de Franz est de loin le plus original et le plus profond qui ait été consacré à la syntaxe wallonne. On regrettera d'autant plus qu'il embrasse seulement une petite partie du sujet.

Louis Remacle. *Le parler de La Gleize.* Notes de syntaxe : p. 36-74, les p. 36-41 étant consacrées à la phonétique syntaxique.

Signalons encore les remarques occasionnelles formulées çà et là dans les études morphologiques, dans les éditions de textes, dans les lexiques et les dictionnaires, et nous aurons constitué dans son état actuel la bibliographie des travaux de syntaxe wallonne. Elle ne renferme, on le voit, aucun ouvrage d'ensemble, ni même aucun exposé partiel sérieusement approfondi [1].

Un tel fait prouve assez combien la syntaxe wallonne a été jusqu'à présent dédaignée. Le suivant le prouvera mieux encore : quand on parcourt les chroniques annuelles de philologie wallonne publiées depuis 1927 dans le Bulletin de Toponymie, c'est à peine si l'on rencontre de-ci de-là une mince étude, un bref article qui touche la syntaxe ; et je ne sais si, au total, on en glanerait bien une demi-douzaine dans les vingt premiers bilans annuels !

Ce dédain s'explique-t-il par les difficultés de la matière? Je ne crois pas. Il doit avoir une autre cause.

Les différences syntaxiques entre le wallon et le français sont malgré tout assez légères ; et comme les faits de syntaxe sont par eux-mêmes moins concrets, moins perceptibles que les autres, il est normal que les particularités syntaxiques de nos dialectes accrochent peu l'attention, et que les études syntaxiques tentent beaucoup moins nos dialectologues que les études lexicologiques, étymologiques ou phonétiques.

A ce point de vue, d'ailleurs, les patois gallo-romans en général sont aussi dédaignés que les nôtres, sans doute pour les mêmes raisons. On sait que J. Ronjat a étudié la syntaxe provençale et A. Franz, dans *Zur gallo-romanischen Syntax*, 128 p., la syntaxe lorraine. Plus récemment, G. Ahlborn a consacré à « la construction » une partie importante de sa thèse relative au

[1] Un ouvrage important d'A. Charlier, *Étude comparative de la syntaxe wallonne et de la syntaxe française depuis le 17e s.*, couronné en 1899 par la Soc. liég. de Littér. wall., mais demeuré inédit, a été perdu. Voy. le c. r. de J. Feller, BSW 43, 255-265.

patois de Ruffieu-en-Valromey (Ain). A part les travaux de ces auteurs, il n'existe guère d'ouvrages, descriptifs ou comparatifs, qui considèrent, d'une façon vraiment scientifique, la syntaxe d'un ou de plusieurs parlers de la Gaule romane.

= **L'objet du présent travail.** — Négligée comme elle l'a été par les dialectologues, la syntaxe wallonne demeure assurément un beau terrain de recherches. Sans doute, à première vue, comme elle ressemble fort à la syntaxe française, ne paraît-elle offrir qu'une matière relativement pauvre. Elle présente cependant assez d'aspects, assez de faits remarquables pour qu'on ne puisse la traiter tout entière en un seul ouvrage. Aussi convient-il, en commençant ce travail, que j'en délimite l'objet avec précision.

Après un demi-siècle de succès, la géographie linguistique reste à l'ordre du jour. Allons-nous donc étudier géographiquement la syntaxe wallonne?

Si la méthode géographique éclaire souvent d'une façon surprenante l'histoire et la vie du vocabulaire, de la phonétique et même de la morphologie, elle ne saurait guère, semble-t-il, apporter un concours aussi précieux ni aussi fréquent à celui qui étudie la structure et l'évolution de la syntaxe. Il suffit, pour s'en convaincre, d'examiner les chapitres géographiques des *Studien* d'A. Franz [1].

On a mis et l'on met encore sur cartes les phénomènes syntaxiques ; mais que valent, que peuvent valoir les cartes ainsi obtenues? Elles donnent en gros l'aire occupée par telle ou telle construction, à ce titre même elles sont irremplaçables, mais c'est tout ; comme le dit Franz (ZFSL 43, 116) à propos de l'ALF, il est bien difficile, plus exactement il est impossible, « de juger à quel point les exemples syntaxiques [notés sur les cartes] correspondent à l'usage dialectal réel... » ; en effet, au point de vue syntaxique, les meilleures cartes ne sauraient être que des documents infidèles et incomplets.

Les faits syntaxiques manquent trop souvent de simplicité

[1] FRANZ a d'ailleurs décelé, avec une perspicacité d'autant plus remarquable qu'il était étranger, les défauts de la documentation géographique au point de vue des études de syntaxe.

et même de netteté. Dans les zones limitrophes [1], deux constructions s'emploient concurremment ; et un peu partout, la construction française existe maintenant à côté de la construction dialectale. Aussi l'enquête orale par traduction, sans laquelle on ne saurait guère établir de cartes, se révèle-t-elle, lorsqu'il s'agit de syntaxe, particulièrement aléatoire.

Pour peu qu'on ait employé le questionnaire dans une enquête dialectologique, on sait combien les sujets traduisent servilement les phrases françaises qu'on leur propose. Comment, d'ailleurs, ne le feraient-ils pas? N'est-il pas tout naturel qu'ils se contentent de décalquer la syntaxe de la question puisque le patois d'aujourd'hui admet presque toujours cette syntaxe à côté de la tournure proprement wallonne? Demandez à quelqu'un de La Gleize de vous traduire « je ne saurais venir », il vous répondra probablement *dju n' sareû v'ni* ; mais dans la conversation courante, il dit peut-être *dju n' vinreû dja*. Voici que vous cherchez des tournures caractéristiques, et ce sont celles-là que le questionnaire français a le plus de chances de manquer ! Quelle confiance accorder dès lors aux cartes établies d'après les réponses au questionnaire [2]?

Sans dénier toute valeur aux cartes syntaxiques, on peut dire qu'elles n'ont qu'une valeur relative. Peut-être ce défaut, qu'elles partagent d'ailleurs avec les autres cartes linguistiques, est-il atténué par le fait que les constructions syntaxiques varient peu dans l'espace. Tel linguiste rappelle volontiers que, pour ce qui est de la syntaxe, les langues modernes romanes et germaniques, l'anglais, l'allemand, le français, l'italien, se ressemblent beaucoup plus que le français ne ressemble au latin. On parle même de tendances syntaxiques européennes. Le caractère largement commun des principaux schémas de construction auto-

[1] Franz, ZFSL 43, 117, suspecte particulièrement les zones qui avoisinent la limite de deux usages syntaxiques, et il a raison.

[2] A ceux qui trouveraient cette méfiance exagérée, signalons que, d'après Franz, *Studien*, ZFSL 43, 119, l'omission du pronom sujet « il », personnel ou impersonnel, pourtant fréquente en réalité (voy. ci-dessous 224 sv.), n'apparaît pas dans l'ALF. D'après le même auteur, ib., 118, c'est un hasard que soit attestée par l'ALF, dans le domaine wallon, la tournure « pour *lui* ne pas courir » (fr. *pour ne pas courir*, voy. t. 2, chap. 6).

rise-t-il celui qui veut établir des cartes syntaxiques à se montrer moins minutieux, et celui qui les utilise à se montrer moins exigeant? Sans doute. Mais d'autre part, l'aspect continu des faits de syntaxe au point de vue spatial, et aussi l'aspect flottant, indécis, des limites qui séparent leurs variations, ne diminuent-ils pas singulièrement l'intérêt que les cartes syntaxiques présenteraient en elles-mêmes? ne suppriment-ils pas dans bien des cas l'utilité, la nécessité de pareilles cartes?

— Dans ces conditions, et si l'on observe au surplus que les enquêtes géographiques, quelles qu'elles soient, sont forcément rapides et superficielles, on ne s'étonnera pas qu'au lieu d'embrasser la Belgique romane tout entière, ou même simplement le domaine liégeois, j'étudie ici la syntaxe d'un seul parler.

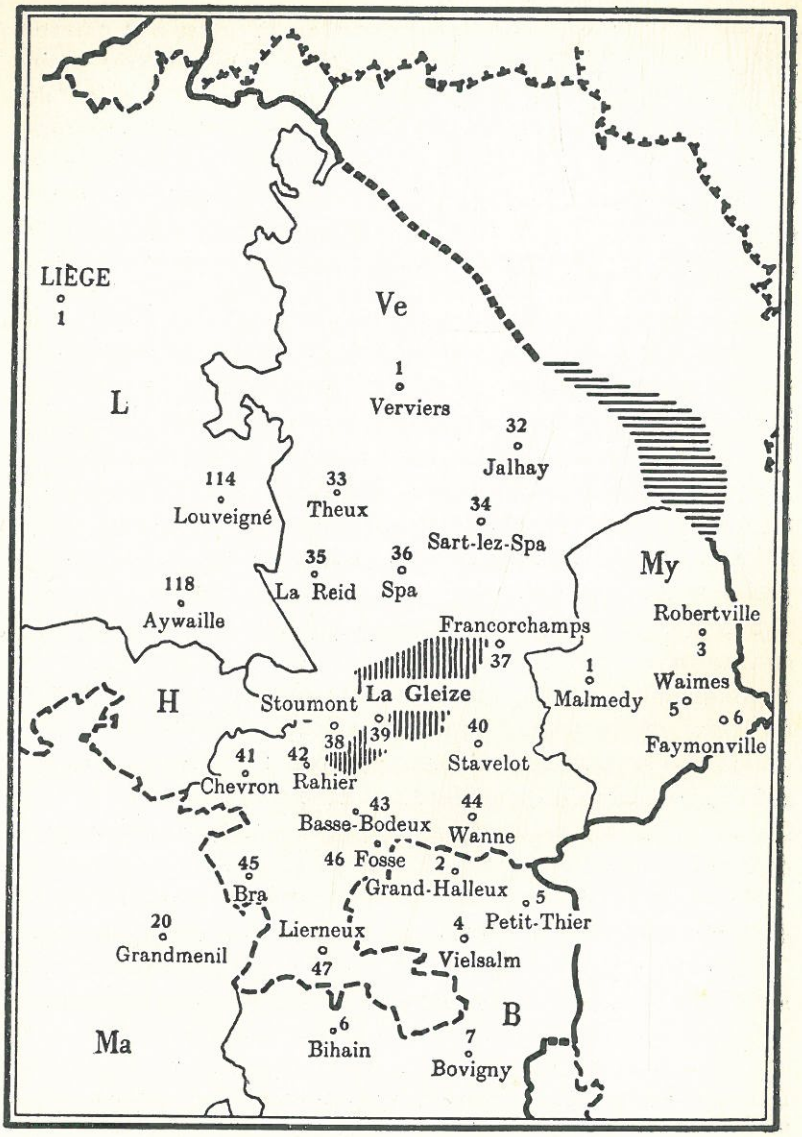
Après avoir beaucoup hésité, j'ai résolu de livrer au public un travail essentiellement descriptif ayant essentiellement comme objet la syntaxe actuelle de mon patois, tel que je l'ai entendu parler autour de moi.

Sur le terrain de la syntaxe, en effet, j'en suis maintenant convaincu, si l'on ne concentre ses efforts sur un champ étroitement délimité, on ne saurait creuser profond ni, tout compte fait, réaliser un travail vraiment efficace. D'autre part, étant donné que la syntaxe wallonne varie peu d'une région à l'autre, il me paraît certain qu'en étudiant avec soin l'usage d'une localité wallonne, on éclaire d'une façon très satisfaisante l'usage du domaine wallon tout entier. Et cette observation est doublement vraie lorsqu'on étudie une commune située, comme La Gleize, dans une région où la syntaxe est particulièrement archaïque.

Faut-il me justifier, enfin, de m'être une fois de plus attaché au parler de La Gleize [1]? Qu'on y réfléchisse donc un instant !

[1] Pour toutes précisions relatives à la commune de La Gleize, à ses hameaux, à sa position au point de vue dialectal, à son vocabulaire, etc., cf. L. Remacle, *Le parler de La Gleize*, 1937.

[Le hameau de Neuville, où j'ai recueilli la plupart de mes exemples, vient d'être rattaché à la commune de Francorchamps (loi du 22 juillet 1952). Le titre du présent ouvrage demeure pourtant adéquat : Neuville a sensiblement le même parler que les hameaux de Ruy, Andrimont, etc., qui font encore partie de La Gleize, et que le village de La Gleize lui-même. Au surplus, les trois communes de Francorchamps, La Gleize et Stoumont pratiquent à peu près le même patois.]




Carte 1.

La position de La Gleize dans l'est du domaine liégeois.
Pour les sigles et les chiffres, cf. p. 58.

Il s'agit d'étudier la syntaxe wallonne, c'est-à-dire la syntaxe d'un idiome uniquement « parlé », peut-on dire, à peine écrit. Or qu'y a-t-il d'intéressant dans cette matière? Ici, de menues différences de construction ou d'emploi entre le dialecte et la langue de culture, des nuances si légères qu'un étranger ne les percevrait pas ou les percevrait mal ; là, de nombreux phénomènes d'oralité et d'expressivité, généralement subtils, qui se rencontrent un peu partout sans doute, mais qu'on n'a bien observés nulle part ; bref, un ensemble de faits variés, dont la notation et l'exposition réclament une connaissance intime de la langue. Pour recueillir de tels faits et pour les interpréter avec le plus de sûreté, il est indispensable de scruter son propre patois, celui que l'on comprend et que l'on parle sans hésiter, celui dont on saisit et dont on porte en soi les moindres nuances. A choisir un autre parler que le sien, un parler qui vous serait si peu que ce soit « étranger », on se déforcerait, car on risquerait de ne pas sentir exactement certains faits et de ne pas les situer à leur juste place dans le système syntaxique.

Avant tout, je décrirai donc l'usage syntaxique wallon actuel tel qu'il m'est apparu dans le parler de La Gleize. Aux variations de notre syntaxe dans l'espace et dans le temps, — variations qui devraient faire l'objet d'une étude spéciale, — je ne veux accorder ici qu'une place secondaire, même si je donne à l'occasion une carte morphologique ou syntaxique et même si je m'attarde souvent à rechercher l'origine des phénomènes décrits.

= **La documentation syntaxique sur le parler de La Gleize.** — Jusqu'à présent, la syntaxe wallonne n'a guère été étudiée que d'après les documents écrits, d'après les faits livresques. Or, le dialecte wallon, qu'il soit de La Gleize ou d'ailleurs, est essentiellement un langage parlé, et, comme tel, il ne peut se laisser enfermer tout entier dans des textes, surtout dans des compositions littéraires. On n'écrit jamais comme on parle, même quand on anime les personnages d'une comédie réaliste ; la plume à la main, on ne saurait reproduire avec une fidélité complète tous les traits syntaxiques qui caractérisent le wallon à l'égard du français, ni surtout ces multiples méandres, ces détours inattendus, ces parenthèses, ces ruptures, ces accidents, qui se rencontrent si souvent dans la phrase orale et

vivante. Pour rassembler de bons documents sur la syntaxe wallonne authentique, il faut les cueillir sur les lèvres du peuple qui parle encore le wallon ; et pour cela, il n'est qu'un moyen : l'audition du langage spontané.

Telle est la source unique à laquelle j'ai puisé mes exemples [1], en me servant soit de la notation écrite, fragmentaire ou continue, soit de l'enregistrement phonographique. C'est seulement lorsque la nécessité l'exigeait que je me suis permis de créer moi-même des phrases ou des membres de phrases, en me fondant sur ma longue pratique du parler de La Gleize ; mais je prends soin, dans le corps de l'ouvrage, de faire précéder les exemples inventés d'un astérisque placé en indice, afin que le lecteur, averti, puisse les prendre pour ce qu'ils sont.

**1° Ma connaissance personnelle du parler de La Gleize.** — Né à Neuville-La Gleize [Verviers 39] en 1910, j'y ai habité d'une façon continue de 1920 à 1928, d'une façon intermittente de 1928 à 1942.

Le patois de Neuville-La Gleize est ma langue maternelle. Je l'ai appris de ma mère, Marie BLAISE, née à Neuville aussi en 1883, et je l'ai parlé exclusivement jusqu'à mon entrée à l'école primaire, c'est-à-dire jusqu'à six ans. A cet âge, j'ai commencé à parler le français ; mais le patois est resté ma langue usuelle dans ma famille aussi longtemps que j'ai habité à La Gleize. Maintenant encore, j'emploie toujours le patois avec ma mère ainsi qu'avec les parents et connaissances demeurés au pays. J'ajouterai que, malgré mes études dialectologiques, le gleizois est le seul parler wallon dont j'use avec spontanéité et avec facilité.

Bien que j'aie vécu mes neuf premières années à Wanne [Verviers 44], et bien que, dans la suite, j'aie fréquenté les écoles de Francorchamps [Verv. 37], de Stavelot et de Liège, j'ai toujours parlé le gleizois d'une façon assez pure. Depuis mon enfance, ma prononciation wallonne reproduit celle de ma mère, même l'*r* apical ; toutefois, je n'ai jamais assimilé la résonance

[1] En fait de littérature wallonne, il n'existe d'ailleurs à La Gleize que quelques pièces de circonstances (des *paskêyes*, dont la plus ancienne doit dater du milieu du 19e siècle)... et divers poèmes de mon cru.

vélaire *y*, fort légère à vrai dire, dont ma mère fait suivre les voyelles nasales à la pause.

Dans mon apprentissage du gleizois, les années vraiment décisives me paraissent aller du printemps de 1920 à l'automne de 1928. Durant cette période, j'ai vécu à Neuville en contact quotidien avec mes grands-parents maternels, Henri-Joseph Blaise (Andrimont 1849-Neuville 1930) et Marie-Joseph Gillet (Ruy 1847-Neuville 1935), Gleizois de la plus vieille roche, appartenant tous deux à des familles très anciennes du ban de Roanne [1]. Au cours de ces huit années, ma connaissance du gleizois s'est affermie et enrichie : c'est alors que j'ai acquis, des personnes très âgées avec qui je vivais, maintes tournures et maints termes archaïques dont je n'ai pas abandonné l'usage ; c'est alors que s'est formé dans ma conscience ce fonds documentaire auquel je me suis permis de puiser à l'occasion pour composer des exemples syntaxiques qui me manquaient.

2° **Audition et notation écrite.** — En 1937 déjà, dans le *Parler de La Gleize*, je consacrais à la syntaxe une trentaine de pages. La plupart des exemples qui illustraient ce rapide exposé avaient été recueillis sur le vif dans les cinq ou six années précédentes. Il y a donc une vingtaine d'années que j'ai pris mes premières notes de syntaxe.

Cependant, c'est seulement en 1938 que j'ai résolu d'étudier systématiquement la syntaxe wallonne. A ce moment, je me mis à écouter sans relâche et à noter beaucoup. Partout autour de moi, j'ai écouté parler le wallon, et aussi le français. Chez moi surtout, dans la maison paternelle de Neuville ; dans le village, sur la route et à la veillée ; en voyage, dans les trains et dans les trams ; en ville, à Liège et à Seraing, où j'ai beaucoup vécu ; à l'armée même, aux jours sans gloire de la mobilisation, je me suis efforcé d'épier, de retenir et de noter, autant que possible sans qu'on s'en aperçoive, tantôt des morceaux de

[1] Voy. *Parler de La Gleize* 232, *Blâse*, et 235, *Djîlèt*. °*Blaze de Roenne* apparaît dans la première moitié du 16e s., en 1541 ; le premier Gillet, °*Giet Ponchin*, en 1570 ; mais celui-ci était probablement un membre de la famille *Poncin*, dont le premier représentant est °*Jehan Ponchin le vies*, 1505, ib. 242.

phrases, tantôt et le plus souvent des phrases entières, parfois même des lambeaux de récits et de dialogues. Cette « écoute » continue a pu devenir en moi, durant des semaines, comme une seconde nature ou comme une obsession ; le pli a maintenant perdu de sa raideur, mais il dure encore...

C'est naturellement le wallon qui m'a intéressé au premier chef ; mais je ne pouvais négliger le français régional : il décalque presque toujours la syntaxe wallonne, et souvent, dans l'agglomération liégeoise du moins, on le voit, au fil d'une même conversation, succéder au patois, se mêler à lui de la façon la plus pittoresque.

Écoutant partout et sans cesse, on en vient fatalement à écouter n'importe qui. Tous les sujets parlants ont-ils donc la même valeur aux yeux de celui qui observe et qui étudie la syntaxe ?

Franz considère que « la langue des illettrés montre seule une syntaxe typiquement wallonne » (*Studien*, ZFSL 40, 233) ; mais de nos jours, les illettrés eux-mêmes ne connaissent-ils pas le français, et n'en subissent-ils pas l'influence ? Les meilleurs sujets sont maintenant les patoisants habituels, ceux qui utilisent ordinairement le patois, exceptionnellement la langue de culture. Ces sujets demeurent nombreux ; et une fois qu'il a reconnu la qualité de leur wallon, le syntacticien peut se montrer moins exigeant qu'un phonéticien sur leur origine et leur ascendance : parmi les phénomènes linguistiques, on le sait, ceux qui relèvent de la syntaxe sont ceux qui varient le moins dans l'espace ; les localismes syntaxiques sont plus rares que tous les autres [1].

[1] Certains trouveront peut-être que j'ai manqué de prudence en écoutant des locuteurs de hasard, surtout s'ils se rappellent ce qu'écrivait ROUSSELOT, R. des patois g.-r. 1, 20 : « Une personne qui parle ordinairement français, bien que le patois ait été sa langue maternelle, pourra fournir des renseignements exacts sur les mots ; mais elle ne méritera qu'une confiance limitée pour les constructions et la syntaxe. » Rien n'est plus vrai, assurément ; mais en pratique, que fait-on ? Dans les conversations, patoises ou autres, qu'on écoute, on note au passage les constructions étrangères au français, qui sont les seules vraiment intéressantes, et l'on néglige tout le reste. De sorte que, pour toutes les phrases négligées, qui pourraient seules être suspectes, la question de confiance ne se pose même pas...

— Du moment que je voulais m'attacher à la syntaxe gleizoise, il devenait indispensable, faut-il le dire? que je pusse observer des sujets de La Gleize, originaires de la commune et appartenant à d'anciennes familles locales. D'autre part, une enquête comme la mienne, fondée avant tout sur l'audition du langage spontané, ne pouvait être aisée et continue que si elle portait sur des gens avec qui je vivais une bonne partie de l'année. Ma famille de Neuville, ou plutôt la famille de ma mère, m'a paru constituer un excellent milieu de recherches ; elle a été, dès le début, mon champ d'observation principal.

De mon aïeul maternel, Henri-Joseph BLAISE, décédé en 1930, à une époque où je commençais seulement à m'intéresser au patois, je n'ai pas conservé de notes de syntaxe. Mais en écoutant ma grand-mère, Marie-Joseph GILLET, morte cinq ans plus tard, j'en ai pris déjà un certain nombre. Dans les carnets où, vers 1933-1934, je notais sur le vif, lorsque j'interrogeais ma grand-mère, tous les faits dialectologiques qui me frappaient, je retrouve maintes phrases qui sont, pour plusieurs constructions intéressantes, les exemples les plus vénérables que je possède. Je garde même, de ma grand-mère, de menus récits folkloriques comprenant une série de phrases ; quoique ces petites narrations respirent le naturel et l'authenticité, je ne puis affirmer qu'elles soient d'une fidélité vraiment sténographique ; voici, en guise de spécimen, la plus longue de ces histoires, avec sa traduction ; je l'ai entendue en 1931 ou en 1932, et à plusieurs reprises, je crois, et elle est suivie dans mes notes de la mention « noté textuellement ».

*Gn-aveût one hâsse è G'bômont, èt deûs djônes-omes i èstint è-vôye. Èt v'la k'i hâssint one banse du vîs lîves ; èt d'vins i-gn-aveût on-Âgripâ. Cwand k'i fourint èzès tchans d'zos mon Hinri Cwèrin, vo lès là lîre, parèt, d'vins leû lîve, èt v'là l'diâle ! Èt i s'assâvint so mon l' curé ; èt tot lès vèyant v'ni avou çou-volà à leû cou, « A bè, vo nn'av fêt one bèle ! Mâlureûs ! » I tchôka à coûsse lu diâle èn-one plèce, èt zèls èn-one ôte ; èt cwand k'i l'oût tot seû, i li tapa dès cindes al têre, èt il ataka a lîre lu lîve èn-èrcoulons. Èt cwand k'i l'oût è-vôye, dj'ô bin k'i n'aveût nou dj'vè ki n'oûhe su gote. Èt lès djônes-omes, parèt, après, i sondjint totes lès nut' qu'il èstint pindous d'zeû l'êwe ; i fourint sèrés, i nnè sètchihint câzi. Èt l' lîve,*

*lu curé l' prit, èt on l' mèta è mur du l'ête (i n'è pus, ci mur-là, asteûre). « Dj'ènnè vou nin fé one hirêye », duha-t-i, èt i nu l' broûla nin.*

TRADUCTION. — Il y avait une hausse [vente publique] à Egbômont, et deux jeunes hommes y étaient allés. Et voilà qu'ils achetèrent une manne de vieux livres ; et dedans il y avait un Agrippa [= livre d'Agrippa, grimoire des sorciers, DL 16 *âgrafâ*]. Quand ils furent dans les champs en dessous de chez Henri Quirin, les voilà lire, voyez-vous, dans leur livre, et voilà le diable ! Et ils s'enfuirent vers chez le curé ; et en les voyant venir avec ceci à leur derrière, « Eh ! bien, vous en avez fait une belle ! Malheureux ! » Il poussa en toute hâte le diable dans une pièce, et eux dans une autre ; et quand il le tint tout seul, il lui jeta des cendres par terre, et il commença à lire le livre à reculons. Et quand il l'eut fait disparaître, il paraît qu'il n'avait plus un cheveu qui n'eût sa goutte [de sueur]. Et les jeunes hommes, n'est-ce-pas, après, ils rêvaient toutes les nuits qu'ils étaient suspendus au-dessus de l'eau ; ils furent serrés, ils en séchèrent presque. Et le livre, le curé le prit, et on le mit dans le mur du cimetière (il n'existe plus, ce mur-là, maintenant). « Je ne veux pas en faire une *hirêye* [= feu du carnaval, DL 325 *hiyâde*] », dit-il, et il ne le brûla pas.

D'un document semblable, inutile de souligner le prix : il est certain que, sans être absolument « textuel », un tel récit conserve bien la pureté savoureuse du wallon parlé par une femme née en 1847.

— C'est à ma mère, Marie BLAISE, née en 1883, que ce livre doit le plus. Elle a toujours parlé d'une façon parfaite le wallon de Neuville-La Gleize ; maintenant encore, elle le parle de même, bien qu'elle ait quitté son village en 1942 pour venir habiter à Seraing lez Liège, puis à Liège. Je l'ai surtout écoutée entre les années 1937 et 1945.

Les innombrables exemples, longs ou brefs, que ma mère m'a fournis, peuplent les paragraphes de mon livre. Tirés d'un contexte et d'une situation que l'on ne connaît pas, ils sont parfois difficiles à comprendre ; mais étant pris sur le vif, ils rendent au mieux la spontanéité et l'expressivité du langage oral. Ces qualités ne manqueront pas de frapper le lecteur, surtout au chapitre 11 (tome 3) qui concerne précisément certains phénomènes oraux.

D'un bout à l'autre de mon enquête, j'ai suivi une même méthode : je glanais, au fil des conversations entendues, les phrases contenant des faits syntaxiques intéressants. Mais à un moment donné, je me suis convaincu que cela ne suffisait pas et qu'il fallait à tout prix noter de longues suites de phrases, afin de pouvoir étudier tous les aspects de la syntaxe orale, depuis les groupements de mots jusqu'à l'enchaînement du discours. C'est ainsi qu'en 1944, en août et en septembre, j'ai noté de mon mieux, avec de nombreuses lacunes naturellement, huit pages de texte continu. Dans la suite, ayant commencé d'étudier la sténographie, j'ai voulu noter des récits entiers ; mais je ne pouvais acquérir assez d'entraînement pour transcrire le discours à la vitesse d'un débit normal : ma mère devait m'attendre, ou je devais passer des phrases... Malgré tout, les résultats n'étaient pas trop mauvais ; on en jugera par ce récit :

*Dju m'è sovin co fwêrt bin, d' çoulà. Dj'èsteû so l' soû k' dju f'zéve dès tchaplèts d' Sint-Dj'han ; èt lès Poncin arivint avou leû tchâr du hwèces ; èt vosse mârène su mèta a lu spèye po sètchi avou lu dj'vô po monter l' rampe.* (...) *èle passa d'vins sès cotes èt èle touma d'zos l' rowe ; èle fuza co on d'mé toûr èt l' deûzîme rowe li passa co so l' cwêr, èt lès Poncin pinsint k'èlle èsteût twé ; i criyint i criyint, èt gn-aveût nouk ki pougnahe duvins ; èt mi dju l' ramassa ; èt sûremint k'on m'êda, mès dju n' sé pus, çoula ; dju sé bin ku dj' twèrtchéve atoûr, là. On l' rèpwèrta è l' mâhon, èt on l' coûka so on payî ; èt Tèrése Dumé v'na, èt èle vuna dîre ku ç' n'èsteût nin veûr, ku lès rowes nu li avint nin passé so l' cwêr, télemint k' c'èsteût à n' nin creûre ; èt nos-ôtes k'èstint là, k'avint vèyou çoulà d'zos l's-ûs !* (...) *Lès-omes ruv'nint ; il èstint è-vôye tchèrdji one sacwè è Briyeû, dju n' sé nin s' c'èsteût dès troufes ou cwè, vosse pârin èt vosse mon-onke ; èt i l' avint oy criyi, èt vosse pârin l' duha : « C'è nosse dame ! di-st-i, k'è toudi pus sote ku l's-ôtes. » Il èsteût tot foû d' lu tot foû d' lu avou çoula. Cwand vosse mârène su roût, adon èle duha : « Fê co on pô tot doû, dju m' va monter so l' plantchî ! » ; èt ç' fout veûr, èlle i monta. Ça fêt, on-z-ala cwèri l' docteûr, èt on vèya k' c'èsteût bin veûr, ku lès rowes li avint passé so l' cwêr : on vèyéve lès rowes so s' cwêr, èt l' rowe k'aveût froté s' tièsse èt s' nez. Èt pwis, ku gn-oût-i après? On l' sogna tote nut' âs comprèsses. Mon Dju ! çou k'èle sofra !*

*Marèye-Djôzèf Poncin èt Tèrése Brouwîre ki passint l' nut'* (...). *Èle promèta du pwèrter s' cane à Sint-z-Antône du Padou tot dreût k'èle sèreût hapé, tot dreût k'èle pôreût roter. Èt cisse saminne-là, èle fuza l' vôye à pî po pwèrter s' cane ; po nn'aler, anfin ; èt po ruv'ni, on nos v'na r'cwèri è l' Burninvèye.*

(Quelques instants après) *Dju l's-ô co. Il èstint là so l' pavé. « Il è tchèrdji ! — O ! çu n'è rin : n' l'êdrans ! » di-st-èle. Et èle l'êda, tu pous dîre !* (...) *Çoulà, dju n' l'a jamês roûvyi. K'èlle èsteût sote ! Èle n'èsteût nin dja djône ; cinquante-sîh ans, k'èlle aveût.*

Traduction. — Je m'en souviens encore fort bien, de cela. J'étais sur le seuil, en train de faire des « chapelets de Saint-Jean » [des couronnes de grandes marguerites] ; et les Poncin arrivèrent avec leur char d'écorces [de chênes] ; et votre marraine [1] se mit à la barre [traverse à l'avant du char] pour tirer avec le cheval pour monter le raidillon. (...) elle marcha sur sa robe et elle tomba sous la roue ; elle fit encore un demi-tour et la deuxième roue lui passa encore sur le corps, et les Poncin pensaient qu'elle était tuée ; ils criaient, ils criaient, et il n'y avait personne qui « poignât » dedans ; et moi je la ramassai ; et sans doute qu'on m'aida ; mais je ne sais plus, cela ; je sais bien que je m'évertuais à la tirer. On la reporta à la maison, et on la coucha sur un matelas ; et Thérèse Dumez vint, et elle vint dire que ce n'était pas vrai, que les roues ne lui avaient pas passé sur le corps, tellement c'était à ne pas croire ; et nous qui étions là, qui avions vu cela sous les yeux ! (...) Les hommes revinrent ; ils étaient partis charger quelque chose dans le Briyeû [lieu-dit], je ne sais si c'était de la tourbe ou quoi, votre parrain [= grand-père] et votre oncle ; et ils l'avaient entendue crier, et votre parrain le dit : « C'est notre dame ! dit-il, qui est toujours plus sotte que les autres. » Il était tout hors de lui, tout hors de lui avec cela. Quand votre marraine revint à elle, alors elle dit : « Attends encore un peu, je vais monter à l'étage ! » ; et ce fut vrai, elle y monta. Alors, on alla quérir le docteur, et on vit que c'était bien vrai, que les roues lui avaient passé sur le corps : on voyait les roues sur son corps, et la roue qui avait effleuré sa tête et son nez. Et puis, qu'y eut-il après ? On la soigna toute la nuit avec des compresses. Mon Dieu ! ce qu'elle souffrit ! Marie-Joseph Poncin et Thérèse Bruyère qui passèrent la nuit (...). Elle promit de porter sa canne à Saint-Antoine de Padoue

[1] Il s'agit de ma grand-mère.

[à Malmedy] dès qu'elle serait guérie, dès qu'elle pourrait marcher. Et cette semaine-là, elle fit le chemin à pied pour porter sa canne ; pour partir, du moins ; et pour revenir, on vint nous rechercher à Burnenville.

(*Quelques instants après*) Je les entends encore [les Poncin]. Ils étaient là devant la maison [litt. sur la pavée]. « Il [le cheval] est chargé ! — Oh ! ce n'est rien : nous l'aiderons ! » dit-elle. Et elle l'aida, tu peux dire ! (...) Cela, je ne l'ai jamais oublié. Qu'elle était sotte ! Elle n'était déjà plus jeune ; cinquante-six ans, qu'elle avait.

Si le début de ce récit, au moment même, m'a paru trop « dicté », la suite devait prendre, malgré les arrêts, une spontanéité de plus en plus naturelle ; quant aux réflexions finales, ajoutées après coup, elles ont jailli du cœur. Que l'ensemble forme déjà un très bon document, on en pourra juger tout à l'heure en le comparant avec la version phonographique de la même histoire.

Lorsque nous habitions à Neuville-La Gleize, je ne me contentais pas d'écouter ma mère ; j'écoutais tout le monde, particulièrement les visiteurs, et surtout le plus assidu d'entre eux, Jules Blaise (Andrimont 1873-Neuville 1943), mon oncle, le frère de ma mère : les nombreuses phrases que mes fiches m'ont conservées de lui éveillent en mon âme d'émouvants souvenirs.

Après notre déménagement de Neuville à Seraing en avril 1942, ma mère me devint plus précieuse que jamais : loin de notre petit village, elle est restée pour moi le meilleur, le plus sûr des témoins.

3° **Enregistrement phonographique.** — Malgré la richesse des notes que j'avais prises sur le vif, malgré la longueur des textes que j'avais transcrits, il m'est apparu que je ne possédais pas encore de mon patois l'image intégrale dont j'avais besoin. Il me fallait observer le langage sous tous ses aspects : groupement des mots, enchaînement des propositions et des phrases, intonation et modulation du discours. C'est pourquoi, en 1947, au Laboratoire de Phonétique de l'Université de Liège, j'ai enregistré, sur sept faces de disques phonographiques, des descriptions ou des narrations improvisées par ma mère. Dans cette documentation, plus fidèle et plus complète que toute autre, et

qu'on peut toujours réentendre à son gré, je puise le récit suivant, autre version de celui qu'on a lu en dernier lieu :

N. B. Une virgule spéciale [,] indique une pause accidentelle du débit oral, une hésitation par exemple, l'intervalle entre une amorce de proposition et la proposition complète, etc.

### *L'acsidint d-à m' mârène.*

*— L'acsidint d-à m' mârène, là, cumint çoulà aveût-i stou avou çoulà?*

*— A bè, c'èsteût, lès Poncin ki r'passiyt avou on tchâr du, du hwèces ; èt, nos-èstins là so l' pavé avou vosse mârène. Èt volà, k'on trova k' lu dj'vô, k'i sèreût tchèrdji po monter, k'il areût do mâ d' monter l' rampe ; èt vosse mârène dit : « Bè, çu n'è rin ; nos, nos, nos tchôkrans, nos boutrans azès rowes. » Èle su va mète à lu spèye, adré lu dj'vô, lèy, don ; èle passe duvins sès cotes, èle toume, èt l', èt lu prumî rowe li passe so l' cwêr ; èle fêt on d'mé toûr èt l' deûzîme li passe co, èt pwis v'là lu dj'vô à l' copète. Èt lès Poncin, zèls, pinsint k'èlle èsteût twé, èt i criyiyt, i f'zint i f'zint ! Èt mi, dju l' ramassa, k'èlle èsteût, vrêmint tote, come mwète, mès dju n' sondjéve nin k'èle pôreût èsse twé ; èt dju criyéve dju criyéve, k'on, k'on m' êdahe po l' rèpwèrter è l' mâhon, èt on m'êda. Ça fêt, télemint k'on, ku, ku n' criyins, volà vosse pârin èt vosse mon-onke k'èstint è l' Bouhèye, cwèri on tchâr du troufes*

*— Èsteût-ç' è l' Bouhèye?*

*— È Briyeû k' c'èsteût, â.*

*— Èt il oyint d'è Briyeû?*

*— Èt il oyint ; i m'oyint criyi, anfin ; èt vosse pârin racora ; èt, cwand k'i ruv'na, il èsteût tot foû d' lu, èt, èt lès-ôtes avou. Ça fêt k'i d'ha : « Dju l'areû wèdji, di-st-i, k' c'èsteût co nosse dame. Èlle è toudi pus sote, po-z-êdi l's-ôtes ! » Ça fêt ku, èt vosse mârène èsteût là, come mwète anfin, don ; nos l'avins coûki so, so on lét, là, èt, èt pwis volà k'èle cumença à s' raveûr on pôk ; èle dit : « O, têhoz-v', nu plorez nin là : duvins, torade, dju montrè so l' plantchî tote seûle. » Ça fêt ku ç' fout veûr : on pôk après, èle monta so l' plantchî, tote seûle, èt, èle s'ala mète è lét. On-z-ala cwèri l' docteûr ; èt cwand k'on racontéve azès djins çou ki s'aveût passé, ku lès rowes li avint passé so l' cwêr, lu vîhe Tèrése Dumé d'héve : « Çu n'è nin veûr, çu n'è nin possibe, i-gn-a nin d' tot*

*çoulà.* » *Mès nos l'avins vèyou, nos-ôtes, pusku n's-èstins djondayt ; èt cwand ku l' docteûr vuna, bè on vèyéve lès royèdjes à s' vizèdje èt so s' cwêr. Èle passa one nut' ! Èle soufra, 'le soufra, 'le soufra ! On mèta ans* [sic = *âs*] *comprèsses tote nut', èt on l' veûya, Tèrése Brouwîre èt, èt l' fème Poncin ; èt èle soufra tote nut', anfin, 'le soufra, 'le soufra ! Èt â matin, ça aléve mî. Èt èlle ènn'oût po sî saminnes. Sî saminnes après, èle pwèrta su, su cane à Manmedî, à Sint-z-Antône du Padou, k'èle l'aveût promètou. Èle l'i pwèrta ; èle fuza l' vôye à pî, èt on nos v'na r'cwèri è l' Burninvèye avou on docâr ; èt après, bè èle fout, èle fout r'mètou, èle fout hapé.*

Traduction. L'accident de marraine [= ma grand-mère].

— L'accident de marraine, là, comment cela avait-il été avec cela ?

— Eh ! bien, c'étaient, les Poncin qui repassaient avec un char de, d'écorces ; et, nous étions là sur la « pavée » [devant la maison] avec votre marraine. Et voilà, qu'on trouva que le cheval, qu'il serait chargé pour monter, qu'il aurait de la peine à monter le raidillon ; et votre marraine dit : « Ben, ce n'est rien ; nous, nous, nous pousserons, nous pousserons aux roues. » Elle va se mettre à la barre, près du cheval, elle, n'est-ce-pas ; elle marche sur ses jupes, elle tombe, et l', et la première roue lui passe sur le corps ; elle fait un demi-tour et la deuxième lui passe encore, et puis voilà le cheval en haut. Et les Poncin, eux, pensaient qu'elle était tuée, et ils criaient, ils faisaient ils faisaient [= ils s'agitaient éperdus] ! Et moi, je la ramassai, qu'elle était, vraiment toute, comme morte, mais je ne songeais pas qu'elle pourrait être tuée ; et je criais, je criais, qu'on, qu'on m'aidât pour la reporter à la maison, et on m'aida. Alors, tellement qu'on, que, que nous criions, voilà votre parrain et votre oncle qui étaient dans la *Bouhèye* [lieu-dit], [qui étaient allés] chercher un char de tourbe

— Était-ce dans la *Bouhèye* ?

— Dans le *Briyeû* que c'était, oui.

— Et ils entendirent du *Briyeû* ?

— Et ils entendirent ; ils m'entendirent crier, du moins ; et votre parrain [= grand-père] raccourut ; et, quand il revint, il était tout hors de lui, et, et les autres aussi. Alors il dit : « Je l'aurais parié, dit-il, que c'était encore notre dame. Elle est toujours plus [= si] folle, pour aider les autres ! » Alors, et votre marraine était là, comme morte enfin, n'est-ce pas ; nous l'avions couchée sur, sur un lit, là, et puis voilà qu'elle commença à revenir un peu à elle ; elle dit : « Oh ! taisez-vous, ne pleurez pas là : dans, tantôt, je monterai à

l'étage toute seule. » Et ce fut vrai : un peu après, elle monta à l'étage, toute seule, et, elle alla se mettre au lit. On alla quérir le docteur ; et quand on racontait aux gens ce qui s'était passé, que les roues lui avaient passé sur le corps, la vieille Thérèse Dumez disait : « Ce n'est pas vrai, ce n'est pas possible, il n'y a pas de tout ça. » Mais nous l'avions vu, nous autres, puisque nous étions tout près ; et quand le docteur vint, eh ! bien, on voyait les traces à son visage et sur son corps. Elle passa une nuit ! Elle souffrit, elle souffrit, elle souffrit ! On mit des compresses toute la nuit, et on la veilla, Thérèse Bruyère et, et la femme Poncin ; et elle souffrit toute la nuit, enfin, elle souffrit, elle souffrit ! Et le matin, ça allait mieux. Et elle en eut pour six semaines. Six semaines après, elle porta sa, sa canne à Malmedy, à Saint-Antoine de Padoue, comme elle l'avait promis. Elle l'y porta ; elle fit le chemin à pied, et on vint nous rechercher à Burnenville avec un dog-car ; et après, eh ! bien, elle fut, elle fut remise, elle fut guérie.

— Lorsqu'on lit un tel récit, on en remarque fatalement le caractère naturel, spontané, authentique : on y suit sans peine le déroulement sinueux de la pensée, les allées et venues de l'expression, les hésitations et les trébuchements de la phrase ; on y retrouve les émotions successives de la narratrice ; on y perçoit sur le vif la syntaxe du dialecte oral, avec ses pauvretés, mais aussi avec ses richesses, par exemple cet usage du passé défini dont la traduction souligne encore l'aspect archaïque.

Sans aucun doute, des enregistrements semblables l'emportent en fidélité sur tous les autres documents. Cela ne signifie pas qu'à eux seuls ils puissent éclairer le système syntaxique dans tous ses détails. Combien de jours, combien de semaines faut-il parler, pour avoir l'occasion d'employer toutes les constructions ? Combien de disques faudrait-il tourner pour être sûr de n'en laisser échapper aucune ? Le procédé phonographique, dont l'usage est nécessairement bref ou passager, complète à merveille la notation écrite, fondée sur l'observation continue ; il ne saurait la remplacer [1].

Représentant une conversation de 25 minutes à peine, les

[1] Dans notre Laboratoire de Phonétique, L. Warnant a enregistré aussi, sur 20 faces de disques, le parler wallon d'Oreye [W 13]. Ces documents m'ont permis de comparer la syntaxe orale de la Hesbaye avec celle de La Gleize.

textes gleizois que j'ai eu le bonheur d'enregistrer n'illustrent pas tous les faits de la syntaxe, loin de là. Ils m'ont fourni, cependant, avec des exemples de phénomènes connus par ailleurs, la révélation de détails que je ne soupçonnais pas et que peut-être, sans les disques, je n'aurais pas remarqués. Ne m'ont-ils pas rendu de la sorte un service vraiment précieux?

— A un autre point de vue encore, les textes enregistrés m'ont été fort utiles : ils m'ont permis de recueillir des indications d'ordre *statistique* absolument inédites et, à mon avis, très suggestives. La partie des disques donnant les réponses et les récits de ma mère, qui comporte des textes assez variés (récits, descriptions, citations de dialogues) et qui compte environ 3400 mots, m'a paru constituer un bon spécimen de langage spontané ; et j'ai trouvé utile de lui consacrer de longs et patients calculs afin de déterminer dans quelle mesure le patoisant authentique use des diverses espèces de mots et de quelle manière il agence son discours, ses phrases, ses propositions. Ces recherches arithmétiques mériteraient-elles de former plus tard un ouvrage particulier? Je ne sais. En tout cas, certains des résultats obtenus devaient être exploités dès maintenant pour éclairer les « usages » qui se manifestent dans la texture lexicale et syntaxique du wallon parlé. A maintes reprises, au début et dans le corps de presque tous les chapitres, le lecteur rencontrera donc des chiffres et des pourcentages. Il comprendra, j'espère, l'intérêt de ces précisions peut-être inattendues, même si parfois il pense ne pouvoir leur attribuer qu'une valeur relative.

Telle est la documentation d'après laquelle je veux étudier la syntaxe actuelle du parler de La Gleize. Je l'ai rassemblée tout entière entre les années 1930 et 1950, et pour une bonne part sur les lieux mêmes, à Neuville-La Gleize, dans un hameau de 70 habitants, situé dans l'Ardenne liégeoise et voué depuis toujours à la vie agricole. Je l'ai recueillie en écoutant des patoisants habituels de générations diverses, des paysans qui parlent toujours wallon et s'expriment gauchement ou plutôt gauchement en français. Elle doit donc nous donner une syntaxe wallonne aussi pure que possible, aussi différente que possible de la syntaxe française ; elle doit nous révéler en même temps la syntaxe

naturelle et spontanée que pratique le peuple des campagnes et qui, à certains points de vue, s'oppose d'une façon très nette à la syntaxe de la classe cultivée, ou plutôt à celle de la langue cultivée, surtout écrite.

= **La structure de la syntaxe wallonne.** — Qu'on n'aille pas s'imaginer, cependant, que la syntaxe wallonne et la syntaxe française constituent des systèmes différents. Non ! Entre les deux, on observe au contraire une ressemblance, une identité profonde.

Reprenons le deuxième récit de l'accident, dans le texte wallon d'abord, puis dans la traduction française, et comparons-le à tel récit français que nous avons lu dans nos anthologies. Nous découvrirons sans doute combien, dans son usage soigné, la syntaxe française s'écarte de notre syntaxe patoise. Elle s'oppose violemment à celle-ci par son allure périodique : phrase bien balancée, subordination savante, logique parfaite... Mais que vaut une telle comparaison? Quelle commune mesure y a-t-il entre l'usage écrit d'un auteur et l'usage oral du peuple? Ce qu'il faut rapprocher du récit wallon, c'est un récit en français populaire, pris dans le même usage, au même niveau social. Mais si nous procédons à ce rapprochement, nous remarquerons vite que, de la différence qui tantôt affectait superficiellement tout le texte, il ne subsiste presque rien [1].

En vérité, la constatation majeure qui s'impose à nous est celle-ci : dans leur ensemble et dans le plus grand nombre de leurs détails, la syntaxe wallonne et la syntaxe française coïncident. En fermant les yeux sur des différences notables, on peut réunir, dans un même cadre syntaxique, les grandes langues de l'Europe occidentale. On peut aussi insérer dans ce cadre notre dialecte wallon. Mais qu'on y prenne bien garde : si, conformément à la géographie, on le case entre le français, le néer-

[1] Cp. O. Bloch, *La pénétration du franç. dans les parlers des Vosges mérid.*, Paris, 1921, p. 9 : « La syntaxe présente, comme on sait, peu de faits caractéristiques dans les parlers de la partie septentrionale de la France, où elle est partout très semblable à celle du français populaire... » Sur cette question, voy. aussi mon article *Pauvreté ou richesse de la syntaxe wallonne*, DBR 7 (1949), 77-95.

landais et l'allemand, il faut le situer du côté français ou roman, non pas du côté germanique, ni même à cheval sur les deux domaines. Sur le terrain de la syntaxe comme sur les autres, la frontière linguistique existe.

— Telles que le français les possède, les catégories de mots sont communes à beaucoup de langues. Elles le sont notamment aux langues romanes et germaniques, y compris notre dialecte wallon. Mais les variations morphologiques qui les affectent diffèrent beaucoup d'une langue à l'autre. Les coutumes syntaxiques qui règlent leur emploi diffèrent aussi, mais plutôt moins, semble-t-il. Or, on peut l'affirmer, par sa syntaxe comme par sa morphologie [1], le wallon s'apparente au français, à celui d'aujourd'hui ou à celui d'autrefois.

Sans doute, le wallon connaît des tournures originales, comme l'infinitif substitut. Sans doute, il pratique certaines des constructions, l'antéposition de l'épithète notamment, qui caractérisent les langues germaniques par rapport au français. Mais quelle que soit, dans notre syntaxe, la proportion de ces phénomènes particuliers au wallon ou étrangers au français, ils atténuent à peine l'impression profondément française qui se dégage ordinairement de la phrase wallonne. L'exposé leur accordera beaucoup de place parce qu'ils méritent une attention spéciale ; mais le lecteur fera bien de conserver toujours présente à l'esprit cette grande réalité : le wallon possède et applique constamment les règles syntaxiques essentielles qui opposent le français et les dialectes d'oïl aux idiomes néerlandais et allemands. Absence de l'inversion du sujet dans la proposition principale, absence du rejet du verbe dans la subordonnée, antéposition des pronoms personnels régimes, emplois très riches et très subtils du subjonctif, emploi du passé défini : autant de traits qui sont à la fois français et wallons. De toute évidence, le wallon a suivi le français au long des siècles dans son évolution syntaxique ; de toute évidence, la structure linguistique interne ou tout au moins les grands patrons syntaxiques internes sont les mêmes dans nos

[1] Le wallon se rattache au français par les traits morphologiques suivants, qui sont essentiels : perte de la déclinaison, effacement du pluriel des noms, formation et nombre des temps de la conjugaison.

patois que dans la langue de culture. Par sa syntaxe comme par sa morphologie, le wallon est bien un dialecte français et roman.

Bien qu'il soit tout proche de la frontière linguistique, — comme celui de Liège, d'ailleurs, — le parler de La Gleize ne manifeste guère plus que le namurois, le rouchi, ou même que ses congénères plus centraux, l'influence des idiomes germaniques voisins. Il est comme eux très roman et très français. Il conserve même sur certains points, par exemple dans l'emploi du subjonctif, des habitudes traditionnelles qui étaient autrefois communes à tous les dialectes septentrionaux et que la plupart d'entre eux ont maintenant abandonnées.

= **Documentation géographique et historique.** — Résolu à faire connaître, par un travail essentiellement descriptif, la syntaxe actuelle du parler wallon de La Gleize, j'ai recouru constamment, pour recueillir ma documentation fondamentale, à l'audition du langage spontané. Mais j'aurais réalisé mon dessein d'une façon bien aveugle, j'aurais surtout rendu bien fragile l'explication du tableau, si je n'avais tâché de situer les faits dans la double perspective de l'espace et du temps. Cela ne signifie pas, bien entendu, que j'aie approfondi les aspects géographique et historique du sujet ; j'ai simplement voulu les éclairer pour préciser le cadre de la description et accroître la portée de l'explication.

A cette fin, j'ai consulté des documents et des livres de nature très diverse : fiches d'enquête, cartes, dictionnaires, textes littéraires et autres, archives, ouvrages de grammaire [1].

1° **Documents géographiques.** — Au point de vue syntaxique, ainsi que je l'ai dit p. 12, les données de l'enquête directe présentent de graves faiblesses. On peut suspecter leur fidélité, on peut les accuser d'être fragmentaires. Cependant, elles permettent de délimiter avec une précision suffisante l'aire occupée par les diverses constructions. Aussi, quoique j'eusse renoncé à traiter la syntaxe wallonne d'une façon géographique, ai-je tenu à m'informer en consultant l'Atlas Linguistique de la

[1] Voyez à ce propos mes *Préliminaires à l'étude de la syntaxe wallonne*, DBR 6, 10-13.

France (ALF) et les réponses à l'Enquête de Jean Haust (EH).

Au début du quatrième chapitre de ses *Studien*, A. Franz a fort bien montré ce que le syntacticien peut tirer du grand ouvrage de Gilliéron. Un questionnaire, nous le savons, provoque surtout les constructions syntaxiques qu'il contient déjà lui-même ; un atlas ne peut donner qu'une vue incomplète et relativement infidèle de la syntaxe. Il en est ainsi quand les réponses ont été bien entendues et bien notées. Or, il faut se méfier beaucoup, non seulement au point de vue phonétique, mais même au point de vue syntaxique, des notations de l'ALF. Peu familier avec nos patois, Edmont percevait mal nos phonèmes ; il a pu lui arriver de ne pas entendre tel petit mot, une négation *n'* par exemple. Le syntacticien se gardera donc d'exiger de l'ALF plus qu'il ne peut donner. Tout ce qu'on lui demandera ici, ce sera d'aider à localiser certaines constructions ou certains emplois dans le domaine français, et seulement en dehors de la Belgique [1].

Pour la Wallonie, en effet, j'ai eu à ma disposition les fiches de l'Enquête de J. Haust. A cette documentation comme à celle d'Edmont, le syntacticien peut reprocher d'être fragmentaire, et même infidèle : les sujets interrogés par Haust ont répondu comme tous les sujets ; le plus souvent, ils ont traduit littéralement les questions en décalquant la syntaxe française et sans se demander si d'autres tournures n'étaient pas en usage. Malgré ces défauts inévitables, l'enquête de Haust a découvert bien des faits intéressants, et, comme son réseau est très serré, elle permet de tracer les aires syntaxiques d'une manière satisfaisante, sinon parfaite. Elle m'a fourni la matière de notes géographiques très précieuses. Elle m'a même permis d'établir un certain nombre de petites cartes — ou de petits schémas, plutôt — où l'on trouvera localisés des faits dont il est intéressant de connaître l'aire actuelle.

[1] Voici, à titre d'exemples, quelques notes sur les premières cartes de l'ALF : n° 9 « quel âge as-tu? » est représenté partout en liégeois par le type français, alors qu'on dit souvent *cwantre ans as'?* 'combien d'ans as-tu?' ; — n° 25 « où vas-tu? » = point 194 (Beaufays) *ŭz ălé f/v*, c'est-à-dire 'où allez-vous?', au lieu de *wice vas'?* ; — n° 27 « nous allons... » = p. 190 (Vielsalm) *nő nn ălő*, dans une zone où l'on dit souvent *dj'alans* 'j'allons' et où les nasales [ã] et [õ] sont bien timbrées...

2° **Dictionnaires.** — Je ne m'exagère pas l'utilité des lexiques pour les travaux de syntaxe. Eût-il le souci de prendre tous ses exemples sur le vif, l'auteur d'un dictionnaire vise bien plus à servir les études lexicologiques que les études syntaxiques ; son objet premier, c'est d'éclairer les mots, leur sens, leur origine, leur histoire, plutôt que de déterminer leur emploi grammatical et les formules selon lesquelles ils se groupent.

Le *Dictionnaire liégeois* lui-même, le chef-d'œuvre de Jean Haust, laisse à désirer sous ce rapport. Nos dialectes emploient volontiers un infinitif coordonné ou « substitut » (*i monte èt d'hinde*, litt. 'il monte et *descendre*' = 'il monte et il descend') ; c'est là un trait remarquable de notre syntaxe ; mais un dictionnaire cite rarement des propositions coordonnées et c'est tout juste si l'on rencontre dans le DL un exemple d'infinitif substitut (p. 694, v° *vinde*). Des adverbes comme « y » et « ne » connaissent dans nos parlers des emplois nombreux, souvent pittoresques : qu'on lise dans le DL 339 et 428 les articles *î* 2 et *ni* 2, qu'on jette ensuite un coup d'œil sur les pages consacrées ici à ces deux mots (chap. 3, p. 252 sv., et t. 2, chap. 7), et l'on sera convaincu qu'un excellent dictionnaire peut nous renseigner assez mal sur la syntaxe...

Les dictionnaires ont cependant leur utilité : d'une part, ils fournissent des mots, comme les prépositions et les conjonctions, qui jouent un grand rôle en syntaxe ; d'autre part, ils donnent de multiples exemples dont la portée est d'abord lexicale sans doute, mais qui concrétisent aussi des habitudes syntaxiques. A ce double point de vue, le *Dictionnaire liégeois* de Haust est absolument supérieur : on y trouve, avec un matériel lexical très complet, une foule de phrases du meilleur aloi. On peut accorder le même éloge au *Dictionnaire français-liégeois* et au vocabulaire technologique de la *Houillerie liégeoise* du même auteur.

Pour le dialecte liégeois, j'ai consulté aussi le dictionnaire de Forir, auquel Haust a repris beaucoup d'exemples ; et pour les patois de Verviers, de Namur, du Centre (Hainaut) et de Nivelles, respectivement les dictionnaires de Wisimus, de Pirsoul, de Deprêtre-Nopère et de Coppens. Ces ouvrages n'ont pas la valeur du DL, mais leurs nombreux exemples nous éclairent sur la syn-

taxe de Verviers, de Namur, du Centre et de Nivelles d'une façon plus complète et plus profonde que ne sauraient le faire les réponses d'une longue enquête.

**3° Textes.** — Les textes auxquels doit recourir le syntacticien dialectologue sont de nature diverse : œuvres littéraires ou documentaires, chroniques, archives, etc. Ils peuvent se répartir en deux catégories, les uns étant écrits dans le patois lui-même, les autres dans un français que nous qualifierons de régional.

**A. En patois.** — Depuis la seconde moitié du 19e s. surtout, on a composé, dans un certain nombre de parlers belgo-romans, des ouvrages d'intérêt littéraire ou simplement documentaire. Que faut-il penser de ces productions?

Sur les dictionnaires, les textes suivis possèdent au moins cet avantage : ils ont beaucoup plus de chances de rencontrer toutes les tournures et ils donnent naturellement de la syntaxe une image plus complète. Hélas ! les écrivains ne respectent pas toujours la syntaxe patoise. Dans ses *Studien*, ZFSL 40, 231-2, Franz — un étranger, pourtant — observe déjà que la syntaxe des textes wallons, même celle des « Archives dialectales » publiées dans le Bulletin du Dictionnaire wallon, est entièrement française. Ainsi, dans *Li mwért di l'âbe* de Henri Simon, il relève neuf cas seulement où le wallon s'écarte du français pour l'usage du verbe. « Souvent, écrit Franz à propos des textes en patois, on a l'impression qu'il s'agit de traductions du français. »

Indéniablement, nos auteurs décalquent trop la syntaxe française. On dirait qu'une fois la plume à la main, ils pensent en français ; on dirait même qu'ils préfèrent les tournures garanties par l'usage français et qu'ils suspectent, qu'ils évitent celles qui sont proprement wallonnes, c'est-à-dire les plus intéressantes pour nous. En veut-on un exemple? J'ai signalé plus haut la construction de l'infinitif substitut, étrangère au bon français, mais caractéristique de nos dialectes : croirait-on qu'elle manque d'ordinaire à nos œuvres littéraires, même à celles d'un « puriste » comme Simon?

Il ne faut rien exagérer, cependant. Les textes renferment malgré tout beaucoup de faits syntaxiques que la comparaison avec le français révèle aisément comme des idiotismes wallons.

Il serait injuste, d'ailleurs, d'accabler sous les mêmes critiques tous nos écrivains et tous leurs ouvrages. Certains auteurs, tel Jozeph Calozet, cèdent moins que d'autres au gallicisme syntaxique. Certains écrits, les pièces de théâtre surtout, se tiennent forcément plus près du langage parlé. Il est, en outre, des textes documentaires qui manifestent une véritable fidélité syntaxique. Citons notamment les récits folkloriques recueillis en Ardenne liégeoise par W. Marichal et publiés dans son livre *Volkserzählgut und Volksglaube in der Gegend von Malmedy und Altsalm* (1942) : défectueux pour la notation phonétique, ces récits donnent souvent par leur texture et leur syntaxe l'impression la plus franche du discours entendu et noté sur le vif ; ils suivent ponctuellement la marche libre et sinueuse de la phrase parlée. Seulement, ce ne sont pas là de véritables textes : l'auteur ne les a pas composés ; il les a transcrits, aussi exactement que possible, au cours d'une enquête orale.

— Nous savons maintenant ce qu'on peut attendre des textes patois, du moins des textes les plus récents. Qu'avons-nous donc à leur demander ?

On peut l'affirmer a priori : pour les régions dont on connaît bien le dialecte et pour les époques que l'enquête orale permet d'atteindre, les textes les meilleurs ne sauraient fournir qu'une documentation secondaire. A supposer qu'il y eût de nos jours une riche littérature en parler gleizois, faudrait-il que je m'astreigne à la dépouiller ? Je ne crois pas. Connaissant et pratiquant le patois et pouvant à mon gré l'observer sur le vif, je préférerais toujours me renseigner par l'audition directe du langage spontané plutôt que par la lecture d'un écrit soigneusement rédigé.

Depuis un siècle, on a composé en dialecte liégeois, en verviétois, en namurois, d'innombrables œuvres. J'en ai lu un certain nombre et j'y ai trouvé peu de profit. Les textes recueillis par Marichal eux-mêmes, remarquables cependant par leur accent d'authenticité, m'ont appris peu de chose : ils proviennent de l'Ardenne liégeoise, d'une région toute proche de La Gleize, et ils sont récents ; ils ont surtout confirmé mes observations personnelles. Toutefois les récits de J. Calozet m'ont documenté heureusement sur le parler d'Awenne [Neufchâteau 9] et sur sa syntaxe.

Mais plus on remonte dans le temps, plus les textes wallons prennent d'importance à nos yeux. Et, quels que soient leurs défauts, ces documents écrits demeureront toujours, nécessairement, une source irremplaçable pour la longue période qui échappe à l'enquête directe. En consultant trois générations, celle-ci parvient tout au plus à embrasser trois quarts de siècle : elle nous reporte aux environs de 1880. Sur les époques antérieures, qui pourrait nous renseigner mieux que les textes? Par malheur, dans la plupart des régions, la littérature dialectale apparaît fort tard, à la fin du 18e s. ou au 19e. C'est seulement dans la région de Liège que le wallon s'écrit depuis 1600 ; c'est là seulement que, depuis 1600, une série continue d'œuvres patoises nous éclaire sur l'évolution de la syntaxe.

Parmi les premières œuvres du 19e s., j'ai parcouru notamment la pièce fameuse d'Ed. Remouchamps, *Tâtî l' pèriquî*. Pour la période antérieure, pour le 18e et surtout pour le 17e s., j'ai lu tous les textes publiés que j'ai pu trouver, surtout ceux du 17e s. (la plupart sont de la région liégeoise, quelques-uns de la région verviétoise). On en verra la liste ci-dessous, dans la bibliographie, nº VI, p. 47 sv.

La Gleize appartient au domaine dialectal liégeois. Et bien que la vieille littérature wallonne ne soit pas gleizoise, mais liégeoise et verviétoise, elle m'a fourni de précieuses indications historiques.

B. **En français régional.** — Parmi les textes français écrits dans nos régions, il en est dont la langue est assez influencée par le wallon pour fournir des renseignements indirects sur la syntaxe dialectale.

Ceux où le syntacticien trouve le plus à glaner, ce sont les contes de Marcel Remy, *Les ceux de chez nous* (1916 ; voy. Ant. Grégoire, Vie wall. 6, 45-51) et les récits d'Aimé Quernol, *Toussaint de chez Dadite, Babette, Sabine*, etc. (1937 sv. ; voy. M. Piron, DBR 2, 45-51). Sans doute, ces ouvrages sont trop récents pour apporter un témoignage de premier ordre ; mais le « franco-wallon », souvent très savoureux, dans lequel ils sont écrits est fondé sur la transposition systématique du patois en français, et il arrive que les auteurs, dans une intention plaisante, poussent

le procédé jusqu'à la caricature et ainsi mettent en relief des usages caractéristiques de la syntaxe wallonne. C'est par là que ces contes et ces récits peuvent rendre quelque service. Mais il est certain que, si l'on veut étudier réellement le français régional d'aujourd'hui, le plus simple et le plus sûr est d'aller à la source : il faut écouter autour de soi ceux qui le parlent ; et c'est ce que j'ai fait.

Des environs de 1800, on possède des documents assez curieux, les *Lettres de grognards*, publiées par E. Fairon et H. Heuse. Ces documents n'ont pour nous qu'un intérêt secondaire, bien entendu, puisqu'il y a des textes wallons liégeois de la même époque ; mais ils forment un jalon assez utile à cause de leur position chronologique [1].

Pour les siècles antérieurs, j'ai lu ou parcouru les archives des cours de justice de Roanne (La Gleize), de Stoumont, etc., les œuvres plus ou moins littéraires de Jacques de Hemricourt, Jean d'Outremeuse, Jean de Stavelot, des chartes, les Médicinaires publiés par Haust... Il ne s'agit pas, faut-il le dire? d'attribuer au wallon toute la syntaxe de ces textes ; mais on peut y chercher, outre les affleurements de constructions dialectales aujourd'hui disparues, les premiers témoignages de phénomènes wallons connus par des sources plus récentes ou par l'usage actuel [2].

[1] Peut-être faut-il regretter que les éditeurs aient changé l'orthographe des Grognards. Pour ma part, en tout cas, je trouve un intérêt particulier à la lettre que FAIRON et HEUSE, p. XIV, n. 1, donnent comme un spécimen de fantaisie orthographique et qui est due précisément à Henri Burnay de Roanne (La Gleize) :

« Je ma fai baucou dumal amajeunble [*lire* -amb-*?*] et ne veuparegery. Je va changée de surusien. J'espère que liremeu... faite savoir siliarien de nouvau est bande roinne. »

= « Je m'ai fait beaucoup de mal à ma jambe et [elle?] ne veut pas guérir. Je vais changer de chirurgien. J'espère qu'il ira mieux... faites savoir s'il y a rien de nouveau dans le ban de Roanne. » Cp. w. gl. *dju m'a fêt bêcôp do mâ... ruwèri... k'il îrè mî... è ban du Rwène.*

[2] De Jacques de Hemricourt, de Jean d'Outremeuse, de Jean de Stavelot, je n'ai fait qu'un dépouillement partiel : j'y glanais, somme toute, assez peu de chose. Mais j'ai attaché beaucoup plus d'attention aux documents de la cour de justice de Roanne : ainsi qu'on le verra par les nombreuses citations que j'en fais, ces textes fournissent, sur certains points, des témoignages d'une valeur unique.

4° **Ouvrages grammaticaux.** — J'ai donné déjà, p. 9 sv., une liste des travaux relatifs à la syntaxe wallonne. De ces travaux, j'ai naturellement profité autant que possible. Je reprends ici notamment, en le corrigeant au besoin, le chapitre de syntaxe inséré dans mon *Parler de La Gleize*.

A vrai dire, les ouvrages grammaticaux dont je me suis surtout servi, ce ne sont pas ceux qui concernent nos patois, mais ceux qui traitent du français. Pour situer les faits wallons par rapport à ceux de la syntaxe française, moderne et ancienne, cultivée et populaire, il me fallait employer divers ouvrages de référence.

Un grand nombre de livres s'offraient à moi. Après en avoir lu beaucoup et après avoir constaté qu'en général ils rassemblaient et étudiaient les mêmes faits, j'en ai choisi quelques-uns auxquels je renvoie d'ordinaire lorsqu'un renvoi est indispensable. On en trouvera la liste dans la bibliographie ; mais en voici, dès maintenant, un bref aperçu :

A. En fait d'**ouvrages généraux**, j'ai simplement retenu la *Grammaire des langues romanes* de Meyer-Lübke, les *Éléments de linguistique romane* de Bourciez, le livre capital de Bally, *Linguistique générale et linguistique française*, et la belle synthèse de W. Havers, *Handbuch der erklärenden Syntax*. On peut ajouter encore à cette courte liste les grands dictionnaires, notamment le FEW de W. von Wartburg, et l'ouvrage récent de G. Rohlfs sur la grammaire historique de l'italien.

B. A la **syntaxe française**, des savants éminents ont consacré de longues recherches et de gros livres. Ma bibliographie rappellera les noms les plus connus : pour le français du moyen âge, Foulet ; pour le français en général, considéré dans sa structure actuelle et dans son évolution historique, Tobler, Lerch, Nyrop, Brunot, Sneyders de Vogel, Sandfeld, etc. Mais les auteurs à qui je dois le plus, ce sont, d'une part, G. et R. Le Bidois : ils m'ont appris à mettre les ressources de la psychologie au service de l'explication ; et d'autre part, J. Damourette et E. Pichon : leur *Essai* magistral me paraît constituer l'entreprise la plus audacieuse et la plus efficace qui ait été tentée dans le domaine de la syntaxe française. J'ai contracté aussi une dette particu-

lière à l'égard de M. Grevisse : son *Bon usage*, grammaire « normative » avant tout, qui se tient dans la ligne d'une saine tradition, présente la matière dans des cadres simples et larges dont j'aurais voulu pouvoir imiter la claire ordonnance.

C. Le **français populaire** et le **français avancé** ont fourni à Damourette et Pichon l'occasion de savantes analyses. Parmi les ouvrages spéciaux dont ils ont fait aussi l'objet, j'utilise particulièrement le *Langage populaire* de Bauche, qui laisse malheureusement à désirer au point de vue scientifique, et la *Grammaire des fautes* de Frei, qui reprend souvent les données d'ouvrages antérieurs et qui a beaucoup frappé les esprits par la nouveauté de ses conceptions [1].

D. Les incorrections dont fourmille le **français régional** des provinces wallonnes ont suscité depuis longtemps de nombreuses cacologies. Ces « dites... ne dites pas », qui prennent tantôt une forme savante, tantôt une allure gaie, se copient ou se répètent à plaisir, sans doute parce que les défauts de notre français demeurent aussi désespérément les mêmes. Je me contente en général de renvoyer à l'ancien dictionnaire de Carpentier ou, de préférence, aux vénérables *Wallonismes* de Dory (cf. p. 9).

E. La syntaxe des **dialectes français** a suscité peu de travaux vraiment importants. La thèse latine de Rousselot sur Cellefrouin manque de richesse et se lit sans beaucoup de profit. J'ai trouvé davantage à glaner, pour le provençal et pour le lorrain, dans les ouvrages de Ronjat et de Franz. J'ai consulté d'autre part, avec le plus vif intérêt, la centaine de pages que Gunnar Ahlborn consacre à la construction dans son livre sur le patois de Ruffieu-en-Valromey (Ain). Je dois ajouter que le *Glossaire des patois de la Suisse romande*, malgré son état tout fragmentaire encore, m'a fourni quelques points de comparaison très utiles et quelques observations vraiment précieuses.

— Il m'arrivera enfin, au cours de l'explication, de faire des rapprochements avec d'autres langues que le français, romanes et germaniques : je citerai au moment voulu les ouvrages con-

[1] J'ai consulté, sans y trouver aucun profit véritable, la thèse souvent citée de G. Caro, *Syntaktische Eigentümlichkeiten der franz. Bauernsprache im « roman champêtre »*, Berlin, 1891.

sultés. Je rappellerai aussi, à l'occasion, les hypothèses relatives à des influences interlingues, surtout celles qui ont invoqué l'action des idiomes germaniques sur les dialectes wallons [1].

Tout en gardant sans cesse comme objectif premier la description de l'usage gleizois actuel, mon exposé s'accompagnera donc de remarques comparatives et historiques. Sans perdre par là de son unité, il gagnera, j'espère, en richesse et en intérêt. Je viens de donner un aperçu des ouvrages grammaticaux qui m'ont aidé dans cette tâche secondaire d'élargissement et d'approfondissement. A ces sources livresques, il faut en ajouter une d'un autre genre, particulièrement précieuse pour l'étude diachronique de la syntaxe : ce sont les **survivances**, qui persistent, figées d'une façon plus ou moins complètes, dans le parler d'aujourd'hui et qui retiennent le souvenir cristallisé de certaines constructions anciennes maintenant sorties de la pratique. Ces survivances, je les ai recueillies avec soin dans les clichés, les proverbes, les noms de personnes et de lieux, comme autant de données historiques que le wallon de La Gleize m'aurait conservées lui-même sur son propre passé.

C'est à la tradition orale, je le répète, que j'ai puisé l'essentiel de ma documentation. Mais ici comme dans mes premiers livres, je me suis efforcé d'appliquer la convergence des méthodes et de concentrer sur le sujet les lumières dispensées par divers foyers. Si j'ai beaucoup écouté, j'ai aussi beaucoup lu. Sans doute quelqu'un me dira-t-il néanmoins : « Vous auriez dû consulter tel ouvrage. » A cela, je n'aurai qu'une chose à répondre : « Si j'avais consulté ce livre, et tous ceux qu'il m'eût été utile de consulter encore, le mien n'eût jamais été fait... »

= **La forme de l'exposé. Remarques diverses.** — J'ai délimité avec précision l'objet de mon travail : décrire la syntaxe wallonne actuelle d'après le parler de La Gleize, ce dessein étant toutefois amplifié, selon les deux dimensions de l'espace et du temps, par des considérations comparatives et historiques.

[1] Certains de mes lecteurs ne manqueront pas de trouver trop hésitants mes exposés relatifs à ces questions d'influences — et à d'autres. C'est que, parfois, j'essaye moins de résoudre les problèmes que de les montrer honnêtement dans toute leur complexité.

Il me reste à définir, à justifier aussi, ma façon de classer et d'exposer les faits.

A. **Limites du travail.** — Souvent, dans les ouvrages grammaticaux récents, les auteurs traitent ensemble la morphologie et la syntaxe. Sans doute est-il naturel que l'étude rapproche ainsi deux catégories d'éléments linguistiques que le langage lui-même unit d'une façon si intime. Cependant, lorsqu'il s'agit des patois, la méthode se justifie peut-être moins que pour une langue cultivée. Tandis que la morphologie, qui varie assez fort dans l'espace, — voyez p. ex. la conjugaison, — se prête souvent très bien à l'étude géographique, et même y invite en quelque sorte, la syntaxe, qui est à peu près la même partout, exige plutôt la recherche en profondeur. On comprend, dès lors, qu'on puisse étudier séparément ces deux parties de la grammaire dialectale. Pour moi, du moins, j'ai cru bien faire d'envisager exclusivement la syntaxe et de m'en tenir aux groupements de mots et de propositions et aux divers rapports qui les unissent.

Cela signifie-t-il que je m'interdise absolument de parler de morphologie? Non. Parce qu'il s'agit d'un patois précisément, d'un idiome dont les formes sont ignorées du lecteur, il convient de mettre celui-ci au courant du système morphologique, et je ne manquerai pas de le faire chaque fois qu'il en sera besoin, au moment d'aborder la syntaxe d'une nouvelle espèce de mots.

Aujourd'hui, d'autre part, les syntacticiens englobent volontiers dans leur champ d'observation ce qui concerne l'intonation et la mélodie de la phrase. De ces éléments, qui concernent, par leur nature même, l'aspect phonétique du langage, je parlerai aussi à l'occasion, quand l'étude syntaxique elle-même l'exigera. J'en ferai autant du vocabulaire, bien qu'il déborde franchement le cadre de mon sujet.

B. **Plan du travail.** — Depuis *La pensée et la langue* de F. Brunot, livre qui a bouleversé la grammaire et les grammairiens, deux voies s'ouvrent à celui qui entreprend une étude de syntaxe, « l'une partant des formes pour aboutir aux valeurs et aux rapports, l'autre suivant une marche inverse [1] ».

[1] G. Millardet, *Linguist. et dialectol. romanes*, 1923, p. 430.

De ces deux méthodes, j'ai choisi la première, qui est d'ailleurs traditionnelle. Je l'ai préférée pour deux raisons au moins. Elle est tout d'abord la plus ferme et la plus facile : appuyée sur les formes, éléments plus concrets et plus solides que les valeurs et les rapports, elle dispose la matière suivant un ordre tout préparé, connu de chacun. En outre, elle paraît surtout s'imposer quand il s'agit de syntaxe dialectale : mon dessein n'étant pas de traiter avec le même soin tous les faits wallons, mais d'insister sur les plus remarquables en laissant les autres dans l'ombre, il m'a semblé que le tri s'opérerait mieux dans le cadre grammatical que dans le cadre logique.

Une fois qu'on a déterminé de la sorte le sens général de l'exposé, le classement grammatical étant admis par le fait même, il n'est plus nécessaire de chercher un plan : la morphologie en fournit un. Calqué naturellement sur un tableau des espèces de mots et des formes, le mien va du simple au complexe : il part du nom et de l'article pour aboutir à la subordination, de sorte qu'en fait il peut apparaître comme « constructif » au sens proposé par Sèchehaye. La disposition des chapitres offrira donc peu d'imprévu. Il suffit que je signale ici deux irrégularités. J'ai réparti en trois chapitres l'étude des adjectifs déterminatifs et des pronoms, mais j'ai cru bon de reporter celle des relatifs au chapitre de la subordination. Et d'autre part, pour ce qui est des interjections, que certains situent « en dehors de la structure du langage intellectuel », je les ai casées dans un dernier chapitre, avec des phénomènes assez divers qui concernent surtout l'expressivité et l'oralité.

Ainsi conçu, mon ouvrage relèvera peut-être de ce que Ries appelait la « Mischsyntax » ; car on y trouvera mêlés à l'exposé syntaxique des aperçus de morphologie et parfois des paragraphes proprement lexicologiques. Mais je serais satisfait si, en m'embarrassant assez peu des théories, je parvenais sans cesse à relever des faits ou à proposer des explications dignes d'intérêt.

C. **Terminologie.** — Depuis *La pensée et la langue* aussi, les termes grammaticaux ont subi des critiques sévères : on les a complétés, on les a remplacés, on en a créé de nouveaux. Damourette et Pichon en ont même inventé tout un jeu. Ayant adopté

un plan traditionnel, j'ai cru pouvoir conserver aussi la terminologie traditionnelle ; toutefois, je me suis permis de lui ajouter quelques néologismes qui m'ont semblé utiles ou commodes et sur lesquels je donnerai au moment voulu les indications nécessaires. Inutile de dire que je m'abstiens de toute discussion théorique à propos des dénominations grammaticales.

D. **Contenu des chapitres et structure des paragraphes.** — En principe, les chapitres concernent chacun une espèce de mots. Mais comment leur contenu est-il fixé?

Mon ouvrage se présentant comme la monographie syntaxique d'un parler d'oïl, c'est-à-dire d'un parler appartenant au groupe linguistique français, c'est la comparaison avec le français qui doit, me semble-t-il, y déterminer le choix des faits. Comme d'une part le wallon connaît les mêmes espèces de mots que le français et comme d'autre part il les emploie généralement dans les mêmes types de constructions, il serait peu intéressant et peu utile d'établir ici la description complète du système syntaxique wallon. Ce qui doit surtout nous retenir, ce sont les particularités de la syntaxe wallonne ; ce sont elles qui doivent former le corps des chapitres. Quant aux autres faits, c'est-à-dire ceux qui sont communs aux deux idiomes, ils peuvent d'ordinaire être signalés d'une manière brève. A l'occasion, je signale de même les tours qui existent en français et qui manquent en wallon : parfois, en effet, une telle indication permet de caractériser d'une manière très suggestive l'usage dialectal.

En principe, on trouvera dans chaque paragraphe ou dans chaque subdivision : 1° une définition du phénomène étudié, avec une remarque soulignant la différence qui sépare le wallon du français sur le point considéré [1] ; 2° une série d'exemples, plus ou moins longue suivant l'importance du cas ; 3° une explication.

[1] C'est en comparant le w. au fr. que j'aurai l'occasion de citer à tout moment les ouvrages de grammaire française dont je parle p. 37-38. Je crains que ces citations ne paraissent à la fois désordonnées et inégales. J'aurais dû, autant que possible, me reporter constamment au même ouvrage de base. Mais j'ai étudié tous ces livres au fur et à mesure de leur publication ; et souvent, au lieu de m'astreindre à chercher la meilleure référence, je me suis contenté de celle que j'avais notée d'abord, pour peu qu'elle me semblât demeurer suffisante.

A tout moment, au cours de l'exposé, je comparerai la syntaxe de La Gleize avec celle de Liège. A l'occasion, j'appellerai aussi à témoigner le dialecte ardennais (celui d'Awenne [Ne 9]), les autres dialectes wallons, des langues romanes et germaniques ; mais ces rapprochements feront souvent l'objet de simples remarques, soit dans le texte, soit en bas de page.

Pour les notes statistiques qu'on trouvera notamment au début des chapitres, voy. ce que j'en ai dit p. 27.

**E. Les exemples. Orthographe wallonne.** — Pour étayer l'espèce de démonstration continue qui remplit ce livre, j'ai recueilli un grand nombre d'*exemples*. Je les ai pris sur le vif au cours d'observations qui s'échelonnent sur plus de quinze ans. Aujourd'hui, quand je les relis, j'y retrouve avec émotion la vie de mes proches, de ma famille, du village ; et j'y reconnais non seulement l'existence ordinaire et traditionnelle de nos campagnes, mais aussi les contre-coups des grands événements historiques qui ont agité le monde. Dans ses phrases wallonnes, cet ouvrage porte la marque du temps où il fut préparé.

Hélas ! les exemples patois pris sur le vif ont un défaut grave : ils sont souvent difficiles. Inspirés par une situation qu'on ignore, prononcés par des inconnus et arrachés au contexte, compliqués parfois dans leur construction et au surplus énoncés dans un idiome que l'on ne saurait comprendre sans effort, ils appelleraient souvent un commentaire. Mais on ne peut les commenter qu'exceptionnellement : le travail prendrait une longueur fastidieuse. Comme, malgré leur difficulté, les exemples authentiques sont les meilleurs, il importe donc de les choisir avec soin. Je les prends aussi simples que possible, pour que le lecteur les comprenne d'emblée en s'aidant seulement de leur traduction.

— La citation d'exemples patois pose, d'autre part, la question de la *graphie*. Si j'écrivais une étude de phonétique ou même de géographie linguistique, je ne manquerais pas d'imposer au patois une écriture phonétique rigoureuse. Mais fallait-il accroître encore, par une telle notation, la difficulté de mes exemples? Dans un ouvrage de syntaxe, il s'agit du sens plus que du son. Aussi ai-je cru pouvoir utiliser le système Feller, qui est une heureuse adaptation de l'orthographe française aux nécessités

phonétiques et aux soucis étymologiques, et qui est appliqué couramment dans les travaux de dialectologie wallonne. Très semblable à celle du français, cette « orthographe » est moins déroutante pour le public non spécialisé que les systèmes phonétiques les plus simples. Elle est même assez claire pour épargner parfois des traductions.

Une dernière difficulté qu'on rencontre dans la transcription des phrases wallonnes, c'est la *ponctuation*. Lorsqu'on note des phrases au vol, on ne saisit pas toujours l'importance exacte des pauses que l'on observe, et parfois l'on se demande si les signes de ponctuation usuels sont bien suffisants. Je m'en suis pourtant contenté ; il m'arrive seulement d'employer une virgule spéciale (,) pour indiquer un arrêt accidentel [1].

[1] Pour des précisions sur la graphie et la ponctuation, voy. p. 57-8.

# BIBLIOGRAPHIE

## Références et abréviations

La présente bibliographie donne en même temps les sources de documentation et les ouvrages consultés. Les renvois se font soit par une abréviation, soit par le nom de l'auteur, soit encore par le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage (ou une partie de ce titre). Sauf indication contraire, les chiffres compris dans le renvoi désignent le tome et la page.

Dans le tableau ci-dessous, les sources et les ouvrages sont groupés en catégories d'après leur nature. Cette répartition m'a paru préférable au classement alphabétique, qui eût dispersé sans raison les travaux relatifs à des objets identiques ou connexes. Mais on trouvera, p. 54, une « table alphabétique de la bibliographie » qui facilitera la recherche des références.

*Abréviations.* *Références.*

### I. Revues et collections

| | |
|---|---|
| AHL | Annuaire de la Commission communale d'Histoire de l'ancien Pays de Liège (Liège). |
| ASW | Annuaire de la Société (de Langue et) de Littérature wallonne(s) (Liège). |
| BSW | Bulletin de la même société. |
| BDW | Bulletin du Dictionnaire général de la Langue wallonne (Liège). |
| BTD | Bulletin de la Commission royale de toponymie et de dialectologie (Bruxelles). |
| DBR | Les dialectes belgo-romans (Bruxelles). |
| ND | Collection « Nos Dialectes » (Liège). |
| R | Romania. |
| ZRP | Zeitschrift für romanische Philologie. |
| ZFSL | Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur. |

## II. Ouvrages généraux


Ch. Bally. Linguistique générale et linguistique française. — 2e éd., Berne, Francke, 1944.

W. Havers. Handbuch der erklärenden Syntax. Ein Versuch zur Erforschung der Bedingungen und Triebkräfte in Syntax und Stilistik. — Heidelberg, Winter, 1921.

J. H. Schmalz. Syntax und Stilistik, dans Stolz-Schmalz, Lateinische Grammatik, 5e éd., Munich, 1928, p. 345-850; revu par J. B. Hofman.

ML — W. Meyer-Lübke. Grammaire des langues romanes. T. 3 : Syntaxe. — Trad. A. et G. Doutrepont, Paris, Welter, 1900.

E. Bourciez. Éléments de linguistique romane. — 4e éd., Paris, Klincksieck, 1946.

G. Rohlfs. Historische Grammatik der italienischen Sprache. — 2 vol. ; Berne, Francke, 1949.

FEW — W. von Wartburg. Französisches Etymologisches Wörterbuch.

REW — W. Meyer-Lübke. Romanisches Etymologisches Wörterbuch. — 3e éd.

Bloch-W. — O. Bloch et W. von Wartburg. Dictionnaire étymologique de la langue française. — 2e éd. ; Paris, Presses universitaires, 1950.

God. — Fr. Godefroy. Dictionnaire de l'ancienne langue française.

E. Huguet. Dictionnaire de la langue française du 16e siècle.

E. Littré. Dictionnaire de la langue française.

DG — A. Hatzfeld, A. Darmesteter et A. Thomas. Dictionnaire général de la langue française.

Lar. 20e — Larousse du XXe siècle.


## III. Enregistrements phonographiques


Dq. — Enregistrements du Laboratoire de phonétique expérimentale de l'Université de Liège : sept faces de disques pour le parler de Neuville-La Gleize (voy. ci-dessus p. 23 sv.) ; je les cite par un simple numéro d'ordre (de 1 à 7) ; — dix disques doubles, soit vingt faces, enregistrés par L. Warnant pour le parler hesbignon d'Oreye [W 13] (p. 26, n. 1) ; je les cite par un numéro d'ordre (de 1 à 10), suivi de la lettre *a* ou *b*, qui indique une des deux faces, et de la mention *Oreye*.

## IV. Documents géographiques

| | |
|---|---|
| ALF | Atlas linguistique de la France, de J. Gilliéron et E. Edmont. |
| ALW | Atlas linguistique de la Wallonie (en préparation). |
| EH | Enquête dialectologique de Jean Haust sur les parlers de la Belgique romane. Documents inédits. |
| EP | Versions wallonnes de la Parabole de l'Enfant prodigue. — BSW 7, 1863 [paru en 1864], p. 111-260. |

## V. Dictionnaires wallons.

| | |
|---|---|
| Grandg. | Ch. Grandgagnage. Dictionnaire étymologique de la langue wallonne. — 2 vol., 1847-1880. |
| Forir | H. Forir. Dictionnaire liégeois-français. — 2 vol. ; Liège, 1866-1875. |
| *Rimes* | J. Haust. Le dialecte wallon de Liège. 1re partie : Dictionnaire des rimes ou vocabulaire liégeois-français groupant les mots d'après la prononciation des finales. — Liège, Vaillant-Carmanne, 1927. |
| DL | — 2e partie : Dictionnaire liégeois. — Ib., id., 1933. |
| DFL | — 3e partie : Dictionnaire français-liégeois. Édité par É. Legros. — Ib., id., 1948. |
| DV | J. Wisimus. Dictionnaire populaire wallon-français en dialecte verviétois. — Verviers, Vinche, 1947. |
| DN | L. Pirsoul. Dictionnaire wallon-français. Dialecte de Namur — 2e éd., Namur, 1934. |
| DC | F. Deprêtre et R. Nopère. Petit dictionnaire du wallon du Centre. — La Louvière, 1942. |
| DA | J. Coppens. Dictionnaire aclot wallon-français. Parler populaire de Nivelles. — Nivelles, 1950. |
| Projet DW | Projet de dictionnaire général de la langue wallonne. — Liège, 1903-1904. |

## VI. Textes wallons

Les plus anciens textes en dialecte liégeois ont été publiés par J. Haust dans trois recueils portant le titre général « Le dialecte liégeois au XVIIe siècle » :

I. Les trois plus anciens textes (1620-1630). — Liège, Vaillant-Carmanne, 1921.

II. Quatre dialogues de paysans (1631-1636). — ND 9 ; ib., id., 1939.

III. Dix pièces de vers sur les femmes et le mariage. — ND 11 ; ib., id., 1941.

Pour citer les textes antérieurs au 19e s., j'emploie simplement une ou deux lettres capitales, *T.* le plus souvent (= Texte), avec une date. Voici, dans l'ordre chronologique, les abréviations et les références des œuvres citées, qui sont toutes publiées :

T. 1590 Chanson sur les femmes et le mariage. — P. p. J. HAUST, ND 11, I ; 36 vers.

T. 1620 Ode à Navæus. — P. p. J. HAUST, Le dial. liég. au XVIIe s., Les trois plus anc. textes, I ; 92 vers.

T. 1622 Sonnet contre un ministre protestant. — P. p. J. HAUST, ib., II.

T. 1623 Moralité. (Après 1623). — P. p. J. HAUST, ib., III ; 288 vers, mais une grande partie du texte est en français.

T. 1631 Complainte des paysans liégeois sur le ravagement des soldats, suivie d'une plaisante débauche. — P. p. J. HAUST, ND 9, I ; 306 vers.

T. 1632 Le Salazar liégeois. — Id., ND 9, II ; 170 vers.

T. 1636 Entre-jeux de paysans sur les discours de Jamin Brocquege, Stasquin son fils, Wéry Clabâ et un soldat françois. — Id., ND 9, III ; 274 vers, dont 15 en français.

D. 1636 La désolation des pauvres paysans liégeois. — Id., ND 9, IV ; 142 vers.

T. 1640 Discours de paysans sur le tremblement de terre et sur les lochets des filles d'au present. — Id., ND 11, II ; 162 vers.

T. 1641 Le chat volant de Verviers. Satire en dialecte verviétois de 1641. — P. p. J. FELLER, Verviers, Féguenne, 1910 (t. à p. du Bull. de la Soc. verv. d'arch. et d'hist., XI) ; 130 vers.

C. 1650 Chanson sur les jeunes filles. (Avant 1650). — P. p. J. HAUST, ND 11, III ; 104 vers.

T. 1650 *Pasquèye novèle.* (Avant 1650?). — Id., ND 11, IV ; 120 vers.

D. 1650 Dialogue entre Crantche-è-cwèr et un pauvre homme. (Avant 1650?). — Id., ND 11, V ; 54 vers.

H. 1675 Pamphlets politiques wallons du 17e s. (1675-1676). — P. p. G. HENNEN, avec transcription en orthographe moderne de J. FELLER, Verviers, Féguenne, 1913 ; sept pièces en vers octosyllabes ; 1244 vers.

D. 1675 Dialogue entre Pasquot et Robiet. — Pièce hutoise de 1675 p. p. F. TIHON et J. FELLER, Cercle hutois des sciences et beaux-arts, Annales 19 (1922), p. 158-201 ; 462 vers.

PP. 1675 Pasquille plaisante entre Piron et Pentcosse sur l'élection du nouveau abbé de Saint-Jacques en Liège le 24 mars 1675. — BSW $2^2$, 24-32 ; 194 vers.

T. 1677 Paskeïe entre Houbièt et Piron so les troubles del magistrature en 1677. — ASW 9 (1884), p. 135-148 ; 244 vers.

T. 1683 Une « paskeille » liégeoise de 1683 sur le siège de Vienne. — P. p. J. HAUST, DBR 1 (1937), 16-27 ; 282 vers.

P. 1688 Pasquilles wallonnes de Theux concernant l'affaire des pasteurs Jean Anseau et Jean de Fraipont (1675-1688). — P. p. J. FELLER, Verviers, Féguenne, 1930 (t. à p. du Bull. de la Soc. verv. d'arch. et d'hist. 23) ; deux pièces en vers, respectivement de 130 et 166 vers.

T. 1690 *Djâquelène èt Marôye.* — P. p. J. HAUST, ND 11, VII ; 114 vers.

E. 1700 *Lès-êwes di Tongue*, par le Chevalier LAMBERT DE RICKMANN. — BSW 21, 253-288 ; 589 vers.

R. 1700 *Rèplique al paskèye dès-êwes di Tongue* (anonyme). — Ib., 289-300 ; 284 vers.

P. 1700 *Pasquèye so l' caractére dès mâlès feumes.* — P. p. J. HAUST, ND 11, VIII ; 246 vers.

QC. 1700 *Pasqueille di Qwareme et Charneie.* — P. p. F. BAILLEUX, BSW 6 (1862), t. 2, 1-20 ; 284 vers.

T. 1716 Pasquille liégeoise de 1716 sur Jean-Gérard Depreit, né à Huy, Primus de Louvain. — P. p. J. HAUST, BD 14, (1925), 77-96 ; 172 vers.

T. 1732 *Paskèye critique èt calotène.* — BSW 1 (1856), 154 sv. ; 638 vers.

V. 1757 *Li voyèdje di Tchaufontaine.* Opéra-comique, par DE CARTIER, FABRY, DE HARLEZ et DE VIVARIO. — P. p. J. HAUST, Liège, 1924 ; 743 vers.

L. 1757 *Li Lîdjwès ègadjî.* Opéra comique par FABRY. — Éd. p. BAILLEUX, 1854 ; 287 vers.

F. 1757 *Li fièsse di Houte-s'i-ploût.* Opéra, par DE VIVARIO. — Éd. p. BAILLEUX, 1854 ; 512 vers.

H. 1758 *Les Hypocondes.* Opéra, par S. DE HARLEZ. — Éd. p. BAILLEUX, 1854 ; 1104 vers.

T. 1760 *Le Mayeur ruiné par sa charge* ou *Simon le Scrinî.* Comédie wallonne en 4 actes et en vers (dialecte de Verviers). — P. p. J. HAUST, ND 3, 1934 ; 1254 vers.

T. 1789 *Li Mâlignant.* Opéra-comique, par F.-M. HENAULT. — P. p. BAILLEUX, 1854.

R. 1789 ALBIN BODY. Recueil de chansons, épigrammes, etc., en wallon et en français, concernant la Révolution liégeoise de 1789. — BSW 19, 5-383.

A la liste des textes anciens, il faut ajouter les Noëls en patois, qui proviennent généralement du domaine liégeois, mais qui, malheureusement, ne sont pas datés :

Noëls — Les noëls wallons. Nouvelle édition enrichie de nombreux textes inédits établie à l'aide des notes d'Auguste Doutrepont par Maurice Delbouille. — Liège, 1938.

Parmi les textes dialectaux des 19e et 20e s., je citerai surtout les suivants, publiés par J. Haust dans la collection « Nos dialectes », et qui sont tous, sauf ceux du dernier volume, des œuvres dramatiques en dialecte liégeois ou des récits en patois d'Awenne :

Édouard Remouchamps. *Tâtî l' pèriquî*. Comédie-vaudeville en trois actes (1885. Dialecte de Liège) ; 5e éd. — ND 2, 1934.

Henri Simon. Quatre comédies liégeoises : *Li bleû-bîhe. Sètche, i bètche ! Li neûre poye. Janète.* — ND 5, 1936.

Joseph Calozet. *O payis dès sabotîs*. Nouvelle en dialecte d'Awenne. — 2e éd., ND 1, 1945.

— *Li brak'nî*. Id. — 2e éd., ND 6, 1944.

— *Pitit d' mon lès ma-tantes*. Id. — 2e éd., ND 7, 1938.

— *Li crawieûse agasse*. Nouvelle en dial. d'Awenne, suivie de trois contes. — 2e éd., ND 10, 1945.

Louis Henrard. *Lè bèdète d'à Colas*, suivi de *Après l'oradje*, poèmes inédits en dialecte de Perwez. — ND 12, 1949.

## VII. Textes modernes en français régional

*Grognards* — Lettres de grognards. Éd. par É. Fairon et H. Heuse. — Liège, 1936.

Marcel Remy. Les ceux de chez nous. — Douze contes ; Liège, 1916.

Aimé Quernol. Parmi les ouvrages de cet auteur, je citerai surtout : Toussaint de chez Dadite (1937) ; Babette (1939) ; Sabine (1945) ; Lisa (1950).

## VIII. Textes anciens en français régional

A. — Archives. Œuvres des cours de justice (greffes scabinaux) de Roanne (La Gleize), Francorchamps, Stoumont, Lierneux, etc. — Aux Archives de l'État, à Liège (sauf exception).

J. de Hemr. — Œuvres de Jacques de Hemricourt. P. p. C. de Borman, A. Bayot et É. Poncelet. — Acad. royale de Belgique, Commission royale d'histoire ; 1910-1931.

J. d'Outr. — Chronique de Jean d'Outremeuse. P. p. A. Borgnet et S. Bormans. — Id., 1864-1887.

J. de Stav. Chronique de Jean de Stavelot. P. p. A. Borgnet. — Id., 1861.

Rég. Régestes de la Cité de Liège (1103-1482). Éd. par É. Fairon, avec glossaires philologiques par J. Haust. — Tomes 1-4 ; Liège, Public. de la Commission communale de l'hist. de l'anc. pays de Liège, 1933-1939.

Paw. Le Paweilhar Giffou. Éd. par Albert Baguette. — Liège, id., 1940.

Médic. Médicinaire liégeois du 13e s. et médicinaire namurois du 15e (Ms. 815 et 2769 de Darmstadt). Éd. par J. Haust. — Bruxelles, Acad. roy. de langue et de litt. fr., 1941.

## IX. Sources wallonnes diverses

J. Feller, Toponymie de la commune de Jalhay. — Mémoires de la Comm. roy. de Topon. et de Dialectol. (section wallonne), n° 1 ; Liège, 1936.

J. Herbillon. Toponymie de la Hesbaye liégeoise. — Wetteren, De Meester, 1930 sv.

S. Bormans et A. Body. Glossaire roman-liégeois. — BSW 13 (1872), p. 91-212. [S'arrête au mot *avour* ; le reste de l'ouvrage est en manuscrit.]

Spots J. Dejardin et J. Defrecheux. Dictionnaire des spots ou proverbes wallons. — 2e éd., 2 vol., Liège, Vaillant-Carmanne, 1891-1892.

J. Haust. La houillerie liégeoise. Vocabulaire philologique et technologique de l'usage moderne dans le bassin de Seraing-Jemeppe-Flémalle. — Liège, Vaillant-Carmanne, 1926.

Étym. J. Haust. Étymologies wallonnes et françaises. — Ib., id., 1923.

LG L. Remacle. Le parler de La Gleize. — Bruxelles, 1937. — Le problème de l'ancien wallon. — Liège, 1948.

W. Marichal. Volkserzählgut und Volksglaube in der Gegend von Malmedy und Altsalm. — Würtzbourg, 1942.

Mél. Haust Mélanges de linguistique romane offerts à M. Jean Haust. — Liège, Vaillant-Carmanne, 1939.

## X. Morphologie wallonne

J. Bastin. Morphologie du parler de Faymonville (Waimes). — BSW 51 (1909), 321-396.

J. Niederländer. Die Mundart von Namur. — ZRP 24 (1900), 1-32, 251-309.

A. Grignard. Phonétique et morphologie de l'ouest-wallon. — BSW 50 (1909), 375-521.

Voyez aussi les grammaires wallonnes mentionnées ci-dessous.

## XI. Syntaxe wallonne

Parmi les travaux que j'ai analysés dans *Préliminaires à l'étude de la syntaxe wallonne*, DBR 6 (1947), 5 sv., et ici même p. 3-4, je citerai les suivants :

L. M[icheels]. Grammaire élémentaire liégeoise (française-wallonne). — Liège, Renard, 1863.

Delaite 1 — Julien Delaite. Essai de grammaire wallonne. Le verbe wallon. — Liège, Vaillant-Carmanne, 1892 ; extrait de BSW 19.

Delaite 2 — — Essai de grammaire wallonne. 2e partie : Articles, substantifs, adjectifs, pronoms et particules de la langue wallonne. — Liège, id., 1895.

Wilh. Weinmann. Beiträge zur Syntax des Wallonischen : Artikel und Pronomina. — Giessen, 1911.

Franz I — Arthur Franz. Studien zur Wallonischen Dialektsyntax. — ZFSL 40 (1912-1913), 222-265, et 43 (1915), 113-153.

Je citerai également les *Wallonismes* de Dory (voy. ci-dessous XIII) et les travaux suivants :

J. Feller. Rapport sur A. Charlier, *Étude comparative de la syntaxe wallonne et de la syntaxe française depuis le 17e s.*, mémoire inédit et perdu (voy. DBR 6, 7).

Jean Noiret. Étude syntaxique du Paweilhar Giffou [Voy. ci-dessus VIII, Paw.]. — Mémoire [inédit] de licence en philol. romane. Université de Liège, 1947.

J. Grauls. Uitstapjes naar het Walenland. — BTD 6-10 (1932-1936).

## XII. Syntaxe française

Adolf Tobler. Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik. — 5 vol., Leipzig, Hirzel, 1886-1912.

K. Sneyders de Vogel. Syntaxe historique du français. — 2e éd., Groningue, 1927.

Lucien Foulet. Petite syntaxe de l'ancien français. — 3e éd., Paris, Champion, 1930.

N — Kr. Nyrop. Grammaire historique de la langue française. — Particulièrement tomes 5 et 6 (Syntaxe) ; Copenhague, 1925-1930.

PL — Ferd. Brunot. La pensée et la langue. — 3e éd., Paris, Masson, 1936.

BB — F. Brunot et Ch. Bruneau. Précis de grammaire historique de la langue française. — 3e éd. ; Paris, Masson, 1949.

HLF — F. Brunot. Histoire de la langue française...

Eugen Lerch. Historische französische Syntax. — 3 vol. ; Leipzig, Reisland, 1925-1934.

S — Kr. Sandfeld. Syntaxe du français contemporain. — 3 vol., 1928-1943.

LB — G. et R. Le Bidois. Syntaxe du français moderne. Ses fondements historiques et psychologiques. — 2 vol. ; Paris, Picard, 1935-1938.

DP — J. Damourette et E. Pichon. Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française. — 7 volumes ; Paris, d'Artrey, 1923-1950.

Grev. — M. Grevisse. Le bon usage. Cours de grammaire française et de langage français. — 3e éd. ; Gembloux, Duculot, 1946.

## XIII. Syntaxe des patois gallo-romans

Franz II — A. Franz. Zur galloromanischen Syntax. — Supplementheft X der ZFSL ; Iéna et Leipzig, Gronau, 1920.

Alcius Ledieu. Petite grammaire du patois picard. — Paris, Welter, 1909.

A. Martin. Un patois lorrain. Sa grammaire. — Nancy, Thomas, 1939.

O. Bloch. Les parlers des Vosges méridionales. — Paris, Champion, 1917.

Gertrud Dobschall. Wortfügung im Patois von Bournois (Département du Doubs). — Diss., Heidelberg, 1901.

A. Duraffour. Description morphologique avec notes syntaxiques du parler franco-provençal de Vaux (Ain) en 1919-1931. — Grenoble, 1932.

Gunnar Ahlborn. Le patois de Ruffieu-en-Valromey (Ain). — Göteborg, 1946. P. 47-133 : La construction.

GPSR — Glossaire des patois de la Suisse romande.

J. Ronjat. Grammaire istorique des parlers provençaux

modernes. Tome III. 2e partie : Morphologie et formation des mots. 3e partie : Notes de syntaxe. — Montpellier, 1937.

PIAT. Grammaire générale populaire des dialectes occitaniens. Essai de syntaxe. — Revue des langues romanes 54 (1911), 230-313.

P.-J. ROUSSELOT. De vocabulorum congruentia in rustico Cellae-Fruini sermone. — Thèse ; Paris, Welter, 1892.

### XIV. Français régional de Belgique

CARPENTIER. Dictionnaire du bon langage. — 2e éd. ; Bruxelles, Parent, 1865 [?].

I. DORY. Wallonismes. — Liège, Vaillant-Carmanne, 1880 ; publié d'abord dans BSW 15, 77-387.

B. H. WIND. De quelques curiosités syntaxiques propres au français belge. — Neophilologus 31 (1947), 161-165.

J. HANSE. Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques. — Bruxelles, Baude, 1949.

### XV. Français populaire et avancé

H. FREI. La grammaire des fautes. — Paris, Geuthner, 1929.

H. BAUCHE. Le langage populaire. — 2e éd. ; Paris, Payot, 1946.

ELISE RICHTER. Die Entwicklung des neuesten Französischen. — Bielefeld-Leipzig, 1933.

J. SIEDE. Syntaktische Eigentümlichkeiten der Umgangssprache weniger gebildeter Pariser beobachtet in den Scènes populaires von Henri Monnier. — Diss. ; Berlin, 1885.

G. GOUGENHEIM. La langue populaire dans le premier quart du XIXe s. d'après le Petit Dictionnaire du Peuple de J. C. L. Desgranges (1821). — Paris, Les Belles Lettres, 1929.

**= Table alphabétique de la bibliographie.** — La présente table reprend simplement les abréviations ou les noms d'auteurs, en renvoyant aux paragraphes de la bibliographie précédente.

A. : VIII
AHL : I
AHLBORN : XIII
ALF : IV
ALW : IV
ASW : I
BALLY : II
BASTIN : X

Bauche : xv
BB (Brunot-Bruneau) : xii
BDW : i
Bloch, Parlers : xiii
Bloch-W. : ii
Bormans-Body : ix
Bourciez : ii
Brunot : xii
BSW : i
BTD : i
C. 1650 : vi
Calozet : vi
Carpentier : xiv
D. 1636... : vi
DA : v
DBR : i
DC : v
Delaite : xi
DFL : v
DG : ii
DL : v
DN : v
Dobschall : xii
Dory : xiv
DP (Damourette-Pichon) : xii
Dq. : iii
Duraffour : xiii
DV : v
E. 1700 : vi
EH : iv
EP : iv
Étym. : ix
F. 1757 : vi
Feller, Jalhay : ix
Feller, rapport Charlier : xi
FEW : ii
Forir : v
Foulet : xii
Franz, I : xi
Franz, II : xiii
Frei : xv
God. (Godefroy) : ii
Gougenheim : xv
GPSR : xiii
Grandg. (Grandgagnage) : v
Grauls : xi
Grev. (Grevisse) : xii
Grignard : x
Grognards : vii
H. 1675... : vi
Hanse : xiv
Haust, Houillerie : ix
Haust, Trois plus anc. textes : vi
Havers : ii
Henrard : vi
Herbillon : ix
HLF : xii
Huguet : ii
J. de Hemr. (Hemricourt) : viii
J. de Stav. (Stavelot) : viii
J. d'Outr. (Outremeuse) : viii
L. 1757 : vi
Lar. 20e : ii
LB (Le Bidois) : xii
Ledieu : xiii
Lerch : xii
LG : ix
Littré : ii
Marichal : ix
Martin : xiii
Médic. : viii
Mél. Haust : ix
ML (Meyer-Lübke) : ii
Micheels : xi
N : xii
ND : i, vi
Niederländer : x
Noëls : vi
Noiret : xi
Nyrop : xii
P. 1688... : vi
Paw. : viii
Piat : xiii
PL : xii
PP. 1675 : vi
Projet DW : v
QC. 1700 : vi
Quernol : vii
R : i
R. 1700... : vi
Rég. : viii
Remacle, Anc. w. : ix

REMOUCHAMPS : VI
REMY : VII
REW : II
RICHTER : XV
Rimes : V
ROHLFS : II
RONJAT : XIII
ROUSSELOT : XIII
S (SANDFELD) : XII
SCHMALZ : II
SIEDE : XV
SIMON : VI
SNEYDERS DE VOGEL : XII
Spots : IX
T. 1590... : VI
*Tâtî* : VI
TOBLER : XII
V. 1757 : VI
WARTBURG : II
WEINMANN : XI
WIND : XIV
ZFSL : I
ZRP : I

= **Abréviations.** — Les nombreuses abréviations que j'emploie sont généralement dans l'usage : on les interprétera sans peine. J'attire seulement l'attention sur les suivantes :

| | |
|---|---|
| arch. | archaïque |
| ard. | ardennais |
| arr. | arrondissement |
| B. R. | Belgique romane |
| b.-r. | belgo-roman |
| br. | brabançon |
| c. | complément |
| expr. | expression |
| fr.-lg. | français liégeois |
| Franc. | Francorchamps |
| gl. | gleizois, parler de La Gleize |
| hesb. | hesbignon, dialecte de la Hesbaye |
| hn. | hennuyer |
| La Gl. | La Gleize |
| ld. | lieu-dit |
| lg., liég. | liégeois |
| lx. | luxembourgeois |
| m. â. | moyen âge |
| malm. | malmédien |
| nm. | namurois |
| NL | nom de lieu |
| NP | nom de personne |
| s. | sujet |
| salm. | salmien, patois de la région de Vielsalm [B 4] |
| s.-e. | sous-entendu |
| v. | verbe |
| verv. | verviétois |
| w. | wallon |

## = Orthographe wallonne.

— En principe, dans la notation du dialecte, j'emploie le système Feller, tel qu'il est appliqué p. ex. dans le *Dictionnaire liégeois* de J. Haust. Je le modifie seulement sur quelques points que voici :

1° A la forme interrogative, au lieu de *s-s'*, dans les formes comme *veûs-s'* 'vois-tu', j'écris simplement *s'*: *veûs'*. Voir p. 199 sv.

2° Au lieu de *èst*, 3 sing. de *èsse* 'être', j'écris *è*.

3° J'écris simplement *-é*, *-i*, *-ou* sans *-e* les terminaisons participiales répondant au fr. *-ée*, *-ie*, *-ue* et au liég. *-êye*, *-èye*, *-owe* et les finales analogues : *valé* 'vallée', *fini* 'finie', *batou* 'battue'. Ces terminaisons et ces finales se prononcent en Ardenne liégeoise comme les formes masculines correspondantes ; on dit *finie* comme *fini* et *batoue* comme *batou* ; et l'addition de l'*e* étymologique risquerait de provoquer une mauvaise prononciation.

4° J'écris *à*, *là* et les composés de *là* (même *çoulà* 'cela') avec un accent, comme en fr., pour faciliter la compréhension des exemples.

— Je crois bon d'attirer l'attention sur le fait que, dans la graphie *i-*, *i* a la valeur de [y] : *dju li-a dit* = [ǧu ly a di] ; *çu z-i-è* (p. 254) = [su z y è].

— Il convient de remarquer aussi que, dans la notation *nn*, le premier *n* indique que la voyelle précédente est nasale : *miner* 'mener' = [miné.], mais *sinner* 'saigner' = [sẽ:né.] ; *bone* 'bonne' = [bòn], mais *ponne* 'peine' = [põ:n].

N. B. — Le gleizois possède deux variétés de *è* long : on dit généralement [ä:], c'est-à-dire un son intermédiaire entre *è* et *a* ; mais, dans certains hameaux, notamment à Neuville, dans les finales *-ièr* et *-wèr*, on prononce [è:] comme en français ; je néglige systématiquement cette nuance.

## = Notation phonétique.

La notation phonétique, employée subsidiairement et signalée par des crochets, est très simple et ne demande pas d'explication. La longueur des voyelles est indiquée par deux points (:) ; la demi-longueur, par un point (.). Pour des détails supplémentaires, voir *Les variations de l'*h *secondaire en Ardenne liégeoise*, Liège, 1944, p. 23-24.

## = Ponctuation et signes divers.

° Ce signe précède les mots et les phrases tirés des archives et des textes anciens en français régional.

† Ce signe précède des formes wallonnes anciennes reconstituées d'après les graphies des archives et des textes anciens en français régional.

* L'astérisque inférieur précède les exemples que j'ai forgés moi-même.

'...' Les guillemets simples entourent les traductions.

... Dans les exemples, les points de suspension ont leur valeur habituelle : ils indiquent que le locuteur lui-même a laissé la phrase inachevée.

-- Dans les exemples, notamment au début ou à la fin, les doubles tirets indiquent que j'ai supprimé moi-même une partie de la phrase comme inutile à l'explication. Dans la traduction des exemples, ils indiquent qu'un groupe de mots, assez clair par lui-même, n'est pas traduit.

, Cette virgule spéciale indique une pause accidentelle faite par le locuteur.

:: Dans les exemples, les deux points répétés indiquent un changement d'interlocuteur.

² Dans les références, un petit chiffre en indice marque l'édition.

[ ] Les crochets droits s'emploient notamment pour encadrer, dans le texte et dans les notes, des additions tardives faites en cours d'impression.

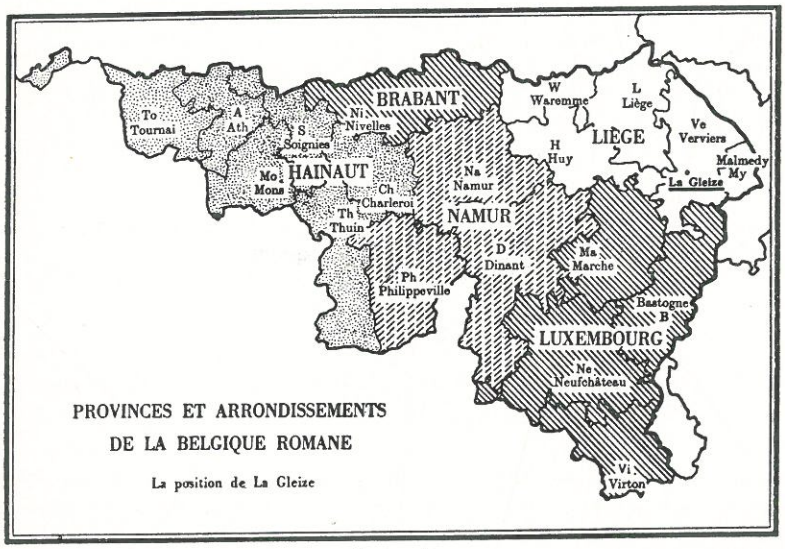
= **Localisation des faits belgo-romans.** — Pour localiser les faits dialectaux d'une façon *précise*, j'emploie les sigles établis par J.-M. Remouchamps dans son article sur la *Carte systématique de la Wallonie*, BTD 9 (1935), p. 211-270. Ces sigles comprennent d'abord une ou deux lettres, qui sont les initiales d'un chef-lieu d'arrondissement administratif (ou d'un canton : Malmedy), puis un chiffre, qui est le numéro d'ordre de la commune dans l'arrondissement (ou le canton).

Voici les sigles des arrondissements :

A = Ath
B = Bastogne
Ch = Charleroi
D = Dinant
H = Huy
L = Liège
Ma = Marche
Mo = Mons
My = Malmedy
Na = Namur
Ne = Neufchâteau
Ni = Nivelles
Ph = Philippeville
S = Soignies
Th = Thuin
To = Tournai
Ve = Verviers
Vi = Virton
W = Waremme

Pour localiser les faits dialectaux d'une façon *approximative* ou *générale*, j'emploie les noms des provinces : Hainaut, Brabant, Namur,

Liège, Luxembourg ou les qualificatifs qui correspondent à ces noms : hennuyer, brabançon, etc. (cf. abréviations, p. 56) ; ou encore des expressions comme *wallon*, *rouchi* (variété picarde du Hainaut, surtout de l'ouest), *gaumais* (arr. de Virton). Pour ces dernières qualifications, voir A. Maréchal, *La Wallonie et ses divisions linguistiques*, Enquêtes du Musée de la Vie wallonne, t. 1, Liège, 1926, p. 65-94.




Carte 2.

La *zone wallonne proprement dite* comprend les provinces de Liège et de Namur, l'est du Brabant, l'extrême est du Hainaut (région de Charleroi), et tout le Luxembourg, sauf l'arr. de Virton.

Remarques. — 1. Sauf indication contraire, les exemples actuels sont *gleizois* : ils proviennent généralement de Neuville, parfois d'un autre hameau de la commune de La Gleize.

2. Je me sers couramment des expressions *le wallon*, *en wallon*, *notre dialecte*, lorsqu'il s'agit de faits qui existent dans toute la zone wallonne ou, du moins, qui débordent largement la commune de La Gleize et l'Ardenne liégeoise. Mais pour les phénomènes propres à La Gleize (connus aussi, bien entendu, dans un certain rayon autour de La Gleize), je dis *le gleizois*, *en gleizois*, *notre patois*...

CHAPITRE I

# LES NOMS ET LES ARTICLES

## A. LES NOMS

**= L'usage des noms dans le discours.** — Dans le lexique du w. comme dans celui du fr., les noms constituent la classe de mots la plus nombreuse. Le vocabulaire d'un paysan de Hesbaye comprend env. 60 % de noms, càd. deux fois et demie autant que de verbes [1]. Tel est l'état de la langue ; mais, dans le domaine de la « parole », les choses se présentent autrement.

On en jugera par le tableau suivant, qui donne la statistique des principales espèces de mots et de leurs emplois dans nos enregistrements phonographiques (Dq.). (Noter que les espèces de mots sont classées d'après le nombre des emplois.)

| | Types | % | Emplois | % |
|---|---|---|---|---|
| *Nombre total* | *595* | | *3401* | |
| Pronoms | 42 | 7,04 | 719 | 21,14 |
| Verbes | 150 | 25,16 | 662 | 19,47 |
| Noms | 228 | 38,19 | 460 | 13,52 |
| Adverbes | 63 | 10,57 | 374 | 11,00 |
| Articles | 4 | 0,67 | 294 | 8,63 |
| Prépositions | 27 | 4,52 | 285 | 8,38 |
| Conjonctions de coord. | 4 | 0,67 | 200 | 5,88 |

[1] D'après des calculs, naturellement approximatifs, établis par L. Warnant, l'ensemble du lexique courant pratiqué par un paysan d'Oreye [Waremme 13] s'élève à env. 5200 mots ; parmi ces mots, il y a env. 3300 noms communs (63 %), 1300 verbes (25 %) et 320 qualificatifs (6 %), le reste étant constitué par toutes les autres classes de mots.

| | Types | % | Emplois | % |
|---|---|---|---|---|
| Conjonctions de sub. | 14 | 2,34 | 136 | 4,00 |
| Interjections | 11 | 1,84 | 117 | 3,44 |
| Adj. déterminatifs | 20 | 3,48 | 100 | 2,91 |
| Adj. qualificatifs | 34 | 5,71 | 56 | 1,64 |

Ainsi donc, sur les 595 mots du répertoire utilisé dans les disques gleizois, on compte 228 noms (38,19 %) pour 150 verbes (25,16 %) ; et d'autre part, sur les 340 [1] formes ou emplois des textes enregistrés, les substantifs n'en prennent que 460 (13,52 %), alors que les verbes s'en attribuent 662 (19,47 %) : la proportion est renversée. Comment s'explique une telle différence entre la structure de la langue et l'organisation du discours ?

En principe, toute proposition comprend un sujet et un verbe, et si le sujet était toujours un nom, le discours devrait contenir au moins autant de noms que de verbes. S'il n'en va pas ainsi, c'est qu'il existe des pronoms, notamment des personnels, et qu'il n'existe pas ou guère de « pro-verbes ». Dans la succession des phrases et des propositions, c'est le verbe surtout qui jalonne la marche, le développement de la pensée : c'est lui qui change, avec son complément d'objet et avec l'attribut. Le nom, au contraire, fonde la continuité de la pensée : le discours concerne tel sujet, où interviennent diverses choses ; ces choses demeurent présentes à l'esprit du locuteur ; mais si, la première fois, elles sont naturellement désignées par des noms, elles peuvent, dans la suite, ne plus l'être que par des pronoms [1].

Si l'on admettait que les pronoms sont des éléments nominaux (ce qu'on peut discuter), on pourrait effectuer un nouveau calcul qui révélerait un autre aspect des choses : dans Dq., les noms et les pronoms comptent ensemble 1179 formes, soit 34,66 %. On constaterait donc qu'en fait, dans le discours spontané, les éléments nominaux tiendraient presque deux fois autant de place que les éléments verbaux. Mais cela revient à dire — et nous l'avons déjà dit — que la continuité de la pensée repose sur le nom.

[1] Sur la fréquence des pronoms personnels dans le discours, voir p. 192-3.

= **Suffixes nominaux vivants. Dérivation et syntaxe.** — Bien que les dérivés formés d'un radical et d'un suffixe constituent en quelque façon des « syntagmes », il est certain que la suffixation intéresse avant tout l'histoire du vocabulaire. Nous lui accorderons pourtant ici quelque attention, car elle présente parfois, dans le dialecte, de curieuses modalités qui touchent à la syntaxe proprement dite.

En gl., quatre suffixes principaux servent à former des noms, les trois premiers sur des verbes, le dernier sur des qualificatifs. Ils méritent d'être appelés vivants, sans doute, parce qu'ils permettent de créer des mots nouveaux ; mais ils le méritent davantage quand on considère de près les circonstances de leur emploi. Il arrive, en effet, que la suffixation se fasse au moment où l'on parle, sur-le-champ, durant la formulation même, dès que la nécessité l'impose. Tout se passe alors comme si le suffixe se trouvait disponible dans le matériel linguistique du locuteur et pouvait, à l'instant voulu, s'ajouter à n'importe quel verbe ou à n'importe quel qualificatif : le procédé de dérivation existe dans la langue ; certains dérivés n'existent que dans la parole. Il se produit ainsi, on le verra par les ex. ci-dessous, de surprenantes créations ; mais tels de ces mots, qui répondent à un besoin d'expression momentané (*plorâye*, *foumihâye*...), appartiennent à peine au lexique dialectal ; ils ne sont pas fixés dans la conscience et dans la mémoire avec la même force que les mots ordinaires ; et si, quelques minutes auparavant, on avait interrogé sur leur existence celui-là même qui les prononce, il aurait peut-être affirmé qu'il ne les connaissait pas.

I. ***-èdje*** [ěč], comme son correspondant fr. *-age*, sert à former des noms indiquant une action (ou son produit, son résultat, etc.) [1] :

*ovrèdje* 'ouvrage', *passèdje* 'passage', *veûyèdje* 'action de veiller (un mort)', *tèhèdje* 'action, manière de tricoter ; tricot', *soyèdje* 'fauchage', *fènèdje* 'fanage', *tchèrihèdje* 'charriage' ; *il è vrêmint ignorant d'vins l'* SOGNÈDJE *du bièsses* 'dans le soin du bétail,

[1] Cf. K. BALDINGER, *Kollektivsuffixe und Kollektivbegriff*, Berlin, 1950, passim.

dans la façon de soigner le b.' ; *c'è toudi è-vôye dès* MINÈDJES *du digâ* 'c'est continuellement des « menages », càd. des charriages de purin'.

A vrai dire, ces premiers dérivés, que le DL signale tous, sont en général des mots authentiques, parfaitement fixés dans la conscience : dans *ovrèdje* et *passèdje*, la valeur de *-èdje* est même fort oblitérée. Mais voici d'autres formations, où, d'ordinaire, le suffixe paraît bien avoir été ajouté sur-le-champ et que le DL ignore presque tous :

*c'èsteût â fêt do* TÉLÈFONÈDJE 'c'était à propos du téléphonage'; *i s' pout ku ç' sèrè on* PLOVÈDJE, *mès i n'a nin l'êr du ploûre voultî* 'il se peut que ce sera un « pleuvage », càd. une longue période de pluie, mais il n'a pas l'air de pleuvoir volontiers' ; *i-gn-a do* PORMINÈDJE *à Francortchan* 'il y a du « promenage » à Franc., càd. on peut se promener autant qu'on le veut' ;

« *I fât k'on m'êde* », *di-st-i ; cwand ku dj' l'ô avou tos sès-*ÊDÈDJES, *parèt !...* '« Il faut qu'on m'aide », dit-il ; quand je l'entends avec tous ses « aidages », n'est-ce pas !...' (s.-e. je suis excédé) ;

*lu* HAPÈDJE *du crompîres* 'le vol de pommes de terre' (qui régnait en 1941) ; *ç'aveût stou bê avou leû-z-*ATCH'TÈDJE *du vatches* 'ç'avait été beau avec leur achat de vaches' ; *on riya à ci* F'ZÈDJE *du môrtuwêres-là* 'on rit à ce « faisage » de lettres mortuaires-là, à cette séance où l'on faisait les adresses des --' ;

*c'è-st-on drole avou si-*ALÈDJE *è bwès* '-- avec son « allage » dans le bois, càd. il est drôle de vouloir aller dans le bois comme ça' ; *il ont avou dès* TROVÈDJES *à r'dîre* 'ils ont eu des critiques, litt. des « trouvages à redire »' ; *c'è tot ci* TWÈDJE*-là an frôde ki brouye tot-à fêt* 'c'est tout cet abatage en fraude qui brouille tout' ;

*dju n'è va l' dîmègne ku l' tins dès vacances.* :: *i-gn-a d' l'*ÈNN'ALÈDJE *assez à Lîdje?* 'je ne m'en vais le dimanche que pendant les vacances. :: il y a de l'« en allage », càd. des distractions assez à Liège?'.

— On observera que, parmi ces noms en *-èdje*, tous formés sur des verbes, il en est qui rappellent un verbe d'une phrase précédente ou qui reprennent une expression d'une conversation

ou d'une réplique antérieure (*êdèdje, f'zèdje, ènn'alèdje*). On remarquera d'autre part que le verbe transposé garde son complément ; il en est ainsi lorsque le dérivé en *-èdje* est suivi de la prép. *du* et d'un c. d'objet : *haper lès crompîres* 'voler les pommes de terre' → *lu* HAPÈDJE *du c., fé lès môrtuwêres* → *lu* F'ZÈDJE *du m.* ; et le fait que le c. n'est pas actualisé par un article montre bien que le groupement résultant de la transposition forme bloc. Mais la persistance de la structure du groupement verbal est plus frappante quand il ne s'agit ni de la prép. *du* ni d'un c. d'objet, comme dans *alèdje è bwès, trovèdje à r'dîre, twèdje an frôde, ènn'alèdje* [1] : quoique le suffixe s'ajoute au verbe, on sent bien ici que c'est l'expression tout entière (*aler è bwès, trover à r'dîre...*) qui est transposée dans la classe des substantifs, et la suffixation apparaît véritablement comme « interne ». Le phénomène se rencontre dans d'autres langues, ainsi qu'on le verra ci-dessous à propos du suffixe *-eûr*.

La place de l'adv. démonstratif *là* dans les ex. donnés mérite aussi d'être relevée. Le groupement « dérivé en *-èdje* + compl. » formant une unité serrée, on comprend que *là* suive le c. dans *ci f'zèdje du môrtuwêres*-LÀ ; mais on est surpris de le trouver à l'intérieur de l'expression dans *ci twèdje*-LÀ *an frôde* [2]. Cf. p. 356.

II. ***-âye*** (du lat. -a l i a), lg. *-âhe* (= **-aise*, tiré de *-aison* : Feller BD 8, 65 sv.) [3], sert à former des mots qui indiquent

[1] Ex. ancien : 1583 °*sur* SOYAIGE *a planche* A. Roanne 36, 212 v°, w. †*soyèdje âs plantches*, d'après *soy âs p.* ; cf. ci-dessous p. 68-69.

[2] F. BRUNOT considère les noms d'action comme « une caractéristique du génie de notre langue », càd. du français. Le w. connaît aussi, on le voit, ces dérivés plus ou moins abstraits ; mais il n'abuse pas de leur emploi. Le fr. écrit les met partout (*après l'*AJUSTEMENT *du chapeau de ces dames* BRUNOT, PL 208) ; il s'en sert notamment comme d'un véritable procédé descritif (*des* HÉRISSEMENTS *de kiosques*, ib. 209).

[3] La répartition géographique de ce suffixe et de ses équivalents serait intéressante à étudier. D'après EH 267 « à la fenaison », on a *-âye* dans le sud des arr. de Huy, Liège et Verviers, dans la région de Malmedy et les arr. de Marche et de Bastogne. *-âhe, -âhe* règne aux environs de Liège, ainsi que dans la région de Spa [Ve 32, 34...], immédiatement au nord de La Gleize. En verv. et en hesb., on a une variante *-âve, -âve*. On trouve aussi de-ci de-là *-hon*, litt. *-aison*. Cf. HAUST, *Rimes* 12-14, DFL *fenaison, semailles*, etc. — Pour *-âye*, FELLER, BD 8, 89, présente une autre étymologie : altération de *-âhe*, qui est encore le type liégeois, d'après un

généralement une action ou une activité multiple, collective ou répétée [1]. Ces mots peuvent être répartis en deux catégories selon qu'ils désignent :

1° une activité saisonnière (ou même une saison) : *lu fènâye* 'la fenaison', *lu sèmâye* 'la semaison, les semailles', *lu rayâye* (*âs crompîres*) 'l'arrachage des pommes de terre', *lu tindâye* '(l'époque de) la tenderie aux grives', etc. ; cp. fr. *semailles*, et aussi le type *fiançailles* ;

2° une action quelconque, mais collective encore ou répétée : *i-gn-a avou one* BRÈYÂYE *du l' nut' duvins lès vatches* 'il y a eu une « beuglerie » la nuit dans les vaches', de *brêre* ; *è-st-èle fini, leû* MÂL-ACWÈRDÂYE? 'est-elle finie, leur dispute?', de *su mâl-acwèrder* 'se disputer' ; *kéne* PLORÂYE *ku c'èsteût à cist-ètèremint-là !* 'quels « pleurements » c'était à cet enterrement-là !' ; *c'èsteût one* CORÂYE 'c'étaient des allées et venues incessantes', de *couri* 'courir' ; *c'èsteût one* TCHANTÂYE, *one* HAH'LÂYE, *one* DJÊF'TÂYE, de *tchanter* 'chanter', *hah'ler* 'rire aux éclats', *djêf'ter* 'papoter' ; *ç'oûhe sutou one bèle* TCHÈRIHÂYE ! 'c'eût été un beau charriage, de belles allées et venues de chariots !' ; *ç'a stou one bèle* FOUMIHÂYE *volà !* 'ç'a été une belle « fumerie » ici !' (le poêle a beaucoup fumé).

— Si, au point de vue sémantique, les deux séries sont proches l'une de l'autre et même ne doivent pas être distinguées, elles n'ont dans l'usage ni la même vitalité, ni la même sphère d'emploi.

Les dérivés relatifs aux saisons paraissent diminuer en nombre : l'essartage ayant disparu, on ne dit plus guère *sârtâye* 'saison de l'essartage', et par suite des transformations de la vie agricole ou de l'exploitation forestière, on dira de moins

parallélisme lg. *maladèye* 'maladie' / ard. *maladîhe* ; mais l'alternance lg. *-îye* / ard. *-îhe* manque de fermeté. Rien n'empêche de revenir à -a l i a, quoique ce suffixe donne souvent *-aye* avec *a* bref (*canaye, racaye...*) ; la longueur de l'*a* ne fait pas difficulté : h a g a → *haye* et *hâye* ; -a c e u → *-asse* (*bonasse*) et *-âsse* (*lavâsse*) ; voy. au surplus la coïncidence entre le w. *sèmâye* (au sg.) et le fr. *semailles* (au pl.). Cependant, la solution que je propose ci-dessus n'est ni assez nette ni assez sûre pour que le problème ne mérite pas d'être repris dans son ensemble.

[1] Cf. K. BALDINGER, *o. c.*, passim.

en moins *sèmâye* 'semaison', *rayâye* 'arrachage des pommes de terre', *pèlâye* 'écorçage des chênes' ; l'écorçage, l'arrachage, et même les semailles, ne se faisant plus, ne pourront plus caractériser des périodes de l'année.

En revanche, le suff. *-âye* sert toujours, et de la façon la plus vivante, lorsqu'il s'agit de marquer l'intensité de l'action ; mais, comme il va de soi, les dérivés ont souvent, dans ce cas, une existence purement occasionnelle ou momentanée. C'est ainsi que les dictionnaires liégeois de Haust (notamment *Rimes* 12-14), qui contiennent pourtant beaucoup de noms en *-âhe*, ignorent les correspondants de plusieurs des nôtres en *-âye* (*foumihâye, tchantâye, plorâye, tchèrihâye...*).

Les dérivés en *-âye* qui désignent une action intense sont très expressifs. Tandis que les mots de la première série s'emploient volontiers dans des groupements temporels (*è l' fènâye* 'pendant la fenaison', *à l' rayâye* 'à l'arrachage, à l'époque de l'a.', etc.), ceux de la seconde viennent en général dans la séquence suspensive « c'est *une*, il y a *une* + dér. en *-âye* » ; et dans cette séquence, à laquelle l'indéfini « un » (p. 112) et parfois aussi le qualificatif « belle » donnent une valeur superlative, le nom d'action en *-âye*, placé en fin de groupe, avec son sens lourd et sa forme sonore, peut prendre une force maximum. Au surplus, le dér. en *-âye* tient souvent de son radical même ou des sentiments du locuteur une nuance nettement péjorative.

Le caractère expressif et descriptif des noms en *-âye* s'accuse aussi quand on les compare aux noms en *-èdje* : *lu soyèdje*, p. ex., c'est le fauchage, l'action de faucher, tout simplement ; *lu soyâye*, dans *à l' soyâye*, c'est la fauchaison, occupation générale des paysans au mois de juin, mais sans aucune nuance affective ; *lu soyâye*, dans *c'èsteût one soyâye avâ Cokêmont !* 'c'était une « faucherie » par tout *Cokêmont* (ld.) !', c'est une séance collective de fauchage, un nombre inaccoutumé de gens en train de faucher dans la campagne ; — de même, *l'alèdje âs frambâhes*, c'est l'action d'aller cueillir des myrtilles, sans plus, tandis que *one alâye âs frambâhes* décrit toute une collection de gens qui se hâtent vers le bois [1].

[1] Pour des formes anciennes de *-âye*, voy. LG 308-9, attestations au

III. ***-eûr, -(e)rèsse,*** lg. *-eû, -(e)rèsse,* s'ajoute au verbe, comme le fr. *-eur, -euse,* pour désigner celui ou celle qui fait l'action, mais qui la fait fréquemment, habituellement, d'une façon quasi professionnelle (ou encore pour désigner des instruments, des machines, cf. p. 69, n. 1) :

*minteûr, mint'rèsse* 'menteur, menteuse' ; *on bon* ROTEÛR 'un bon marcheur', *one boune* ROT'RÈSSE 'une bonne marcheuse' ; *one boune* PONRÈSSE 'une bonne pondeuse' ; *one boune* DINRÈSSE [1] 'une bonne donneuse, càd. une vache qui donne beaucoup de lait' ; *c'è-st-one* ALOWERÈSSE *!* 'c'est une dépensière !' ; *dès* MOÛRÈSSES *du cafè* 'des mouleuses de café, càd. des femmes qui se déhanchent fort en marchant' ; *dès-*ALEÛRS *âs frambâhes* 'litt. des *alleurs aux myrtilles, càd. des cueilleurs de m.' ; *on* SOYEÛR

16e s. de *prandjelâye* 'endroit où le troupeau fait la sieste', dér. qui ne subsiste plus guère qu'en toponymie. Ajouter : 1628 °*en la* CHARWAYE *de regon* A. Roanne 37, 114 v° 'au charruage du seigle', w. †*è l' tchèrwâye dè r'gon.* — Le correspondant liégeois *-âhe,* litt. *-aise, -aison* apparaît beaucoup plus tôt : un ld. †*curâhe* 'endroit où l'on mettait le linge sur l'herbe' existait dès 1257 (°*Curais,* cité par HAUST, AHL 2, 159).

Dans *prandjelâye* 'endroit...' comme dans †*curâhe,* le suff. a un sens particulier. On le trouve encore avec une autre valeur dans gl. *mawerâye* et *tchèrdjâye,* termes figés dans les locutions suivantes : *vuni à mawerâye* 'arriver à maturité', *miner dès bwès à tchèrdjâye* 'mener, traîner des bois à chargement, càd. jusqu'à un endroit propice à leur chargement sur un véhicule' (*on lès mine à tch., i sont à tch.*).

BASTIN, BSW 51, 359, signale à Faymonville un usage étonnant, inconnu à La Gl., du substantif verbal en *-âye* : « après l'expression *vœni à* (venir ou arriver à), [ce substantif] remplace l'infinitif et [...], dans ce cas, il peut même avoir un complément direct : *i n' vév nén à djowâye sé rwè,* il n'eut pas l'occasion, la possibilité de jouer son roi ; *i n' vinrè nén à d'bitâye tote sé martchandîhe,* il n'arrivera pas à débiter toute sa marchandise. » Sans doute cette tournure étrange résulte-t-elle d'une contamination : type *vuni à mawerâye* 'venir à maturité, càd. arriver à mûrir' + construction infinitive avec c. d'objet *djower su rwè* 'jouer son roi'...

[1] Le masc. de *dinrèsse* serait *duneûr* (*on d'neûr*) 'donneur', qui se rattache plus clairement au verbe *d(u)ner* 'donner'. Sans doute *dinrèsse* remonte-t-il à *dèn'rèsse,* même sens, qui existe à Malmedy (voy. *dju dène* 'je donne' et le futur *dinrè* 'donnerai' < **dèn'rè*). Cp. *ponrèsse* 'pondeuse' (malm. *pon'rèsse*), qui rappelle aussi le futur *ponrè* 'pondra', en même temps que l'inf. *ponre* 'pondre'. Un cas semblable d'alternance se présenterait avec le v. *fé* 'faire' : *on f'zeû d' ramons* 'un faiseur de balais' a le même radical que *nos f'zans* 'nous faisons', *tot f'zant* 'en faisant', etc., mais **one f'rèsse du bièstrèyes* 'une faiseuse de bêtises' a le même que *dju f'rè* 'je ferai'.

*âs plantches* 'un scieur aux planches, càd. un sc. de long' ; etc. Pour le lg., cf. *Rimes* 157 *-eû* et 123 *-èsse*.

Le suffixe est vivant et productif. Voici quelques ex. des créations momentanées qu'il permet :

*dju n'ême nin cès* CULTIVEÛRS-LÀ *èt cès* LOWEÛRS *bon martchî* 'je n'aime pas ces gens qui cultivent (au lieu d'avoir des pâtures) et ces gens qui louent bon marché' (phrase très affective) ; -- *one du cès* SOFÈLERÈSSES-*là* 'une de ces souffleuses-là' (il s'agit de machines servant à décharger le foin) [1].

Ici encore, tout comme pour le suff. *-èdje*, on observe que parfois la transposition du verbe en substantif laisse intacte la construction du régime : *aler âs frambâhes* 'aller aux myrtilles' → *dès* ALEÛRS *âs f.* ; *soy âs planches* 'scier aux planches' → *on* SOYEÛR *âs p.* ; *lower bon martchî* 'louer bon marché' → *cès* LOWEÛRS *bon martchî*. Cp. lg. *ine* HOÛT'RÈSSE *âs-ouh* DL 334 'une écouteuse aux portes', fr. *les causeurs à voix basse* (cité Richter 52) et lat. *orator justa* 'un homme qui dit des choses justes' (cité Sechehaye, *Essai sur la struct. log. de la phrase* 168).

IV. ***-sté, -suté*** (lg. *-sté, -isté*), équivalent du fr. *-(e)té*, s'ajoute à des qualificatifs pour former des noms abstraits indiquant la qualité. Comme l'a montré M. Piron (Mél. Haust 303-4), ce suffixe est un élargissement de *-té*, lat. -i t a t e (*bonté, fîrté* 'fierté'). Sans doute remonte-t-il à des mots comme *fâsseté* 'fausseté', *mâvasté* 'litt. *mauvaiseté', *mètchanceté* (emprunt du fr.?), où *-té* est précédé dans la prononciation d'un [s] d'origine diverse ; il aura été extrait de ces dérivés par un découpage

[1] Quoiqu'il s'agisse d'un nom d'instrument, il ne peut être question, je crois, de reconnaître dans *sofèlerèsse* le suff. -a r i c i a étudié par A. THOMAS, J. FELLER et J. HAUST (cf. *Étym.* 307 sv.). Comme le fr., le w. forme aujourd'hui des noms d'instruments avec le suff. désignant normalement l'auteur de l'action : w. *-eûr, -rèsse* = fr. *-eur, -euse* ; voy., pour le masc., fr. *broyeur*, w. *broyeûr*, et pour le fém., fr. *faucheuse, faneuse*, etc. Tandis que le lg. confond *-eû* = fr. *-eur* et *-eû* = fr. *oir* (*sèmeû* = 'semeur' et 'semoir'), le gl. distingue *-eûr* = fr. *-eur* et *-eû* = fr. *-oir* (*sèmeûr* 'semeur', mais *sèmeû* 'semoir'). Cependant, notre patois abrège *-eûr* en *-eû* devant deux consonnes dans *tèyeû d'pîres* 'tailleur de pierres', *cutchèsseû d'macrales* 'chasseur de sorcières, exorciste', etc.

[Le w. *broyeûr* a p.-ê. subi l'infl. du fr. *broyeur*. Autre ex. masc. : *tindeûr* 'couteau de tendeur aux grives' LG 167, homonyme de *tindeûr* 'tendeur' ; **tendoir* serait normalement **tindeû*.]

arbitraire : *fâsseté=fâ—sté, mètchanceté=mètchan—sté*. C'est par le même procédé que le fr. pop. a créé, en partant de *méchanceté*, les pittoresques *cochonceté* et *friponceté* (Frei 269).

Le w. *-sté* date du m. â. Dans le Poème moral déjà, aux env. de 1200, on trouve *°laidesteit* (vers 2945, 2712) 'laideur, action laide' ; et au début du 15e s., chez J. de Stav., *°malvasteis* (w. *mâvasté*), *°amisteis* (p. 111) 'amitiés' (pour *s*, qui est courant dans les représentants g.-r. de *amicitas, a. fr. *amistié*, etc., et qu'on trouve aussi dans w. *amistâve* 'affectueux', voy. FEW 1, 88), *°abainsteit* (p. 60-1) 'fait d'être aubain, bannissement' (p.-ê. mauvaise lecture pour *°abanis-* : cp. 1420 *°albanisteit*, 1424 *°aulbanisté* Rég. 3, 437). A cause de l'ancienneté même de ces ex., il est difficile de dire sur quels mots précis repose notre *-sté* : serait-ce **mauvaiseté* qui aurait fourni la base première du découpage?

Les suff. *-èdje*, *-âye*, *-eûr* et même *-rèsse* s'attachaient sans difficulté à la dernière consonne du radical verbal ; mais *-sté*, qui commence par deux consonnes, se souderait malaisément aux qualificatifs terminés par une consonne s'il ne prenait alors une forme particulière. Tandis qu'il est *-sté* après une finale vocalique (*arèdjisté*, *malinsté*, *°abainsteit*), il s'allonge, après une finale consonantique, en *-suté*, lg. *-isté* (*neûrsuté*, *°albanisteit*), avec une voyelle atone *u* ou *i* qui empêche la succession de trois consonnes.

Ex. : *dòrsuté* 'dureté', *clérsuté* 'clarté', *neûrsuté* 'noirceur', *tchîrsuté* 'cherté', *sòrsuté* 'acidité', *lèdjîrsuté* 'légèreté', *tinr'suté* 'tendreté', *mêg'suté* [ks] 'maigreur', *malinsté* (cp. lg. *malisté* Forir 2, 255) 'malice, intelligence', *arèdjisté* 'rage', *flâw'suté* 'faiblesse', *naw'suté* 'paresse', *prôp'suté* 'propreté', *abèy'suté* 'rapidité', *mâssîr'suté* 'malpropreté', *sâvadj'suté* [čs] 'sauvagerie', *hèyâv'suté* [fs] ou *mâ-toûrnésté* 'caractère de celui qui est grincheux, bougon'.

Ex. d'emplois : *c'è l'* MÈTCHANCETÉ *ki li fêt fé çoulà* 'c'est la m. qui lui fait faire ça' ; *i n'a noule* MALINSTÉ *è cwêr* 'il n'a pas de malice, pas de finesse (dans le corps)' : *kéle* MÂVASTÉ *k'il a fêt !* 'quel mauvais temps il a fait !' ; *il a fêt one* MÂVASTÉ *du l' nut' !...* 'il a fait un mauvais temps cette nuit !...' ; *lu pan è d'one* DÒRSUTÉ !... 'le pain est d'une dureté !...' ; *il è d'one* NAW'SUTÉ,

-- *d'one* FLÂW'SUTÉ, -- *d'one* MÂ-TOÛRNÉSTÉ !... 'il est d'une paresse, -- d'une faiblesse, -- d'une mauvaise humeur !...' (toujours exclamatif, avec suspension).

— Malgré la vogue de *-sté*, il subsiste des dérivés en *-té* ; mais on remarque entre les doublets des différences de sens ou d'emploi. On dit *i n'a noule* FÎRTÉ 'il n'a pas de fierté', mais *il è d'one* FÎRSUTÉ *!...* 'il est d'une fierté, d'une élégance !...' ; *clârté* signifie 'lumière', mais on dit *lès foûres sont d'one bèle* CLÉRSUTÉ 'les foins sont vraiment peu drus' ; de même, *dès mâssîrtés* 'des saletés', mais *i fêt one mâssîr'suté !...* 'il règne une malpropreté !...' ; *lu prôpruté*, mais *èlle è d'one prôp'suté !...*

D'ordinaire, ainsi que l'ont montré les ex., les dérivés en *-sté* apparaissent dans une phrase exclamative du type « être d'une + nom abstrait de qualité », où l'article indéfini s'accompagne d'une suspension de sens (p. 112). On dirait qu'ils prennent naissance dans ce groupement fortement affectif ; en tout cas, ils ne s'emploient guère en dehors : si, à la rigueur, **lu dòrsuté do pan* peut être dit en patois, *lu clérsuté dès foûres* me semble être une expression étrangère au wallon parlé [1]. Ainsi donc, dans notre dialecte, la création et l'emploi des noms abstraits en *-sté*, comme ceux des noms d'action en *-âye*, paraissent liés à une tournure expressive.

Quoique le w. crée et emploie pas mal de noms en *-sté*, on évitera de relever pour lui-même ce penchant inattendu d'une langue populaire pour les mots abstraits (cf. p. 65, n. 2). Le patois recourt volontiers à ces mots, sans doute, mais dans des cas bien déterminés ; et, s'il le fait, ce n'est pas qu'il tende à l'abstraction proprement dite, c'est qu'il trouve dans un certain usage de ces termes le moyen d'exprimer avec force un sentiment suscité d'ordinaire par des réalités matérielles ou des faits concrets.

**= Le genre des noms** [2]. — « C'est l'article, a-t-on dit, ou l'article surtout, qui est en français le mainteneur du genre »

[1] L'expression opposée *one supèheûr du foûre* 'une épaisseur de foin' se dit fort bien, mais avec une valeur spéciale ; cf. p. 81.

[2] Pour la morphologie du nom, et particulièrement pour le genre, voir BASTIN, BSW 51, 323-7. Pour le lg., voir DELAITE, 2, 22-5.

(LB 1, 38). Or, en w., l'art. défini n'est pas seulement unifié au pluriel, comme en fr., mais encore au singulier : *lu mére* 'la mère' comme *lu pére* 'le père'. Et cependant, la notion du genre persiste fermement.

Sans doute, en gl. comme dans la plupart des patois belgo-romans, l'art. a la même forme aux deux genres, et il en est de même des possessifs (*mu mame* 'ma mère' comme *mu papa* 'mon père') [1], et aussi des numéraux cardinaux (*treûs bièsses* 'trois bêtes' comme *treûs pas* 'trois pas'). Mais il reste assez de cas où le féminin se marque dans la forme phonétique du nom ou des mots qui se rapportent au nom pour que la notion même du genre demeure bien vivace dans la conscience [2].

L'art. défini singulier lui-même laisse parfois transparaître le féminin, notamment après les prép. « à », « de », « en » : Â *pére* 'au père' ⟷ À *l' mére* 'à la mère' ; DO *tins* 'du temps' ⟷ DU L' *plèce* 'de la place' ; È *bwès* 'dans le bois' ⟷ È L' *fagne* 'dans la fagne'. Il en est de même de l'art. indéfini « un » : ON [õ] *pére* ⟷ ONE [òn] *mére* ; mais [òn] dans ON-*âbe* 'un arbre'

[1] Les formes féminines en *-a* n'existent en B. R. que dans le sud de l'arr. de Bastogne et dans les arr. de Neufchâteau et de Virton : voy. ALW, tome 2, et ALF 224 « chauffer *la* chambre », 548 « *ma* femme » ; le gaum. dit p. ex. *èl ta* 'le temps' et *la jambe*. Voy. aussi REMACLE, *Anc. w.*, chap. I, § 51.

[2] D'après J. GILLIÉRON, *Pathol. et thérap. verbales*, I, Neuveville, 1915, p. 17, « l'évolution de l'art. fém. *la* à *le* a été pour la langue de l'extrême nord de la France la cause directe d'une catastrophe linguistique que l'on peut comparer, par son importance, à celle qu'à produite en fr. la disparition des formes du cas-sujet ». Repris notamment par A. DAUZAT, *La géogr. linguist.*, Paris, 1948, p. 102 sv. De la « catastrophe » dont parle Gilliéron, les conséquences n'apparaissent pas en Wallonie. On n'y constate pas, en tout cas, la première d'entre elles, « l'ébranlement du genre des substantifs » (*Path...*, ib.). On n'observe en gl. que de menus fléchissements de genre comme les suivants : emploi du fém. *kénès* 'quelles' au lieu de *kés* 'quels', p. 143 ; substitution du fém. « mienne » à « mien », p. 336. Et jusqu'à quel point sont-ce là des fléchissements du « genre » lui-même? Je me demande même s'il faut considérer comme plus significatif ce fait curieux, mais étroitement localisé, la concurrence que font, dans l'est du Brabant w., les féminins *al* 'à la', *dèl* 'de la', *èl* 'en la' aux masculins *au*, *dè*, *è* : *djouwer* AL *tchèt* ou AU *tchèt* 'jouer au chat', etc. (ND 12, 14).

Du reste, ainsi qu'on le verra ci-dessus, la prétendue « neutralisation de l'article », même de l'art. défini, demeure partielle.

comme dans ONE *pîre* 'une pierre'. De plus, le qualificatif, qui s'accorde régulièrement avec le nom, a souvent, comme en fr., une forme différente pour les deux genres : *grand* ⟷ *grande*, *bon* ⟷ *boune*, etc. ; l'adj. fém. plur. placé devant le nom a même une terminaison caractéristique, *-ès* (p. 140) : *dès* RODJES *deûts* 'des doigts rouges', mais *dès* ROTCHÈS *fleûrs* 'des fleurs r.'. Enfin, comme en fr. encore, beaucoup de pronoms, qui représentent le nom ou qui remplissent la même fonction que lui, trahissent souvent aussi le genre : *il* [il] *oûvère* 'il travaille' ⟷ *ille* [ill] ou *èlle* [èll] *oûvère* 'elle t.' ; *ci-là* 'celui-là' ⟷ *cisselàle* 'celle-là', etc. ; cependant, *zèls* = 'eux' et 'elles', *lu mîne* = 'le mien' et 'la mienne', etc. [cf. p. 72, n. 2] [1].

— Telle est la situation dans les patois belgo-romans en général [2] : somme toute, à part le fait que « la » se confond avec « le », elle ressemble fort à celle qui règne en fr. Mais le gl. possède, en commun avec les parlers de l'Ardenne liég., un trait qui l'apparente au fr. d'une façon particulière, plus que le w. de Liège notamment : les participes passés en *-é*, *-i*, *-ou* et les qualificatifs à finale analogue ont, aux deux nombres, la même forme au fém. qu'au masc. [3], et ils ne prennent donc pas devant le nom, au fém. plur., la finale caractéristique *-ès* (cf. p. 142). Ex. : *one gâté poume* 'une pomme gâtée', *one pûri crompîre* 'une pomme de

[1] En tenant compte des noms propres, qui le plus souvent n'ont pas d'art., on peut dire que, dans Dq., le genre du nom n'est marqué par l'art. ou par un mot accompagnant le nom que dans un cas sur quatre environ. Dans deux cas sur quatre, le nom est accompagné d'un art. ou d'un adj. qui peut indiquer les deux genres ; et dans les autres cas, le nom est seul. Mais, au total, je ne crois pas qu'on hésiterait vraiment sur le genre d'aucun nom.

[2] Rappelons seulement la particularité signalée p. 72, à la fin de la note 2, et la zone luxembourgeoise de *la*, *ma*..., indiquée ib., note 1.

[3] Cette uniformisation occupe en Ard. liég. une zone dont les points extrêmes sont approximativement Jalhay [Ve 32], Polleur [Ve 31], Stoumont [Ve 38], Lierneux [Ve 47], Bihain [B 6] et Houffalize [B 15], et qui comprend donc les régions de Spa, Stavelot, Malmedy et Vielsalm. Mais le phénomène se retrouve ailleurs en Belgique romane, notamment dans l'ouest du Hainaut et le sud du Luxembourg : ALW 1, cartes 2 ANNÉE et 72 PERDUE. Il revêt naturellement, selon les régions, des modalités différentes ; à Sart et à Jalhay [Ve 32 et 34], p. ex., les qualif. uniformes antéposés au nom prennent *-ès* au fém. pl. : *dès poûri-*ÈS *crô*$^{n}$*pîres* (cf. p. 142).

terre pourrie', *one findou plantche* 'une planche fendue' ; pl. *dès gâtés poumes, dès pûris crompîres, dès findous plantches* ; le lg. dit *gâtêye, poûrèye, findowe*, avec *-ès* au plur. On sait qu'en fr. actuel, dans l'usage courant, les finales correspondantes *-ée, -ie, -ue* se prononcent comme si elles n'avaient pas d'*-e* (d'après Martinon, *Comment on prononce le fr.*, p. 56) [1].

= **Le nombre des noms.** — Comme la notion du genre, celle du nombre demeure parfaitement nette. Ce n'est pas que le nom lui-même la trahisse dans sa forme ; il est phonétiquement identique au singulier et au pluriel [2] : *on mâ* [ma:] 'un mal', *dès mâs* [ma:] 'des maux' ; et l'on ne fait jamais aucune liaison entre un nom au plur. et le mot suivant. Ce qui révèle le nombre, c'est l'accord qui s'établit, comme en fr., avec l'article, le qualificatif et le déterminatif qui accompagnent le nom, avec les pronoms qui le représentent, et surtout avec le verbe dont il est le sujet, la 3 sing. et la 3 plur. ayant toujours une terminaison différente, contrairement à ce qu'on observe souvent en fr. Ex. : *dès* BÈLÈS *bièsses* 'de belles bêtes' ⟷ *one* BÈLE *bièsse* 'une belle b.' ; *deûs* GROS-*âbes* [gròz a:p] 'deux gros arbres' ⟷ *on* GROS *âbe* [grò a:p] 'un g. a.' ; *lès-oûhês* TCHANTÈT 'les oiseaux chantent' ⟷ *l'oûhê* TCHANTE 'l'oiseau chante'...

REMARQUE. — Le pluriel s'emploie comme en fr. Cependant, lors-

[1] Deux noms monosyllabiques du type étudié ici sont passés du fém. au masc. : *ré* 'rayon de miel' (germ. r a t a) et *grou* 'grue', qui sont normalement féminins (*dèl rèye, one growe* à Rahier), sont masc. en gl. : *on ré, on grou*. Ces mots s'emploient le plus souvent au plur., et dans des phrases analogues à celles-ci : *dj'a trové dès rés, il a passé dès grous*. Il est douteux que le changement de genre résulte uniquement de l'unification de l'art. aux deux genres ou de l'aspect masculin des finales *-é* et *-ou* (cette dernière explication est proposée par J. WARLAND, *Germ. Lehnwörter...*, p. 110) ; ces facteurs n'ont pas suffi pour faire devenir masc. d'autres monosyllabes comme *hé* 'côte boisée' ou comme le malm. *rou* 'rue' ; si un élément supplémentaire est intervenu, c'est peut-être le fait que *ré* et *grou* s'emploient peu, et le plus souvent sans être accompagnés de qualificatifs ou de pronoms portant la marque du genre.

[2] Au 19e s., les wallonisants ont beaucoup discuté pour savoir si l'orthographe wallonne devait donner au nom la marque du pluriel ; cf. DELAITE 2, 18-19. BAILLEUX voulait qu'on écrive sans *s*, comme on le prononce, le pluriel des noms, et c'est ce qu'on a fait assez souvent. Mais l'orthographe Feller met l'*s* dans tous les cas.

qu'il s'agit d'un caractère commun à plusieurs êtres ou à plusieurs choses, le w. met volontiers le plur. où le fr. soigné d'auj. met le sg. : *dès djins ki n'ont vrêmint nin* DÈS COÛRS 'des gens qui n'ont vraiment pas de cœur' (on dit aussi *ki n'ont nou coûr*, cf. p. 324) ; *dès djunis ki n'ont nin* DÈS STEÛLES *è l' tièsse* 'des génisses qui n'ont pas d'étoile à la tête' (on dit aussi *ki n'ont noule suteûle*) ; *i sont là ki hinèt* LÈS COUS *è l'êr* '-- qui lancent le derrière en l'air' (enfants qui font le poirier) ; *lès tchèts ont* DÈS RÈHÈS LÊWES EH 408, Xhoffraix [My 2] 'les chats ont la langue rèche' ; cp. a. fr. *ils eurent* LES TÊTES *tranchées*, etc., DP 6, 597. Dans l'ex. suivant, le plur. et le sing. se succèdent de curieuse façon : *minme cèsses k'avint* DÈS GRANTÈS CRÈSSES, *là*, ÈLE *nu l'zi touméve nin, sûremint* ; LU CRÈSSE *lèzi moûrt* 'même celles [sc. les poules] qui avaient *une grande crête*, là, elle ne leur tombait pas, sans doute ; la crête leur meurt' ; après un sujet et un verbe au plur., le mot *crèsse*, désignant le caractère commun et servant de c. direct, se met d'abord au plur., mais ensuite, il devient sujet et il prend le singulier [1].

= **Les fonctions du nom. Données statistiques.** — Étant les mêmes qu'en fr., les fonctions du nom, comme telles, n'appellent aucune remarque. Qu'on relise les textes cités dans l'introduction, et l'on y trouvera, exprimés par le nom, tout comme dans des textes français, le sujet, l'attribut, les divers compléments du nom, du verbe, etc. On constatera le même fait en lisant certains articles du DL qui offrent de nombreux ex. (ainsi *tièsse* 'tête', p. 657).

Si l'on observe de-ci de-là de menues divergences, c'est qu'en lisant le wallon, on pense d'abord au fr. cultivé ; on en découvrirait moins si l'on comparait notre dialecte au fr. populaire, même au fr. familier. Les variations sont d'ailleurs une question

[1] Un pluriel à première vue étonnant apparaît dans gl. *dju n' so nin* DÈS CAMARÂDES *avou lu* 'je ne suis pas des amis avec lui, càd. je ne suis pas ami avec lui'. Dès l'abord, on devine que cette phrase repose sur d'autres où le sujet est du plur., ainsi *nos n'èstans nin* DÈS C. *avou zèls* 'nous ne sommes pas des amis avec eux' ; le groupement *èsse dès c.* s'est plus ou moins cristallisé (voy. BTD 22, 396, n. 2). Cp. angl. *I am* FRIENDS *with him*. Cp. aussi lg. *i n' si* VEÛT *pus avou sès parints* Dory 308, 3° 'il ne se voit plus avec ses parents, càd. il ne voit plus ses p.', où le sg. *veût* est anormal et doit s'expliquer à partir d'un pl. *i n' si vèyèt pus avou leûs parints* 'ils ne se voient plus avec leurs p.'.

d'usage plutôt que de syntaxe. Et elles s'expliquent diversement : les patois pratiquent une formulation beaucoup plus spontanée ou beaucoup moins raffinée que les idiomes cultivés ; ils possèdent aussi beaucoup moins de noms abstraits [1].

— A propos de l'usage du substantif dans le discours wallon, les indications statistiques fournies par les disques sont très suggestives. Ainsi que je l'ai dit au début du chapitre, les textes enregistrés contiennent 460 noms sur 3401 mots (soit 13,52 %). Or, parmi ces 460 noms, on relève :

| | | |
|---|---|---|
| 93 | c. circonstanciels de lieu | 20,21 % |
| 86 | c. directs (d'objet...) | 18,69 |
| 58 | sujets (y compris 11 sujets réels, 3 sujets d'infinitifs et 9 sujets de propositions elliptiques) | 12,60 |
| 46 | compléments déterminatifs | 10,00 |
| 36 | attributs | 7,82 |
| 35 | c. circonstanciels de temps | 7,60 |
| 14 | c. circ. de moyen | 3,04 |
| 7 | c. indirects (d'objet...) | |
| 3 | appositions | |
| 1 | c. du qualificatif | |

On peut s'étonner que le substantif serve plus souvent de c. circonstanciel, spécialement de c. circ. de lieu, ou même de

[1] On peut tenir pour étrangères au w. oral la plupart des « constructions nominales » étudiées par ALF LOMBARD dans son ouvrage *Les constr. nominales dans le fr. mod.*, Uppsala, 1930, notamment les groupements comme ceux-ci, qui sont fondés sur des noms abstraits : *le respect de l'autorité, l'amour de la patrie, une chute dans le vide, l'arrivée à Liège, le retour de Pierre, la délivrance de Rocroy, un homme de talent, l'oubli des injures, sa course rapide* (transposition de la tournure verbale « il court vite » sur le plan nominal : le patois semble ignorer cette transposition) ; de même les phrases du type *elle eut un cri, un regard* (les noms d'action comme « regard », « sourire », « frémissement »... n'existent pas ou sont à peine employés dans le dialecte) ; et encore la « phrase de calepin » : *un cri dans la rue, arrivée de la police...* Des expr. comme *li* HOÛTÈDJE *dès tèmons* DL 334 'l'audition des témoins' ou même comme *li* BLAW'-TÈDJE *dès steûles* DL 87 'la scintillation des étoiles' me paraissent inconnues de notre parler. En fr., du reste, ce n'est pas dans le langage parlé, mais bien plutôt dans le langage écrit, que se manifeste la tendance à la construction nominale : cf. LOMBARD, *o. c.*, p. 38-39.

c. direct d'objet que de sujet, surtout lorsqu'on sait que les 58 sujets nominaux sont dispersés dans les 608 propositions des textes. Mais le fait s'explique aisément. Sans doute, par sa nature même, le nom semble destiné à être le sujet de la proposition ; mais grâce à la continuité du discours et grâce à la persistance du sujet dans l'esprit, c'est dans cette fonction qu'il est suppléé le plus facilement par le pronom. Les disques le prouvent : si le sujet y est exprimé 58 fois par un nom, il l'est 511 fois par un pronom, et notamment 280 fois par un pronom personnel.

Soulignons aussi la rareté du nom c. indirect d'objet par rapport au nom c. direct et celle du nom apposé par rapport au nom c. déterminatif. Mais ce sont là deux faits qu'il suffit de relever, sans s'y arrêter davantage.

= **Particularités diverses.** — 1° **L'attribut. Le type « il est loup ».** — Le w. pratique les mêmes constructions attributives que le fr. Il donne un attribut au sujet et au complément d'objet par l'intermédiaire de verbes du même genre.

L'attribut est plus souvent un qualificatif qu'un nom. Aussi est-ce au chapitre du qualificatif que j'en donnerai le plus d'ex. (p. 167 sv.). En voici quelques-uns où l'attribut est un nom, ou un adj. précédé de l'art. :

*il è* DOCTEÛR ; *i vout duv'ni* DOCTEÛR 'il veut devenir d.' ; *i va aler* SÔDÂR 'il va aller, càd. être soldat ; *i v'nint* CINSÎS *là* 'ils vinrent [être] fermiers là' ; *il è è-vôye* CINSÎ *à* -- 'il est parti [pour être] fermier --' ; *cèsses k'on-z-a lès* DIÈRÈNES 'celles qu'on a les dernières' ; *tu m' prinds po on* SOT, *po on*-ÔTE 'tu me prends pour un fou, pour un autre'.

Il me paraît intéressant de noter ici la tournure suivante, qui comporte un emploi du nom sans article en valeur de qualificatif : *il è* LEÛP 'il est loup', càd. 'lourdaud, rustre' ; on dit aussi, avec l'art. indéfini, *c'è-st-on* LEÛP 'c'est un loup' ; les deux expressions diffèrent comme fr. *il est ours* et *c'est un ours*.

Autres ex. : *il è* boû 'bœuf' = 'borné' ; *il è si* BÂDÈT ! 'baudet' = 'borné' ; *il è* POURCÊ *po djâzer* 'il est cochon pour parler' ; **i n'è nin* TCHIN *d' çou k'il a* 'il n'est pas chien [= avare] de ce qu'il a' ; *èlle è si* BARA *!* 'bélier' = 'écervelée, bruyante dans sa joie' ; *èlle è si* VATCHE *k'èle n'è pout pus* 'elle est si vache

[= dévergondée] qu'elle n'en peut plus' ; *il è si* MACRALE [si sorcière = si ficelle, si comédien] *k'i n'è pout pus* ; *il è si* FLATE *k'i* -- 'bouse de vache' = 'flatteur, minaudeur' ; *il è si* PÈLOTE *!* 'pelure, épluchure' = 'faiseur d'embarras' ; *çu n'è nin si* HOPÊ ou *si* BLOKÊ 'tas, bloc' = 'massif'.

L'usage considéré apparaît surtout dans les propositions du type « il est si -- qu'il n'en peut plus » ; et le nom qui prend la valeur d'un qualificatif et la fonction de l'attribut, un nom d'animal le plus souvent, est toujours plus ou moins péjoratif. Dans tous les ex., sauf dans *i n'è nin tchin* --, la phrase est chargée d'affectivité, surtout lorsqu'elle contient un *si* exclamatif ou qu'elle se termine par la proposition consécutive *k'i n'è pout pus*, qui porte plus de sentiment que de logique. Auj., ce « qu'il n'en peut plus », qui est figé, ne signifie nullement 'qu'il ne peut en faire davantage', ce qui serait un maximum non expressif, mais 'qu'il est épuisé, à bout de forces', hyperbole traduisant un maximum sur le mode expressif.

2° **Types divers, attributifs et autres.** — On peut considérer comme attributive l'expression qui indique une manière d'être, au sens le plus large, dans les ex. suivants, et qui est, d'ordinaire, une sorte de « retouche » (DP ; cf. p. 304 C) :

— *il ont v'ni one* BÂNE 'ils sont venus une bande' càd. 'en grand nombre' ; *c'èsteût one sacwè d' drole du v'ni one* SÔCIÈTÉ *insi* 'c'était qch d'étrange de venir une société pareille' càd. 'de venir aussi nombreux' (pas de pause après *v'ni*) ; -- *s'acwèri dès mizéres tot-on* PAYIS, *là* 's'acquérir, càd. s'attirer des malheurs tout un pays' (retouche au s. de l'inf.) ; *èlle ont l'êr du v'ni dès bèlès* BOHÉS 'elles [= nos pommes de terre] ont l'air de venir de belles touffes' càd. 'de vouloir être luxuriantes' ; *on dwêrt* ONK, *parèt, d'vins çoula?* 'on dort un, alors, là-dedans [sc. sur un divan], càd. à une personne?' ;

— *il avint avou lès Célèsse tote lu* BÂNE *à l' sîse* 'ils avaient eu les Céleste toute la bande à la soirée', càd. 'tous les C., eux tous, les C. tous ensemble' ; cp. ci-dessus *il ont v'ni one* BÂNE ; en rapprochant la phrase de **lès C. ont v'ni tote lu* BÂNE 'sont venus tous', on sent que *tote lu bâne* joue le rôle, non pas d'un attribut véritable, mais d'une « retouche » ; — *dju pinséve ku*

*dju l's-aveû mètou volà lès deûs* PÊRES 'je pensais que je les avais mis ici les deux paires' ; même cas que le précédent, cp. *dju l's-aveû mètou totes lès deûs'* 'je les avais mises toutes les deux' ;

— *lès dj'vès sont r'crèhous leû* COLEÛR 'les cheveux sont repoussés leur couleur' càd. p. ex. bruns comme ils étaient avant d'être coupés (de même *c'è-st-onk k'aveût câzi stou cisse* COLEÛR-*là* 'c'en est un qui avait presque été *de* cette couleur-là', sans préposition) [1] ; *s'on d'véve fé on grand afêre cisse* SUPÈHEÛR-*volà* 'si on devait faire un grand machin [un grand tricot] cette épaisseur-ci [= épais comme ceci]' ; dans ces deux derniers ex., on pourrait dire aussi *du leû coleûr, du cisse supèheûr-volà*, avec la prép. « de » ;

— *cwand lès dj'vès c'mincèt à s'avanci one* BÈTCHÈTE, *là* -- 'quand les cheveux commencent à s'avancer une pointe' càd. 'en pointe' ; notez que l'expression attributive *one bètchète* n'est séparée du contexte antérieur par aucune pause ; la séquence *s'av. one bètchète*, qui est inaccoutumée, résulte peut-être d'une contamination avec *fé one b.* 'faire une pointe' ; — *il avint mètou on tapis so l' tâve k'èsteût r'lèvé lès* CWÈNES 'ils avaient mis sur la table un tapis qui était relevé les coins, càd. dont les coins étaient relevés', sans aucune pause devant *lès cwènes* (cp. accusatif grec : *nuda pedem*?) ;

— *il èsteût pus bê* GAMIN *k'i n' seûhe asteûre* 'il était plus beau, petit garçon, qu'il ne soit maintenant' ; construction connue du fr. ; *gamin* = 'étant *gamin*, lorsqu'il était *gamin*', équivaut à un c. circonstanciel ; il se lie moins au contexte que les expressions correspondantes dans les ex. précédents. Cf. p. 169, 5°.

3° **L'apposition.** — Le w. connaît les principales formes de l'apposition : *mu ma-tante* MARÈYE 'tante Marie' ; *Alfonse, lu* GRAND *d'â molin, là* 'A., le g. du moulin, là' ; *tot l' viyèdje d'*ANDRÎMONT 'tout le village d'A.' ; *kéne* BIÈSSE *d'ome !* 'quelle bête d'homme ! quel imbécile !' ; -- *paç' ku ç' n'è nin co dès djins come dès-ôtes, lu* BÊ DÈ DJEÛ, *don !* '-- parce que ce ne sont pas encore des

[1] Cp. encore *Toussaint aveût â pô près onk cisse* COLEÛR-*volà, on pul-ovêr* 'T. avait à [litt. au] peu près un cette couleur-ci, un pull-over' (sans pause devant *cisse*), et l'emploi de *couleur* sans prép. ni article en fr. dans *des yeux couleur du ciel.*

gens comme les autres, le plus beau du jeu, n'est-ce pas !'. On rencontre aussi dans le discours wallon de nombreux compléments par dislocation, qui rappellent certains types d'apposition : pour des ex., cf. p. 213. On y trouve aussi des rectifications comme : *su soûr, su* CUZÈNE, *vou-dj' dîre* 'sa sœur, sa cousine, je veux dire' [1].

Dans le discours, l'apposition paraît être assez rare. Pour tous les textes de Dq., on n'en relève que 3 exemples : *lu docteûr* ÔTE, *lu docteûr* BORDÈT, *on coûtê* SÈRPÈTE 'un couteau serpette' (et à l'audition du disque, ce dernier est encore discutable) ; en revanche, on y rencontre au moins une dizaine de cas d'explications ajoutées : *on vèya l' tètche tot l'iviêr, là, l'* TÈTCHE *du song* Dq. 1 'on vit la tache tout l'hiver, là, la tache de sang' ; *i lèyint toumer lu, lu muzôre, lu* MÈTE, *là, d'vins tos lès trôs* Dq. 6 'ils laissaient tomber la mesure, le mètre, là, dans tous les trous'; *èt lès-èfants, zèls, lès* DJÔNES, *a-bè i batint lès cayebotes* Dq. 5 'et les enfants, eux, les jeunes, eh ! bien, ils battaient les branches (à écorcer)' ; etc. Plus nombreux encore sont les « compléments par dislocation », càd. les anticipations et les reprises, comme *èfants* dans le dernier ex. qu'on vient de lire ; de ces compléments, dont l'abondance au moins est caractéristique du langage parlé, on en compte 37 dans Dq. (en comprenant dans le calcul les pronoms), càd. douze fois plus que d'appositions [2].

REMARQUES. — 1. Le patois ne pratique par la construction « Bruxelles, capitale de -- », sans art. devant l'apposition ; mais il emploie des tournures analogues où le deuxième nom est toujours précédé de l'art., défini ou indéfini, ou d'un adjectif : *Piêre lu* CANTOGNER 'Pierre le cantonnier' ; *Colas lu* SCRINÎ 'C. le menuisier' ; **Lucyin, nosse* VÂRLÈT 'L., notre domestique'. Noter qu'il y a une pause dans le dernier ex., alors qu'il n'y en a pas dans les deux premiers.

[1] Types de groupements nominaux ignorés du w., comme du fr. parlé : *Diane, comtesse de -- ; le huanacus ou lama ; en son honneur et gloire...* Comme exemples de types rares, notons lg. *on* TCH'HAN POTADJE DL 500 'un Jean potage, càd. un mari benêt, qui s'occupe du ménage', ou encore gl. *banc-cofe* 'long coffre servant de banc', nom composé (FEW 1, 238, qui rapproche l'all. *bankkoffer* ; lg. *banacofe* DL 60, litt. 'banc à coffre' ; a. fr. *archebanc*, a. prov. *arquibanc*, etc., même sens, FEW 1, 127 *arca*).

[2] En fait de compléments qui s'intercalent dans la prop., le w. connaît aussi les vocatifs et les « pseudo-vocatifs » (DP) : **vunoz*, MAME 'venez, maman' ; **boudje-tu*, BIÈSSE ! 'ôte-toi, imbécile !'.

2. Le type « fripon d'enfant », qui est très expressif, est courant dans le patois : *kénès* CÛRÈYES *du djins k' c'è çoulà !* 'quelles charognes de gens, càd. quelles mauvaises gens c'est cela !' ; *c'èsteût dès* PÈCES *du djins* 'c'étaient des pièces de gens, càd. de fortes personnes' (lg. *ine* PÈCE *d'ome* ; voy. Dory 216 *pièce* 4°) ; *c'è bin l'* DIÂLE *du vatches k'il ont là !* 'c'est bien le diable de vaches --' (exclamation de mépris ironique) ; — lg. AMOR *d'èfant* T. 1631, v. 75 'amour d'enfant' ; AMOR *di père* T. 1636, v. 1 'a. de père'.

4° **Le type « longueur d'étable ».** — Les noms de dimensions en *-eûr* (← -o r e) sont parmi les termes abstraits que le wallon emploie le plus : *tote lu* LÂRDJEÛR *do mur* 'toute la largeur du mur' ; *i sont d'one bèle* HÔTEÛR 'ils sont d'une belle hauteur'. Ils figurent notamment dans des locutions plus ou moins expressives comme *kéne* LONGUEÛR *du stâve, amon Poncin !* 'quelle longueur d'étable, chez P. ! càd. quelle longue étable... !' ; *i-gn-aveût one* LÂRDJEÛR *du hopês !* 'il y avait une largeur de tas ! càd. des tas très larges, des tas d'une largeur...' ; *ci foûre-volà, çu n'è nin one* SUPÈHEÛR *du foûre come dès cès k'i-gn-a* 'ce foin-ci, ce n'est pas une épaisseur de foin comme certains, càd. il n'a pas l'épaisseur dense de certains' ; *il aveût one si bèle cawe, ci-là ; il aveût one* LONGUEÛR *du poyèdjes là atoûr* 'il avait une si belle queue, celui-là [sc. ce chien-là] ; il avait une l. de poils là à [sa queue]' ; *i-gn-a noule* LONGUEÛR *du djârdin* 'le jardin n'a pas de l.' [1]. Cp. en fr. *une énormité de maison*, et aussi *dans l'épaisseur des taillis*, tournure qui, selon Bally 233, est « purement littéraire » et qui, d'ailleurs, diffère de la nôtre. Sans doute, les locutions du type « nom abstrait + *de* + nom concret » pourraient presque toujours être remplacées par d'autres du type « épithète + nom concret » : *kéne longueûr du stâve ! = ké long stâve !* 'quelle longue étable !' ; mais souvent le nom abstrait (que précède généralement *one* 'une'), auquel le débit confère parfois un supplément d'intensité en le frappant d'un accent spécial, détermine avec beaucoup

[1] Dans *il a one bèle* LÂRDJEÛR *du spales* 'une belle largeur d'épaules, càd. une belle carrure' (id. DL 607 *spale*), je ne perçois pas de nuance affective en dehors du qualif. « belle ». — Aux ex. ci-dessus, cp. le suivant, qui repose aussi sur un nom abstrait : *c'èsteût toudi one* ÈMANTCHÔRE *du cwêr insi* 'c'était tout de même une emmanchure de corps comme ça'.

plus de relief que l'épithète ordinaire : *one lârdjeûr du hopês* équivaut presque à *dès hopês d'one lârdjeûr !...* avec suspension [1].

5° **Complément direct (objet).** — On relève de curieux usages du c. direct, que le fr. soigné ne pratique pas, mais que connaît parfois le fr. familier ou populaire : *nos-èstins passés l'* PONT 'nous étions - -, càd. nous étions arrivés au delà du pont' ; fr.-lg. *quand vous êtes monté cette* RUE*-là, il y a des escaliers* (1946) ; 14e s. °*et, quant ilh fut passeis le* FLU, -- J. d'Outr. 1, 25 ; cp. fr. *nous sommes descendus la* RUE *du Bac*, ex. oral, DP 3, 325, et autres ex. ib. 5, 50-51 ;

— *il ad'hindéve onk lu vîhe* ROUTE 'il descendait qn la vieille route, càd. qn descendait la v. r.' (ici, le c. direct *route* dépend d'un v. impersonnel) ; *i d'hyindéve one rude bièsse, asteûre, lu vîhe* ROUTE, *volà* 'il descendait une fameuse bête, maintenant, la vieille r., ici' (même remarque) ; *il a monté onk lu noûve* ROU 'il a m. qn la Rue Neuve' (id.).

Si, dans ces divers ex., le c. direct d'objet paraît insolite, c'est qu'il coïncide, d'une part, avec l'emploi de l'auxiliaire « être », et d'autre part, avec l'emploi de la tournure impersonnelle, deux coïncidences également inadmissibles dans le fr. soigné. Mais il ne faut pas, à mon avis, chercher trop loin l'explication. Si l'on part de ces phrases courantes *nos-avins passé l' pont* 'nous avions passé le pont' et *gn-aveût one bièsse ki d'hindéve lu route* 'il y avait une bête qui descendait la r.', on constate que l'introduction dans la première de l'aux. *èstins* 'étions' marquant l'état et dans la seconde de l'impersonnel *i d'hindéve* 'il descendait' n'empêche pas les v. « passer » et « descendre » de prendre encore un c. direct. Et sans doute n'est-il même pas nécessaire de parler ici de contamination [2].

[1] LB 2, 79, étudient la tournure considérée avec « fripon d'enfant ». C'est pourquoi je l'ai moi-même classée ici, bien que sa nature d'apposition soit discutable. Pour LB, sa valeur expressive résulte d'une « transposition dans l'ordre des mots » (*l'épaisseur des taillis = les épais taillis*, au lieu de *les taillis épais*) et d'une « transvaluation de l'épithète en substantif ». Admissible pour le fr., qui postpose volontiers l'épithète, la première cause n'est pas valable pour le w., qui place généralement l'épithète avant le nom.

[2] C'est A. DAUZAT, *Hist. l. fr.* 447, n. 1, qui, citant cette phrase de

— Peut-être y a-t-il un véritable croisement de constructions dans les deux ex. suivants :

— *on l'zi mousse çoulà l'* CWÊR 'on leur vêt, on leur met cela (1) [sc. une salopette, à un bébé] le corps (2) [= le tronc], càd. on leur habille le corps avec cela [les membres restant nus]'; on notera qu'il n'y a pas de pause après *çoulà* ; cette phrase très surprenante ne provient-elle pas de *on l'zi mousse* ÇOULÀ 'on leur met cela' + *on l'zi mousse lu* CWÊR 'on leur habille le corps'?

— env. 1550 °*qu'il* LES (1) *avoit apasseit l'*EAUE (2) *le samedy -- et les avoit rapasseit le dimenche* Paw., acte 208 'qu'il les avait passé l'eau, càd. qu'il leur avait fait passer l'eau [en barque]'. L'expression *qu'il les avait apassé l'eau* ne provient-elle pas de *qu'il* LES *avait apassés* + *qu'il avait apassé l'*EAU [1]? — 1675 °*desquelles quattres bestes elle en passerat* DEUX (1) *l'*HYVER (2) *a ses depens* A. Roanne 12, 100 ; ici, nous avons affaire sans doute à la contamination *passer deux* BÊTES, w. *passer deûs bièsses* 'nourrir deux bêtes, les conserver (en hiver)' + *passer* L'HIVER.

6° **Le nom en construction absolue.** — Comme le fr., le w. construit sans préposition divers c. circonstanciels : *i dwêrt tote* DJOÛR 'il dort toute la journée' ; *k'èsteût assis, lu* COU *è l'abuvrîre* Dq. 1 'qui était assis, le derrière dans l'abreuvoir' ; etc. Dans ce cas, malgré l'absence de préposition, le c. demeure fermement attaché au verbe. Mais il arrive que le nom se construit d'une façon beaucoup plus autonome et qu'il tient lieu d'une proposition, voire d'une phrase (prop. ou phrase « nominale »). Ainsi, en fr., dans cet ex. littéraire : *nous nous sommes trouvées de vieilles femmes... avec cela notre* PAIN *à gagner et des*

Commines : *Le roi estoit passé la montagne*, y voit une contamination. D'autre part, étudiant des ex. fr. analogues, DP 5, 50-51, s'efforcent de démontrer que le c. n'est pas une « ayance » (c. direct), mais une sorte de c. circonstanciel : *je suis descendue quelques marches*, p. ex., = classiquement « *de* quelques marches ». Cette explication me paraît erronée.

[1] On pourrait considérer aussi que *apasser l'eau* forme une sorte de locution verbale ; il me paraît cependant difficile d'admettre que, dans ce groupement, *l'eau* n'était plus senti comme un c. d'objet de *apasser*.

MAINS *qui ne savaient rien faire* (A. Daudet, cité PL 18) ; et en w., dans ces ex. oraux :

*one fî swèssante* ANS, *tot l'minme, c'è dja brâv'mint* 'une fois soixante ans, tout de même, c'est déjà beaucoup, càd. c'est déjà un âge' ; — *èlle èsteût dja come èlle è co : lès* DJAMBES *parèyes èn-one plèce k'è l'ôte, là, nin dès* MOLÈTS 'elle était déjà comme elle est encore : les jambes pareilles en un endroit qu'en l'autre, là, et pas de mollets' ; — *èlle ènn'a, dès lêtès grîzès* PÊS, *là, èt èle dit* -- 'elle en a [sc. des oranges], de laides peaux grises --' ; — *dj'ô bin k'il avint one ouh, là, come one ouh du d'vant, on* PWÈ *on* PWÈ *!* 'j'entends bien, càd. il paraît qu'ils avaient une porte, là, comme une p. de devant [=d'entrée], un poids un poids !' càd. elle était d'un poids formidable ; — *i n' fât nin pinser k'i n'a nin bin l' sou po beûre, dès* DRINGUÈLES *èt dès* DRINGUÈLES *toudi è-vôye !* 'il ne faut pas croire qu'il n'a pas bien de l'argent pour boire, des pourboires et des pourboires sans cesse !', càd. étant donné qu'il reçoit des pourboires ; — *su s' fi ramassève dès-èfants, èt cwète grantès* DJINS *avou çoulà, il ârint bin hâsse du viker* 'si son fils attrapait des enfants, et quatre grandes personnes avec ça, ils auraient bien de la peine à vivre' ; — hesb. *dj'èsteû rèssèré è stå, mi, è l' foumîre, èt lès* VATCHES *conte dèl pwète !* Dq. Oreye 2a (le sujet raconte l'incendie d'une ferme) 'j'étais renfermé dans l'étable, moi, dans la fumée, et les vaches contre la porte !'.

On sent tout ce qu'a d'affectif cet usage absolu du nom, qui est essentiellement « oral » et qui, en beaucoup de cas, se rattache à l'énonciation exclamative.

= **Ordre des mots. La place du nom.** — En général, l'ordre des mots dans la proposition et dans la phrase est le même en w. actuel qu'en fr. moderne. Du moyen âge jusqu'à nos jours, les deux langues semblent avoir évolué parallèlement. Le dialecte ne s'écarte guère du fr. que par un caractère important, l'antéposition régulière de l'épithète, phénomène auquel je consacrerai une bonne partie du chap. 2.

A. **Le sujet** (nom et pronom). — Comme le fr., le w. suit régulièrement dans l'énonciation l'ordre « sujet + verbe + complément ». Du type inversé *restent les* AVOUÉS, *venait ensuite*

*le* GÉNÉRAL, il ne fait auj. aucun usage, mais il doit l'avoir pratiqué jadis, puisqu'il le possède dans ces proverbes : *n'è nin malin* KÎ VOUT 'n'est pas malin (intelligent) qui veut' ; *n'è nin bê* ÇOU K'È BÊ, *è bê* ÇOU K'AHÂYE 'n'est pas beau ce qui est beau, est beau ce qui plaît' [1].

Pas plus que le fr. parlé, le w. ne place maintenant le sujet après le verbe quand la phrase commence par un adverbe [2], un c. prépositionnel ou une subordonnée [3]. D'autre part, il ignore complètement, peut-on dire, l'inversion du sujet dans les prop. subordonnées : une tournure comme **cwand vinrè l'* MOUMINT, -- 'quand viendra le moment, --', qu'on me dit être admissible en gl., mais que je n'y ai pas notée, est vraiment exceptionnelle. Il faut aussi considérer comme exceptionnelle en w. la position de *leûp* dans *c'è foû d' là kœ̀ potcha l'* LEÛP 'c'est hors de là que sauta le loup' (Gueuzaine-Waimes, d'après Marichal 170, qui offre d'autres ex.) : usuelle encore, semble-t-il, dans la campagne malmédienne, cette construction manque auj. en gl., comme sans doute dans la plupart des patois oraux de Wallonie [4].

[1] [Cette construction n'est pas complètement figée, mais elle s'emploie toujours dans le même type de phrases : *n'è nin docteûr kî vout* 'n'est pas médecin qui veut', etc.]

[2] Toutefois, le pronom personnel sujet se trouve après le verbe quand la prop. commence par *à ponne* 'à peine' (**à ponne fout-*I *arivé ku* -- 'à p. fut-il arrivé que --'), ou encore par *èt su* (e t s i c : *-- *èt su l'bouha-t-*I, *èco !* 'et il le frappa, encore !' ; pour *èt su*, voy. t. 3, chap. 9). Notons enfin ces groupements figés : *toudi è-st-*I *ku* -- 'toujours est-il que --' ; (i) *s' pout-*I *k' dj' ènn'arè co* (avec deux « il ») 'se peut-il, càd. peut-être que j'en aurai encore' (cp. *s' pout-*I DL 494 *poleûr* 2) ; lg. *seûye-t-*I *ki*... DL 253 *èsse* 1 'soit que...'.

A ces cas, qui appartiennent au parler d'auj., ajoutons un usage ancien, très remarquable et complètement oublié. Dans des textes d'archives du 16e s., on rencontre un sujet personnel postposé au v. dans des phrases violemment affectives qui décalquent visiblement des phrases wallonnes :

1556 °*Maroye - - depoesse qu'il* [= elle] *at oyus dire la femme Johan - - que on famoit que la femme Jacques l'avoit fait* [sc. blesser un cheval] : « *L'aroyt* IL [= elle] *bien faict !* » *disoit-il* [= elle] A. Roanne 27, 491, càd. 'elle était bien capable de le faire !' ;

1544 °*Apres ce demandat le Rodal a Johan Michel : « Le desé-vous? » Respondit Jehan Michil : « Aye, dir le faiGES* ! » ib. 22d, 1, càd. gl. †*ây, dîre lu fê-*DJ' ! 'oui, je le dis !' (noter l'emploi étonnant du v. « faire »).

[3] Le w. ignore la construction *Nombreux étaient* CEUX -- LB 2, 27, qui met l'attribut en relief.

[4] Pour l'inversion du sujet dans les prop. subordonnées en fr., cf. LB 2,

— Pour le reste, si le w. place quelquefois après le verbe le nom sujet, et partant aussi certains pronoms sujets, surtout les personnels, c'est dans des cas bien particuliers où le fr. continue à faire de même (cp. Grev. 137 sv.) :

— (Incises) *i-gn-a l' baromète ki monte, m'a dit* DJÔZÈF 'il y a - -, m'a dit Joseph' ; - - *di-st-i* DJÔZÈF '- - dit Joseph' (avec « il » comme dans l'interrogation) ; *pinse*-DJU 'je pense' ; *mu sonle-t-*I 'me semble-t-il' ; *parèt-*I 'paraît-il' ; *i c'tèyéve dès bwès, a*-DJ' *vèyou* 'il découpait des bois, ai-je vu'. Les incises *di-dj'* 'dis-je' et surtout *di-st-i* 'dit-il' reviennent à tout moment, intercalées dans les citations, et, chose curieuse, *di-st-i* précède parfois celles-ci tout en gardant l'ordre « verbe + sujet », comme dans l'ex. suivant : *Di-st-*I *l' mêsse : « Tu n' deûreûs nin magner insi !...* » 'Le maître dit : « Tu ne devrais pas manger ainsi !... »' (Waimes, Marichal 182 ; même usage en gl.) [1].

— (Interrogation) *n'è nin l'* MONDE *abîmé?* T. 1640, 37 'le monde n'est-il pas abîmé?', *kimint a* TOT *afnou?* T. 1632, 59 'comment tout est-il arrivé?', et *sont nos*-AFÊRES *so on bon pî?* T. 1760, 274 'nos affaires sont-elles sur un bon pied, càd. en bon point?', ex. tirés de pièces en vers, représentaient sans

33 sv. Pour le même phénomène en w., on ne peut citer que des ex. isolés, figés, et très particuliers : **si bièsse seûye-t-*I, - - 'si bête soit-il, si b. qu'il soit' (cf. LB 2, 30-31) ; *vôyes*-TU *n' vôyes*-TU *nin*, - - 'veuilles-tu ne veuilles-tu pas, càd. que tu le veuilles ou non, coûte que coûte' ; *vasse-t-i come i vout*, - - 'aille-t-il comme il veut, quoi qu'il arrive' ; — pour un ex. dans une interrogation indirecte, voir plus bas au paragraphe de l'interrogation, à la fin.

[1] Signalons ici le cas pittoresque de « *s'apinse* + nom propre ou nom commun désignant une personne » : **ây, aloz ! s'apinse* VOSSE PÂRIN ou *s'a.* LOUWIS 'oui, *aloz !* comme dit votre parrain' ou 'comme dit Louis' (dans cette position, la forme *aloz* est étrangère au gl., qui dit *alez* : *ây, alez !*). Dans cette tournure très répandue en Wallonie (BDW 21, 26-27), qui sert surtout à souligner des particularités de langage et qui, comme telle, accompagne normalement une citation, le v. *s'apinser*, a. fr. *s'apenser* 'se mettre dans l'esprit, se dire en soi-même, est absolument figé. Sur *s'apinse...* à Awenne [Ne 9], voy. Haust, ND 1, 137. Ex. ancien : *S'apinse li* RWÈ, *cwand lès vèya : « Kî diâle ! Kés borguimêsses volà ! »* H. 1675, 4, 127-8 'Comme dit le roi, quand il les vit : « Diable ! Quels bourgmestres voilà ! »'. Le groupement *s'apinse* est si bien figé qu'il est devenu une sorte de particule invariable, qui ne change pas même devant un nom du plur. : *S'APINSE *cès do Ru* 'comme disent ceux de Ruy' ; à Awenne, S'APINSE *lès gârdes* Haust, l. c.

doute, à leur époque déjà, des archaïsmes (sur le dernier, voir BTD 22, 365) ; car le w., alors déjà, construisait d'ordinaire l'interrogation comme le fr. (p. 216-7 et 374 sv.). Ex. : *ku dîreût vosse* PAPA*?* 'que dirait votre père?' ; *ku dîreût-*I, *vosse papa?* 'que dirait-il, votre père?' ; *cumint s'a fêt* ÇOULÀ*?* ou *cumint çoulà s'a-t-*I *fêt?* 'comment cela s'est-il fait?' ; *du cwè provint bin...?* [suppléer le sujet postposé, qui n'a pas été formulé : *cisse maladîhe-là*] 'de quoi provient bien [cette maladie-là]?'. Noter la place de *çoulà* sujet de la subordonnée dans *pô vèy cumint s'a fêt* ÇOULÀ 'litt. peu voir, càd. [laisse-moi] un peu voir comment ça s'est fait'.

— (Exclamation) *ki n' m'a l'* BON DIU *volou fé bèle !* T. 1623, 2 'que le bon Dieu n'a-t-il voulu me faire belle !' et *ki n'a l'* DIÂLE *magnî lès feum'rèyes !* V. 1757, 102 'que le Diable n'a-t-il mangé les femmes !' offrent une syntaxe archaïque : on dirait auj., avec le même ordre qu'en fr., *ki l' bon Diu n' m'a-t-*I *--!* et *ki l' Diâle n'a-t-*I *--!* De même *k'èl f'ro-*DJ' *di bon coûr !* D. 1636, 105 'que je le ferais de bon cœur !'. Cependant, la post-position du sujet n'est pas absolument désuète : gl. *ku n'è co bin hapé nosse* DJUNI *so çoulà près !* 'que n'est encore bien guérie notre génisse à cela près !' ; *ku cosse-t-*I *dja brâv'mint dès çants,va !* 'il coûte déjà bien de l'argent, va !' ; *hoûtint-*I, *là so l' route !* 'attendirent-ils, là, sur la route !' ; cp. lg. *à ponne mariés, s' vôrît-*I *bin d'marier* DL 210, v° *dimarier* 'à peine mariés, ils voudraient bien se démarier' (phrase prob. exclamative) ; fr.-lg. *c'est une affaire avec la neige, et les traîneaux, et n'ont-*ILS *rien comme neige !* (1947) ; et voy. encore cette subordonnée figée, très affective, gl. *vasse-t-*I *come i vout* 'litt. aille-t-il comme il veut, càd. quoi qu'il arrive' (ex. déjà cité p. 85, n. 4).

— (Corrélation) *pus-a l'* DIÂLE, *pus' vout-*I (prov.) ; 'plus a le diable, plus il veut, càd. plus on possède, plus on désire' ; *pus' raconte-t-*ON *one sacwè, pus drole è-st-*I 'plus on raconte qch, plus cela devient surprenant' ; *tant pus bièsse èsteût-*I 'il était d'autant plus bête' (ici, la corrélation se rapporte à ce que l'interlocuteur vient de dire') [1].

[1] Pour la place du sujet par rapport à l'infinitif, et aussi par rapport au gérondif, cf. t. 2, chap. 6.

B. **Le c. déterminatif. Le c. d'appartenance.** — On peut supposer que, depuis les origines, le c. déterminatif se construit généralement, en w. comme en fr., avec une préposition et qu'il suit le mot déterminé : *on bokèt d'* BWÈS 'un morceau de bois', *one tâve à treûs* PÎS 'une table à trois pieds', etc. Dans certains cas, cependant, il a connu des constructions diverses. C'est ainsi que le complément d'appartenance, surtout exprimé par un nom de personne, apparaît au cours des siècles sous trois formes successives. On dit aujourd'hui, p. ex., *lu tchan d-à* PÎRON 'le champ de *ou* à Piron' (ordre *tt'*) ; mais on disait jadis *lu tchan* PÎRON (ordre *tt'*) sans préposition, et plus anciennement encore *lu* PÎRON-*tchan* (ordre *t't*) avec antéposition du c. déterminatif. Sur cette question, voir notamment N 5, 132 sv., et LB 1, 32-3.

1° **Le type « déterminant + déterminé ».** — L'ordre *t't* existait en latin. Il subsiste figé dans des noms communs w. et fr. dont l'origine remonte très haut : gl. *pôpi* 'bouton d'or, sorte de renoncule' (*poûpèye* 2, DL 505) ←*p u l l i p e d e ; gl. *arincrin* 'toile d'araignée' ←*a r a n e a e c r i n e (cp. salm. *rantûye*..., Projet DW 14-15 ← a r. t ē l a) [1]. Il subsiste aussi dans des composés plus récents : gl. *tchafȍr* 'four à chaux, chaufour' ; gl., malm. et salm. *lès fièsse-djoûrs* 'les jours de fête' (cp. le type rouchi *homme-jour* 'jour ouvrable' : Nivelles, Charleroi, Mons..., d'après Haust, *Étym.* 7) ; gl. *lu wèyin-tins* 'le temps du regain, l'automne', 1566 °*en weintain* A. Roanne 28, 83 (cp. a. fr. *en hiver tems*, ML 3, 55) [2].

[1] BOURCIEZ 203, situe dans la phase romane primitive les types *p u l l i p e d e et *a r a n e a e t e l a, ainsi que *l i n i s e m e n (it. *linseme*, cp. verv. *lé-s'mêce* ci-dessous n. 2). Le type 'faux-manche', gl. *fâmagne* 'manche de faux', composé de f a l x et de m a nĭ c u s (auj. *mantche*), est p.-ê. ancien, lui aussi, car il apparaît un peu partout dans le n. de la Gaule et jusqu'en Haute-Vienne : FEW 3, 404 *falx*. Pour ces composés, particulièrement pour *a r a n e a e t e l a, cf. FEW 1, 120 *aranea* et les remarques ib. 121-2. Pour le prov., voy. *rantelo* 'toile d'araignée' (w. *rantûye*), *faus-mange* 'manche de faux' (w. *fâmagne*), etc., RONJAT, *Gram. istor.* 3, 467.

[2] Composés gl. anciens : †*pî-passê* ou *-pazê* 'sentier', 1551 °*pied passeau* A. Roanne 26, 91, et †*pî-sinne* 'sentier', °*piceine* LG 82, n. 1, litt. 'pied-sente' = lg. *pî-pazê* et *pî-sinte* DL 481, 483, dont on a rapproché le nl. *voetpad*, all. *Fusspfad* ; — °*chenne-semence* 1625 A. Roanne 37, 62 'semence de chanvre' (malm. *tchène-sumince* VILLERS, apud BASTIN, ND 8, 139) ; cp. verv. *lé-s'mêce* 'millet...', litt. 'semence de lin' DL 370, v° *lin* 1,

— Mais c'est en toponymie qu'il a laissé le plus de traces : il s'y est perpétué dans de nombreux composés du type « nom de personne déterminant + nom commun déterminé ». De ces lieux-dits, qui sont, comme les hydronymes, parmi les plus anciens, on trouvera le relevé dans LG, livre 3, aux mots *cawe* 'queue, bande de terrain', *courti* 'jardin', *fa* 'fagne', *fosse* 'creux de terrain', *hé* 'versant boisé', *mé* (m a n s u s), *mont*, *pèré* 'poirier', *pré*, *ru* 'ruisseau', *stêr* 'exploitation agricole ou forestière?', *tchan* 'champ', *tchêne* 'chêne', *tchèyîre* 'chaise', *têre* 'terre', *tîdje* 'chemin...', etc. En voici quelques ex. : *Hèn'sincawe*, *Stèrnon-fa*, *Wèrî-mont*, *Rôtê-pèré*, *Morê-ru*, *Louwi-stêr*, *Pîron-tchan*, *Houbiè-têre*, *Rènon-tîdje*. Dans tous ces ex., le déterminant est un nom de personne ; il en est ainsi d'ordinaire ; cependant, le premier élément peut être aussi un nom commun : *tchèvroû(s)-hé* '*hé* du *ou* des chevreuils' [1].

composé « formé sur le type nl. *lijnzaat* » selon HAUST, « traduit de l'all. *leinsamen* » selon WARTBURG FEW 5, 369 b, hypothèses aussi sujettes à caution l'une que l'autre (voy. n. 1 ci-dessus).

On trouve un peu partout, dans le vocabulaire courant, des restes de la construction *t't*. Pour le fr., voy. p. ex. *chiendent*, *chèvrefeuille*, etc., a. fr. *chievrebroust* 'chèvrefeuille' A. THOMAS, R 39, 214 = rouchi *tchibrou* Lessines, ALF 274. Pour le lg., voy. *gorê-mohon* 'moineau friquet, litt. moineau à collier', « composé comme le nl. *ringmusch* », dit le DL 291 ; *ôrimièle* DL 443 'loriot d'Europe ou merle d'or' (cp. nl. *goudmeerle*) ; *tchèt-cawe* DFL 376 'prêle, litt. queue de chat' ; — a. fr.-lg. *chienlaingue* HAUST, Médic. lg. du 13e s., 44 'cynoglosse officinal', etc. On aura remarqué que le rapport entre les deux composants n'est pas toujours le même : cp. p. ex. *tchèt-cawe* 'queue *de* chat' et *gorê-mohon* 'moineau *à* collier'.

Pour les noms des jours de la semaine, le pays de Liège pratique aujourd'hui, comme le domaine d'oïl en général, le type *t't* : w. *londi* = fr. *lundi*. Mais il a connu jadis, comme la Picardie et le sud de la Gaule (BOURCIEZ 67), le type *tt'* (d i e s l u n a e → prov. *diluns*...) : voy. *divêre* 1 DL 220 'vendredi', auj. *vinredi* ; Faymonville *dœlon*, *dœmâr*... 'lundi, mardi...' BASTIN BSW 50, 558 ; a. w. *diors*, *diurs* 'jeudi' HAUST, AHL 3 (1943), 65-66. [Sur cette question, cf. A. HENRY, R 72 (1951), 1-30 et 224-6.]

[1] Pour s'informer sur l'extension et la fréquence du type *t't* dans la toponymie de la B. R., on consultera les ouvrages suivants : J. HAUST, *Enquête dialectale sur la topon. wall.*, Liège, 1940-1, et *Le toponyme ard.* fa..., Acad. roy. de langue et de litt. fr. de Belg., Bull. 1937, 121-154 ; E. RENARD, topon. d'Esneux, etc., BSW 61 ; J. HERBILLON, *Topon. de la Hesbaye liég.* ; etc. De la construction étudiée, la toponymie wallonne offre maints ex. pittoresques, tel celui-ci : *è l' leûp-gueûye* 'dans la gueule du loup', 1610 °*vers leugeulle*, à Aywaille [L 118], d'après le mémoire

NOTE HISTORIQUE. — L'abondance des toponymes du type *t't* prouve que la formule fut jadis très vivante. A quelle époque est-elle sortie de l'usage? C'est difficile à dire. Les rares ex. qu'on en trouve encore aux 12e et 13e s. en a.fr. sont figés : *Dieu vigor, la roi cort*, etc. (Foulet 18-9). A ce moment-là, il y avait peut-être déjà longtemps que la tournure était morte (depuis le 9e s. env., selon Dauzat, *Tabl. de la l. fr.* 48). Toutefois, dans notre zone frontière, elle a dû vivre plus tard ; voy. p. ex. le ld. *èrnote-pré* (à Jalhay [Ve 32], topon. Feller 286), où l'élément *t'* est un nom de personne en *-ote*, càd. un dérivé qui peut dater des derniers siècles du m. â [1].

La construction *t't* du c. d'appartenance (type dit « Avricourt ») intervient dans les études sur la formation des langues romanes : elle manifeste, dit-on, une influence germanique. Pour DP 1, 29, n. 12, elle remonterait tout simplement à des syntagmes latins. Mais les faits sont complexes : la séquence anticipatrice a existé en latin (*Albii Aula*) ; elle nous paraît aujourd'hui proprement germanique, mais elle était courante aussi en celtique (*Bituriges*, etc.). Cf. F. Lot, *Noms de lieux en* -ville..., R 59 (1933), 199-246.

La syntaxe en question intervient aussi dans les études relatives à la formation des peuples romans : d'après certains auteurs, les toponymes du type « Avricourt » seraient les indices d'une colonisation germanique. A mon sens, même si la construction *t't* est d'origine germanique, les ld. qui la contiennent ne révèlent pas nécessairement eux-mêmes une colonisation germanique : il est hors de doute, en effet, que l'ordre *t't* a été pratiqué couramment dans la langue romane ; et si telle région — la commune de La Gleize, p. ex. — abonde en ld. *t't*, c'est qu'elle a été mise en exploitation et que sa toponymie s'est formée à une époque où la séquence *t't* était usuelle. Voy. à ce sujet L. Remacle, ZRP 59 (1939), 319.

inédit de R. BELLEFROID, *Topon. de la comm. d'Aywaille*, Univ. Liège, 1941, p. 12. Citons aussi les noms de chemins et de rues (*tchin-stré* = CAMINU + STRATA, *tchin-rou* = CAMINU + RUGA ; lg. *potî-rowe* DL 502 'rue des potiers', *fèronstrêye* DL 265 'rue des ferrons'...) et les composés de *ban* (*ban-bwè* 'bois du ban', *ban-cloke* 'cloche du ban').

[1] [D'après J. HERBILLON, *L'âge du type « Avricourt » en Wallonie*, BTD 25 (1951), 87-99, la construction étudiée aurait vécu dans la toponymie liégeoise jusqu'au 17e s., et même plus tard. Mais dans quelle mesure y demeurait-elle « vivante »?...]

2° **Le type « déterminé + déterminant ».** — La construction *tt'*, sans prép., était déjà latine (*Portus Veneris*). A La Gleize, dès l'époque des premières archives (1492), elle demeurait assurément très vivante dans le patois. Tandis que le c. déterminatif ordinaire se construisait comme auj. avec une préposition (ld. *è cou dès prés* 'dans le fond des prés', etc.), le nom de personne c. d'appartenance s'ajoutait au déterminé sans préposition (fr. *hôtel Dieu*) : °*le courti* MAUCHRAW 1508, *è l' gofe* FOYIN, *è l' hé* STIÈNE, *è pré* BINÈTE, etc. (cf. les nombreux toponymes de ce type relevés dans LG, livre 3, passim).

D'ordinaire, le c. est un nom propre de personne. Ce peut être aussi un nom commun précédé d'un art., mais devenu nom propre : *è tchan l'* COMTE, *è pré l'* MÊRE, *è l' fagne lu* ROSSÊ 'dans la fagne le Roux'. Parfois, c'est un nom commun désignant encore une personne (*sœur*), ou le nom d'une fête (*Pâques*...) : voy. les ex. ci-dessous.

— La tournure n'était pas confinée à la toponymie, loin de là. A preuve les nombreux faits que recèlent les archives, les anciens textes wallons et même les parlers actuels.

Dans un passage comme celui-ci : 1551 °*joindant a ung preit* BERTRAN *le marixhal* A. Stoumont 7, 12 v°, la présence de l'article « un » prouve que la construction demeure vivante : il s'agit d'un pré *de* Bertrand, appartenant à B.

Autres ex. d'archives : 1554 °*qu'il lez debvoient a gens* HENRY COLLINÈ A. Roanne 27, 472 'aux gens *de*, à la famille *de* H. C.' ; °*les hoirs* BOHON ib. 'les héritiers *de* B.' ; 1554 °*le vacche* WARNY ib. 27, 418 'la vache de W.' ; 1550 env. °*le jour le* PACQUE A. Stoumont 10, 9 v° 'le j. *de* Pâques' ; 1584 °*le nuict le* QUERMEA *dernier* ib. 1, 10 'la veille du dernier carnaval (w. *cwèrmê*)' ; cp. 14e s. *le jour le Saint-Linart* J. d'Outr. 6, 44 ; 15e s. °*le jour le Sains-Jaque*, °*le nut le Sains-Jaque* J. de Stav. 186. Il faudrait ajouter ici tous les « surnoms » qui étaient à l'origine des noms de personnes ayant valeur de génitifs et qui sont devenus des noms de familles : °*Bertran le marixhal* ci-dessus = Bertrand, le maréchal ferrant, et °*marixhal* est apposé ; mais °*Henry Collinè* = Henry fils de Collinet, et °*Collinè* est bien un c. d'appartenance ; or, ce dernier cas est très fréquent (voy. LG, livre 2, passim).

Dans les textes wallons du 17e s., la juxtaposition semble conserver une certaine vitalité : *lès bagues mi* SOÛR T. 1636, 149 'les vêtements *de* ma sœur' ; *âtoû dè torê* DJ'HAN CRIKION T. 1623, 134 'autour du taureau *de* Jean C.' ; *portant k' t'ès câse dèl mwèrt* PÎRON D. 1650, 32 'parce que tu es cause de la mort *de* P.' ; *li mêtrèsse* PÈPIN R. 1700, 185 ; *inte lès djins* CWARÈME *èt* TCHÂRNÊYE QC. 1700, 8 'entre les gens *de* Carême et *de* Charnée' ; dans tous ces ex., surtout dans le premier, la formule paraît demeurer bien vivante. Mais elle doit être plus ou moins figée dans les suivants : *vèyî l' djoû l'* PÂKE T. 1632, 122 'voir le jour *de* la Pâque' ; *si l' plate pîre* DIÈ *n' l'assom'rè nin* T. 1636, 78 'si la pierre plate *de* Dieu ne l'assommera pas' ; *dès fameûs fis* AIMON R. 1789, BSW 19, 97 ; *li batème* DIÈW ib. 356.

Pour le 17e s. et pour La Gl., les données des textes wallons lg. sont confirmées par ces beaux ex. de nos archives : 1628 °*criant* : « *Laronesse, tu vas aux jouttes* GABRIEL *!* » A. Roanne 37, 95, càd. 'aux choux [w. *djotes*] de G.' ; 1630? °*Reffait les sollez* [w. *solés* 'souliers'] MAROIE *pour 7 patars et demy* ib. 37, 157.

— Dans les parlers actuels, — la toponymie mise à part, — la juxtaposition persiste seulement dans quelques composés et expressions où les philologues seuls la reconnaissent encore et dans des constructions très particulières où elle n'a plus sa valeur originelle.

A La Gl., p. ex., on la retrouve dans les noms communs *êr*-DIÈ (arch.) 'arc-Dieu, càd. arc-en-ciel' et *clé*-DIÈ 'clé-Dieu, càd. primevère' (cp. *lu dj'vô d-â bon Dju* 'le cheval au bon Dieu, càd. le carabe doré') ; dans *lu tchâr Poncelèt*, altération de *lu tch. Pôcèt* 'le char Poucet', nom de la Grande Ourse (voy. É. Legros, Vie wall. 22, 1948, 184 sv.) ; dans les locutions temporelles stéréotypées *lu djoû l'* NOYÉ 'le jour *de* la Noël', *lu djoû l'* NOVÈL-AN 'le jour du nouvel an', *lu neût l'* NOYÉ 'la veille *de* la Noël' (pour les variantes liégeoises de cette dernière locution, qui est arch., voy. DL 435 *Noyé* 2 et DFL *veille* [1]) ; et aussi dans cette expr. auj. désuète *l'èvanjîle* SINT DJ'HAN 'l'é. *de* saint Jean' [2].

[1] D'après EH 1500 « la veille de Noël », le type « la nuit le Noël » n'est plus connu que dans la zone du dialecte liég. (prov. de Liège, sauf l'ouest des arr. de Waremme et de Huy ; région de Malmedy ; nord des arr. de Marche et de Bastogne) et à Awenne [Ne 9].

[2] Pour Liège, voici quelques expressions, dont les trois dernières sont

A la juxtaposition se rattachent aussi, originellement, les groupements formés par la prép. *amon* ou *mon* (← m a n s i o n e ; cp. fr. *chez* ← c a s a) et son régime. Comme le fr. *chez Pierre*, le w. *amon Pîre* signifiait jadis 'à la maison *de* Pierre' ; et c'est encore ainsi qu'il faut interpréter °*dessoubz le* MON *Henrion* 1581 (Feller, Topon. Jalhay 185), et °*derier le* MONT *Remacle audit Ruy* 1686 A. Roanne 12, 314, où *mon* est précédé de l'article.

— Un reste particulièrement vivace de la même syntaxe est le type *lu fi* DUMÉ, càd. « nom de parenté + nom de personne juxtaposé ». Nous avons rencontré plus haut la juxtaposition de deux noms propres de personnes (°*Henry Collinè*), dont le second est souvent devenu nom de famille. Il s'agit ici de la même construction : *lu fi Dumé* signifiait d'abord 'le fils *de* Dumez' ; mais maintenant le rapport d'appartenance n'est plus perçu. Lorsqu'on dit *lès fis* FONTINNE 'les fils Fontaine', *lu fiyâsse* BURNÊ 'le beau-fils Burnay', *lu fème* PONCIN 'la femme P.', on sent plutôt le nom propre comme une espèce de marque. Cette impression s'affirme davantage quand le déterminé est un nom de chose : ainsi dans *l'ancyin manèdje* BLÊSE 'l'ancienne maison Blaise' (cp. *one moto Djîlèt* 'une m. Gillet') ; *manèdje* n'est pas un nom de parenté, sans doute, mais *lu m. Blêse* est bien proche de *lu famile Blêse*. Au surplus, *lu fi* DUMÉ se présente aujourd'hui comme parallèle à *lu pére* DUMÉ, qui désigne non pas le père *de* Dumez, mais Dumez père. Cp. encore *mossieû* BORDÈT, *madame* GODIN (gallicismes).

Que le rapport d'appartenance s'efface dans le type *lu fi* DUMÉ, la chose est d'autant plus normale qu'auj. ce rapport s'indique d'ordinaire par la prép. composée *d-à* : *lu fème d-à* DJÎLE, *lès fis d-à* FONTINNE, *lu manèdje d-à* ANDRÉ. Souvent les deux constructions sont possibles ; les voici à quelques mots de distance dans la même phrase : *lu fème* LÈRWÈ *d'ha à l' fème d-à* LÈDUC Dq. 7 'la femme Leroi dit à la f. de Leduc'. Si, dans une telle

des proverbes : *li lîve* ÅGRAFÅ DL 16 'le livre [magique] *d'*Agrippa' ; *èlle-è-st-è l'ârmå* SINTE ANE DL 26 'elle est dans l'armoire *de* sainte Anne, càd. c'est une vieille fille' ; *on vizèdje come li cou* SINT R'MÈY DL 169 'un visage comme le derrière *de* saint Remi, càd. vermeil, brillant de santé' ; *i magn'reût lès fiérs* SINT-LÎNÅ DFL *dévorer* 'il mangerait les fers *de* S.-Léonard, càd. il dévorerait tout'.

phrase, on peut mettre ou omettre *d-à* devant les deux noms propres, il ne faut pas en déduire que les deux constructions ont la même valeur : *lu fème d-à Lèduc*, c'est la femme de l'individu nommé Leduc ; *lu fème Lèrwè*, c'est la femme *de chez* Leroi, ou plutôt c'est l'équivalent populaire et patois du fr. *madame Leroi*, *Lèrwè* n'évoquant plus du tout le mari, mais étant perçu comme le nom d'une famille.

A cette différence répond d'ailleurs, dans l'usage, une certaine répartition des emplois. La juxtaposition n'est possible qu'avec un nom de famille : on ne dit pas **lu fème René* 'la f. d'un prénommé R.', mais *lu f.* D-À *René* ; *d-à* est aussi obligatoire quand le nom de famille est accompagné d'une détermination ou d'un prénom : *one fèye d-à-n-on Blêse* 'une fille d'un B.', *lu fèye d-à Jan Blêse* 'la fille de Jean B.'. Du reste, pour le cas où le nom de famille est précédé d'un prénom, l'usage paraît n'être fixé que depuis peu : dans le langage archaïque, on disait encore, p. ex., *lu fi* DJÎLE SIMON, *lès fis* HINRI BLÂSE, *lès fis* HINRI LÈGROS [1].

3° **Le type « déterminé + prép. + déterminant ».** — Cette construction du c. d'appartenance, qui est auj., en w. comme en fr., la seule réellement vivante, est aussi vieille que les langues romanes. En fr., elle s'est imposée au cours du 15e s. (N 5, 134-5). Dans le w. actuel, la prép. est toujours *du* (= de) ou plutôt *d-à* (= de + à, cf. t. 2, chap. 8) : *lu fèye* DO *mounî* ou D-Â *mounî* 'la fille du meunier'. Avec un nom propre, *du* est même exclu : on dit toujours *lès fis* D-À *Fontinne*, *lu pré* D-À *Meûlèn'*, *è Frandonfa* (ld.) D-À *Adolfe*.

Les expressions du genre de ces deux dernières désignent des terrains ou d'autres biens par le nom du propriétaire ou de l'exploitant : *lu Brudofa* (ld.) D-À *R'mâke* 'le B. de Remacle', *lu fagne*

[1] Sur ce point, le picard se montre plus conservateur que le wallon. En pic., en effet, selon LEDIEU 42, « pour les noms propres de personnes, les rapports de progéniture ou de propriété ne s'expriment jamais par la prép. *de* : *Eche dergnier fiu Firmin Cadet-Boucher*... ». ML 3, 55, signale la même particularité en montois : *èl fîye* PIPINE 'la fille *de* Philippine', *èl guèrnier* COLAS 'le grenier *de* Nicolas'. En réalité, l'usage est courant dans la majeure partie de notre Hainaut. Le gl. dirait, comme le w. en général, *lu dièrin fi* D-À *Firmin*, *lu fèye* D-À - -, *lu gurnî* D-À *Colas*.

D-À *Balin*, *lu dèfrichèdje* D-À *Brouwîre*, etc. Dans cet usage, le type avec *d-à* paraît avoir remplacé la juxtaposition pure et simple ; entre les formules successives *lu fagne Balin* et *lu fagne* D-À *Balin*, on n'aperçoit pas d'intermédiaire (p. ex. **lu fagne du B.* ou *à B.*) [1]. A présent, on peut le dire, lorsqu'il s'agit d'indiquer l'appartenance à une personne d'un terrain ou d'un bien analogue, *d-à* est indispensable, car une expression du type *lu manèdje Blêse* (voy. 2°) n'est plus sentie comme marquant nettement l'appartenance. Chose étrange, on dirait que la prép. *d-à* s'est introduite assez récemment dans cet emploi ; en effet, elle figure seulement dans quelques ld., dont aucun n'est antérieur au 19e s. et dont l'avenir même ne semble guère assuré : *è tchan d-à Istâce* LG 323 'dans le champ d'Eustache', *lu bwè d-à Pîre* (Neuville) 'le bois de Pierre', *azès sapins d-à Tchan-Djôr* (Franc.) 'aux sapins de Jean-Georges' [2].

**C. Compléments du verbe.** — Quel que soit son mode, quelle que soit la nature de la prop. où il se trouve, le verbe précède ses compléments nominaux : *il a vindou s'* MANÈDJE 'il a vendu sa maison' (mais *i* L'*a vindou*, avec un pronom personnel) ; *po vinde su* M. 'pour vendre sa m.' ; *i fât k'i vinde su* M. 'il faut qu'il vende sa m.', *cwand k'i vindrè s'* M. 'quand il vendra sa m.', etc. Ce caractère important oppose le w. et le fr. actuels aux langues germaniques, qui placent l'infinitif et le participe après leur

[1] Il est probable, cependant, que nos dialectes ont employé, au moins dans certains cas, la prép. simple *à* pour marquer l'appartenance. En effet, l'ancienne langue écrite offre à tout moment des ex. comme celui-ci : °*frere* A *mesire Waltier* J. d'Outr. 6, 166. Sur cette question, voy. t. 2, chap. 8.

[2] Sans doute le curieux germanisme pratiqué en bruxellois, *le peintre sa fille* = la fille du peintre (WIND, Neophilologus 31, 163 ; cp. all. *dem Bauer sein Sohn* 'le fils du paysan', nl. *Jan zijn schuld* 'la faute de Jean'), a-t-il toujours été ignoré du w. J'ai noté dans les archives cet ex. étonnant : 1553 °*Kounesson dist qu'il at bien ouy* JOHAN GOUFFINET SA REQUESTE A. Roanne 27, 284, càd. 'qu'il a bien entendu la requête de J. G.'. Mais on aurait tort de reconnaître dans ce texte l'attestation d'un germanisme usuel à l'époque, ne fût-ce que dans le fr. régional ; il faut y voir tout simplement la contamination purement occasionnelle de deux tournures contenant chacune un c. direct (*Joh. Gouffinet* d'une part et *requeste* de l'autre).

complément et rejettent le v. personnel à la fin de la subordonnée.

Sans doute en est-il ainsi depuis plusieurs siècles. Au 17e s. déjà, des ex. comme *s'il ont tortos nos* BINS *broûlé* T. 1636, 49 's'ils ont brûlé tous nos biens' (inversion provoquée par la rime?) et *as' li* DIÂLE *vèyou â criyer?* D. 1650, 17 'as-tu vu le diable pour crier ainsi?', où le participe et l'infinitif viennent après le c., étaient des archaïsmes caractérisés. Et auj. c'est tout au plus si le même emboîtement s'observe encore dans quelques expressions figées : gl. *i n' sét nin* TREÛS' *compter* 'il ne sait pas c. trois [= jusqu'à trois], càd. c'est un ignorant' ; *il a l'* DIÂLE *vèyou po fé insi* 'il a vu le diable pour se démener ainsi, càd. il a le diable au corps' ; *il ont stou do* BON DJU *sègnis* 'ils ont été signés, càd. bénis, protégés du bon Dieu'. Cp. lg. *vos sèrez bin vite à* PAN *briber* DL 274, v° *forboûrner* 'vous serez bientôt réduit à mendier [du] pain' ; *il a l'* DIÂLE *vèyou po* -- DL 200 ; etc.

Que l'antéposition d'un c. nominal par rapport au v. s'observe aussi dans les proverbes, on le comprend sans peine ; mais le fait peut s'expliquer de plusieurs façons, soit par l'archaïsme, soit par une condensation propre aux tours « sentencieux », soit par une nécessité de rime : gl. *l'êsse a* TOT MÂ *mêsse* 'le lierre terrestre a maître, càd. maîtrise tout mal' (proverbe de médecine pop.) ; cp. lg. *kî* MÉRE *divint pus mây n'a eûre di bin* DL 256 *eûre* 'qui devient mère n'a jamais plus une heure de bien, càd. de paix'.

— Comme le montre bien le cas de *il a l' diâle vèyou*, expression particulièrement résistante (cf. Haust, ND 11, 53, n. 17) et violemment expressive, la survivance de l'antéposition du c. peut tenir à l'affectivité. Il n'empêche pourtant que les ex. cités sont des restes, et leur type syntaxique, qui, à l'origine, du moins, n'était pas affectif, diffère nettement du suivant : PANSÎ *parèy dju n'a mây vèyou !* 'goinfre pareil je n'ai jamais vu !'. Ce dernier type, qui vit auj. dans notre patois, résulte d'une dislocation expressive : l'élément porteur d'affectivité et quasi exclamatif (voy. *parèy*), qui est toujours le c. direct, est énoncé d'abord ; mais, chose curieuse, il ne me semble être suivi d'aucune pause et il n'est repris dans la suite par aucun pronom. On distinguera donc ce genre de phrase de ces deux-ci : 1. *one*

BIÈSSE *parèye, dju n'a mây vèyou noule* 'une bête semblable, je n'[en] ai jamais vu aucune' (avec la pause et le pronom *noule*) ; 2. *one* BIÈSSE *tèribe, ku dj'a vèyou !* 'une bête énorme, que j'ai vue !' (avec le pronom « que »).

La tournure existe aussi en fr. pop. : *une rude* LANGUE *il avait* (M. Genevoix ; noter l'absence de virgule après *langue*). Il s'agit là d'un « fait récent », selon Lerch, Fr. mod. 3, 347, qui parle de la « position impulsive » du complément. En fr. pop., au surplus, l'anticipation ne se limite pas au c. direct ; elle affecte l'attribut et même les c. circonstanciels ; voy. LB 2, 50-51 et 69, et aussi M. L. Müller-Hauser, *La mise en relief d'une idée en fr. mod.*, 1943, 92 sv.

REMARQUE. — La forme en *-ant*, qui, en a. fr., se plaçait volontiers « en queue », càd. après son c. (LB 1, 475 : *chemin faisant...*), avait la même tendance dans notre ancienne langue écrite : °*parmy le* CENS *paiiant* 'en payant --' Paw. 48, 27 (Noiret 58-59) ; °*a* PREU *prendant* 'litt. en prenant profit, càd. avec jouissance immédiate' Paw. 26, 31... (ib.) ; 1551 °*pour ses* DROIT *paiant* A. Roanne 27, 817 ; 1560 °*a* MARIAGE *faisant* ib. 942 'en faisant le m., au moment du m.'. De cette construction, il a seulement subsisté quelques traces : *à* RIN *rifnant* T. 1631, 7 '[tout cela] revenant à rien, n'apportant aucun profit' ; gl. *c'è co toudi à-n-*ON *ruv'nant* 'c'est encore revenant à un [noter qu'en w. actuel, dans ce cas, « un » se dit *onk* ; la tournure est figée], càd. cela revient encore au même' ; lg. *c'è* PAN *gangnant,* PAN *dispandant* Forir 409 'c'est gagnant pain, dépensant pain, càd. c'est dépenser à mesure qu'on gagne' ; lg. *èsse di* FIN *morant* DL 414 'être affamé'.

**D. Complément de mesure.** — Dans le type « il est *cinq pieds* long » (= fr. *il est long de cinq pieds*), un c. de mesure (quantité, âge, etc.), qui est constitué d'ordinaire par un nom accompagné d'un numéral, parfois aussi par une autre expression quantitative, et qui n'est pas introduit par une prép., s'emboîte régulièrement entre le verbe et un qualificatif ou un adverbe indiquant la dimension, l'âge, etc. Quand ce qualif. ou cet adv. est au comparatif ou accompagné de *trop*, le c. de mesure exprime une différence (LB 2, 611 ; DP 2, 371).

EX. : *c'è-st-*ON PÎ *long èt* DEÛS' *lâdje* 'c'est long d'un pied et large de deux' ; *i-gn-a* TREÛS DEÛTS *spès* 'il y en a une épaisseur

de trois doigts' ; *i coûrt toudi* DEÛS-EÛRES *lon* 'il court toujours deux heures loin, càd. à deux h. de distance' ; *i-gn-a k'*ONE PIHI *lon* 'litt. il n'y a qu'une *pissée loin, càd. c'est à deux pas' ; *arivés dju n' sé wice,* RIN *lon,* -- 'arrivés je ne sais où, rien loin, càd. pas du tout loin, - -' ; *il è* CINK ANS *pus vî k' mi* 'il est cinq ans plus âgé que moi' ; *èle n'èsteût nin* TANT K' ÇOULÀ *pus djône ku mi* 'elle n'était pas tant que ça plus jeune que moi' ; *i l' pâye-rint* CINT FRANCS Â HÈCTÂRE *trop tchîr* 'ils le payeraient cent francs à l'hectare trop cher' ; *i fêt* ON PALETOT *mèyeûr volà k'à Hokê* 'il fait un p. meilleur ici qu'à Hockai, càd. il fait plus chaud de l'épaisseur d'un p. ici --' ; *il è* ONE ÎDÈYE *pus grand* 'il est une idée, càd. un rien plus g.' (Dory 156 *idée*). — De même, lg. *il è* CO PUS D' CINT-ANS *vî* DL 692 *vî* 'il est âgé d'encore plus de cent ans' ; *à* 'N ÊDANT *près* DL 508 *près* 'à un aidant, à un sou près' (cp. fr. *à peu de chose près, à cela près*) ; *ti sèrès* INE FÈYE *pus vite rifêt* Awirs [L 85] 'tu seras guéri une fois plus vite' ; et avec un autre c. après le qualif., *èlle a* ON DEÛT *spès d' fård* -- DL 262 *fård* 'elle a une couche de fard épaisse d'un doigt' [1].

La construction s'observe particulièrement avec le pronom démonstratif *çoulà* 'cela, ça' c. de mesure (Weinmann 49, 3°) : *il èsteût* ÇOULÀ *grand* 'il était grand comme ça' (avec un geste) ; *il èsteût* ÇOULÀ *pus grand k' l'ôte* 'il était plus grand que l'autre de ça' (id.) ; *dj'ènn'arè* ÇOULÀ *pus'* 'j'en aurai ça plus, càd. d'autant plus' (sans geste) ; *l'afêre îrè* ÇOULÀ *mî* 'l'affaire ira

[1] A ces ex. on comparera les suivants, qui contiennent un c. de temps et qui, à première vue, illustrent la même construction : gl. *èlle a stou* CWANTRE ANS *malâde?* 'elle a été malade combien d'années?' ; *i li va* ON DJOÛR *bin èt* DEÛS' *mâ* 'il lui va, càd. elle va bien un jour et mal deux'. Bien que ces ex. soient construits, comme les phrases ci-dessus, selon la formule « numéral ou détermination analogue + substantif + qualificatif ou adverbe », ils en diffèrent beaucoup : un mot comme *malâde* appelle moins un complément chiffré que *long, lâdje, vî, tchîr,* etc., de sorte que *cwantre ans,* p. ex., est lié beaucoup moins intimement à *malâde* que *cink ans* ne l'est à *vî, on pî* à *long,* etc. ; de plus, dans *on pî long, treûs deûts spès,* etc., le c. de mesure ne peut être déplacé sans que la construction change (on ne dit pas **c'è long* ON PÎ, mais *c'è long* D'*on pî*), tandis qu'ici, le c. de temps se transpose sans aucune peine (*i li va bin* ON DJOÛR *èt mâ* DEÛS'). Somme toute, dans ce dernier cas, le c. occupe la même place que l'adverbe temporel dans *i fêt* OÛY *bon* 'il fait bon aujourd'hui' (voy. t. 2, chap. 7).

d'autant mieux' ; dans les deux derniers ex., l'emploi de *çoulà* est à la fois moins concret et plus stéréotypé. Cf. p. 372, 3° [1].

REMARQUE. — On a voulu voir, dans le c. de mesure ainsi construit, une influence germanique. Cette opinion est mal fondée. Certes, *treûs pîs long* évoque l'all. *drei Fuss lang* et le nl. *drie voet(en) lang* ; mais il évoque aussi le lat. *tres pedes longus*, et même l'a. fr. *xii. piés lée*. De même, le w. *çoulà mî* ne rappelle pas seulement l'all. *desto besser* et le nl. *des te beter*, mais encore le lat. *eo melius* et même le fr. *d'autant mieux* : partout le c. s'insère devant « mieux ». En fr., du reste, l'emboîtement à la germanique existe à côté de la tournure où le c. de mesure est accompagné régulièrement de la prép. *de* et rejeté en arrière : cp. ci-dessus *il est* CINQ ANS *plus âgé que moi*, CENT FRANCS *trop cher*, a. fr. XII. PIÉS *lée* ; de même *il n'est pas* LA MOITIÉ *si sot* (Tallemant des Réaux, cité DP 6, 86), et avec une prép. *à cela près, d'autant mieux*. Cf. Dory 63 et 188-9, qui nous donne une belle leçon de prudence (« ... le latin ne s'exprime pas autrement : *triginta annos natus* [...]. Que, dans l'espèce, l'influence teutonique soit pour quelque chose dans la persistance de ces tournures en Wallonie, c'est ce qu'il serait téméraire de nier. Mais on doit y voir tout d'abord des latinismes »), et aussi Legros, BTD 16, 178-9.

Faut-il vraiment parler, avec Dory, d'un « latinisme », càd. d'une construction héréditaire? Peut-être. Mais on doit aussi, me semble-t-il, considérer le problème historique sous un autre angle : au cours des siècles, le w. a renoncé, comme le fr., à diverses formules d'emboîtement qu'il pratiquait au m. â. (pour le c. déterminatif, cf. p. 88 sv.) ; pourquoi maintient-il celle-ci? Je me demande si la concordance qui unit encore sur ce point les langues romanes et germaniques n'est pas en quelque sorte naturelle ; on dirait que le c. de mesure, qui, même en fr., se construit volontiers sans préposition, appelle une syntaxe d'emboîtement ; on dirait qu'il s'intercale spontanément dans la phrase au même endroit qu'un simple adverbe : *i coûrt* DEÛS-EÛRES *lon* = *i coûrt* BIN LON 'il court *bien* loin' ; *il è* CINK ANS *pus vî* = *il è* BÊCÔP *pus vî* 'il est *beaucoup* plus âgé'. On observe, au surplus, que ce c., du moins le c. de différence, apparaît fréquemment dans des phrases complexes et qu'en s'y intercalant de la sorte, il prend une position très heureuse : dans une comparaison comme « il est *cinq ans* plus âgé que moi », on peut trouver que « cinq ans »

[1] Citons ici un curieux ex. où un c. de mesure sans prép. tient lieu d'attribut : *dju d'héve k'il èsteût* VINT'-SÎH 'je disais qu'il était 26, càd. qu'il était long de 26 cm.'.

est mieux placé que dans « il est plus âgé que moi de *cinq ans* » et surtout que dans « *il est plus âgé de *cinq ans* que moi » ; il est à côté de « plus âgé », avec lequel il doit faire corps, et il ne sépare pas « plus âgé » de « que moi ». Si elles sont plausibles, ces explications « naturelles » valent pour diverses langues, et elles montrent en même temps pourquoi le w. conserve ici la construction emboîtante. Inutile de dire qu'on ne peut considérer le problème comme résolu aussi longtemps qu'on ne lui a pas consacré un examen historique approfondi.

## B. LES ARTICLES

= **Formes.** — Le w. possède les mêmes articles que le fr., y compris le partitif :

1° défini : *lu* (*l'*) 'le, la' ; *lès* (*lès-*, *l's-*) 'les' ;

2° indéfini : *on* (*on-*) 'un' ; *one* 'une' ; *dès* (*dès-*, *d's-*) 'des' ;

3° partitif : *do* à l'est de la commune, *dè* à l'ouest (*du l'*) 'du (de l')' ; *du l'* 'de la'.

Formes contractes : *â* 'au' ; *âs* et *azès* 'aux' (voir p. 108) ; — *do* ou *dè* 'du' ; *dès* 'des' ; — *è* 'a. fr. *ou*, i n i l l o' ; *èzès* 'a. fr. *ens es*, i n t u s i n i l l o s, -a s' (cf. Projet DW 25 *ins-ès*).

Remarques. — 1. L'homophonie des formes masculines et féminines existe non seulement, comme en fr., pour « le » et « la » devant voyelle, càd. élidés, et pour tous les pluriels, mais encore pour « le » et « la » devant consonne, élidés ou non. On se tromperait pourtant si l'on croyait que l'art. est « neutralisé » en toute position et que, par suite, la notion du genre est obscurcie dans notre dialecte (cf. p. 71 sv.).

2. A l'ouest de la commune (Roanne, Borgoumont, La Gleize, etc.), comme en lg. et en verv., le masc. sing. *dè* et le plur. *dès* sont aussi homophones devant consonne [1] : *à l' cwène* DÈ *bwès* 'au coin du bois' ; DÈS *bwès* 'des bois'. Théoriquement cette identité pourrait causer des embarras : *côper* [dè] *bwès*, p. ex. = couper *du* bois ou *des* bois ; mais, en fait, la situation ou le contexte doivent presque toujours empêcher l'équivoque. L'hésitation est naturellement inévitable lorsqu'il s'agit de locutions syéréotypées et qu'on ignore la situation, les circonstances réelles auxquelles elles se réfèrent : ainsi pour un cliché comme *lu bê* [dè] *djeû* 'le plus beau du jeu' = 'le beau *du* jeu', avec le sg. comme dans l'expr. française, ou '*des* jeux', car l'expression a *dè* au hameau

[1] Pour les variantes de « du » en B. R., cf. ALW 2.

de Neuville où « du » se dit couramment *do* ; ainsi encore pour des ld. comme *hè* [dè] *r'nâ* LG 298 = 'heid, bois *du* renard' ou '*des* renards' [1].

3. Pour « un, une », le gl. ignore les formes *in-*, *ine* et *'n-*, *'ne* (avec voyelle caduque et élision de la voyelle) : lg. *so* IN-*âbe* 'sur un arbre' = gl. *so* ON-*âbe* [2].

= **Données statistiques.** — Dans l'ensemble du lexique, les articles prennent seulement 4 unités : le défini « le... », les indéfinis « un... » et « des », le partitif « du, de la ». Mais ils occupent dans le discours une place autrement importante : sur les 3401 mots des Disques, il y a 294 articles, soit 8,63 % ; de plus, comme les textes renferment 355 noms communs, on constate que 4 noms sur 5 sont accompagnés de l'article ; on peut donc dire que, le plus souvent, le dialecte oral d'auj. actualise le nom au moyen d'un article.

Lorsqu'il n'est pas accompagné d'un art., le nom commun est souvent précédé d'un adj. déterminatif, qui l'actualise comme un article. Mais ce cas est beaucoup plus rare : alors que, dans Dq., on compte 294 articles, on y relève seulement 100 déterminatifs ; ceci confirme bien que l'art. est le déterminatif attitré — si l'on peut dire — du substantif. Bien entendu, celui-ci peut aussi n'être précédé d'aucun art., ni d'aucun autre actualisateur : dans Dq., il y a env. 25 cas de ce genre.

[1] Pour ce ld., l'interprétation la plus naturelle me paraît être 'heid *des* renards', mais le sing. n'est pas impossible. Quant à l'ex. précédent, il appelle des commentaires : 'le beau *des* jeux', càd. 'le plus beau d'entre les jeux', avec le plur., est très normal (cp. *lu hôt* DÈS *pris* 'le [plus] haut *des* prix'), et c'est un plur., je crois, que l'on sent dans l'expr. ; mais 'le beau *du* jeu', avec le sing. et avec « de » partitif, peut être normal aussi, historiquement parlant, même à Neuville, si l'on admet que toute la commune disait autrefois *dè* 'du' et que la locution est un reste de l'état ancien... Cp., en lg., *po fé l' dreût* DÈ *djeû* T. 1640, 112 'pour faire le droit *du* jeu, càd. pour jouer le jeu régulier'. D'après J. WARLAND, le malm., qui a *do* 'du', dit *lu pus bê* DO *djeû*, mais *â dreût* [dè] *djeûs*, que l'on comprend 'au droit *des* jeux'.

[2] Signalons encore une nuance formelle : *dès* est à la fois, comme en fr., art. indéf. et art. contracté, mais, en gl. tout au moins, il n'est élidable, devant voyelle, que dans la première valeur ; on peut dire *c'è* DÈS-*ôtes* ou *c'è* D'S-*ôtes* 'c'est des autres, càd. c'en sont d'autres', mais on dit nécessairement *lu prumî* DÈS-*ôtes* 'le premier des autres'.

D'autre part, les trois types d'article s'emploient très inégalement. Sur les 294 articles de Dq., on compte :

218 définis, soit 74,14 %,
73 indéfinis, soit 24,48 %,
et 3 partitifs.

On peut s'étonner que le partitif ait si peu l'occasion d'apparaître dans le discours, ou du moins qu'il se rencontre si peu souvent dans la conversation enregistrée. Mais que les définis soient à peu près trois fois plus fréquents que les indéfinis, la chose est normale : on emploie « un... » et « des » la première fois qu'on parle de quelque chose, et « le... » toutes les autres fois.

= **Absence de l'article.** — L'art. s'emploie auj., en w. et en fr., dans les mêmes conditions et avec les mêmes valeurs. Il semble donc que, dans les deux idiomes, son usage se soit répandu selon le même rythme. De part et d'autre, on observe divers cas où le subst. n'est pas actualisé, et, dans l'ensemble, cas cas sont les mêmes. Nous les signalons l'un après l'autre, en allant des plus figés aux plus vivants (voy. Weinmann 9-17) :

— Proverbes : *sins ponne nu vint* AVONNE 'sans peine ne vient avoine, càd. on n'a rien sans peine' ; *djône* TCHÈSSEÛR, *vî* BRIBEÛR 'jeune chasseur, vieux mendiant', càd. la chasse ne nourrit pas son homme' ; TCHIN *fêt* TCHIN 'chien fait chien, càd. on est traité soi-même comme on traite les autres' ; etc. Nombreux ex. dans *Spots*.

— Expressions proverbiales ou figées : *promète* TCHIN *èt* OÛHÊ (ou *tchins et oûhês* au pl., comme écrit le DL 646 *tchin*?) 'promettre chien et oiseau, càd. monts et merveilles' ; *beûre* CÈKES *èt* TONÊS 'boire cercles et tonneaux, càd. boire avec excès' ; *i n'è jamês* COU *so* HAME '-- le derrière sur un banc, càd. il trotte sans cesse' ; *fé bon* COÛR *so mâlès* DJAMBES 'faire bon cœur sur mauvaises jambes, càd. faire contre mauvaise fortune bon cœur' ; *i-gn-aveût come* MOHÈTES 'il y en avait comme moucherons, càd. à foison' ; etc.

— Compléments directs, très nombreux, souvent figés : *fé* SOGNE 'faire peur' ; *aveûr* HÂSSE 'avoir hâte, être pressé' ; *lèy* OÛVE 'laisser œuvre, càd. cesser le travail' ; *pihi* SONG 'uriner du sang' ; *rètchi* SONG 'cracher du sang' (attesté par EH 713 à

La Gl. seulement) ; *tuni* BROUWÈT (d'un récipient) 'être étanche'. Les Dq. contiennent 4 ex. de ce genre [1].

— Compléments prépositionnels, très nombreux, souvent figés encore : *mouri so* PLÈCE 'mourir sur place' ; *lèy è* PÂY 'laisser en paix' ; *èsse duzos* TEÛT 'être sous toit, à l'abri' ; *tins d'* GUÊRE 'pendant la guerre' ; *so* VÔYE 'en chemin, en route (vers...)'. Dans Dq., ce cas est représenté par 12 ex. sur 25.

— Attributs : *il è* BORGUMÊSSE 'il est bourgmestre' ; *i d'meûrerè* BORGUMÊSSE 'il restera b.' ; *èlle èstint* CHIÈRVANTES 'elles étaient servantes'. Syntaxe vivante : 3 ex. dans Dq.

— Compléments déterminatifs : *on tchâr du* HWÈCES 'un chariot d'écorces' ; *on-accidint d'* MOTO ; *dès féves à* PÉCES 'des haricots à perches'. Syntaxe vivante : 6 ex. dans Dq.

— Énumérations : OMES, FÈMES, ÈFANTS, *tot l' diâle* 'hommes, femmes, enfants, tout le fourbi' ; Hesbaye *mins volà-t-i nî*, WÈLE, ÎPE, ÈKSTIRPATEÛR, *tot-à fêt d'hindou !* Dq. Oreye 3a 'mais voilà-t-il pas, rouleau, herse, extirpateur, tout descendu !'. Syntaxe vivante, mais nettement affective ; voy. encore cet ex. où figure la conjonction « ni » : *i magnéve çoulà sins tirer* PÊ, *ni* PÈPINS, *ni rin du tout* 'il mangeait cela [= une orange] sans enlever peau, ni pépins, ni rien --', et cet autre, qui contient un attribut très spécial : *dju n'aveû nin cût dès crompîres, mès c'è* PAN *èt* PAN *!* 'je n'avais pas cuit de pommes de terre, mais c'est pain et pain ! càd. je mange tout le temps du pain [et je m'en dégoûte]'.

— Divers : *pus naw* TCHIN (*pus* BIÈSSE *du djin,...*) *n'è nin d'zos l' solo* 'chien plus fainéant, càd. individu plus fainéant (personne plus bête,...) n'est pas sous le soleil' (ex. très affectif) ; *i n'a nin fêt grand* OVRÈDJE 'il n'a pas fait beaucoup de besogne' (pour cet emploi de *grand*, cf. p. 139 rem. 1). Noter aussi, dans le domaine liégeois, l'absence régulière de l'art. devant des hydro-

[1] Signalons ici une tournure curieuse que notre parler ignore, mais qui est très répandue en Wallonie : pour « conduire du fumier (aux champs) » (EH 807), on dit « conduire fumier, charger fumier... », sans art., dans le Hainaut, le Brabant, une partie des prov. de Namur, de Luxembourg et de Liège (*tchèrdji ansène, kèrkî fumî, minner fî...*) ; le gl. dit *miner à l'ansène*. Cf. t. 2, chap. 8 (prép. *à*).

nymes (Weinmann 9-10) : *toumer è* MOÛSE 'tomber en Meuse, càd. dans *la* M.' ; cf. ci-dessous p. 131 [1].

= **Usages de l'article partitif interdits en français** [2]. — La grammaire normative du fr. exige encore qu'on emploie la prép. *de* et non *du, de la* ou *des* dans les cas suivants (Grev. 247 sv.) : DE *bon pain*, DE *grandes maisons* (devant qualificatif + nom) ; *il n'a pas* D'*argent* (après la négation) ; *beaucoup* DE *gens* (après un adv. de quantité). Mais on sait que le fr. parlé, familier et surtout populaire, ne respecte guère ces prescriptions ; il dit couramment : DU *bon pain*, DES *bons livres* ; *nous n'avons pas* DES *nouvelles* ; *beaucoup* DES *soldats* (Frei 197-9).

Ainsi qu'on l'a noté depuis longtemps (Micheels 20 rem. ; cf. aussi Dory 95-96 et 19), le w. pratique le même usage que le fr. populaire. Le lorrain fait de même, au moins dans une certaine mesure (Martin 103), comme bien d'autres dialectes français sans doute. En lg., la coutume actuelle paraît établie dès les premiers textes du 17e s. (T. 1623).

1° **Devant le groupe « adjectif + nom »,** le w. met toujours un art. : DO *bon pan* 'de bon pain' ; DU L' *mâle bîre* 'de mauvaise bière' ; DÈS *fwètès djins* 'de fortes personnes' ; DÈS *spèzès tâtes* 'd'épaisses tartines' ; DÈS-*ôtes côps* 'd'autres fois'. De même avec le nom sous-entendu : *c'è* DU L' *mâle* 'c'est de (la) mauvaise'; *c'è* DÈS *bèles* 'ce sont de belles' ; *nos nn'avans* DÈS *si bèles* 'nous en avons de si belles' ; *i fâreût* DÈS-*ôtes* 'il en faudrait d'autres'. Pour le lg., voir DFL *de* ; cp. fr.-lg. écrit *parmi celles-ci, il y a*

[1] Au total, dans le discours, le nom se présente souvent encore sans art. : dans Dq., compte tenu des noms propres, dans un cas sur quatre environ (cf. p. 73, n. 1). — Pour les divers cas signalés dans ce paragraphe, on trouvera de nombreux ex. dans les dictionnaires, notamment dans le DL et le DFL. Certains cas existant en fr. manquent en w. ; c'est ainsi que notre dialecte met régulièrement l'article dans les comparaisons et devant les appositions : *blanc come* DU L'*îviêr*, avec *du l'* 'de la' art. partitif = fr. *blanc comme neige* ; **Djôzèf Lèjeûne*, LU *borgumêsse du...* 'Joseph L., bourgmestre de...' ; naturellement, le fr. peut aussi mettre un art devant *neige* et devant *bourgmestre*. Cf. toutefois l'ex. *i-gn-aveût come mohètes* ; sans art., ci-dessus p. 102.

[2] En principe, l'art. partitif s'emploie en w. comme en fr. Cependant, il ne se trouve guère, semble-t-il, en tête de la phrase : au lieu de *DU L' *têre aveût toumé*, fr. DE LA *terre était tombée*, on dira *il aveût toumé* DU L' *têre*.

DES *vertes* Seraing, 1940. Mais on dira, sans actualiser le c. déterminatif : *one cahote plinne* DU *gros sé* 'un sachet plein de gros sel'; *one famile* DU *fwètès djins* 'une famille de fortes personnes' ; *dès tchâsses* DU *p'tits-èfants* 'des chaussettes de petits enfants'.

2° **Après la négation** *nu* et les locutions négatives *nu -- nin, nu -- pus, nu -- dja*, le w. met régulièrement l'art. : *i n' magne nin* DU L' *tchâr* 'il ne mange pas de viande' ; *i n'ont nin* DÈS-*èfants* 'ils n'ont pas d'enfants' ; *on n' sareût fé* ou *on n' f'reût dja* DO *bon foûre* 'on ne saurait faire de bon foin'. Cp. les phrases affirmatives : *i magne* DU L' *tchâr, il ont* DÈS-*èfants, on f'reût* DO *bon foûre*, avec le même article [1].

3° **Après les adverbes de quantité,** l'usage varie.

1) Tel adv. n'est jamais suivi de l'art. : *ku* D' *tins a-t-i?* 'combien de temps, càd. quel âge a-t-il?' ; *ku v' fât-i* D' *çants?* 'que vous faut-il, combien vous faut-il d'argent?'. On notera que *ku* 'que', dont le sens quantitatif est peu marqué, est un adv. interrogatif, plutôt archaïque et assez peu employé.

2) Certains adv. sont toujours suivis de l'art. : *i-gn-a brâv'mint* DO *foûre* 'il y a beaucoup de foin' ; *on-z-a brâv'mint* DÈS *djoûrs* 'on a b. de jours' ; *il a v'ni bin* DÈS *côps* 'il est venu bien des fois' ; *i-gn-a tot plin* DO *monde* 'il y a tout plein du m., càd. beaucoup de m.' ; *il a tot plin* DÈS *çants* '-- tout plein des sous, càd. beaucoup d'argent' ; *il a bê-z-èt bin* DÈS *çants* '-- pas mal d'argent' ; *il arè bê-z-èt bin avou* DU L' *piète* 'il aura eu assez de perte'. Voy. DFL *de*, et aussi DL 72 *bêcôp*.

3) Avec beaucoup d'adv., l'usage hésite : *so pô* D' *tins* 'en peu de temps' ; *on pô* DU L' *wêde* Dq. 7 'un peu d'herbe' ; *i fâreût on pô* DO *tins* 'il faudrait un peu de temps' ; *gn-a fwêrt pô* DÈS *bilokes* ou D' *b. ciste anné* 'il y a fort peu de prunes cette année' ; *lèyoz on pô d'hyinde* DO *stôre* 'laissez descendre un peu de store' ; — *on-z-a fêt bêcôp* DÈS *canâls* 'on a fait beaucoup de drains' ; *on n'a nin bêcôp* D' *çants* ou DÈS *çants* 'on n'a pas beaucoup de sous' ; — *çu n'è nin tant* D' *afêre* 'ce n'est pas tant d'a.' ; *gn-a tant* DÈS-*ans!* 'il y a tant d'années !' ; *ça m'a tant arivé*

[1] Au lieu de « ne -- pas de », le w. emploie souvent « ne -- nul » : *dju n'a* NOU *tchapê* 'je n'ai pas de chapeau' ; voy. p. 324.

DÈS *côps !* 'ça m'est arrivé tant de fois !' [1] ; — *gn-a ot'tant* D' *tins* 'il y a *tant* de temps' ; *gn-aveût ot'tant* D' *djins* ou DÈS *djins k' l'ôte côp* 'il y avait autant de gens que l'autre fois' ; — *cubin* D' *tins a-t-i?* 'combien de temps, càd. quel âge a-t-il?' (d'un petit enfant) ; *i d'manda cubin ku dj' mètéve* DO *cafè* ou DU *c.* 'il demanda combien je mettais de café' ; — *i fât trop'* DU *tins* ou DO *t.* 'il faut trop de temps' ; — *i n' fât wè* D' *tins* ou *wêre* DU *t.* ou *wêre* DO *t.* 'il ne faut guère de temps'.

— Ainsi qu'on le voit, la langue hésite doublement : c'est avec certains adv., et parfois même dans certains cas seulement, que les deux constructions sont possibles ; *pô* peut être ou ne pas être suivi de l'art., mais on dit toujours *so pô* D' *tins*, avec *pô* non précédé de l'art., et *on pô* DO *tins*, avec « un » devant *pô*. L'usage n'est donc pas tout à fait libre. Parfois, nous sommes en présence d'une situation intermédiaire : une expr. comme *wè* D' *tins* 'guère de temps', où l'emploi de la préposition simple coïncide avec une abréviation archaïque de l'adv. *wêre*, conserve le stade ancien.

Quant à la raison pour laquelle l'art. partitif ou indéfini s'introduit au lieu de « de » après la négation (2°) et après les adv. de quantité (3°), on la perçoit aisément : normal dans la phrase positive *i m'a fêt* DO *mâ* 'il m'a fait du mal', où il existe en fr. comme en w., l'art. « du » s'étend, par une contamination très naturelle, non seulement à la tournure négative (2°) *i n' m'a nin fêt* DO *mâ* 'il ne m'a pas fait de mal', mais aussi aux phrases dans lesquelles le verbe est accompagné ou suivi d'un adv. (3°) *i m'a fêt bêcôp* DO *mâ* 'il m'a fait beaucoup de mal' ; dans ce dernier cas, la nuance partitive étant imposée par l'adv. de quantité, on comprend qu'elle s'explicite par l'art. De même pour l'indéfini *dès*.

D'autre part, la comparaison entre deux phrases comme *on-z-a bêcôp* DO *foûre* 'on a beaucoup *du* foin' et *on-z-a on hopê* D' *foûre* 'on a un tas *de* f.', qui répondent à la même réalité, me paraît aussi suggestive : on dirait que l'adv. *bêcôp* fait moins corps avec DO *foûre* que le substantif *hopê*, qui est pourtant

[1] *tant des* figure chez J. d'Outr. : °*donnont à lée* (donnèrent à elle) *tant* DES *indulgenches que ons ne le poroit compteir* 1, 75.

quantitatif lui aussi, ne le fait avec DU *foûre* ; l'intrusion du partitif *do* dissocie plus ou moins le syntagme : l'adv. *bêcôp* tend, par sa nature même, à se rapprocher du verbe, et *do foûre* tend à former à lui seul le c. direct. Certes, la dissociation ne se perçoit pas toujours : nulle dans *il a v'ni bin* DÈS *côps*, mais plus sensible déjà quand l'adv. est séparé de son c., dans *ça m'a tant arivé* DÈS *côps !*, p. ex., elle devient plus nette encore quand l'adv. est postposé, comme c'est souvent le cas pour *assez* et *bêcôp* : *dj'avans* DO *tins assez* 'nous avons du temps en suffisance' ; *gn-a* DÈS *pèrés bêcôp èn-Andrîmont* 'il y a beaucoup de poiriers, des p. en grand nombre à A.' [1].

REMARQUE. — On relève en lg., dans des cas où le fr. met simplement *de*, un groupe *di dès* 'de des' (prép. + art. indéfini + nom) : *vos-èstez bin bon di v's-ocuper* DI DÈS *p'titès djins come nos-ôtes* DL v° *dès* 'vous êtes bien bon de vous occuper de petites gens comme nous' ; DI DÈS *cis ki* -- 'de gens qui --, litt. de des ceux qui --' Feller, rapport Charlier 262-3. Cp. fr. familier et pop. -- *à côté* DE DES *personnes, elle a besoin* DE DES *choses*, etc., DP 6, 435 et 7, 270. La séquence « de des » est aussi normale que « à des », « pour des », etc. : cp. À DÈS *p'titès djins*, PO DÈS *cis ki* --. Le gl., cependant, doit la pratiquer fort peu ; il dirait p. ex. *du v's-ocuper* DU *p'titès djins*, avec « de » comme en fr. correct ; mais il prononcerait fort bien, je pense, une phrase comme celle-ci : **i djâzéve* DU D(È)S-*ôtes, k'i avint stou* 'il parlait d'autres, qui y étaient allés' ; ou encore, avec deux « de » consécutifs : **i djâzéve* DU D' *cès k'i-gn-aveût ki* -- 'il parlait de de ceux qu'il y avait qui --, càd. de certains qui --' (le second « de » tient lieu de « des », p. 352 ; cp. fr. oral *je voulais avoir l'avis* DE *d'autres personnes* DP 1, 496).

= **Article défini.** — 1° On notera l'emploi de l'art. défini dans les exclamations : *mon Dju !* LÈS *fwêrts tchâssons !* 'mon Dieu ! les chaussettes solides ! càd. quelles --' ; LÈS *bounès bokes ku v's-av !* (à un enfant) 'les bons baisers que vous avez ! càd. quels bons b. vous donnez !'.

2° Le w. ignore le superlatif relatif à deux articles, type L'*homme* LE *plus fort* ; plaçant d'ordinaire l'épithète avant le

[1] Pour d'autres cas où le w. met l'art. alors que le fr. ne le met pas, cf. WEINMANN 17-19, DL *a* 1 et *è* 1, DFL *à* et *en* 1.

nom, il dit LU *pus fwêrt ome*, avec un seul article [1]. Comme le fr. pop., le w. peut faire varier l'art. du superlatif même quand il s'agit d'une expression adverbiale : *c'è cèsses-là qui vâront* L' *mî* ou LÈS *mî* 'ce sont celles-là qui vaudront le mieux' ; cp. fr. pop. *c'est eux qui sont venus* LES *plus tôt* Frei 57. Cf. t. 2, chap. 7 (superlatif).

3° L'art. plur. « les » s'emploie devant l'indication des heures, comme en fr. (N 5, 60) : *vè* LÈS *deûs-eûres* 'vers les deux heures'.

4° Pour la concurrence de l'art. défini et de l'adj. possessif, voir p. 338 sv., et aussi les ex. p. 222.

= ***âs*** **et** ***azès*** **'aux'.** — On sait qu'en fr. pop., les art. contractés *aux* et *des* sont parfois remplacés par des doublets analytiques : À LES *enfants*, DE LES *autres* Bauche 79, Frei 198. Des faits analogues se constatent en diverses régions de la Wallonie, notamment à l'est du domaine liégeois.

En ard.-lg., p. ex., aux environs de Stavelot, Malmedy, Vielsalm..., *âs* 'aux' est concurrencé par *azès* : gl. *tinde* Âs-*oûhês* 'tendre aux oiseaux', mais *djâzer* AZÈS *wèzins*, AZÈS-*ôtes* 'parler aux voisins, aux autres' ; le lg. met partout *âs*. De même, avec la prép. composée *d-à* : *lès çants* D-AZÈS *djins* 'les sous des gens'.

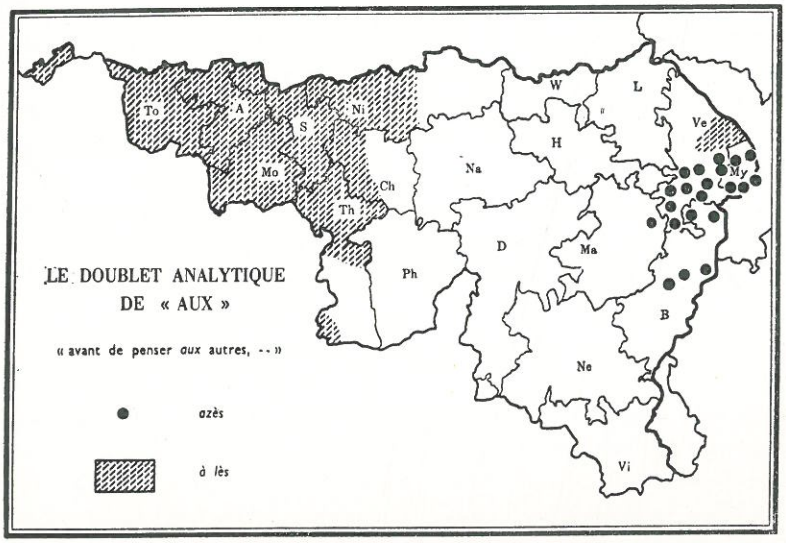
Ce doublet est d'origine analogique : c'est l'existence, à côté de la prép. *è* 'en', de *èzès* 'en les, dans les' (← i n t u s i n i l l o s) qui a provoqué la création, à côté de la prép. *à*, de *azès*, avec un *-ès* qui rappelle heureusement l'art. plur. *lès*, avec un *z* qui n'a rien d'étymologique et avec un *a* bref initial qui coïncide exactement avec la prép. *à*. Cp. dans la même zone *à-n-on* -- 'à un --', avec l'*n* de *èn-on* -- 'en un --'.

A l'égard de *âs*, *azès* se présente aussi comme « analytique ». On observera que le même caractère marque le gl. *du l'* (*du l' têre*) et l'équivalent fr. *de la* (*de la terre*) par rapport au lg.-verv. *dèl*

[1] WEINMANN 15 cite pourtant deux ex. livresques où un substantif précédé de l'art. indéfini est suivi d'un superlatif qui contient l'art. défini : lg. *t'è-st-*ON *galiârd* LI *pus fin - - ki dj'âye co vèyou* 'tu es un gaillard le plus fin - - que j'aie jamais vu'. Cette construction, qui était courante dans le fr. du 17e s., existe prob. dans nos patois, quoique je ne l'y aie pas notée.

(*dèl têre*) ; il marque aussi le gl. *dju l'* et le fr. *je le, je la* (*tu l'*, etc.) par rapport au lg. *djèl* (*tèl*, etc.) : p. 211.

L'aire de *azès* est limitée au nord par les Fagnes (LG 27-28). Au delà, dans la région de Spa, et en général dans toute la zone verviétoise, on emploie couramment *à lès* 'aux' (gl. *azès*), *è lès* 'en les' (gl. *èzès*), et même *du lès* 'des' (gl. *dès*), càd. des formes aussi nettement analytiques que celles du fr. pop. : À LÈS *djins* 'aux gens' ; È LÈS *fagnes* 'en les fagnes' ; DU LÈS-*ôtes* 'aux autres'. Ces formes sont calquées sur *po lès* 'pour les', *duvins lès* 'dans les', etc., où *lès* n'a jamais été combiné avec la préposition [1].




Carte 3.

Ainsi délimitée, la situation remonte au moins jusqu'au 16e s. Dès cette époque apparaissent les premières attestations de *azès* : 1538 °*ung prey qui jont* A SES *enfans Lorent del Champangne* A. Waismes, Plaids 1 (Cure de Waismes), 315 ; 1550 °*le prez Lyenard -- jondant* A SES *enfans Lyenard de Roenne* A. Roanne 1, 44 ; 1551 °*le foestier* [forestier] *at rapourté qu'il at faict le forquemand* A SES *enfans Lambot asscavoir* -- ib. 26, 193 ; 1552

[1] Cf. carte 3, établie d'après EH 1943 « avant de penser *aux* autres -- » et d'après mes enquêtes personnelles. Il importe d'ajouter qu'il existe dans l'ouest-w. une forme *auzès* 'aux', qui est signalée, en même temps que *pauzès* 'par les', par GRIGNARD, BSW 50, 459.

°*le champs alle hessez joindant* ASES *enfans Michiel* ib. 26, 293. L'interprétation par le possessif « à ses » étant impossible et la disjonction *a ses* des deux premiers ex. interdisant de voir dans °*ases* une simple graphie du w. *âs* 'aux', avec prononciation d'*s* final, les témoignages semblent irréfutables. C'est du reste à la même époque qu'on relève *è lès* dans la région verviétoise : 1541 °EN LES *geverea* NL, Feller, Top. Jalhay 359 ; les formes analytiques manquent dans T. 1641 et P. 1675, textes de cette région, mais elles se rencontrent dans T. 1760 (DU LÈS *mèstîs* v. 432 'des métiers').

— Auj., en gl., *azès* est vraiment la forme vivante de l'art. défini contracté, celle qui s'emploie lorsque l'art. défini pluriel garde sa valeur propre ; et, selon toute vraisemblance, c'est pour rendre cette valeur d'une manière plus explicite, plus sensible, qu'il a été créé.

Au sing., *â* 'au' s'emploie, sans aucune variation formelle, dans les deux phrases suivantes : *i vont* Â *boûre à Rwène* 'ils v. au beurre, ils vont chercher du b. à Roanne' ; *lès tchèts vont* Â *boûre* (ou *âtoû do boûre, vè l' b.*) 'les chats touchent au b., à notre beurre'. Au pluriel, on emploie *âs* ou *azès* selon le sens ; comme le dit Bastin, BSW 51, 322, « *aler* ÂS *frambéhes*, c'est aller aux myrtilles, aller en cueillir ; *aler* AZÈS *fr.*, c'est toucher à des myrtilles déterminées » ; de même, gl. *il a magni* ÂS *tchikes tote djoûr* 'il a mangé des bonbons toute la journée, càd. des bonbons indéterminés', mais *il a magni* AZÈS *tchikes tote djoûr* 'il a mangé toute la journée des b. bien déterminés, de ces b. qu'on avait rapportés, dont on avait parlé'.

Les deux formes ne font donc pas double emploi ; et en face de *âs*, dont la valeur est plus ou moins indéfinie et que son *â* long sépare un peu de la prép. *à*, la forme longue *azès*, qui explicite davantage l'art. défini *lès* tout en rappelant mieux la prép. *à*, apparaît à coup sûr comme une innovation utile, donc heureuse.

— Remplacé par *azès* comme art. proprement défini, *âs* s'emploie surtout maintenant dans des cas particuliers où la nuance définie de « les » manque de précision et dans des expressions figées :

— type « tendre aux -- » : *tinde* Âs *tchâpinnes* 't. aux grives' ;

*dju loukéve* âs *ridôs* 'je regardais après des rideaux, je cherchais des r.' ; dérivés : *lu tindrèye* âs *tchâpinnes* 'la tenderie aux grives' ; *on djoweûr* âs *cwârdjeûs* 'un joueur de cartes' ;

— type « aller aux -- » : *aler* âs *frambâhes* 'a. aux myrtilles' ; *couri* âs *djins* 'courir chercher des gens' ; *èsse* âs *flates* 'être à épandre des bouses' ; pour ce genre d'expressions, voir l'étude de la prép. *à*, t. 2, chap. 8 ;

— type « couper aux -- » : *côper* ou *abate* âs *sapins* 'abattre des s.' ; *ray* âs *crompîres* 'faire l'arrachage des pommes de terre' ; *dufé* âs *flates* 'défaire, càd. épandre les bouses' ; *magni* âs *tchikes* 'manger des bonbons' (voir plus haut) ; dérivés : *dès rayeûrs* âs *crompîres* 'des arracheurs de p. de t.' ; *dès soyeûrs* âs *plantches* 'des scieurs de planches' ; pour la nuance de la prép. *à*, voir encore t. 2, chap. 8 ; — l'ex. suivant : *i l' sogne* âs *pikures* 'il le soigne avec *les* piqûres, càd. avec *des* p.' diffère des précédents, mais l'art. *âs* y a une valeur analogue ;

— type « tarte aux pommes » : *du l' tâte* âs *poumes* 'de la t. (couverte) aux pommes' ; *du l' doré* âs-*abricots* 'de la tarte aux a.' ; *dès vôtes* âs *crompîres* 'des crêpes aux pommes de terre' ; *du l' sope* âs *peûs* 'de la soupe aux pois' ; *du l' confiture* âs *cèlîhes* 'de la c. aux cerises' ; cp. au sing. *dès dorés* â *riz* 'des tartes au riz' ;

— type « pré aux aunes » (topon.) : *lu pré* âs-*ônês* LG 311 ; *tchan* âs *rognes* 'champ aux salamandres', *tch.* âs *ronhes* 'ch. aux ronces', *tch.* âs *vôyes* 'ch. aux chemins' LG 324 ; ces ld. contiennent soit une détermination locale (*âs vôyes*), soit une caractéristique (*âs rognes*) ; on dirait auj. *tchan* AZÈS *vôyes* ; j'ai relevé à Neuville une création récente, *lu vôye* âs *spènes* 'le chemin aux épines', où *spènes* me paraît être une caractéristique au même titre que *rognes* ci-dessus ;

— clichés divers, toponymiques et autres : âs *mâlès fleûrs* 'aux mauvaises fleurs', ld. attesté depuis 1751, LG 290 ; âs *Treûs-Ponts* 'à Trois-Ponts' [1] ; *aveûr lès lâmes* âs-*ûs* 'avoir les larmes aux yeux' ; etc.

Cp. la valeur de *azès* dans ces ex. : *pinde* AZÈS *cohes* 'pendre

[1] Ce NL est maintenant complètement figé : *l'ome èsteût ruv'ni* DO *Treûs-Ponts* Dq. 3 'l'homme était revenu *du* Trois-Ponts' ; *tot* L' *T.-P.* 'tout (*le*) T.-P.'. On aurait donc pu écrire ci-dessus â *T.-P.*

aux branches' ; *lu vatche a dès plâyes* AZÈS *cwète pates* 'la vache a des plaies aux quatre pattes' ; *duner one sacwè* AZÈS *tchins* 'donner qch aux chiens' ; *aler* AZÈS-*ouh* 'aller aux portes, pour mendier' ; — ld. récents : AZÈS *sapins d-à Tchan-Djôr* (Franc.) 'aux sapins de Jean-Georges' ; AZÈS *hèyins* 'aux schistes' ; *lu pré* AZÈS *gofes* 'le pré aux gouffres' ; — avec *d-à* : *lès-afêres* D-AZÈS-*ôtes* 'les affaires des autres, d'autrui' ; etc.

On observera cependant que la répartition de *âs* et de *azès* dans l'usage n'est pas absolument rigoureuse ; j'ai noté p. ex., chez une personne qui emploie couramment *azès* : *èlle è rapwète* ÂS-*ôtes* 'elle en rapporte aux autres' ; pour ma part, dans cette phrase qui n'a rien d'un cliché, j'aurais dit *azès*.

= **Article indéfini.** — Parmi les emplois de l'art. indéfini en w., il en est un certain nombre qui doivent être soulignés :

— *il a* ON *grand nez* ; *il èsteût tiré bin grand, là, avou* ONE *pèlé tièsse* 'il était photographié en grand, avec une tête chauve'. On ne songera pas à voir dans ces ex., comme Dory 96, des « wallonismes que le lg. doit à l'idiome germanique ».

— *t'è-st-*ON *malin !* 'tu es un malin !' ; *c'èsteût* ONE *vîhe* 'c'était une vieille'. Le dialecte a une véritable prédilection pour l'emploi de « un » devant l'attribut ; il semble dire moins souvent ou moins volontiers *t'ès malin, èlle èsteût vîhe*, sans art. ; mais en fait, les deux tournures ne sont pas équivalentes (voir p. 117 ci-dessous et cp., pour le fr., LB 1, 71-2). On s'abstiendra de voir ici encore, comme Dory 299, 1°, un germanisme.

— *il a fêt* ON *freûd !...* 'il a fait un froid !...' ; *c'èsteût* ONE *corâye !...* 'c'était une course !...' (p. 66) ; *il è d'*ONE *naw'suté !...* 'il est d'une paresse !...' (p. 70) ; *èlle aveût* ONE *linwe hoûzé èt v'ni foû du l' gueûye !* Dq. 7 'elle [sc. une vache] avait une langue gonflée et sortie de la gueule !'. Il s'agit ici de phrases exclamatives, où l'affectivité se marque d'ordinaire par plusieurs faits connexes : modulation, emploi de « un » et suspension ; grâce à l'indétermination qui entoure le substantif, on dirait que le froid, la paresse, etc., dépassent toute expression. Le même type de phrase existe en fr. : LB 1, 73 ; DP 6, 519 [1].

[1] La tournure *c'est d'un doux !...*, avec un qualif., me paraît manquer

— *i-gn-a* ON *cwinze djoûrs* 'il y a un quinze jours, càd. environ - -' : cf. p. 281. — Comme le fr., le w. connaît l'emploi du « des » emphatique devant le numéral : **asteûre, on d'mande* DÈS *deûs mèye francs po rin du tout* 'maintenant, on demande des deux mille fr. pour rien du tout' ; *on magnéve dès-oûs* --, DÈS *treûs' cwète lu djoûr* 'on mangeait des œufs --, des trois quatre par jour' [1].

REMARQUE. — Au lieu du fr. « pas un », le w. emploie *nou(l)* 'nul, aucun' : *çu n'è* NOUL *ome* 'ce n'est pas un homme' ; voir p. 324.

## C. SUBSTANTIVATION ET SOUS-ENTENTE

= Comme le fr., le w. peut substantiver, par l'adjonction d'un article, diverses espèces de mots, même des membres de phrases :

*do* BLEÛ 'du bleu, de la couleur bleue' ; *one sacwè k'è mètou so s'* LONG 'qch qui est mis sur son long, càd. dans le sens de la longueur' (cp. fr. *s'étendre de tout son* LONG et voy. FEW 5, 407 *longus*) ; *çoulà sint l'* TCHAMOSSI 'ça sent le moisi' ; *lu* D'VINS 'le dedans, l'intérieur' ; *lu* D'VANT-L'-ÎVIÊR 'l'avant-l'-hiver, càd. l'automne' ; *lès* DRÎ-RWÈNE, ld. 'les [terrains nommés] derrière-Roanne' ; *lu* D'DJUNER, *l'*À-D'DJUNER 'le déjeuner' ; *one* À-R'DÎRE 'un défaut' ; *on* CROPE-È-TÊRE 'un traîne-par-terre, càd. un étron' ; *on* VA-S'-TU-R'TCHÂFE 'un retourne-te-chauffer, càd. une réprimande' [2].

Les noms ainsi obtenus ont une existence proprement lexicologique : ils font partie du vocabulaire. En somme, c'est en étu-

en w. Un ex. comme **c'è d'*ON *bièsse !...* 'c'est d'un bête' doit être un gallicisme.

[1] Dory 299 sv. et DL, v° *on* 2, signalent la plupart des cas étudiés ici. Le DL en signale également d'autres, notamment celui-ci : *blanc come* ON *lècê, come* INE *nîvaye* 'blanc comme (un) lait, comme (une) neige'. Cp. a. fr. *blanc come* UNE *noif*, esp. *blanco como* UNA *leche*, ML 3, 240-1. — Voir au surplus les emplois de « un » numéral relevés p. 276.

[2] A cette expr. nettement substantive, cp. les expr. adverbiales suivantes, qui contiennent aussi un art. : lg. *à* L' *va-* (ou *vin-*) *s'-mi-r'cwîr* DL 545 *ricwèri* 'litt. à la va si (= et) me recherche, à la va (ou viens) me rechercher, càd. sans soin, à la diable'.

diant la formation de celui-ci qu'on devrait les rencontrer, et je ne m'y attarderai guère (cf. Weinmann 19-26) [1].

A côté de cette substantivation complète et définitive, il en est une autre, incomplète ou passagère, valable seulement dans une situation et un contexte donnés (« substantivation par élection occasionnelle » DP 2, 175) : dans le premier ex. ci-dessus, *do bleû* était un véritable substantif masculin ; mais si l'on dit **lèy lu rodje bonèt là èt prinde lu bleû* 'laisser le bonnet rouge là et prendre le bleu', *lu bleû* n'est qu'un substantif d'occasion, et quoiqu'il joue le rôle d'un nom, il demeure un adjectif qualifiant *bonèt* sous-entendu. Il y a ici sous-entente plutôt que substantivation.

Entre les deux traitements que nous venons d'observer pour *bleû*, il existe des intermédiaires. Tel ce cas très particulier : *c'èsteût l'ôte djoûr, mès gn-a dja on long* L'-ÔTE-DJOÛR 'c'était l'autre jour, mais il y a déjà un long l'-autre-jour' ; tout le complément temporel est réellement substantivé, et bien que rien ne soit s.-e., la substantivation demeure tout occasionnelle ; **lu l'-ôte-djoûr* ne saurait être considéré comme un mot du lexique.

La substantivation occasionnelle touche de plus près la constitution du discours, sinon la syntaxe elle-même. C'est d'elle qu'il va surtout être question.

REMARQUES. — 1. Le w. ignore les constructions suivantes qui existent dans le fr. pop. et dans certains dialectes de France (ainsi qu'en esp. et en port.) : LES *d'Inde* 'les [marrons] d'Inde', LES *en cuivre*, DES *comme ça*, DES *qui causent sans savoir*, DU *en morceaux* DP 6, 48,

[1] Signalons simplement le type « le rouge-gorge » (métonymie : partie pour le tout), qui, sans relever de la substantivation à proprement parler, permet de créer des dénominations pittoresques : *one rodje face* 'un rouge-gorge' ; *dès blancs golés* 'des colliers blancs, càd. des merles à plastron blanc' ; *on coûrt cou* 'un derrière court, càd. une poule sans queue' ; *nosse houpète* 'notre huppe, càd. notre poule huppée' ; *Blancs-pîs* 'Pieds-blancs', nom d'un chien ; *lès pèlés tètes* 'les vaches qui ont les mamelles pelées, écorchées' ; *lu r'côpé nez* 'le nez coupé, surnom d'un homme' ; *dès cous d' balowes* 'des derrières de hannetons', nom donné aux autos aérodynamiques. Cp. lg. *li sonnants* (ou *rodjes*) *dints* DL 601 *sonnant* 'l'ogre aux dents sanglantes (ou rouges)', qui serait abrégé « par ellipse » de *l'ome âs sonnants* (ou *r.*) *dints*, et encore gl. *on mâ d'vinte* (lg. *on mâ d'v.* DL 695 *vinte* 2) 'un mal de ventre, càd. un envieux' ; etc.

450-1, 434-5 et 7, 269 ; « *les* du pays » = '*ceux* du pays' Ahlborn 67 (esp. EL *de mi vecino* N 5, 174 ; port. os *do filho* Ey-Krüger, *Port. Sprachlehre*, 1949, 168). Il emploie dans tous ces cas le pronom démonstratif : *lès* CÈS *d'Inde, lès* CÈS *d' keûve, dès* CÈS *come çoulà, dès* CÈS *ki djâzèt, do* CI *à bokèts*... Et s'il devait auj. traduire ce texte d'archives : 1574 °*que* LES *de Werimont ont presenté* --, à supposer que *de Werimont* ne constitue pas un nom de famille figé, il dirait nécessairement CÈS ou *lès* CÈS *d' Wèrîmont* '(les) ceux de W.'.

2. Le w. ignore auj. la tournure de l'a. fr. *pur* LA CARLUN (Roland) 'pour celle de Charles', *al tens Noé et* AL DAVID 'au temps [de] Noé et au [temps de] D.', dans laquelle le nom de personne qui suit l'article représente un groupement du type *tt'* sans prép. (p. 90, 2°) ; mais il semble l'avoir connue jusqu'au 16e s. : 1557 °-- *lequel quechassoit* [= pourchassoit, w. *cutchèsséve*] *les pourcheaux Johan d'Odrymont et* LES HENRY DE FLORET A. Roanne 27, 521, càd. 'et ceux de Henry'.

= **Qualificatifs.** — Les qualificatifs étant moins abondants et leurs variétés étant moins riches dans le patois que dans la langue de culture (cf. p. 135), il est naturel que cette espèce de mots forme moins de substantifs véritables en w. qu'en fr. : on ne peut s'étonner que des noms savants ou littéraires comme *la tangente, un érudit, un certain vague, le piquant de l'aventure, le rendu*, soient étrangers à notre dialecte.

La substantivation affecte pourtant beaucoup de qualificatifs wallons, surtout dans le discours, et elle les affecte à des degrés fort divers. Elle est complète dans *on* DJÈNE *d'oû* 'un jaune d'œuf', *do* CLÉR *du makêye* 'du clair de caillebotte, reste du lait battu qu'on a fait cailler' ; *on bê* NEÛR 'un beau noir (couleur)'. Elle est complète aussi dans le cas de *c'è l'* BON (voy. plus haut), où le substantif masculin serait rendu dans d'autres langues par un neutre : *c'è l'* BON, *sav, ku ça coûrt* 'c'est le bon, vous savez, que ça coule (un abcès), càd. c'est qch de bon --' ; *gn-a-t-i do* VEÛR, *là d'vins?* 'y a-t-il du vrai, là-dedans?' ; *lu* MÂLÂHI *d'vins tot çoulà* -- 'le difficile, càd. ce qu'il y a de difficile dans tout cela --' ; *lu* TINRE *du* -- 'le tendre, la partie tendre de --' (id. DL 660) ; *il è câzi fini, m' courti ; lu* FWÊRT *è fêt, anfin* 'il est presque fini, mon jardin ; le fort, càd. le plus dur est fait, du moins' ; *il ont v'lou broûler l' pus* LÊD 'ils ont voulu brûler le plus laid, càd. ce qu'il y avait de plus abîmé (dans leur foin)'

(cp. fr. *le meilleur de*) ; *lu souke vint à do* FRÈH *èt i fond* 'le sucre vient à de l'humide, càd. en contact avec qch d'h., et il f.' ; *dîre one sacwè inte lu* HÔT *et l'* BAS 'dire qch entre le haut et le bas, càd. à mi-voix' ; *magni s'* BINÂHE 'manger son saoûl' ; ces deux derniers ex. ont un aspect stéréotypé que les précédents n'avaient pas ; l'avant-dernier est même un pur cliché.

Bien que le qualificatif ne soit pas accompagné de l'art., il est également substantivé dans les ex. suivants, où il équivaut encore à un neutre : *i vôreût aler so pus* GROS 'il voudrait aller sur plus gros, càd. aller occuper une plus grosse ferme' ; *dju n' sareû pwèrter* GROS *d'on costé* 'je ne saurais porter gros, càd. un lourd fardeau d'un côté' ; *dju nu l' freû nin po* GROS 'je ne le ferais pour rien au monde' ; **i n' vât nin* GROS *asteûre* 'il ne vaut pas lourd maintenant' (cf. DL 719, *gros*, que Haust déclare dans ce cas « subst. masc. ») ; de même lg. *i tape* CRÅS *è-vôye* DFL 401 'il jette gras, càd. il n'est pas regardant'. Voir Weinmann 16-17 (mais certains de ses ex. sont discutables). Cp. le type « il y en a grand », p. 185, les ex. fr. de DP 3, 384 sv. (*elle a dû trouver plus* GRAND), et ceux de FEW 4, 274 sv. *grossus* [1].

— Parmi les cas examinés ci-dessus, les premiers relèvent davantage du vocabulaire, tandis que le dernier s'observe surtout dans des locutions figées. A côté d'eux, la substantivation occasionnelle du type ordinaire manifeste une grande vitalité et une grande liberté. Des phrases stéréotypées comme *i nnè raconte dès* BÈLES 'il en raconte de belles' ou *i nnè fêt dès* LÊDES 'il en fait de drôles' postulent, dans le voisinage de *bèles* et de *lêdes*, la sous-entente d'un nom qu'il n'est plus possible de déterminer. Mais souvent le substantif s.-e. se reconnaît d'emblée parce qu'il vient d'être énoncé ou parce que la situation l'indique :

*dju li d'néve do cramé lècê, nin câzi do* BON 'je lui donnais du lait écrémé, presque pas de bon' ; *èsteût-ç' on gros frôdeûr? :: c'èsteût on* FÂMEÛS 'était-ce un gros fraudeur? :: c'était un

[1] On pourrait croire qu'il y a un subst. neutre analogue dans *nos n'avans fêt k'* SÈDJE D. 1636, v. 55 'nous n'avons fait que sage' ; en effet, le DL 583 cite le même ex., à la date de 1634, en traduisant 'que chose sage'. En réalité, l'expr. « faire que sage » signifie 'faire ce que ferait un sage' : BB 260.

fameux' ; *èle nu sont nin afêtis d' magni do* PARÈY 'elles ne sont pas habituées à manger du pareil [sc. du foin]' ; *vola one* DÒRE *à moûde* 'voilà une [vache] dure à traire' ; *nos nn'avans dès* SI BÈLES 'nous en avons de si belles [sc. des fleurs]' (le qualif. est modifié par un adv.).

Avec un groupe de qualificatifs qui seraient normalement antéposés au nom, la sous-entente se produit de même : *c'è-st-on* BÊ GRAND NEÛR 'c'est un beau grand noir' ; *volà dès* GRANTÈS DJÔNES 'voilà de grandes jeunes [bêtes]' (noter le *-ès* de l'adj. fém. plur., p. 139). Dans ce cas, c'est naturellement tout le groupe qui joue le rôle d'un substantif : on ne peut pas dire que le dernier qualificatif (*neûr, djônes*) soit plus substantivé que les autres.

— Une mention spéciale doit être accordée au type *c'èsteût one* VÎHE 'c'était une vieille', déjà rencontré p. 112. Ainsi que je l'ai observé, le w. éprouve une véritable prédilection pour cette tournure. Certes, il emploie souvent le qualificatif attribut : *èlle è tote* NOÛVE, *l'ouh, èt èlle è tote* NEÛRE *duvins* 'elle est toute neuve, la porte, et elle est toute noire en dedans'. Mais il offre aussi en masse des ex. comme ceux-ci :

*c'è-st-*ONE BÈLE, *cisse-làle* 'c'est une belle, celle-là' ; *ku c'èsteût* ONE BÈLE *!* 'comme c'était une b. !' ; *c'è* DU L' BÈLE 'c'est de la belle [laine]' ; *lu fème, c'èsteût* ONE PITITE, *mès c'èsteût* ONE VIKANTE 'la femme, c'était une petite, mais -- une travailleuse' ; *çu n'è nin* DÈS-ÂHIS 'ce ne sont pas des [gens] faciles' ; *lu tchin d-à Z., c'è-st-on* NEÛR ÈT BLANC 'le chien de Z., c'est un noir et blanc' ; *c'è-st-on* SOYANT *!* 'c'est un sciant [= un ennuyeux] !' ; *volà on* DJINTI, *parèt !* 'voilà un gentil, n'est-ce pas !' (d'un enfant) ; *ci foûre-volà, c'è-st-on* DÉMON À SOY 'ce foin-ci, c'est un difficile à faucher' (noter *démon* employé en valeur de qualif. avec un inf. compl.) ; — avec l'art. au plur. : *amon C., dju n' sé nin s' c'è dès* BONS *ou dès* MÂVAS *po vinde tchîr* 'chez C., je ne sais pas si ce sont des [gens] bons ou des mauvais pour vendre cher, càd. s'ils sont bons ou mauvais'.

En théorie, la différence entre les deux formes d'expressions est très nette. Tandis que le qualif. attribut rapporte au sujet une qualité abstraite, l'attribut substantivé indique que l'être

ou la chose appartient à telle espèce, à tel type : cp. *il è malin* et *c'è-st-on malin*. Les deux formes n'étant pas synonymes, elles ne devraient pas s'employer l'une pour l'autre ; dans le cas où l'on dit *èlle èstint bin* TÂRDIS *po v'ni moûde, zèles* 'elles étaient bien tardives, càd. en retard pour venir traire, elles', on ne peut dire *c'èsteût* DÈS BIN TÂRDIS -- ; cependant, si l'expression se charge d'affectivité, on s'exclamera : *volà* DÈS TÂRDIS *!* 'voilà des tardives !'. Souvent donc, la substantivation apparaît comme un procédé expressif (voir plusieurs ex. dans la série ci-dessus). Ainsi s'explique qu'elle soit inusitée ou rare quand le sujet est un nom ou un pronom personnel (on ne dit pas **il èsteût* ON *grand*), et qu'elle soit fréquente avec « c'est » et « voilà », formules expressives elles-mêmes (de même en fr., LB 1, 72).

Malgré son caractère occasionnel, la substantivation étudiée ici est souvent très complète, du moins lorsqu'il s'agit de personnes : le qualif. substantivé se suffit alors vraiment à lui-même, et l'on n'a pas à déterminer quel serait le nom sous-entendu [1]. En disant *c'è-st-*ON *soyant !* au lieu de *il è soyant*, on indique qu'il est « un individu du type *sciant* », mais quel nom faut-il suppléer ? De même, en disant d'un enfant *volà* ON *djinti !*, pense-t-on, avec « gentil », le subst. « enfant » ou « garçon » ? On ne saurait préciser. Il semble que la phrase avec « *un* (*une*...) + qualif. » soit la transposition expressive de « *il* ou *elle est* + qualif. », et l'on met « un » ou « une » devant le qualif. selon qu'il s'agit d'un sujet qu'on pourrait désigner par un pronom personnel du masc. ou du fém. : IL *è soyant* → *c'è-st-*ON *soyant !* et ÈLLE *è soyante* → *volà* ONE *soyante !*

= **Participes passés.** — Les usages qui viennent d'être notés pour les qualif. existent aussi pour les part. passés : *lès* BLÈSSIS 'les blessés' ; *çoulà sint l'* TCHAMOSSI 'ça sent le moisi' ; *c'è-st-on-*ÈWÈRÉ 'c'est un ébahi' ; *i criyéve come on* PIÈRDOU 'il criait comme un perdu' ; *tirer lès fwêrt* ALOWÉS 'enlever les fort usées [sc. des pièces, p. ex.]' ; *vola on* RAY 'voilà un [arbre] arraché' ;

[1] La même incertitude existe pour les ex. suivants, où il s'agit toujours de personnes : *vin-è,* GRAND 'viens, grand' ; *vin-è, mu* P'TIT GROS 'viens, mon petit gros' ; *nosse* PITITE 'notre petite' ; *nosse* GRAND 'notre grand' ; *lu* LÊDE *du mon Z.* 'la laide de chez Z.'.

*on c'sôyerè lès* RAY, *lès* TOUMÉS 'on découpera les arrachés, les tombés [sc. les arbres]' ; — lg. *c'è l'* BATOU *ki pâye l'aminde* Forir 46 'c'est le vaincu qui paye l'amende'.

La substantivation occasionnelle du part. passé, qui est naturellement connue du fr., possède dans le dialecte une remarquable souplesse. Elle apparaît surtout après les verbes ou les locutions verbales « avoir », « c'est » et « il y a », et le w. met souvent un art. partitif ou indéfini alors que le fr. correct mettrait seulement la prép. *de* :

— (avoir) *dju n'a vèyou k' lèy k'aveût on* FÊT *insi* 'je n'ai vu qu'elle qui avait un [manteau] fait comme ça' ; *vos nn'av moutwèt nin dès fwêrt* ALOWÉS 'vous n'en avez peut-être pas de fort usés [sc. des souliers, p. ex.]' ; *vos nn'av co du l'* DUMANI *avâ lès vôyes, du l' martchandîhe?* 'vous en avez encore de la restée en chemin, de la marchandise?' ; *vos-avîz co d' l'ôte* SOY 'vous aviez encore de l'autre fauché [sc. du foin]' (dans cet ex., je sens *ôte* comme déterminant *soy* substantivé ; mais on pourrait aussi interpréter *soy* comme attribut du c. direct *ôte*, lequel serait alors accentué) ; *nu v'loz-v' nin prinde du l'êwe?* :: *nèni, dj'ènn'a là, du l'* PRIS 'ne voulez-vous pas prendre de l'eau? :: non, j'en ai là, de la prise' (ici, le part. *pris* se réfère à un v. prononcé par l'interlocuteur) ; — ex. anc. : 2e moitié du 16e s. °*qu'il iroit receur* (recevoir) *les ditz planches quant il aroit dez* APPARELHIEZ *et* SOYZ A. Roanne 36, 257 '-- quand il en aurait d'apprêtées et de sciées (w. *soy*)'.

— (c'est) *su ç'èsteût do* SOY *à l' machine* 'si c'était du [foin] fauché à la m.' ; *c'è-st-one* FÊT FÉ 'c'est une fait faire, càd. une [pièce] qu'on a fait faire, faite sur commande ou sur mesure' (expr. très courante) ;

— (il y a) *i-gn-aveût dès* RAY 'il y avait des arrachés [sc. des arbres], càd. il y en avait d'arrachés' ; *i-gn-aveût one* VÎHE RALOY *ki prindéve dès-as* 'il y avait une vieille bandée [elle avait la tête bandée] qui prenait des aulx' (noter que *vîhe* et *raloy* sont sur le même pied : il s'agit d'un groupe substantivé) ; *gn-arè dès droledumint* AHÈSSIS 'il y en aura de drôlement servis' ; *i-gn-a dès* V'NIS *èt dès* NIN V'NIS 'il y en a de venus et de pas venus' ; *i-gn-a dès* COURIS *lâvâ vè l' pont* 'il y a des courus là-bas du côté du pont, càd. il y a des gens qui sont courus --' ; *po k'i-gn-âye*

*do* PUS-AVANCI *onk ku l'ôte* 'pour qu'il y ait du [foin] plus avancé l'un que l'autre, càd. pour qu'une partie du foin soit plus fanée que le reste' ; (il s'agit de mettre chauffer de l'eau) *i-gn-a d' l'êwe volà, èt i-gn-a du l'* MÈTOU *èt tot* 'il y a de l'eau ici, et il y en a même de la mise [à chauffer]' (le part. *mètou* rappelle un v. *mète* énoncé auparavant).

— D'ordinaire, ainsi que l'ont montré les traductions, le fr. répond au w. *do, du l', dès*, par un simple *de*, mais il fait précéder le v. de *en*. Si, en général, le w. omet ce représentant (cf. p. 249), il peut aussi l'employer : *vos* NN'*av du l' dumani* ou *vos-av du l' dumani* 'vous *en* avez de (la) restée' ; mais il maintient l'art. devant le participe. De toute façon, « en » est insensible dans *i-gn-a* = 'il y a' ou 'il y en a'.

En fait, dans plusieurs ex., ce n'est pas le part. seul qui est substantivé, mais tout un ensemble constitué par la forme verbale et ses compléments ; voir notamment *do pus-avanci onk ku l'ôte*.

Le plus souvent, dans cette substantivation purement occasionnelle, le mot s.-e. est facile à déceler. Parfois, cependant, il n'apparaît pas ; ainsi, avec « il y a », dans tous les ex. où il s'agit de personnes : *one vîhe raloy*, c'est assurément une femme ; *dès -- ahèssis, dès v'nis, dès couris*, ce sont des gens ; mais il serait exagéré de dire que les noms « femme » et « gens » sont s.-e. ; ils sont plutôt impliqués dans les participes. Cf. p. 118.

= **Adverbes.** — Comme le fr., le w. substantive réellement certains adverbes de manière et de lieu : *do* BIN 'du bien' ; *on* MÎ 'un mieux' ; *lu* PÉS 'le pis' ; *lu* DRÎ 'le derrière' ; *lu* D'ZEÛR 'le dessus' ; *lu* D'FOÛ ou *l'*Â-D'FOÛ 'le dehors, l'extérieur' ; *l'*ÂTOÛR 'l'autour, càd. la partie extérieure, l'enveloppe' ; etc.

Le w. pratique aussi, avec certains adv. de manière et de lieu, une curieuse substantivation occasionnelle, celle qu'on trouve p. ex. dans le fr. pop. *c'est un* BIEN, *celui-là* 'c'est quelqu'un qui est bien, c'est un chic type'. Ex. :

*i-gn-aveût nin dès* SI BIN *k' zèls à Noûvèye po l'êwe* 'litt. il n'y avait pas des aussi bien qu'eux à Neuville pour l'eau, càd. il

n'y avait personne qui fût aussi bien servi --' ; *gn-a* DÈS MÎ *k' zèls* 'il y en a qui sont mieux qu'eux' ; **i-gn-a dès* BIN *èt i-gn-a dès* MÂ 'il y en a qui sont bien et -- mal' ; *èlle aveût bêcôp one* PÉS *k' çoulà* 'elle avait une beaucoup pis que cela (sc. une mort') ;

*i-gn-a dèdjà dès* FOÛ 'il y a déjà des dehors, càd. il y en a déjà qui sont dehors' ; *on veût bin k' gn-a do* FOÛ, *sav, du ci cayè-là* 'on voit bien qu'il y a du dehors, càd. de l'enlevé, vous savez, de ce cahier-là (il n'est plus complet)' ; *gn-a brâv'mint du l'* DJUS, 'il y en a beaucoup de la « jus », càd. de l'abattue [sc. de l'avoine]' ; *dj'ènn'a bêcôp dès*-È-VÔYE 'j'en ai beaucoup des « en-route », càd. de parties, de mortes [sc. des plantes]' [1].

Dans tous les ex., l'adv. est traité comme un qualif. ou un part. passé. L'usage provient prob. du fait que, comme ces derniers, l'adv. s'emploie souvent après le v. « être » : *i sont* BIN, *èlle è* DJUS. L'explication convient aussi, sans aucun doute, pour la locution *è-vôye*, qui figure dans le dernier ex. ; cette locution suit souvent le v. « être » et elle supplée régulièrement, après l'aux. « être », le part. passé de *aler* 'aller' et celui de *ènn'aler* 's'en aller, partir' : *il èstint* È-VÔYE *à Lîdje* 'ils étaient allés (ou partis) à Liège' ; *i s'èsteût* È-VÔYE *lâver* 'il était allé se laver'.

**= *â* 'au' + infinitif.** — Contrairement aux langues germaniques et même à plusieurs autres langues romanes (ital., esp., port. : ML 3, 561-2), le fr. a cessé de pratiquer la substantivation de l'infinitif. Nos dialectes n'en conservent non plus que des restes figés, variables selon les régions : il s'agit surtout des constructions « *au* + inf. » et « *du* + inf. » (Weinmann 22-23).

De ces constructions, le gl. ne connaît que la première (LG 66). En voici d'abord deux ex. particuliers : *èsse* Â R'PINTI 'être au repentir, plongé dans le r.' ; *i nn'è co tot*-Â C'MINCI 'il en est encore tout au commencement'. Dans ces ex., qui sont de purs clichés, *â* ne peut être remplacé par la prép. simple *à* ; dans le premier,

[1] On dit naturellement aussi, avec un pronom et une relative : *dès cès ki sont* MÎ, *one k'èsteût* PÉS *k' çoulà, dès cès ki sont* FOÛ, *du l' cisse k'è* DJUS... Cependant, dans l'ex. du cahier, *do ci k'è* FOÛ serait impossible, *do foû* formant ici à lui seul un vrai subst. comme le fr. *de l'enlevé*, ou encore comme le w. *do tchamossi*, fr. *du moisi*.

au surplus, *rupinti* me paraît être un véritable substantif, au même titre que le fr. *repentir*.

Dans les ex. suivants, au contraire, l'inf. conserve sa valeur verbale (cf. p. 124) : *i s' towe* Â-Z-OVRER 'il se tue à travailler' ; *i s' ruwine* Â PROMÈTE *èt su s'ra* Â *n' rin* D'NER (proverbe) 'il se ruine à promettre et se rattrape à ne rien donner' ; *cwand ku dj' so* Â MOÛDE 'quand je suis à traire, càd. en train de traire' [1].

L'inf. avec *à* et sans art. est aussi très fréquent. On dit p. ex. avec [a] bref, càd. avec la prép. *à* : *gn-a nouk* À *li* PRINDE 'il n'y a personne à le lui prendre, càd. il n'y a p. qui puisse faire mieux que lui' ; *i n' fêt nin* À *rin* ATCH'TER 'il ne fait pas à rien acheter, càd. il est impossible de rien a.' ; *c'è-st-âhi* À FÉ, À PINSER 'c'est facile à faire, à penser'.

— Souvent, les deux constructions sont possibles : *i fourint abèyes* Â (ou À) R'MÈTE *lès dj'vôs* 'ils furent prompts à remettre les chevaux' ; *lès crompîres sont londjinnes* Â (ou À) CÛRE 'les pommes de terre sont lentes à cuire' ; *èlle oût bon* Â (ou À) *rîre* 'elle eut bon, càd. elle eut du plaisir à rire' ; etc. Mais on relève des cas où l'usage de l'art. contracté *â* 'au' est habituel, sinon véritablement obligatoire :

1° après « être », dans le type *èsse* Â MOÛDE. Ainsi que l'observe Bastin, BSW 51, 359, cette construction rappelle l'allemand, et cet auteur a raison de voir dans ces ex. de Faymonville, *i sont* Â DJOWER 'ils sont occupés à jouer', *i-è c'one fî* Â PLOÛRE 'il est encore une fois en train de pleuvoir', des équivalents de l'all. *sie sind* AM SPIELEN, *es ist wieder* AM REGNEN. Mais la généralité de la substantivation de l'inf. dans les langues germaniques et romanes interdit de supposer une influence de l'all. sur le w. (voy. BTD 22, 363-5) ;

2° quand « *au* + inf. » équivaut plus ou moins nettement à un gérondif : Â-Z-OVRER *come çoulà, il arè vite fini* 'à travailler (*ou* en travaillant) comme ça, il aura vite fini' ; *lès hâles sont bin dreûtes, èle nu soufrèt nin tant k'*Â-Z-ÈSSE *clintchis* 'les ridelles

[1] Ex. anc. : 1603 °*despains engendreit* AU *faire ledit appoinctiment* A. Roanne 36, 250 ; 1628 °*ilz ne pensoient non plus faire de pechez* [en lui prenant qch] *qu'*AU *luy* ROESTER *unne buchette* ib. 37, 106, càd. qu'à lui voler un petit morceau de bois [?].

sont bien droites, elles ne souffrent pas autant qu'à être inclinées, càd. qu'en étant in.' ; *ç'a stou* Â *lès* RACLÔRE *insi, va, mès poyes, ku dju l's-a pôr fêt sètchi* 'ç'a été à les renfermer (*ou* en les renfermant) ainsi, va, mes poules, que je les ai fait aussi cesser de pondre' ; *i-gn-areût co dja du l' wêde,* Â DJALER *come il a fêt* 'il ne saurait encore y avoir de l'herbe, à geler comme --'.

D'après EH 601 « il perd son temps *à lire* », la construction « *au* + inf. » (gl. *i piêr su tins* Â LÎRE) s'observe dans tout le domaine liégeois. Elle apparaît aussi plus au sud, à La Roche [Ma 42]. Mais, de toute évidence, et comme il est naturel, puisque le w. dit aussi *à lîre* sans article, la phrase française posée comme question a influencé beaucoup de sujets et empêché souvent l'apparition de « au ». En effet, l'usage de l'art. est attesté sûrement à Awenne (ex. nombreux chez Calozet : AU L'S-ÔRE, *lès leûs toûn'rint à bèrbis* ND 10, 57 'à les entendre, les loups se changeraient en brebis'), et jusqu'en Lorraine (Franz II, 32-33 ; Zeliqzon, *Dict. Moselle,* v° *au* : *s' mate* AU RIRE 'se mettre à rire').

REMARQUE. — Dans la région liégeoise, la construction « *au*+inf. » devait être courante au m. â. (cf. Haust, Rég. 4, 524). Elle l'y est demeurée de nos jours (voir p. ex. Projet DW 12, III, 2° ; DL 1, DFL 1). Aux abords de Liège, au sud-ouest notamment, à Seraing, Jemeppe, etc., elle concurrence le gérondif du type « *tot* + forme en *-ant* » beaucoup plus largement qu'à La Gl., ou du moins elle s'emploie régulièrement dans des cas où le gl. emploierait plutôt le gérondif. Ex. : *dji m' voléve aler laver, mins* Â PLOÛRE *insi, dji n'i va nin* Seraing [L 75], 1939 'je voulais aller me l., mais puisqu'il pleut comme ça, je n'y vais pas' ; *vos v' porminez* Â PLOÛRE, *vos !* ib., 1943 'vous vous promenez quand il pleut, vous !' ; Â L'ZÈS MÈTE *là, dji lès roûvèye* Fize-le-Marsal [W 29], 1939 'en les mettant là, quand je les mets là, je les oublie' ; *i n' fât nin mète tès gants cwand i ploût, paski,* Â ÈSSE *dès bon martchî, ti riskêyes dèls-abîmer* id. 'il ne faut pas mettre tes gants quand il pleut, parce que, comme ils sont bon marché, tu risques de les abîmer'. Le gl. dirait *tot plovant, tot lès mètant là, tot-z-èstant...* Contrairement à notre patois, les parlers de la banlieue liégeoise emploient « *au* + inf. » avec une valeur quasi temporelle : les trois premiers ex. le montrent ; mais la nuance de temps n'est relativement nette que dans le second. Dans la même région, on trouve naturellement aussi, employé avec la même valeur, l'inf. précédé de la simple prép. *à* : *cand vos volez fé dèl bîre* À L' PRÈSSER *trop reû* Dq. Oreye 7a 'quand vous voulez faire de la bière en la pressant trop vite'.

— La construction wallonne « *au* + inf. » perpétue l'inf. substantivé du m. â. (Foulet 216 ; DP 3, 675 sv.). Cependant, malgré sa vitalité, elle se présente, à l'égard de l'usage ancien, comme un reste bien figé.

1° En gl., l'inf. n'est jamais accompagné que de l'art. « au » (ailleurs, on a aussi « du » : cf. rem. infra). Cp. a. fr. *li descouvrirs, jusqu'au mien partir*, et nos expressions *lu d'djuner* 'le déjeuner', *lu soper* 'le souper', etc., qui sont des subst. au même degré que leurs correspondants français.

2° L'art. « au » est figé : *â*, qui est normal devant consonne, reste tel quel devant voyelle (BTD 22, 363-4) ; *â ploûre* est phonétiquement juste ; mais au lieu de **À L'ovrer* (cp., avec un nom, *à l'ovrèdje*), on dit Â-z-*ovrer*, comme avec la prép. simple *à* (*à-z-ovrer*). On ne perçoit donc plus dans « au » l'art. défini. On pourrait même dire qu'auj., en gl. tout au moins, *â* long apparaît un peu comme un allongement arbitraire de la prép. *à* ; on ne peut naturellement avoir cette impression dans les zones où, comme à Liège, *â* long passe à *å* [ò:].

Malgré la présence de « au », l'inf. peut, comme un verbe ordinaire, avoir un c. direct, être accompagné de la négation, etc. : *â* LÈS *raclôre*, *â n'* RIN *d'ner*. Cp. a. fr. *li porters dou* RAINSEL Foulet ib., où l'objet prend la forme d'un c. déterminatif. En a. fr., cependant, on rencontre parfois des ex. comme *quant ce vint au regarder les* RENGES *de l'espee* Graal 203, 14-16 (apud Foulet, ib. ; autres ex. dans DP 3, 689 sv.), où l'inf. a le même traitement qu'en w. moderne. Cp. aussi esp. *el beber vino* 'le fait de boire du vin', *el levantarse temprano* 'le fait de se lever tôt'.

On constate donc que, même précédé de « au », notre inf. reste un verbe. Il demeure le centre d'un nœud verbal et il conserve un sens verbal ; cp. *lu* SOPER *d'îr* 'le souper d'hier' et *il è* Â SOPER 'il est à s., en train de s.'.

REMARQUE. — Le w. possède un autre reste notable de l'inf. substantivé : il s'agit du groupement « *du* + inf. ». D'après EH 605, la traduction du fr. « tâche *de* rester tranquille » contient l'art. contracté *dè* ou *do* dans une grande partie du domaine proprement w. (arr. L, W, H, Na, D, Ma), càd. dans tout le nord-est, exception faite cependant de l'Ardenne liégeoise (sud arr. Ve, avec My, et arr. B), où elle

offre la simple prép. « de ». La même construction persiste en lorr. : Franz II, 32-33.

Ex. : lg. *nos v'nans* DÈ DÎRE (ou, comme en gl., D' *dîre*) 'nous venons de dire' ; *i n' fêt k'* DÈ MAGNÎ 'il ne fait que de manger', gl. *ku* D' *magni* ; voy. DL *dè*, DFL *de*, et surtout ND 2, 116, note importante de Haust ; — pour l'ard., *gn-aurot pus dandjî* DO COURU Awenne ND 7, 18 'il ne serait plus besoin de courir' ; *à wêtant* DO RASTOKÈ *sès wazons* ib. 20 'en prenant soin de raffermir ses gazons' ; — pour l'époque ancienne, °*qu'ilh soy gardast* DEL *mesfaire aux amis des Romans* J. d'Outr. 1, 169.

Devant l'inf., l'art. *dè, do* est figé au même degré que *â, au* : il n'apparaît que devant consonne (voy. pourtant *dè* devant voyelle dans *ki* DÈ OYÎ *tirer l' canon* T. 1631, 212 'que d'entendre t. --', mais il s'agit d'un vers). En lg., l'usage de *dè* devant l'inf. paraît être plus large que celui de *â* ; il est pourtant des cas bien précis où *dè* est impossible, notamment quand l'inf. est précédé des pronoms *li, lès* : *ni roûvîz nin* DÈ *dîre à vosse mame ki* -- 'n'oubliez pas de dire à votre maman que --', mais *dji roûvîve* DI *lî dîre*, -- DI *lès bate* 'j'oubliais de le lui dire, -- de les battre'.

## D. LES NOMS PROPRES

= Les noms propres gleizois forment deux grandes catégories : 1° les n. de personnes, 2° les n. de lieux, qui sont étudiées respectivement dans LG, livres 2 et 3. A la première, il convient d'ajouter, parce qu'ils sont du même type, les noms donnés aux animaux domestiques : vaches (LG 103) ; bœufs (*Morê, Grîzon, Djouli, Cadèt*...) ; chevaux (*Baye, Bayârd, Poule, Louwise*...) ; ânes (*Max, Louwis*...) ; chiens (*Picârd, Blancs-pîs* 'Pieds-blancs', *Liyon, Cartouche, Ramète, Pitchou, Folète, Kiki, Bobi*...) ; chats (*Minon, Mimine*...). Mais comme les noms d'animaux ont la même syntaxe que les noms de personnes, on ne s'y attardera pas dans la suite de l'exposé.

= **La forme des noms de personnes.** — Il y a trois espèces d'anthroponymes : prénoms, noms de famille, surnoms ou sobriquets. A chacune d'elles nous consacrerons d'abord quelques remarques d'ordre formel, en laissant pour le paragraphe suivant l'usage proprement syntaxique de l'article avec les noms de personnes.

1° Les **prénoms** — on en a tous un ou plusieurs, mais on n'en porte ordinairement qu'un — sont presque toujours employés auj. sous leur forme française : une femme très âgée peut encore s'appeler *Marèye*, et un homme fait, *Djôzèf* ; les jeunes s'appellent *Marîye* et *Jozèf*. Cf. LG 203-226.

2° Pour les **noms de famille** aussi, la forme officielle prononcée à la française tend à remplacer la forme wallonne : on dit depuis longtemps *Lèjeûne* (Lejeune) et non *lu djône*, *Lèvieû* (auj. *Lœ̀vieû*, Levieux) et non *lu vî* ; *Blêse* (Blaise) a remplacé *Blâse* ; *Dœ̀wé* (Dewez, litt. 'du gué') supplante *dè wé*, *do wé* ; etc.

Ainsi qu'on vient de le voir, quand la forme officielle contient un art. aggloméré, le w. prononce souvent celui-ci selon l'écriture (voy. Lejeune, Levieux ci-dessus). Parfois, cependant, il le dit à la wallonne : *amon* L' *duc* 'chez Leduc' ; *amon* L' *gây* 'chez Legaye' (*gây* 'bien habillé', sobriquet) ; *lu tchin* D-Â *gây* 'le chien de Legaye'. Quelquefois même, il ajoute un art. devant un nom qui n'en comporte pas : LU *Prince a v'ni* 'Prince est venu' ; *avou* L' *Côrdogner* 'avec Cordonnier' (en w., le nom commun est *cwèp'hî*). Cf. LG 230-263.

3° Les **surnoms** ou **sobriquets** tirés de noms communs ou de qualificatifs ont l'art. : ainsi LU *rossê* 'le roux', *amon* LÈS *p'titès ma-tantes* 'chez les petites tantes' ; mais *Fâfè*, p. ex., forme enfantine de *Françwès*, n'a pas d'article. Cf. LG 226-230.

Chaque individu porte donc un nom de famille (*no*, *nom* ou *nom d' famile*, autrefois *sòrno*), un prénom (*on p'tit no* ou *on p'tit nom*), parfois un surnom ou sobriquet (*on nom mètou* 'un nom mis'). Mais il va de soi que les trois dénominations ne s'emploient pas nécessairement toutes ensemble. Le même homme s'appelle *Jan* en famille, *Jan Blêse* ou simplement *Blêse* dans les autres familles du hameau, (*Jan*) *Blêse do Ru* '-- de Ruy' dans les localités voisines ; ses cousins disent *Jan do Ru* pour le distinguer de *Jan d' Baronhé* (Baronheid, lez Franc.), autre cousin. Au surplus, l'usage des anthroponymes varie selon que la personne à nommer est présente ou absente ; l'emploi du sobriquet notamment serait souvent irrespectueux.

— Dans l'usage patois comme dans l'usage officiel, la dénomination qui complète normalement le prénom est le n. de

famille. Mais celui-ci ne s'est fixé qu'après une longue période de flottement (LG 195-8). Au 16e s., le descendant d'un *Djôris'* s'appelait *Hinri Djôris'* (p. 82), et l'un de ses fils à lui *Djuhan Hinri Djôris'*, càd. 'Jean fils de Henri Georis' (LG 235). Si *Djôris'* avait été un véritable n. de famille, on aurait dit comme maintenant *Djuhan Djôris'*. Au lieu de cette expression, on employait une dénomination à trois termes qui réunissait les noms d'individus de trois générations différentes. Chose curieuse, les formations de ce genre ont persisté jusqu'à notre époque à Faymonville et à Jalhay (J. Bastin, Mél. Haust 53).

= **Les noms de personnes et l'article.** — 1° N 5, 191, signale comme « très répandue dans les patois et le parler vulgaire » l'addition de l'article défini aux noms de personnes (type LA *Madelon*), construction où l'art. a sa valeur habituelle et où il indique donc qu'il s'agit de personnes déterminées.

L'usage existe dans la région verviétoise, dans la Wallonie malmédienne et, plus près encore de La Gleize, à Ster-Francorchamps. Ex. : verv. LU *Célèstine, amon* L' *Clôssèt,* LU *Colas Hèrman* (J. Wisimus, *Dès rôses èt dès spènes* 30, 74, 98...) ; — Ster L'*Armand èsteût è-vôye à Spâ* 'l'A. était parti - -' ; LU *Tomas* (ici, nom de famille).

Les gens de Neuville-La Gleize remarquent fort bien l'emploi de l'art. chez leurs interlocuteurs de Ster et d'ailleurs ; ils le pastichent à l'occasion, mais ils ne le pratiquent pas dans leur langage ordinaire. Sans doute l'usage en question n'a-t-il jamais existé en gl. ; il n'apparaît pour ainsi dire jamais dans les archives ; je l'y ai bien relevé une fois, mais à propos d'un habitant de Malmedy : 1558 °*de satisfaire* AU *Kunibier* [Cunibert, qui subsiste à Malmedy comme n. de famille] *ce quy luy doit* A. Roanne 27, 717. L'ex. est intéressant parce qu'il semble attester l'emploi de l'art. au 16e s. précisément dans la zone où il existe encore auj., mais il devrait être confirmé par d'autres qu'on puiserait dans les archives de Malmedy même.

Les grammairiens ont étudié la construction. Weinmann 17 en note avec raison le caractère « familier et amical ». Feller en parle aussi dans son rapport sur l'ouvrage de Charlier, BSW 43, 260 ; mais s'il affirme à bon droit que l'usage de l'art. « ne peut

être considéré comme un germanisme », il a tort de laisser entendre que cet usage est général en wallon. En fait, une grande partie du domaine w. — et même du domaine liégeois — paraît l'ignorer.

2° Dans le cas précédent, l'art. s'ajoutait au nom sans véritable nécessité : en somme, LA *Madelon* ne dit rien de plus que *Madelon* ; avec ou sans *la*, *Madelon* est déterminé dans la même mesure. Lorsque l'art. a une valeur réelle, on le trouve en gl. comme en fr., et aussi, je crois, comme dans les autres parlers belgo-romans. Ainsi, dans les ex. suivants, le nom est nécessairement accompagné d'un art., soit parce qu'il désigne les membres d'une famille, soit parce qu'il est accompagné d'une détermination :

*nos djondans* LÈS *Brouwîre* 'nous joignons les Bruyère' ; *il ont avou* LÈS *Célèsse à l' sîse* 'ils ont eu les Céleste à la soirée' (càd. la famille de C., ce nom étant un prénom) ; *tos* LÈS *Wèsses* 'tous les *Wèsses*' (plur. de *lu Wèsse*, sobriquet ou surnom, qui contient déjà un art.) ; *k'i dène sès-afêres* AZÈS *Baronhé !* 'qu'il donne ses affaires, càd. ses meubles, aux Baronheid !' [1] ; *c'è vrêmint* ONE *Dumont* 'c'est vraiment une D.' (noter l'art. indéfini) [2] ; — ex. anciens : 1554 °*l'affaire d'entre les Seigneurs de Cappittre et* LES *Cossons* A. Roanne 27, 389 ; 1557 °LES *Ponchin et* LES *Belvaulx en pourtent le moity, et les Bertran l'auttre moity* ib. 631 ; *Cosson*, *Poncin* et *Bèlvâ* sont des n. de familles (LG 259, 242 et 247) [3] ;

[1] Ce *Baronhé*, qui est un nom de hameau, est employé, à l'intérieur d'une famille donnée, pour désigner, peut-être avec une nuance péjorative, des parents qui résident dans la localité en question. Autre ex. : **gn-a* LÈS-*Andrîmont ki sont co ruv'nis* 'il y a les A. qui sont encore revenus' ; de même, NOSSE *Wavreûmont* 'notre W.' (hameau de Stavelot), pour nommer une vache (voy. LG 103). Pour la métonymie, cp. p. 114, n. 1.

[2] Citons ici un ex. d'un type voisin, connu également du fr. : **i-gn-a* DO *Lèyon là-d'vins* 'il y a du Léon là-dedans'.

[3] Dans les archives du 16e s., on observe un curieux emploi de l'art. indéfini *un* devant les n. de pers., avec, semble-t-il, la valeur de « un certain » : 2e moitié du 16e s. °*s'ils n'ont cognoissance - - que* UN *Wilem, fils Wilelm de Werymont, auroit dit* -- A. Roanne 35, 258 ; 1570 °*Pour - - repliquer a l'inepte - - demande que luy vient faire* UNG *Eustache le massuyr de Heilrymont* ib. 36, 61 ; 1597 °*feu Bertrand blessez par* UNG *Pirott Daggra* ib. 36, 249. Cet emploi persiste auj., en partie du moins ; on dirait fort

— LU *vî Dumé* 'le vieux Dumez' ; LU *grand Sande* 'le grand Sandre' ; LÈS *Blêse do Roûmé* 'les Blaise de Roumez' ; LU *Dumont ki d'meûre è Tchèneû* 'le D. qui habite à Ch.' (ici, quoique l'art. ait toute sa valeur, on pourrait dire *D. ki* -- à peu près avec le même sens, mais cette tournure est peu courante).

3° L'art. est encore utile, en gl. comme en fr., quand il porte une nuance emphatique (souvent ironique et péjorative). Ex. : fr. LE *Metternich y assistait*, Mme de Berny, cité LB 1, 59 ; — gl. *volà* L'*Alfrèd, sav !* 'voilà l'A., vous savez !' càd. le fameux A., dont on a tant parlé ; *c'è co* L' *Dumont, va, k'on-z-a oy tirer îr à l' nut'* 'c'est encore le D., va (càd. ce fameux braconier), qu'on a entendu tirer hier soir'. Cp., avec un démonstratif, *il arèdje*, CIST-*Albêrt*-LÀ, -- *du c'tèrminer lès djins come çoulà* 'il enrage, cet A., -- de faire attendre les gens comme ça'.

Ici comme au 1°, il s'agit toujours de l'art. défini singulier. Les deux cas se ressemblent fort ; mais en gl., l'art. ne s'emploie que s'il y a nettement emphase.

Entre le 2° et le 3°, la différence est plus profonde : LU *Dumont ki d'meûre è Tchèneû* = le représentant de la famille D. qui -- ; *c'è co* L' *Dumont* = D., un individu bien précis, qui serait assez déterminé sans art., mais avec la nuance 'ce fameux D.' ; là, l'art. a une valeur purement logique ; ici, une valeur affective [1].

4° Notre parler populaire ignore, comme il va de soi, l'usage de l'art. avec les noms d'auteurs (type UN *Rubens*, UN *Racine*) et même avec les noms de familles princières (type UN *Bourbon*) [2]. De nos jours, cependant, grâce au développement du machinisme et de l'industrie, il apprend de plus en plus à employer comme noms communs des noms de personnes servant de marques de fabrique : ONE *Mélote* 'une [écrémeuse] Mélotte' ; LÈS *Djîlèt* 'les [motos] Gillet' ; DO *Nandrin* 'de l'[aliment] Nandrin [pour le bétail]' ; etc. — Il connaît aussi les marques qui ne sont

bien : *c'*è-st*-ON *Dumé d'Andrîmont* (mais « un » ≠ « un certain »), et même, je crois : *c'*èsteût* (c'était) ON *Djôzèf Dumé* (avec « un » = « un certain »).

[1] Le type fr. LA *Masson* 'l'épouse Masson' est impossible en w. parce que l'art. défini a la même forme aux deux genres.

[2] [Les paysans ne parlent pas de ces choses. S'ils prononcent à l'occasion une expr. de ce genre, c'est par gallicisme.]

pas des noms de personnes : DO *Vigôr* 'du [savon] Vigor' ; ONE *èf-èn'* 'une [moto] F. N.' ; etc.

= **Les noms de lieux et l'article.** — Les toponymes se distinguent des autres mots par leur caractère de fixité locale. Ce sont bien, à l'origine, des termes du vocabulaire courant ; mais ils s'attachent au terrain, jusqu'à devenir des étiquettes vides de sens et jusqu'à résister aux évolutions linguistiques, même aux changements de langue. Aussi la toponymie est-elle une réserve, non seulement de mots oubliés, mais encore de constructions désuètes. Nous l'avons consultée à propos du c. d'appartenance (p. 88 sv.) ; nous la consulterons encore à propos de l'épithète (ch. 2, p. 155, 164). Observons ici les rapports de l'art. avec les lieux-dits.

En a. fr., « les noms propres désignant des provinces ou des royaumes ne prennent pas l'art. » (Foulet 52). L'usage diffère partiellement en fr. mod. (L'*Allemagne*, mais *en All.*), totalement en w. actuel : LU *France*, L'*Alemagne*, et aussi *è* L' *France*, *è* L'*Alemagne*, *è* L'*Anglœ̀têre* ; de même *è* L'*Âdène*, *è* L' *Hèsbaye*, *è* L' *Condroz*.

La plupart des toponymes ont également l'art. : *à* L' *Glêhe* 'à La Gleize', LU *Tchèneû* DO *Moncê*, *è* L' *rive*, Â *poûhon* ; cf. LG 273 sv. passim.

Il est en gl. des cas indécis. Devant pas mal de ld. au masc. sing. commençant par une consonne, on trouve un *è* qui, dans notre patois, peut être la prép. simple i n ou le composé i n i l l o [1] ; on ne saurait dire, p. ex., si les composés de *fa* (m., a. fr. *faing*) à initiale consonantique ont l'art. ou non : È *frandonfa*, etc., LG 286-7. Avec un nom masc., c'est seulement devant voyelle que la prép. *èn-* se distingue nettement du groupe *è l'* : ÈN-*Andrî-mont* 'à An.', mais È L'*èsnê* LG 285.

— Bien que l'article accompagne régulièrement les toponymes, on peut dire qu'il fait assez souvent défaut dans les ld. et qu'il y manque plus souvent que dans les expr. ordinaires du langage.

[1] La coïncidence de i n et de i n i l l o est commune à presque tout le domaine lg. : EH 568. On distinguerait aisément les deux formes dans les dialectes qui disent *è* pour 'en' et *o* pour 'en le', quoique celui-ci supplante parfois celui-là par analogie.

On relève, en effet, un bon nombre de termes féminins précédés de *è* ou de *èn-* (au lieu de *è* L') et de termes masc. et fém. précédés de *à* ou de *so* (au lieu de *â*, *à* L', *so* L') ; ce sont :

1° des composés du type « déterminant + déterminé » (*t't* ou *Avricourt*) : *è Hèn'sin-cawe* (sans art. déjà en 1513), *è Roubièfosse*, *èn-Andrîmont*, *à Mârtin-tchêne*, etc. ; — les composés en *tt'* ont toujours l'art. : *è* L' *hé Stiène* ;

2° des locutions du type « qualificatif + nom » : *à bèle-êre*, *à mwète-fontinne*, *è sètche fosse*, etc. ; devant les groupements de ce genre, l'usage vivant d'auj. exige l'art. : dans le langage courant, une expr. locale comme la dernière serait nécessairement *è* L' *sètche fosse* 'dans la f. sèche' ;

3° d'anciens noms de personnes : *à Bohon* (1598 °*la faingne Bohon*), *à Crèspin* (formé après 1591) ; cf. LG 275 et 282 ;

4° des termes divers : *à Rwène*, *so Rwènê*, *à Coûr*, *so hâ*, *è bassète* (nom fém. : suff. -i t t a), *so bouyon*, *à bovrèdje*, *à couvê*.

Ce relevé comprend une bonne partie des ld. les plus anciens de la commune, entre autres des noms de hameaux (*à Rwène*, *à Coûr*, *è Tchèvroû-hé*, *èn-Andrîmont* et tous les autres composés de *mont* : LG 303-4), des composés du type « Avricourt », dont la forme révèle à coup sûr l'ancienneté, et des composés de *fontinne* et de *fosse*, qui doivent aussi remonter assez haut.

Une expr. du 4°, *so Rwènê*, comporte un hydronyme, assurément ancien lui aussi. Les hydronymes offrent un cas particulier : en fr., ce n'est guère qu'au 16e s. qu'ils commencent à être précédés fréquemment de l'art. (LB 1, 61) ; en w., divers noms de cours d'eau se construisent encore ainsi, non seulement après une prép., mais même comme sujet (cf. p. 103 ; DL : *Djêr* 'le Geer' ; *Mouhagne* à Huy 'la Méhaigne' ; *Moûse* 'la Meuse', dans *Moûse crèh* 'la M. monte', p. ex.) ; mais à La Gl., on dit couramment *l'Ambléve*, *lu Rwènê*, etc., avec l'art. ; l'expr. *so Rwènê* est donc exceptionnelle chez nous, et plutôt que de la comparer p. ex. au lg. *toumer è Moûse* 'tomber en Meuse, càd. dans la M.', il faut la rapprocher de nos autres locutions toponymiques *so hâ* et *so bouyon*, qui ne contiennent pas d'hydronyme [1].

[1] Dans l'emploi et l'omission de l'art., le sens n'intervient pas. Des ld.

**= Les toponymes, étiquettes de lieux et de terrains.** — Bréal notait déjà que les noms de lieux sont « des signes à la seconde puissance » (Dauzat, *Topon. franç.* 13). Ils connaissent un premier stade lorsqu'ils désignent par une caractéristique réelle le terrain auquel ils s'appliquent : ainsi *à l' glêhe* 'à l'église' appliqué à l'agglomération de La Gleize, à l'époque où le ban de Roanne ne possédait encore qu'une église et où le mot « église » ne se disait pas encore *èglîhe* comme aujourd'hui.

Ils peuvent ensuite prendre « la seconde puissance ». Perdant leur signification réelle et originelle, ils commencent une existence purement toponymique : leurs formes se perpétuent comme de simples étiquettes indiquant un endroit, sans plus. Ainsi, le nom de *Rwène* 'Roanne', obscur et non-roman, n'a probablement jamais été compris par les populations de langue romane ; *à l' Glêhe, è Tchèneû* (Cheneux, = chênaie), etc., ne le sont plus. Certains ld. qui pourraient encore être compris sont traités comme s'ils ne l'étaient plus. La tradition conserve les noms de lieux et ne se soucie pas de leur valeur première.

— Les toponymes atteignent parfois un troisième stade. Ils finissent par désigner à la façon d'étiquettes, non seulement « un endroit », mais « des terrains ou des parcelles situées à tel endroit ».

Ce double glissement sémantique apparaît nettement quand on examine les ld. de La Gleize. On en découvre de multiples indices dans la manière dont la préposition, l'article et même l'adjectif s'appliquent aux dénominations toponymiques.

1° La prép. *è* 'en, dans' s'emploie devant des noms comme « pierre, pont, ruisseau, chêne... », avec lesquels il faudrait normalement la prép. *à* indiquant la proximité ou la situation. Ainsi, les expr. È *l' pîre Marète* 'dans la pierre M.', È *cûreûs pont* 'dans le pont de Cour', È *rèv'leûs ru* 'dans le ruisseau bruyant', È *lé tchêne* 'dans le chêne large'..., vidées de leur contenu primitif, sont devenues des étiquettes de lieu ; de « ponctuel » ou de

obscurs ont l'art. : *so* L' *bêrsoû* ; des ld. clairs ne l'ont pas : *è sètche-fosse*. Il convient d'observer d'autre part que les ld. paraissent avoir une tendance à prendre la prép. *à* sans art. ; ainsi ceux du 3° ci-dessus, *à bohon*, *à crèspin*.

« linéaire », leur sens est devenu « spatial ». C'est pourquoi, au surplus, le ruisseau qui passe *è rèv'leûs* RU s'appelle à présent *lu* RU *d' rèv'leûs ru*, càd. 'le r. du ld. *rèv'leûs ru*'.

2° C'est aussi parce que leur sens s'est effacé que certains ld. se soudent avec l'art. et même avec la prép. qui les précède, ce qui entraîne l'addition d'un second art. et parfois d'une seconde prép. (LG 42). Ex. : *è l'ôneû* 'en l'aunaie', interprété *è l-ôneû* 'dans le *l-ôneû*' (*è* = 'en' ou 'en le') → LU *l-ôneû* ; — *èzès rènis* 'dans les *r.*' → *l'èzès rènis*, càd. 'l'endroit nommé « dans les r. »', d'où *vè* L'*zès rènis* 'vers les *r.*' au lieu de *vè lès r.* (pour la forme *l'zès*, cp. le pron. pers. lg. *l'zès, èl'zès* : cf. ci-dessous, p. 209, n. 1) ; — plus étonnante encore est la forme *è* L'S-*abatous fas* (Ruy) 'dans les fagnes abattues (?)', qui concurrence ÈZÈS-*ab. fas* ; sans doute est-ce « la décomposition arbitraire de groupes comme VÈ L'S-*abatous fas* en VÈ L' Z-*abatous-fas* qui amène cet *è l's-* dont l'allure verviétoise est, en gl., très inattendue » (LG 42). Le phénomène, qui relève de l'analogie et de la contamination, se rencontre un peu partout. Il en est de beaux ex. à Fronville [D 64] : *so sor-eûre*, litt. 'sur sur-Eure' Ph. Gavray-Baty, *Vocab. top. du ban de Fr.*, 1944, XXII. Voy. aussi *o frûd fa* Bovigny 'dans la fagne froide', devenu par agglutination *o l'o-frûd-fa* : Projet DW 26.

3° L'art. accompagne souvent un ld. qui, comme expression purement locale, n'a qu'une prép. ; c'est que le ld. désigne alors proprement un terrain, une parcelle de l'ensemble qu'il sert à localiser : *so cokêmont* 'sur *c.*', sans art., ld. de Neuville ; LU *cokêmont d-à Brouwîre* 'le terrain situé sur *c.* appartenant à Bruyère' ; *avâ* LÈS *c.* 'çà et là dans les terrains nommés *c.*'. Le ld. peut aussi être déterminé par un adj. déterminatif ou qualificatif : LU GRAND *c. d-à Meûlèn'* ; de même LU D'ZEÛTRIN *frandonfa*, NOSSE *briyeû*, avec d'autres ld. de Neuville. — Sans doute est-ce parce qu'ils s'appliquent à un vaste terrain comprenant de nombreuses parcelles que certains ld. sont auj. régulièrement au pluriel : voy. notamment ÈZÈS *ramonstêrs*, 1577 °*hors ramonsterre* LG 320.

4° Le qualif. contenu dans un ld. reste invariable quand ce ld. désigne les terrains : on dit *so rwèsse-hé* 'sur [le] versant abrupt' et *avâ lès* RWÈSSE-*hés* (au lieu de *lès* RWÈZÈS *hés*, avec la termi-

naison *-ès* du qualif. antéposé au nom, p. 139) ; l'expr. *rwèsse-hé* forme bloc. Quant au qualif. qui s'ajoute à une locution toponymique ainsi figée, il est évident qu'il caractérise non pas le subst. seul, mais la locution entière : *lu* DIÈRIN *tchan-Colète* n'est pas le dernier champ [de] Colette, mais le dernier terrain nommé *tchan-Colète* ; de même *lu* GRAND *long-pré* = le grand terrain nommé *long-pré* ; cp. fr. *un petit jeune*[-]*homme*.

REMARQUE. — Devant deux composés de *mont*, mot masc. à l'origine (cf. Beaumont, w. *bê-mont*), le qualif. est au féminin : on distingue, dans le ld. *èn-èrbômont* (sans art.), *lu* GRANDE et *lu* P'TITE *èrbômont*, et dans *è nitémont*, *lu* HÔTE et *lu* BASSE *nitémont* (1575 °*en la* BASSE *nytemont* A. Roanne 2, 105) ; cf. LG 303-4. Ce changement de genre, attesté à La Gl. dès le 16e s. et connu ailleurs, mériterait d'être étudié avec attention.

CHAPITRE II

# LES ADJECTIFS QUALIFICATIFS

## A. GÉNÉRALITÉS

= **L'usage des qualificatifs dans le discours.** — Dans le vocabulaire wallon d'un paysan de Hesbaye, les qualif. atteignent seulement la proportion de 6 %, alors que les substantifs et les verbes comptent respectivement 63 et 25 % des mots (p. 60, n. 1).

Sans doute la même différence existe-t-elle dans toutes les langues, même dans les langues de culture. Cependant, elle doit être particulièrement accusée dans les idiomes populaires, et c'est bien l'impression qu'on a quand on compare le w. au fr., du moins au fr. cultivé. Le w. ignore notamment les équivalents exacts des termes fr. *chaste*, *sobre*, etc., les adjectifs dits « de relation » (fr. témoin *oculaire*, chaire *magistrale*), les qualif. poétiques comme *monotone*, *lugubre*, *radieux*, etc. La pauvreté du w. en qualificatifs est un des premiers obstacles auxquels se heurte celui qui veut employer ce dialecte à des fins poétiques ou simplement littéraires.

Dans le discours wallon, la situation des qualif. est moins brillante encore. Sur les 595 mots du répertoire lexical utilisé dans nos disques gleizois, on compte seulement 34 qualificatifs (5,71 %) ; et d'autre part, sur les 3401 formes ou emplois des textes enregistrés, les qualif. en prennent seulement 56 (1,64 %). Si l'on veut bien se reporter au tableau statistique donné ci-dessus p. 60, on verra que ces pourcentages sont réellement faibles, et le dernier, qui représente l'usage des qualif. dans le discours, est

absolument dérisoire. A mes yeux, le fait ne laisse aucun doute : des diverses espèces de mots, le qualif. est l'une des moins employées, sinon la moins employée, dans le discours wallon.

Certes, j'aurais obtenu des chiffres plus élevés si j'avais fait entrer en ligne de compte tous les participes qui remplissent les mêmes fonctions que des qualificatifs. Mais cette façon de faire aurait faussé la réalité. Il est hors de doute que de nombreux participes sont devenus de véritables qualif. (voir les listes du paragr. suivant) ; mais ceux, p. ex., qui servent d'attributs dans les groupements du type « il est *couru* » (marquant l'état) demeurent incontestablement des formes verbales [1].

= **Origine des qualificatifs wallons.** — Désireux d'étudier statistiquement l'origine des qualif. wallons, mais ne pouvant songer à faire porter mes calculs sur l'ensemble du lexique, j'ai passé en revue, d'après le DL et d'après mes fiches relatives à La Gleize, les mots commençant par la lettre A. J'ai compté de la sorte 72 qualif., parmi lesquels on peut établir deux grandes catégories :

1° 37 qualif. en A sont ou paraissent être proprement wallons ;

— 9 d'entre eux peuvent être considérés comme étant des qualificatifs depuis toujours : *adreût* 'convenable' (d'abord locution « à droit »?), *afreûs* (empr. fr.?), *ahèssihûle* 'serviable', *alemand* (d'abord nom?), *amér*, *amistâve* 'aimable', *anoyeûs* 'triste', *aveûle* 'aveugle', *awireûs* 'heureux' ;

— 14 ont une terminaison plus ou moins reconnaissable de part. passés, mais sans être nécessairement des part. à l'origine : *abatou* 'abattu', *afêri* 'affairé' (empr. fr.?), *aflidji* 'impotent', *âhi* 'aisé', *aviné* 'éveillé', etc. ;

— 14 ont une terminaison de part. présents : *abîmant* 'salissant', *alant* 'actif', *amûzant*, *apétihant* 'appétissant', etc. ;

2° les 35 autres, càd. près de la moitié, sont des emprunts plus ou moins récents du fr. : *abèye* 'expéditif', *abituwèl*, *abôminâbe*,

[1] C'est un caractère du langage populaire de posséder peu de qualif. et de les employer peu : voyez les observations concordantes faites à propos du dialecte allemand de Zurich par A. Weber dans *Zürichdeutsche Grammatik*, 1948, p. 224 sv.

*abondant, absant, abôrdâbe, acâblant, accèptâbe, accidinté, achârné, acomôdant, actif, admirâbe, afâbe, agrèyâbe, ajile, amèrikin, amitieûs, amoureûs, ancyin, anglès, anmèrdant, antique, anviyeûs, aparant, arabe* 'avare', *ariéré, ârtificièl, assomant, assôrti, atintif, avantajeûs, avâre, aveûglant.*

Ce tableau ne prétend pas être absolument complet : le nombre des participes qui sont devenus de véritables qualif., p. ex., ne doit pas être strictement fixé. Mais, tel quel, l'inventaire révèle assez l'étonnante proportion des qualif. empruntés par le patois à la langue de culture. Qu'on ne croie pas, cependant, que le fr. envahit le gl. ! La statistique doit être interprétée. Si nombreux qu'ils soient dans le w. moderne, les qualif. empruntés ne sont peut-être pas, tous ensemble, plus employés que des qualif. courants, proprement wallons, comme *grand, pitit, bê, lêd, bon, mâva.* Les textes des Dq. sont malheureusement trop courts pour nous éclairer sur ce point.

Remarque. — Les expressions « bon marché, meilleur marché » sont traitées comme des qualif. et employées devant le nom comme épithètes : *one* BON MARTCHÎ *djuni* 'une génisse bon m.' ; **dj'a dès* MÈYEÛ M. *crompîres ku vos* 'j'ai des pommes de terre meilleur marché que vous' ; fr. rég. *nous sommes ici dans un* FORT BON MARCHÉ *pays* 1813, Grognards 308. Cf. p. 142, n. 2, et cp., avec l'expr. « à demi », lg. *ine* À D'MÈYE *djoûrnêye* 'une journée, càd. un salaire passable' DL 211.

= **Morphologie du qualificatif.** — En principe, le gl. forme le féminin et le pluriel du qualif. comme le lg. et comme le w. en général, et même comme le fr. Cf. Delaite 2, 28-37. Ex. :

*on* GRAND *âbe* [õ grã a:p], fr. *un* GRAND *arbre* [œ̃ grãt arbr] ;
*one* GRANDE *mâhon* [òn grã:t ma:hõ.], fr. *une* GRANDE *maison* ;
*dès* GRANDS *tchans* [dè grã: čã.], fr. *de* GRANDS *champs* ;
*dès* GRANDS-*âbes* [dè grã:z a:p], fr. *de* GRANDS *arbres* [grãz --] ;
*dès* GRANTÈS *djins* [dè grã:tè ǧẽ.], fr. *de* GRANDES *personnes* ;
*dès* GRANTÈS-*âwes* [dè grã:tèz a:w], fr. *de* GRANDES *oies* [grâdz --].

Ces ex. permettent de constater les faits suivants : la persistance au fém. d'une consonne étymologique amuïe au masc.,

même devant voyelle ; la persistance de l'-*s* du plur. devant voyelle sous la forme d'un [z] sonore ; enfin, l'existence de la flexion remarquable *-ès* qui caractérise l'adj. épithète fém. plur. antéposé au nom. Pour cette flexion, voy. ci-dessous p. 139.

= **Accord du qualificatif.** — Avant d'étudier avec plus d'attention la terminaison *-ès*, consacrons une brève parenthèse à l'accord du qualif. en wallon.

En principe, et quelle que soit sa fonction, le qualif. s'accorde en w. comme en fr. : on peut le vérifier par les ex. du paragraphe précédent et par ceux qu'on lira dans la suite.

Il semble qu'on ne rencontre guère dans le w. parlé les cas difficiles auxquels on se heurte en écrivant le fr. : accord avec plusieurs noms, etc. Du fait que le w. place l'épithète avant le nom, il est obligé de la répéter alors que le fr. ne le fait pas, et tout embarras s'évanouit : fr. *il a une barbe et des cheveux* BLANCS = w. **il a one* BLANKE *bâbe èt dès* BLANCS *dj'vès* ; mais l'accord est le même dans le w. **su bâbe èt sès dj'vès sont* BLANCS que dans le fr. *sa barbe et ses cheveux sont* BLANCS [1].

Le correspondant wallon du fr. *gens* (sing. *djint*, plur. *djins*) est nettement perçu comme fém. (Dory 144 *gent* ; de même dans beaucoup de dialectes fr., FEW 4, 107 a) : *one* BÈLE *djint* 'une belle personne', *dès* BRÂVÈS *djins* 'de braves gens', **c'è-st-*ONE *djint k'è* MÂLUREÛSE 'c'est une personne qui est malheureuse' ; cependant, en gl. comme en lg., l'attribut de *djins* au pluriel est au masc., tout comme il le serait en fr. dans le même cas : *lès djins sèront bin* CONTINTS 'les gens seront bien contents' ; *lès djins sont bin* SOTS Franc. 'les g. sont bien sots' ; *i-gn-a dès djins ki sont* TOT DJÈNES [masc. ; le fém. serait TOTES *djènes*] *èt ki n'ont rin* 'il y a des gens qui sont tout jaunes et qui n'ont rien, càd. qui ne sont pas malades'. Cp., pour le fr., Grev. 196-7.

Nous étudierons d'autres cas particuliers dans les remarques ci-dessous et, à l'occasion, dans le reste du chapitre.

[1] D'après BAUCHE 86, le qualif. attribut tendrait à devenir invariable en fr. pop. ; cette tendance ne se manifeste pas en gl. Le cas du gl. *èlle è* PIÈRDOU (p. 142) me paraît tout différent de celui du fr. pop. *cette maison est bien* BEAU.

REMARQUES. — 1. Le qualif. *grand* a auj. comme fém. vivant *grande*, mais il conserve, comme en fr., un fém. figé *grand* : GRAND-*mére* ; GRAND-*tchwè* 'grand-chose' ; *à* GRAND *ponne* 'à grand peine' ; *lu pus* GRAND *dès pârts* 'le plus grand nombre, la plupart'. Même devant voyelle, ce fém. apparaît : *çu n'è nin* GRAND *afêre* 'ce n'est pas grande affaire, pas grand-chose'. Mais en réalité, lorsqu'il s'emploie à cette forme de fém., l'adj. *grand* n'est plus qu'une sorte d'adv. de quantité équivalent à « beaucoup de ».

Auj., en gl., le mot se rencontre surtout dans les prop. négatives : *on n'a nin* GRAND *ovrèdje* 'on n'a pas grand ouvrage, pas beaucoup d'ouvrage' ; *i n' fât nin* GRAND *tins* 'il ne faut pas beaucoup de temps' ; — de même, devant un pluriel : *i n' passereût dja* GRAND *matons* 'il ne saurait passer beaucoup de grumeaux' (*matons* s'emploie génér. au plur.) ; *i-gn-aveût nin* GRAND *djins* 'il n'y avait pas beaucoup de gens' (ici, on pourrait aussi comprendre *grand djint* ; cp. *i-gn-a du l' djint* 'il y a du monde') ; — dans une phrase interrogative : *gn-a-t-i* GRAND *dévôcion â fé l' boutchî?* 'y a-t-il grand intérêt, grand plaisir, à faire le boucher?'.

Au 17e s., en lg., on relève le même fém. *grand* dans ces phrases, qui sont affirmatives : *minez* GRAND *djôye* T. 1620, 45 'menez grande joie' ; *c'è* GRAND *lwègn'rèye* T. 1636, 35 'c'est grande sottise' ; mais ici *grand* se traduit aisément par 'grande' ; à cette époque, du reste, le fém. traditionnel gardait une certaine vitalité à côté du fém. analogique (voy. ND 9, 91, références). On peut dire cependant que, dès le 14e s., le figement de *grand* au sens quantitatif était accompli, du moins dans le fr. rég. écrit : °*atant vint li conte de Louz à* GRANT *gens* J. d'Outr. 6, 187 '-- avec beaucoup de gens' ; °*Wilhem Datin avoit en sa maison* GRANS *gens* J. de Stav. 294 ; ces phrases sont aussi affirmatives, mais je ne perçois aucune différence entre ce *grant gens* et le *grand djins* de nos phrases négatives citées plus haut. Pour le fr., voir DP 6, 732-3 : *on ne verra pas* GRAND *char*, ex. oral 'on ne v. guère de chars', etc. ; pour l'a. fr. et le m. fr., FEW 4, 221 : 13e s. *granz deniers* 'beaucoup de d.', etc.

2. Le qualif. *adreût* 'litt. adroit, auj. convenable' est uniforme aux deux genres : *èle n'è nin fwêrt* ADREÛT 'elle n'est pas fort convenable' ; **èle n'è nin* MÂL-ADREÛT 'elle est assez c.'. Il ne peut s'employer comme épithète ; on dit *dès djins d'adreût* 'des gens comme il faut'.

**= La terminaison *-ès*.** — Le qualif. fém. plur. antéposé au nom prend la terminaison *-ès* : *dès bèl*ÈS *mâhons* 'de belles

maisons' ; *dès grantès fignèsses* 'de grandes fenêtres' ; *dès vètès-ouh* 'des portes vertes' ; *dès grozès pîres* 'de grosses pierres' [1]. Cette terminaison est atone : [dè vètèz ux] ; et elle relève évidemment de la phonétique syntaxique, puisqu'elle n'affecte pas les qualif. qui viennent après le nom : *dès-afêres* PARÈYES ; *èle sont* GRANDES. A. Duraffour l'a étudiée dans son article sur « la reviviscence des atones dans le nord du domaine gallo-roman », Mél. Haust 139 sv.

Comme le montre Duraffour, p. 140 sv., *-ès* existe auj. en Wallonie et dans la Picardie septentrionale. En Belgique romane, il est attesté dans tous les dialectes, même en rouchi et en gaumais : d'après EH 819 « une étoffe blanche avec des lignes vertes », p. ex., on relève encore *dès vêrtès lignes* à Ellezelles [Ath 2] et *dès vartès roûyes* à Rossignol [Virton 13] [2]. Mais la vitalité de *-ès* varie beaucoup selon les régions : elle paraît faible dans la moitié occidentale du Hainaut et la moitié méridionale du Luxembourg ; elle demeure intense dans le domaine proprement wallon, surtout dans la zone liégeoise ; c'est dans cette même zone, notons-le, que se pratique aussi le plus l'antéposition de l'épithète (p. 146 sv.), et les deux traits sont naturellement solidaires. Les écrits de J. Calozet montrent qu'à Awenne [Ne 9], tout en demeurant usuel, *-ès* est déjà moins régulier qu'en lg. : *lès grossès pîres* 'les grosses pierres', *dès tchautès cènes* 'des cendres chaudes', mais *sès p'titès cârèy(es) fignèsses* 'ses petites fenêtres carrées', *avou quéqu(es) choup'léyes* 'avec quelques pelletées' (ND 1) ; le lg. dirait -- *cwârêyès fignèsses* et *kékès houp'lêyes* [3].

[1] Remarquer la sonorisation de la consonne finale du qualif. devant *-ès* : cp. *èlle è grosse* [gròs] et *dès grozès pîres* ; de même *dès noûvès mâhons* 'de nouvelles maisons', à côté de *èlle è noûve* [nu:f] ; les consonnes autres que *s* et *f* restent sourdes : voy. *dès grantès fignèsses* ci-dessus, et encore *dès sâvatchès bièsses* 'des bêtes sauvages', etc. Cf. LG 41, n° 20, 2°.

[2] Ces réponses sont très significatives : quoiqu'elles proviennent de zones fortement atteintes par l'influence française, elles offrent une syntaxe tout autre que celle des phrases françaises données à traduire. Cp. EH 1433 « je sue à *grosses* gouttes », qui suggérait plus aisément le patois *à grossès* (ou *grozès*) *gotes*, mais qui se rendait volontiers par des périphrases.

[3] Pour Perwez [Ni 98], cf. ND 12, 45, n. 529 : dans cette localité, l'*-ès* est régulier si le subst. est monosyllabique, mais il peut manquer devant un subst. de deux ou plusieurs syllabes. Pour le sort de la consonne finale du qualif., cf. ib. 50, n. 646, et 52, n. 18.

Courante dans les textes wallons du 17e s., la terminaison *-ès* est attestée depuis le moyen âge : fin 13e s. °*doner petite* ET *chose* Gloses de Darmstadt 38 ro, 57-58, apud Wilmotte, *Études de philol. wall.*, 1932, p. 161 ; 1407 °*movant d'aultre* ET *court* A. Stavelot, Mél. Haust 314 'mouvant d'autres cours' ; 1551 °*les bonne* ET *gens* A. Roanne 26, 213, w. *lès bonès djins*. Ainsi qu'on le voit, les scribes prennent la terminaison *-ès* pour un mot particulier ; souvent, comme dans ces trois ex., ils y voient la conj. *et*, qui se prononce [è] en w. ; ils y voient aussi *en*, qui se dit également [è] en patois et qu'on prononçait sans doute de même en lisant la scripta : 1538 °*la feme -- ait tapé pluseurs* EN *pirs aprè la feme de Linar* A. Waimes, Plaids 1 (à la cure de Waimes), p. 336 '-- a jeté plusieurs pierres --' ; 1550 °*ce sont les propres* EN *bestialle dudit Loys* A. Roanne 26, 8 'les propres bestiaux', avec *bestialle* traité comme un fém. ; 1551 °*plussieurs* EN *fis* ib., 107 'plusieurs fois (gl. *fîs*)'.

— La terminaison *-ès* remonte sans aucun doute à un ancien *-es*, issu d'un lat. -a s, que le fr. continue à écrire, mais qu'il ne prononce plus que rarement. Duraffour reconnaît dans la formation de notre *-ès* l'application d'une loi psychologique selon laquelle la prétonique recevrait un surcroît d'énergie par suite de la préparation inconsciente de la tonique fortement accentuée ; cp. en franco-prov. le double traitement de *a* dans b e l l a c a p r a → *bèlA kạbrO*. Cette explication ne satisfait pas entièrement : pourquoi, dans les mêmes conditions, le qualif. au sing. perd-il sa finale atone?

Étant donné que la terminaison *-ès* oppose le fém. plur. au fém. sing., c'est probablement à cette fonction morphologique qu'elle doit son existence. Mais la flexion -a s a pu se maintenir aussi pour des raisons phonétiques concomitantes : *-ès* permet de donner au groupe « qualif. + nom » une cadence et une modulation meilleures (cp. **dès grandes djins* 'de grandes personnes' et *dès grạntès djins*) ; au surplus, *-ès* répète souvent la voyelle de l'art. (*lès* ou *dès*, cp. *one grande djint* 'une g. p.' et *dès grantès djins*), et cette espèce de rime établit dans le groupe « qualif. + nom » une harmonie phonétique qui répond heureusement à l'accord grammatical. De la sorte, la persistance

de -a s → *-ès* résulterait en définitive d'un concours favorable de circonstances morphologiques et phonétiques.

= **Vitalité de la terminaison *-ès* en gleizois.** — Un trait remarquable distingue, à l'intérieur du domaine liégeois, les parlers de l'Ardenne liégeoise. Dans ces parlers, les qualif. en *-é, -i, -ou* ont la même forme au fém. qu'au masc. (LG 41, n° 21) : gl. *one* ÂHI *ustèye* (fém.) 'un outil facile', plur. *dès-*ÂHIS*-ustèyes* [a:hiz ustèy], comme *on-*ÂHI *ovrèdje* (masc.) 'un ouvrage facile', *dès-*ÂHIS*-ovrèdjes* ; de même *dès* BÈTCHOUS *pîres* 'des pierres pointues', *dès* MÂ-TOÛRNÉS *vatches* 'des vaches difficiles, méchantes', *dès-*AVANCIS *crompîres* 'des pommes de terre hâtives', *dès* DJINTIS *bâcèles* 'des filles gentilles' ; avec un part. passé : *dès* TOUMÉS *bioles* (fém.) 'des bouleaux tombés', *dès* MOUYIS *pîres* 'des pierres mouillées', etc. Le lg. dirait *ine* ÅHÈYE *ustèye, ine* BÈTCHOWE *pîre, ine* MÅ-TOÛRNÊYE *vatche*, plur. *dès-åhèy*ÈS*-u., dès bètchow*ÈS *p., dès må-toûrnêy*ÈS *v.*

Les finales *-é, -i, -ou* sont identiques aux deux genres, et même aux deux nombres [1], puisque le fém. plur. antéposé ne prend pas *-ès*. Cette flexion ne saurait guère, il est vrai, s'ajouter à une finale vocalique. En certains points, cependant, à Sart-lez-Spa [Ve 32], à Jalhay [Ve 34], à Creppe-Spa [Ve 36], p. ex., on entend des expressions comme *dès-âhi-*ÈS*-ustèyes* [2].

— En dehors des qualif. uniformes en *-é, -i, -ou*, la terminaison *-ès* demeure à La Gl. en pleine vitalité. Elle s'ajoute à toutes les

[1] Il y a là une catégorie de qualif. uniformes à ajouter à celle du type *lâdje* 'large', qui est commune à tous nos dialectes. L'uniformité des qualif. en *-é, -i, -ou*, qui n'est qu'un aspect d'un phénomène phonétique commun dans nos parlers, résulte de la disparition de la semi-consonne qui suivait la voyelle au fém. : le fém. *âhi*, p. ex., provient de **âhiye* (d'où aussi lg. *åhèye*). Notons que, par ce trait, l'ard.-lg. se rapproche curieusement du fr. moderne, où les fém. en *-ée, -ie, -ue* se prononcent volontiers comme s'ils n'avaient pas d'*e*.

[2] En gl., les expr. *bon martchî* et *mèyeû martchî* (p. 137, rem.), antéposées au nom, se mettent visiblement au plur., mais elles ne prennent pas non plus la terminaison *-ès* : **dès bon martchî*S*-afêres* 'des objets b. m.' (*afêres* est masc.) ; **dès bon martchî djunis* 'des génisses b. m.' ; — cp. à Jalhay [Ve 34], *dès bô martchi-*ÈS *tchîkes* 'des bonbons b. m.'.

épithètes d'une série antéposée au nom : *dès bèlès fwètès djônès fèyes* 'de belles fortes jeunes filles' ; elle persiste quand le nom est sous-entendu, sauf s'il n'y a qu'une épithète ou si elle est la dernière de la série : *c'è dès* BÈLES 'ce sont de belles', mais *volà dès bèlès fwètes* 'en voilà de belles fortes, en v. qui sont belles et fortes' ; elle affecte même des adverbes modifiant une épithète antéposée : *dès totès p'titès crompîres* 'de toutes petites pommes de terre' (p. 313), *dès fwêrès brâvès djins* 'de fort braves gens' (cp. la forme du qualif. dans *dès* FWÈTÈS *djins* 'de fortes personnes') [1].

On observe toutefois un léger flottement pour *ké* 'quel' et *kéke* 'quelque' : on dit au fém. plur. *kékes djins* 'quelques personnes' aussi bien que *kékès djins*, et au masc. plur. *kénès grands sapins !* aussi bien que *lès kés gr. sapins !* — Dans les groupements figés du type « qualif. + nom », il arrive aussi que *-ès* manque : *dès rodjes-faces* 'des rouges-gorges' ; *avâ lès rwèsses-hés* NL (p. 133, 4°). — Enfin, à côté de *dès djônès fèyes* 'des jeunes filles', on note *èle sont co djônes fèyes* 'elles sont encore jeunes filles, càd. célibataires', sans *-ès* (id. en lg. dès le 18e s. : Haust, ND 11, 85).

= **Degrés de signification.** — Des anciens comparatifs synthétiques, il ne reste que des épaves : *mèyeûr* 'meilleur', qui est d'usage courant (ainsi que l'adv. *mî* 'mieux'), et *pés* 'litt. pis', qui est originellement un adv., mais qui s'emploie souvent avec la valeur de 'pire', comme le fait d'ailleurs en fr. son correspondant *pis* (Dory 218 *pire*) : *il è co* PÉS *k' lèy* 'il est encore pire qu'elle, càd. plus acharné, plus ardent, etc.' [2].

Auj., comparatifs et superlatifs se forment comme en fr., par l'adjonction d'adverbes indiquant la quantité ou l'intensité : *pus* 'plus', *mons* 'moins', *ossi, ot'si, tot'si* 'aussi', *fwêrt* 'fort', etc. ;

[1] Voir aussi lg. *pluzieûrès poyes* DL 478 *piker* 'plusieurs poules', et, avec un numéral, *às qwatès rwales* NL 'aux quatre ruelles', ci-dessous, p. 273, n. 2.

[2] Le lg. archaïque connaissait encore un *pèyeû* 'pire', a. fr. *peior* (DL 474). D'autre part, le w. a emprunté le fr. *moindre* sous diverses formes, avec le sens de 'faible' : lg. *mwinde*, gl. *mwinse*, Huy *mwinre* (DFL 94 *chétif* ; le mot a le même sens en fr. : DP 2, 385).

à ce propos, on trouvera des remarques supplémentaires au t. 2, chap. 7.

L'antéposition régulière de l'épithète impose souvent à la construction une véritable rigidité : ainsi le superlatif relatif est nécessairement du type *lu pus fwêrt ome* (ou *lu pus fwêrt dès-omes*), le type « l'homme le plus fort », avec répétition de l'art., étant exclu.

Le superlatif absolu, càd. le très haut degré, ne se marque pas seulement par des adverbes comme *fwêrt* 'fort'. Il s'exprime aussi par divers autres procédés, qui seront étudiés en leur temps :

— la répétition du qualif. : *il è* GRAND GRAND ;

— l'usage de certains qualif. indiquant par eux-mêmes l'intensité : *one* RUDE *bèle bièsse* 'une bête rudement belle' (p. 151, C) ;

— la comparaison : *freûd* COME DU L' GLÈCE 'froid comme de la glace' ;

— les groupements du type NEÛR *nâhi* 'litt. noir fatigué, càd. très fatigué' (p. 187, 2°) ;

— les subordonnées consécutives : *il è si lêd* K'I N'È POUT PUS 'il est si laid qu'il n'en peut plus, càd. aussi laid que possible' [1].

= **Fonctions du qualificatif. Données statistiques.** — En principe, le qualif. remplit les mêmes fonctions en w. qu'en fr., et ceci vaut pour le participe en valeur de qualificatif.

Il est attribut ou épithète, au sens le plus général de ces termes. Il s'emploie en fonction attributive comme « diamphithète » (DP 2, 16 ; *èlle a stou* GRANDE *è scole* 'elle est allée à l'école qu'elle était déjà grande') ; il se met en position détachée (Grev. 157 ; « épamphithète » DP 2, 14 ; ex. ci-dessous) ; il s'unit par « de » à un indéfini (*one sacwè d'* PUS-ÂHI 'qch de plus facile').

Le qualif. ne s'emploie pas avec la même fréquence dans chacune de ses fonctions. Parmi les 56 qualif. de Dq., on relève 31 attributs (dont 1 attribut du c. direct), 23 épithètes et 2 diamphithètes (deux fois « elle monta *toute seule* »). Pour interpréter ces chiffres, on se rappellera d'abord que le qualif. est une espèce de mot relativement peu employée ; ensuite, on méditera les

[1] Ajoutons le type *t't*, auj. figé, qu'on a dans *tchin-mêgue* et *mére seû* : p. 188, rem.

données suivantes : dans Dq., l'attribut est exprimé 31 fois par un qualif., 36 fois par un nom ; et le nom ou le pronom sont complétés 23 fois par une épithète, 35 fois par un c. déterminatif nominal, 53 fois par une subordonnée relative.

— Il n'est pas étonnant que le qualif. s'emploie surtout comme attribut ou comme épithète : ce sont là ses fonctions naturelles. Mais il est remarquable qu'on le trouve si peu souvent détaché, « épamphitète », càd. entre des pausules. On note pourtant de beaux ex. de cette construction :

*èt dj'ènnè rala, bin* CONTINT, *hin, mi, k' dju n' l' aveû nin vèyou* 'et je m'en retournai, bien content, hein, moi, que je ne l'avais pas vu' ; **mès lu,* GRAND ÈT FWÊRT, *hin, i l'oût bin vite mêsse* 'mais lui, g. et fort, hein, il l'eut bientôt maîtrisé' ; *pôr* ÈMINNÉ *insi, c'è mâlureûs* 'engourdi à ce point, c'est malheureux' ; *mès* NOVÊ, *on n'è magnereût câzi dja,* FRÈH *insi* 'mais nouveau [il s'agit du pain], on ne saurait presque pas en manger, humide ainsi, càd. quand il est nouveau' ; — de même, avec le part. passé ; ARIVÉS *dju n' sé wice, i n'avint câzi pus rin* 'arrivés je ne sais où, ils n'avaient presque plus rien' ; *èt* MOUSSI, *on-z-è tot duscandji* 'et habillé, on est tout transformé' [1].

Ces ex. diffèrent du suivant, où le qualif. vient en tête pour une raison de pure expressivité : MÂSSÎR ! *k'il èsteût* 'sale ! qu'il était' [2].

REMARQUE. — Comme en fr., le qualif. peut être suivi d'un c. prépositionnel : *c'è-st-âhi* À VÈY 'c'est facile à voir' ; *il èsteût contint* D'ÈNN'ALER 'il était content de s'en aller' ; *il è sûr* DU S' CÔP 'il est sûr de son coup'.

[1] Notons cet ex. où le qualif. est réellement « apposé » : *c'èsteût on bê,* FOURNI *k' po-z-assoûti !* 'c'était un beau [sc. un plumet], fourni à l'extrême !'. — Les constructions participiales « étant donné --, vu --, ci-joint --, etc. », qui sont très « écrites », manquent en wallon.

[2] Signalons encore une construction curieuse, d'ailleurs connue du fr., où l'on voit un qualif. non attribut servir de régime à une prép. : **il a çoulà duspôy tot* P'TIT 'il a cela depuis tout petit, càd. depuis son enfance' ; **il a stou insi dusc-à bin* GRAND 'il a été comme cela jusqu'à bien grand, càd. jusqu'à l'adolescence'. Cp. *depuis toute* GOSSE DP 3, 402.

## B. L'ÉPITHÈTE

Nous rencontrons ici une des particularités les plus importantes de la syntaxe wallonne : l'antéposition de l'épithète (type *t't*). D'ordinaire, on l'attribue à l'influence germanique. Sans avoir l'ambition de résoudre le problème, nous nous efforcerons d'en éclairer ici les divers aspects : nous décrirons d'abord les faits gleizois, en distinguant le cas de l'épithète unique et le cas des épithètes multiples, et en accordant un paragraphe spécial aux adjectifs de couleur ; ensuite, nous exposerons des données comparatives, géographiques, historiques et statistiques, qui n'aideront peut-être pas à débrouiller la question, mais qui en montreront du moins la profondeur et la complexité.

= **Épithète unique + nom.** — Affirmer qu'auj., en w., l'épithète précède le substantif, c'est noter sous une forme générale un usage qui ne l'est pas tout à fait. En réalité, le w. postpose maintenant, et il semble bien avoir toujours postposé certains qualificatifs. Cependant, l'antéposition, surtout dans le nord-est, est véritablement la règle. Ainsi qu'on le verra, notre dialecte n'hésite pas à placer devant le nom des adjectifs inattendus, des part. passés, des séries d'adjectifs, formant ainsi des expressions très étonnantes pour des oreilles accoutumées au français. En outre, dans la plupart des cas, l'usage est si ferme qu'aucun motif d'euphonie ou de style ne saurait renverser l'ordre admis : *on* LÊ(D) *ome* 'un laid homme', p. ex., ne choque pas, bien que le qualif. soit en hiatus.

Le gl. place devant le nom, outre les adj. de couleur dont il sera question plus loin :

1° la plupart des **qualificatifs ordinaires**, spécialement les monosyllabiques et notamment les suivants :

(indiquant la forme) *grand* et *pitit*, *long* et *coûrt*, *lâdje* 'large' et *streût* 'étroit', *longou* 'allongé', *bas* et *hôt*, *gros* et *fin*, *grêye* 'grêle', *spès* 'épais' et *tène* 'mince', *rond*, *cwâré* 'carré', *plat*, *dreût* 'droit', *boussou* 'bossu', *houlé* 'boîteux, tortu' ;

(indiquant d'autres qualités physiques) *pèzant* 'pesant, lourd' et *lèdjîr* 'léger', *sètch* 'sec' et *frèh* 'humide', *crâs* 'gras' et *mêgue* 'maigre', *dôr* 'dur' et *tinre* 'tendre', *freûd* 'froid', *tchôd* 'chaud' et *tiène* 'tiède', *clér* 'clair' ;

(divers) *bê* 'beau' et *lêd* 'laid', *bon* et *mâva* 'mauvais', *hêti* 'sain' et *mâ-hêti* 'malsain', *viêrmoulou* 'vermoulu', *djône* 'jeune' et *vî* 'vieux', *noû* 'neuf', *ancyin*, *mwêrt* 'mort', *dumé* 'demi', *fîr* 'fier', *sâvadje* 'sauvage', *binamé* 'gentil', *nozé* 'joli', *djinti* 'gentil', *brâve*, *fâs* 'faux', *franc*, *sot*, *fou* ; *duzeûtrin* 'supérieur, placé au-dessus', *duzotrin* 'inférieur', *èmétrin* 'moyen' ; etc.

Quelques ex. : *dès* STREÛTÈS *cotes* 'des robes étroites' ; *on* CWÂRÉ *bokèt* 'un morceau carré' ; *lu* BOUSSOU *soûr d-à l' fème* 'la sœur bossue de la femme' ; *dès* MALÂTÈS *bièsses* 'des bêtes malades' ; *one* TROMPÂVE *bièsse* 'une bête trompeuse' ; *on*-ÉTRANDJÎR *nom* 'un nom étranger' ; autres ex. dans LG, notamment dans la toponymie, au livre 3.

2° les **adjectifs verbaux** en *-ant*. Quelques ex. : *dès*-ASMÈTANTÈS *bièsses* 'des bêtes pleines qui approchent de leur terme' ; *du l'* CORANTE *êwe* 'de l'eau courante', *du l'* CROPANTE *êwe* 'de l'eau stagnante', *du l'* CÛHANTE *êwe* 'de l'eau bouillante' ; *on* DJINNANT *bokèt* 'un enfant (litt. morceau) gênant, ennuyeux' ; *do* FÈNANT *tins* 'du temps propice à la fenaison' ; *on* FLÊRANT *froumadje* 'un fromage puant' ; *on* FLÊRANT *tchin* 'un chien puant, càd. un prétentieux individu' ; *one* PLÊHANTE *djin* 'une personne agréable' ; *dès* PLORANTS-*ûs* 'des yeux larmoyants' ; *do* STIÈRNANT *foûre* 'du foin qui s'éparpille volontiers, qui ne tient pas ensemble' ; *dès* VOLANTÈS *frumihes* 'des fourmis ailées'. Dans *one* PLAKANTE *sutofe* 'un tissu salissant', etc., l'adj. verbal a une valeur analogue à celle qu'il a en fr. dans *une rue* PASSANTE.

3° des **participes passés**. Certains d'entre eux sont devenus de véritables qualificatifs et ont subi un glissement de sens ; ils s'emploient avec des noms divers et dans diverses fonctions : *poûri* 'paresseux', *èdjalé* 'frileux', *mâ-toûrné* 'grincheux'. D'autres, dont la signification a aussi évolué, restent confinés dans quelques locutions, parfois dans une seule : *fé on* HIRI *côp* 'faire un coup déchiré, càd. réussir un très grand coup'. D'autres, enfin, bien qu'ils s'emploient comme épithètes antéposées au nom, demeurent par leur sens en contact étroit avec leur verbe ; ils restent des formes verbales et n'ont pas d'existence indépendante comme qualificatifs : *gn-a dès*-ABATOUS-*âbes è l' vôye* 'il y a des arbres abattus dans le chemin'.

Ex. divers : *do* RASSIS *pan* 'du pain rassis' ; *do* R'COUVRI *tins* 'du temps couvert' ; *dès* R'TCHÂFÉS *crompîres* 'des pommes de terre réchauffées' ; *du l'* SALÉ *sope* 'de la soupe salée' ; *do* CRAMÉ (ou TURBINÉ) *lècê* 'du lait écrémé' ; *on* PIÈRDOU *tins* 'un temps perdu' ;

— *c'è dès* PASSÉS *cindes* 'ce sont des cendres passées, tamisées' ; *duvins dès* RACLOYS-*afêres insi* [raklòyz afä:r] 'dans des machins renfermés comme ceux-là' ; *i n' troûv'reût nin one* MOUYI *pîre è l'êwe* (prov.) 'il ne trouverait pas une pierre mouillée dans l'eau, càd. il ne parvient à rien trouver de ce qu'il cherche' ; *one ètajêre tote plinne du* R'FÊTS *solés* 'une étagère toute pleine de souliers réparés' ; *lès* PÈLÉS *tchans sont d'on côp ruswés* 'les prairies pelées, càd. tondues ras par le bétail, sont tout de suite séchées' ; *leû trôye a cos'lé traze* CRÈVÉS *cossèts* 'leur truie a mis bas treize porcelets morts' ; *mi k'ême tant lès* CÛTS *pans !* 'moi qui aime tant les pains [bien] cuits !' ; *k'a-t-on dit avou lès* HAPÉS *crompîres?* 'qu'a-t-on dit avec les pommes de terre volées?' ; *dj'aveû dès* SÈMÉS *célèris, là* 'j'avais des céleris semés, là' ;

4° les expressions adjectives *bon martchî* et *mèyeû martchî* : cf. p. 137, rem., et, pour l'accord, p. 142, n. 2.

= **Épithètes multiples + nom.** — Le gl. ignore la formule, fréquente en fr., « qualif. + nom + qualif. ». D'ordinaire, quand il y a deux ou plusieurs épithètes, notre patois les juxtapose, sans conjonction, devant le substantif (LG 63) : fr. *une* BELLE *robe* BLEUE = gl. *one* BÈLE BLEÛVE *cote*. On peut distinguer trois cas, selon qu'il y a deux ou plusieurs épithètes, ou encore que la première prend une valeur adverbiale.

A. Deux épithètes :

*on* P'TIT CRAWÉ *vê* 'un petit veau rachitique' ; *one* PITITE RACRAPOTÉ *bièsse* 'une petite bête trapue' ; *one* GRANDE SUTINDOU *vatche* 'une grande vache élancée' ; *one* GROSSE SUPÈSSE *tâte* 'une grosse tartine épaisse' ; *one* GROSSE VÎHE *fème* 'une grosse vieille femme' ; *on* BÊ NOÛ *manèdje* 'une belle maison neuve' ; *one* LÊDE MÂSSÎ *rowe* 'une laide rue sale' ; *on* BON DJÔNE *tchuvô* 'un bon jeune cheval' ; *dès* VÎS SÈTCH *bwès* 'de vieux bois secs' ; *lès* VÎS VIÊRMOULOUS DJOÛS 'les vieux jougs vermoulus' ; *on* PÔVE PITIT *cwêr* 'un pauvre petit être' ; *one* MÂSSÎ NEÛRE *sutofe* 'une sale

étoffe noire' ; *one* NÈTE GRÎSE *camisole* 'une camisole grise propre' ; —au fém. plur., *dès* GRANTÈS LÊTÈS *vatches* 'de grandes laides vaches', avec *-ès* à la fin des deux qualif. (p. 143).

En principe, l'ordre des épithètes antéposées est fixe : on dit toujours *on* BÊ NOÛ *manèdje*, jamais **on* NOÛ BÊ *m.* ; de même pour tous les ex. ci-dessus.

L'examen des ex. révèle une différence entre les qualif. qui se suivent de la sorte. D'ordinaire, les premiers ont un sens plus général que les seconds ; plus ou moins affectifs, parfois attendris (*pôve*), ils donnent une impression d'ensemble, la grandeur, la beauté, la propreté ou l'inverse, l'âge ou l'usure. Au surplus, comme les qualif. placés en tête sont toujours les mêmes, ils ont un cachet de banalité ; voici le répertoire des plus fréquemment employés : *pitit, grand, gros, bê, lêd, bon, mâssî, vî*. Les seconds apparaissent, au contraire, comme plus précis, plus descriptifs (*crawé, racrapoté, viêrmoulous*) ; ce sont eux qui donnent parfois aux syntagmes composés de deux épithètes et d'un nom un peu de pittoresque et d'originalité [1].

En approfondissant davantage l'analyse des couples d'épithètes, on découvre des normes curieuses : *bê, bon* et *pôve* sont toujours en premier lieu ; *grand* et *pitit* également, mais on dit *bê grand* et *bon grand, bê p'tit* et *bon p'tit* ; on hésite entre *gros lêd* et *lêd gros*. Les qualif. qui se mettent au premier rang peuvent s'employer ensemble, mais il va de soi que certains s'excluent l'un l'autre : *pôve*, p. ex., ne s'emploie pas avec *bê*. Enfin, on ne peut mettre en tête un qualif. vraiment pittoresque, qui sort de la banalité, et qui, de ce fait, vient normalement en second lieu (**one* RACRAPOTÉ *p'tite bièsse* est impossible) ; et l'on ne peut non plus juxtaposer devant le nom deux qualif. également recherchés (**one* CRAWÉ RACRAPOTÉ *bièsse* est impossible).

[1] En fr., selon DP 2, 107, dans le cas où le subst. est accompagné d'une épithète antéposée et d'une postposée, l'emboîtement est « univoque » ou « réciproque ». Il ne me semble pas possible d'établir ici, pour le w., de distinction semblable. Si, dans le fr. *une* JEUNE *femme* JOLIE, ex. de DP 2, 108, *jolie* se rapporte au groupe *jeune femme*, je ne crois pas que, dans le w. *on* BÊ NOÛ *manèdje, bê* concerne le groupe *noû manèdje*. Dans les ex. que j'ai recueillis, soit avec deux, soit avec plusieurs épithètes, je ne perçois d'ordinaire, entre les qualif., aucune « subordination ». Voy. toutefois p. 152 et 153, rem. 1.

B. Plusieurs épithètes :

*on* BÊ P'TIT PRÔPE *manèdje* 'une belle petite maison proprette' ; *on* BÊ P'TIT GROS CWÂRÉ *tchin* 'un beau petit gros chien carré' ; *on* BÊ GROS R'LÛHANT *tchin* 'un beau gros chien luisant' ; *on* PÔVE PITIT LÊD *cwêr* 'un pauvre petit être sans beauté' ; *dès* GRANTÈS HÔTÈS DJÈNÈS *fleûrs* 'de grandes hautes fleurs jaunes' ; *on* GRAND LÊD VÎ C'TWÊRT *bwès* 'un grand bois laid, vieux et tortu' ; *sacri* MÂSSÎ P'TIT CROTÉ *tchin !* 'sacré sale petit chien crotté !' (ici, *sacri* est une sorte de juron ou d'interjection plutôt qu'un qualif.).

Les remarques faites pour les groupes de deux épithètes de A valent pour les séries de B. Ici aussi, parmi les épithètes antéposées, les unes sont plus générales ou plus vagues, les autres plus précises, plus descriptives : *on grand lêd vî — c'twêrt bwès.* En somme, les séquences du type B sont les mêmes que celles du type A ; elles alignent seulement, devant un qualif. plus caractéristique, deux ou trois qualif. plus banals. Il semble qu'il ne puisse y avoir dans la série, si longue soit-elle, plus d'un adj. véritablement pittoresque, le dernier ; on ne dit pas **on bê* FWÊRT ROSSÊ *dj'vô* 'un beau cheval fort et roux', mais p. ex. *on bê grand* ROSSÊ *dj'vô* ; on ne dira pas non plus **one bèle* PRÔPE NOÛVE *mâhon* 'une belle neuve maison proprette', quoique *one bèle* GRANDE NOÛVE *mâhon* soit possible. La série paraît n'exister que pour une épithète finale vers laquelle elle tend et qui la couronne. Parfois, aucune des épithètes n'est plus remarquable que les autres, sans que pour cela l'ensemble soit terne : *on* PÔVE PITIT LÊD *cwêr* est chargé d'émotion, bien qu'il n'offre aucun qualif. qui sorte de l'ordinaire.

— L'épithète la plus frappante vient en dernier lieu. Quant aux autres, elles la précèdent dans un ordre déterminé : en principe, un qualif. donné se trouve toujours au même endroit de la série, ou plutôt dans la même position par rapport à tel autre (voy. A ci-dessus) ; *bê*, p. ex., est toujours en tête. Il semble même que certains qualif. n'aillent guère l'un sans l'autre : plutôt que **one* HÔTE *djène fleûr* 'une haute fleur jaune', on dira *one* GRANDE HÔTE *djène fleûr* (mais notons que « haut » n'est pas un des qualif. qu'on trouve couramment en première place dans le

type A) [1]. C'est ainsi que souvent les séries d'épithètes antéposées prennent l'allure de clichés, du moins dans leurs premiers éléments.

Cela ne signifie pas, du reste, que ces séries manquent de force expressive. La banalité des termes peut être largement compensée par le ton sur lequel on les dit. Souvent, le premier qualif. est plus accentué que les autres : *on* BÊ *p'tit gros tchin* 'un beau petit gros chien' ; et quand les qualif. sont des monosyllabes à finale consonantique, ils se détachent comme s'ils portaient tous un accent d'intensité, ce qui donne au syntagme une modulation très particulière : *one* BÈLE - GRANDE - HÔTE *fleûr*. Au fém. plur., l'addition de la terminaison atone *-ès* à toutes les épithètes antéposées produit une cadence régulière d'un curieux effet : *dès bèlès grantès hôtès fleûrs* (p. 141).

Bien qu'elles se rencontrent aussi en fr. (DP 2, 104 : *ton* BON GROS BRAVE *homme d'oncle*...), les séries d'épithètes antéposées sont une des caractéristiques les plus frappantes de notre syntaxe wallonne et même française. C'est pourquoi l'écrivain humoriste Marcel Remy a pu intituler un de ses contes *Mon bon nouveau gros paletot* : l'effet comique est très sûr (notons que le gl. dirait, avec un autre ordre, *mu* BON GROS NOÛ *paletot*). On se tromperait, cependant, si l'on croyait que ces séries sont réellement fréquentes : les textes de Dq., qui renferment 23 épithètes, n'offrent qu'un seul ex. de deux épithètes juxtaposées (*dès* GRANDS HÔTS *fornês* 'de grands hauts poêles').

C. On trouve souvent devant le nom deux épithètes juxtaposées dont la première est un des qualif. *tèribe*, *rude*, *fâmeûs*. Ces qualif. très expressifs, qui sont tous trois empruntés à la langue de culture, ont alors une valeur intensive ou quantitative, et doivent se rendre en fr. par des adverbes. Ex. : *one* TÈRIBE BÈLE *bièsse* 'une bête terriblement belle, une fort belle bête' ; *il aveût on* TÈRIBE LÊD *pî* 'il avait un pied très salement arrangé' ; *dès* RUDES GROS-*âbes* 'des arbres rudement gros' ; *one* RUDE FÈNE *sutofe* 'une étoffe rudement fine, un tissu très fin' ; *dès* FÂMEÛZÈS

[1] Ces impressions me paraissent exactes. J'ai cependant noté un ex. où « haut » est la première épithète : *c'è-st-on* HÔT STREÛT 'c'est un haut étroit [s.-e. pot]'.

BOUNÈS *dorés* 'des tartes fameusement bonnes' ; pour des ex. lg., voir DL 262 *fameûs*. Cp. en suisse romand « une RUDE BONNE affaire » = une toute b. a., GPSR 3, 147.

Tout se passe comme si les premières épithètes portaient les secondes au superlatif. A vrai dire, comme *tèribe*, *rude* et *fâmeûs* s'emploient avec une valeur analogue devant un nom que n'accompagne aucun qualif. (*one* TÈRIBE *bièsse* 'une bête formidable', *on* RUDE *âbe* 'un arbre énorme'...), on peut se demander s'ils ne se rapportent pas ici au groupe constitué par le deuxième qualif. et le nom : *on tèribe* [*lêd pî*] ; mais, pour ma part, je sens plutôt une sorte de rapport adverbial entre le premier qualif. et le second. Au point de vue de l'ordre des épithètes, notons que les qualif. intensifs viennent nécessairement en premier lieu, et qu'ils précèdent même *bê* et *bon*.

— Ces derniers, placés devant un autre qualif., prennent d'ailleurs assez souvent aussi une valeur quantitative, mais moins forte : *on* BON GROS *manèdje* 'une bonne grosse maison, une m. passablement grosse' ; *èlle a dès* BONS GRANDS *dj'vès* 'elle a des cheveux réellement grands' ; *dès* BONS P'TITS *hopês* 'des tas petits, mais respectables' ; *one bin* BOUNE PITITE *payâsse* 'une bonne étendue, une é. relativement considérable' (noter ici l'adv. *bin* 'bien') ; *c'è co on* BÊ HÈYÂVE *compére* 'c'est encore un monsieur bien grincheux'. Cp., dans notre fr. écrit du 17e s., 1646 °*de sa pure et libre volenté, en son plen sen* [w. *plin sin* 'pleine raison'] *et en* BEAUX *join cœur et entendement* A. Stoumont 17, 466 : 'en beau jeun cœur' (cp. w. *à djon coûr*), càd. bien à jeun.

Le groupe *bê vî*, litt. 'beau vieux', en est arrivé à signifier 'très grand, énorme' : *on* BÊ VÎ *manèdje* 'une maison énorme' ; *i bouhe d'on* BÊ VÎ *côp* 'il frappe d'un beau vieux coup, càd. très fort' ; cp. *dj'a ri on* BÊ VÎ *côp* DL *bê* 'j'ai ri d'une belle façon'. Le phénomène de figement auquel nous assistons ici s'observe également, mais plus accentué encore, dans le cas de *bê-z-èt* 'beau et' et de *bon-z-èt* 'bon et', p. 178, rem.

Un usage identique de *bon* et de *beau* existait en a. fr. (PL 679 et DP 2, 159), et des faits analogues doivent se rencontrer un peu partout dans les parlers modernes : en lorr., BÊLE *bianche* = 'bien blanche' Martin 111 ; en suisse romand, dans « de l'eau

BONNE chaude, BONNE fraîche... », *bon* ajoute à l'adj. qui le suit l'idée 'bien; de façon agréable' GPSR 2, 484, *bon* (gl. *du l'* BOUNE *tchôde êwe*) ; en fr.-prov., *gros* et *grand* connaissent un « emploi adverbial », p. ex. dans *on* GRAND *bó tins* 'un très beau temps' Ahlborn 96-7 ; en fr. familier, dans *de la soupe* BONNE *chaude*, « l'adj. antérieur est régime, l'adj. postérieur est régent » DP 2, 158, ce qui, somme toute, revient au même.

REMARQUES. — 1. Certaines variations qu'on observe dans la position relative des épithètes qui précèdent le nom répondent à de subtiles nuances sémantiques : *on bê p'tit* NOZÉ *gamin* = 'un beau petit garçon joli', *on* NOZÉ *p'tit èfant* = 'un joli petit enfant' ; ici, *p'tit èfant* forme une espèce de nom composé (= bébé), au même titre que *djône fèye* dans *one* GRANDE *djône fèye* 'une grande jeune fille, càd. une g. demoiselle' ou que *djône ome* dans *on* vî *djône ome* 'un vieux jeune homme, càd. un v. célibataire' ; cp. lg. *ine* NAHIEÛSE *pitite bâcèle* DL *nahieûs* 'une petite fille fureteuse' ; — *on* P'TIT *d'mé potèt* = 'un petit demi-*potèt*, càd. presque la moitié d'un petit pot', *on d'mé* P'TIT *potèt* = 'la moitié d'un petit *potèt*'.

2. L'ordre des épithètes reste le même quand le nom est sous-entendu : *on* BÊ NOÛ 'un beau nouveau' ; *one* LÊDE VÎHE 'une laide vieille' ; *on* P'TIT GROS SPATÉ 'un petit gros trapu'.

3. Je n'ai pas noté d'ex. sûr où les épithètes antéposées au nom soient détachées et accentuées comme dans le fr. *la* SIMPLE, GÉNÉRALE, HUMAINE *vérité* (Lanson, cité LB 2, 100). Je crois cependant que le w. pourrait dire aussi **one* MÊGUE, POUYOU, MÂ-HÊTI *bièsse* 'une bête maigre, hirsute, malsaine' ; mais cette construction, qui est du type appositif, doit être peu courante.

**= Épithètes coordonnées par « et ».** — Si, en général, notre dialecte juxtapose les épithètes antéposées au nom, il peut aussi les unir par « et », comme fait le fr. dans *la longue* ET *mémorable histoire* (Bossuet, cité LB 2, 98) : gl. *one longue* ÈT *lâdje tâve* 'une table longue et large' ; *one neûre* ÈT *blanke vatche* 'une vache noire et blanche' ; *one bèle* ÈT *boune bièsse* 'une bête bien faite et de qualité'.

Mais cette tournure ne répond pas aux mêmes conditions sémantiques que celle étudiée ci-dessus sous A et B. Dans le cas de la juxtaposition, dans *on* BÊ P'TIT GROS CWÂRÉ *tchin* 'un beau petit gros chien carré', p. ex., tout se passe comme si un qualif.

général énoncé d'abord était précisé par un second, puis par un troisième, de plus en plus précis, qui se fondraient avec le premier en une image unique. Dans le cas de la coordination, au contraire, dans *one* BÈLE ÈT BOUNE *bièsse*, p. ex., les qualif. unis par « et » expriment des idées qui s'ajoutent, mais sans se fondre ; « il y a alors, non plus implication, mais addition » LB 2, 99. Lorsqu'il y a sous-entente, la différence s'affirme encore : on dit d'une part *c'è-st-*ON BÊ P'TIT GROS, et d'autre part, avec répétition de l'article, *c'è-st-*ONE BÈLE *èt* ONE BOUNE.

REMARQUE. — Avec un nom fém. plur., les qualif. antéposés ayant la terminaison *-ès* qui est homonyme de la conjonction *èt* (p. 141), on peut se demander s'ils sont juxtaposés ou coordonnés : [dè bèlè bunè byès], p. ex., doit-il s'interpréter *dès bèl*ÈS *bounès bièsses* ou *dès bèles* ÈT *b. b.*? Pour le savoir, il faut mettre l'expression au sing. (ou au masc.) : on dit *one bèle* ÈT *boune bièsse*, et non **one bèle boune b.*; il y a donc coordination et non juxtaposition ; cp. *dès bèl*ÈS *grozès bièsses*, sing. *one bèle grosse bièsse*, avec juxtaposition. Mais l'usage n'est pas si ferme qu'on ne puisse parfois hésiter, surtout lorsqu'il s'agit d'exemples peu courants. Dans *deûs djôn-*È *fwètès djins* 'deux jeunes (et) fortes personnes', y a-t-il un *èt*, oui ou non? A première vue, le sing. pourrait être *one djône fwète djin* aussi bien que *one djône* ÈT *fwète djin*. De même, le lg. *cwate plats d' bèlès bonès molès wafes* DL *wafe* 'quatre plats de belles (et) bonnes gaufres molles' me laisse assez perplexe : en pareil cas, le gl. coordonne « beau » et « bon », me semble-t-il, mais la formule liégeoise, qui est une « phrase à répéter très vite », comme une épreuve de prononciation, est peut-être artificielle.

**= Nom + épithète.** — La postposition de l'épithète, qui paraît jouir en fr. moderne d'une véritable prélidection, existe aussi dans notre dialecte. Delaite 2, 27-28, observe que l'adj. peut suivre le nom dans trois cas : 1° lorsqu'il joue le rôle d'un véritable attribut : *in-ome* SÛTI (= *qu'èst sûti*) 'un homme avisé'; 2° lorsqu'il indique la nationalité : *in-êr* LÎDJWÈS 'un air liégeois'; 3° lorsqu'il figure dans une locution empruntée au fr. : *consèy* COMUNÅL. En réalité, la situation est plus complexe encore ; et il convient de l'étudier de près, notamment afin de discerner les faits traditionnels et de déterminer la part de l'influence française.

1° On trouve après le nom des qualif. en -(*e*)*rèce* ← -a r i c i u (plus exactement -a r i c i a, car, dans tous les ex. ci-dessous, le qualif. paraît avoir une forme féminine, même avec un nom masculin) : gl. *lu fiêr* CÔP'RÈCE 'le fer couperece, càd. la scie du scieur de long' ; de même, à Rahier, *lu banse* SÈM'RÈCE 'le panier-semoir' ; lg. *fotche* HEÛRÈCE DFL *fourche* 'f. servant à secouer le foin, les gerbes...' ; lg. *hèpe* CWÅR'RÈCE DFL *hache* 'h. d'équarrisseur' ; ex. de diverses localités du domaine lg., avec *ricèp'rèce* et *côp'rèce*, DL 544 *ricèperèce* et DFL 427 *scie* ; etc.

On ne peut douter que l'usage soit traditionnel et même ancien : il s'agit de qualif. bien wallons, qui persistent seulement auj. dans des locutions isolées et stéréotypées ; les archives attestent certains d'entre eux, à La Gl. même, depuis le 16e s., et cela dans des conditions telles que l'influence française paraît exclue : 1576 °*la faigne* SOYERESSE A. Roanne 2, 113, w. †*lu fagne sôy'rèce* 'la fagne de fauche' (noter que les mots *fagne* 'fange' et *soy* 'faucher, litt. scier' sont bien w.) ; 1626 °*ung chauldron* BOUUERESSE ib. 31, 246, w. †*on tchôdron bow'rèce* 'un ch. à lessiver'. Mais la postposition n'a probablement jamais été générale : 1717 °*une demy* SEMERESSE *banse* ib. 23, 267 v° (cp. ci-dessus l'ex. inverse de Rahier) ; *èl* LOVRÈCE *fosse* NL, Franc. 'dans la fosse du loup (*l u p-a r i c i a)'.

2° On trouve aussi après le nom des qualif. qui sont des emprunts évidents au fr., et notamment ceux qui indiquent la nationalité : *lu peûpe* ÎTALYIN 'le peuple italien' ; *l'âmé* ALEMANDE ; *one clé* ANGLÈSE ; — *lu creû* RODJE 'la Croix-Rouge' ; *dès djins* INTÈRÈSSÉS 'des gens intéressés, càd. très économes' ; *on-ome* DJUSSE 'un homme juste' ; *il a l'eûre* DJUSSE 'il a l'heure juste' (l'*u* paraît prouver l'origine française du mot).

Parmi les qualif. en A qui sont venus, plus ou moins récemment, de la langue de culture et dont j'ai dressé l'inventaire p. 136, on en relève toute une série qui se postposent au nom ; on dit, p. ex., *on tins* ABÔMINÂBE 'un temps a.' (entendu aussi *c'è-st-on-*A. *tins* : cf. 3° ci-dessous), *on pris* ABÔRDÂBE, *dès condicions* ACCÈPTÂBES, *on tèrin* ACCIDINTÉ, *on-ome* AFÂBE, *dès djins* ARIÉRÉS 'des gens a.', *dès fleûrs* ÂRTIFICIÈLES, *dès coleûrs* ASSÔRTIS, *on pris* AVANTAJEÛS, *one loumîre* AVEÛGLANTE 'une lumière a.'. Cette simple liste laisse deviner combien doit être

grand le nombre des qualif. fr. qui entrent dans le w. et qui s'y postposent au nom comme épithètes. Il est d'autant plus remarquable que, malgré cet afflux, le dialecte continue à pratiquer l'antéposition comme nous avons vu qu'il le faisait (voy. aussi les chiffres donnés p. 165-6). En général, les qualif. fr. empruntés ne s'introduisent que dans une ou quelques locutions bien déterminées où ils demeurent cantonnés. C'est ainsi que, jusqu'à présent, à La Gl. du moins, la construction française a pu vivre à côté de la construction wallonne sans la concurrencer ni l'influencer véritablement. On voit même des qualif. fr. se plier à la syntaxe patoise : *amûzant*, *ancyin*, etc., précèdent normalement le nom.

3° On trouve aussi après le nom certains qualif. violemment affectifs, qui sont encore pour la plupart d'origine française : *il oût on mâ* TÈRIBE Dq. 3 'il eut une douleur terrible' ; *i-gn-a on foûre* TÈRIBE *!* 'il y a un foin terrible, càd. très abondant' (on dit aussi *on* TÈRIBE *f.*) ; -- *on f.* ABÔMINÂBE *!* (même sens) ; *on f.* ÈCSTRAÔRDINÊRE, -- ÈWÈRAHE 'litt. qui s'effraye vite, ici effrayant', -- ÈWÈRÉ 'litt. effrayé, ici effrayant' (on dit aussi *on*-ÈWÈRÉ *foûre*) ; de même, *one afêre* PARÈYE (ou *one* P. *a.* ; cp. arch. *one* SU-FÊTE *afêre* 'une affaire semblable, une telle affaire'). Dans l'ex. *i li mèt one inflamâcion è cwêr* ABÔMINÂBE ! 'il lui met une inflammation dans le corps a. !', le qualif., séparé de son substantif par un c. circonstanciel, est visiblement ajouté après coup. Au 2°, l'influence française était manifeste ; mais ici, on peut se demander si l'expressivité ne concourt pas aussi à provoquer la postposition du qualificatif. La question est particulièrement intéressante pour des mots proprement wallons comme *èwèrahe* et *èwèré* : est-ce l'expressivité seule ou l'analogie des qualif. empruntés au fr. qui fait venir de tels adjectifs après le nom ?

REMARQUE. — Dans le parler de La Gl., les habitudes linguistiques relatives à la position de l'épithète sont très fermes. En principe, un qualif. donné se place toujours au même endroit, devant le nom ou après. On dit toujours *one* LONGUE *route* et *one afêre* ÈCSTRAÔRDINÊRE et jamais **one route* LONGUE, ni **one* ÈCSTR. *afêre*. On observe tout au plus de légers flottements. Ainsi qu'on vient de le voir, quelques qualif. — *abôminâbe* au 2°, *tèribe*, *èwèré*, *parèy* au 3° — se placent

tantôt avant, tantôt après le nom [1]. Mais ils ont toujours le même sens, contrairement à ce qui arrive parfois en fr. (cp. *un* BRAVE *homme* et *un homme* BRAVE ; le w. *on* BRÂVE *ome* répond nécessairement à l'expr. française parallèle).

4° Le syntagme « épithète + nom » devient complexe quand le qualif. est accompagné d'un adverbe et surtout d'un c. prépositionnel : dans ces deux cas, l'usage de l'antéposition perd un peu de sa rigueur.

A. La séquence « adv. + qualif. + nom » est couramment pratiquée : *on f'reût du l'* PUS SPÈSSE *crinme* 'on ferait de la crême plus épaisse' ; *on n'ême nin lès* TROP CRÂS *dj'vôs* 'on n'aime pas les chevaux trop gras' ; *cwand k' c'è dès* TROP GROS *bossèts* 'quand ce sont de trop grosses touffes' ; — avec le superlatif : *lu* PUS FWÊRT *ome* 'l'homme le plus fort', *lu* PUS BÈLE *mâhon* 'la plus belle maison' (p. 144) ; — avec « *mal* + qualif. ou participe » : *one* MÂ-HÊTI *vatche* 'une vache malsaine', *dès* MÂ-PLÊHANTÈS *djins* 'des gens déplaisants', *dès* MÂL-APÉTIHANTÈS *crompîres* 'des pommes de terre peu appétissantes' ; mais il s'agit ici de véritables qualif. composés, qui sont perçus comme des mots uniques.

Parfois, le groupe « adv. + qualif. » est rejeté après le nom : *nos-avans one èglîhe* MÂ (ou DROLEDUMINT) INTURTUNI 'nous avons une église mal (*ou* drôlement) entretenue'. Le rejet affecte spécialement le qualif. modifié par « tout » qui, normalement devrait être la dernière épithète d'un groupe antéposé : cp. *on* VÎ MÂSSÎ *bwès* 'un vieux sale bois' et *on* VÎ *bwès* TOT MÂSSÎR 'un v. b. tout sale' ; *one* GRANDE CUPÈT'LÉ *jate* 'une grande tasse fendillée', *one* TOTE CUPÈT'LÉ *jate* 'une t. toute f.' et *one* GRANDE *jate* TOTE CUPÈT'LÉ. Cf. EH 27 « un vieux tronc rabougri » = *on* VÎ CRAWÉ *sto* ou *on* VÎ *sto* TOT CRAWÉ : ces réponses, données en des points divers du domaine liégeois, sont également bonnes ;

[1] Aux ex. déjà rencontrés, ajoutons encore les suivants. En w., les qualif. *dreût* 'droit', *hlintche* 'gauche' (arch.) et *gôche* (empr. fr.) se placent normalement avant le nom : *prinde à l'* DREÛTE *min*, *à l'* HLINTCHE ou *à l'* GÔCHE *min* 'prendre avec *ou* de la main droite, -- gauche'. Mais le premier et le dernier sont postposés dans *à min* DREÛTE, *à min* GÔCHE 'à main --, càd. à droite, à gauche', qui concurrencent, dans ce sens local, *à l' dreûte m.* et *à l'hlintche m.* C'est dans ces deux expressions que se révèle donc l'influence de la syntaxe française.

car, bien que le w. pratique régulièrement l'antéposition de l'épithète, il connaît aussi la formule « qualif. + nom + *tot* adv. + qualif. », qui est curieusement parallèle à la formule fr. « qualif. + nom + qualif. ».

B. La séquence « qualif. + nom + c. du qualif. » se pratique aussi sans le moindre embarras, quoiqu'elle disjoigne d'une façon surprenante l'épithète et son complément : *dès-*ÂHIS*-ustèyes* À C'TOÛRNER 'des outils faciles à manier' ; *on* MÂLÂHI *bwès* À-Z-ALER 'un bois difficile à aller, càd. où il est d. d'a.' ; *on-*ARÈDJI *foûre* À SOY 'un foin enragé, càd. très difficile à faucher'. Entre *deûs sèyês* PLINS D' LÈCÊ 'deux seaux pleins de lait' et *deûs* PLINS *s.* D' LÈCÊ 'deux pleins s. de l.', il y a la même nuance sémantique qu'entre les expr. françaises correspondantes : *lècê* n'est le c. de *plin* que dans le premier cas, et le qualif. est alors après le nom (pour *plin*, voir encore le 5° ci-dessous).

5° Enfin, le qualif. suit encore le nom dans des expr. stéréotypées où rien ne révèle une influence étrangère au patois :

*on fi* SEÛ, *one fèye* SEÛLE 'un fils, une fille unique' (cp. *su* SEÛL *fi* 'son seul fils', avec un *l* final qui semble indiquer une influence française ; à Jalhay, on a dans ce cas *seû* sans *l* : *on* SEÛ *grin* 'un seul grain') ; *one vatche* PLINNE 'une vache pleine' (cp. *one* MONSE *vatche* 'une v. stérile') ; *dîmègne* PASSÉ 'dimanche dernier' (1554 °*a la quinzaine* PASSÉ A. Roanne 27, 393 'à la quinzaine dernière, càd. aux derniers plaids de quinzaine' ; cp. *dîmègne* KI VINT 'dim. prochain') ; *i nn'aveût on tchèna* PLIN, *on sèyê* PLIN 'il en avait un panier plein, un seau plein, càd. rempli' ; *potchi à pîs* DJONTS 'sauter à pieds joints' (lg. *à* DJONTS *pîs* DL 229 *djonde* ; cp. aussi fr. *à joints pieds* FEW 5, 67b) ; *roter à pîs* D'HÂS 'marcher pieds déchaux, pieds nus' (mais *ènn'aler à* NOU *tièsse* 'partir tête nue') ; *il a on vizèdje come deûs mins* DJONDOUS 'il a un visage comme deux mains jointes, càd. très maigre'.

La postposition du qualif. s'observe même dans des ex. qui n'ont rien de stéréotypé : *c'è-st-on djoûr* FRÂDJÈLE, *sés'*, *oûy* 'c'est un jour fragile, sais-tu, aujourd'hui, càd. le temps est peu sûr' ; *c'è dès bwès* C'SOY 'ce sont des bois découpés' ; *il è si contint k'on boussou* R'DRÈSSI (prov.) 'il est aussi content qu'un bossu redressé, càd. dont on a supprimé la bosse' ; *on li aveût*

*d'mandé one pîre* RONDE *èt* PLATE *èt* CWARÉ 'on lui avait demandé une pierre r. et pl. et carrée' Basse-Bodeux, 1939, plaisanterie de maçon.

Ce sont là des ex. authentiques. On ne saurait justifier dans tous la postposition de l'épithète. Parfois, cependant, une explication s'entrevoit : dans *one vatche plinne*, on soupçonne une influence française ; dans *on djoûr frâdjèle*, le locuteur a peut-être dû chercher le qualif., qui est rarement employé (et qui, de surcroît, est d'origine française) ; enfin, dans plusieurs cas, on pressent une contamination de la construction attributive (p. 167 sv.) : une phrase comme **i n'îrè nin lon avou s'* CASSÉ *pate* 'il n'ira pas loin avec sa patte brisée', où *cassé* sert d'épithète, ressemble fort à **i n'îrè nin lon avou s' pate* CASSÉ '-- avec la patte brisée', où *cassé*, indiquant l'état dans lequel se trouve la patte, remplit la fonction d'attribut ; or, la nuance qui caractérise cette dernière forme est toute proche dans *on tchèna* PLIN, *à pîs* DJONTS, *à pîs* D'HÂS, *come deûs mins* DJONDOUS et *on boussou* R'DRÈSSI.

= **Qualificatifs de couleur.** — Parmi les qualif. de couleur, on peut distinguer deux catégories : 1° les mots simples : *neûr* 'noir', *blanc*, *gris*, *bleû*, *brun'*, *rossê* 'roux', *violé* 'violet', *rodjasse* 'rougeâtre', etc. ; — 2° les expressions composées indiquant les nuances : *gris-bleû*, *rodje-djène* 'rouge-jaune, càd. orange', *rodje-brun'*, etc. ; *clér* et *foncé* jouent le même rôle que *clair* et *foncé* en fr., cf. les ex. ci-dessous.

Les qualif. simples sont traités comme des qualif. ordinaires. Ils se placent devant le nom : *on* NEÛR *tchapê* 'un chapeau noir', *one* VIOLÉ *fleûr* 'une fleur violette', *dès* BLEÛVÈS *cotes* 'des robes bleues'. Quand il y a deux ou plusieurs épithètes antéposées, le qualif. de couleur vient en dernier lieu : *one* PITITE VÎHE BLEÛVE *cote* 'une petite vieille robe bleue' [1].

Il arrive que deux de ces adj., unis par « et », désignent des couleurs distinctes juxtaposées : *on* NEÛR ÈT BLANC *tchin* 'un chien noir et blanc', *one* NEÛRE ÈT BLANKE *cote* 'une robe n.

[1] Chez A. QUERNOL, qui écrit en fr.-lg., on trouve *de* PETITS NOIRS *yeux*, avec l'épithète de couleur placée comme en w., et aussi *une* RONDE *barbe* NOIRE, avec *noire* placé comme en fr. (*Toussaint* 43).

et b.', on RODJE ÈT BLEÛ *tapis* 'un t. rouge et b.' ; *dès* NEÛRES ÈT BLANKÈS *cotes* 'des robes n. et bl.' ; — pour « et », cf. p. 153.

Quant aux expr. désignant des nuances, elles précèdent aussi le nom ; mais leur accord, au pluriel, est assez particulier :

(sing.) **one* GRÎSE-BLEÛVE *cote* 'une robe gris bleu' ; *one* NEÛR-BLEÛVE *cote* 'une r. bleu noir' ; *one* CLÉR-BLEÛVE *cote* 'une r. bleu clair' ; *one* FONCÉ-BLEÛVE ou *one* BLEÛVE-FONCÉ *cote* ; lg. *ine* PÅLE-BLEÛVE *sitofe* DL 452 *pâle* 2 'une étoffe bleu pâle' ;

(plur.) **dès* GRÎSES-BLEÛVÈS *cotes* ; *i-gn-a co dès* GRÎSES-BLEÛVES 'il y en a encore de gris bleu' (avec le nom s.-e.) ; *dès* NEÛR-BLEÛVÈS *cotes* ; *dès* NEÛR-VÈTÈS *lunètes* 'des lunettes vert noir, càd. vert foncé' ; *il a dès si* CLÉR-BLEÛS-*ûs*, *come dès-ûs-d'andje* 'il a des yeux d'un bleu si clair, comme des yeux d'ange, càd. des myosotis'.

Le cas de *grîse(s)-bleûve(s)* semble montrer que les autres qualif. placés comme *grîse(s)*, càd. *neûr*, *clér*, *foncé*, etc., sont variables, quoique leur féminin et leur pluriel demeurent insensibles, et qu'ils devraient s'écrire, selon le cas, avec *-e*, *-s* ou *-es*. Cependant, chose très curieuse, le premier qualif. du groupe indiquant la nuance ne prend pas la terminaison *-ès* [è] du fém. plur. : *dès grîs*ES-*bleûv*ÈS *cotes* (cp. *dès bèl*ÈS *bleûv*ÈS *cotes* 'de belles robes bleues') [1].

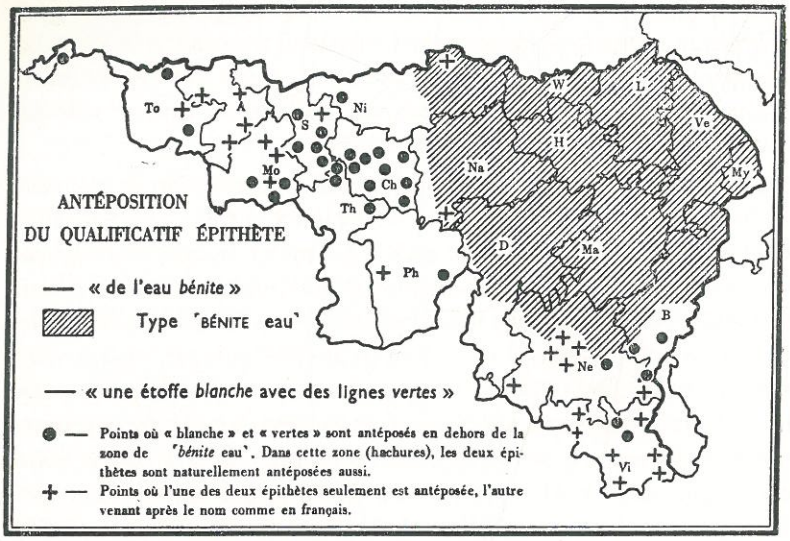
= **Comparaisons géographiques.** — L'a. fr. pratiquait plus volontiers que le fr. mod. l'antéposition de l'épithète ; mais « dès le 13e s., on disait p. ex. *une robe* NOIRE, et l'ordre inverse *une* NOIRE *robe* était déjà dialectal » (Bourciez 362). Auj., certes, la syntaxe de l'épithète en w. (séquence régressive ou anticipatrice, *t't*) apparaît, de prime abord, comme très différente de celle qui règne en fr. (séquence progressive, *tt'*) ; mais, de prime abord aussi, elle semble n'être qu'un archaïsme latéral : l'évolution diachronique aurait confiné l'état ancien dans les aires extrêmes.

[1] Citons encore ici deux ex. intéressants : *il èsteût câzi tot'si neûr, nin neûr, là, mâssîr*, GRIS-MÂSSÎR 'il était presque aussi noir, pas noir, là, sale, gris sale' ; *èlle aveût one cote sor lèy, là*, CLÉR-BLEÛ *èt sakèn'mint* GRIS 'elle avait une robe sur elle, là, bleu clair et plus ou moins gris'. Dans le dernier cas, on attendrait en w. *clér-bleûve* et *grîse* ; si ces qualif. sont invariables, c'est sans doute qu'il y a eu, après *là*, un temps de réflexion.

En fait, le problème est complexe, même au point de vue géographique : entre les usages relativement flottants du fr. et ceux, beaucoup plus fermes, de notre patois, il existe des degrés intermédiaires où l'on voit les anciennes habitudes attaquées de diverses façons par l'influence française.

La comparaison des cartes de l'ALF montre bien le dégradé de la situation géographique (voy. Franz I, ZFSL 43, 138-140) : l'antéposition persiste, ou du moins laisse des traces, en Belgique romane, en Picardie, en Lorraine et en Suisse romande ; mais l'ex. « des *douces* pommes » est pour ainsi dire limité à la Belgique, alors que « de la *gauche* main » se rencontre ailleurs, notamment à l'est (Franz, ib. 140) ; au surplus, l'antéposition du part. passé ne s'observe que dans notre pays, et encore dans la zone proprement wallonne : c'est là seulement qu'on relève « de la *bénite* eau », gl. *du l'* BÈNITE *êwe*, « du *caillé* lait », gl. *do* PRIS *lècê*, « une *pourrie* branche », gl. *one* PÛRI *cohe* (ALF 125, 195, 1076). A Vaux (franco-prov.), d'après Duraffour 21, « l'adj. est encore très normalement [...] placé avant le subst., dans les cas où le fr. le postpose ». Cf. aussi Bloch, *Parlers* 184.

— En B. R. même, la situation n'est guère uniforme : la documentation très lâche de l'ALF le montrait déjà, les indications serrées de EH le confirment. D'après EH 1179 « du sable *fin* », gl. *do* FIN *sâvion*, le qualif. *fin* précède encore le subst. dans presque toute la B. R. D'après EH 80 « une pomme *tendre* », gl. *one* TINRE *poume*, l'antéposition de « tendre » ne règne vraiment que dans le domaine wallon proprement dit, mais elle se rencontre aussi, sporadiquement du moins, dans le rouchi et le gaumais. D'après EH 819 « une étoffe *blanche* avec des lignes *vertes* », gl. *one* BLANKE *sutofe avou dès* VÈTÈS *rôyes*, l'antéposition n'est conservée simultanément pour les deux qualif. de couleur que dans l'aire liégeoise, le nord du Luxembourg et l'est du Namurois. Enfin, pour le part. passé, l'usage varie de la même façon : d'après EH 6 « une branche *pourrie* », gl. *one* PÛRI *cohe*, le part. passé ne précède le nom que dans une zone plus restreinte encore que celle dont nous venons de parler, alors que dans « de l'eau *bénite* » EH 2091, il demeure en tête à peu près dans toute la zone proprement wallonne. Voir la carte 4, p. 162.




Carte 4.

N. B. — Dans l'est de l'arr. de Nivelles et dans les arr. de Thuin et de Philippeville, les questions n'ont été posées qu'en peu de points.

Les données forcément fragmentaires de l'enquête par interrogation peuvent être complétées pour certains points par d'autres sources. A Awenne [Ne 9], p. ex., d'après les récits de J. Calozet, écrivain qui ne cède guère au gallicisme, l'épithète suit le nom plus souvent qu'à La Gleize : *one bièsse* SAUVADJE 'une bête sauvage', *li brès* DREÛT 'le bras droit', *avou s' taye* CLÉRE 'avec sa blouse claire' = gl. *one* SÂVADJE *b.*, *lu* DREÛTE *brèsse*, *avou s'* CL. *taye*. A Liège même, d'après le DL, la postposition apparaît dans des cas où le gl. continue à pratiquer l'antéposition ; ainsi dans *in-iviér* DOÛS DL 236 'un hiver doux', *in-ovrèdje* NÂHIHANT DL 424 'un travail fatigant', *avou 'ne pê* NEÛRE DL 428 'avec une peau noire', *dèl tchâs'* COLÊYE DL 157 'de la chaux coulée', etc. = gl. *on* DOÛS *îviér*, *avou one* NEÛRE *pê*, etc. Bref, après ces comparaisons, qui sont naturellement trop réduites, on a l'impression que, dans les limites de l'aire proprement wallonne et dans celles de l'aire liégeoise, c'est aux environs de notre commune que l'antéposition de l'épithète garde la plus grande vitalité.

= **Données historiques.** — Certes, quand on sait que le fr. lui-même a pratiqué jadis assez largement l'antéposition, la géographie actuelle des constructions de l'épithète suggère d'emblée l'hypothèse de l'archaïsme latéral. Mais le fait que les dialectes conservateurs sont précisément ceux du nord-est appuie aussi une autre thèse. C'est ainsi qu'après avoir signalé le renversement de la tournure *une noire robe* en fr., Bourciez 362, ajoute, à propos du groupement « qualif. + nom », cette parenthèse nettement affirmative : « usité en Picardie et à l'est sous des influences germaniques ». L'auteur veut dire, semble-t-il, que ces influences, agissant au cours des siècles jusqu'à l'époque moderne, ont provoqué la persistance de l'ancienne formule. Mais comment admettre sans arrière-pensée que l'action du néerlandais et de l'allemand soit demeurée assez puissante ou assez profonde, après l'an mille et surtout durant les derniers siècles, pour produire un tel effet? Mieux vaut peut-être supposer que les régions du nord-est ont mieux conservé l'antéposition parce qu'à l'époque des origines elles auraient subi davantage l'influence germanique. Telle est, je crois, l'idée de Gamillscheg, qui, dans *Romania germanica* 1, 293, allègue même l'« Einfluss des fränkischen Sprachgeistes ». Mais, dans son article des Mélanges Dauzat, 1951, p. 215-223, K. Michaëlsson vient de montrer qu'au haut moyen âge, en germanique même, l'antéposition de l'épithète était loin d'être régulière, et ayant posé cette question : L'antéposition de l'adjectif épithète en fr. est-elle due à une influence germanique? il répond formellement non pour ce qui concerne l'a. fr.... Et voici que surgissent d'autres questions : jusqu'à quel point le latin vulgaire, et aussi le gaulois, ont-ils pratiqué l'antéposition?...

— Nous serions entraînés loin si nous voulions résoudre ici cet important mais difficile problème historique [1]. Nous nous contenterons de montrer par quelques ex. la continuité des faits dans nos régions. Dans les documents de toutes les périodes, de

[1] Cf. BTD 22, 374-6. Parmi les remarques formulées là, je rappelle seulement le fait que, contrairement au w. et malgré leur situation géographique, les parlers de la Suisse romande pratiquent la postposition au même degré que le fr.

belles expressions illustrent l'antéposition d'une, de deux et même de plusieurs épithètes :

— (17e s.) *ine* DIHÂRNÊYE *lèhe* T. 1636, v. 217 'une chienne décharnée' ; *ine* CÔRCÈYE *bot'rèsse* T. 1677, p. 138 'une hotteuse courroucée' ; *ci* GRAND LONG ÈWARÉ *pindârd* ib., p. 142 'ce grand long pendard ahuri' ; 1634 °*8 cope de* MALE LEGIRE *avoine* A. Roanne 37, 433 '8 mesures de mauvaise légère a.' ;

— (16e s.) 1536 °*que cheschun se devoit abstenyr de aler sur* MAILS-SENS *wedaige* A. Waimes, Plaids 1 (à la cure de Waimes), p. 252 '-- d'aller avec ses bêtes sur un pâturage malsain' ; 1554 °*Jehenne K.* DROICT *ante a Maroye* A. Roanne 27, 365 'J. K. tante véritable de M.' ; 1556 °*faigne situé a* TOUMEZ *chaisne* ib. 22f, 23, NL, w. †*â toumé tchêne* 'au chêne tombé' (cet ex. toponymique est p.-ê. antérieur au 16e s.) ;

— (15e s.) °*le* GRANT FORT *yviert* (hiver) *qu'il faisoit* J. de Stav. 112 ; °*les* ASTARGIEZ *cens* Paw., acte 203 (pour d'autres ex. de ce texte, voir édit. A. Baguette, p. LIX) ;

— (14e s.) 1314-50 °*en ses* VEVES *jours* Bull. Comm. d'Hist. 106, 373 'en ses jours veufs, càd. durant son veuvage' ; °*leurs* STROITES *cottes* J. de Hemricourt, *Traité* 7, 26 [1].

Sur l'usage patois du moyen âge, c'est la toponymie qui nous éclaire de la façon la plus sûre. Elle offre un grand nombre d'ex. du groupement « qualif. ou part. + nom » qui remontent visiblement très haut, mais dont on ne peut dater la formation. A La Gl., on relève entre autres les ld. suivants : SWÈRE *hé*, attesté depuis le 13e s., LG 296, litt. 'bois saur' ; RÈV'LEÛS *ru*, 1529 °*revlerus* LG 315, 'ruisseau pétulant' ; CÛREÛS *pont*, 1553 °*courru-pont* LG 307, 'pont de *Coûr* (hameau)'. Ces expressions contiennent des qualif. sortis de l'usage courant depuis des siècles, notamment †*coûreûs*, qui est formé lui-même sur un toponyme et dont le type était très usuel au moyen âge en Wallonie (p. 190).

On recueillerait aisément dans toutes les provinces wallonnes

[1] Pour Jean d'Outremeuse, écrivain fr.-lg. du 14e s., cf. H. NISSEN, *L'ordre des mots dans la chronique de J. d'Outr.*, Uppsala, 1943, chap. V, p. 129-138 : sur les 1348 épithètes que contiennent les textes choisis, 1203 sont avant le nom, 145 après (p. 130) ; mais, somme toute, J. d'Outr. placerait l'épithète selon les principes « caractéristiques de l'a. fr. de la dernière période » (p. 134).

une documentation analogue. Mais pour résoudre le problème historique relatif à l'antéposition de l'épithète, il faudrait étendre les recherches à tout le nord de la France, ou du moins faire des sondages dans des zones choisies [1].

= **Français et wallon. Indications statistiques.** — La lecture des ex. et de leur traduction a déjà montré la différence qui sépare, au point de vue de la construction de l'épithète, le français et le wallon. Mais la comparaison mériterait d'être approfondie davantage.

Le cas des épithètes doubles et multiples est particulièrement curieux. Cp., p. ex., fr. *un* LAID PETIT *joujou* — w. *on* P'TIT LÊD *djowèt* ; *un* BEAU *chapeau* NOIR — *on bê* NEÛR *tchapê* ; *un gros petit garçon* HIRSUTE — *on p'tit gros* D'HOUS'LÉ *gamin* ; *d'affreux petits actes* OBSCURS — *one pitite lêde* MÂSSÎ *mâhon* 'litt. une petite laide sale maison'. Non seulement le fr. peut disposer les épithètes de part et d'autre du subst. ; mais il les range autrement que le w. Voy. la place et l'ordre des qualif. dans le dernier ex. : w. A + B + C + nom — fr. B + A + nom + C. On observe aisément qu'ici les deux idiomes mettent en dernier lieu, l'un devant le nom et l'autre après, le qualif. qu'on peut considérer comme le plus descriptif. On pourrait sans doute formuler des remarques plus profondes et plus intéressantes si l'on analysait et si l'on comparait les groupements à épithètes multiples de la langue de culture et du patois. Mais ce travail délicat demanderait de longues pages. Pour le fr., cf. notamment LB 2, 97-100, et DP 2, 102 sv.

— Pour mesurer d'une façon précise, mais à un autre point de vue, l'écart qui existe entre le fr. et le w., il est plus simple d'établir quelques chiffres.

Ainsi qu'on le sait, le w. possède moins de qualif. que le fr. (p. 135), et il les emploie relativement peu comme épithètes (p. 144) : sur les 56 qualif. de Dq., il y a 23 épithètes pour 31 attri-

[1] Les résultats de ce travail seraient probablement suggestifs. Voy. ces ex. fr.-normands du 16e s. : BASSE *eau*, MORTE *eau*, TORT *bois*, TORT *bras*, *ung* FRANC *os* (POPPE, *La langue du journal du Sieur de Gouberville*, Leipzig, 1936, 34-5, 64 et 94).

buts. D'un autre côté, un bon nombre de qualif. wallons ne peuvent s'accoler directement au substantif. Parmi les 72 qualif. en A dont il a été question p. 136, plus de la moitié ne sont jamais épithètes et la plupart des autres ne le sont que rarement : seul, *âhi* 'aisé, facile' qualifie fréquemment un nom ; *afronté* 'effronté', *amûzant*, *ancyin*, *avanci* 'hâtif' le font moins souvent. Voici, p. ex., les emplois de deux qualif. courants : (*abèye* 'rapide') *il è* A., *onk k'è* A., A. *comme il è*, *on*-A. *ovrî* (ex. unique) ; — (*atirant*) *c'è-st*-A., *çou k'è-st*-A., ATIRANTE *come èlle è*, *one djône fèye k'è-st*-ATIRANTE ou *one* ATIRANTE *djône fèye* 'une jeune fille --' ; comme on le voit par ce dernier ex., le groupement « qualif. + nom » est concurrencé par un autre, qui est très usuel, « nom + *qui est* + qualif. attribut ».

Une dernière note statistique révélera qu'en fait, par l'antéposition de l'épithète, le w. s'écarte moins souvent du fr. qu'on ne le croit. Parmi les 21 épithètes antéposées que comptent les textes de Dq., il y en a 17 qui seraient aussi devant le nom en fr., 3 qui seraient après (deux fois *blanc*, qualif. de couleur, et une fois *dur*, dans *un travail dur*), et une pour laquelle on peut hésiter, mais qui s'antéposerait aussi assez bien (*haut* dans *dès grands* HÔTS *fornês* 'de grands *hauts* poêles').

Les qualif. antéposés dans les textes spontanés de Dq. n'ont rien de très original, cela va de soi ; ce sont *bê* 'beau', *bon*, *djône* 'jeune', *fâmeûs*, *grand*, *hôt*, *gros*, *lêd*, *pitit*, *sint* 'saint', *vî* 'vieux' ; mais sans doute ne sont-ils pas plus banals que ceux dont se contente le fr. populaire, qui se situe au même niveau de culture que notre patois. En vérité, les épithètes recherchées et abondantes caractérisent la parole surveillée, surtout la langue écrite, et particulièrement le style compliqué de l'artiste. Et, somme toute, si, en plaçant l'épithète devant le substantif, le w. s'écarte souvent du fr., c'est au fr. écrit et soigné qu'il s'oppose, bien plus qu'au fr. oral et spontané.

Peut-être ces constatations chiffrées ne sont-elles pas tellement neuves ; peut-être confirment-elles simplement des observations communes. Il convenait cependant de les formuler pour marquer avec précision les positions respectives du w. et du fr. et pour montrer sous leur vrai jour les données actuelles du problème de l'épithète antéposée.

## C. L'ATTRIBUT

= **Cas principaux.** — Dans notre dialecte, c'est comme attribut, surtout comme attribut du sujet, que le qualif. s'emploie le plus souvent : parmi les 56 qualif. de Dq., il y a 31 attributs, dont un seul attribut du c. direct (p. 144).

En règle générale, la construction du qualif. attribut est la même en w. qu'en fr. On note cependant quelques particularités remarquables : elles feront l'objet de paragraphes spéciaux.

1° **Attribut du sujet** : *il è* RITCHE 'il est riche' ; *c'è* MÂLÂHI *du s' têre* 'c'est difficile de se taire' ; *i d'vint* LÊD 'il devient laid' ; *i d'meûre* PITIT 'il reste petit' ; *i parèt* DJÔNE 'il paraît jeune' ; *il a l'êr bin* HÈYÂVE 'il a l'air bien grincheux' ; *i m'ahâye bin* PÈLANT ou *po-z-èsse bin* P. 'il me fait l'effet d'être bien sciant' ; *èle tunèt* CLOY 'elles tiennent fermées' (sc. des boîtes) ; *come èle vunèt* BÈLES *!* 'comme elles grandissent belles ! càd. comme elles deviennent --' (sc. des poires ; cp. fr. *il venait* BEAU, d'un enfant, DP 3, 218, et ci-dessus p. 78 l'ex. avec *v(u)ni dès bèlès bohés*) ; — *èlle è moussi* BLEÛVE 'elle est habillée de bleu' ; *èle sont totes tapissés* GRÎSES *duzeûr* 'elles sont toutes tapissées de gris en haut' ; ici, « bleu » et « gris » donnent l'impression d'être des qualif. attr. parce qu'ils prennent la forme du fém. ; sinon, ils passeraient aisément pour des adverbes ; — *lu clé toûne* SOTE 'la clef tourne folle, càd. follement' ; à propos de cet ex., on peut faire la même remarque que pour les deux précédents (cp. les qualif.-adv., p. 180) ; — *çoulà toume* DÒR 'cela tombe, càd. semble dur' ; dans ce cas, *dòr* pourrait être un adv. indiquant la manière de tomber (cf. ib.), mais je le sens plutôt comme attr. [1].

2° **Attribut du c. direct** (couvercle : DP 3, 260 SV.) : *il aveût lès deûts tot* DJÈNES 'il avait les doigts tout jaunes' ; *èle lès-aveût* CLÉRS 'elle les avait clairs, càd. rares' (sc. les cheveux ; cp. *dès cisses ki v' lès-aront* CRÈSPOUS T. 1640, v. 95 'certaines qui vous

[1] L'ordre « qualif. attr. + copule + sujet », ex. fr. LONGUE *fut la route*, est étranger au w. ; voici pourtant un ex. où le qualif. attribut précède le verbe : *tant pus* BIÈSSE ou *tant pus* SOT *èsteût-i adon du* -- 'il était d'autant plus bête *ou* sot alors de --' (phrase stéréotypée).

les auront crépus', avec « vous » datif éthique) ; *dju nu l' sé nin aveûr* NÈT 'je ne parviens pas à le rendre propre' (cp. fr.-lg. *pour l'avoir* JAUNE Quernol, *Sabine* 80) ; *aveûr lu tins* LONG ou *a.* LONG *l' tins* [1] 'trouver le temps long, càd. s'ennuyer à attendre' ; *il a s' pâtalon tot* MÂSSÎR, -- *tot* D'HIRI 'il a son pantalon tout sale, -- tout déchiré' ; **il a avou lès djambes* CASSÉS 'il a eu les jambes brisées' et **i l's-aveût dja avou* CASSÉS *on côp* 'il les avait déjà eues brisées une fois' [2] ; *lès cès k'on crîye* TWÉS 'ceux qu'on dit tués' ; *i s'a fêt* MALÂDE 'il s'est rendu malade' ; *èle su wârdint* BOUNES 'elles se conservèrent bonnes (sc. des gaufres)' ; *èle s'a stindou tote* LONGUE 'elle s'est étendue de tout son long' ; *i s' tunéve bin* SÛR *ku* -- 'il était bien certain que --' ; *dju m'a louki* BIÈSSE ou VÎ 'je me suis regardé bête *ou* vieux, càd. j'ai été abasourdi'.

3° **Attribut précédé d'une préposition** : **i passe po pus* MALIN *k'i n'è* 'il passe pour plus intelligent qu'il n'est' ; *il a mètou ci bwès-là po* BON 'il a mis ce bois-là pour bon, càd. comme définitif' [3].

4° **Attribut formant un élément d'un c. circ. (de manière...)** : **i houtéve là avou lès brèsses* LÈVÉS 'il attendait là avec les bras

[1] C'est là le seul ex. actuel — et il est absolument figé — où un qualif. attribut précède le subst. c. direct. (cp. *po fé* MÈTCHANTE *li lèveure* Dq. Oreye 7a 'pour rendre la levure méchante, càd. très active'). Mais il se peut que l'attr. ait jadis occupé la même position dans d'autres cas. Dans le type *aveûr bon* 'avoir bon' (p. 183), le qualif. était prob. à l'origine attr. d'un élément qui le suivait. De même, dans l'expr. arch. *avu p' tchî* (= **avu pus tchî*) 'avoir plus cher, càd. aimer mieux, préférer', dont le DL 511 *p'-tchî* cite encore deux ex. lg. (cf. aussi Projet DW 25) et que j'ai relevée aussi à La Gleize, « cher » était originellement attr. du c. direct placé après lui : lg. *dj' a p'* TCHÎ *l' meune ki l' vosse* 'j'ai plus cher le mien que le tien'. Le DL rapproche *avu p' tchî* de l'all. *lieber haben* ; mais en fait, le type « avoir cher » est largement répandu en Gaule, notamment dans le nord, et se rencontre même dans les dialectes italiens : FEW 2, 442 et 444, n. 14.

[2] Cp. lg. *i vout avu sès dits* BONS DL *dit* 'il veut avoir ses paroles bonnes, càd. il veut que ses p. soient bonnes, il ne veut pas être contredit' ; *dji v' lêrè vos dits* BONS ib. 'je vous laisserai vos paroles bonnes, càd. je ne vous contredirai pas'.

[3] Avec la prép., l'attr. est plus souvent un nom : *prinde onk à* VÂRLÈT 'prendre qn comme domestique' ; *lu louki po one* BIÈSSE 'le considérer comme un imbécile' ; *l'aconter po on* SOT 'le prendre pour un fou'.

levés' ; **i v'nèt è scole avou leûs mins totes* MÂSSÎTES 'ils viennent à l'école avec les mains toutes sales' ; **èle rotéve lu tièsse* BAHI 'elle marchait la tête baissée' ; *c'èsteût on pô fwêrt d'èsse là avou leûs vatches* MALÂDES *èt nu l' nin dîre !* 'c'était un peu fort d'être là avec leurs vaches m. et ne pas le dire !' [1].

5° **Attribut « diamphithète »** (cf. p. 144) : *il a mouri* DJÔNE 'il est mort jeune' ; *èle s'arè marié bin* VÎHE *èt èsse vève bin* DJÔNE 'elle se sera mariée bien vieille et être veuve, càd. elle aura été veuve bien jeune' ; *èle vêlint* MÊGUES 'elles vêlèrent maigres, càd. étant m., ou elles étaient m. quand elles vêlèrent' ; *à mons k'èle n'ayèh sutou* GRANDES *è scole* 'à moins qu'elles n'aient commencé déjà grandes à aller à l'école' ; *il è bê* MÈTOU, *ci tapis-là* 'il est beau mis, càd. une fois qu'il est placé, ce t.-là' (noter que la prop. comprend aussi un qualif. attr. ordinaire, *bê*) ; *on lès pout r'lâver* TCHÔDES 'on peut les laver chaudes, càd. quand elles sont chaudes' (sc. *lès hièles* 'la vaisselle') ; *il è mèyeûr insi k' pus* SOT 'il est meilleur comme ça qu'[il ne serait s'il était *ou* étant] plus sot' (prop. elliptique ; la phrase est stéréotypée, mais la construction est vivante). Dans ces tournures concises, les qualif. *djône, vîhe, grandes, mètou*, etc. jouent un rôle assez particulier ; ils remplissent bien une fonction attributive, mais ils sont unis beaucoup moins intimement que les attributs des catégories précédentes aux mots auxquels ils se rapportent ; et pour rendre clairement leur valeur, il faut parfois les interpréter par une subordonnée.

= **Attributs de résultat.** — En fr., dans des phrases comme *il tomba* MORT, *on a couronné Napoléon* EMPEREUR, l'attr., appliqué au sujet ou à l'objet, indique un résultat, un effet de l'action exprimée par le verbe. Le w. pratique la même construction. Dans *il a viké* vî 'il a vécu vieux', *il è crèhou* GRAND 'litt. il est crû grand, càd. il a atteint une forte taille', la nuance de résultat

[1] Peut-être est-ce parce qu'ils avaient d'abord une fonction attributive que les qualif. se trouvent encore après le nom *pî* 'pied' dans ces ex. figés : *potchi à pîs* DJONTS 'sauter à pieds joints', *roter à pîs* D'HÂS 'marcher pieds nus' (ex. cités p. 158), *dumorer pî* KEÛ 'litt. demeurer pied coi, càd. rester tranquille, sans bouger'.

affecte le qualif. attr. du sujet. Autres ex. : *lès porfontès vôyes sont soflés* PLINNES 'les chemins profonds sont soufflés pleins [sc. de neige], càd. sont remplis de neige par le vent' ; *on lès mètéve po k'èle swahint bin* REÛDES Dq. 5 'on les mettait [sc. les écorces des chênes] pour qu'elles séchassent bien raides' [1].

Mais la tournure est surtout fréquente et remarquable avec l'attr. du c. direct (cf. LG 67, qui se réfère à Dory 193, v° *mort*, et à Haust, ND 2, 110, n. 5) : *i l'a twé reû* MWÊRT 'il l'a tué raide mort' ; *dju t' va souki* MWÊRT 'je vais te cosser mort, càd. te donner un coup de tête qui te tuera' (cp. a. fr. *il l'abat* MORT, fréquent dans Roland) ; *on l' fêt assouti tot* NEÛR 'on le fait enrager tout noir, càd. autant qu'on le peut' (cliché) [2] ; *i s'aprindèt si* NAWES 'ils s'apprennent si paresseux, càd. ils prennent l'habitude d'être si p.' ; *i va lèy aler s' vatche* SÈTCHE 'il va laisser sa vache devenir sèche, càd. il va la laisser sans la traire pour qu'elle ne donne plus de lait' (ici, *sètche* se rapporte à *vatche*, sujet de l'inf. *aler*). Ex. lg. : DL 423 *mwért*, 621 *sucî* 'sucer' (*i v' sucereût* MWÉRT 'il vous sucerait mort, càd. il vous épuiserait, vous ruinerait').

— Les ex. précédents sont centrés sur des verbes nettement transitifs, qui sont normalement suivis d'un c. direct. Dans les ex. suivants, qui sont beaucoup plus curieux, un v. ordinairement intransitif est précédé d'un pronom réfléchi qui lui sert de c. direct et suivi d'un attr. de résultat :

*i s'ovréve* MWÊRT 'litt. il se travaillait mort, càd. il travaillait à se faire mourir, il t. beaucoup, excessivement' ; *i s' sonnerè* MWÊRT 'il se saignera mort, càd. il s. jusqu'à en mourir' (en w., *saigner* transitif = *sinner*) [3] ; *dju m'a cwèri tote* MWÈTE *après*

[1] Sans doute faut-il voir un attr. de même espèce dans *toumer* MWÊRT 'tomber mort', et aussi dans *toumer* FLÂWE 'tomber faible, càd. s'évanouir' : *il a toumé* FLÂWE ; on considère volontiers cette expr. comme un germanisme (nl. *flauw vallen*), mais elle est répandue assez largement en France (FEW 3, 617a *flēbilis* ; ajoutez l'ex. fr. oral *elle tombe faible* [Paris?] DP 3, 314, et cf. aussi DFL 492 *flâwe*).

[2] Pour expliquer cet emploi de *neûr*, qui est stéréotypé, il faut sans doute partir de *fé danner tot* NEÛR 'faire damner tout noir, càd. faire enrager' ; cp. *ki n' so-dj' donné tourtot fin* NEÛR ! D. 1650, v. 45 'que ne suis-je damné tout fin noir !'

[3] Cp. ces ex. où l'attr. est remplacé par une expr. adverbiale équiva-

'j'ai cherché après autant que je l'ai pu' ; *èle su coréve* SOTE *après lu* 'elle courait après lui, elle le recherchait, au point d'en devenir folle, càd. d'une façon exagérée' ; *on s'a ri* MALÂDE 'on a ri à en devenir malade, càd. très fort' ; *i s' riyéve tot* BOUSSOU 'il riait si fort qu'il en était tout bossu' [1].

Les ex. de cette dernière série sont auj. stéréotypés. A première vue, la construction qu'ils illustrent paraît être d'origine expressive : c'est pour présenter affectivement une action très intense qu'on recourt maintenant, et sans doute qu'on a recouru d'abord, à cet usage étonnant des verbes intransitifs.

REMARQUE. — Quoique l'origine affective qu'on vient d'indiquer paraisse fort vraisemblable, il importe de souligner le parallélisme qui existe, sur le point considéré, entre le wallon et les langues germaniques voisines (Dory, v° *mort*, et Grauls, BTD 7, 299 et 303). L'allemand et le néerlandais ne pratiquent pas seulement la tournure du type *dju t' va souki* MWÊRT (all. *einen* TOT *schlagen*, nl. *iemand* DOOD *slaan*),

lente : *i s' sonnerè* Â DIÂLE ou À L' FOUTE 'litt. il se saignera au diable, càd. il s. tant qu'il en mourra' ; *èle su dwèrma* È-VÔYE 'elle se dormit « partie » (pour *è-vôye*, cf. t. 2, chap. 7), càd. elle dormit au point de ne plus s'éveiller, elle mourut en dormant' ; *èle su clèpe* TOTE DJUS 'elle se boite toute à bas, càd. elle boite très fort'. Comme *sonner*, les v. *dwèrmi* et *clèper* sont intransitifs.

[1] Avec ce dernier ex., on est tenté de citer *i s' mâvréve tot* RODJE 'il se fâchait tout rouge' ; mais le cas est différent : comme le fr. *se fâcher*, le w. *su mâvrer* est un v. réfléchi qu'on peut assimiler aux transitifs. On pourrait rapprocher *i s' mâvréve tot* RODJE de *i s' pondéve tot* RODJE 'il se peignait - -' ; mais les deux ex. ne sont p.-ê. pas absolument parallèles : peut-on interpréter 'il se peignait *à en être* tout rouge' comme 'il se fâchait *à en être* tout rouge'? Avec un sujet fém. *èle*, on dirait *tote rodje*, càd. 'toute rouge', dans les deux phrases. Sans cette variation, càd. si l'on disait *tot rodje* au fém. comme au masc., on considérerait aisément *rodje* comme un qualif.-adv. (p. 181-2).

Dans ND 2, 110, n. 5, après divers ex. du type *s'ovrer mwêrt*, HAUST cite *dji m'a loukî* LÅDJE 'litt. je me suis regardé large, càd. j'ai fait de grands yeux' ; mais ici encore il s'agit d'un autre cas : *loukî* 'regarder' est un v. normalement transitif, et *lådje* ne doit pas être attr. de résultat, car on ne peut guère comprendre 'j'ai regardé au point d'en devenir large'. Sans doute faut-il partir de l'expression *loukî lådje* 'reg. large, càd. faire de grand yeux, être ébahi', sans pronom réfléchi et avec « large » adv. (p. 180). Dans *dju m'a louki* BIÈSSE, au contraire, 'je me suis trouvé bête, j'ai été ébahi', *bièsse* semble bien être un attribut. Observons toutefois qu'on est ici dans un domaine difficile : l'affectivité, qui y joue un rôle évident, a pu provoquer des contaminations qui ont troublé les faits et qui brouillent l'analyse.

mais encore celle où les qualificatifs « mort », « sot », « malade », « bossu » suivent un v. intransitif : nl. *zich* KRANK *lachen*, all. *sich* TOT *lachen* = w. *su rîre* MALÂDE ou MWÊRT ; fl. (nord de Maaseik) *zich* GEK *zeûke* = w. *su cwèri* SOT ; fl. (Courtrai) *zich* KROM *lachen*, all. *sich* BUCKELIG *lachen* = w. *su rîre* BOUSSOU ; etc. Ainsi présentée, la concordance germano-romane est si parfaite qu'il semble tout naturel de l'expliquer par une action des langues germaniques sur le wallon. La solution s'impose davantage encore quand on note le caractère vraiment spécial du phénomène dont il s'agit et quand on observe au surplus que la tournure en question s'applique à plus de qualif. dans les langues germaniques qu'en wallon (voy. p. ex. nl. *zich* ARM *spelen* 'litt. se jouer pauvre, càd. se ruiner en jouant') ; on dirait que l'usage a débordé la frontière linguistique. Cependant, si des recherches plus étendues faisaient rejeter l'influence interlingue, il faudrait admettre qu'en germ. et dans notre dialecte, un même besoin d'expressivité a provoqué l'extension de l'attr. de résultat qu'on a p. ex. dans a. fr. *abattre mort*, all. *tot schlagen*, à des v. intransitifs conjugués avec un pronom réfléchi [1].

[1] Compte non tenu de l'influence interlingue, qui est possible, c'est encore au besoin d'expressivité qu'on attribuerait les tournures suivantes, très semblables à celles étudiées ci-dessus et communes aussi aux langues germaniques et au wallon :

A. Gl. *dju m'a couri lès djambes* FOÛ DO COU (id. Liège, *Spots*, nº 1525) 'litt. je me suis couru les jambes hors du derrière, càd. j'ai couru de toutes mes forces' ; gl. *i s' loukéve lès-ûs* FOÛ DU L' TIÈSSE 'litt. il se regardait les yeux hors de la tête, càd. il regardait autant qu'il le pouvait' ; lg. *si danser, s'ovrer l'âme* FOÛ DÈ CWÉR DL *cwér* 'litt. se d., se travailler l'âme hors du corps, càd. d., t. à en mourir'. Dans ces phrases qui soulignent l'intensité de l'action, les éléments qui suivent le verbe jouent le même rôle, à première vue, que l'attr. *mwêrt* 'mort' dans les ex. ci-dessus, ou encore que l'expr. adverbiale *è-vôye*... dans *su dwèrmi* È-VÔYE... (p. 170, n. 3). Cependant, l'analyse grammaticale fait difficulté : le pronom réfléchi doit-il être considéré comme c. direct ou indirect? On pourrait interpréter 'j'ai couru *à moi* les jambes hors du derrière', avec 'jambes' c. direct et l'expr. 'hors du d.' tenant lieu d'un attr. de résultat. Mais, toute réflexion faite, je crois plus simple de m'en tenir à l'impression première, càd. de prendre en bloc le groupe *lès djambes foû do cou* et d'y voir un équivalent expressif d'un mot comme *mwêrt* 'mort', qui, dans *su rîre mwêrt*..., p. ex., sert d'attr. au pronom réfléchi, celui-ci étant c. direct.... Cp. *dju l's-a bouhi* so PÎ 'je les ai frappés sur pied, càd. je les ai fait lever en frappant à la porte', lg. *on côp d'vint m'a bouhî* SINS FEÛ DL 266 *feû* 1 'un coup de vent m'a frappé sans feu, càd. a éteint ma lampe' (expr. de houillerie).

Au lieu de *dju m'a couri* --, le gl. dit aussi, avec le même sens, *dju m'a*

= **Le type « faire le malin, faire du malin ».** — Pour rendre le fr. *faire le malin, f. la bête*, etc., le gl. use non seulement des expr. parallèles *fé l' malin, fé l' bièsse*, mais aussi d'autres dans lesquelles on trouve, au lieu de l'art. défini, le groupe « du, de l' » : *fé* DO *malin, fé* DU L' *bièsse*.

Ex. : *i fêt* DO MALIN *tant k'i pout* '-- autant qu'il le peut' ; *i f'zéve* DO SOT 'il faisait le fou' ; *èle fêt* DU L' MÂ-TOÛRNÉ 'elle fait la difficile, la grincheuse' ; *fé* D' L'ÈWÈRÉ 'faire l'étonné' ; *i f'zéve* DO MALÂDE 'il faisait le malade' ; de même, avec un nom, *il a on pô fêt* DO MÈCANICYIN 'il a un peu fait le m., càd. fait le métier de m.' ; — malm. *fé* DO MALIN ; *fé* DOL BLANKE PANSE 'faire le flagorneur' (*one blanke panse* = une p. blanche, càd. un flagorneur) Faymonville, Bastin, BSW 51, 322, n. 2 ; — *i f'zint* DO CWÈPÎ 'ils exerçaient le métier de cordonnier' Mont-Xhoffraix et Beaumont-Stavelot, Marichal 143.

Chose curieuse, ainsi que le montre ce dernier ex., le régime de *fé* reste toujours du sing., masc. ou fém., même quand le sujet est du plur. : *i f'zèt* L' *sot* ou DO *sot*, (*d'*) L'*assouti* 'ils font *les* fous, *les* enragés' ; *èle fuzèt* (*du*) L' *mâ-toûrné* 'elles font *les* grincheuses'.

La construction avec « de » n'est pas signalée par le DL, qui donne seulement *fé l' malin* (v° *fé* et v° *malin*). Mais elle existe bien en dehors de l'Ardenne liégeoise. Je l'ai rencontrée dans un texte de Charleroi : *tout l' monde vout fé* DU *malin* Van Cutsem, *Tintin* 99. Et le fr. lui-même, qui préfère auj. la tournure directe (voir les nombreux ex. donnés DP 3, 257 sv.), a connu jadis la tournure indirecte (voir encore DP 7, 279 : *il faict* DU *muet, chascun faict maintenant* DU *saige*, etc.).

Le type *faire le malin* est déjà très remarquable par le sens donné au v. *faire*, et par l'emploi dit « typique » (LB 1, 50)

*ray lès djambes foû do cou* 'je me suis arraché les j. hors du d. [à force de courir]' : cette phrase s'analyse normalement, puisque *ray* est transitif ; mais elle ne doit pas avoir concouru à la formation de la tournure que nous étudions.

B. All. *sich die Beine* IN DEN LEIB *stehen* 'litt. se rester debout les jambes dans le corps' ; voy. encore *sich die Füsse* WUND *laufen*, où *wund* est un attr. véritable, et nl. *zich* EEN BOCHEL *lachen* 'litt. se rire une bosse', sans attr., avec *zich* c. indirect et *bochel* c. direct (cp. gl. *su rîre* BOUSSOU, avec *su* c. direct).

de l'art. défini. Le type *faire* DU *malin* l'est plus encore, puisqu'il unit à ces deux éléments la prép. *de*. J'aurais pu les étudier l'un et l'autre à divers endroits de cet ouvrage. J'ai cru bon de les classer ici, au chap. des qualificatifs et au paragraphe de l'attribut. Certes, la tournure met en œuvre des subst. véritables (*fé l' bièsse, fé l' cwèpî*) ; mais souvent elle utilise un qualif. substantivé (*fé l' malin*). D'autre part, si l'on peut, avec DP 3, l. c., considérer le c. comme une « ayance », on peut aussi, avec DP 7, 278-9, reconnaître à la construction une valeur « syndestique » (syndèse : rapport d'identité entre deux termes), càd., en l'occurrence, attributive.

Quelle est enfin, dans la seconde forme de la construction, la valeur de la prép. « de »?

Pour ma part, dans certains ex., je sens assez clairement *do* et *du l'* comme des art. partitifs. L'impression peut se justifier, du moins dans l'ordre de la synchronie : *il a on pô fêt do mècanicyin* = il a tâté du métier, sans l'exercer d'une façon prolongée ou parfaite ; *i f'zint do cwèpî* = ils faisaient de la cordonnerie ; cp. fr. *faire* DE *son nez*, w. *fé trop'* DI *s' gueûye* DFL, v° *prétention* 'faire trop de sa gueule'. Mais sur le plan de la diachronie, il faut peut-être chercher une autre explication : DP 7, l. c., classent *faire* DU *muet* avec d'autres tours où la prép. *de* a une valeur syndestique (*si j'étais* DE *vous*, etc.).

**= Attribut du c. direct. Sens, fonction et place.** — Entre les deux phrases *elle a* des *cheveux* NOIRS et *elle a* les *cheveux* NOIRS, le fr. établit une subtile distinction : dans la première, *noirs* est épithète ; mais dans la seconde, qui est faite « non pas pour dire ce [que la femme] a, mais comment elle a ce que chacun possède » (PL 629), le qualif. est attr. du c. direct.

La distinction se trahit toujours par une différence de rythme : dans *elle a des ch.* NOIRS, avec *noirs* épithète, le qualif. est seul accentué ; dans *elle a les cheveux* NOIRS, il y a aussi un accent sur le subst. *cheveux*. Dans ces ex., elle se trahit aussi par l'article ; parfois, elle se manifeste encore par la place du qualif. : cp. fr. *elle a de* LONGS *cheveux* (épithète) et *elle a les cheveux* LONGS (attr.). Mais souvent, la modulation est le seul élément qui la révèle : dans *elle a une dent* CARIÉE, p. ex., abstraction faite de

l'accent, *cariée* peut être attr. aussi bien qu'épithète, puisque l'épithète peut venir après le nom comme l'attribut.

En w., au contraire, la différence entre les deux constructions ne se révèle pas seulement par la diversité des accents, elle est toujours nettement marquée par l'ordre des mots : l'épithète précède le nom, l'attr. le suit (p. 168, n. 1). Ainsi, *elle a une dent cariée* se dira selon le cas *èlle a on* GÂTÉ *dint* (épith.) et *èlle a on dint* GÂTÉ (attr.). De même, quand on dit *il a s'* MÂSSÎ *pâtalon* (épith.) 'il a son pantalon sale', on laisse entendre qu'il a d'autres pantalons ; quand on dit *il a s' pâtalon* MÂSSÎR (attr.), on fait observer comment est le pantalon qu'il a. Voir encore *i beût s'* TCHÔD *lècê* (épith.) 'il boit son lait chaud' et *i beût s' lècê* TCHÔD (attr.) 'id.', *èlle a dès* NEÛRS *tchuvès* 'elle a des cheveux noirs' et *èlle a lès dj'vès* NEÛRS 'elle a les ch. noirs' (noter ici la différence d'art., comme en fr.). Cp. en all., où l'épithète se place devant le substantif comme en w., *vier tote Männer* et *es waren vier Männer tot* (LB 2, 77).

La différence est toujours au moins à quatre faces. Dans les phrases relatives au pantalon, p. ex., dont tous les mots sont les mêmes, les deux constructions répondent à des significations diverses, et elles s'opposent par leur modulation d'abord, ensuite par la fonction et l'ordre de leurs mots ; abstraction faite de la modulation, la variation dans l'ordre des mots est seule apparente extérieurement, mais les écarts sémantique et fonctionnel, tout intérieurs cependant, sont fondamentaux [1].

— Si les deux séquences concurrentes apparaissent souvent avec le v. « avoir », elles s'observent avec bien d'autres v. transitifs, comme « boire » ci-dessus. En outre, elles se pratiquent dans ces trois cas particuliers :

[1] Notons ici ce bel ex. d'opposition sémantique et syntaxique marquée par la modulation et l'ordre des mots :

*il a* D'HIRI *s' pâtalon* 'il a déchiré son pantalon' (action : *a d'hiri* forme bloc)

*il a s' pâtalon* D'HIRI 'il a son p. déchiré' (attr. : deux accents, l'un sur *pâtalon*, l'autre sur *d'hiri*)

*il a su* D'HIRI *pâtalon* 'id.' (caractérisation par épithète : *pâtalon* est accentué, mais non *d'hiri*).

Il faut observer que le sens du v. « avoir » diffère selon les cas.

1° avec *i-gn-a* 'il y a' (mais il s'agit alors d'un attr. du « sujet réel », voy. paragr. suivant) : *i-gn-a dja dès* MAWÈS *bilokes* ou -- *dès bilokes* MAWES 'il y a déjà des prunes [de] mûres' ;

2° avec *volà* 'voilà, voici' : *volà nos* TOUMÉS *poumes* ou *volà nos poumes* TOUMÉS 'voilà nos pommes tombées' ;

3° après *avou* 'avec', dans un c. de manière : *i vint è scole avou s'* MÂSSÎ *cô* 'il vient à l'école avec son sale cou, càd. avec le sale cou qu'il a d'habitude' ou -- *avou s' cô* MÂSSÎR '-- avec le cou sale'.

Quoiqu'il différencie nettement les deux tournures, le dialecte emploie parfois l'épithète alors que l'attr. semblerait plus indiqué : *cwand k'on-z-a dès* MALÂTÈS *poyes* 'quand on a des poules malades' ; *dju n' poléve câzi ramonter l'* VÛDE *bèrwète* 'je ne pouvais presque remonter la brouette vide'. En lisant les traductions françaises, surtout celle du premier ex., n'a-t-on pas l'impression que le qualif. marque l'état dans lequel le c. direct se trouve et qu'il est attr.? Mais telle situation étant donnée, on peut naturellement la considérer et la présenter des deux manières. Cp. en fr. *elle a de longs cheveux* et *elle a les cheveux longs* [1].

= **Attribut avec *i-gn-a* 'il y a'.** — Avec *i-gn-a*, la construction épithétique est courante : *i-gn-a dès* GRANDS-*âbes*, -- *dès*-ABATOUS-*âbes è ci bwè-là* 'il y a de grands arbres, --des arbres abattus dans ce bois-là' ; mais le type attributif *i-gn-a dès bilokes* MAWES 'il y a des prunes [de] mûres' se rencontre souvent aussi, notamment avec un participe passé en fonction d'attribut. Comparée à celles dont il est question dans les paragraphes précédents, cette tournure n'a rien de bien particulier, si ce n'est qu'elle fait porter l'attr. sur le sujet réel ou, si l'on veut, sur le régime de « il y a ».

Ex. : *i-gn-arè nouk* MÂVA 'il n'y aura personne [de] fâché' ;

[1] Quand il y a sous-entente du c. direct, il arrive que la séquence attributive est transposée sous la forme du groupement « art. + épithète (+ nom s.-e.) » ; ainsi *nos-avans dès* MAWES 'litt. nous avons des mûres [sc. des prunes]', avec *mawes* substantif occasionnel, représente aussi bien *nos-avans dès bilokes* MAWES (attr.) que *nos-avans dès* MAWÈS *b.* (épithète) ; le fr. dirait dans les deux cas *nous* EN *avons* DE *mûres*.

*i-gn-a tant dès cohes* DUMORÉS *è ci d' mon B.* 'il y a tant de branches [de] demeurées dans celui, càd. dans la parcelle de chez B.' ; *i-gn-a avou one poye* MAGNI *là* 'il y a eu une poule [de] mangée là' ; *i-gn-aveût nin dîh* SÈTCHIS *d'vins tos* 'il n'y en avait pas dix [de] séchés parmi tous' ; *i mine âs djins d'vins dès plèces k'i-gn-a* LIBES 'il mène des gens dans des places qu'il y a [de] libres' ; lg. *i-n-a 'ne plake* MÈTOWE 'il y a une plaque [de] mise'.

— Ainsi qu'on le voit, le fr. correct met auj. un *de* devant le mot qui correspond à l'attr. du w. ; mais au 18e s. encore, il pouvait se passer de cette préposition : Voltaire écrivait *il n'y eut que deux hommes* TUÉS *dans ce combat* (cité Lerch 3, 203). Il n'y a donc rien de proprement w. dans les phrases suivantes : 15e s. °*sique ilh y oit y pluseurs de cel warnison* ABATUS *et* PRIS *et* TUWEIS J. de Stav. 114 ; 1604 °*avoir oyu dire qu'il y avoit heu une brebis* DESROBEE *en la maison gros Jean* A. Stoumont 10, 92 [1].

Le w. connaît du reste aussi, avec « il y a » comme avec « avoir » et bien d'autres verbes, la construction avec « de » : il dit *gn-a avou k'onk* RAY ou *k'onk* DU RAY 'il n'y en a eu qu'un *d'*arraché'. Mais les deux formes de phrases ne sont pas absolument équivalentes. D'ordinaire, on emploie « de » quand l'idée de quantité vient au premier plan ou quand il s'agit de marquer — d'ajouter même, dans certains cas, — une sorte de spécification partitive : *i-gn-a avou one poye* MAGNI 'il y a eu une poule [de] mangée' note simplement le fait qu'une poule a été prise par le renard ; *i-gn-a avou one poye* DU MAGNI met en relief le numéral « une ». Ceci devient très net quand « de » est précédé d'une pause et quand le mot qui suit « de » rappelle un terme prononcé auparavant : *gn-a cint'*, DU TWÉS 'il y en a cent, de tués' ; *dju n'aveû k'onk*, DU DJÈNE 'je n'en avais qu'un, de jaune'. Bref, on peut avoir affaire à des constructions diverses, le qualif. ou le part.

[1] Il arrive que la différence entre les constructions épithétique et attributive se marque par une subtile différence phonétique ; ainsi dans les cas suivants : *i-gn-a avou* TREÛS *twés* [tró:] (épith.) 'il y a eu trois tués', *i-gn-a avou* TREÛS' *twés* [tró:s] (attr.) 'il y *en* a eu trois *de* t.' ; **i-gn-a dès-*ÔTÈS *flouris* [ó:tè] (épith.) 'il y a d'autres [s.-e. fleurs] fleuries', **i-gn-a dès-*ÔTES *flouris* [ó:t] (attr.) 'il y *en* a d'autres *de* fleuries' (cp. fr. *il y en aura de nouvelles de fleuries*, ex. oral, DP 2, 17).

pouvant être une épithète ou un attribut, ou encore un c. par dislocation [1].

= **Attributs coordonnés par « et ».** — Alors qu'elle est exceptionnelle pour les qualif. épithètes (p. 153), la coordination est de règle pour les qualif. attributs : *èlle è* GRANDE *èt* GROSSE ; *èlle è* GRANDE, GROSSE *èt* FWÈTE (forte) ; *èlle è* GRANDE *èt* GROSSE *èt* FWÈTE. Les qualif. attr. portent chacun leur accent, et quand la conjonction manque, ils sont séparés par une pause, ce qui, d'ordinaire, n'est pas le cas pour les épithètes (cp. *one bèle grande fwète djint*) [2]. Dans une phrase comme **èlle èsteût grosse, fwète, sutokèsse* 'elle était grosse, forte, trapue', l'intervalle entre les attr. peut même se prolonger : le locuteur cherche des qualif. précis, et il les énonce lorsqu'il les trouve [3].

REMARQUE. — En gl. comme en lg. (cf. DL 71 *bê* et 92 *bon*), les groupes *bê-z-èt* 'beau et' et *bon-z-èt* 'bon et' se sont figés dans une valeur quantitative et sont devenus de véritables adverbes.

1° *bê-z-èt* signifie 'assez, relativement' : *il è dja* BÊ-Z-ÈT *grand* 'il est déjà assez grand' ; *il fêt* BÊ-Z-ÈT *bon* 'il fait a. bon' ; *on* BÊ-Z-ÈT *grand tchèna* 'un panier a. grand' ; avec un adv., *i v'néve* BÊ-Z-ÈT *reû* 'il venait assez vite'. Le sens de *bê* s'étant complètement effacé, le mot ne change pas devant un qualif. féminin : *èlle è* BÊ-Z-ÈT *grande*, et l'on dit couramment, en unissant « beau » à son antonyme, *i fêt* BÊ-Z-ÈT *lêd* 'il fait a. laid'. De plus, *bê-z-èt* forme si bien un bloc qu'il en arrive à s'employer isolément : *fêt-i freûd?* :: *ay,* BÊ-Z-ÈT 'fait-il froid? :: oui, assez' (ex. unique, probablement individuel) [4].

[1] On trouve un autre cas remarquable de l'attr., avec « c'est », dans le type « c'est lui le maître » : cf. p. 367.

[2] Comme avec les épithètes (p. 154), il est parfois difficile de reconnaître si le [è] est la terminaison *-ès* du fém. plur. ou la conj. *èt* : *c'è dès grantès fwètes* 'ce sont de grandes fortes [s.-e. jeunes filles]', substantivation de deux épithètes juxtaposées (cp. *c'è-st-on grand fwêrt*, s.-e. *ome*, sans *èt*) ; — *èles sont grandes* ÈT *fwètes* [grã:t è], avec deux attr. coordonnés (cp. *il è grand* ÈT *fwêrt*).

[3] On note deux attr. juxtaposés dans cette phrase : *çu n'è gote* BÊ UNI, *don, cisse linne-là* 'ce n'est pas du tout « beau uni », n'est-ce pas, cette laine-là [quand elle est tricotée]'. Dans cet ex., dont le type me paraît être fort rare, le qualif. « beau » semble proche de la valeur adverbiale (cf. rem. ci-dessus) ; mais l'expr. s'est probablement employée d'abord comme épithète, dans *on* BÊ ÛNI *tèhèdje* 'un beau tricot bien uni', p. ex.

[4] Le groupe *bê-z-èt* s'emploie aussi devant des adverbes : *il aléve* BÊ-Z-ÈT *reû* 'il allait assez vite'. Il se trouve notamment dans l'expr. quantitative

2° *bon-z-èt* s'emploie moins souvent que *bê-z-èt* ; il peut aussi se traduire par 'assez', quoique sa valeur quantitative soit un peu plus forte et se rapproche de 'bien' : *il è* BON-Z-ÈT *grand* 'il est assez g., bien g., vraiment g., déjà ce qu'on peut dire g.' ; *i l'a vindou* BON-Z-ÈT *tchîr* 'il l'a vendu bien cher'.

Dans le *z* qui précède la conj. *-èt*, il faut voir, soit une consonne de liaison, soit plutôt l'*s* final d'un ancien cas sujet [1]. Selon toute vraisemblance, *bê-z-èt* et *bon-z-èt* se sont dits d'abord dans un groupe d'attr. coordonnés, car la règle de la juxtaposition des épithètes doit être ancienne [2]. Au point de vue sémantique, on notera que les qualif. « beau » et « bon », employés selon la syntaxe vivante, càd. sans être suivis de *z*, subissent dans divers cas une altération analogue : *il è* BÊ *èt grand* conserve sa valeur littérale, mais *il arè* BON *èt tchôd* est près de signifier 'il aura *bien* chaud'. On dirait que ces qualif., accouplés à d'autres, tendent naturellement à se figer, à s'adverbialiser : pour le gl., voir ce que nous avons dit p. 152 des mêmes mots employés comme épithètes ; cp. aussi ard. *li vôte è fête,* BONE ÈT *spèsse* Awenne, Calozet, ND 7, 29 'la crêpe est faite, bien épaisse' (et non, sans doute, 'bonne et épaisse', comme le dit la trad.) ; lorr. *bon e fwó* Franz II, 84 'bon et fort, càd. très f.' (de même en all. GUT UND *stark*) ; ital. *erano* BELLI E *perduti* (*bello* + *e* + part. passé = tout à fait) [3].

## D. QUALIFICATIFS ET ADVERBES

Les qualif. et les adv. forment des catégories grammaticales très voisines : les mots passent aisément de l'une à l'autre, et parfois même on ne sait à laquelle les attribuer. En w., les « adverbes adjectivés » sont rares (*dès djins* INSI 'des personnes de ce genre') ; mais les « adjec-

*bê-z-èt bin* 'pas mal' (= fr. rég. *assez bien*) : *i-gn-a* BÊ-Z-ÈT BIN *dès frûtèdjes* 'il y a pas mal (passablement) de fruits'. Cette locution adverbiale est différente de *bêl-èt-bin* 'c'est bien possible' : *i n' vinrè nin, va.* :: *bêl-èt-bin* 'il ne viendra pas, va. :: c'est bien possible' ; *i parèt k'i nn'a fêt dès bèles.* :: *bêl-èt-bin, va* 'il paraît qu'il en a fait de belles. :: ça ne m'étonne guère'.

[1] Sans doute *bê-z-èt* a-t-il été tiré de **bês èt bons,* où **bês* remontait à b e l l u s et qui formait un tout (cp. grec καλὸς κἀγαθός).

[2] L'explication n'est évidemment pas sûre, car on ne peut affirmer que les épithètes se sont toujours coordonnées dans tous les cas. Citons ici un ex. ancien où le groupe °*beaz et* a peut-être déjà subi un glissement de sens : 14e s. °*ly dois enfans --, qui estoient* BEAZ ET *bons escuwirs* J. de Hemr. 3, 24.

[3] [Voir aussi *Dicz. rumantsch-grischun* 2, 276 (v° *be* 1), 278 (note) et 292 sv. (v° *bel*).]

tifs adverbialisés » sont très nombreux, et ils apparaissent dans plusieurs types de constructions. Nous étudions ici ces types, avec d'autres qui s'en rapprochent, mais qui ne contiennent pas nécessairement un qualif.-adverbe.

= **Le type « voir clair ».** — Représenté en fr. par des expressions anciennes et traditionnelles comme « parler *haut* » et par des expressions littéraires modernes comme « vivre *monotone* », ce type est très vivant dans le dialecte oral. Il y donne non seulement des locutions courantes et banales comme *vèy* CLÉR 'voir clair', *ôre* CLÉR 'entendre c.', *oder* BON ou MÂVA 'sentir bon *ou* mauvais', *tchanter* FÂS ou DJUSSE 'chanter faux *ou* juste', *roter* DREÛT 'marcher droit', *aler* DOÛ 'aller doux, càd. lentement', *sucrîre* FIN, SÈRÉ 'écrire fin, serré', *vèy* DOBE 'voir double', *louki* LÂDJE 'regarder large, càd. être ébahi', *soner* VÛ 'sonner creux', *vinde* TCHÎR 'vendre cher', *ponde* DJÈNE 'peindre [en] jaune' ; etc. ; — mais des locutions plus originales, remarquables parfois par leur concision et leur pittoresque : *i n' louke nin* BÊ 'litt. il ne regarde pas beau, càd. il n'a pas un beau regard ; impers., le temps a mauvaise mine' ; *i louke* LÊD 'il a un laid regard' ; *djâzer* CRÂS 'parler gras, càd. gauloisement'; *su pére li trote* DÒR 'son père lui pète dur, càd. lui est sévère' (cp. fr. fam. *péter sec, taper dur*) ; *i va* DROLE 'il se passe des choses bizarres' ; *i djâze si* GAMIN 'il parle si puérilement' ; *i beûrèle dèdja si* GROS 'il mugit déjà avec une voix si grosse, si grave' (d'un jeune taureau) ; *i tape* LÂDJE 'il jette large, càd. il mène grande vie' ; *i nîv'tèye* MÈTCHANT 'il neigeotte méchant, càd. il tombe une petite neige sèche et froide' ; *on-z-a du l' chance cwand k'on n'è nin rèspondou on pô* RÈHE 'on a de la chance quand on n'est pas répondu un peu rèche, càd. quand on ne vous répond pas un peu sèchement' ; *i djâzèt* VÎ 'ils parlent vieux, càd. d'une façon archaïque'. — Pour le lg., on recueillerait maints ex. analogues dans le DL et le DFL. Voir notamment DL 691 *vèy* 'voir', 437 *oder* 'sentir', 608 *spès* 'épais', etc.

La construction du type « voir clair » est la même en w. qu'en fr. Ainsi que le montrent les ex., elle affecte surtout les qualif. monosyllabiques, et elle se rencontre généralement avec des v. intransitifs ou employés intransitivement, en tout cas

dans des séquences où aucun complément important ne sépare du verbe le qualif. adverbialisé (dans l'avant-dernier ex. ci-dessus, le seul qui soit un peu hors série, le v. est à la voix passive, mais il est immédiatement suivi du groupe adverbial *on pô rèhe*). Les locutions ainsi formées possèdent une cohésion étroite : à première vue, dans *djâzer* vî, p. ex., *vî* est un qualif.-adverbe au même titre que *bas* dans *djâzer* BAS ; or, à côté de *djâzer bas*, on dit aussi *dîre su priyîre tot* BAS 'dire sa prière tout bas', *tchèssi on pikèt* BAS 'enfoncer un p. profond', etc., mais *vî* ne s'emploie adverbialement que dans *djâzer* vî ; on ne dira pas **raconter one sacwè vî* 'raconter qch d'une façon vieille, archaïquement'. Le type « voir clair » répond donc essentiellement à la formule « v. intr. + qualif. adverbialisé » : c'est dans le cadre de cette formule, à l'exclusion de tous les autres groupements plus longs ou plus complexes, que, dans la syntaxe wallonne vivante, certains qualif. accèdent à la valeur adverbiale.

REMARQUE. — Entre le type « voir clair », dans lequel le qualif. est nettement adverbialisé, et des tournures voisines dans lesquelles le qualif. est attribut, la différence est parfois subtile. Aussi l'analyse rencontre-t-elle certains embarras (pour le fr., cf. DP 3, 384 sv.).

Dans *beûre su sope* TCHÔDE 'boire sa soupe chaude', le qualif. *tchôde* est sans conteste attr. de *sope* : l'accord le montre ; dans *il ême du beûre* TCHÔD 'il aime boire chaud', le v. *beûre* n'ayant plus de c. direct apparent, *tchôd* prend la figure d'un adverbe. Cependant, ce *tchôd* ne peut-il pas être senti comme une « ayance » de *beûre*? Cp. la valeur du qualif.-adv. dans *beûre* REÛ 'boire raide, càd. vite' et dans *beûre* TCHÔD 'boire chaud'.

Dans *mète lu foûre* SUPÈS 'mettre le foin épais' et dans *i l'a mètou* SPÈS 'il l'a mis épais', sans nul doute *s(u)pès* est attr. de *foûre* et de *l'* ; dans *i nn'a mètou* SPÈS 'il en a mis épais' et dans *i-gn-a* SPÈS 'il y en a épais', le mot est adv., mais ne ressemble-t-il pas à un neutre substantivé (p. 116)?

On peut hésiter aussi avec les qualif. de couleur. Dans *i l'a vièrni* BLANKE 'litt. il l'a vernie blanche', le fém. *blanke* est attr. (p. 170) ; dans *il a djalé tot* BLANC 'il a gelé tout blanc', *blanc* paraît être adverbe. Mais quelle nature donnerons-nous au mot dans *lès-âbes ont flouri tot* BLANC(S) 'les arbres ont fleuri tout blanc(s)' (même ex. DL *blanc*)? Le prendrons-nous pour un adv. comme on est bien forcé de le faire dans *dès* BLANC-*moussis* 'des habillés de blanc' (= des masques, au

carnaval ; cf. p. 189, n. 1), ou comme un qualif. servant d'attr. de résultat (cp. *fé assouti tot* NEÛR, p. 170)?

Lorsque le qualif. porte nettement la marque du fém. ou du plur., on pense volontiers qu'il n'est pas adverbialisé. Ainsi dans *i l'a vièrni* BLANKE ci-dessus et dans les ex. suivants : *èlle èstint tchamossis* TOTES DJÈNES 'elles étaient moisies toutes jaunes' ; *èle nu sont nin s'mèlés* SPÈSSES 'elles [sc. des pantoufles] ne sont pas *semelées épaisses, càd. elles n'ont pas de semelles épaisses' ; *èlle odèt* BOUNES 'elles sentent bon' (cp. fr. *cette peinture sent* MAUVAISE, ex. oral, DP 3, 387) [1]. Toutefois, ce dernier ex. laisse perplexe. Mais sans doute n'est-il pas nécessaire d'adopter formellement telle ou telle analyse : la contamination de tournures voisines peut provoquer la variation du qualif.-adverbe et ainsi voiler la véritable nature de celui-ci ; il y a, au surplus, des cas intermédiaires...

= **Le type « il fait bon ».** — Le fr. connaît une tournure impersonnelle dans laquelle *il fait* est suivi d'un qualif., celui-ci étant, selon DP 4, 530, une diacatathète, càd. une sorte d'attribut. Le w. pratique couramment la même construction : *i fêt bon, mâva, bê, lêd, sètch, frèh* 'humide', *ridant* 'glissant', *neûr* 'noir', *gris, doû, pèneûs* 'triste', etc. ; *il a fêt* SÂVADJE 'il y a eu beaucoup de vent' ; *i fêt* DÔR *è ci tchan-là* 'il fait dur dans ce champ-là' ; *i fêt* RANEÛTI *è nosse tchambe* 'il fait plus sombre dans notre chambre' ; *i f'zéve si* C'TAPÉ *avâ là* 'il faisait si déjeté là' [2].

Commode pour caractériser le temps qu'il fait, l'état du ciel, de l'atmosphère, du sol, la construction sert souvent d'entrée en matière aux gens qui se rencontrent : *va-t-i fé* BON*?* ; *i f'rè co bin* TCHÔD *âdjoûrdu !*

Comme en fr., le type « il fait bon » peut être suivi d'un infinitif sans préposition : *i fêt* TCHÎR *viker* 'il fait cher vivre' ; *i f'rè* BON *louki à s' sogne* 'il fera bon prendre garde, il s'agira de - -' ; *i f'zéve* MÂLÂHI *roter* 'il était difficile de marcher' ; *i fêt* TCHÔD *ovrer* 'il faisait chaud [pour] travailler' ; *i fêt* MÂVA *miner à l'ansène* 'il fait mauvais [pour] conduire le fumier'.

[1] L'accord de *bon* avec le sujet dans « sentir bon » s'observe un peu partout en B. R. : EH 141 « comme ces fleurs sentent bon ! ».

[2] L'expr. *i fêt* SEÛ 'il fait soif, càd. il fait altérant', donnée par DL 588 et contenant le nom *seû* 'soif', serait en gl. *i fêt seûlant*, avec le qualif. *seûlant* 'altérant'.

**= Le type « avoir bon ».** — L'expr. « avoir beau », qui appartient au fr. correct, eût été à sa place en tête de ce paragraphe. Mais *avoir bon* est un des wallonismes les plus savoureux de notre fr. régional : « Cet idiotisme énergique, écrit Dory, v° *bon* 1, n'a pas de correspondant adéquat en fr. ».

Le type « avoir bon » s'applique à quelques qualif. seulement, mais il fournit des locutions très usuelles, qui s'emploient seules ou avec un régime constitué par un infinitif précédé de la prép. « de » : *on-z-a* BON (*d'ovrer*) 'on a bon, càd. on a du plaisir (à travailler)' ; *on-z-a* MÈYEÛR 'on est mieux à l'aise' ; *on-z-a* MÂVA 'on a mauvais, càd. on est mal à l'aise, on s'ennuie' ; *il a* ÂHI *d' viker* 'il a facile de vivre, il vit à l'aise' (lg. *vos-avez* ÅHÈYE *viker*, sans « de », DL *åhèye*) ; *on-z-a* MÂLÂHI *d' roter* 'on a difficile, càd. de la peine à marcher' ; *vos-aroz pus* LONG [1] ou *pus* COÛRT *po là* 'votre chemin sera plus long *ou* plus court par là'. Pour des ex. lg., cf. notamment DL 49 *aveûr*, et aussi Dory, aux articles *bon*, *facile*, *long*, *meilleur*, etc. [2]

Le qualif. « beau » s'emploie aussi après « avoir », mais sous la forme féminine *bèle* et toujours devant un infinitif : *il a* BÈLE *à dîre* ou *d'à dîre* 'il a beau dire' ; *on-z-a* BÈLE *d'à fé* 'on a beau faire' ; *nos-avans co* BÈLE *d'à roter !* 'nous pouvons encore marcher !' (cp. fr. *tu auras* BELLE *d'attendre* DP 3, 595, et cf. FEW 1, 321b). La construction « *aveûr bèle d'à* + infinitif » diffère donc un peu du type « avoir bon ». Le même cas se présente avec « fort » dans *aveûr* FWÈTE *à fé* 'avoir fort, litt. forte, à faire'.

Le fr. rég. de Wallonie transpose couramment, au mépris de toutes les prescriptions grammaticales, les locutions wallonnes du type « avoir bon ». Il dit non seulement *avoir facile* et *avoir*

[1] L'orthographe *aveûr pus long*, avec *g*, est justifiée par l'existence de *aveûr pus coûrt*, où *coûrt* est qualif. ; mais, comme on dit aussi *aveûr pus près*, avec *près* adv., on pourrait aussi interpréter *aveûr pus lon*, càd. 'avoir plus loin', avec l'adv. *lon*. Cp. *avoir loin* à Neuchâtel, FEW 5, 403a *lŏngē* (où WARTBURG songe à voir une traduction de l'all. *weit haben*...), et a. fr. *avoir lonc*, ib. 413b *lŏngus*.

[2] La locution « avoir cher » s'est maintenue à La Gl., jusqu'au 19e s. au moins, dans *avu p' tchî* 'avoir plus cher, préférer' : cf. p. 168, n. 1. — On songera peut-être à ajouter à la liste *aveûr* TCHÔD 'avoir chaud' et *a.* FREÛD 'a. froid' ; mais on admet que « chaud » et « froid » sont ici des subst., au même titre que les compléments dans *aveûr* HÂSSE 'a. hâte', *a.* FIN 'a. faim', etc.

*difficile*, mais encore *avoir bon, a. mauvais, a. dur, a. plus court* : *ce n'est pas que j'aie* MAUVAIS *au service* Grognards 59 ; *j'ai* DUR *à le quitter* (Seraing, 1940, rédaction d'élève) ; autres ex. dans Dory, aux articles cités ci-dessus ; pour le fr. rég. de Gaume, cf. J. Pohl, DBR 6, 65-6.

Ces expressions existent d'ailleurs bien en dehors de la Wallonie, dans l'usage dialectal et même dans l'usage français. Contrairement à ce que croient F. Brunot, *Hist. de la l. fr.* 10, 299 et M. Grevisse 418, elles ne sont pas seulement lorraines ou septentrionales. Elles se disent à Paris, et sans doute bien au delà : *on a trop* FACILE *à croire que* -- (Aragon) ; *il avait* MAUVAIS *marcher* (H. Pourrat) ; *le riche a plus* AISÉ *de* -- ; *il avait* DIFFICILE *de remuer* -- ; *avoir plus* COURT, etc. (ex. écrits et oraux cités DP 2, 19 et 146, et 3, 595 et 599). Chose étrange, bien que *avoir mauvais* se lise chez Pourrat, je n'ai trouvé nulle trace de la locution *avoir bon* elle-même en dehors de la Wallonie.

— Comment s'explique le type étudié ici? — Il serait assez naturel de le rattacher à la tournure *tenir heureux, avoir agréable*, qui, dans le fr. du 16e s., s'employait avec un c. d'objet : *j'espère que vous n'aurez point* DESAGEABLE *le petit present* -- (PL 631). C'est ainsi que, selon DP 2, 19, dans l'ex. *il avait* DIFFICILE *de remuer la main*, le qualif. *difficile* serait la dianathète du subst. verbal ayance *remuer*, càd. attr. de l'inf. c. direct. A première vue, l'explication et l'analyse paraissent plausibles. Cependant, à côté des ex. avec c. direct, il en existe d'autres sans c. direct : on dit fort bien, absolument, *il aveût* MÂLÂHI, *po-z-aveûr* BON, etc. Pour que la théorie s'impose vraiment, il faudrait prouver que la construction longue a précédé la construction courte. Or, dans l'ordre de la synchronie actuelle tout au moins, le type simple « avoir bon » se suffit parfaitement à lui-même, alors qu'au 16e s., *tenir heureux, avoir agréable*, exigeaient un complément. Aux yeux de la conscience linguistique, « avoir bon » forme maintenant une locution verbale, et un ex. comme *il avait* DIFFICILE *de remuer* -- offre les mêmes rapports que *il avait* (*de la*) *peine à remuer* --.

Selon Frei 224, les phrases du genre de *vous avez plus* FACILE *de passer par là*, qui sont du fr. avancé, se rattachent à la tour-

nure *il vous est plus* FACILE *de* --, et elles offrent par rapport à celle-ci une conversion de l'objet second du v. impersonnel (*vous*) en sujet. Peut-être ne s'agit-il pas ici d'explication diachronique ; en tout cas, notre dialecte ignore auj. la construction impersonnelle *il vous est facile* et, dans le plan synchronique, la conversion alléguée lui est donc étrangère.

Au lieu de recourir à ces explications diverses, mieux vaut sans doute souligner la ressemblance qui unit les deux types « il fait beau » et « avoir bon ». La plupart des qualif. qui s'emploient après « avoir » s'emploient aussi après « il fait », et l'on dit *aveûr mâva* comme *i fêt mâva*, fr. *avoir mauvais* et *il fait mauvais* ; de même *fé bon* et *aveûr bon*, *fé âhi* et *aveûr âhi*, etc. Les v. « faire » et « avoir » sont de ceux qui se construisent avec un c. direct, et les expr. qu'ils servent à former se disent à propos de situations du même ordre, pour communiquer des impressions analogues. Ne se pourrait-il pas que le type « avoir bon » soit apparenté, par son origine même, au type « il fait bon », et qu'il lui soit uni comme le sont l'un à l'autre les types parallèles « il fait chaud » et « avoir chaud » [1] ?

= **Le type « il y en a grand ».** — Dans les expr. *il y en a* HAUT, PROFOND..., w. *i-gn-a* HÔT, BAS, PORFOND..., les termes « haut », « profond »... semblent bien être des adv. de lieu et des c. circ. de lieu, exactement comme dans fr. *monter haut*, w. *duhinde* (descendre) BAS ou PORFOND.

Dans *i-gn-a* GRAND 'il y *en* a grand, càd. une grande surface', il s'agit probablement d'un autre cas ; il faut comprendre 'il y a grand *de cela*', de sorte que *grand*, tout en ayant une valeur quantitative, n'est pas un c. circ., mais le régime ou le sujet réel de l'impersonnel « il y a » ; et quoiqu'il joue le même rôle que « beaucoup » dans *i-gn-a* BÊCÔP 'il y *en* a beaucoup', on doit le

[1] Aux mots *facile*, *court* et *long*, DORY rapproche des ex. wallons les phrases flamandes *ge zoudt* HET *heel gemakkelijk hebben*, *ge zult* HET *korter* (*langer*) *hebben*. Mais la présence du pronom personnel c. direct *het* différencie nettement les constructions. Dans le Hainaut, il est vrai, le v. « avoir » est précédé de « le » : *i ll'intèrprint du costè k'i* LL'*âra l' pus facîle* Godarville [Ch 16] 'il l'attaque [sc. la terre, pour la labourer] du côté où il *l'* aura le plus f.'.

considérer, non pas comme un adv., mais comme un neutre substantivé (p. 116). Au total, *grand* a la même valeur dans *i-gn-a* GRAND que *long* en fr. dans *il en sait* LONG.

La construction est fréquente avec « il y a » : *i-gn-a* LÂDJE 'il y en a large, càd. une grande largeur' [1] ; *i-gn-a* SPÈS '-- une bonne épaisseur' ; *i-gn-a* PÈZANT 'il y en a lourd, càd. un bon poids'. Mais elle se rencontre aussi avec d'autres verbes : *i nn'a* GRAND 'il en a grand, càd. une grande surface' ; *i nnè vout* LÂDJE 'il en veut large, càd. une bonne largeur' ; *i li ènnè fât* GRAND 'il lui en faut une grande surface' ; voy. encore *çoula vât* GROS 'cela vaut gros, càd. lourd' (cp. fr. *ça ne vaut pas* LOURD).

Dans certains de ces ex., cependant, le qualif. est bien près d'être adverbialisé plutôt que substantivé. Il me paraît l'être tout à fait dans les suivants : *i-gn-a* CLÉR 'il y en a clair, càd. ces plantes n'ont pas poussé dru' ; *i-gn-a nin co toudi dès poumes si* SPÈS 'il n'y a tout de même pas encore des pommes si dru, càd. en si grande abondance' (*poumes* étant sujet réel, on ne peut penser que *spès* le soit également). Mais ici, dans *clér* et *spès* (qui n'a pas le même sens que plus haut), l'idée de manière semble avoir le pas sur celle de quantité [2].

= **Les types « fraîche vêlée », « mort fatigué », etc.** — Les expr. rassemblées ici juxtaposent toutes soit deux qualif., soit un qualif. et un part. passé, et le premier élément marque selon le cas le temps ou l'intensité. Ainsi qu'on le verra, les divers types étudiés sont connus du fr.

1° **Temps** (qualif.-adv. + part. passé) : *one vatche k'è* FRISSE VÊLÉ 'une vache qui est fraîche, càd. fraîchement vêlée' (cp. fr. *fraîche éclose*) ; *one* NOVÈLE VÊLÉ (même sens ; cp. fr. *nouveau-né*) ; *nos* VÎHÈS VÊLÉS 'nos [vaches] vieilles vêlées, càd. v. depuis longtemps' ; *èlle è dèdja* VÎHE MOÛDOU 'elle est déjà vieille traite,

[1] Ex. douteux : cp. *ça continuwéve bê-z-èt* LÂDJE Dq. 5 'ça continuait, ça s'étendait assez large', où *lâdje* est certainement adverbe.

[2] Pour *grand*, cp. l'emploi rencontré p. 139, rem. 1. — L'emploi étudié ci-dessus doit être largement répandu en France : fr.-prov. *é y ẽn ẽve grã* Ahlborn 265, v° *grand* 'il y en avait beaucoup' (en parlant de champs de blé) ; fr. mod. *il n'en faudrait pas* GRAND '-- pas beaucoup', etc., FEW 4, 221 *grandis*.

càd. on la trait déjà depuis longtemps, elle a vêlé voilà longtemps' ; *gn-aveût co dès* VÎHÈS HAVÉS 'il y en avait encore de vieilles pelées [sc. des pommes de terre], càd. épluchées depuis longtemps' ; *dju prindrè lès pus* VÎS POUNOUS 'je prendrai les plus vieux pondus [sc. des œufs], càd. les moins frais pondus'. Ex. lg., DL 718 *fris'* : *dè lècê* FRIS' MOUDOU 'du lait fraîchement trait'. En gl., dans cette construction, *vî* s'oppose couramment à *novê* et à *fris'*. Ces divers mots marquent-ils vraiment le temps et sont-ils vraiment adv.? Quand on les voit varier comme ils le font, on peut hésiter à leur reconnaître la nature adverbiale. Mais ils indiquent sans aucun doute qu'une certaine durée s'est écoulée depuis le moment de l'action exprimée par le part. passé : *frisse vêlé* 'qui a vêlé depuis peu' ; *vîs pounous* 'pondus depuis longtemps' ; et cette fonction semble prouver qu'ils sont maintenant des adverbes — ou qu'ils sont bien près d'en être...

2° **Intensité** : *il èsteût* MWÊRT SÔ 'il était ivre mort' ; MWÊRT NÂHI 'mort fatigué, càd. très f.', fém. *mwète nâhi* ; *il è* TOT NEÛR ÈDJALÉ 'il est tout noir gelé, càd. tout à fait g.' ; NEÛR NÂHI 'très fatigué', NEÛR DJINTI 'très gentil', NEÛR MÊGUE 'extrêmement maigre' ; *il è* FIN CRÂS '-- vraiment gras' ; *il è* POÛRI *crâs* 'il est excessivement gras' ; *èlle è* FÈNE SOTE '-- complètement folle' ; *il a stou twé* REÛ MWÊRT 'il a été tué raide mort' ; *il è* REÛ SOT '-- complètement fou' ; PÈTANT NOÛ 'flambant neuf' ; *il è* FINI BIÈSSE 'c'est un parfait imbécile' ; *il è* D'FONCÉ RITCHE '-- extrêmement riche' ; *i n' sont nin pòr* SI ÈWÈRÉS GRANDS 'ils ne sont pas vraiment si étonnamment grands'. Ex. lg. : DL 268 *fin* 2 (*il è* FIN SOT ; TOT FÎ SEÛ 'absolument seul', avec *fî*, variante non nasale de *fin*), 540 *reû*, 603 *sot* ; *in-ome k'èsteût* REÛ MWÊRT SÔ Dq. Oreye 1a 'un homme qui était raide mort saoul, càd. vraiment ivre mort' ; — ex. ancien : 14e s. °*ilh l'ochist* TOU FROIS MORS J. d'Outr. 6, 85.

Excepté *reû mwêrt*, tous les groupements ci-dessus constituent de véritables superlatifs. Le premier élément, qualif. ou participe, qui joue le rôle d'un adv., porte l'idée d'intensité, mais d'ordinaire il ne possède pas cette valeur originellement : *fini bièsse* fait bien penser à 'bête accomplie, parfaite' ; *fin* semble bien marquer aussi une perfection ; mais *mwêrt* exprimait peut-

être d'abord une conséquence hyperbolique : *mwêrt sô* 'ivre-mort' = saoûl au point de paraître mort (pour *mwêrt*, cp. p. 171) ; de même *neûr* : *neûr èdjalé* = gelé au point de paraître noir (cp. p. 170, n. 2) ; *reû sot* procède sans doute de *reû mwêrt* ; *èwèré grand* doit être rapproché des ex. cités p. 151, *one tèrible bèle bièsse*, etc...

Les groupements de ce genre sont largement répandus, non seulement en Belgique romane (cf. Dory, v° *fin*, article d'une page qui demeure intéressant), mais dans le domaine gallo-roman : ex. de régions très diverses, FEW 3, 562-3 *fīnis* ; fr. *fine seule*, *fin prêt* DP 2, 159-163 (voir aussi Huguet, v° *fin* 2) ; lorr. *fin sô* Martin 111 ; Bournois « ils étaient *pourris gras* », Dobschall 88 ; fr.-norm. *fini bon*, *raide bon*, *cidre défoncé pourri bon*, etc., K. Glaser, Herrig's Archiv 162, 235 ; pour *fin* en Suisse rom., cf. GPSR 1, 259a. Des constructions semblables, syntaxiquement et lexicalement parallèles, s'observent dans les langues germaniques : *mwêrt sô* = nl. mérid. *doodzat*, *dju so mwêrt nâhi* = nl. *ik ben doodsmoe* Grauls, BTD 7, 303 ; — pour « fin », cp. all. *fein artig*, nl. *het is fijn koud* Dory, l. c. [1].

Remarque. — Une mention spéciale doit être accordée ici à deux expr. composées d'un nom et d'un qualif., d'un type *t't* fort répandu dans les langues germaniques : 1° (il est) *tchin-mêgue* 'litt. chien-maigre, càd. maigre comme un chien, extrêmement m.' ; cette expr. n'est attestée qu'à La Gl., mais cp. all. *hundssott*, *hundsmüde*, etc. ; — 2° (il est) *mére-seû* ou *mére-du-Dju-seû*, fém. *-seûle* 'litt. mère ou mère de Dieu seul, -e, càd. absolument s.' ; pour les variantes, qui sont multiples, cf. DL 405 *miérseû* et DFL *seul* ; beaucoup de parlers belgo-romans connaissent aussi *mére-nu*, *mièr-nu*, *mièr-nou* 'tout nu' (EH 1920) ; le premier élément de ces expr., qui devait être originellement *mére*, n'est pas un représentant du lat. m e r u s 'pur' (comme on le disait dans Projet DW 25 et comme le croyait Haust DL 405 *miérseû*), mais le n. c. *mére*, lat. m a t r e : cp. all. *mutterallein*, ital. dial. (Ombrie, Abruzzes) *nuo matre* 'nudo come mi fece la madre' (cf. Rohlfs 2, 114, qui renvoie notamment à Spitzer, *Stilstudien* 1, 12) ; et pour l'altération de *é* en *iè*, voy. gl. *dumérlée* 'privée de sa reine'

[1] Le qualif. composé répondant au fr. *sourd-muet* est en gl. *soûrd èt mowê* ; il a *èt* sporadiquement dans toutes les régions de la B.R. (EH 1265).

(d'une ruche), dér. de *mére*, qui est devenu à Sart-lez-Spa [Ve 34] *dumièrlée* [1].

= **Le type « plein les poches ».** — En fr., dans cette construction, le qualif. *plein*, qui avait sans doute originellement une fonction attributive, est devenu invariable et a pris la valeur d'une préposition : PLEINES *ses poches* → PLEIN *ses p.* En w., *plin* demeure variable, mais il peut aussi ne pas varier : *i-gn-aveût* PLINNE *lu mâhon* 'il y en avait plein la maison' ; *il a dès çants* PLINNES *sès tahes* 'il a de l'argent plein ses poches' ; *je vous salu Marîye pleine de grâce, dj'a dès pouces* PLINNES *mès tchâsses* (parodie de l'Ave-Maria) '-- j'ai des puces plein mes bas' ; — *k'ènn'a-t-i* PLIN *l' panse !* 'que n'en a-t-il plein la panse !'.

Dans deux ex. déjà cités LG 66, on voit deux part. passés subir une cristallisation analogue à celle de « plein » : *gn-a dès frambâhes* TOT COUVRI *l' hoûrlê* 'il y a des myrtilles « tout couvert » le talus' ; *gn-aveût dès poumes* TOT TCHÈRDJI *lès mèlés* 'il y avait des pommes « tout chargé » les pommiers' ; dans les deux ex., le fr. fam. dirait aisément *tout plein*, et dans le second, la cristallisation de *tchèrdji* est prouvée par l'invariabilité de *tot* : cp. *lès mèlés* (fém.) *sont* TOTES *tchèrdjis d' poumes*. A ces ex. cp. les suivants : *i-gn-a* TOT COUVRI, --TOT GROUBYI 'il y en a tout couvert, tout plein' ; mais alors que *tot couvri l'hoûrlê* p. ex. constitue un c. circ. où *couvri* est ou a été l'attr. de *hoûrlê*,

[1] Citons ici quelques expr. du type *t't* dans lesquelles un qualif.-adv. précède un part. passé qu'il complète (type fr. COURT-*vêtu*, BLANC-*poudré* : N 5, 147, 8°) : gl. *il è tofêr* COÛRT *atèlé* 'il est toujours attaché court, càd. il a toujours trop peu d'argent' ; gl. *c'è* FLÂWE *pèzé*, lg. *c'è* FLÂWE, NAW ou HATE *pèzé* DL 426 *naw* 'c'est pesé faiblement, trop juste' ; lg. HÔT *fagn'gné* ou COÛRT *f.* '(cheval) qui a le paturon long ou qui l'a court' (cf. DFL 348 *paturon* ; fr. *haut jointé* FEW 5, 69a) ; Hainaut *dins 'ne tâye k'è d'dja* HAUTE *èrcrèchûwe* Jamioulx [Th 24], dans un conte de W. Bal 'dans une taille qui est déjà repoussée haute' ; lg. *toumer tot* LONG *stindou* DL 373 *long* 'tomber étendu tout long, càd. tout de son long' ; lg. BLANC-*flori* 'fleuri (de) blanc' et BLANC-*moussî* 'habillé (de) blanc' (DL 86 ; cette dernière locution est assez répandue : La Gl., Stavelot..., Oreye) ; lg. *on cokê bin* RODJE *ècrèsté* DL 242 *ècrèsté* 'un poulet bien rouge *encrêté, càd. qui a une crête bien rouge'. — Notons en outre gl. *blanc mwêrt* (lg. *blanc-mwért*, fém. *blanc-mwète* DL 86) 'blanc comme un mort' ; mais cette locution est bâtie sur la formule *tt'* et elle rappelle l'expression de couleur *gris mâssîr* citée p. 160, n. 1.

*couvri* et *groubyi* employés seuls sont des adv. de manière, comme *clér* et *spès* dans les ex. de la p. 186.

## E. LE QUALIFICATIF EN TOPONYMIE

= Les lieux-dits formés d'un nom et d'un qualif. étant très nombreux et certains d'entre eux remontant à plusieurs siècles, la toponymie apporte, sur le passé du qualif., de précieuses indications. On n'examinera ici que les ld. de la commune de La Gleize ; mais l'exploration d'une région plus vaste fournirait des exemples plus variés et révélerait peut-être d'autres faits.

1° La toponymie conserve figés des qualif. que le langage courant a laissés tomber en désuétude : *banâ* 'banal', dans *banâ bwès* LG 277 'bois b.', *banâ wèrhiê* LG 334 'friche b.' ; *cumon* 'commun', dans *c'mon pré* LG 309 ; *lé* 'large', dans *lés fas* LG 286 'l. fagnes' ; *rèv'leûs* 'pétulant', dans *r. ru* LG 315 'ruisseau p.' ; *swèr* 'saur', dans *swèr fa* LG 286 ; etc. ; — ajouter *ârs, âsse*, part. passé de l'ancien v. †*âde* 'ardre, brûler', dans *ârs bwès* LG 277 'bois brûlé', *âsse hé* LG 296 'versant boisé br.'.

2° Elle conserve particulièrement des qualif. dérivés, formés à l'aide de suffixes auj. désuets :

ceux en *-inne* [ẽ:n], -a n a : †*bokinne*, dér. de *bo(k)* 'bouc', dans *bokinhé* LG 296, 1603 °*bokinnehez*, et †*lovinne*, dér. de l u p u, dans 1615 °*lovinnehez*, 1629 °*louvinneheid* ;

et surtout ceux en *-eûs, -eûse*, formés sur un nom de lieu : *coûreûs*, dér. de *Coûr*, nom d'un hameau, dans †*coûreûs fa* LG 286 'fagne de Cour' (1530 °*coureufaye*), *cûreûs pont* LG 307 (1553 °*courrupont*), †*coûreûs ru* LG 315 'ruisseau de C.' (1571 °*coureux-ruy*) ; — *rwèneûs*, dér. de *Rwène*, nom d'un hameau, dans *lu rwèneûse* (s.-e. *borzeû*, nom d'une forêt) LG 318 'la *borzeû* de Roanne' (par opposition à la *b.* de Stavelot), et dans *rwèneûvôye* LG 331 (de *rwèneûse v.*) 'chemin de Roanne', ld. au hameau d'Andrimont ; — *cokeleûs*, dér. de *cokê* 'poulet', dans *cok. wé* LG 334 'gué *cokeleûs*, càd. gué de *cokêmont*, ld. proche'. Chose curieuse, ce dernier est formé, non pas sur un toponyme entier, mais sur

la première partie ou sur le déterminant d'un toponyme composé [1].

3° De la cristallisation particulière aux ld. résultent, pour les qualif. antéposés, certaines conséquences phonétiques et morphologiques. Les qualif. *mwèrt* et *swèr*, dans MWÈR*bî* LG 275 'litt. bief mort' et dans SWÈRFA LG 286 'fagne saure', sont brefs comme l'initiale de *mwèrtî* 'mortier', *fwèrci* 'forcer', etc., alors que, dans l'usage vivant d'auj., ils seraient longs (*MWÊRT *bî*, *SWÊR *fa*, mais *swèr* est désuet, voy. 1°, comme le nom *fa*). D'autre part, *neûr* perd son *r* final dans NEÛ *mèlé* LG 203 'pommier noir', comme †*bokinne* du 2° perd son *n* [2]. Enfin, *vî* et *rwèneûs*, qui perdent aussi leur consonne finale du fém., ne prennent pas, dans les deux ld. suivants, la terminaison *-ès* caractéristique du qualif. fém. plur. antéposé : *so lès* vî *têres* LG 327, avec *vî* pour *vîhes* (1600 °*sur les vy terres*, mais 1546 °*en sez viellez et terre*, pour w. *èzès vîhès t.* 'dans les --') ; *so lès* RWÈNEÛ *vôyes* LG 331, avec *rwèneû* pour *rwèneûzès* (1637 °*derier Roanneux Voie*, mais 1591 °*as ruanneuse voyes* ; pour le qualif., cf. 2°).

[1] Phonétiquement, ainsi que l'a supposé J. HERBILLON, BTD 22, 296, n. 3, le suffixe *-eûs* de tous ces dérivés « géographiques », que l'on est tenté d'identifier avec *-eûs* ← -o s u s, fr. *-eux*, pourrait représenter -e n s i s (fr. *-ois*, *-ais* ; cp. *lîdjeûs* 'liégeois' DFL 285, *âd'neûs* 'ardennais' ib. 23-24) : l'hypothèse paraît très vraisemblable. — Dans le même usage, on trouve en Hesbaye le suff. *-is'* ← -i c i u ; voir plusieurs ex. dans E. RENARD, *Top. de Vottem*, Liège, 1934, p. 44 : 1284 °*ale Lovinghise voie* 'au chemin de Louvain', 1426 °*le Lighice voie* 'le chemin de Liège', etc. — Rappelons enfin que la toponymie conserve aussi des qualif. en *-rèce* ← -a r i c i a : p. 155, 1°.

[2] Ce phénomène n'est particulier ni aux consonnes *r* et *n*, ni aux qualif., ni à La Gleize. Il se retrouve en maints endroits, avec des qualif. et des noms de finale diverse, et il mériterait une étude spéciale.

CHAPITRE III

# LES PRONOMS PERSONNELS

La syntaxe wallonne des adjectifs déterminatifs et des pronoms est relativement bien connue : Weinmann lui a consacré soixante pages, c'est-à-dire plus des trois quarts de sa dissertation. Néanmoins, le travail de cet auteur appelle tant de compléments que, si je groupais la matière en un seul chapitre, celui-ci prendrait des proportions démesurées. Je répartis les adj. et pronoms en trois chapitres : les personnels, d'abord (chap. 3) ; puis, les indéfinis et les noms de nombre (chap. 4) ; enfin, les autres catégories (chap. 5), sauf toutefois les relatifs, que j'étudierai, comme Sandfeld, avec les conjonctions de subordination (t. 3, chap. 10).

= **L'usage des pronoms personnels dans le discours.** — Les pronoms en général (il ne s'agit pas ici des adjectifs déterminatifs), et spécialement les pronoms personnels, sont parmi les éléments essentiels du langage, du moins du langage oral : les statistiques relatives aux textes de Dq. montrent clairement l'importance de cette espèce de mots dans l'organisation du discours.

Sans doute, dans le répertoire lexical du dialecte comme dans celui de toute langue, les pronoms ne comptent-ils qu'un petit nombre d'unités : dans les textes de Dq., p. ex., on ne relève que 42 types de pronoms, dont 21 personnels. Mais dans le discours, ils prennent une place considérable. Sur les 3401 formes de Dq., il y a **716** pronoms, soit **21,04** % : 416 personnels, 132 indéfinis, 107 démonstratifs, 6 interrogatifs, 3 possessifs. Et les pronoms personnels, en particulier, ces petits mots de deux syllabes parfois, mais plus souvent d'une seule, de deux phonèmes souvent et souvent même d'un seul, reviennent à tout

moment sur les lèvres du locuteur : sur 3401 formes prononcées, **416**, soit **12,23** %, appartiennent à cette catégorie [1].

Pour apprécier exactement le rôle des personnels dans le discours, on méditera les chiffres suivants (qui concernent toujours Dq.) :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Substantifs | : 228 types | (38,19 %) ; | 460 emplois | (13,52 %) |
| Verbes | : 150 | (25,16 %) | 662 | (19,47 %) |
| Qualificatifs | : 34 | ( 5,71 %) | 56 | ( 1,64 %) |
| Personnels | : 21 | ( 3,52 %) | 416 | (12,23 %) |

La comparaison de ces quelques chiffres est suggestive. A côté des substantifs, des verbes et des personnels, les qualif. apparaissent comme des « mots de luxe » : ils ne fournissent pas les 2/100 des éléments du discours, et leur moyenne d'emploi (56 : 34) n'atteint pas 2. A côté des qualif., les personnels se présentent nettement comme des mots de première utilité : le locuteur s'en sert à tout moment, presque autant que des noms, et ils constituent plus de 12/100 des formes du dialecte oral.

Cette fréquence d'emploi s'explique par le fait que les personnels sont les principaux substituts du nom (représentants). Ainsi que je l'ai déjà fait observer (p. 62), une chose est désignée la première fois par un nom, les fois suivantes par un pronom, d'ordinaire par un personnel. Dans Dq., sur 582 *sujets*, on relève 511 pronoms, dont 280 personnels, et seulement 58 substantifs ; sur 298 *c. directs*, on compte 128 pronoms, dont 94 personnels, et 82 substantifs ; sur 31 *c. indirects*, il y a 20 pronoms, dont 18 personnels, et 8 substantifs. Dans les autres fonctions, attr., c. du nom et c. circ., qui sont d'ailleurs beaucoup moins fréquentes, les pronoms personnels s'emploient fort peu.

## A. LES FORMES

= **Tableau des formes.** — **I.** Comme en fr., les formes **toniques** servent de formes d'insistance ou suivent des prépositions. Elles ne peuvent s'élider. Ce sont :

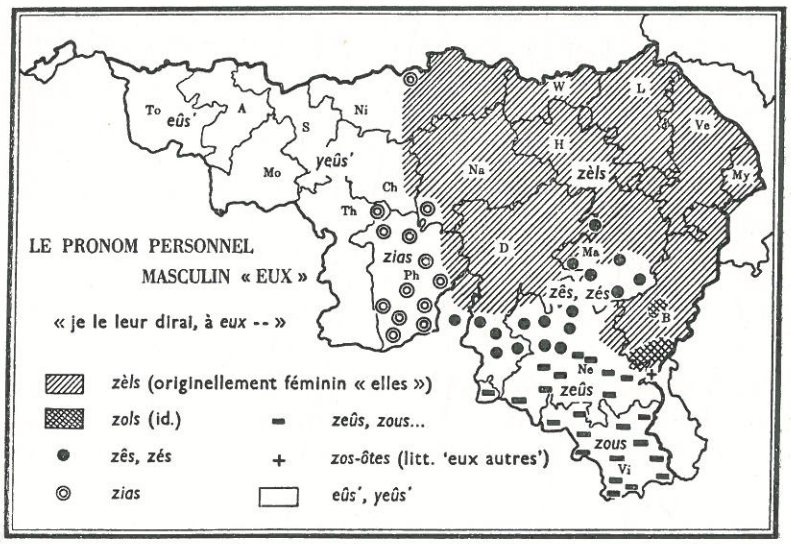
[1] Dans les chiffres donnés ici, on n'a pas fait intervenir les adverbes « en » et « y », qui pourtant tiennent souvent lieu de pronoms personnels.

*mi* 'moi' (lat. m i h i) ; — *ti* 'toi' (lat. t i b i), ou *twè* (empr. du fr. *toi*), forme de politesse [1] ; — *lu* 'lui' ; *lèy* 'elle' (a. fr. *lei*, *lie*) ; — *nos-ôtes* 'nous (autres)' ; — *vos-ôtes* 'vous (autres)' ; *vos* est le « vous » de politesse, et il désigne une seule personne [2] ; — [zèl], écrit *zèls* et *zèles*, 'eux' et 'elles' [3].

[1] Le fr. *toi* semble avoir été emprunté dans la seconde moitié du 19e s. : ma grand-mère, née en 1847, ne l'employait pas encore.

[2] On rencontre *nos* tonique en lg. jusqu'à la fin du 18e s., mais dans des textes en vers : *nouk du nos* R. 1789, 132 'aucun de nous'. Jusqu'à quel point s'agit-il d'un gallicisme ? — Les parlers b.-r. ignorent presque totalement le groupe « eux autres », que le fr. connaît depuis longtemps (LB, 1, 162 : ex. de Molière) : c'est tout au plus si on relève à Fauvillers [B 33] un extraordinaire *zos-ôtes* [zòzó:t], formé analogiquement sur *nos-ôtes*, *vos-ôtes* (cf. carte 5). En revanche, il existe à Liège et ailleurs un remarquable *tès-ôtes*... 'toi' : p. 243. On trouvera d'intéressantes données historiques et comparatives dans DP 7, 98-9. Pour les types *noi altri*, *voi altri* et *lui altri* dans les dialectes italiens, cf. Rohlfs 2, 160-2.

[3] [zèl], qui est commun aux deux genres, est l'aboutissement d'une longue évolution. Le lat. i l l o s, i l l a s devait donner en w. lg. †*ès*, *èles* (ard. †*ês*, nam. †*ias*, gaum. †*ous*...). Augmentées d'un *z* par suite de l'interprétation erronée de groupements comme **sins-ès*, **vès-ès*, **tos-ès*, **totes-èles*, ces formes sont devenues *zès* et *zèles*. Enfin, le fém. *zèles* a supplanté le masc. (on devrait donc écrire *zèlES* aussi au masc.). Auj., en B. R., d'après EH 1463 « je le leur dirai, à *eux*, à *elles* » et aussi 835




Carte 5.

**II.** Les formes **atones** (conjointes, agglutinées au v.) sont beaucoup plus nombreuses que les toniques, et elles varient selon la place qu'elles occupent par rapport au verbe. Les voici, telles qu'elles se présentent quand elles ne sont pas mutilées par la phonétique syntaxique :

1 : *dju* 'je', *mu* 'me, moi' ; — *nos* 'nous' ; mais *dju* 'je' s'emploie aussi au lieu de *nos* sujet ;

2 : *tu* 'tu, te, toi' ; — *vos* 'vous' ; noter *v'zu l'* 'vous le' devant un verbe commençant par une consonne (p. 210) ;

3 : *i, il* 'il' ou 'ils' [1] ; *ile, ille* (archaïques) [2] ou *èle, èlle* 'elle'

«-- quand on n'a plus besoin d'*eux* », c'est la forme en *z-* (type « z-eux » ou « z-elles ») qui occupe la plus grande partie du territoire ; on ne trouve plus « eux » que dans le Hainaut (*eûs'*, plus souvent *yeûs'*) ; cf. carte 5.

Les documents permettent de jalonner plus ou moins cette longue histoire :

1° Le masc. primitif †*ès* correspond à °*eaus*, °*eas* de la scripta médiévale : 14e s. °*cheaux de Lisle vont entre* EAUX DOIS J. d'Outr. 6, 86 ; sans doute faut-il le reconnaître encore dans ces ex. du 16e s. : 1543 °*certene dischanges faict entre* AYDEUX A. Roanne 22e, 60 v° 'entre eux deux' (w. *inte* †*ès deûs*?) ; °*et s'il advenoyet que aulquez de* AIDEUX -- ib. 30 v° 'aucun d'eux deux' (w. †*âké d'*†*ès deûs*?) ; on peut naturellement se demander s'il n'y a pas là une mauvaise graphie pour *endeus, ambdeux,...*, mais cela me paraît peu vraisemblable, bien que le w. doive connaître *leû deûs'* 'eux deux' depuis très longtemps (p. 230).

2° L'agglutination du *z* est accomplie au début du 17e s. : *zèls* se trouve dans T. 1623, v. 17. Parmi les expr. auxquelles le *z* devrait son existence, la mieux assurée est †*tos-ès* : °*tous eaulx* est dans J. d'Outr. (2, 371...) et aussi dans le Paw. (notamment au n° 185).

3° L'extension du fém. au masc. est attestée aussi à la même époque : le *zèls* de 1623 est un masc. ; cependant, *zès* se rencontre plusieurs fois (mais à la rime) tout le long du 17e s. dans les textes liégeois : *sins loukî drî* ZÈS QC. 1700?, v. 276 'sans regarder derrière eux'. L'emploi d'une seule forme pour les deux genres, soit du masc., soit du fém., se produit souvent, sans doute par analogie avec l'uniformité qui règne aux 1re et 2e personnes : dans l'ouest-w., c'est tantôt le masc. *zias*, tantôt le fém. *zèles* qui l'emporte (GRIGNARD, BSW 50, 457) ; à Awenne, l'ancien *zês* subsiste à côté d'un masc. *zèl(e)s*. Cp. ci-dessous, note 2, l'emploi de *ils* au fém. Au point de vue phonétique, il est curieux d'observer comment l'ancien †*ès* [è], qui était si léger, s'est allongé de toute part comme pour reprendre corps, [z-è-l].

[1] Le w. conserve très vivaces les anciens pluriels étymologiques sans *s*, *il* et *èle*. C'est au 14e s. qu'apparaît en fr. la forme *ils* [ilz, iz] : DP 6, 281-2. Auj., dans la région liégeoise, on entend assez souvent un *is-* [iz], qui est sans doute d'origine française : IS-*ont dit* ; le gl. connaît seulement [iz] devant « y », mais le *z* est alors un *z* de liaison : *i-z-i ont stou* 'ils y ont été' (p. 250).

[2] Le fr. a connu et connaît encore une substitution du masc. *il(s)* au

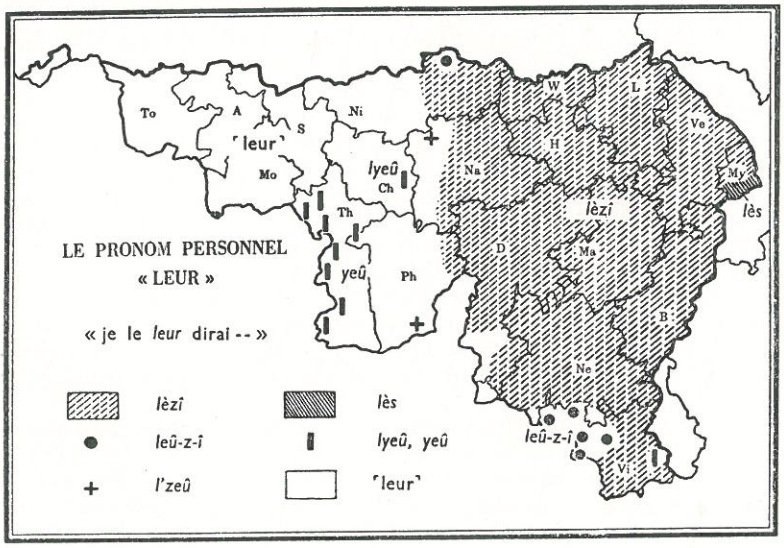
ou 'elles' ; *lu* 'le, la' ; *li* 'lui' (a. fr. *li*) ; — *lès* 'les' ; *lès* (arch., p. 220), *lèzi* 'leur' [1].

fém. *elle(s)* : ex. littéraires jusqu'au 17e s. dans DP 6, 284 sv. C'est bien du même phénomène qu'il s'agit en w. ; toutefois, la prononciation *ille* [ill], avec deux *l*, révèle une influence du fém. *èlle* [èll] (le masc. ne peut être que *i* ou *il*, avec un seul *l*) : IL *a v'ni* 'il est venu' + ÈLLE [èll] *a v'ni* → ILLE [ill] *a v'ni* ; ceci justifie l'écriture avec *-e*. D'ailleurs, même avec la voyelle *i*, le fém. ne se confond jamais avec le masc. : p. 199, 3°.

La forme *ile* est attestée en w. dès le 13e s. (HAUST, *Médic.* 48). Le lg. la possédait encore au 19e s. (elle figure en 1845 dans les œuvres de Simonon), et le verviétois l'a conservée.

La forme *ile* paraît, d'ailleurs, n'avoir jamais complètement supplanté *èle*. Au 17e s., en lg., *ile* était courant devant le verbe, mais après le v., on disait toujours *èle* : HAUST, *Trois plus anc. textes*, index, p. 75, et ND 11, 29. La situation était la même en gl. arch., si j'en crois les notes, trop rares à vrai dire, que j'ai prises en écoutant ma grand-mère, et il ne me souvient pas d'avoir jamais entendu p. ex. **vint-ile?* 'vient-elle?'. Telle doit être encore à Verviers la position respective de *ile* et de *èle* : certes, WISIMUS, DV, ne signale même pas *èle*, mais pour *ile, ille*, il ne donne que des ex. où le pronom précède le verbe.

[1] La forme *lèzi* est de création moderne : dans les pièces du 17e s., ainsi que dans T. 1760, « leur » se rend par *lès* ; selon Projet DW 22, c'est dans V. 1757, v. 232 (dans un couplet en fr. : *Je les-y dirions* -- 'nous leur dirions --'), que *lèzî* apparaît pour la première fois ; mais je l'ai relevé plus tôt, à la date de 1721 : *ki tot k'on* LÈZÎ *mète d'ansène* 'quoi qu'on leur mette de fumier' Paskèye... Andrî Coûne, Leodium 2 (1903), 133. Je l'ai




Carte 6.

**III.** La seule forme **réfléchie** qui se distingue des non-réfléchies est *su* 'se', qui s'emploie comme régime antéposé au verbe.

**IV.** *i* ou *î* 'y' (lat. h i c) ; *è* 'en' (lat. i n d e).

**= Variations dues à la phonétique syntaxique.** — Sous l'influence des phonèmes qui les entourent, les formes atones subissent de nombreuses variations vocaliques et même consonantiques. Négligeant ici ces derniers changements, qui sont de simples phénomènes de liaison et d'assimilation, nous nous attacherons quelque peu aux premiers, càd. à ceux qui affectent les voyelles.

noté aussi dans les Noëls 2 et 3 ; mais le texte de ces chants n'a-t-il pas été rajeuni ?

Dans le domaine liégeois, *leûr* est seulement possessif (à moins qu'il ne faille voir un personnel dans *leû deûs'* 'eux deux', p. 230). Pour une époque plus ancienne, on trouve *leûr* personnel dans E. 1700 : *on leû d'na* v. 78 'on leur donna' ; mais n'est-ce pas un gallicisme ? Dans les textes recueillis récemment au pays de Malmedy et de Stavelot par MARICHAL, *Volkserz.*, on trouve assez souvent aussi les formes *leû* et *leûzi* avec le sens de 'leur' (p. 134, 179...) ; mais il faut craindre qu'il ne s'agisse tout simplement de notations erronées pour *lès* ou pour *lèzi*.

Quant à l'explication de *lèzi*, elle n'est pas absolument claire. En B. R., la forme est propre au domaine w., approximativement : le Hainaut et le sud-ouest de la prov. de Namur ont *leû* (EH 1463 « je le *leur* dirai -- », et aussi EH 326 « on *leur* donnera du fourrage »). Mais un peu partout se rencontrent des formes analogues et même identiques : ALF 761 « à le leur »... ; fr.-prov. *lezi, lisi*, et prov. *lous i, las i* PIAT 255 ; RONJAT 3, 65 ; AHLBORN 59-60 ; — lorr. *lèzi, leur-z-y* BLOCH, *Parlers* 153, et MARTIN 126 ; fr. pop. *leur zi*, à côté de *lui zi*, BAUCHE 112 ; *leur z'y, leux z'y, leur y* SIEDE 17.

Pour le w., il faut tenir compte du fait que *lèzi* a remplacé tardivement *lès*. On ne peut guère douter que *lèzi* ne soit un allongement de ce *lès*. Mais que représente *-î, -i* ?

Pour HAUST, DL 368, il s'agirait de l'adv. *î* « y » qu'on aurait joint à l'ancien accusatif *lès* « pour préciser l'attribution » ; mais on a proposé de voir dans *lèzî* une formation parallèle au sg. *lî* employé avec la valeur de « le lui » (p. 229) et décomposé en *l-î* (DELBOUILLE, BDW 18, 157-8 ; cf. aussi DELAITE 2, 65 ; BLOCH, RONJAT et AHLBORN, l. c., et déjà ML 2, § 78). Comme, en w., « y » ne s'emploie guère au lieu du datif *li* 'lui', on inclinera plutôt vers la seconde explication.

La question devrait être approfondie. En tout cas, on ne peut considérer, je pense, que *lèzî* 'leur' résulte d'une simple extension du groupe *lès-î* 'les y' qu'on a p. ex. dans gl. *i f'zéve si tél'mint tchôd ku on n'* LÈS-I *oûhe dja miné k' du l' nut'* 'il faisait tellement chaud qu'on n'aurait pu *les y* conduire que la nuit'.

1° La voyelle atone *u* (= *e* muet du fr.) s'élide devant voyelle ou entre deux consonnes (conformément à la règle des trois consonnes), ainsi qu'après un impératif terminé par une voyelle accentuée : DJ'*ovrans* 'nous travaillons' ; *cwand* DJ' *so la* [kwã: č sò la] 'quand je suis là' ; T'*oûvères* 'tu travailles' ; *i* S' *louke* 'il se regarde' ; *loukiz*-M' 'regardez-moi' (mais *louke*-MU 'regarde-moi', avec l'accent tonique sur *mu*) ; *tin*-T' *keû* 'reste tranquille' ; *hoûtez*-L' 'écoutez-le' ; — dans une succession de voyelles caduques : *i* N' MU (TU) RU*c'no pus* 'il ne me (te) reconnaît plus' et *i* NU L' RU*c'no pus* 'il ne le (la) reconnaît plus'. L'enclise du pronom complément après l'impératif est particulièrement frappante quand le personnel correspond en fr. à une forme « lourde » comme *moi, toi* ; le phénomène est attesté depuis le 15e s. : °*Tien*T *coy !* = W. *tint*-T' *keû* 'tiens-toi tranquille', °*respondeME* = W. *rèspondez*-M' 'répondez-moi', Mystères... de Chantilly, édit. par Cohen, III, v. 2455 et 2163. En a. fr., « surtout, semble-t-il, dans les textes picards », on trouve aussi, après l'impératif, la forme faible du pronom personnel au lieu de la forme forte : *Sire, atendé* ME *en ceste plache* Le garçon et l'aveugle, v. 145 ; mais, selon Foulet 122, la forme faible porterait alors normalement l'accent du groupe, bien qu'elle puisse, comme dans l'ex. cité, s'élider devant voyelle. On sait que, pour *le*, cette possibilité d'élision a persité assez tard : *examinez*-L(E) *à fond* Destouches, DP 4, 384.

2° L'*o* de *vos* 'vous' s'élide comme un *u* atone, de sorte que le pronom se réduit à [v] ou à [vz-] : *cwand* v' *vinroz* 'quand vous viendrez' ; *su* v's-*av* 'si vous avez' ; *i* v' *louke* 'il vous regarde' ; *i* v's-*a louki* 'il vous a regardé' ; *têhoz*-v' 'taisez-vous'. Le groupe *v'zu l'* 'vous le' est analogique sur *mu l'* 'me le', *tu l'* 'te le' : *i* v'ZU L' *dit* 'il vous le dit' (p. 210).

L'*o* de *nos* est plus ferme. Quand le pronom est sujet, la voyelle est traitée comme celle de *vos* : *cwand* N' *loukins* 'quand nous regardions' ; *cwand* N'S-*avans* 'quand nous avons'. Mais quand le pronom est complément, on dit toujours [nò] devant consonne : *i* NOS *louke* 'il nous regarde', *i* NOS *djâze* 'il nous parle' ; **i n'* -- est impossible, peut-être parce que *n'* coïncide exactement avec la forme élidée de la négation *nu* 'ne' ; avec *vos*, au contraire, on dit obligatoirement *i* v' *louke* ; — devant voyelle, *nos* garde

aussi le plus souvent sa forme pleine [nòz] : *i* NOS-*a louki*, *i* NOS-*a djâzé* ; dans ce cas, cependant, l'élision de l'*o*, qui est imposée pour *vos* (*i* V'S-*a louki*), est admissible aussi, à la rigueur, pour *nos* : *i* N'S-*a louki* (j'ai noté à Franc. *i* N'S-*a vèyou*). — Cp. encore *sâvans*-NOS 'sauvons-nous', avec *nos* compl., et *nos sâvans*-N'*?* 'nous s.-nous?', avec *nos* sujet atone élidé ; et enfin, avec deux pronoms qui se suivent, *cwand* VOS V'S-*avîz lèvé* 'quand vous vous étiez levé' et *cwand* N' NOS-*avins lèvé* 'quand nous nous étions levés' (cp. verv. NOS N'S-*ôhins co pus ègzèrcés* T. 1760, v. 4 'nous nous fussions encore plus exercés') [1].

3° A la 3e pers., après voyelle, le pronom sujet peut se réduire au masc. à zéro devant consonne et à [l] devant voyelle, au fém. à [l] devant consonne et à [ll] devant voyelle : *cwand vint* 'quand il vient' ; *cwand* 'L *a v'ni* [kwã: l a] 'quand il est venu' ; *cwand* 'LE *vint*, *cwand* 'LLE *a v'ni* 'quand elle --'. Après le v., on dit toujours *i* ou *èle* : *dist*-I 'dit-il', *duhèt*-ÈLE 'disent-elles'. L'abrégement de « il » pose un curieux problème qui sera repris p. 224 [2].

Mais ce qui mérite d'être souligné, c'est que, comme le montrent les ex., le féminin reste toujours différent du masculin : le pronom perd sa voyelle, mais la distinction morphologique demeure sauve (cf. p. 206).

4° L'*è* de *lès* et de *lèzi* est caduc : *i* L'S-*a vèyou* 'il les a vus' ; *i* L'ZI *a dit* 'il leur a dit'. Au lieu de *dju l's-a*, on entend parfois *djèls-a*, qui me paraît importé de la direction de Liège.

5° Enfin, l'*i* final de *li* et de *lèzi*, qui peut être long comme en lg. (*dju* LÎ *d'ha* 'je lui dis'), se réduit souvent à yod devant voyelle : *dju* LI-*a dit* [ly a] 'je lui ai dit', *dju* L'ZI-*a dit* [lzy a] 'je leur --'.

6° Le cas le plus extraordinaire est celui de *tu* : il est étudié au paragraphe suivant.

**= « tu » dans la forme interrogative.** — Certains pronoms personnels postposés au verbe ont une forme différente selon

[1] D'après le DL, la situation est la même en lg. pour *nos* et *vos* ; seulement le pronom compl. de la 2 plur. est *vis* (p. 207, n. 1). — En fr., surtout en fr. pop., *nous* et *vous*, ainsi que *tu*, peuvent aussi perdre leur voyelle : DP 6, 274-5.

[2] Pour le lg., cf. DL 339 *i* 1. En fr. pop. aussi, *il* peut se réduire à *l* : DP 6, 276.

que ce v. se termine par une voyelle ou par une consonne ou selon qu'eux-mêmes reçoivent ou non l'accent tonique : *avance-*DJU*?* [avã:z ğu] 'avancé-je?' (fr. oral *que rapporte-*JE*?* DP 4, 594), *sé-*DJ'*?* [sé:č] 'sais-je?' ; *sâve-*TU 'sauve-toi', *tin-*T' 'tiens-toi' ; *louke-*LU 'regarde-le', *loukiz-*L' 'regardez-le'. Et, chose étrange, à la 2 sing. interrogative, quand il s'agit d'un v. dont la forme énonciative correspondante aurait une finale vocalique, le sujet *tu* manque totalement et le v. se termine par *-s'* : *hoûtes-*TU*?* 'écoutes-tu?', mais *ès'?* [ès] 'es-tu' ; de même *as'?* 'as-tu?', *tins'?* [tẽ:s] 'tiens-tu?', *ôs'?* [ó:s] 'entends-tu?', *veûs'?* 'vois-tu', *sés'?* 'sais-tu?', *vas'?* 'vas-tu?', *èsteûs'?* 'étais-tu?', *vinrès'?* 'viendras-tu?', etc. Cp. *tu tin(s)*, *t'ô(s)*, etc. Il en va naturellement de même dans les incidentes, où le w. postpose aussi le pronom sujet : *ôs'* 'tu entends' (qui reste d'ailleurs interrogatif), *veûs'* 'vois-tu, tu vois' (id.), *sés'* 'sais-tu, tu sais', *dis'* 'dis-tu'. En somme, c'est le *-s* final qui indique qu'on a affaire à la 2 sing., qui est donc la marque de la personne.

Ce fait pose un curieux problème orthographique et linguistique. Selon le système Feller (DL, DFL, etc.), on écrit couramment *ès-s'*, *ôs-s'*, *prins-s'*, etc., et même *ès-se*, *ôs-se*, *prins-se*. Et le DL 583 contient même un article « *-se*, pronom, -tu ». Prenant comme point de départ le lat. *e s t u, *a u d i s t u, *s a p i s t u, on suppose qu'une forme intermédiaire **ôs-tu*, **prins-tu*, avec *s* prononcé, est devenue *ès-se*, *ôs-se*, *-s'*, etc., par suite de l'amuïssement de l'*u* final et de l'assimilation de *t* à *s* (DL 656 *ti* 2). Cp. c r ŭ s t a → **croste* → auj. *crosse*. Cette conception est-elle vraiment justifiée?

L'hypothèse s'appuie sur une concordance géographique remarquable. Entre l'aire de la 2 sing. interrogative en *-s'* et celle où le groupe *st* final se réduit à *s* (c r ŭ s t a → *crosse*), on observe une coïncidence, relative peut-être, mais assez nette pour qu'on songe à mettre les deux faits en rapport (voy. carte 7) ; et l'idée est d'autant plus naturelle que l'*s* final de la 2 sing. ne subsiste précisément qu'à la forme interrogative (cp. *ès'* et *t'ès, tu n'ès nin*). On dirait que l'*s* n'a persisté à la forme interrogative que parce qu'il figurait dans un groupe *-stu*. On conçoit aisément, au surplus, que *tu* inaccentué se soit réduit à une forme qu'on peut figurer par *te* (cp. *moi* > *me*, *toi* > *te*) : en définitive, ce serait

le maintien de l'accent sur le verbe qui aurait provoqué le phénomène wallon [1].

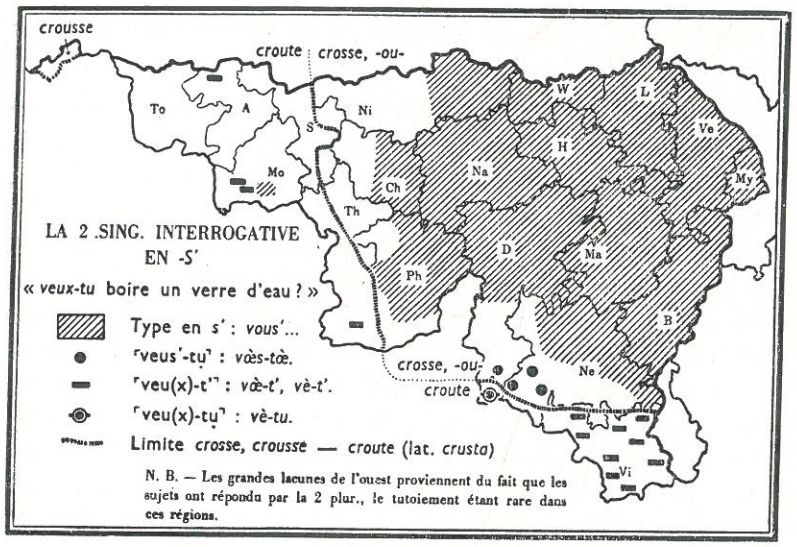
— Cependant, pour que cette explication ait des chances de concorder avec la réalité, il faut que l'addition du pronom *-tu* se soit produite assez tôt, du moins avant une certaine époque.

Sans doute, comme le latin et comme l'a. fr. (N 5, 206-7), l'a. w. se passait-il communément du pronom sujet. Supposons que l'adjonction de celui-ci ait eu lieu vers 1400 : à cette époque, si l'*s* final de *ès* 'tu es' non interrogatif ne se prononçait plus depuis longtemps (13e s., selon Bourciez, *Phon.*$_s$ 220), celui de *ès'* interrogatif se prononçait toujours, en w. tout au moins, puisqu'il n'a cessé de le faire ; mais d'un autre côté, le groupe final *st* devait déjà s'être simplifié en *s* [2]. Or, de deux choses l'une : le *tu* ajouté portait l'accent ou il ne le portait pas. Inaccentué, il devait devenir automatiquement inaudible, puisque *st* était devenu impossible à la finale, et la forme *ès-s(e)* ne serait donc qu'une phase sans durée. Accentué, *tu* se trouvait sur le même pied que dans *passes*-TU, p. ex., où il a persisté : pourquoi dès lors aurait-il disparu dans **ès*-TU ?

Pour tirer ces déductions, nous avons supposé que l'adjonction de *tu* aurait eu lieu vers 1400. A première vue la supposition est prudente : en fr., même au 17e s., le pronom manquait souvent encore dans les phrases interrogatives : *Comment vous appelez?*

[1] En examinant la carte 7, on y trouvera p.-ê. un argument supplémentaire en faveur de l'explication de *ès'* par **ès-tu* : c'est que, dans le sud des arr. de Dinant et de Neufchâteau, aux confins des zones de « vois' » et de « voi(s)-t' », il existe une petite aire *vès tè*, avec conservation de *-s* et addition de « tu ». Cette aire n'est-elle pas un reste précieux qui prouverait que tout le domaine w. de « vois' » connaissait jadis « vois'-tu » ? On l'admettrait volontiers si l'on découvrait des restes semblables dans d'autres îlots, p. ex. dans la prov. de Liège. Comme cette découverte est peu probable, il me paraît tout simple de considérer *vès tè* comme un stade intermédiaire entre le type fr. *vè tu* de Ne 65 et le type w. « vois' ».

[2] La simplification du groupe final *st* est attestée directement pour la seconde moitié du 15e s. par la forme *°boise* 'boîte', w. *beûsse* (← b ŭ x ĭ d a), des *Mystères... de Chantilly* édit. par G. Cohen (texte IV, v. 342). Mais on peut déduire son existence, au 13e s. déjà, des faits assez semblables que voici : 1248 *°Geore*, w. *Djôr* 'Georges' (REMACLE, *Probl. de l'anc. w.* 87) ; 1277 *°Assenneur*, w. *èsneû*, NL [Esneux, L 106] ← **a s t a n e t u m*, avec réduction de *st* à l'intérieur.



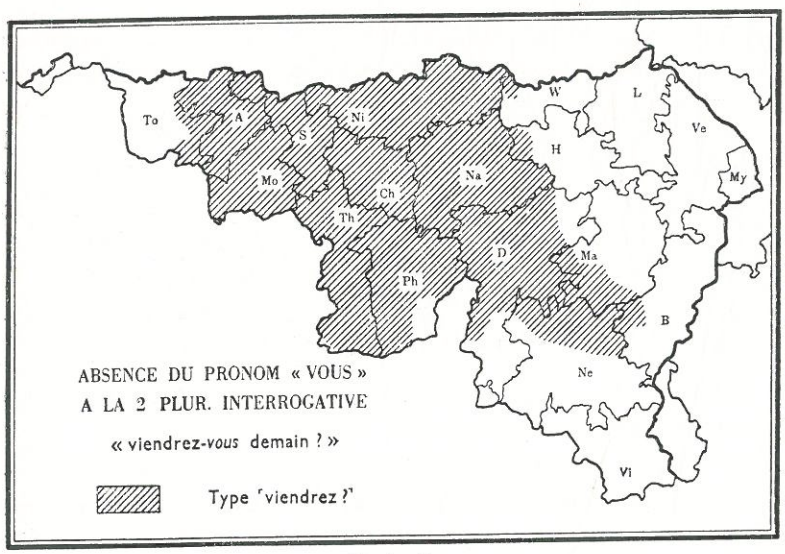

Carte 7.

(Sneyders de Vogel, *Synt.* 44). Mais on sait que, dès le moyen âge, les exemples où le pronom sujet faisait défaut dans ce cas étaient assez rares (ziemlich selten : Lerch 3, 315). Et ceci ajoute assurément de la vraisemblance à l'explication traditionnelle du *-s* wallon de *ès'* 'es-tu'.

— Voici pourtant une autre explication : on peut se demander si nos formes interrogatives en *-s* ne sont pas tout simplement d'anciennes secondes personnes qui ont conservé leur *s* final [1] (*ès'?* = lat. e s?) et qui, pour ce motif, ont pu se passer du pronom personnel (*ès'* interr. = *ès* affirmatif).

Un phénomène très semblable et parfaitement clair s'observe, en effet, à la 2 plur. D'après EH 600 et 610 (carte 8), dans la traduction du fr. *que disiez-vous? viendrez-vous demain?*, le « vous » n'existe que dans l'est de la B. R. (prov. Liège, avec arr. Bastogne et Virton) et il manque partout ailleurs, sauf à l'extrême ouest (*kè d'jîz? vinroz d'mwin?...* ; nombreux ex. aussi chez les écrivains namurois et hennuyers : *è v'loz?* 'en voulez-vous?...). Dans ce cas, bien que le personnel sujet fasse défaut, le v. a exactement

[1] Pour le maintien de *s*, cp. gl. *deûs'* 'deux' et *treûs'* 'trois' (à la pause), etc. Cp. aussi le maintien du *-t* en rouchi dans un mot comme *nit'* 'nid', etc.




Carte 8.

la même forme que dans une énonciation non interrogative ; mais divers éléments, la forme et la modulation de la phrase, etc., indiquent assez qu'il s'agit d'une interrogation. Et notons-le : c'est à la seconde personne du plur. seule que se produit cette omission du pronom sujet : « nous », « ils » et « elles » ne peuvent s'omettre.

Selon Franz I, ZFSL 43, 151-2 (ALF 1417), l'absence de « vous » caractérise proprement, dans le nord de la Gaule, le centre de la B. R. ; mais elle s'observe aussi dans le midi. Quant à l'origine du fait, Franz envisage deux hypothèses : celle d'une réduction phonétique, d'abord, qui aurait fait disparaître le pronom (solution proposée aussi par Weinmann 36, n. 1) ; ensuite, celle d'un archaïsme ; et après avoir fait plusieurs objections à la première, il semble incliner vers la seconde. On ne peut douter que celle-ci soit la bonne : le nam. *vinroz?* ne s'apparente pas seulement à l'usage fr. du 17e s. signalé p. 201, il prolonge les tournures du Poème moral citées par Franz (*saveiz?*) [1].

Les formes en *-s* de la 2 sing. sont communes à tout le do-

[1] [De l'absence de « vous » en lg., je ne trouve que ce reste probable, *savez*, gl. *sav* (pour *savoz*), qui s'emploie comme prop. incise : **i vinrè, savez* 'il viendra, savez-vous'.]

maine w. proprement dit (EH 769 « où vas-tu? »). A supposer qu'elles n'aient jamais été suivies de « tu », on constaterait donc qu'à la forme interrogative, le personnel sujet manque à la 2 sing. seule dans le domaine liégeois et l'est du Luxembourg et qu'il manque à la fois à la 2 sing. et à la 2 plur. dans une vaste zone comprenant tout le domaine namurois, l'est du Hainaut et l'ouest du Luxembourg. Devant cet accord géographique, qui est indéniable, il faut avouer que l'accord historique supposé gagne de la vraisemblance : dans le lg. *ès'?* comme dans nm. *vinroz?*, il se pourrait qu'il n'y ait jamais eu de personnel sujet.

— L'explication nouvelle peut, du reste, s'appuyer sur d'autres considérations.

Au point de vue morphologique, on comprend qu'un conservatisme ait affecté l'*s* final de la 2 sing. interrogative tout comme un autre conservatisme permettait à la 2 plur. interrogative l'omission du pronom sujet ; ces deux persistances — dont la seconde est incontestable — offraient l'une et l'autre le moyen d'opposer la forme interrogative à la forme énonciative.

La chronologie aussi est favorable à l'hypothèse. La 2 sing. interrogative en *-s* est attestée dès les premiers textes wallons : T. 1631, v. 45 *ès'* 'es-tu', etc. ; elle semble même l'être beaucoup plus tôt, dès la seconde moitié du 15e s. : dans les *Mystères... de Chantilly* III, v. 1336, on lit en effet °*et si l'arasse*, avec une forme °*arasse* qui signifie évidemment 'auras-tu' et qui, selon Ch. Bruneau, Arch. roman. 5, 137, représente **aras-te* (cp. lg. mod. *arès'*, *ârès'*)... Ces attestations nous autorisent assurément à remonter au delà de 1600 ; et la dernière est antérieure à la date qu'on assigne à l'amuïssement de *s* final à la pause *en fr.* : d'après Bourciez, *Phon.*$_8$ 220, cette consonne finale, amuïe devant consonne et sonorisée devant voyelle, se prononçait encore à la pause à la fin du 16e s.

Signalons enfin ce parallélisme vraiment extraordinaire : dans certains dialectes du nord de l'Italie, en vénitien notamment, d'après Rohlfs 1, 499 et 2, 300, le *-s* final de la 2 sing. a persisté jusqu'à nos jours à la forme interrogative, alors qu'il s'amuïssait dans la conjugaison ordinaire ; ensuite, le pronom *tu* s'est soudé à *-s*, d'où les formes *parlistu*, *vedistu*, *distu*, qui coïncident avec

les formes *vès tè*, etc., qu'on rencontre en B. R. aux confins des zones « vois' » et « vois-tu » (cf. carte 7) [1].

— Certes, il serait hasardeux de considérer le problème comme résolu. Les deux hypothèses semblent s'appuyer sur des faits solides. Mais en tout cas, que les formes interrogatives en question aient ou n'aient jamais été suivies de « tu », il me paraît plus prudent, et plus simple aussi, de les écrire phonétiquement, sans les augmenter de *-se* ou de *-s'*. Cette mesure s'impose d'autant plus que la réalité historique de *-se, -s'* est mal assurée : l'assimilation de *t* à *s* qui aurait produit les deux *s* dans *ès-se, ès-s'*, p. ex., comme dans *crosse*, n'est qu'un mythe ; la chute de la voyelle finale a dû entraîner automatiquement l'amuïssement du *t* ; au surplus, on ignore si la voyelle finale, en disparaissant, est passée en w. par un stade intermédiaire qu'on puisse représenter par *e*. C'est pourquoi j'ai adopté les notations *ès'*, *ôs'*, *dis'*, etc.

**= Comparaison avec les systèmes français et liégeois.** — Les systèmes de personnels **gleizois** (ou liégeois, ou même wallon en général) et **français** sont naturellement très semblables. Ils diffèrent par quelques détails qui vont être indiqués.

I. Parmi les formes **toniques** wallonnes, plusieurs ne coïncident pas étymologiquement avec celles qui leur répondent en fr. : si *lu* est identique à *lui*, *mi* et *ti* ont une autre origine que *moi* et *toi* ; le type « nous autres, vous autres » a complètement supplanté en w. « nous, vous » (comme en esp., en prov., etc.) ; *zèl(e)s* ne diffère pas, en somme, du fr. *eux*, *elles*, mais il sert pour les deux genres ; quant à *lèy*, c'est encore tout autre chose que *elle*.

Au point de vue du genre, toutes les formes toniques w. sont mixtes. A la 3 sing. seulement, le fém. *lèy* se distingue du masc. *lu*.

[1] Peut-être faudrait-il faire intervenir dans la discussion la curieuse forme *tês'*, qui est auj. une sorte d'adv. signifiant 'sans doute', mais qui a dû être d'abord une 2 sing. de l'impératif signifiant 'tais-toi' : *i vinrè, tês'* 'il viendra, sans doute' ; cp., avec la 2 plur., *i vinrè, têhoz-v'* 'il viendra, taisez-vous, càd. sans doute'. Comme « tais-toi » se dit auj. *tês'tu*, il semble que *tês'* soit une forme figée remontant à l'époque où « taire » n'était pas encore pronominal (cp. nam. *têjoz* 'taisez-vous') et qu'il réponde donc à « tais » avec *-s* prononcé. Mais la question est délicate et demanderait un examen approfondi.

Par suite de ce fait, les formes de la 3e pers. s'agencent autrement en w. qu'en fr. :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| w. | : sing. | *lu, lèy* | ⟷ | plur. | *zèl(e)s* |
| fr. | : sing. | *lui, elle* | ⟷ | plur. | *eux, elles* |
| w. | : masc. | *lu, zèls* | ⟷ | fém. | *lèy, zèles* |
| fr. | : masc. | *lui, eux* | ⟷ | fém. | *elle(s)* |

De plus, à la 3e pers., le fr. prononce de la même manière le fém. tonique *elle(s)* et le sujet atone (ou conjoint) *elle(s)*. Le patois, au contraire, distingue le tonique *zèles* et le sujet atone *ile, èle*. En revanche, il lui arrive de rendre par une forme identique « lui » et « le » : *por* LU 'pour lui', *louke*-LU 'regarde-le'.

II. Dans les formes **atones**, en w. comme en fr., le nombre est nettement marqué aux trois personnes. Dans notre patois, cependant, « je » peut s'employer au lieu de « nous » (DJ'*avans* 'nous avons', p. 217), et le sujet de la 3e pers. est toujours le même au plur. qu'au sing. (cp., devant voyelle, w. IL *a* — IL *ont*, et fr. IL *a* — ILS-*ont* [iz õ]).

Le genre, lui, n'apparaît à aucune personne, sauf encore au sujet de la 3e. En fr., c'est la voyelle qui distingue *il* et *elle*. En w., il y a toujours au minimum, entre le masc. *i(l)* et le fém. *èl(l)e, il(l)e*, une consonne *l* de différence : le fém. a deux *l* (ou un *l* double) quand le masc. en a un, et un quand celui-ci n'en a pas (cf. p. 199) ; voici les deux pronoms devant voyelle dans une même phrase : IL *ême du trawer l' plantche là k'*ILLE *è l' pus tène* [il ä:m -- ill è --] 'il aime de trouer la planche où elle est le plus mince'.

Comment s'explique cette curieuse différence? — Phonétiquement, les deux *l* de i l l a devaient se simplifier dans tous les cas. Si les deux *l* primitifs se sont maintenus ou si un *l* s'est ajouté après coup [1], c'est sans doute que la langue a trouvé nécessaire

[1] La double consonne *l* est-elle bien un héritage latin? Pour BLOCH, *Parlers* 168-9, qui rencontre le même phénomène dans les Vosges, il s'agit du « maintien de la consonne double... dû au besoin... de distinguer le fém. et le masc. ». L'explication des deux *l* par une persistance latine résultant d'une nécessité morphologique et sémantique paraît vraisemblable ; voy. cependant p. 207 ce qui concerne le fr. *je* LL'*ai vu* (avec deux *l* même au masc.), et cp. w. *ènnè* 'en' ← i n d e, avec deux *n* : cf. p. 246.

ou utile de distinguer les deux genres. Le phénomène ne se confond pas, du moins, avec celui qu'on observe dans le fr. *je ll'ai vu(e)* (même forme dans notre Hainaut), où le double *l* est commun au masc. et au fém. Notons qu'en w. le fém. a déjà ses deux *l* devant voyelle au 17e s. : « il lon » = *ille ont* [ill õ.] C. 1650, v. 39 (cf. ND 11, 29, n. 34).

Quant au nombre total des formes atones, il n'est guère intéressant de remarquer que le w. donne à *vos* quatre variantes [vò, vòz, v, vz] alors que le fr. soigné en donne seulement deux à *vous* [vu, vuz] ; en fait, de part et d'autre, il y a un seul et même pronom. Mais il est utile de noter que les formes conjointes placées après le verbe sont plus souvent atones en w. qu'en fr., parce que notre dialecte pratique l'enclise sur une grande échelle : *alez*-V' *?* 'allez-vous?', *prindoz*-M' 'prenez-moi', *loukiz*-L' 'regardez-le (-la)'.

Au point de vue étymologique, rappelons que le w. actuel traduit « leur » par une forme de création récente, *lèzi* (p. 196).

— La comparaison des systèmes **gleizois** et **liégeois** révèle aussi de curieuses différences. L'une d'elles est assez importante : c'est l'existence en lg. et l'absence en gl. de la forme *èl* (cf. par. suivant). Les autres sont accessoires et résultent des variations de la voyelle caduque (gl. *u*, lg. *i*) : en gl., p. ex., les pronoms régimes *me, te, le (la)* [1] se terminent toujours par *u* quand ils ne sont pas élidés : *èle* MU *veût* 'elle me voit', *louke*-MU 'regarde-moi' ; en lg., ils sont en *i* devant le v. et en *u* après le v. : *èle* MI *veût*, *louke*-MU [2].

[1] Dans maints parlers du domaine lg., l'*o* de « vous » régime a été remplacé par la voyelle caduque ordinaire, de sorte qu'il existe aussi une forme du type **ve* : lg. *vis*, verv. *vus*, hesb. *fis* (ou *iv'*, p. 210, n. 1), malm. *fus*, etc. (cf. DL 700 et DFL 485). Ce phénomène est attesté à Liège dès le début du 17e s. : -- VIS-*è sarè bon gré* T. 1620, v. 72 '-- vous en saura bon gré'. — A Awenne [Ne 9], au contraire, *vos* garde sa voyelle *o* dans des cas où il la perd en lg. : *dispêtchoz*-VOS, ND 6, 7 'dépêchez-vous', lg. *dispêtchîz*-V'.

[2] Contrairement à ce que semble croire DELAITE 2, 58, ce *mi* atone (gl. *mu*, fr. *me*) n'a rien à voir avec le *mi* tonique (fr. *moi*), qui vient du lat. m i h i et qui est aussi *mi* en gl. (*por* MI). D'autre part, DELAITE 2, 53 doit avoir tort d'identifier *dju*, qui n'existe à Liège qu'après le v. (*inme*-DJU 'aimé-je', mais DJI *vou* 'je veux') avec l'a. fr. *ju* (bourguignon).

Malgré les variations de la voyelle caduque, le système des personnels demeure intact : les coïncidences qui se créent entre certaines formes d'origine diverse ne produisent pas d'équivoque. Cp. ces deux séries d'ex. relatifs à la 3 sg. :

lg. *por* LU 'pour lui' ; *èle* LÎ *done* 'elle (le) lui donne' ; *èle* LI *done* (rare, on dit plutôt *èlle* ÈL *done*) 'elle le donne' ; *done*-LI 'donne-(le) lui', *prinds*-LI 'prends-(le) lui', sans élision ; *done*-LU 'donne-le' ; *prindez*-L' 'prenez-le' ; *i* L'*a* ;

gl. *por* LU ; *èle* LI *dène* ; *èle* LU *dène* ; *dène*-LI ; *prinds*-LI ; *dène*-LU ; *prindoz*-L' ; *i* L'*a*.

La situation, le contexte, des nuances phonétiques parfois subtiles, maintiennent la netteté du sens. Voy. p. ex. ces distinctions : en lg., le datif *lî* est long devant le verbe, mais l'accusatif *li* (rare) est bref ; le datif *li* est bref après le v., mais, dans cette position, l'acc. est *lu* ; — en gl., le datif peut toujours être bref, mais l'acc. est toujours *lu* [1]...

= **Le pronom *èl*.** — En a. fr., devant consonne, le pronom *le* pouvait former, avec les monosyllabes *je, ne, se* (*si*) qui le précédaient, les groupes contractes *jel, nel, sel* (Foulet 158-9), dont la voyelle se prononçait sans doute [è]. D'après les textes du 13e s. (Poème moral, Médic.), la même enclise existait dans notre ancienne scripta.

Le phénomène persiste auj. dans les parlers du domaine lg. en général, notamment dans celui de Liège. Il y est même plus répandu qu'en a. fr. ; car *li* 'le, la' ne s'unit pas seulement à *dji*,

[1] Le système des personnels connaît de multiples variations qui devraient être étudiées géographiquement. Il possède en certains endroits une véritable originalité. A Faymonville, p. ex., d'après BASTIN, *Morphol.*, BSW 51, 330-2, on note les particularités suivantes : absence de *dju* 'nous', de *lèzi* 'leur' (*lès* se maintient comme datif) et de *èle* (toujours *ile*) ; È-*l'* ? 'est-elle ?', *djowe*-LŒ ? 'joue-t-elle ?', I-*è* 'il est', N'*èstans* 'nous sommes', v'*èstoz* 'vous êtes' ; invasion de la voyelle atone [œ] devant le v., [œ] après le v. (NŒS *nos vèyans* 'n. n. voyons', *èvôye*-NŒS 'envoie-nous', etc. — Tous ces traits ne sont naturellement pas limités au village de Faymonville, ni même à l'est malmédien. Ainsi la forme [y] prise par « il » devant voyelle est répandue dans la zone verviétoise, et cela depuis des siècles probablement : *dju creû* -- *k'*I-*aprind* T. 1641, v. 2 'je crois -- qu'il apprend' ; cp. KI-*èstint* ib., v. 10 'qui étaient'.

*ni*, *si*, mais à bien d'autres mots atones (*di*, *ki*, *tu*, *ti*, *mi*...), qui ont alors la voyelle *è* : DJÈL *veû* 'je le (la) vois' ; TÈL *veûs* 'tu le (la) vois' (15e s. °*telle payeras* Coutumes du Pays de Liège, p. p. Raikem et Polain, 1, 130) ; KÈL *veût* 'qui le (la) voit' ; *i* MÈL *done* 'il me le (la) donne'. Au surplus, un groupe *-èl-* s'observe avec les pronoms du pl. : DÈLS-*aveûr* 'de les avoir' ; DJÈLS-*a* 'je les ai' ; DJÈLZÈS *veû* 'je les vois' ; DJÈLZÎ *done* 'je leur donne' ; etc.

Allant plus loin encore, le lg. a créé, par un découpage arbitraire des groupes contractes, un nouveau pronom, *èl* : *djèl veû* 'je le (la) vois', compris *dj'*ÈL *veû*, entraîne ÈL *veûs'?* 'le (la) vois-tu?', *dji v's-*ÈL *done* 'je vous le (la) donne'. De même, les pronoms du pl. prennent une forme en *èl-* : ÈLS-*avez-v'?* 'les avez-vous?', ÈLZÈS *veûs'?* 'les vois-tu?', ÈLZÎ *donrès'?* '(les) leur donneras-tu?' [1].

L'enclise de *le* est naturellement attestée dès les plus anciens textes wallons : *ile* VÈL *hap'ront-â mot* T. 1590, v. 14 'elles vous le prendront au mot'. La forme *èl* apparaît aussi très tôt : *cwand lès k'pagnèyes* ÈL *hantint* T. 1623, v. 86 'quand les compagnies la fréquentaient' [2].

Parmi les personnels régimes atones, *èl* se distingue par une complexion originale : alors que les autres (*mi*, *ti*, *si*, *nos*, *vos*,

[1] L'explication donnée de *èls-* et de *èlzès* par DELAITE 2, 62 est négligeable. Ces formes s'expliquent tout naturellement par l'analogie, la contamination et le découpage arbitraire. Leur initiale *èl-* remonte sans doute à *èl*, ou du moins à des groupes comme *djèls-*, *djèlzès*, etc., formés eux-mêmes d'après *djèl* ; *(è)lzès* ← *(è)ls-* + *lès* (DJÈLZÈS *veû* ← DJÈLS-*a* + *dji* LÈS *veû*). Voir les séries d'ex. du DL 246.

L'orthographe Feller écrit ordinairement *dj'èl veû*, *k'èl veût*, *dj'èls-a*, etc., en isolant le personnel. Cette façon de faire est plausible, puisque *èl*, *èls-*, etc. existent auj. en tant que mots ; cependant, il ne faut pas oublier que les groupes contractes sont antérieurs à *èl*, *èls-*, etc., et que ceux-ci procèdent de ceux-là.

[2] Le verv. connaît aussi les groupes en *è* et les formes *èl*, *èls-*, *èlzî* (DV 164-5) : *si-*ÈL *ratrapèt*, *i-*ÈL *f'ront voler* T. 1641, v. 125 's'ils le rattrapent, ils le --'. De plus, il emploie même les formes en *è* devant voyelle : DJÈL *a* (ou DJÈ-*l'a*) = gl. DJU *l'a*, lg. DJI *l'a* ; etc. (DL 246).

Une situation presque identique à celle du verv. règne en ard., notamment à Awenne ; mais, dans cette région, la voyelle des groupes contractes est *o* [ò] : *djol* = lg. *djèl* 'je le' ; *quol* = lg. *quèl* 'qui le' ; etc. ; d'où *ol* = lg. *èl* 'le, la' (HAUST, ND 6, 82, n. 11) ; — noter ard. DJO-*lî dîrê*, qui est semblable au verv. DJÈ-*l'a*.

*lès, l'zès*, sauf naturellement *èls-, èlzès, èlzî*) commencent par la consonne, *èl* commence par la voyelle [1].

— Les formes en *èl* et *èl* lui-même, qui occupent les domaines liég. et verv., ne dépassent pas vers le sud la ligne des Fagnes. Usuelles dans les communes de Jalhay, Sart, Spa, La Reid, elles ne s'emploient pas dans la région de Stavelot-Malmedy-Vielsalm (LG 28 ; EH 1979 « *je le* hais », et ALW 2). Le gl. notamment les ignore. Devant *lu* 'le' réduit à *l'* par élision ou par enclise, il laisse aux monosyllabes atones leur voyelle ordinaire : il dit DJU *l' veû* comme DJU *l'a vèyou*, KI *l' veût* comme KI *l'a vèyou*, *i* NU *l' dit nin* comme NU *l'a-t-i nin dit?* Chez un homme de Neuville, cependant, j'ai noté *dj'*ÈLS-*a* (p. 199, 4°) ; mais le sujet ignorant *èl* et disant toujours *dju l' veû* (et non *djèl veû*), il m'a paru que cet *èls-* isolé résultait d'une imitation individuelle de la prononciation spadoise toute proche.

Si le gl. ne connaît pas *èl*, ne possède-t-il pas un *ul* analogue dans le groupe [vzul] (gl. *dju* VZUL *di* 'je vous le dis' = lg. *dji* VZÈL *di*)?

Cet *ul*, qui ne figure que dans *vzul* ne jouit pas d'une existence indépendante : le gl. ne dit jamais **ul veûs'?* 'le vois-tu?' (= lg. *èl veûs'?*). En réalité, [vzul] doit se décomposer en *v'zu l'* 'vous le', car il s'est formé par analogie avec *mu l'* 'me le', *tu l'* 'te le' : *i* MU L' *duna* 'il me le donna', *i* TU L' *duna* → *i* V'ZU L' *duna* ; parallèlement à *i* M'*a vèyou* 'il m'a vu' — *i* MU L' *duna* 'il me le donna', *i* V'S-*a vèyou* a engendré *i* V'ZU L' *duna*. Au lieu de recon-

[1] La prosthèse de la voyelle caduque est normale dans le Hainaut : È*r'venu* 'revenu', i*spène*, 'épine' GRIGNARD, BSW 50, 386 ; art. *èl* 'le, la' (devant consonne) et personnels *èm'* 'me', *èl* 'le, la', *ès'* 'se' (aussi devant consonne) : *èm' l'avèz dit?, èl vèyèz?* DC 105. Cf. ALW 1, carte LE (article).

Au sud et à l'ouest de Liège, il y a aussi toute une zone où les pers. atones *mi, ti, si, vis*, ainsi que la négation *ni*, suivis d'une consonne, sont remplacés par *im', it', is', iv', in'* (cf. notamment DFL *vous*) : IM' *sonne-t-i* Seraing [L 75] 'me semble-t-il' ; *li foumîre* IT' *djinne* ib. 'la fumée te gêne' ; *lès-îdèyes* IN' *mi v'nèt nin* Fize-le-Marsal [W 29] 'les idées ne me viennent pas' ; nombreux ex. dans HAUST, *Houillerie*. Ces formes du type « *i* + consonne » résultent sans doute d'un nouveau découpage de groupes comme *ki m', ki v', ki n'*, etc.

A ce propos, signalons que l'interprétation de WEINMANN 41, f, *iv' vèyéz-v' di chal consèlier comunâl? 'vous y* voyez-vous d'ici --?', au lieu de '*vous* v.-vous d'ici --?', est une vulgaire méprise.

naître l'existence de **ul*, on devrait admettre plutôt celle d'un pronom régime indirect *vzu* (cp. lg. *vis*, verv. *vus*, p. 207, n. 1), dont l'emploi est limité au groupe « vous le » [1].

L'absence de *èl* et des formes en *èl-* caractérise, en même temps que le gl., la plupart des parlers de la zone Stavelot-Malmedy-Vielsalm. En disant DJU L' *veû* et KI L' *veût* quand le lg. et le verv. disent DJÈL *veû* et KÈL *veût*, ces parlers traitent les monosyllabes d'une façon plus analytique ; ils font de même en disant DU L' *têre* 'de la terre' au lieu de lg. DÈL *tére*. Mais cela ne signifie pas qu'ils se comportent alors d'une manière plus archaïque. Au contraire, ils apparaissent ainsi comme novateurs, au même titre que le fr. lui-même, quand il dit JE LE *vois* au lieu de l'ancien JEL *vois*, ou encore que le verv., quand il substitue *à lès* et *du lès* aux articles contractés traditionnels *âs* et *dès* (p. 108).

## B. LES EMPLOIS

= **Généralités. Données statistiques.** — La syntaxe wallonne des pronoms personnels offre peu de particularités saillantes. Les formes w. et fr. se répondent ; leurs emplois coïncident. Il faudrait aligner ici des ex. qui prouveraient cette affirmation ; mais la suite du chapitre en fournit assez [2].

Si les personnels sont d'un usage très fréquent et très varié, les statistiques relatives à Dq. montrent clairement qu'ils s'emploient davantage à certaine personne et dans certaines fonctions.

1° Les textes de Dq. contiennent 416 emplois de personnels. Or les types reviennent dans l'ordre de fréquence que voici :

[1] Si *ul* est inexistant en gleizois, je l'ai entendu employer à Franc., en 1951, deux fois de suite, dans un récit folklorique. Au revenant qui cherchait où replacer la borne qu'il avait déplacée de son vivant, on faisait dire : *Wice* UL *fât-i mète? Wice* UL *fât-i mète?* 'Où faut-il la mettre?...'. C'est là le seul ex. de *ul* que j'aie noté.

[2] Le w. ignore, bien entendu, certains emplois « écrits », comme ceux-ci : *ces ruines à* MOI *signalées...*, *le* MOI... — Pour le lg., voy. les nombreux ex. donnés par le DL aux divers personnels, notamment 432 *nos* 2, 699-700 *vos* 2, 405 *mi* 2, etc. En général, ces ex. ont des parallèles dans tout le domaine liégeois, et particulièrement à La Gl.

| | |
|---|---|
| *il* (y compris l'impersonnel) 'il(s)' | 143 emplois |
| *èle* 'elle(s)' | 64 |
| *dju* 'je' | 37 |
| *lu* 'le, la' | 36 |
| *lès* | 27 |
| *su* 'se' | 24 |
| *lu* 'lui' (tonique) | 14 |
| *nos* 'nous' | 13 |
| *vos* 'vous' | 11... |

2° Le tableau ci-dessus l'indique déjà : la 3e pers. jouit d'une véritable prédilection. On le verra mieux encore en comparant les chiffres relatifs aux trois personnes :

| | | |
|---|---|---|
| 3e pers. | : 330 emplois sur 416, soit | 79 % |
| 1re | : 72 | 17 % |
| 2e | : 14 | 3 % |

Certes, nos enregistrements sont moins constitués par des conversations véritables que par des récits, et l'on peut penser que les 1re et 2e pers. atteindraient un pourcentage supérieur si la discussion l'avait emporté sur la narration. Cependant, la prédominance de la 3e pers. est si accusée qu'elle ne doit pas être occasionnelle ou accidentelle.

Les statistiques suivantes ne seront pas, je pense, sujettes à caution : les faits qu'elles envisagent ne doivent pas varier beaucoup avec les circonstances, ni avec la nature du discours.

3° Parmi les 416 emplois de Dq., 37 seulement, càd. 8 %, appartiennent aux formes toniques, et les 379 autres, càd. 91 %, aux formes atones (ou conjointes). Ainsi apparaît d'une façon frappante une vérité qu'on connaissait déjà : c'est aux abords immédiats du verbe et en rapport direct avec lui que les personnels s'emploient le plus souvent.

4° Enfin, les 416 emplois de Dq. se répartissent comme suit d'après la fonction :

| | | |
|---|---|---|
| sujet | 280, soit | 69 % |
| c. direct | 94 | 22 % |
| apposé (ou détaché) | 25 | 6 % |
| c. indirect | 18 | 4 % |

attribut 4, c. de cause 1, etc.

= **Mise en relief, anticipation et reprise.** — Comme le fr., en cas de « dislocation », le w. détache couramment par une pause, au début, à l'intérieur ou à la fin de la proposition, un terme qu'il s'agit de mettre en relief, dans un but d'expressivité, ou qu'il convient d'énoncer à nouveau, dans un but de précision : LÈS BODÈT, *c'èsteût dès lêtès djins* Dq. 2 'les B., c'étaient des personnes difficiles' ; *on lès mètéve à rôte, don,* SÈS HWÈCES Dq. 5 'on les mettait au séchage, n'est-ce pas, ses écorces'.

Dans les tournures de ce genre, qui sont très fréquentes, les personnels jouent un rôle essentiel, non seulement parce qu'ils doublent d'ordinaire l'élément détaché (ou c. par dislocation, DP), mais encore parce qu'ils concourent eux-mêmes à mettre en relief cet élément (et ils sont alors eux-mêmes c. par dislocation). Ainsi dans *èt lès-ôtes,* ZÈLS, *a-bè* I *t'nint on pôk avou lès frôdeûrs* Dq. 1 'et les autres, eux, eh ! bien, ils tenaient un peu avec les fraudeurs (ils étaient de leur parti)', *i* double *lès-ôtes,* qui est détaché, mais *zèls* souligne l'opposition entre *lès-ôtes* et ceux dont il était question auparavant ; de même, dans *èt l' Grèlé,* LU, *aléve* -- Dq. 7 'et le G., lui, allait --', *lu* accuse le détachement du sujet, lequel n'est pas repris dans la suite par « il ».

Ex. divers : *dju* v's-*a vèyou,* VOS 'je vous ai vu, vous' ; VOS-*av bèle d'à dîre,* VOS *!* 'vous avez beau dire, vous !' ; DJ'*a toudi oy dîre,* MI, *ku* -- 'j'ai toujours entendu dire, moi, que --' ; *i m' sonléve ku* DJ'*aveû avou one bèle daye avou ç' purdjèdje-là,* MI 'il me semblait que j'avais été bien pourchassé avec cette purgation-là, moi' ; *èt* LU *volà,* I *s'a tapé è l'êwe po fini* Dq. 2 'et lui ici, càd. celui-ci, il s'est jeté à l'eau pour finir' ; **èt bièsses,* NOS-ÔTES, *hin,* NOS *n' vèyins nin* -- 'et nous, bêtes, hein, nous ne vîmes pas --' [1].

— L'usage détaché des personnels — il s'agit toujours des formes toniques — manque parfois d'une certaine rigueur logique ou grammaticale [2]. Le pronom vient seul alors qu'on s'attendrait

[1] Cp. encore cette expression violente : *bièsse,* TI *!* 'bête, toi ! bête que tu es, toi !'. Dans *pôve* MI *! pôves* NOS-ÔTES *!* 'pauvre [de] moi ! pauvres [de] nous !', il s'agit, me semble-t-il, d'un autre cas : « pauvre » me paraît être épithète, comme dans le fr. *pauvres gens ! pauvre Paul !*

[2] Inutile de dire que le w. utilise les personnels comme représentants avec toute la liberté du langage parlé, sans se soucier des équivoques

à le voir précédé d'une préposition ; ainsi quand il double un c. indirect, ou encore un possessif (Weinmann 43-4).

Ex. : *i n' mu fêt rin,* MI (ou *atoûr mi*, avec la prép. *atoûr* 'à') 'il ne *me* fait rien, *à* moi' ; *c'è mi-îdèye, parè,* MI 'c'est *mon* idée, voyez-vous, *à* moi' ; *çu n' sont nin vos-afêres,* VOS-ÔTES 'ce ne s. pas *vos* aff., *à* vous' ; *i m' sonle k'il aveût vint'-sèt-ans,* MI, *cwand mora* 'il *me* semble qu'il avait --, MOI, quand il mourut' (« moi », càd. « *à* moi », double « me », et il se trouve entre deux propositions qui forment corps et qui ont comme sujet « il »). — Cp. fr. *ça me fait mal,* [à] MOI DP 6, 387 ; *c'est assommant,* MOI, *les guêpes* ib. 3, 433.

Le pronom *mi*, qui désigne le locuteur, paraît avoir une disposition spéciale à s'employer de cette façon relâchée. Souvent même, comme dans le dernier ex. ci-dessus, il perd beaucoup de sa force, au point qu'il tombe, pour ainsi dire, dans la catégorie des mots de remplissage [1].

= **« toi » et « vous », vocatifs expressifs.** — Les pronoms toniques de la 2e pers. traduisant « toi » et « vous », càd. *ti, twè, vos* et *vos-ôtes,* employés, semble-t-il, au vocatif, notamment après « oui », « non », « mais », « n'est-ce pas » (*don*), mettent vivement l'interlocuteur en cause et soulignent le caractère affectif de la phrase (étonnement, protestation, insistance, etc. : Weinmann 43-44) [2].

Ex. : *i parèt ku s' fèye su va marier.* :: *ay* TWÈ*?* 'il paraît que sa fille va se m. :: oui, toi? càd. oui? vous m'étonnez' ; *vos n'oûhîz nin duvlou fé insi.* :: *nèni* VOS*?* 'vous n'auriez pas dû faire ainsi. :: non vous? càd. non, vous croyez?' ; **ay mès, fé come çoulà,* VOS*!* ou **ay mès* VOS, *fé come çoulà!* 'oui, mais vous, faire comme ça ! càd. qu'est-ce qu'il vous semble?' ;

« logiques ». Ex. : *i vout r'prinde Louwis so s'moto èt* I *n'i vout nin aler* Dq. 3 'il veut reprendre L. sur sa moto et IL [sc. Louis] ne veut pas y aller'. Mais il s'agit d'un cas bien particulier : l'usage « détaché » des personnels.

[1] Ex. d'abus de « moi » : hesb. *dji r'broke, hin,* MI, *po l' vôye,* MI, *là, â pus reû ki dj' poléve, hin,* MI Dq. Oreye 1b 'je me reprécipite, hein, moi, par le chemin, moi, là, au plus vite que je pouvais, hein, moi'.

[2] D'après DL 700, *vos* serait employé dans ce cas « par ellipse » : cette indication, donnée sans commentaire, ne peut être retenue.

**don* TI, *valèt, k' t'ènn'îrès nin?* 'n'est-ce pas, fieu, que tu ne partiras pas?' ; dans *sés' bin k'i magnèt co toudi,* TI*?* 'sais-tu bien qu'ils mangent pas mal, toi?', *ti* paraît doubler le « tu » impliqué dans *sés'*, mais en réalité, il possède la même valeur que dans les autres ex. — Pour des ex. lg., voir DL *vos : dji n'a nin l' tins,* vos *!* 'je n'ai pas le temps, voyons !' ; de plus, *c'è çoulà,* TI, *l'nosse?* Liège, 1949 'c'est ça, toi, la nôtre (sc. notre voiture)?'.

L'effet expressif semble lié à l'aspect un peu insolite que possède, dans les phrases en question, l'usage du pronom de la 2e personne. A côté de *ây, Djôzèf !* 'oui, Joseph !', dont le vocatif est un nom propre et qui est absolument normal, *ay twè?* 'oui, toi?' apparaît comme un produit évident de l'affectivité. La modulation des phrases n'est du reste pas la même : un vocatif comme *Djôzèf* se dit souvent sur un ton plus bas que ce qui le précède ; dans la construction étudiée ici, « toi » et « vous » sont d'ordinaire accentués nettement et l'on dirait qu'ils ne sont détachés par aucune pause (d'où l'absence de virgule dans les ex. ci-dessus) [1].

= **L'agglutination du personnel sujet au verbe.** — On sait que le pers. sujet tend à devenir en fr. populaire une sorte de « pré-désinence » verbale, « une sorte de flexion du factif verbal » (DP 3, 211). Le phénomène est surtout frappant à la 3e pers. dans les phrases populaires du type *la bouillotte* ELLE *est bien chaude* (DP ib.), où le sujet nominal n'est suivi d'aucune pause et où le personnel paraît vraiment agglutiné au v. comme s'il formait corps avec lui.

Courante en fr. pop., en picard, etc. (Bauche 99, n. 1 ; Ledieu 42 et 59 ; Franz I, ZFSL 43, 135-6, avec carte ; S 1, 50-1), cette tournure semble ignorée dans le domaine w. proprement dit [2],

[1] Pour ce qui concerne les formes toniques, signalons qu'elles peuvent être accompagnées, comme en fr., de « même » et de « seul » : *mi-minme* 'moi-même', *lu tot seû* 'lui seul' (*tot* est indispensable)...

[2] En B. R., les enquêtes de l'ALW ne décèlent le phénomène qu'à l'extrême ouest, dans l'arr. de Tournai : EH 624 « l'hiver sera froid » = Comines [To 6] *l'ivêr* I *va ète frô* ; — 1186 « les arbres perdent leurs feuilles (les feuilles tombent) » = Rongy [To 94] *lès-arbes* I *pèrtè leûs feules, lès*

notamment dans la zone liégeoise, sauf dans les propositions incidentes et interrogatives [1] :

1° Dans les incidentes du type « dit un tel », la présence du nom sujet n'empêche pas le verbe d'être accompagné de « il » ou de « elle » : *nèni, di-st-*I *m' papa*, -- 'non, dit mon père, --' ; *adon, d'ha-t-*I *Hinri*, -- 'alors, dit Henri, --' (Weinmann 32). Le personnel ne possède là aucune valeur anticipative ; il ne porte aucun accent et n'est suivi d'aucun arrêt.

2° Dans les interrogatives, le nom sujet placé devant le v. est répété après le v., comme en fr., par un pronom personnel : *vosse papa vinrè-t-*I*?* 'votre père viendra-t-il?'. Ce type de phrase se prononce d'un trait sans aucune pause après le sujet nominal. Selon Bally 213, il résulte du resserrement d'un type segmenté, avec pause ; mais, comme en fr. encore, celui-ci demeure en usage avec sa valeur propre : *vosse papa, vinrè-t-*I*?* 'votre père, viendra-t-il?' (noter l'arrêt après *papa* et après *père*) [2].

Remarque. — On observe sur ce point une curieuse différence entre l'Ardenne liégeoise et les environs de Liège. Quand le sujet suit le v. interrogatif, le gl., p. ex., peut dire, comme le fr. correct, *wice è vosse papa?* 'où est votre p.?' ou *wice è-st-*I, *vosse p.?* 'où est-il, votre p.?' : il ne fait donc suivre le v. du personnel « il » (ou « elle ») que s'il y a dislocation, et dans ce cas, le ton s'élève jusqu'à « il », qui est accentué, et *vosse papa* est dit plus bas. Le lg., lui, tout en donnant au type disloqué la même forme que le gl., met aussi le personnel dans l'autre type, et il dit couramment *wice è-st-*I *vosse papa?* 'où est v. p.?' d'un trait, sans aucune pause, en élevant le ton jusqu'à *papa*. Autres ex. : *wice è-st-*I *l' comandant, don?* Seraing, 1940 'où est le c., donc?' (gl. *wice è l' c., don?*) ; fr. rég. *où est-*ELLE *Madeleine, donc?* Liège, et même, dans l'interrogation indirecte, *je sais bien où* ELLE *est l'autre* Quernol, *Sabine* 131.

Le resserrement de construction qui caractérise ces ex. lg. résulte

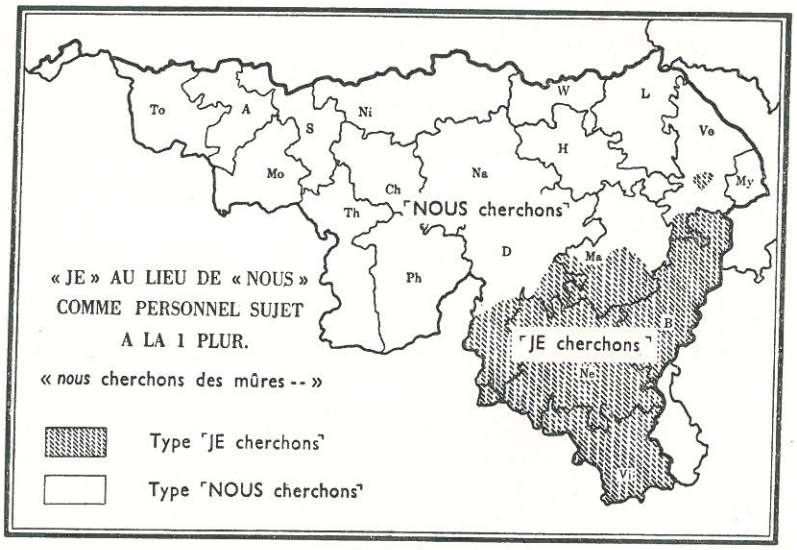
*feules* I *kèt'* ; Béclers [To 48] *lès feuyes dès-arbes* I *tchèttœ* (noter le *i* masculin, dans les deux dernières phrases, après « feuilles »).

[1] Dory 157, *idée*, 3° cite l'ex. lg. que voici : *mi ma-soûr* ÈLLE *a v'nou îr* 'ma sœur est venue hier'. Je pense qu'à Liège, dans une telle phrase, *èlle* n'est possible que si *mi ma-soûr* est un c. par dislocation et est suivi d'une pause. Mais voy. la remarque ci-dessus.

[2] Cp. la tournure **à ponne mu papa fout-*I *ruv'ni ku* -- 'à peine mon père fut-il revenu que --', où « il » postposé au verbe double le sujet.

de l'agglutination du personnel au verbe. Avec l'adv. interrogatif « où », le gl. fait encore, entre la tournure non disloquée *wice è vosse papa?* et la disloquée *wice è-st-*I, *vosse p.?*, une double différence : modulation sans ou avec pause, absence ou présence de *i*. Avec « quand », au contraire, le gl. d'auj. met toujours le personnel : *cwand vinrè-t-*I, *vosse papa?* 'quand viendra-t-il, votre p.?' ; le « il » est toujours accentué et la dislocation est toujours nette. Notre patois n'a donc plus le moyen de commencer par l'adv. « quand » une phrase de même sens, mais non affective, qui ne comporterait pas la nuance d'insistance inséparable de la segmentation. N'éprouvera-t-il pas le besoin de combler cette lacune? Il est vraisemblable qu'à cette fin, quelque jour, il dira lui aussi d'un trait *cwand vinrè-t-*I *vosse p.?* 'quand viendra votre p.?', comme le fait prob. le lg. et comme il le fait lui-même quand il dit *vosse papa vinrèt-*I*?* ; mais il n'en continuera pas moins, bien entendu, de pratiquer la forme disloquée ordinaire avec sa valeur propre.

**= « je » = « nous ».** — Couramment pratiqué en a. fr., le type de 1 plur. J'*avons*, JE *sommes* est encore répandu dans plus de la moitié du domaine d'oïl : ALF 512 « quand *nous* étions » ; c'est la Picardie surtout qui l'ignore. En B. R., d'après EH 121 « *nous* cherchons -- » (carte 9) « je » tient lieu de « nous » dans




Carte 9.

la plus grande partie du Luxembourg et dans quelques communes des arrondissements de Verviers et de Dinant : « je » = « nous » est un trait essentiellement ardennais et gaumais.

La Gleize se trouve à la limite nord du phénomène, car celui-ci ne semble pas connu au delà des Fagnes. Pour rendre « nous » sujet conjoint, le gl. n'emploie pas *dju* à l'exclusion de *nos*, mais il emploie concurremment l'un et l'autre, après comme avant le v. : NOS-*avans* ou DJ'*a*. 'nous avons' ; NOS-*èstans* ou DJ'*è*. 'nous sommes' ; NOS ou DJU *vèyins* 'nous vîmes' ; *alans*-N'*?* ou *alans*-DJ'*?* 'allons-nous?'. Devant consonne comme devant voyelle, l'usage est absolument libre, à tel point qu'on entend des phrases de ce genre : NOS-*apontih'rans l' tâve èt* DJ' *sop'rans* 'nous apprêterons la table et nous souperons'.

Feller a supposé, dans son travail relatif au gaumais, BSW 37, 243, n. 1, que l'usage de « je » au lieu de « nous » résultait d'une « méprise » phonétique, [nz avã] → *[nž avã] → [dž avã] : hypothèse négligeable. Selon Brunot, PL 253, l'intrusion de « je » au pl. résulte du fait qu'à la 1re pers., la flexion caractéristique du pl. étant sensible (chant*ons* ≠ chant*e*), la différenciation du personnel était superflue. Quelque satisfaisante que paraisse cette seconde hypothèse, il convient de la compléter, peut-être de l'approfondir. A côté du type fr. *je sommes*, il existe dans le Valais un type *nous suis*, et sans doute E. Tappolet a-t-il raison de voir là « deux tentatives faites dans le domaine gallo-roman pour effacer la différence de nombre et pour créer à la 1re pers. une expression neutre » Mél. Bally 322 [1]. Cp. l'uniformisation de la 2e pers. aux deux nombres en nl. et en angl., et noter qu'en w. même, ainsi qu'en a. fr., le pronom de la 3e pers. ne varie pas avec le nombre (p. 195) [2].

[1] Les explications données par DP 6, 273-4, à propos de *je faisons*, sont très discutables. Il me paraît certain que, dans JE *faisons* = 'nous f.', « les autres personnes du groupe *nous* ne sont pas considérées, par rapport à *je*, comme négligeables ».

[2] Dans le parler de Liège, à la forme interrogative, un « je » s'introduit après « nous » dans *k'avans-n'*DJU *fêt?* 'litt. qu'avons-nous (-je) fait?', *k'alans-n'*DJU *fé?* 'qu'allons-nous (-je) faire?', etc. (DELAITE 2, 57 ; DL 226 *dji*). Il s'agit ici d'un tout autre phénomène, que le DL ib. explique fort bien : le *dju* a d'abord doublé *dj'* ('je' élidé) par expressivité (*so*-DJ' 'suis-je' + *louke*-DJU 'regardé-je' → *so*-DJ'DJU), puis il s'est même ajouté à *n'* 'nous', par analogie, et naturellement aussi par expressivité.

**= « il » neutre et « il » impersonnel.** — Le fr. d'auj. conserve deux personnels étymologiquement neutres, le régime *le* (= cela), qui est fréquent : *il viendra, je* LE *sais* ; et le sujet *il* (= cela) : IL *est vrai* (cliché). Ce dernier a appartenu à la syntaxe vivante jusqu'au 17e s. (BB 279).

Le w. use du régime neutre de la même manière que le fr. : *i vinrè, dju* L' *sé bin* ; **dju* L' *so* 'je le suis (sc. malade)' [1]. Et il semble n'avoir pas délaissé au même point que lui le sujet neutre. Il ne dirait plus *tot çou k' ti dis,* IL *è fin vrêye* T. 1636, v. 44 'tout ce que tu dis, cela est bien vrai' ; mais j'ai encore noté *pus' raconte-t-on one sacwè, pus drole è-st-*I 'plus on raconte qch, et plus ça devient bizarre'. Autres ex. : *è-st-*I *possibe?* 'est-ce possible?' ; I *vârè mî* 'cela vaudra mieux' ; I *n'è nin à creûre* 'ce n'est pas à croire' ; — lg. *rimète tot-à-fêt come* IL *èsteût* 'remettre tout comme c'était' ; *si dj'a mâ pårlé, qu'*I *m' rimousse è vinte!* Spots, nº 3086, DL 695 *vinte* 2 'si j'ai mal parlé, que cela me rentre dans le corps !' (Weinmann 26-8 : ex. livresques, parfois discutables).

Le sujet neutre *il* est tout proche du sujet impersonnel, à tel point que, dans certains cas, on ne saurait reconnaître auquel on a affaire : *è-st-*I *possible?* = 'est-*ce* possible?' ; mais *è-st-*I *possibe k'i n'è séye rin?* = 'est-*ce* p. qu'il n'en sache rien?' ou, avec *il* impers., 'est-*il* p. que --'.

**= « il(s) » indéfini.** — De même que le fr. (LB 1, 182), le w. emploie « il », au sing. et au plur., comme sujet « en valeur indéfinie », le personnel n'ayant pas alors d'antécédent, mais comportant néanmoins la désignation vague d'une ou de plusieurs personnes.

Ex. : I *d'héve l'ôte djoûr so l' gazète ku* -- '*il* disait, càd. *on* disait l'autre jour dans la g. que --' ; « il » est un véritable personnel, et il représente quelqu'un (le journaliste?), mais sans aucune précision ; — I *dit è dicsionêre ku c'è lès sètcheûrs k'aminèt çoula* '*il* dit, càd. *on* dit dans le d. que ce sont les sécheresses qui

[1] Comme notre dialecte confond « le » et « la » dans la seule forme *lu* (= litt. *le*), il ignore les distinctions que le fr. fait entre *je* LA *suis* (= la reine) et *je* LE *suis* (= malade, fém.). Il peut dire dans les deux cas *dju* L'*so*. Cependant, au lieu de *lu* pro-adjectif, il met volontiers « y » : p. 254, 4º.

amènent ça' ; même observation ; — I *n' dène noule èsplicâcion, so çoulà? 'il* ne donne, càd. *on* ne d. aucune expl., là-dessus [= sur ce paquet-là]?' ; « il » est ici moins précis encore ; on n'oserait dire que, pour le locuteur, il représente le fabricant ou le marchand de paquets ; — I *d'hèt â Ru ku* -- '*ils* disent, càd. les gens disent, *on* dit à Ruy que --'.

Si cet emploi de la 3 sing. est plus ou moins original, celui de la 3 plur. ne l'est nullement. Il est signalé dans divers dialectes gallo-romans (lorr., prov.,... : Weinmann 38, Franz II, 13 et 113), ainsi qu'en fr. (S 1, 33 ; N 5, 216...). Le latin déjà disait couramment avec une valeur indéfinie *dicunt, tradunt,* etc. ; mais plutôt que de considérer comme un latinisme le moderne « *ils* disent » = « *on* dit », il semble préférable d'y voir, avec Sneyders de Vogel 48, « une manière de s'exprimer propre à la langue parlée » (cp. nl. *ze zeggen* 'on dit').

= **Le personnel atone attribut dans « ce *l'*est ».** — Au lieu de *ce* L'*est*, avec le personnel atone, le fr. d'auj. dit plutôt *c'est* LUI, *c'est* ELLE, avec le personnel tonique (LB 1, 131). Le gl., lui, tout en connaissant la même tournure que le fr. mod. (*c'è* LU, LÈY, ZÈLS 'c'est lui, elle, ce sont eux'), use souvent encore de l'autre formule : *çu* L'*è* 'c'est lui (elle)' ; *çu* L'S-*è* 'ce sont eux (elles)' ; *çu nu* L' *rè nin co, tês'* 'ce ne r-est pas encore lui (elle), j'espère, càd. ce n'est pas de nouveau lui' ; ***L'*è-ç', du ci côp?* 'est-ce lui (elle), cette fois?' ; **nu* LÈS *rè-ç' nin co?* 'n'est-ce pas de nouveau eux (elles)?' ; *cwand k'i* LÈS *sèrè* 'quand il les sera (sc. huit heures)'. Le DL, *li* 2, *èl* 3, *lès* 2, ne cite aucun ex. analogue.

= **L'emploi de *lès* comme datif.** — Ainsi qu'on le sait (p. 196, n. 1), le lg. semble ne posséder *lèzî* 'leur' que depuis le milieu du 18e s. Auparavant, il rendait 'leur' par *lès*. C'était là un usage séculaire, puisqu'il est attesté dans la région wallonne depuis 1200 env. : °*ki mercit* LES *ferat* Poème moral, v. 1288 ; °*che que leur peire* LES *at laissiiet* Paw. 16, 12 ; etc. Régulier dans les premiers textes wallons (p. ex. dans ceux de ND 9), *lès* 'leur' doit avoir subsisté à Liège, et aussi à Verviers, jusqu'à la fin du 18e s., de sorte qu'il a vécu durant un certain temps côte

à côte avec *lèzî* : *i* LÈS *fât lès cotrês* T. 1590, v. 7 'il leur faut les jupes' ; *à sès-amis, i n'* LÈS *fêt rin* H. 1675, 2, v. 146 '-- il ne leur fait rien' ; *i* LÈS *fêt l' mawe à tos* R. 1789, BSW 19, 86 'il leur fait la moue à tous' ; verv. *dj'* LÈS *f'reû l' bôbe* ib. 106 'je leur ferais la barbe'.

C'est en Wallonie malmédienne, et plus précisément à Ligneuville, Waimes, Faymonville (EH 326 ; Marichal, BDW 4, 58 ; Bastin, BSW 51, 332) que *lès* 'leur' se sera maintenu le plus tard. A La Gleize, il est réellement désuet depuis plusieurs générations. Rare déjà dans le parler de ma grand-mère (née en 1847), il laisse à peine quelques traces dans celui de ma mère (née en 1883) : *i fâreût k'on n'* LÈS-*atch'treût rin* 'il faudrait qu'on ne leur achèterait rien' ; *çoulà* LÈS *f'zéve do bin* 'cela leur faisait du bien' ; **i* LÈS *fêt sogne* 'il leur fait peur'.

Comment s'explique ce curieux *lès*, qui, dans le domaine d'oïl, caractérise plus ou moins le nord-est ? — Sans doute *lès* ne remonte-t-il pas au datif i l l i s, mais représente-t-il l'accusatif i l l o s employé comme datif (P. Marchot, ZFSL 41, 240, n° 19, qui se réfère à P. Meyer, Romania 15, 130) ; et le phénomène se rattache prob. à la construction du c. indirect nominal sans préposition, construction qui était usuelle en a. fr. (*li nums Joyuse* L'ESPEE *fu dunez* Roland 2508, cité ML 3, 49) et aussi dans l'ancienne scripta de nos régions (°*l'hiretaige qui arat esteit* LEUR PERE Paw. 9, 4), et qui subsiste peut-être dans ces phrases gleizoises : *i deût* LÈS DJINS 'il doit *aux* gens', *ci ki deût* LÈS TCHINS ÈT LÈS LEÛS *come çoulà* (prov.) 'celui qui doit *aux* chiens et *aux* loups comme ça, càd. à tout le monde'. On peut toutefois se demander si l'emploi de l'accus. *lès* comme datif ne résulte pas tout simplement d'une analogie avec les pronoms des deux autres personnes, *nos* et *vos*, qui servent à la fois de c. direct et de c. indirect. Cette analogie, qui est fort vraisemblable, est une des causes auxquelles Ronjat 3, 64, rapporte une extension toute semblable des formes de l'accus. qui fut jadis très connue dans le Midi et qui reste usuelle dans les parlers aquitains [1].

[1] L'emploi de *lès* comme datif n'est donc pas, on le voit, limité au nord-est de la Gaule. Dans le nord même, un usage identique ou analogue a dû exister dans la scripta des régions centrales : « Dans la vieille langue,

= **Quelques emplois du datif.** — Bien que les pronoms ayant la forme de datifs connaissent le même usage en w. qu'en fr., nous croyons utile d'illustrer ici, à l'aide d'ex. non commentés, quelques-uns de leurs emplois.

1° C. indirect (d'intérêt...) : *i* M' *sont grands assez* 'ils sont assez gr. pour moi' ; *su vatche* LI *a crèvé* 'sa vache (lui) a crevé' ; *dj'ènn'oû one ku l' pés* LI *trawa* 'j'en eus une [sc. une vache] dont le pis (lui) perça' ; *su dj'vô* LI *è filé è-vôye* 'son cheval lui est sauvé, càd. s'est sauvé' ; *dju vôreû bin k'èle nu* M'*èdjalahe nin* 'je voudrais bien qu'elle ne (me) gèle pas [sc. une plante]' ; *gn-aveût* MI-*û ki* M' *ploréve* 'il y avait mon œil qui (me) pleurait' ; *su coûr* LI *piêr tot* 'son cœur lui perd tout, càd. elle défaille' ; *lès rowes* LI *avint passé so l' cwêr* Dq. 4 'les roues lui avaient p. sur le corps' ; *dj'aveû l' coûr ki* M' *batéve on bê côp* 'j'avais le cœur qui me battait un beau coup, càd. très fort' (cp. lg. *li coûr* MI *bouhe à gros côps* DL *bouhî* 'le cœur me bat à grands coups') ; *dj'a say dès salés porês, i n'* M'*odèt nin mâva* 'j'ai goûté des poireaux conservés, ils ne (me) sentent pas mauvais' ; *èle* LI *saveût one plèce* 'elle connaissait une place pour elle' (cp. verv. *dju* V' *sé one plèce* T. 1760, v. 458). Ex. fr. analogues : *elle* NOUS *est morte bientôt, la tête* LUI *tourne* DP 6, 368 et 625 ; cp. en prov. le type « le pied se *m*'est endormi » Ronjat 3, 574. Le cas se présente surtout fréquemment quand le sujet de la phrase est le nom d'une partie du corps : cf. p. 338, et aussi t. 3, chap. 10 (prop. relatives).

2° Avec le v. « falloir » : *i n'* TU *fât pus aler* -- 'il ne (te) faut plus aller --' ; *po n'* MU *nin faleûr couri après lu* 'pour qu'il ne faille pas que je coure après lui'.

3° Datif éthique : *dju* T' (ou V') *l'a r'clapé* 'je te (ou vous) l'ai remis à sa place (par une réponse vive)' ; ex. anc. : *quand ile* VUS-*ont lès courtizons* T. 1590, v. 3 'quand elles vous ont les amoureux'. Sans doute est-ce le même datif qu'on trouve dans *dju n'* TU *sé tot cwè* 'je ne te sais tout quoi, càd. je ne sais quoi encore', et dans *cwand dj'* TU *l' sé* 'quand je te le sais, càd. alors

selon N 5, 219, les formes faibles s'employaient parfois comme régimes directs d'un verbe actif qui était déjà accompagné d'un régime direct de chose ; on disait ainsi *cil* LE *fiert grant colp, cil* LA *baise le vis*, etc. »

que je ne m'y attendais pas du tout', qui sont deux formules expressives et clichées.

4° Devant un groupe verbal : **dju* L'ZI *f'rè apwèrter dès lîves* 'je leur ferai apporter, càd. je leur demanderai d'a. des livres' ; **dju* LI *lêreû fé sès bièstrèyes* 'je lui, càd. je le laisserais faire ses bêtises' ; *dju* LI *a oy dîre* 'je [le] lui ai entendu dire' ; *dju* LI *a vèyou fé* 'je [le] lui ai vu faire'.

= **Pronoms réfléchis.** — 1° Le w. ne possède qu'un seul réfléchi ayant une forme spéciale : *su* 'se' ; il n'a donc pas d'équivalent du fr. *soi* [1]. Pour rendre « soi », il utilise *lu* 'lui', même quand le sujet est indéterminé : *chake por* LU 'chacun pour soi' ; *i fât k'on fasse sès-afêres* LU-*minme* 'il faut qu'on fasse ses aff. soi-même' (Weinmann 45). D'après ALF 220 « chacun pour soi » (Franz I, ZFSL 43, 142), le fait est commun au w., au pic. et au lorrain.

2° Jusqu'au milieu du 18e s., après des v. comme *voir, laisser, faire*, etc., le fr. omettait le *se* devant un inf. de sens réfléchi : *ces paroles firent arrêter l'autre* La Font. = le firent *s'*arrêter. Auj., il n'admet guère cet usage qu'après *faire* : *faire taire, faire souvenir* (LB 1, 159 ; DP 6, 812-5). Le w., lui, conserve régulièrement la construction ancienne : *fuzoz-l' tuni keû* 'faites-le *se* tenir tranquille' ; *lê-m' on pô r'pwèzer* 'laisse-moi un peu *me* reposer' ; *lèyoz-m' abahi* 'laissez-moi *me* baisser' ; *dju l's-a vèyou bate* 'je les ai vus *se* battre' (dans ce cas, si la situation ou le contexte n'éclairait le sens, on pourrait comprendre 'je les ai vu battre, j'ai vu qu'on les battait') ; hesb. *dj'aveû vèyou sâver Maria* Dq. Oreye 1b 'j'avais vu M. se sauver'. Même usage en prov. : Ronjat 3, 557.

3° En diverses langues, le réfléchi de la 3e pers., qui est le seul à avoir une forme spéciale, supplante celui des autres personnes : Havers 171 ; ML 3, 418-9 ; N 5, 248 ; DP 5, 719-21. En France, le phénomène semble être plus répandu dans le midi que dans le nord ; il existe cependant en pic., ainsi que

[1] Inutile de dire que les v. pronominaux ne se répondent pas toujours exactement du w. au fr. : ainsi w. SU *trèbouhi, dju* M'*a tr.* = fr. *trébucher, j'ai trébuché.*

dans le fr. avancé ou populaire (Ronjat 3, 71 ; Ahlborn 64 ; Frei 147-8 ; Bauche 100-1 ; Ledieu 60 [1]). En B. R., le rouchi est seul à dire p. ex. « nous *se* marierons » au lieu de « nous nous m. » : d'après EH 1394 « vous *vous* êtes blessé », le type « vous s'avez blessé » se rencontre dans les arr. de Tournai, Ath et Mons (ex. livresques dans Weinmann 49).

Sans connaître une véritable généralisation de « se », notre parler emploie *su* devant l'infinitif dans certains cas où il faudrait logiquement un pronom d'une autre personne : *dju tinrans co kékès bièsses, manîre du n'* SU *nin trover avou rin* 'nous tiendrons encore quelques bêtes, pour ne pas *nous* trouver avec rien' ; *c'èsteût one, cisse-làle, du casserole ! nos l'avans avou avou ci fornê-volà, èt* s'*è chièrvi* s'*è chièrvi tot l' tins !* 'c'en était une, celle-là, de c. ! nous l'avons eue avec ce poêle-ci, et *nous* en servir -- tout le temps !' (ici, *su* accompagne un inf. exclamatif, dans une prop. nettement affective) ; cp. *po* s' *trahi, nos n' polans wâde* 'pour *nous* trahir, nous n'avons garde', et autres ex. dans Weinmann 44-5.

Ce phénomène, qui révèle un certain relâchement des rapports grammaticaux, résulte probablement du fait que l'inf. ne comporte pas normalement l'indication de la personne. Chez nous et ailleurs, il apparaît comme un trait caractéristique du langage parlé [2].

**= Aphérèse et absence du pronom sujet « il(s), elle(s) ».** — Ainsi qu'on l'a vu p. 199, 3°, le personnel sujet de la 3e pers. perd volontiers sa voyelle après une autre voyelle ou entre deux consonnes (selon la règle bien connue des trois consonnes) ; mais, ainsi qu'on l'a vu également, p. 206, cette réduction n'empêche pas que les pronoms des deux genres soient toujours distincts.

[1] [Voy. aussi S 1, 120-1.]

[2] On observe un curieux emploi du réfléchi devant 'venir' dans cet ex. : *çu sèrè come çoulà* s' *vinrè* 'ce sera comme cela se viendra, càd. se présentera'. Est-ce là le résultat d'une contamination par une expr. équivalente (*come çoula* s' *dinrè* 'comme cela se donnera'?) ou par la tournure *cwand ku* ç' *vint à...* 'quand ce vient à..., quand on arrive à...' (cf. p. 364)?... — Notons aussi que, dans « s'agir », le réfléchi tend à s'agglutiner au verbe : **cwand k'il a* s-*adji du* -- 'quand il s'est agi de --' ; même phénomène en fr. (DP 5, 759) et en romand (GPSR 3, 179, v° *agir*).

Quoique « il » disparaisse complètement devant consonne (*cwand vint* 'quand *il* vient'), le fait que « elle » demeure sensible dans la même position (*cwand* 'LE *vint* 'q. *elle* vient') prouve assez qu'on se trouve ici non pas devant une omission du pronom sujet, ce qui serait un trait grammatical, mais devant une simple aphérèse, càd. devant un trait de phonétique syntaxique. En réalité, le pronom perd sa voyelle *i* ou *è*, sans plus [1] ; même quand il manque tout entier dans la réalisation phonétique de la phrase, il demeure impliqué dans la forme verbale et il reste présent, me semble-t-il, dans la conscience du locuteur.

Les conditions dans lesquelles se produit le phénomène varient légèrement selon les cas :

A. En tête d'une phrase, la voyelle peut manquer lorsque la phrase précédente se termine par une voyelle et que les deux phrases se suivent sans pause véritable : -- *èt Mignon avou. N'oûrint rin, don* Dq. 1 'et M. aussi. *Ils* n'eurent rien, n'est-ce pas' ; *èt dju l' pinsa* : 'LLE *ènn'a tant k'èle vout* 'et je le pensai : elle en a autant qu'elle veut'. C'est naturellement parce qu'une voy. précède que [i] ou [è] peuvent s'omettre. Il arrive pourtant qu'après une pause ou au début du discours, le masc. *il* manque complètement devant certains v. impersonnels commençant par une consonne : *gn-aveût onk* '*il* y en avait un' ; *fât bin* '*il* faut bien' ; *vâreût mî* '*il* vaudrait mieux'. Cp. fr. pop. *faut, vaut* Siede 18-19 ; pour *falloir*, DP 4, 505-7.

B. A l'intérieur de la phrase, le débit étant suivi, la voyelle manque souvent devant le v. d'une prop. indépendante ou principale, cela après une voyelle (et même après une consonne, quand la loi des trois consonnes le permet) : *lu vinr'di*, 'LE *nu sont nin sovint là* 'le vendredi, elles ne sont pas souvent là' ; *ça fêt, mu l' fala tirer* 'alors, *il* me fallut l'enlever' ; *come çoulà, sèreût bon* 'comme cela, *il* serait bon' ; *cwand k'il arè on pô ploû, ploûrè pus-âhimint* 'quand il aura plu un peu, *il* pleuvra plus facilement' ; *c'è do bê-z-èt foncé, n'ahâye nin à Fifine, poumanme*

[1] On trouve un autre cas p. ex. dans *sé nin* '[je ne] sais pas' : il s'agit ici d'un accident de la parole ; le locuteur « mange » le début de la proposition parce que, trop pressé ou de mauvais humeur, il parle d'une façon rapide, négligée.

'c'est de l'assez foncé, *il* ne plaît pas à F., paraît-il' ; *èt v'néve dès côps ku* -- 'et *il* arrivait (des fois) que --' ; -- *ca sont dôrs* '-- car *ils* sont durs' ; *ây*, 'L *è calé* 'oui, il est calé (savant)'.

C. Devant le v. d'une subordonnée, donc après une conjonction de subordination, la voyelle manque aussi très souvent ; et, dans beaucoup de cas, son absence coïncide avec l'omission de la conj. « que », de sorte qu'il faut suppléer alors, non pas seulement [i] ou [è], mais un groupe [k i] ou [k è] : *sé-dj' cumint f'zint?* ou *cumint* 'LE *fuzint?* 'sais-je comment *ils* ou *elles* firent? càd. comment firent-elles?' = -- *cumint* K'I -- ou -- K'ÈLE *fuzint* ; *dju n' sé nin là sont* 'je ne sais pas où *ils* sont' = -- *là* K'I *sont* ; *cwand contéve cisse-là* 'quand *il* contait celle-là' = *cwand* K'I *c.* -- ; *èt lu, cwand* 'L *èsteût acropi, n' su p'léve rulèver* 'et lui, quand *il* était accroupi, *il* ne pouvait se relever' = *cwand* K'IL *è. a.* -- ; *fât* 'LE *vègne* '*il* faut *qu'elle* vienne' = *fât* K'ÈLE *v.* ; *fâreût rènovèl'rint leû plèce* '*il* faudrait *qu'ils* renouvelleraient leur place, càd. leur parcelle de terrain' ; *après k' fourint mariés* 'après qu'*ils* furent mariés' ; *i n' f'rè nin co si bê k'* 'L *aveût l'êr* 'il ne fera pas encore aussi beau qu'il paraissait [devoir le faire]' = -- *k'*IL *aveût l'êr* (cas peu fréquent ; ici, avec le pronom fém., on dirait nécessairement *k'*ÈLLE *aveût l'êr*).

D. Dans la même position, il arrive assez souvent que le masc. *il* [il], avec *l*, manque complètement entre *k'* 'que' et la voyelle initiale d'un verbe : *i fât k'ovrèhe* 'il faut qu'*ils* travaillent' ; *i d'ha c'bin k'aveût gangni* 'il dit combien (qu') *il* avait gagné' ; *lu brouwîre è bèle po l' tins k'a fêt* 'la bruyère est belle pour le temps qu'*il* a fait' ; *èle criyéve k'èsteût duv'ni si lêd* 'elle proclamait qu'*il* était devenu si laid' ; *èle dumandéve wice ku c'èsteût k'aveût mouri* 'elle demandait où c'était qu'*il* était mort' [1].

— Quelles que soient les conditions où elle s'opère, la réduction est toujours facultative. Une même phrase peut donc avoir

[1] Dans les expr. lg. *k'arèdje, k'arape* (litt. 'qu'enrage'), Weinmann 33 croit qu'on omet un « je ». En réalité, c'est un « il » qui est omis : **il oûveûre* K' ARÈDJE 'il travaille qu'*il* enrage'. Mais les expr. considérées sont devenues des clichés à valeur adverbiale, qui peuvent fort bien s'insérer dans des phrases dont le sujet est à la 1re ou à la 2e pers. et au plur., comme dans ce cas : *vos-èstez* K'ARAPE *deûr d'orèye* Weinmann ib. 'vous êtes terriblement dur d'oreille'.

plusieurs variantes. A côté de la forme complète *i fât k'il ovrèhe* (première phrase du D), p. ex., il existe trois formes abrégées : *i fât* 'L *ovrèhe, i fât* K' 'L *ovrèhe, i fât* K'*ovrèhe.*

Une situation analogue règne dans la zone liégeoise en général. Dans certains parlers, en verv., en malm., et même en lg., le pronom *il* paraît manquer plus souvent qu'en gl. Cf. DL 339 : *ploût co* 'il pleut encore' (le gl. dit plutôt I *pl. co*) ; *magnîve tot seû* 'il mangeait tout seul' (gl. I *magnéve*) ; *awè, ont m'nou* 'oui, ils sont venus' (gl. *ây,* IL *ont v'ni* ou 'L *ont v'ni*) ; etc.

Le phénomène ne date pas d'auj. ; il est attesté dès la première moitié du 17e s. : *cwand sintint l' gos'* T. 1632, v. 131 'quand *ils* sentirent l'odeur' ; *cwand* 'L *eûrint tot piyî* ib., v. 135 'quand *ils* eurent tout pillé' ; *dji pinse, por mi, k' n'ont mây situ* D. 1636, v. 35 'je pense, pour moi, qu'*ils* n'ont jamais été'.

Est-il bien vrai qu'il s'agisse dans tous les cas d'un simple phénomène phonétique d'aphérèse? — Tel est, je pense, l'avis de Haust, DL 339, qui observe que « toute trace du pronom peut disparaître par négligence de prononciation ». Le fait que le pronom fém. « elle » ne manque jamais appuie l'explication ; et même dans les ex. de D, où devrait figurer *il* avec *l*, on peut ne voir qu'une extension analogique des cas où *il* disparaît complètement par aphérèse.

Cependant, cette façon de voir, qui considère uniquement la synchronie moderne, a-t-elle bien la perspective voulue? Ne faut-il pas aussi envisager la diachronie?

A l'époque romane primitive, tout comme en latin, le pronom sujet manquait régulièrement. En a. fr. encore, mais le plus souvent en tête de la prop., le pronom pers. masc. et même fém. de la 3e personne pouvait être omis, comme celui de la 2e d'ailleurs : Foulet 309 sv. ; BB 269. C'est au 16e s. seulement que les grammairiens ont exigé la présence des pronoms sujets : BB 275 ; DP 3, 202 sv. Le phénomène w. étudié ici, qui est attesté dès les environs de 1630, continue vraisemblablement, dans une certaine mesure, l'usage médiéval, hérité lui-même du latin. Commune d'abord à toutes les personnes, l'absence du pronom s'est perpétuée chez nous à la 3e seulement, et seulement au masculin [1].

[1] Weinmann 34-6 étudie l'absence de *il* ; mais il expose la situation

**= « il » devant un verbe coordonné.** — On a dit plus haut (p. 216) que l'agglutination du personnel au v. n'apparaissait guère en w. que dans les prop. incidentes et interrogatives. Peut-être se manifeste-t-elle aussi dans le fait que, quand deux v. coordonnés ont le même sujet, le second est presque toujours précédé d'un personnel : *dju magna èt* DJ' *ruv'na d'on côp* 'je mangeai et je revins tout de suite' ; **vos magnîz èt* V' *ruv'nîz* 'vous mangeâtes et v. revîntes' ; *lès-omes magnint èt* I *ruv'nint* 'les hommes mangèrent et ils revinrent'.

Du moment que les deux v. sont étroitement liés, le fr. soigné — surtout écrit, je pense, — dit fort bien *je mangeai et revins* sans répéter le sujet, mais le w. paraît ne guère jouir de cette latitude. A la 1re et à la 2e pers., il met toujours un sujet devant le second verbe. A la 3e, il fait ordinairement de même : *i coréve èt* I *hopléve* 'il courait et il bondissait' ; *èle monta so l' plantchî, tote seûle, èt* ÈLE *s'ala mète è lét* Dq. 4 'elle monta à l'étage, toute seule, et elle alla se mettre au lit' ; *i fât k' lès-afêres su r'frotèhe èt k'*I *s' ruhurèhe* 'il faut que les ustensiles se frottent et (qu'ils) se récurent' (ici, « que » est aussi répété).

Si le pronom peut manquer dans **i passe èt rapasse* 'il passe et repasse', c'est que le cas est vraiment particulier [1]. Mais l'omission du pronom sujet est tout à fait régulière quand la coordination prend des formes spéciales ; ainsi avec *èt su* (e t s i c) : *i* ou *èle magnint* ÈT S' *ruv'nint d'on côp* (lg. *èt s' rim'nît-*I ou -ÈLE DL 591 *si* 4 ; voir t. 3, chap. 9), ou encore avec l'inf. substitut : *vos magnîz èt* RUV'NI *d'on côp* (t. 2, chap. 6) [2].

d'une manière beaucoup trop superficielle, sans lui donner pour ainsi dire aucune perspective chronologique, sans insister sur la différence de traitement qui se marque entre les deux genres, sans considérer même qu'il puisse s'agir d'une aphérèse. Cependant, il semble admettre que l'absence de *il* en w. constitue un archaïsme : quoiqu'il aille répétant que *il* est « négligé » (vernachlässigt), il indique en deux mots que le fait est conforme à l'usage ancien (nach alten Brauch, p. 33).

[1] Il convient, du reste, de ne pas être dupe. A première vue, un « ils » fait défaut devant le second verbe dans *i magnint èt ruv'nint* ; mais il faut considérer que « ils » est p.-ê. impliquée devant *ruv'nint* : cf. p. 224 sv.

[2] Dans l'a. et le m. fr. écrit de nos régions, un part. passé coordonné peut être précédé d'un pronom pers. régime : 15e s. °*les gens -- avoient pris* I *de leurs borgois -- et* LY *meneit à Montfort en prison* J. de Stav. 457

**= Absence du pronom pers. attribut ou c. direct.** — Le pers. neutre « le » manque volontiers dans une subordonnée comparative : *dj'èsteû bêcôp pus hoûzé k'èle n'è* 'j'étais beaucoup plus enflée qu'elle ne *l'*est'. De plus, le pronom régime direct fait souvent défaut dans des séquences du type « prép. + inf. » où logiquement on l'attendrait : *èle lès plante po mète è l' sope, cès féves-là* 'pour *les* mettre dans la soupe' (voir dans Weinmann 29-30 une série d'ex. avec la prép. « pour »). On pourrait considérer qu'un pronom régime manque aussi entre « sans » et l'infinitif dans les tournures du type *magni l' boûre* SINS SALER 'manger le beurre sans *le* saler', mais il s'agit là d'une construction très particulière, dont nous reparlerons au t. 2, chap. 8.

**= Omission de « le, la, les » devant « lui, leur ».** — Devant *li* 'lui' et *lèzi* 'leur', le w. n'exprime pas le pronom régime direct de la 3e pers. : *dju* LI *dène* signifie non seulement 'je *lui* donne', mais aussi 'je *le*, je *la* ou je *les* lui donne' ; *dju* L'ZI *a dit* 'je *le* [ou *la, les*] leur ai dit' ; *duhoz*-LI 'dites-*le* [ou *la, les*] lui'. Pour d'autres ex., cf. DL *lèzî* et *lî*, LG 67-8, Weinmann 28, Dory 171 et 243 [1].

L'absence de « le, la, les » ne gêne nullement : le contexte et la situation éclairent le sens [2]. Le phénomène, qui est attesté

'et *l'* avaient mené' ; 1598 °*at -- attesté par seriment n'avoir contracté ne fait marchy avec Pirott - - et encor moins* SE *tenu a luy pour ses salairs* A. Roanne 29, 1019 'et encore moins ne s'être tenu - -' ; 1599 °*avons encor faict veu* [= vue] *du lieu, et avec le cordon, et* LE *mis jouxte mesme la vantise dudit Adam au mitant de ladite grosse piere, et* LE *tiré droit a l'autre piere* ib. 36, 243 v° ; 1635 °*ilz ont esté en querelles et* SOY *battus avec l'intimé* ib. 37, 268 'et se sont battus'. Nous reparlerons de cet usage en étudiant l'infinitif substitut, au t. 2, chap. 6.

[1] En gl., dans le cas considéré, *li* et *lèzi* sont un élément fixe, qui représente clairement 'lui' ou 'leur' ; mais le régime direct impliqué peut être 'le', 'la' ou 'les' : *dju* L'ZI *dène* signifie toujours 'je [le, la, les] LEUR donne', et jamais 'je [...] LUI donne'. Il semble qu'il n'en aille pas de même en lg. : *dji* LÈZÎ *done* = 'je LES LUI donne' DL 368 ; ÈLZÎ *av diné?* = 'LES LUI ou LES LEUR avez-vous donné?' ib. 246 ; de même, *dinez*-L'ZÎ = 'donnez-LES LUI' Weinmann 38.

[2] Les remarques suivantes feront comprendre comment le contexte permet de distinguer les phrases où *li* et *lèzi* représentent simplement un régime indirect et celles où ils impliquent en outre un régime direct. Quand *dju* LI *dène*, p. ex., signifie 'je LUI donne', on attend après *dène*

en fr. depuis le m. â. (Foulet 148 ; N 5, 269) et en w. depuis le 17e s. (ND 9, 28, v. 147 et 148 : *dj' lî dîrè* 'je le lui dirai'), est auj. largement répandu : usuel dans tous les parlers belgo-romans (EH 1462-3 « je *le lui* [ou *le leur*] dirai ») et un peu partout dans les dialectes français d'oïl et d'oc (ALF 1650 « je n'ai pas osé *le lui* dire »), il l'est aussi en fr. courant et pop. (Frei 128 ; N 5, 269-270 ; S 1, 22 ; DP 6, 321-3). Il se rencontre de même en catalan (Spitzer, R. de dialectol. rom. 5, 133). Sans doute est-il d'origine purement phonétique : c'est une « haplologie syllabique » qui fait omettre le premier des deux pronoms commençant par *l* (Millardet, *Ling. et dial. rom.* 143-4) ; mais certains ex. relevés dans DP 6, 324 montrent que le régime direct, « qui paraît absent, existe dans le sentiment linguistique ».

= **Groupements du type *leû deûs'*.** — Comme les autres variétés du dialecte lg., le parler de La Gleize rend les groupements du type « nous deux, vous deux » par *nos deûs'*, *vos deûs'* : *po* NOS DEÛS' 'pour nous deux', *nos-èstans* NOS SÎH 'nous sommes six' ; — de même, avec divers termes quantitatifs au lieu du numéral : *nos-èstans* NOS BÊCÔP 'nous sommes (nous) beaucoup, càd. nombreux' ; *vos n'èstoz* VOS WÊRE 'vous n'êtes (vous) guère, càd. v. n'ê. pas nombreux' (pour *nos tos*, etc., cf. p. 306). Ces expressions de la 1re et de la 2e pers. ne font pas difficulté : comme les expressions françaises équivalentes [1], elles comprennent les pronoms pers. *nos* et *vos*, anciennes formes toniques auj. remplacées par *nos-ôtes* et *vos-ôtes* (p. 194, n. 2), et un mot, parfois une locution, indiquant la quantité [2].

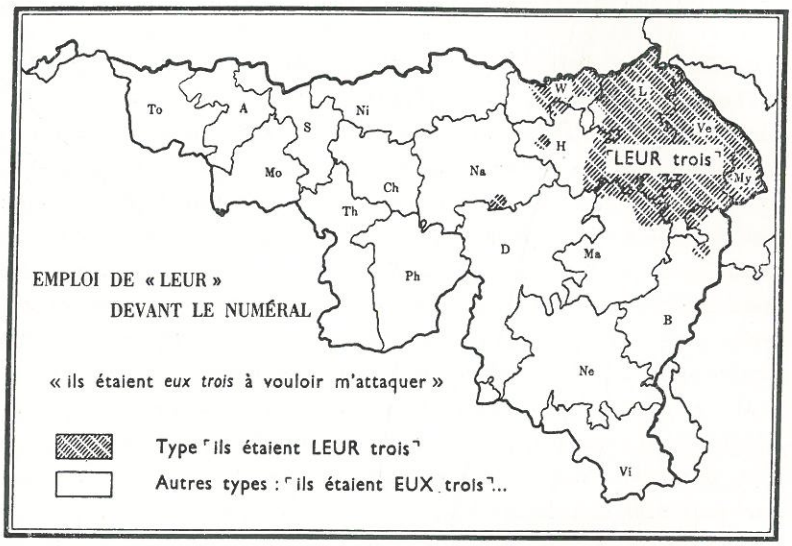
A la 3e pers., la construction est moins claire. Pour rendre

un c. direct. Dans le cas suivant, une pause marque nettement la différence : *dju* L'ZI *a dit k'i v'nahint* = 'je LEUR ai dit qu'ils vinssent' ; mais *dju* L'ZI *a dit, k'i v.*, avec une pause après *dit* = 'je LE LEUR ai dit, qu'ils v.'.

[1] Quoi que puisse faire penser la remarque sommaire de Dory 97 *deux* 3°, le type *nous deux, vous deux...* est admis en fr., du moins dans certains cas. Le fr. correct distingue *nous étions deux* et *nous étions* NOUS *deux* ; ces deux phrases se rendent l'une et l'autre en w. par *nos-èstins* NOS-DEÛS', et dans notre fr. rég. par *nous é.* NOUS DEUX.

[2] Dans *nos deûs, vos deûs, vos cwant'*, etc., le DL 432 et 700, 2e col., considère *nos* et *vos* comme « explétifs » : inutile de dire que ce n'est pas une explication.

« eux deux », p. ex., au lieu de dire *zèls deûs*, comme on l'attendrait, maints parlers w. disent *leû deûs* 'litt. leur deux'. En lg. même, un groupement comme « eux trois » peut se traduire de plusieurs façons : *zèls treûs*, *à treûs*, *leû treûs*. D'après EH 1994 « ils étaient *eux trois* à vouloir m'attaquer » (carte 10), le type *leû treûs* est connu dans presque toute la prov. de Liège, dans le nord des arr. de Marche et de Bastogne, et même dans une partie de l'arr. de Namur ; ailleurs règne le type « eux trois », qui est du reste pratiqué aussi dans l'aire de *leû treûs*. A La Gl., comme probablement dans tous les environs, « leur trois » est seul en usage.




Carte 10.

Ex. gl. : LEÛ CWANT' *sont-i?* 'combien sont-ils?' (cp. *nos cwant' èstans-n'?* 'combien sommes-nous?') ; *on n' dumeûr'reût dja* LEÛ BÊCÔP *là* 'on ne saurait rester là à beaucoup, càd. en grand nombre' ; *cwand k'on-z-è* LEÛ TANT K' ÇOULÀ 'quand on est autant, càd. aussi nombreux que cela' ; *i sont* LEÛ-Z-ASSEZ 'ils sont assez nombreux' ; *cwand k'on n'è* LEÛ WÊRE 'quand on n'est guère, càd. q. on est peu nombreux' ; *èlle èstint* LEÛ DJU N' SÉ CWANT' 'elles étaient je ne sais combien' ; *il èstint* LEÛ-Z-ONE BÂNE 'ils étaient une bande'. Ainsi qu'on l'aura

remarqué, la traduction ne conserve pas de trace de « leur » ; comme on l'aura noté aussi, *on* est suivi de *leû tânt*, *leû wêre*, qui équivalent à des pluriels, mais en fr. également, ce pronom peut avoir un attribut au pluriel. — Ex. lg., DL 365, *leû* 1 : *il èstît* LEÛ TREÛS 'ils étaient trois' ; *i sont* LEÛ BRANMINT 'ils sont beaucoup, càd. nombreux'. Voy. aussi *i sont* LEÛ-Z-INE HIÈDE Comblain, DFL *nombreux* 'litt. ils sont (leur) une troupe, càd. ils s. nombreux'. — Ces ex. divers montrent que la tournure possède une véritable souplesse. Ajoutons qu'elle apparaît encore dans des séquences comme celle-ci : gl. *il èstint* LEÛ TREÛS-ÈFANTS 'ils étaient trois enfants', où elle résulte peut-être d'une contamination (*il è.* TREÛS-È. + *il è.* LEÛ TREÛS').

— Dans *leû deûs'*, etc., comment faut-il analyser « leur »?

Dans les ex. repris ci-dessus au DL 365, Haust considère *leû* comme pronom. Pour ma part, étant donné qu'auj., dans nos dialectes, *leû(r)* n'est pour ainsi dire jamais personnel (p. 196, n. 1), j'ai présenté naguère, dans LG 45, une autre explication : « *nos deûs'*, *vos deûs'*, qui originellement correspondent à '*nous* deux, *vous* deux', peuvent aussi signifier '*nos* deux, *vos* deux'. C'est de cette confusion entre adjectifs possessifs et pronoms personnels, aidée du remplacement de *nos* et *vos* pronoms par *nos-ôtes*, *vos-ôtes*, qu'est né l'emploi étudié. »

Il faudrait donc interpréter *leû deûs'* = fr. *leurs deux*, avec « leurs » adj. possessif au plur., et même écrire *leûs deûs'*...

A première vue, cette hypothèse est confirmée par une concordance géographique : l'aire du type « leur deux » est comprise dans celle où *nos* et *vos* sont à la fois possessifs et personnels (càd. où « nous », p. ex., n'a pas une autre voyelle que « nos »). Mais elle semble d'autre part infirmée par une discordance chronologique : on ignore à quelle époque *nos* et *vos* ont été remplacés par *nos-ôtes* et *vos-ôtes*, mais *nos* tout au moins s'est peut-être maintenu après 1600 (p. 194, n. 2) ; or le type « leur deux » est attesté dès avant 1550 par les archives :

1534 °*query de choron* -- LURS TROIS *ensenble* A. Waimes, Plaids 1 (Cure de Waimes), 148 'chercher des planches, w. *cwèri dès horons* --' ; 1550 °*les hommes* -- *debvoient bien estre receu* LEURS QUATTRE A. Roanne 26, 35 ; 1552 °*la paroye d'entre* LEUR

DEUX *doit demourer sen endomaigy* ib. 22a, 62 ; 1575 °*appres le deces du dernier vivant de* LEURS DEUX ib. 2, 97 v° [1].

Le type « leur deux » possède donc, en Belgique romane, quatre siècles d'existence au moins. Aussi doit-on se demander avec L. Michel, DBR 2, 84-5 (examen critique de LG), si, contrairement à ce que je supposais, il ne prolonge pas un usage ancien de i l l o r u m → *leûr* comme pronom pers. tonique.

— Au point de vue synchronique, il s'agit de savoir « si, pour les sujets parlants contemporains [...], la valeur psychique [...] de *leûs* est, ou non, la même dans *il èstint leû deûs'* que dans *leûs deûs-èfants* [= 'leurs deux enfants', avec *leurs* possessif] : comment l'expression est-elle comprise ou sentie par les patoisants de La Gleize... ? » (Michel, l. c. 84).

Question délicate ! Cependant, j'ai le sentiment que *leû(s)* a la même valeur dans *il èstint leû deûs'* que *nos* dans *nos-èstins nos deûs'* et *vos* dans *vos-èstîz vos deûs'* [2] ; or, dans cet emploi, *nos* et *vos* me paraissent devoir être sentis plutôt comme des possessifs que comme des personnels. Ce n'est là qu'une impression ; voici un fait : à Tilleur [L 76], localité de la zone où *vos-ôtes*, compris '*vos* autres' au lieu de '*vous* autres', a donné naissance à un curieux *tès-ôtes* (= 'vous', pluriel véritable avec tutoiement, p. 243 rem.), j'ai noté des groupements du type *tès deûs* : *cwand t'ès* TÈS DEÛS *ou* TÈS TREUS 'quand vous êtes à deux ou à trois' ; *t'èsteûs sovint* TÈS TREÛS *po d'hinde* 'vous étiez souvent (vous) trois pour descendre'. Il est certain que *tès* est bien ici l'adj. possessif. Il est certain aussi que le type *tès deûs* n'a pu se constituer que parce que *vos deûs* était compris '*vos* deux' et non 'vous deux'. Voici un autre fait encore : à Voroux-Goreux [L 45], d'après DFL 333 *on*, le fr. [quand on est] *six* ne se rend pas, comme à Liège, par *leû sîh*, mais par *sès sîh*, litt. 'ses six' ; et cette formule étrange s'est créée, de toute évidence, parce que

[1] En fr. rég., *leur deux* est aussi courant que *nous deux, vous deux* : DORY 97 *deux* 3°. A propos de *eux deux*, dont abuse aussi le fr. rég., L. MICHEL observe : « si *pour eux deux* appartient au bon usage, il serait incorrect de dire *ils étaient eux deux* » DBR 2, 84, n. 1.

[2] Il y a même des cas où *leû* a nettement la *forme* du possessif : devant voyelle, dans *leû-z-ût'* 'leur huit', *leû-z-onze*, *leû-z-assez*, il sonne exactement comme dans *leûs-afêres* 'leurs affaires' ; alors que, dans la même situation, le personnel pourrait être *leûr* : **leûr ût'*, etc.

*leû sîh* a été interprétée '*leurs* six' avec *leurs* possessif. On ne se hasarde donc guère en disant que, pour la conscience linguistique des patoisants actuels, *leû* dans *leû deûs'* est un possessif [1]. Au point de vue synchronique, Weinmann 46, 2°, pouvait donc parler de la « liaison du possessif pluriel avec un nombre ou avec une idée numérique », mais cela ne signifie pas que l'explication historique donnée dans LG 45 ait quelque valeur.

— Au point de vue diachronique, des faits bien assurés appuient la suggestion de Michel.

illorum a connu jadis, sur un vaste domaine, l'emploi tonique du fr. *eux, elles*, et il le connaît encore dans certaines régions. La formule « prép. + *loro, lor, lour* » est attestée en italien, en anc. provençal, en anc. gascon, en bourg. et en franc-comtois du 13e s., et même en lorrain, dans les chartes de Remiremont (Millardet, *Ling. et dial. rom.* 401 ; Bourciez, *Élém.* 256) ; elle persiste actuellement dans des patois lorrains des Vosges méridionales (Bloch, *Parlers* 172-3), ainsi que dans les parlers vaudois où *lor* au surplus s'emploie même comme nominatif (Ronjat 3, 157). Quant à la séquence « *leur* + nom de nombre », elle n'est pas propre au w., comme paraît le croire Weinmann 46 : l'italien dit *loro due, loro tre*, etc., et, plus près de nous, le lorrain doit connaître des expressions du même type [2].

Il y a certes un intervalle énorme entre l'aire wallonne de « leur deux » et l'aire italienne de *loro due* ; mais du lorrain au liégeois, l'hiatus est beaucoup moindre. Et, somme toute, il est très naturel de voir dans le *leû* de *leû deûs'* un pronom pers. tonique équivalent au fr. *eux*, et même de reconnaître en lui le témoin d'un ancien usage w. de illorum avec la valeur de « eux, elles ».

« De tout temps, écrit Millardet, l. c., illorum a été une forme phonétiquement plus pleine que illos ou illis. L'utilité d'une forme plus étoffée devait se manifester dès une époque

[1] [On pourrait donc écrire, en faisant varier « leur », *leûs deûs', leûs-ût', leûs-assez*, etc.]

[2] En tout cas, BRUNOT, HLF 10, 299, croit lorrain le fait qu'à l'époque de la Révolution, *leurs* remplace *eux* dans : « Je suis, entre LEURS QUATRE,... » — Citons aussi cette note de God. 4, 748 : « *Leur* se dit encore pour *eux* dans la Bourgogne, Yonne. *Leur deux*, eux deux. »

ancienne... » Or, en Wallonie précisément, illos produisait une forme aussi peu consistante que possible : il s'y réduisait à *†ès*, càd. à la simple voyelle [è] (p. 194, n. 3). Cet *†ès* a fini par se renforcer phonétiquement et par devenir *zèls*, mais on comprend qu'il ait d'abord été suppléé dans certains cas par *leûr*.

L'hypothèse séduit parce qu'elle ramène au même type syntaxique « pronom pers. tonique + nom de nombre ou locution numérique » les groupements de toutes les personnes (*leû deûs'* 'eux deux' est parallèle à *nos deûs'*, *vos deûs'*). Elle supprime en outre une anomalie géographique : si « leur », dans *leû deûs'*, n'équivaut pas à « eux », nos dialectes n'ont conservé aucune trace de l'usage de illorum comme pronom, puisqu'ils rendent le datif « leur » par d'autres formes (p. 196) ; n'est-ce pas étrange?

Cependant, l'explication n'est pas absolument convaincante.

Si petite que soit la distance entre le lorrain et le lg., l'hiatus existe tout de même, et rien ne prouve que le type « eux deux » ait succédé, dans cet hiatus et ailleurs, à « leur deux », ni que, p. ex., le *zèls assè* d'Awenne, litt. 'eux assez' (*i sont zèls assè* ND 7, 95 'ils s. assez nombreux'), ait remplacé un « leur assez ».

D'autre part, à La Gleize, qui est situé en plein domaine de *leû deûs'* et où ce groupement est attesté depuis les environs de 1550 (p. 232), j'ai cru retrouver, dans des textes d'archives de 1543, le témoignage d'un ancien *†ès deûs* (p. 194, n. 3), correspondant littéral du fr. EUX *deux* (= illos duos). Est-il vraisemblable que *†ès deûs* et *leû deûs'* aient durant des siècles coexisté dans l'usage?

On peut s'étonner, au surplus, que, s'il est vraiment traditionnel dans les locutions du type *leû deûs'*, le pronom personnel *leûr* n'ait pas persisté avec son *r* final devant un numéral à initiatale vocalique, dans **leûr ût'* p. ex. (p. 233, n. 2).

Enfin, il faut noter que les langues germaniques emploient aussi, devant un nom de nombre, le possessif au lieu du personnel : nl. *zij waren met* HUN ACHT, *met* Z'N ACHTEN = gl. *il èstint* LEÛ-Z-ÛT' 'ils étaient huit' (De Vooys, *Nederl. Spraakkunst*, 1949, p. 313 ; cf. aussi Grauls, BT 7, 291) ; all. *unser sieben, euer drei, ihrer zwei* = gl. *nos sèt', vos treûs', leû deûs'* (Weinmann 46, trad. des ex. w.). Il ne semble pas qu'on doive

songer ici à une influence des langues germaniques ; mais l'existence même des constructions germaniques, qui, je suppose, ne doivent pas être primitives, ne prouve-t-elle pas que l'explication du w. *leû deûs'* par l'analogie demeure naturelle et vraisemblable? Cp. encore p. 330 le cas de *d-à mîne* 'à moi'.

Remarque. — Le type « nous deux mon père, vous deux Charles » (= moi et mon père, toi et Ch.), étudié par Havers 50 sous le chef de l'« erklärender Nachtrag », juxtapose à la formule étudiée ci-dessus (nous deux, vous deux) une précision relative à la composition du groupe indiqué par le personnel (mon père, Charles). Il existe à la fois dans le domaine germ. et en France (Havers, ib.). Usuel dans le fr. parlé (DP 6, 506-8 ; LB 1, 16 et 520 ; S 1, 104), employé dans le dialecte lorrain (Franz II, 14-15), il doit se rencontrer un peu partout dans le nord, notamment en B. R. Il est signalé en lg. par le DFL *deux* : NOS DEÛS M' PÉRE, *on s' plêt todi bin* 'mon père et moi, on s'amuse toujours bien' ; mais il ne s'entend pas à La Gleize (au lieu de la phrase liégeoise, le gl. dirait *nos deûs' avou m' papa*, -- 'nous deux *avec* mon père, --'). Cependant, la construction apparaît au 16e s. dans la langue de nos archives, et, chose curieuse, avec °*leur deux* : 1551 °*touchant de la marchandize* [= marché]... *entre* LEUR DEUX LORENS A. Roanne 26, 220 ; 1553 °*il estoient d'accord* LEUR DEUX HELMAND ib. 26, 355 ; il faut comprendre 'entre lui et Laurent' et 'ils étaient d'accord, lui et Helman'. Le gl. dirait auj. *inte lu èt Lorint* ou *inte leû deûs' avou L.*, et *il èstint d'acwêrd lu èt Hélman*ou *leû deûs' avou H.* Mais j'ai l'impression qu'au 16e s. le patois de notre région disait vraiment †*leû deûs(')* *Lorint* : il est difficile de croire que, dans la scripta française de nos greffiers, °*leur deux* ne constituait pas une infiltration wallonne. [Cf. L. Tesnière, Bull. Soc. Ling. de Paris 47 (1951), 57-63.]

= **Groupements des types *vos sâvadjes* et *vos bounès djins*.** — LG 43 signalait que les personnels *nos* et *vos* se joignent étroitement à des substantifs dans des exclamations : NOS BIÈSSES *ku n's-èstans !* 'bêtes que nous sommes !' ; *ouh !* VOS SÂVADJES *!* 'oh ! sauvages que vous êtes !' ; VOS P'TITS MÂHONTEÛS *ku v's-èstoz !* 'petits effrontés que vous êtes !' ; VOS BÂDÈTS *ku v's-èstoz !* 'ânes que vous êtes !' ; *sacri* VOS BIÈSSES *!* 'sacrées bêtes que vous êtes !'.

C'est bien ainsi que la tournure s'emploie d'ordinaire à La Gl. ; mais outre ces imprécations et ces insultes, elle produit des

apostrophes comme *vos bounès djins* 'bonnes gens', qui sont affectives aussi, mais qui n'ont aucune véhémence.

Il s'agit, du reste, d'une formule syntaxique liégeoise, maintes fois notée. Le DL en cite plusieurs ex. : VOS BINAMÊYÈS DJINS, *hoûtez çou k' dji v' va dîre* 'chers amis, écoutez ce que je vais vous dire' ; VOS POÛRIS *ki v's-èstez !* 'fainéants que vous êtes !' ; VOS DJÔNÈS FÈYES *ki nos loukîz* T. 1623, v. 233 'jeunes filles qui nous regardez' ; etc. Ex. recueillis dans les archives : 1603 °*en cryant* -- : « *Hola*, VOUZ POULTRON ! *le voulez-vous tuer?* » A. Spa, liasse 17, farde « herde commune », 18 v° ; id. °*disoit :* « *Rattend ou ratendez-moi*, VOS LARRONS *!* ib. 37. Dans lex ex. suivants, le pers. est précédé de l'indéfini «tout» : *Djans don, corans,* TOS NOS BIÈRDJÎS Noëls 1, str. 6 'Allons, courons tous ensemble, bergers' ; *allez,* TOS VOS GUEÛS D' PÂTRIYOTES *!* R. 1789, BSW 19, 267 'a., vous tous, gueux de p. !' ; cp. gl. TOTES VOS SOTES *ku v's-èstoz !* 'folles que vous êtes toutes !'. — Autres ex. encore dans Dory 310, *vos*, et Weinmann 42.

Le mot auquel s'unissent étroitement *nos* et *vos*, que je considérais dans LG comme un substantif, est-il bien un substantif? C'est incontestablement le cas dans *vos binamêyès* DJINS, *vos djônès* FÈYES, *tos nos* BIÈRDJIS ; mais dans *vos* SÂVADJES, *vos* POÛRIS, *vos* SOTES, le second terme est originellement un qualif. Ce qualif. est-il ici substantivé? On en a l'impression de prime abord, puisque *vos* est atone, exactement comme le possessif *vos* dans *vos-afêres*, et il est bien difficile de penser que cette impression serait trompeuse.

Un détail mérite d'être souligné dans la description des faits parce qu'il peut éclairer leur explication : c'est que le w., — contrairement à d'autres langues, ainsi qu'on le verra plus loin, — ne pratique les tournures étudiées qu'aux deux premières pers. du pluriel, et qu'il les ignore absolument aux trois pers. du sing. et à la 3 plur. Certes, on dit à l'occasion **èt* MI, BIÈSSE, *dju n' vèyéve rin* 'et moi, bête, je ne voyais rien' ou **èt* ZÈLS, BIÈSSES, -- 'et eux, bêtes, --' ; mais il y a toujours une pause après le pers. ; on ne connaît pas, à ces quatre personnes, de construction serrée *mi bièsse*, etc., parallèle à *nos bièsses* [1], ni non

[1] Voyez pourtant *ê ! ti bièsse !* (cité p. 239), mais il faut prob. une virgule après *ti*...

plus, avec le possessif *mu* 'mon, ma'..., *mu bièsse*, etc., parallèle à *nos bièsses*, où *nos* serait considéré comme un adj. possessif [1].

— En effet, la question capitale qui se pose à nous, c'est bien de savoir quelle est la nature exacte de *nos* et *vos*.

Le w. *vos* répondant à la fois au personnel *vous* et au possessif *vos* du fr., une expression comme *vos sâvadjes* peut représenter '*vous* sauvages' ou '*vos* s.' ; de même, *nos bièsses* = '*nous* bêtes' ou '*nos* b.'. De quel *nos* et de quel *vos* s'agit-il en réalité ?

Placés comme ils le sont dans NOS *bièsses*, VOS *bounès djins*, VOS *sâvadjes*, et n'étant séparés de ce qui les suit par aucune pause, *nos* et *vos* donnent fatalement l'impression d'être des adj. possessifs, exactement comme *mès* dans *mès bounès djins*, d'autant plus que « nous » et « vous » toniques se disent maintenant *nos-ôtes*, *vos-ôtes* (p. 194). Et qu'auj. la conscience linguistique entende bien 'nos' et 'vos', la chose paraît sûre : à preuve les ex. du fr. rég. cités par Dory 310, VOS *brigands !* VOS *menteurs !*, w. VOS *brigands !* VOS *bourdeûs !* Mais Dory doit avoir raison lorsqu'il observe que le w. *vos*, faussement traduit en fr. rég. par *vos*, « n'est ici autre chose que le pronom personnel correspondant à *vous* », càd. l'ancien *vos* remplacé auj. par *vos-ôtes* [2].

Ce qu'il y a d'étonnant dans la construction, c'est son caractère « serré » : le personnel et le substantif se suivent sans pause. Comment le fait s'explique-t-il ?

A. Dans le cas de l'apostrophe *vos bounès djins*, on peut supposer que le syntagme actuel résulte du resserrement d'une séquence plus lâche **vos, bounès djins, vos sav bin* -- '*vous*, bonnes gens, vous savez bien - -', avec pause après *vos* (séquence que le w. pratique d'ailleurs comme le fr., mais avec *nos-ôtes*, *vos-ôtes*, qui ont remplacé les anciens *nos*, *vos* toniques). Somme toute, nos ex. w. sont comparables aux ex. fr. *vous marchands*, *nous autres hommes*, qui n'offrent pas non plus de pause (S 1, 99 sv. ; N 5, 214 ; — noter l'absence de virgule, et aussi la liaison de l'*s* dans *nous autres-hommes* [3]), ou encore au groupe-

[1] La construction **èt* MI, *bièsse*, -- deviendrait au plur. *èt* NOS-ÔTES, *bièsses*, -- (avec pause) et non pas *èt* NOS *bièsses* -- (sans pause).

[2] Pour l'usage et la position avancée de « nous » et « vous » dans les types étudiés ici, cp. *nos-ôtes*... 'nous autres...', et aussi *nos deûs'*... 'nous deux...', ci-dessus p. 230.

[3] Pour ma part, je dirais plutôt *vous*, *marchands*, avec une pause.

ment qu'on trouve, mais après la prép. *de*, dans ce vers de Villon, *Car, se pitié de* NOUS PAUVRES *avez*, où *pauvres* n'est non plus séparé de *nous* par aucun arrêt. Mais est-il vraiment nécessaire de supposer que ces syntagmes serrés fr. et w. d'auj. procèdent de syntagmes disjoints? Je n'en suis pas sûr [1].

B. Les exclamations véhémentes du type *vos sâvadjes !* diffèrent des apostrophes dont il vient d'être question. Ce sont de véritables phrases, chargées d'une affectivité violente, dont l'intention n'est pas d'appeler des auditeurs par un nom, mais d'attribuer à « nous » ou à « vous » une certaine qualité, de dire ce que sont les personnes désignées par « nous » ou par « vous » : *vos sâvadjes !* = 'sauvages que vous êtes ! càd. vous êtes des sauvages'. Ces exclamations manquent en fr., mais elles sont courantes dans les langues germaniques : angl. *ah you fools !*, nl. *gij zottinnen !* (Dory 310, v° *vos*) ; all. *ich Esel, ich dummer Affe* (E. Labouvie, *Stud. zur Synt. der Mundart von Dillingen an der Saar*, 1938, 26). Est-il permis de supposer qu'elles sont, elles aussi, le produit d'un resserrement? A première vue, leur valeur de phrases semble l'interdire. Et quand on compare des expressions comme *bièsse, ti !* 'bête que tu es !' (p. 213, n. 1) ou *ê ! ti bièsse !* 'eh ! bête que tu es !', où l'on ne sait s'il faut faire une pause entre le pronom et le nom, on a l'impression que, dans les exclamations violemment affectives, la séquence prédicative sans verbe a pu être serrée dès l'origine.

— Si l'hypothèse du resserrement est conforme à la réalité, le *nos* et le *vos* des types *vos bounès djins* et *vos sâvadjes*, qui sont sentis auj. comme des adjectifs, auraient été d'abord des pronoms personnels toniques : la chose est-elle certaine? Vraisemblable pour *vos bounès djins*, elle me paraît nécessaire pour *vos sâvadjes* : comment « *vos* sauvages » en serait-il venu à signifier « sauvages que vous êtes » [2]?

[1] Les dialectes du Midi connaissent « nous pauvres » exclamatif : *ó nó poúre* 'ô pauvres gens que nous sommes' DURET, *Gramm. savoyarde*, 1893, 89. En w. mod., l'équivalent de ce *nous pauvres*, est *pôves nos-ôtes !* (exclamation plaisante), avec *nos-ôtes* pronom et *pôves* qualificatif.

[2] La substitution du possessif au personnel n'est pas sans exemple : gl. *d-à mîne* 'litt. à *mien*' = 'à *moi*', p. 342 ; *leû deûs'* 'eux deux' (?), p. 230 sv. (voy. notamment les faits germaniques, p. 235). Cp. l'emploi

Une coïncidence remarquable semble appuyer l'hypothèse selon laquelle *nos* et *vos* seraient originellement des personnels. Ainsi que je l'ai souligné p. 237, le w. ne pratique le groupement étudié qu'à la 1re et à la 2e pers. du plur. Or, ce sont là les deux personnes pour lesquelles notre dialecte possède des personnels toniques composés de « autres » (*nos-ôtes* et *vos-ôtes*). Ne dirait-on pas que le syntagme *nos bièsses* s'est constitué sous sa forme serrée parce que, *nos-ôtes* et *vos-ôtes* étant devenus les personnels toniques en titre, *nos* et *vos* avaient pris l'aspect de possessifs atones?... Si *nos* et *vos*, dans le type *nos bièsses*, sont originellement des possessifs, pourquoi ce type n'existe-t-il pas aux autres personnes?...

On relève toutefois, dans des langues très diverses, une construction « possessif + nom », équivalente à la nôtre et serrée comme elle : all. IHR *Hunde!* IHR *Schurken!* ; nl. UWE *lieden* (Valkhoff, Leuv. Bijdr. 28, 15) ; port. SUA *besta*, dan. DIT *Bäst*, suéd. MIN *strackare* (Schuchardt, *Brevier* 198, E. Fraenkel, Zeitsch. für vergl. Sprachforschung 69, 1951, p. 143) [1]. Y a-t-il eu, dans toutes ces langues, une substitution du possessif au personnel analogue au glissement supposé ci-dessus pour le w.?

Je laisse à d'autres le double soin de rassembler une documentation plus sûre et plus complète que la mienne et de tirer le problème au clair. En ce qui concerne les types w., j'ai peine à croire que *nos* et *vos* soient des possessifs depuis toujours. Pourquoi notre dialecte n'aurait-il pu connaître, sur ce point, une histoire particulière? En fr., d'ailleurs, dans VOUS *marchands*, etc., *vous* n'est-il pas un personnel? Et pourtant, devant la diversité des idiomes où l'on rencontre des types semblables aux nôtres, on peut vraiment se demander si l'on n'a pas affaire partout à un usage spécial, et essentiellement affectif, de l'adjectif possessif [2].

de *leur* comme poss. et comme pers. en fr. ; voy. aussi l'intrusion du possessif en nl. dans *ik ben* MIJN *derde*, pour DE *derde* 'je suis le troisième' (à Alost, d'après F. VANACKER, *Syntaxis van het Aalsters dialect*, 1948, 65).

[1] [Pour les langues germaniques, ajouter les références déjà données p. 239.]

[2] L'existence de tournures analogues ou identiques dans des langues fort diverses rend improbable, ou du moins difficile à prouver, l'influence germanique admise par J. HAUST et M. VALKHOFF ; voy. à ce sujet BTD 22, 379-380, où j'exprime encore une opinion moins nette.

## C. LES PERSONNELS ET LA POLITESSE

Étudier l'influence de la politesse sur l'usage des pronoms personnels, c'est quitter le domaine de la syntaxe pour aborder un aspect social de la langue. Mais le détour en vaut la peine : il nous permettra de découvrir notamment que, malgré ses allures bourrues ou grossières, le dialecte manifeste souvent une délicatesse et un tact véritables, — c'est-à-dire des qualités que beaucoup de gens croient réservées à la langue de culture et à ceux qui la parlent.

= **Première personne.** — Le w. ne considère pas comme impoli d'énoncer le pronom représentant le locuteur lui-même avant les mots désignant d'autres personnes ; il dit aussi souvent MI *èt vos* que *vos èt* MI 'vous et moi' ; de même *nos n' fourins pus k'* MI *èt zèles* 'nous ne fûmes plus qu'elles et moi', MI *èt lèy* 'elle et moi', MI *èt m' camarâde* 'mon ami et moi' [1].

Notre fr. rég. tend à faire de même ; et, en rectifiant ce « wallonisme » qui est plutôt un « populisme », Dory 191, v° *moi*, observe : « *moi* [...] ne doit être placé qu'en second ; c'est une règle de l'urbanité française, [...] qui est naturellement inconnue aux patois. »

Le préjugé que ce « naturellement » révèle n'est pas justifié. Deux faits au moins prouvent qu'aux yeux des patoisants « le moi est haïssable » :

1. En énumérant les personnes d'un groupe dont on faisait partie, on dira p. ex. *i-gn-aveût Djôzèf, èt Hinri, èt* MI, *fêt l' fou* 'il y avait Joseph, et Henri, et moi, *dit le fou*' (de même en all., à Aix, *Ich, sät der Jeck*, cité Havers 266) : on souligne par une plaisanterie le *mi* qu'il s'agit de faire excuser.

2. Afin de ne pas se mettre en vedette, on remplace souvent *mi* par un pronom indéfini : *i n' tint k'à-n-*ONK 'il ne tient qu'à *quelqu'un*, càd. qu'à moi' ; *on n' va mây noule pârt,* ONE SAKÎ 'on ne va jamais nulle part, *quelqu'un*, càd. je ne vais j. n. p., moi' (cf. p. 293-4) [2].

[1] Quand les sujets sont de personnes différentes, le v. s'accorde comme en fr. : *VOS ÈT VOSSE PAPA, *vos-îroz* -- 'vous et votre père, vous irez --' ; *DJÔZÈF ÈT MI, *nos-îrans* -- 'Joseph et moi, nous irons --'.

[2] Le « nous » de majesté ou de modestie est inconnu du patois.

= **Deuxième personne.** — Dans l'usage w., le « tu » et le « vous » portent, comme en fr., une marque de familiarité ou de froideur, de grossièreté ou de respect [1]. Mais on ne tutoie ni ne vouvoie exactement les mêmes personnes en w. qu'en fr.

En w., l'on vouvoie les inconnus et les personnes plus âgées. Souvent aussi, les parents vouvoient leurs enfants, et vice versa : *c'è lêd*, dit-on, *d'atwer sès parints* 'c'est laid, càd. déplaisant, de tutoyer ses parents'.

Le tutoiement, commun autrefois entre mari et femme, semble moins fréquent dans les jeunes ménages. Mais il reste normal entre amis, entre gens de même condition qui se connaissent très familièrement. D'ordinaire, le paysan tutoie ses bêtes : *vin-è, grande !* (à une vache) 'viens, gr. !' ; *vous' roter !* 'veux-tu marcher !' ; mais il lui arrive aussi de leur parler très doucement en les vouvoyant : *vunoz, fèye !* 'venez fille !' ; *vunoz, pitite !*

Entre eux, au village, même si leurs vies sont fort mêlées et leurs rencontres quotidiennes, les gens ne se tutoient pas toujours, loin de là. On trouve même désagréables ceux qui tutoient les autres sans raison suffisante : une telle façon de parler décèle chez eux, semble-t-il, une certaine prétention ou une inclination à la flatterie ; et nul ne supporte aisément de se voir traiter en petit garçon, ni de se sentir imposer un rapprochement, une amitié qu'il ne souhaite pas.

Dans les relations d'un individu avec un autre, le passage de *tu* à *vos* est rare : on ne cesse guère de tutoyer quelqu'un que si on le perd longtemps de vue. Mais le changement inverse se produit souvent : on se met à tutoyer un enfant que l'on veut cajoler : *vin-è on pô dré mi, va !* 'viens un peu près de moi, va !' ; on tutoie aussi, brutalement, les enfants que l'on gronde : *vous' dumani keû, asteûre !* 'veux-tu rester tranquille, maintenant !' ; et aussi les personnes contre qui l'on se fâche : *vwayou k' t'ès !* dira-t-on à quelqu'un que l'on vouvoyait et qui a démérité...

Le savoir-vivre wallon comporte-t-il moins de nuances que le

[1] Le tutoiement demeure en usage dans la plus grande partie de la B. R. Mais à l'o. d'une ligne Nivelles [Ni 1] — Jamioulx [Th 24] — Chimay [Th 72], il est si rare que les enquêteurs obtiennent souvent avec peine les 2 sing. : EH 1384 « suis-nous - - », etc. Ainsi s'expliquent les lacunes de la carte 7, p. 202, pour le Brabant et le Hainaut.

savoir-vivre français? Je ne crois pas que le patois fournisse beaucoup moins de ressources aux personnes polies que la langue cultivée, et le lecteur partagera sans doute mon avis — du moins pour l'époque actuelle [1]. Auj., en effet, possédant deux équivalents du fr. *toi*, notre parler pousse la délicatesse jusqu'à distinguer dans le tutoiement deux degrés. Le pronom *ti* passe pour grossier ; il n'est employé que par les personnes peu délicates ou, par les autres, dans les cas où l'on peut user d'une familiarité un peu brutale : *èt* TI, *valèt, k'è dis'?* 'et toi, fils, qu'en dis-tu?' ; *c'è por* TI 'c'est pour toi' ; d'ordinaire, on dit *twè*, qui est emprunté du fr. : *èt twè, por twè* (id. en lg. : DL 656). De même, au lieu du possessif *tîne* 'tien', on dit *twène*. Régulière dans les jeunes générations, la distinction entre *ti* et *twè* ne doit remonter qu'à la seconde moitié du 19e s., car *twè* ne paraît pas être antérieur à cette époque (p. 194, n. 1). C'est naturellement au contact du fr. que nos paysans auront senti la dureté du *ti* traditionnel.

REMARQUE. — **Lg. *tès-ôtes*, personnel de tutoiement collectif.** — Le gl. ignore le remarquable *tès-ôtes*, qui s'emploie couramment, dans la région liégeoise et dans un usage très familier, « en tutoyant bien qu'on s'adresse à plusieurs personnes » (DL 653 *tès* 1), et qui est, somme toute, un équivalent de « vous ». Ex. : *louke à* TÈS-ÔTES 'prenez garde à vous' = *loukîz à vos-ôtes* ; *wice vas' don,* TÈS-ÔTES*?* 'où allez-vous donc, vous autres?' (DL ib. et 444 *ôte*).

Ce composé, qui est attesté dès la fin du 18e s., dans un développement à la 2 sing., càd. dans les conditions mêmes où il s'emploie auj. (*sins* TÈS-ÔTES, *tot fouhe fini : v'là çou k' t'ès câse* R. 1789, BSW 19, 204 'sans vous, tout serait fini : voilà de quoi vous êtes cause'), est bien expliqué par Weinmann 47 : *vos* pouvant tenir lieu du possessif fr. *vos* ou du personnel fr. *vous*, mais n'étant jamais personnel que devant un verbe, vos-*ôtes* a été interprété '*vos* autres' au lieu de '*vous* au.' ; d'où, par analogie, avec le possessif plur. de la 2 sing., TÈS-*ôtes*. Cp. l'explication de *sès sîh*, p. 233.

L'explication est incomplète, cependant : il reste à déterminer le besoin et la fin auxquels répond *tès-ôtes*.

[1] Le w. ignore naturellement l'usage de la 3e pers. au lieu de la seconde qui se trouve dans les phrases françaises VOTRE MAJESTÉ *sait que* --, MONSIEUR *est servi*.

Le vouvoiement sert à marquer la politesse ou le respect à l'égard d'une seule personne, tandis que le tutoiement indique, à l'égard d'une seule personne aussi, la familiarité ou l'amitié. Adressé à plusieurs personnes, le « vous » est nécessairement un pl. authentique ; il ne saurait exprimer en tout cas le rapport social qu'exprime au singulier le tutoiement. Le problème se pose donc : comment s'y prendra-t-on pour s'adresser familièrement, amicalement, à plusieurs personnes sans leur dire « vous », càd. sans avoir l'air de les vouvoyer?

Le fr. pop. s'en tire, au moins celui de certaines régions, en employant tout simplement la 2 sing. : *couche*-TOI *de travers, les enfants !* ; *combien es*-TU, *là-haut?* (De Boer, Mél. Bally 102) [1]. Le w. est allé plus loin : il a créé une forme spéciale de pronom pers. tonique dont il use en fonction détachée ou apposée ; d'après *vos-ôtes*, forme non polie, il a forgé ce curieux *tès-ôtes*, qui permet de tutoyer plusieurs personnes en s'adressant à toutes ensemble et d'employer avec un groupe d'interlocuteurs le ton — familier ou grossier — et les formes grammaticales qu'on emploierait avec chacun d'eux si on lui parlait isolément [2].

Extérieurement, comme *vos-ôtes* et comme *vos*, *tès-ôtes* a l'aspect d'un pluriel ; mais c'est un véritable équivalent de *ti* ou de *twè* : les pronoms qui le représentent dans la phrase sont toujours de la 2 sing. De même que *vos*, plur. de politesse, est un plur. apparent, *tès-ôtes*, sing. de familiarité, est un sing. apparent. Les deux pronoms s'opposent d'une façon parfaite : ils subissent l'un et l'autre, dans des intentions affectives inverses, des déplacements sémantiques contraires.

[1] De quelques ex. de ce genre, DE BOER, ib. (cf. encore Cahiers F. de Saussure 6, 7), a déduit qu'à l'impératif le plur. est un « luxe ». C'est aller trop loin, puisque l'usage considéré existe, en fr. comme en w., avec le mode indicatif. Le besoin de « tutoyer » plusieurs personnes me paraît fournir une explication suffisante.

[2] J'ignore si, pour la fonction détachée ou apposée, le fr. pop. a créé une forme analogue au lg. *tès-ôtes*, ou s'il emploie simplement *toi*. Mais certains parlers de notre Hainaut et aussi de France connaissent un *ti-z-ôtes* (litt. *toi*-z-autres, d'après « *vous* autres ») ou une locution semblable : *frume l'uch*, TI-Z-ÔTES ! 'fermez la porte, vous autres !' à Pâturages [Mo 42], EH 1041 ; d'après les réponses à cette question, on dit aussi *ti-z-ôtes* à Mouscron [To 7], à Escanaffles [To 13], à Molembaix [To 28], à Rongy [To 94]..., ainsi qu'à Ascq (Nord) ; on relève la même forme à Gondecourt (Picardie fr. : P. COCHET, *Le patois de G.*, 1933, p. 295), et « *té s'autres* » à Louviers (Norm., d'après LUC. BARBÉ, *Dict...*, 1907). J'ai encore noté, dans un conte écrit par W. BAL dans le parler de Jamioulx [Th 24] : TU *n' m'as nin co, sés', bleûs fènèyants !* (adressé à deux gendarmes) 'tu ne m'as pas encore, sais-tu, bleus f. ! càd. vous --' (*Il aveut pôrtè l'soya dins s'bèsace*, p. 5).

Au point de vue de l'usage, il convient d'observer que *tès-ôtes* ne s'emploie que dans un langage très familier, ou même grossier : Delaite 2, 67 le qualifie avec assez de raison de « locution populacière ». La forme n'en est pas moins très vivante, et c'est d'elle, sans aucun doute, ou tout au moins de l'emploi de la 2 sing. dans le tutoiement collectif, que procède l'expr. liégeoise *tès deûs*, dont il a été question p. 233.

= **Tutoiement figé.** — Il arrive qu'on dise une phrase à la 2 sing. en s'adressant à une personne que l'on vouvoie : *bè,* TU *pous dîre !* 'ben, tu peux, càd. vous pouvez [le] dire !'. C'est que *tu pous dîre* n'est plus en somme qu'une formule figée de valeur intensive. Une 2 sing. de cette espèce peut naturellement voisiner dans une même phrase avec une 2 plur. : TU *pous dîre ku* VOSSE *papa d'meûre !* 'tu peux d., càd. vous pouvez d. que votre père s'attarde !'.

Le figement est surtout remarquable pour les formes verbales monosyllabiques *loke, va* et *tês'*, qui, complètement vidées de leur sens primitif, ne servent plus guère qu'à étoffer affectivement la phrase : *vola vosse papa !* :: *ay,* LOKE *!* 'voilà votre père ! :: oui, regarde ! càd. oui, tiens !' (de *louki* 'regarder', dont l'impératif est auj. *louke*) ; *bin,* VA, *vos n'âroz nin mèzâhe du çoula* (ou *bin,* ALEZ, --) 'ben, allez, vous n'aurez pas besoin de ça' ; TÊS' *ku vos l' rutroûv'roz !* 'sans doute que vous le retrouverez !' (*tês'* = litt. 'tais-toi', p. 205, n. 1).

REMARQUE. — Dans *TU *veûs k'on nos l' rud'mande, adon !* 'tu vois, càd. vous voyez qu'on nous le redemande, alors !', le cas me paraît différent : le tutoiement est moins ici une formule figée qu'un procédé expressif ; le locuteur réagit si vivement devant le fait entrevu qu'il s'exprime d'une façon directe et franche à la 2 sing. — Dans TU *l' vôreûs r'prinde èt* TU *n' sareûs* 'tu voudrais le reprendre et tu ne saurais', phrase notée au milieu d'un vouvoiement, il s'agit encore d'un autre cas : le « tu » a une valeur indéfinie (= '*on* voudrait le r. et *on* ne saurait'). Ici, du reste, le *vos* pourrait avoir la même valeur, et il semble que, si le locuteur dit « tu », c'est encore pour une raison d'ordre affectif (sentiment vif).

= **Troisième personne.** — Comme le savoir-vivre français (PL 177), la politesse wallonne défend de désigner une personne

présente par un pronom personnel de la 3e pers., *lu* ou *lèy* notamment ; il faut la désigner par son nom ou par son lien de parenté. On ne dit pas *c'è* LU *volà ki l'a fêt* 'c'est lui ici [= que voici] qui l'a fait', mais *c'è Djôzèf volà* ou *c'è m' papa volà ki l'a fêt.*

## D. *È* 'EN' ET *I* 'Y'

**= Les diverses formes de i n d e.** — Le fr. mod. *en* (a. fr. *ent*, lat. i n d e) possède seulement deux variantes, [ã] et [ãn] : *j'en veux, j'en ai.* Mais ses correspondants w. sont très divers.

Devant consonne, on a normalement *è* : *dj'*È *vou* 'j'en veux'. Devant voyelle, on devrait avoir **èd* (cp. rouchi *s'ind-aler* 's'en aller') ; mais au lieu de cette forme en *-d*, on trouve, devant voyelle ou entre voyelles, une forme *ènn'* ou *nn'* avec deux *n* : *dj'* ÈNN'*a, i* NN'*a, nos* NN'*avans.* Devant consonne, enfin, on emploie deux autres formes encore, *ènnè* après consonne ou au début de la phrase, et *nnè* après voyelle : *èlle* ÈNNÈ *vout* [èll ènnè vu] (ou *èlle* È *vout*) ; ÈNNÈ *vout-i?* ; *i* NNÈ *vout.* Soit, au total, cinq variantes : *è, ènn', nn', ènnè, nnè.*

Ces formes présentent deux difficultés phonétiques : d'une part, les deux *n* ; d'autre part, l'*è* final.

1° Les deux *n* existent en d'autres zones du domaine d'oïl et même en Ile-de-France : *tu* NN'*as, nous* NN'*avons, tu vas* NN'*avwêr* (DP 6, 312-3) ; et ils sont attestés dès le m. â. : *qui nn'ist, g'enn eschapai* Béroul, *Le roman de Tristan*, v. 732 et 2589 (ib. 313). A Liège, ils apparaissent dès les premiers textes w. (T. 1620, v. 27, etc.) ; mais on ne voit pas pourquoi ils n'y remonteraient pas aussi haut qu'en France. Sont-ils donc traditionnels, et faut-il les considérer comme le produit du groupe latin *nd* : i n d e → *ènd* → *ènn* [1] ? On pourrait chercher à les expliquer par une innovation romane ; mais, quand on compare les diverses formes citées par le FEW 4, 635 *inde*, on a plutôt l'impression qu'ils continuent les deux consonnes dentales latines [1]...

[1] Cp. en ital., dans certains dialectes de la Calabre et de l'Apulie, i n d e > *ndi* : NDI *mangiai* 'ne ho mangiato' (ROHLFS 2, 198).

2° Le *è* initial, qui précède *nn*, remonte à l'*i* de i n d e. Le *è* final a-t-il une autre origine? Non, sans doute [1]. Une forme comme (*è*)*nnè* paraît représenter *ènn'* + *è*, càd. i n d e + i n d e (pour Haust, DL 240, *ènnè* est une « forme redoublée » de *è*) ; mais elle doit résulter d'analogies et de contaminations purement formelles, où la phonétique syntaxique a certainement joué un rôle : les variantes *è*, *ènn'* et *nn'* étant souvent employées, on aura fini par dire *nnè* devant consonne au lieu de *è*, en ajoutant, comme voyelle « caduque », la voyelle qui figurait habituellement dans le mot, et enfin, d'après l'alternance *nn'*/*ènn'*, *nnè* aura entraîné *ènnè*, qui contient deux fois la voyelle *è* : *dj'*È *vou*, *dj'*ÈNN'*a*, *i* NN'*a* → *i* NNÈ *vout*, *dj'*ÈNNÈ *vou* [2]. Ce phénomène de redoublement vocalique paraît plus original que le précédent : il est vrai qu'une forme *n-en* existe en plusieurs régions de la France, notamment dans le domaine provençal (DP 6, 313 ; Ronjat 3, 73) ; mais je me demande si le type **en-en*, auquel répond notre *ènn-è*, se rencontre ailleurs qu'en Wallonie.

Si complexe ou si confuse qu'elle puisse paraître en définitive, l'histoire des formes wallonnes de i n d e méritait un peu d'attention : elle montre à merveille comment un mot bref, mais d'usage fréquent, peut prendre des formes très diverses selon les circonstances phonétiques dans lesquelles le place le déroulement du discours spontané.

REMARQUE. — Dans le groupe « n'en », la négation « ne » est insensible quand la forme représentant « en » a deux *n* : cp. *dj'*ÈNNÈ *vou* 'j'en veux', *dju* N'È *vou nin* ou *dj'*ÈNNÈ *vou nin* 'je n'en v. pas' ; *i* NN'*a* 'il en a' et *i* NN'*a nin* 'il n'en a pas'.

Avec « il y a », w. gl. *i-gn-a*, ce n'est pas seulement « ne » qui est insensible, mais « en » : *i*-GN-*aveût*, p. ex., peut signifier 1° il y avait, 2° il *n'*y avait, 3° il y *en* avait, 4° il *n'*y *en* avait. Voir l'étude de « il y a », p. 257.

= **Usage de *è* 'en'.** — D'une façon générale, le w. *è* s'emploie comme le fr. *en*, et, comme lui, il représente normalement des

[1] Je n'ai pas noté de forme longue en *-è* dans les plus anciens textes lg., et j'ignore à partir de quelle époque l'*è* final est attesté.

[2] Cp. p. 209, n. 1, la création du pronom lg. *èlzès*, qui unit à *èls-* la voyelle de *lès*, ces deux formes étant elles-mêmes deux variantes du régime direct « les ».

choses, des animaux, etc., plutôt que des personnes : *i* NNÈ *ruv'néve* 'il en revenait' (de là) ; *on* NNÈ *djâze* 'on en parle' ; *dj'*ÈNN'*a pus* 'je n'en ai plus' ; *i* NNÈ *fât bêcôp* 'il en faut beaucoup' ; *vo* NNÈ *là dès bèles* 'en voilà de belles' ; *i* NN'*è nin mêsse* 'il n'en est pas maître' (noter que le « ne » est insensible en w.) ; *on* NNÈ *f'rè do savon* 'on en fera du s.' ; etc. — voy. la belle série d'ex. de DL 240, v° *è* 3 [1]. Nous ne nous arrêterons ici qu'à quelques points particuliers :

1° « lui en, leur en » : *dunoz*-LI-È 'donnez-lui en' ; *dunoz*-L'ZI-È 'donnez-leur en' ; *pèzoz*-LI-È *foû* 'pesez-lui en dehors, càd. en prenant la matière hors d'un autre paquet' ; — pour « m'en, t'en, etc. », cf. p. 250 ;

2° « en » annonçant un c. indirect : *dju m'*È *dotéve, du çoulà* 'je m'en doutais, de celà' ;

3° idiotismes divers : *dju n'*È *pou rin* 'je n'en puis mais' (fr. rég. *je n'*EN *peux rien* : Grev. 361) ; — *vin*-È 'viens', litt. v e n i i n d e (cp. *va-z*-È 'va-t'en' et fr. *viens-t'*EN) ; — *i* NNÈ *va* 'il s'en va' ; *i* NN'*aveût* NN'*alé* 'il s'en était allé' ; ÈNN'*as'* ÈNN'*alé?* 't'en es-tu allé?' (pour cette répétition de « en », cp. °*qui* EN *alleis* EN *serat* Paw., acte 27, et voy. les embarras donnés par *en* dans *s'en aller* en fr., DP 5, 779-80) ; — ÈNNÈ *raler* 'retourner' ; *i* NNÈ *r'va* 'il retourne' ; *va-r-z*-È 'retourne' (cf. DL 522 *raler* 1) ; — *s'*È *tirer* 's'en tirer, tirer son plan' ; *i s'*È *tire* ; È-*tire-tu come tu pôrès* 'tire-t'EN, càd. tire ton plan comme tu pourras' ; *vos*-ÈNN' *av* È-*tiré?* ou *vos-av* - - *?* 'vous EN êtes-vous tiré?' ; ainsi que le montrent la position et la répétition de « en », les éléments du groupe « en tirer » tendent à perdre leur autonomie ; — *i m'*ÈNN'*è* 'il m'en est, càd. cela me fait de la peine' [2] ; — *dj'*È *rèspond* 'j'en réponds' n'est plus qu'une formule affirmative (DL 539), où *è* a perdu toute signification propre : *dj'*È *rèspond*

[1] Entre les usages lg. et gl., on observe naturellement de menues différences. C'est ainsi qu'à La Gl. (*è*)*nnè* ne se trouve jamais après le v. : lg. *prindez*-'NNÈ 'prenez-en', *dimèsfiyîz-v'* ÈNNÈ 'méfiez-vous en' = gl. *prinds*-È, *dumèfioz-v's*-È.

[2] D'après DORY 126, v° *être* 1°, qui s'appuie sur cet ex. allemand - - *wie wird es erst ihr sein, wenn sie das hört,* on pourrait voir dans *çoulà m'ènn'è* 'le cœur m'en saigne' un germanisme. Ce germanisme éventuel concernerait la valeur de « être », non la syntaxe de « en ».

*bin k'ay* 'je suis bien sûr, je crois bien que oui' ; *dj'*È *r. k'i n' vinrè nin* 'je parie qu'il ne viendra pas'.

= **Absence de « en ».** — Le « en » de sens partitif fait souvent défaut dans des cas où le fr. l'emploierait, notamment lorsqu'il devrait être en relation avec un indéfini (« un, aucun, autre ») ou un numéral, avec un qualificatif ou un participe substantivé, ou encore quand il devrait se trouver dans le second terme d'une comparaison (Weinmann 36-7).

Ex. : 1. *dj'a onk* 'j'*en* ai un' ; *nos n'avans nouk* 'nous n'*en* avons aucun' ; *i fât chake one* 'il *en* faut chacun une' ; *dju magne one* 'j'*en* mange une' ; *èll ènn'oût one ki d'mora sins magni* Dq. 7 'elle *en* eut une [sc. une vache] qui resta sans manger' ; *i m' sonléve k'èlle aveût one hoûzé* 'il me semblait qu'elle *en* avait une enflée [sc. une patte]' ; *dj'a co dès-ôtes* 'j'*en* ai encore d'autres' ; *çu fout deûs' ki potchint one so l'ôte* Dq. 4 'c'*en* fut deux qui sautaient l'une sur l'autre' ; — fr. rég. *quand j'ai mis un, j'ai même voulu manger un, pour avoir une hors de terre* M. Remy 1, 7 et 4, 6 ;

2. *dj'a dès grands* 'j'*en* ai de grands' ; *volà deûs bês* '*en* voilà deux beaux' ; **on veût dès toumés* 'on *en* voit de tombés' ; pour ce cas, de nombreux ex. sont cités p. 116-120 ; — ici encore, le fr. rég. transpose littéralement : *voilà deux beaux*, etc. ;

3. *du l' sutofe come cès martchands-là ont* 'du tissu comme ces marchands-là *en* ont' ; **on tchapê come on n'a pus vèyou* 'un chapeau comme on n'*en* a plus vu, càd. jamais vu'.

Dans tous ces cas, la construction avec « en » existe aussi : *dj'*ÈNN'*a onk, nos* NN'*avans nouk* ; *dj'*ÈNN'*a dès grands* ; *du l' sutofe come cès martchands-là* ÈNN'*ont*. Mais la tournure sans « en » est très fréquente, sinon la plus fréquente.

Quant à la nature même du phénomène, dans quelle mesure s'agit-il d'une « omission »?

Peut-être, dans le 3e cas, le « logicien » sent-il vraiment l'absence de « en », parce que le v. de la subordonnée, quoique visiblement transitif, n'est suivi d'aucun c. direct. Mais dans les deux premiers cas, c'est tout différent : le v. est accompagné d'un c. direct (ou d'un sujet réel).

Quand celui-ci est un qual. ou un part. occasionnellement

substantivé (p. 116-120), il est toujours précédé en w. d'un déterminatif ou d'un article, et l'on dirait que, grâce à cela, la substantivation est si nette qu'il devient superflu de rappeler par « en » le substantif s.-e. : cp. w. *dj'a* DÈS *grands* et fr. *j'*EN *ai* DE *grands*.

Quand le régime est un indéfini, celui-ci est traité en w. comme un pronom véritable, comme un nominal qui se suffit à lui-même, même quand il se réfère à un substantif précédent : cp. w. *dj'a onk* et fr. *j'*EN *ai* UN. Lorsque *onk* et *nouk* ont la valeur de « quelqu'un » et de « personne », il n'est naturellement pas question de dire que « en » manque : *il a v'ni* ONK 'il est venu *quelqu'un*', *i n'a v'ni* NOUK 'il n'est venu *personne*' (noter que ces deux phrases pourraient se traduire aussi, en cas de sous-entente, 'il *en* est venu *un*' et 'il n'*en* est venu *aucun*').

= **Le *z* de liaison.** — Au lieu de *donnez-m'en*, *menez-m'y*, le fr. pop. dit couramment *menez-moi-z-y*, *donnez-moi-z-en*, avec un *z* intercalaire qui provient évidemment d'une analogie avec des expr. régulières comme *laissez-en*, *donnez-nous en*, *allez-y*, *menez-nous y*, *prends-en*, etc.

En w., un *z* de liaison apparaît de même devant *è* et *i* ; et parfois, une élision privant de sa voyelle finale le pronom qui précède le *z*, celui-ci vient après une consonne. Parmi les ex. ci-dessous, les premiers de chaque série ont leurs analogues dans le fr. correct.

Ex. : 1° *prinds-è* 'prends-en' ; *lês-è* [lä:z è] 'laisses-en' ; *abouțes-è* [abudz è] 'donnes-en' ; *dène-nos-è* 'donne nous-en' ; — *dène-mu-z-è* 'donne-m'en', ordinairement réduit à *dè-m'z-è* ; *dunez-m'z-è* 'donnez-m'en', qui se réduit à *nez-m'z-è* ; *lê-m'z-è* 'laisse-m'en' ; *fê-t'-z-è fé one* 'fais-t'en faire une' ; *va-r'-z-è* 'retourne'.

2° *vas-i* 'vas-y' ; *tchôkes-i one ôte* [čó:gz i --] 'pousses-y une autre' ; — *minez-m'-z-i* 'menez-m'y' ; *alez-r'-zi co* 'retournez-y encore'.

— On prononce beaucoup de phrases comme celles qu'on vient de lire, où les groupes *z-è* et *z-i* suivent un impératif. Mais peut-être en prononce-t-on plus encore où le groupe *z-i* précède

le v. : *nos-i alans* 'nous y allons' ; *po-z-i aler* 'pour y aller' ; *rin a-z-i fé* 'rien à y faire'.

Par suite de sa fréquence naturelle, le groupe *z-i*, souvent prononcé [zy] devant voyelle, tend à se répandre davantage, et à La Gleize, il se répand à ce point qu'il peut s'employer, surtout avec les v. « aller » et « être », après une voyelle élidable (*dju-z-i* 'j'y' au lieu de *dj'i*), et qu'il se rencontre même en tête de la phrase, de sorte qu'il devient une forme authentique de l'adv. « y » :

*i*-z-*i* (ou *il i*) *ont stou* 'ils y ont été, càd. ils y sont allés' ; *dju n' sareû* z-*i-aler d' min* [sarœ̂: z y alé] 'je ne saurais y aller demain' ; *po fé âhi* z-*i aler* 'pour faire facile y a., càd. pour qu'il soit f. d'y a.' ; *lès cès d' Tchèvroûhé* z-*i alint* 'ceux de Chevrouheid y allèrent' ; *pocwè* z-*i-aléves-tu?* 'pourquoi y allais-tu?' ; *cwand* z-*i-areû-dj' sutou?* [kwã: z y arœ̂: ĕ] 'quand y aurais-je été?' ; dans tous ces ex., le *z* est facultatif ;

*du* z-*i aler* ou *d'i aler* ; *dju* z-*i-a stou* ou *dj'i a s.* 'j'y ai été' ; *tu* z-*i* (ou *t'i*) *as stou* ; *çu* z-*i-è* ou *c'i è* 'c'y est, càd. ce l'est' (p. 254) ; *cès ki* z-*i* (ou *k'i*) *ont stou* 'ceux qui y ont été' ; *ku* z-*i-ont-i stou?* ou *k'i ont-i s.?* 'qu'y ont-ils été? càd. combien de temps y sont-ils allés?' ; *lès nosses nu* z-*i-ont* (ou *n'i ont*) *gote sutou* 'les nôtres n'y sont pas allés du tout' ;

z-I *a-t-i stou, lu?* 'y a-t-il été, lui?' ; *èt vos,* z-I *av sutou?* 'et vous, y avez-vous été?' : dans ces deux ex., on dit aussi *i* sans *z*.

(On trouvera d'autres ex. encore dans les paragraphes suivants.)

Les deux derniers ex., qui offrent *z-i* en tête de la phrase ou après une pause, prouvent clairement que le groupe est devenu un véritable mot. Du reste, les ex. de la première série le montraient déjà : dans une phrase comme *lès cès d' Tchèvroûhé* z-*i alint*, le *z* fait bien corps avec *i* puisque *Tch.* ne se lierait par *z* à aucun autre mot que *i*, et il est logique de supprimer le trait d'union devant *z-i*. La remarque vaut pour les autres phrases de la série, même pour *i*-z-I *ont stou*, car le personnel pluriel *il* n'a pas d'*s* en gl. (cp. IL *ont stou* sans « y », et *i* z-I *a stou* 'il y a été' au sg.).

Comme je l'ai déjà dit, c'est surtout avec les v. « aller » et « être » (lequel s'emploie d'ailleurs volontiers pour « aller ») que

*z-i* est fréquent. Il donne même parfois l'impression de faire corps avec *aler* : c'est ainsi qu'au lieu de *dj'*I *vou aler* 'je veux y aller', où *i* occupe sa place traditionnelle, on dit *dju vou* Z-I *aler*, en rapprochant *z-i* de l'inf. complément (p. 264) [1].

**= Emplois de *i* 'y'** (LG 53-54) [2].

1° **Adverbe de lieu.** — Dans sa valeur première, « y » indique le lieu : *dj'*I *va* 'j'y vais' = je vais *là*. Il possède en w. une grande souplesse d'emploi : *passe so tès pîs, lès tchins* I *passèt bin* 'marche sur tes pieds, les chiens y marchent bien, càd. marchent bien sur les leurs' (remarque traditionnelle qu'on fait à celui qui vous écrase le pied par mégarde) ; *èlle aveût tofêr lu linwe foû du l' boke, èle l'*I *aveût co, sûremint* 'elle avait sans cesse la langue hors de la bouche, elle l'y avait encore, sans doute, càd. elle l'avait encore dehors' ; *sav bin c'mint k'on-z-*I *loume, là?* 'savez-vous bien comment on y appelle, là? càd. comment on nomme cet endroit-là'.

2° **Complément indirect.** — Comme le fr., le w. emploie couramment « y » avec la valeur du c. ind. « à cela » : *dj'*I *pinse* 'j'*y* pense' = je pense *à cela* (parfois : à lui, à elle...). Le fr. pop. et les dialectes fr. vont plus loin ; ils se servent de « y » en fonction des datifs conjoints *lui, leur* : *j'*Y *ai dit, j'*Y *donnerai* (Siede 17; Bauche 99-100 ; S 1, 137 rem. ; LB 1, 174 ; DP 3, 296 ; pour le lorr., Franz II, 51 ; pour un usage semblable en ital., ML 3, 83). Le lg. en général et spécialement notre parler pratiquent fort peu cette construction. L'ex. le plus sûr que j'aie noté à La Gl. est celui-ci : *dj'ènn'*I *dinrè* 'je lui en donnerai', au lieu de *dju* LI-*ènnè d.* (remarquer qu'on ne dit pas **dj'*I *dinrè* 'je lui d.') [3].

[1] A Awenne (ND 1, 135), le *z* de liaison est très fréquent : *i valot mîs* Z-*è ralè* 'il valait mieux s'en retourner' ; *i n' faut nin* Z-*î sondjè* 'il ne faut pas y songer'. Mais je ne sais s'il y provoque, comme à La Gleize, la création d'un véritable adverbe *z-i*.

[2] Au mot *î* 2, le DL donne trop peu d'ex. pour que nous puissions établir une comparaison satisfaisante avec l'usage oral du lg. D'autre part, l'article *î* du Projet DW 22-23 concerne surtout le dialecte lg., mais il est, en somme, très pauvre : il parle beaucoup de *lèzî* 'leur', et il ne donne guère d'emplois remarquable de « y ».

[3] Cp. Projet DW 23 et DL 339 : *dj'ènn'î vou* 'je *lui* en veux', gl. *dju li-è vou*. Le lg. emploie aussi *î* au sens de « leur » dans *dj'ènnè-zî a dit*

A première vue, « y » est aussi mis pour *li* 'lui' dans *dju n'*I-*aveû nin minme dit* [n y avœ́:] 'je ne le lui avais même pas dit', *s'i n'*I-*arive rin* 's'il ne lui arrive rien' (deux ex. recueillis de la bouche de ma grand-mère, 1933-4), *dju n'*I-*a nin d'né* 'je ne le lui ai pas donné' ; mais comme on ne dit jamais affirmativement **dj'*I *a dit* pour *dju* LI *a dit* et comme il s'agit toujours de *n'y*, càd. d'un [y] et non pas d'un [i] vocalique, on ne peut guère douter qu'on ait affaire à un autre phénomène, purement phonétique, la réduction du groupe difficile [nly] à [ny] : *dju n' li a* [nli] → *dju n' ly-a* [nly] → *dju n'y-a* [ny].

3° **Complément de manière.** — Dans notre parler, « y » s'emploie fréquemment pour représenter un c. de manière : il indique alors une manière de faire et équivaut plus ou moins à « ainsi, comme cela ». Cet usage n'ayant pas été signalé en w., j'en donnerai ici une copieuse série d'ex. :

*dju sayéve du n' nin aler trop reû, èt dj'*I *aléve co* 'j'essayais de ne pas aller trop vite, et j'*y* allais encore, j'allais encore trop vite' ; *èle fuzéve bin lêd'mint, mès dj'a îdèye k'èlle* I *fêt voultî* 'elle faisait bien laidement, càd. elle gémissait beaucoup, mais j'ai l'idée qu'elle fait volontiers *comme cela*' ; *s'i deût toûrner one sacwè mâ, k'i-z-*I *toûne !* 'si qch doit tourner mal, qu'il *y* tourne, càd. qu'il le fasse !' ; *s'i v'lint fé insi avou lèy, k'i-z-*I *fihint cwand k'on n'èsteût nin la !* 's'ils voulaient se comporter ainsi avec elle, ils n'avaient qu'à faire *comme ça* quand on n'était pas là' ; *i l's-*I *ont moutwè tos, hin, sins timbes* 'ils les ont peut-être tous *comme ça*, hein, sans timbres'(sc. des pains, au ravitaillement) ; *c'è drole, avou nos-ôtes, k'i n' djâze mây walon, èt avou vosse mon-onke k'i-z-î djâze* 'c'est drôle qu'avec nous il ne parle jamais wallon, et qu'avec votre oncle il le fait'. Cp. cet ex. des archives : 1625 °*disant -- telz propos : « Tu serois heureux si tu mourois de cela, reguard, car tu mourerois a ton honneur, mais tu n'*Y *moureras pas --* » A. Roanne 37, 58 (= tu ne mourras pas *à ton honneur* ou *de cela*?).

Le fr. littéraire connaissait autrefois cet usage. A preuve les ex. cités dans LB 1, 172-3 : *vous prenez la chose fort à cœur.* :: *Sans*

'je *leur* en ai dit', gl. *dju l'zi-ènn'a dit* ; *dinez-nnè-*ZI 'donnez-leur en', gl. *dunoz-l'zi-è* (WEINMANN 38-9 ; DL 339).

*doute, je l'*Y *prends* (Molière). Il paraît que « la langue cultivée d'auj. répugne à représenter ainsi par [...] *y* un groupe de mots dans lequel la prép. (*en*, ou *à*) a beaucoup perdu de sa force de désignation locative » LB ib. Mais le fr. familier et surtout le fr. pop. ne doivent pas partager ce sentiment ; cf. cet ex. oral de DP 3, 297 : *l'autre ne marchait pas assez vite, mais celui-ci* Y *marche trop.*

**4° Attribut.** — En gl., « y » représente souvent un attr. du sujet ou un attr. du c. direct. Dans la première valeur, il concurrence *lu* (fr. *le* neutre) comme pro-adjectif (PL 673) ; dans la seconde, il peut se traduire en fr. par « tel », ou encore par « ainsi, comme cela ». Cet usage étant à peine signalé en w., je crois utile d'en donner beaucoup d'ex. :

A. Attribut du sujet : *lès têres sont bounes, mès l'êr n'*I *è nin* 'les terres sont bonnes, mais le vent ne *l'*est pas' ; *Julyin èsteût djône ome èt s'*I *fout co longtins* 'Julien était célibataire et il *le* fut encore longtemps' ; *èlle èsteût mêgue èt su z-*I*-è co* 'elle était maigre et si [e t s i c] *l'*est encore' ; *i n'a nin co stou sôdâr, mès i z-*I *sèrè bin vite* 'il n'a pas encore été soldat, mais il *le* sera bientôt' [1] ; *dj'*I *so, sés', nâhi* 'je *le* suis, tu sais, fatigué' ; *dju n'sé nin s'on sèrè pay ou s'on n'*I *sèrè nin* 'je ne sais pas si on sera payé ou si on ne *le* sera pas' ; *çu n'èsteût nin plat, mès dj' pinse ku çu z-*I*-è* 'ce n'était pas plat, mais je pense que ce *l'* est' ; *one fî k' ç'è d'brôlé, çu z-*I*-è* 'une fois que c'est sale, ce *l'*est, càd. cela *le* reste' ; *dju n' sé nin cèsses ku dj'a moûdou, mès cèsses-volà n'ont nin l'êr du z-*I*-èsse* 'je ne sais pas celles que j'ai traites, càd. quelles vaches j'ai traites, mais celles-ci n'ont pas l'air de *l'*être' ; dans ce dernier ex., « y » remplace un participe passé précédemment employé avec « avoir ». Ex. ancien : 1588 °*s'ilz estoit trouvé bon* [sc. un compte], Y *devoit demourer* A. Roanne 29, 625.

B. Attribut du complément direct : *il aveût lès deûts tot djènes, i l's-*I *a moutwè co* 'il avait les doigts tout jaunes, il les *y* a peut-

[1] Ex. analogue à Jalhay [Ve 32] : *il aveût d'mandé po-z-èsse tchåfeûr èt il* I *fout* 'il avait demandé pour être chauffeur et il *le* fut' (commun. É. Legros).

être encore, càd. il les a p.-ê. encore *tels, comme ça'* ; *lu ci k'è bon* I *pinse lès-ôtes* (prov.) 'celui qui est bon croit les autres *tels,* càd. comme lui' ; *èle su louka lâdje* --, *c'èsteût po s'*I *louki avou* 'elle se regarda large --, c'était pour s'*y* regarder aussi, càd. elle fut très étonnée --, il y avait de quoi l'être aussi' ; *su vos n'èstîz nin malâde, tos vos tés v's-*I *aront fêt* 'si vous n'étiez pas malade, toutes vos tisanes vous l'auront fait devenir' ; *i s'arè co fêt trêti d'bièsse pus d'on côp, èt i s'*I *f'rè co* 'il se sera encore fait traiter de bête plus d'une fois, et il s'*y* fera encore, càd. il se fera encore appeler de ce nom-là'.

Cet emploi de « y » manque au DL, et il est seulement signalé en ard. par le DFL, v° *le*. On ne peut douter cependant qu'il soit largement répandu dans l'usage oral en B. R. et en France même. Il doit exister à Liège : on trouve dans les Spots 2, 483, n° 3164, un proverbe lg. *lome-lu voleûr divant k'i n'* « ti » *lome* traduit 'appelle-le v. avant qu'il ne t'appelle (de ce nom)', qu'il faut probablement écrire -- *divant k'i n' t'*î *lome* et interpréter '-- avant qu'il ne t'*y* app., càd. avant qu'il ne t'app. comme cela'. Il se rencontre à Awenne : *i faut treûs mêsses* --, *èt c'è lès pus fèls k'*î *sont* ND 7, 73 'il faut trois maîtres --, et ce sont les plus forts qui *le* sont' (et non « qui s'imposent », comme le dit la traduction). La question 274 de EH « le blé est mûr, mais l'avoine n'est pas encore mûre », qui ne pouvait la provoquer directement, l'atteste cependant en divers points, surtout dans le Luxembourg : « -- mais l'avoine n'Y est pas encore » a été noté à To 94, 99, Ch 63, 64, Na 44, D 120, Ve 37, 39 (La Gl.), Ma 36, 51, B 9, Ne 14, 26, 47, 60, 63, Vi 2. Ex. lorrains : *Faîniant,* il Y *ot* 'fainéant, il *l'*est', etc. (Martin 128) ; types « j'Y serai » = je *le* serai, « je ne l'Y trouve pas » = je ne la trouve pas *telle* (Franz II, 52). Fr. rég. : *il y a des fabricants honnêtes et y en a qui n'*Y *sont pas* Stavelot, 1941 '-- qui ne *le* sont pas'. Pour le fr. de France, j'ai noté : *il y a des gens qui sont au désespoir quand on les appelle Marquis ou Comtes, et d'autres quand on ne les* Y *appelle pas* (cité Brunot, HLF 4, 894) ; -- *un domaine qui s'*Y *appelle,* càd. qui s'appelle Surbains (ex. oral, DP 3, 297).

Aux ex. où « y » tient lieu d'un attr. et indique une manière d'être, on comparera les suivants où il représente un groupe complément ou un adv. : *il èsteût l' cou-z-â hôt.* :: *ay, on l'*I *aveût*

*mètou* 'il était le derrière en l'air, càd. renversé, :: oui, on l'avait mis comme ça' ; *ç'aveût stou insi, mès çu n'*I *èsteût pus* 'ç'avait été ainsi, mais ce n'était plus comme ça'.

Comme attr. du sujet, *i* concurrence *lu* 'le', mais sans l'évincer. On entend couramment des ex. comme celui-ci : *â matin, dj'èsteû hoûzé ; dju* L' *so moutwè co* 'ce matin, j'étais enflée ; je le suis peut-être encore' (on dirait aussi bien *dj'*I *so m. co*) ; et dans tous les ex. de A, *lu* remplacerait *i* sans difficulté : *l'êr nu* L'*è nin, n'ont nin l'êr du* L'*èsse*, etc. Il existe pourtant des cas où *lu* est seul possible ; ainsi dans cette phrase où il s'agit de représenter un nom accompagné de l'article : *è-ç' lu mêsse ou n'* L'*è-ç' nin?* 'est-ce le maître ou ne l'est-ce pas?'.

Comme attr. du c. direct, *i* s'emploie à l'exclusion de *lu*. En fr., dans la phrase -- *un domaine qui s'*Y *appelle, le* serait « irrecevable » (DP 3, 297) ; à défaut de *y*, on devrait dire *qui s'appelle* AINSI ou COMME ÇA. En w., dans tous les ex. de B, *lu* est également impossible ; et si l'on voulait le remplacer, il faudrait employer des constructions moins directes (*insi, come çoulà*). Le recours à « y » est particulièrement utile quand il faudrait donner un « le » neutre comme attribut à un pronom personnel c. direct : ainsi, pour traduire cet ex. fr. oral, *elle n'est pas propre, mais on* LE LA *rendra* DP 3, 270, le gl. dirait tout simplement **èle n'è nin prôpe, mès on l'*I *f'rè* '-- on l'y fera'. En se servant de « y », notre parler use d'un procédé d'expression aussi élégant que pratique.

5° **Emplois divers.** — Il me reste à citer quelques ex. remarquables, pris sur le vif comme les précédents, mais plus ou moins différents : ils achèveront de montrer quelle précieuse ressource constitue pour notre parler l'emploi de « y » comme représentant.

Ex. : *nu cwèroz nin* APRÈS, *alez.* :: *nèni, mès dj'*I *cwîr mâgré mi* 'ne cherchez pas après, allez. :: non, mais j'y cherche, càd. je le fais malgré moi' : ici, « y » = un adv. de lieu ;

— *èle n'è nin du l' Vèye-do-bwès.* :: *nèni, mès Talbot* Z-Y-*è* 'elle n'est pas de Ville-du-Bois. :: non, mais T. *en* est, il est de là' : « y » remplace un c. de lieu introduit par « de » ; on attendrait logiquement *ènn'è* 'en est' ;

— *avou Victôr, vos n'*I *djâz'rîz dja* 'avec V., vous ne sauriez

*y* parler, càd. v. ne s. parler avec lui' : « y » reprend un c. introduit par « avec » détaché en tête de la phrase ;

— *dj'aveû si tél'mint freûd d' mès dj'nos k' dju z-*I *a co* 'j'avais tellement froid aux genoux que j'*y* ai encore, càd. que je *l'*ai encore' : à première vue, « y » remplace ici le c. de lieu « aux genoux » et il faut sous-entendre « froid » ('- - que j'*y* ai encore [froid]') ; en réalité, « y » tient lieu de tout le groupe *freûd d' mès dj'nos* ; on le comprendra si l'on observe que « aux genoux » traduit une expr. wallonne qui commence, non pas par « à », mais par « de » ; — *dj'aveû mâ è m' tièsse, èt dj'*I *a co* 'j'avais mal à la tête, et je *l'*ai encore' : à mon sens, ce cas est le même que le précédent, quoique le c. *è m' tièsse* commence par la prép. nettement locative *è* 'en' ; « y » = le groupe *mâ è m' tièsse* ;

— *i n' tapèt pus âs pîres.* :: *lès grands n'*I *tapèt pus, toudi* 'ils ne jettent plus de pierres. :: les grands n'*en* jettent plus, du moins' : « y » représente le c. d'allure partitive *âs pîres* (p. 111) ;

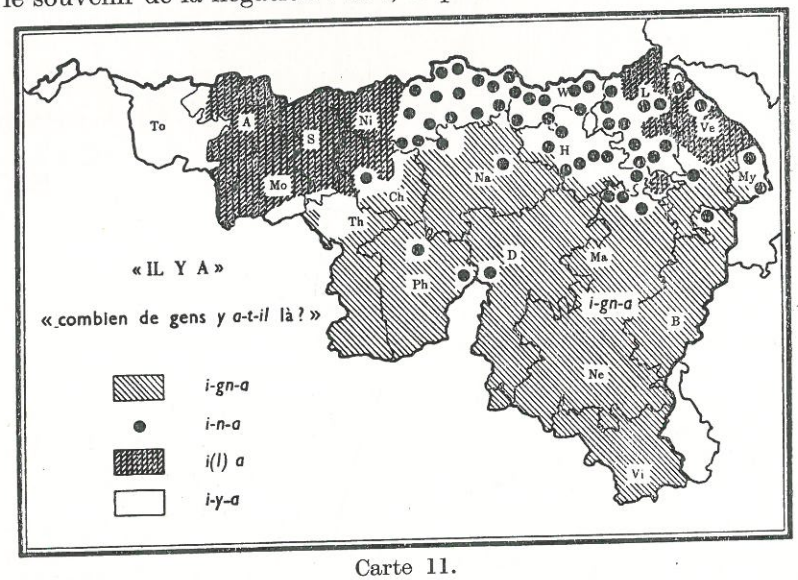
— *dju manqua du m' fé bin d'grèter l'ôte djoûr, èt dj' m'î f'za, d'alieûrs* 'je faillis me faire bien griffer l'autre jour, et je m'*y* fis, d'ailleurs, càd. je *le* fus' : « y » = *d'grèter*, inf. c. de « faire » ; — *i n' s'ont nin fêt spater, mès i s'*î *f'ront* 'ils ne se sont pas fait écraser, mais ils s'*y* feront, càd. ils *le* seront' : même cas ; « y » = *spater*.

Sans doute le fr. parlé fournirait-il des ex. analogues ; cp. *quand on n'*Y *a pas* = 'quand on n'a pas *bien déjeuné*' (DP 6, 354, mais usance bourguignonne?).

**= La locution « il y a ».** — Auj., à Liège, « il y a » se dit ordinairement (*i-*)*n-a*, moins souvent (*i-*)*gn-a* (DL 49). Au 17e et au 18e s. encore, il s'y disait communément (*i-*)*gn-a* : H 1675, 1, v. 78 ; V. 1757, v. 12... Le gl. a conservé cette forme.

Comment s'explique *i-gn-a*, et plus précisément comment s'explique la consonne *gn* [ñ]? — Le point de départ est sûr. On sait que la locution « il y a » remonte à l'usage impersonnel de *habere* en lat. vulg. et qu'elle ne comportait pas à l'origine l'adv. « y » : *quia jam multum tempus haberet* Jo. 5, 6 Vulg. (apud Bourciez, *Élém.* 252) ; esp. *hay*, sans adv. de lieu ; a. fr. et m. fr. *a, il a* (jusqu'à Rabelais) ; cf. FEW 4, 363 et 364 *habere*, et DP 4, 518 sv.

Quant à l'introduction du *gn*, elle peut s'expliquer de plusieurs façons. On peut supposer que *i-gn-a* provient de **i-y-a* 'il y a', comme le lg. *crâmignon* 'farandole' provient de *cramiyon* (Haust, *Étym.* 56). On pourrait aussi partir de *i n'i-a* 'il n'y a', avec une négation figée comme dans le malm. *vo-n'-là* '1. ne voilà ; 2. voilà' (cp. lg. *i-n-a* 'il y a'). On pourrait même songer à un primitif *il en y a* (séquence courante en a. fr.). Dans chacune de ces hypothèses, on suppose que la locution originelle contient l'adv. « y » : c'est que la présence de cet adv., prononcé [i], puis [y], est nécessaire pour expliquer la mouillure inhérente au *gn* [ñ]. Mais on ne saurait dire exactement quelle forme intermédiaire l'expression a connue entre le *a* qui, à l'époque la plus ancienne, a dû correspondre au lat. *habet* et à l'a. fr. *a*, et notre actuel *i-gn-a*. Sans doute n'est-il pas téméraire de penser que, si le [ñ] intérieur garde la trace de l'adv. « y », il conserve en même temps le souvenir de la négation « ne », et p.-ê. de l'adv. « en » [1]...




Carte 11.

La forme de « il y a » est intéressante à étudier géographiquement. D'après EH 1636 « combien de gens y-a-t-il là ? » (carte 11),

[1] En vosgien, *è ñ a* 'il n'y a' a passé des phrases négatives dans les phrases affirmatives : Bloch, *Parlers* 229.

le type en [ñ], *i-gn-a*, *i-gn-è*, règne dans l'arr. de Thuin, les prov. de Namur et de Luxembourg, le sud de l'arr. de Verviers et la région de Malmedy ; le type *i-y-a* existe dans le Hainaut, surtout à l'ouest ; un type en *n*, *i-n-a* occupe le Brabant et une grande partie de la prov. de Liège ; enfin, un type « (il) a », *il a*, *a*, sans « y », qui doit être un archaïsme, est répandu dans le centre du Hainaut, l'ouest du Brabant et à la lisière nord-est du domaine liégeois [1].

La forme primitive « (il) a » est donc loin d'avoir disparu de toute la B. R. Peut-être y laisse-t-elle des traces partout. En gl., tout au moins, il arrive encore, dans deux cas particuliers, que la locution « il y a » se rende par « avoir » seul, sans *gn* : 1° quand le verbe est combiné avec le préfixe *ru-* dans « ravoir » : *i nnè* RARÈ 'il y en aura de nouveau' ; *i* RA *co 'ne fî dès-oûrtèyes è nosse pré* 'il se retrouve encore une fois des orties dans notre pré' ; *i* RAVEÛT *du l' linne lâvâ* 'il y avait de nouveau de la laine là-bas' ; — 2° quand le verbe est à l'infinitif (dans ce cas, *il* manque aussi) : *i c'mince a nn'*AVEÛR 'il commence à y en avoir' ; *i va nn'*AVEÛR *bêcôp* 'il va y en avoir beaucoup' [2] ; *i va tot dreût* AVEÛR *one saminne* 'il va bientôt y avoir une semaine' ; *i n' pout mâ d'*AVEÛR *lu mitant do foûre èvôye* 'il n'a garde d'y en avoir, càd. il n'y a certainement pas la moitié du foin de parti' ; *lu boûre a stou trop tchîr ku po-z-*AVU *dès vês come mohiètes* 'le beurre a été trop cher pour qu'il y ait des veaux (gras) en quantité' [3]. Il est probable que, dans ces deux cas, l'adverbe de lieu

[1] Dans la région malmédienne, « il y a » se dit *i-gn-a*, *i-n-a*. En malm. oriental, cependant, notamment à Faymonville [My 6], on emploie *i dène* 'litt. il donne' avec une valeur très semblable : *cwand k'*I DÈNE *brâm'mint dès neus* 'quand il y a beaucoup de noisettes', J. BASTIN, *Les plantes...*, ND 8, 63 (autres ex., ib., p. 52, 74, 78). Cet usage du v. « donner » rappelle celui de *geben* en all. (*es gibt*), mais il paraît se limiter en w. à des cas bien particuliers, spécialement à la production des plantes, des fruits... Cp., en Suisse romande, « il baille » = il y a : GPSR 2, 199 b, v° *bailler*.

[2] Si le v. principal de ces deux premiers ex. n'était impersonnel, on devrait comprendre : 'il commence à en avoir', 'il va en avoir beaucoup'.

[3] Il doit en être de même quand le v. est au gérondif : **TOT-Z-AVANT *do foûre come i-gn-a*, -- 'en y ayant du foin comme il y en a, --' ; mais je n'ai noté aucun ex. — Dans l'ancienne langue écrite, on trouve la tournure « n'y ayant que » ; elle n'existe pas dans le patois moderne.

[Je découvre au dernier moment un autre cas, qui doit être rare : *i-gn-a sî kilomètes.* :: *i lès-*A *âhimint* 'il y a 6 km. :: il y a facilement cela'.]

ne s'est jamais ajouté à « avoir » ; de la sorte, les deux exceptions seraient des survivances de l'usage primitif [1].

Dans les deux premiers ex. du 2°, il faut noter la présence de « en » (*nn'*) devant « avoir ». En effet, quand la locution « il y a » contient [ñ], l'adv. « en » et aussi la négation « ne » sont toujours insensibles : comme le lg. de 1757 (V. 1757, p. 60), le gl. emploie *i-gn-a* dans quatre valeurs : il y a, il n'y a, il y en a, il n'y en a. Néanmoins, la phrase garde toujours une signification nette et pleine : *i-gn-a* tout seul signifie 'il y en a' ; *i-gn-a nin* 'il n'y en a pas' ; *i-gn-a do monde* 'il y a du monde' ; *i-gn-a, do monde* 'il y en a, du monde' ; *i-gn-a wêre* 'il n'y en a guère ; etc. [2]

## E. LA PLACE DES PRONOMS PERSONNELS

= **Le personnel sujet. La forme interrogative.** — Le personnel sujet précède généralement le verbe. Il ne le suit que dans l'interrogation : *vinrè-t-*I ? 'viendra-t-il ?' ; — dans certaines exclamations : K'*èstans-*N' *nos tos !* 'que nous sommes nombreux !' ; — dans la prop. incise : *di-st-*I 'dit-il', *pinse-*DJU 'je pense' ; — après les adv. « plus » et « moins », dans les phrases du type *pus-a-t-*ÈLE, *pus' vout-*ÈLE *aveûr* 'plus elle [en] a, plus elle [en] veut avoir' ; — après la locution conjonctive *èt su* : *èt s'ènn'arans-*N' *bêcôp, èco !* 'et nous en aurons beaucoup, encore !' ; — et dans des cas très particuliers dont il a été question p. 85 sv.

A propos de l'interrogation, il faut observer qu'elle possède en w., dans notre région tout au moins, une allure nettement

[1] En lg., comme « il y a » se dit ordinairement *i-n-a*, sans « y », c'est l'absence de *n* qui est remarquable : *i n'a nin ploû, po-z-*AVU *dès potês d'êwe insi* 'il n'a pas plu (ironique), pour qu'il y ait des flaques d'eau comme ça' (entendu dans le tram Liège-Seraing en 1937). Le DL ne dit rien à ce sujet (art. *aveûr* et *raveûr*).

[2] Comme en fr., « y » paraît manquer devant le futur et le conditionnel de « aller », parce qu'il s'est fondu avec l'*i* initial des formes verbales : *dj'îrè* = 'j'irai', 'j'*y* irai'.

Il fait aussi défaut devant l'infinitif régime du qualif. dans *one plèce mâlâhi à-z-aler* 'un endroit difficile à aller, càd. à *y* a., où il est difficile d'a.'.

archaïque : la locution « est-ce que », dont se sert couramment le fr., est inusitée à La Gleize, sauf comme un gallicisme très sensible, et cela même à la 1 sing. : *boudje*-DJU ? 'est-ce que je bouge ?'. Et ce n'est là qu'un trait parmi d'autres. Cf. p. 390 sv., notamment p. 393-4.

= **Le personnel régime.** — Les règles générales établies pour le fr., p. ex. dans LB 1, 153, valent aussi pour le w. Rappelons-les par quelques ex. :

*dju* L' *veû* 'je le vois' ; *dj'oûvère por* LU 'je travaille pour lui' ; *nu* LI *di rin* 'ne lui dis rien' ; *dène*-LI *çoulà* 'donne-lui cela' ; *vin-è volà èt s'* M'*apwète lu tchèna* 'viens ici et m'apporte le panier *ou* et apporte-moi le p.' [1].

= **Le personnel complément ou sujet d'un infinitif régime.** — En a. fr., le pronom personnel qui était complément direct ou indirect ou sujet d'un infinitif, lequel était lui-même régime d'un autre verbe, se plaçait généralement devant celui-ci, et non devant l'infinitif (Foulet 135-6). En fr. actuel, cette construction ne subsiste qu'avec quelques verbes très usités (*voir, entendre, laisser, faire, envoyer,...*) : *ils* L'*ont vu battre, je* LE *ferai chercher* (LB 1, 156-7 ; DP 3, 580 sv.).

En règle générale, le w. d'auj., du moins celui de l'est (voir ci-dessous), énonce encore le pronom régime avant le v. principal, lorsque celui-ci est accolé à l'inf. sans qu'aucune préposition les sépare (Weinmann 39-40).

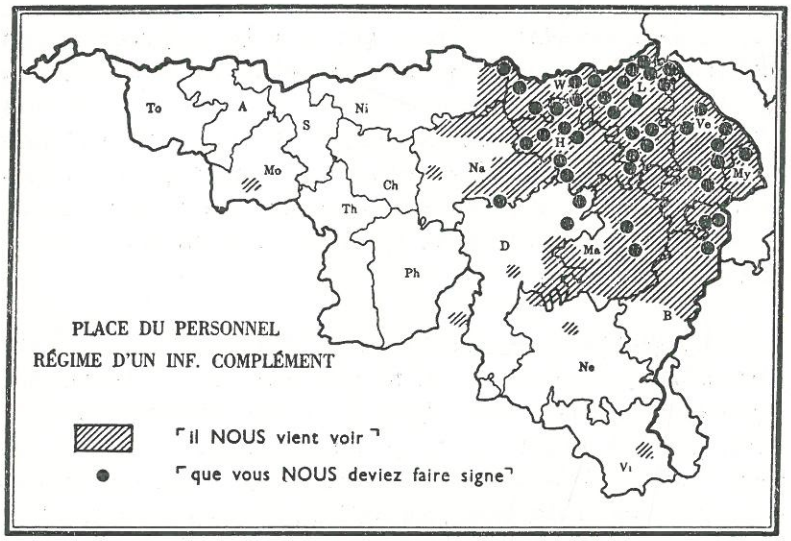
Ex. gl. : *èle* SU *va mète* Dq. 4 'elle va se mettre' ; *on* NOS *v'na r'cwèri* ib. 'on vint nous rechercher' ; *on nu* L' *wèzéve nin dîre* Dq. 7 'on n'osait pas le dire' ; *su vos* L' *duvoz aveûr* ib. 'si vous

[1] En a. fr., quand la phrase commençait par un adverbe comme *car, or, puis, si*, etc., le pronom régime se plaçait devant l'impératif, même si celui-ci était employé affirmativement : *si* ME *donnés de l'argent* Foulet 124-5. Le fr. mod. n'use plus de cette construction que si l'impératif est coordonné à un autre, comme dans l'ex. ci-dessus. Le w. mod., lui, ne met plus le régime devant l'impératif que si celui-ci est précédé de *èt su* (cf. WEINMANN 39) : *assî*-T' *èt su* T' *tê* 'assieds-toi et tais-toi' ; *prindoz-l' èt su* L' *mètoz* 'prenez-le et *le* mettez' (ici, *èt su* = 'et') ; *su t'as faim, èt su* L' *magne* 'si tu as faim, mange-*le* donc' (ici, *èt su* ne marque pas la coordination) ; voir t. 3, chap. 9.

devez l'avoir' ; *k'i* LÈS *pôye ruvinde* 'qu'il puisse les revendre' ; *dju* V'ZU L' *vinrè dîre* 'je viendrai *vous le* dire' ; MU L' *vous' duner?* 'veux-tu *me le* donner?' (même ex., DL 405 *mi* 2) ; *i* MU L' *vôve vini dîre* 'il voulut venir *me le* dire' ; *dju* M' *voléve aler lâver* 'je voulais aller *me* laver' ; *nos* LÈS *djans aler êdi d'ner* 'nous allons aller aider à *les* donner' (noter les trois infinitifs) ; *dju* L'*va aler mète dwèrmi* 'je vais aller le mettre dormir' ; *on* L'S-*aléve ôre ènn'aler* 'on allait les entendre s'en aller' ; *èle* LÈS-*è è-vôye rèpwèrter* 'elle est partie les reporter' (la locution adverbiale *è-vôye* joue le rôle d'un part. passé, cf. t. 2, chap. 6 et 7) ; *dju* L'S-*areû avou stou say* 'j'aurais (eu) été *les* essayer' (ici, le pronom précède encore quatre formes verbales, le v. « être » ayant une forme surcomposée) ; *dju* M' LÈZI È *va say* 'je (me) vais leur en essayer' (ici, trois pronoms ou représentants précèdent les deux v. : *m'*, qui dépend de *va* ; *lèzi* et *è*, qui dépendent de *say*) ; — *po k'i* M' *vunahe* LÈS-*êdi bouhi djus* 'pour qu'il vînt *m'*aider à les abattre' : ici, les deux pronoms régimes sont séparés ; c'est que *m'* est le régime de *êdi* qui complète *vuni*, tandis que *lès* est le régime de *bouhi djus* qui complète *êdi* ; ainsi construite, la phrase enchevêtre véritablement deux séries de rapports ; mais on pourrait dire aussi *po k'i* M' LÈS *v'nahe êdi bouhi djus* [1].

— D'après ALF 400 « vous deviez *nous* faire signe » (Franz I, ZFSL 43, 144-5), la construction qu'illustrent ces savoureux ex. persisterait seulement dans le Midi de la France et en Wallonie liégeoise. Mais nous savons par ailleurs qu'elle demeure usuelle en lorrain (Franz II, 53-55) ; et en fait, comme le montre EH 9 « il vient *nous* voir », 1965 « vous deviez *nous* faire signe », etc. (carte 12), elle laisse des traces un peu partout en B. R., surtout vers l'est. Cependant, c'est bien dans le domaine lg. qu'elle persiste surtout en Wallonie : non seulement elle y demeure courante dans le dialecte oral et même écrit, mais elle y vit d'une vie seconde dans le fr. rég. (*il* ME *veut attendre ici, il* S'*a voulu noyer* Dory 184-5, 257-8 ; nombreux ex. chez Remy et Quernol).

[1] Comme on l'a vu par l'avant-dernier ex., la construction est la même avec l'adv. *è* ; elle est naturellement aussi la même avec *i* : *i* NN'*a v'lou prinde* 'il a voulu *en* prendre' ; *i m'*I *a v'lou miner* 'il a voulu m'*y* conduire'.




Carte 12.

La construction française est naturellement très envahissante ; à Awenne, notamment, elle paraît déjà beaucoup plus répandue qu'à La Gl. : *ca dj' vêro* TOL *rihapè* 'car je viendrais *te* le reprendre', *s'i p'lot* Z-È *tumè* 's'il pouvait *en* tomber' ND 7, 20.

Considéré dans l'espace, le changement de construction se révèle comme un phénomène progressif. Il prend le même aspect quand on l'étudie en un même endroit.

A Liège, p. ex., où la tournure ancienne s'est maintenue, on peut le dire, avec une grande fermeté, elle a subi pourtant une restriction sérieuse, qui est, en vérité, une première atteinte. Aux 16e et 17e s., en lg., le pronom régime précédait le v. régent (à un mode personnel), même quand celui-ci était séparé de l'infinitif par une préposition ou un adverbe :

*co qu'i n' s'*È *f'reût qu' moquer* T. 1590, v. 14 'encore qu'il ne ferait que s'*en* moquer' ; *ca on n'*ÈL *sét ou-ce prinde* ib., v. 25 'car on ne sait où *le* prendre' ; *si n'*ÈL *f'ront-èle todi qu' flater* T. 1650, v. 87 'et elles ne feront toujours que *le* flatter' ; *vos dîrîz qu'èle* SI *v'nèsse dè mète* P. 1700, v. 217 'vous diriez qu'elles viennent de *se* mettre' ; *çou qu'on* NOS *vint d' promète* Noëls 25, str. 13 'ce qu'on vient de *nous* promettre' [1].

[1] Ces ex. diffèrent naturellement de celui-ci : gl. *i n'* L'A *nin à rastrinde*

Auj., dans les phrases de ce genre, le lg. dispose les mots comme le fr. : dans un cas bien déterminé, il a donc renoncé, lui aussi, à l'usage ancien.

Sur ce point, comme en général pour la construction étudiée dans ce paragraphe, le gl. en est au même stade que le lg. Mais quand on observe avec soin notre parler, on y découvre un nouveau fléchissement de la syntaxe traditionnelle : voir le par. suivant.

= **Rapprochement du pronom régime et de l'inf. en gleizois.** — Bien qu'elle reste courante en gl., la formule « pronom régime + verbe régent + infinitif complément » n'y garde pas une fermeté parfaite, même quand l'inf. n'est pas séparé du v. principal par une prép. ou un adv. : on constate que, dans des conditions particulières, le pronom peut alors, tout comme en fr., se rapprocher de l'inf. dont il dépend.

En étudiant l'adv. « y », nous avons vu déjà que *dju vou* z-I-*aler* 'je veux *y* aller' supplante *dj'*I *vou aler* (p. 252) : l'adv. « y », qui se construit comme les pronoms personnels, en vient à se souder pour ainsi dire avec « aller ».

Or le phénomène apparaît dans d'autres cas, plus symptomatiques, que nous allons passer en revue [1] :

A. Avec le v. « pouvoir » : *k'on p'léve* LÈS *mète à cwète* Dq. 5 'qu'on pouvait les mettre par quatre' ; *dju n' poléve pus* MU *c'hértchi* 'je ne pouvais plus *me* traîner' ; *su dj' poléve* LÈS-*inturtuni* 'si je pouvais *les* entretenir' ; *nu nin poleûr* SU *coûki* 'ne pas pouvoir *se* coucher' ; dans tous ces ex., le pronom régime peut naturellement aussi précéder « pouvoir » : *dju n'* MU *p'léve pus c'hértchi*, etc.

B. Parfois, mais moins souvent, semble-t-il, avec d'autres verbes, notamment « devoir, vouloir, aller » : *on-z-a d'vou* LI *côper*

'il ne *l'*a pas à remettre en place' (= 'il n'a pas à *le* r. en p.') ; cette phrase est du même type que « il a *des souliers* à réparer », et le pronom « le » est c. du v. régent, non pas de l'inf.

[1] A l'impératif, en w. comme en fr., le pronom régime s'intercale naturellement aussi entre le verbe régent et l'inf. : *lê-*L' *passer* 'laisse-le passer'. Mais le pronom suivant forcément l'impératif, ce cas est ici hors cause.

*l' djambe* 'on a dû lui couper la jambe' ; — *po-z-aler* LI *stoûfer dès rècènes* 'pour aller *lui* étuver des carottes' ; — *i pinsint* LI *aler ramasser tot s' wèdje* 'ils pensaient aller *lui* prendre tout son orge' : comme dans les ex. précédents, on aurait pu avancer le pronom, en disant *i* LI *pinsint aler* -- ; mais *li* précède encore le v. de mouvement *aler* que complète le second infinitif *ramasser* ; — *èlle oûhe bin v'lou n'*È *nin mète* 'elle aurait bien voulu ne pas *en* mettre' : dans cette phrase, l'autre construction n'est pas possible, « en » ne pouvant être avancé devant « vouloir » ; mais sans la négation, on dirait fort bien *èle m'*ÈNN'*oûhe bin v'lou mète* ; — *i fêt* NNÈ *d'ner bêcôp pus', do lècê* 'il *en* fait donner beaucoup plus, du lait' : cette phrase est tout à fait exceptionnelle ; on dit ordinairement *i* NNÈ *fêt d'ner*, en plaçant « en » comme en fr. ; — *dju l'a vindou po-z-èsse cwite du faleûr* LU *bouter è trô onk du cès djoûrs* 'je l'ai vendue [sc. une bête] pour être quitte de falloir *la* pousser dans le trou un de ces jours, càd. de devoir l'enfouir'.

C. Avec un v. de mouvement conjugué avec l'aux. « être » marquant l'état : *il èsteût* V' *vini vèy* 'litt. il était *vous* venu voir, càd. il é. venu *vous* voir' ; *è-st-èle* S'*è-vôye coûki?* 'est-elle allée *se* coucher?' (pour *è-vôye* fonctionnant comme part. passé, cf. t. 2, chap. 6 et 7) ; au lieu de ces deux phrases, on dirait d'ordinaire *i* V'S-*èsteût v'ni vèy* et S'*è-st-èle è-vôye c.?* ou *è-st-èle è-vôye* SU *c.?*

Ces ex. ressemblent à ceux de A et de B en ce que leur v. principal a sous sa dépendance un infinitif, mais ils en diffèrent beaucoup : le pronom saute par-dessus l'aux. du v. principal, qui est à un temps composé, mais au lieu de se placer juste devant l'inf. régime, il s'intercale curieusement entre les deux formes qui constituent le v. régent. Un phénomène analogue apparaît dans la phrase suivante : *tant k'i n' aront nin,* SU *fouté one pîre bin come i fât, i n' su trankiliz'ront nin, don, lès djônes* 'tant qu'ils ne se seront pas jeté une pierre bien comme il faut, ils ne se tranquilliseront pas, n'est-ce pas, les gosses'.

Mais pour cette phrase comme pour le premier des deux ex. cités plus haut, il se pose une question difficile : comme *vini, fouté* pourrait être une forme d'infinitif ; et n'aurions-nous pas par hasard, ici comme là, un infinitif? De prime abord, il semble

qu'on ne puisse hésiter : des séquences « il était -- *venir* -- », « ils auront -- *jeter* » paraissent impossibles ; d'ailleurs, *è-vôye* du second ex., s'il peut suppléer le part. passé de « aller », ne peut suppléer l'infinitif, et c'est bien un part. passé qui suit « avoir » dans cette phrase de nos archives, 1742 °*j'ai encore* LUI *fait faire des souliers* A. Roanne 16, 276, tout comme dans cet ex. oral où le personnel vient après l'aux. et devant le part. passé (noter qu'ici le v. n'est pas suivi d'un inf.) : *i n'ont nin co toudi* S' *mètou cwites du leû tchèt* 'ils ne *se* sont pas encore faits quittes de leur chat'.

J'ai pourtant noté un ex., du même type que ce dernier, où l'on a bien un inf. à la place où l'on attendrait un part. passé : *il arè co toudi* SU *rinde bêcôp du l' ponne* Franc., 1948 'il *se* sera encore donné beaucoup de peine'. Y a-t-il anacoluthe, tout simplement, ou substitution analogique de l'inf. au part. passé? Le *su* n'étant pas élidé, il semble qu'il se soit produit après *toudi* une pause anormale révélant un trouble de la formulation. Cependant, la phrase est exactement parallèle à la dernière citée ci-dessus : *i n'ont nin* -- S' *mètou* // *il arè* -- SU *rinde* ; et la présence de l'inf. pourrait fort bien résulter d'une part du fait que *su* n'est pas normalement suivi du part. passé, et d'autre part du fait qu'à d'autres conjugaisons l'inf. et le part. passé sont homonymes (*vini* du premier ex. de C, *tchanté*, *fini* = à la fois inf. et part. passé). Devant une telle phrase, on se dit aisément que, dans l'ex. de la pierre, *fouté* pourrait fort bien être un inf. et qu'on pourrait l'écrire *fouter* : là aussi, *su* garde sa voyelle caduque, et, devant le groupement *su fouté*, j'ai noté une pause ou une hésitation [1].

— Les ex. rassemblés sous A, B et C révèlent que, dans notre patois, le pronom compl. d'un inf. régime tend à se rapprocher de celui-ci. Des observations plus longues ou plus attentives auraient assurément permis d'en noter d'autres, même avec d'autres verbes. Mais sans doute sera-t-il plus significatif que

[1] Voy. encore cet ex., qui est curieux aussi, mais qui me paraît d'un autre type : *on-z-a stou* L'ZI *v'leûr haper leû-z-auto à ût-eûres à l'nut'* 'on est allé *leur* vouloir voler leur auto à 8 h. du soir' ; on dirait plutôt, avec « vouloir » comme v. principal : « on a voulu aller leur voler -- ».

nous en citions d'analogues provenant d'autres parlers. Marichal en offre plusieurs : A. *i n' pôve* LU *r'tchèrdjer* Wanne [Ve 44] (p. 169) 'il ne put *le* recharger'. — B. *i deût* ÈNN'*aveûr avou* Ovifat-Robertville [My 3] (p. 137) 'il doit [y] *en* avoir eu' ; *dju vôreû* L' *ru-saveûr* Arimont-Waimes [My 5] (p. 138) 'je voudrais *le* savoir à nouveau' ; *wice fât-i* L' *mète?* Xhoffraix [My 2] (p. 138) 'où faut-il *la* mettre?'. — C. *il areût voltî* S' *v'lou say avou lu* Malmedy (p. 178) 'il aurait volontiers voulu *s'*essayer avec lui'. Voy. encore, pour B, lg. *vos d'vrîz* M'*atchèrî dèl hoye* DL 43 'vous devriez *m'*amener du charbon' [1].

Comment expliquer, dans les diverses phrases de La Gleize et d'ailleurs, le changement de construction?

L'interpréter comme l'effet d'une dislocation, on ne peut y songer. L'attribuer à l'influence française, cela paraît difficile : en tout cas, l'ex. de B ayant « faire » comme v. principal et tous ceux de C échappent à cette hypothèse, puisqu'ils ne peuvent se transposer littéralement en fr. Le plus simple n'est-il pas dès lors d'expliquer d'un coup tous les ex. sans recourir à l'action de la langue de culture?

Le phénomène me paraît satisfaire une tendance logique, qui s'exerce auj. en w. comme elle l'a fait beaucoup plus tôt en fr. : le pronom régime se déplace pour se rapprocher du mot dont il dépend [2], et de la sorte, la phrase, qui était centrée d'abord sur le seul v. principal, se répartit en deux membres formés chacun d'éléments grammaticalement proches : *su dj'* LÈS *p'léve inturtuni* → *su dj' polève* — LÈS-*inturtuni*.

Plausible pour les ex. de A et de B [3], l'explication vaut-elle

[1] Le lorrain, qui, comme le w. lg., pratique volontiers l'ancienne construction, rapproche aussi le pronom régime de l'inf. avec le v. « pouvoir » : FRANZ II, 53. — Notons ici que cet auteur, ib. 54-55, semble bien avoir tort d'attribuer à l'affectivité (*erregte Rede*) les ex. qui illustrent précisément la construction traditionnelle.

[2] Cp. la répétition du pronom régime devant le second inf. dans ces ex. : *i* L'*oûhe falou fèner èt* L' *miner* 'il aurait fallu le faner et le mener' ; *nos* L' *djans aler bagni èt* L' *sogni* 'nous allons aller le baigner et le soigner' ; autrefois, le fr. aurait pu dire, p. ex., *il* L'*aurait fallu faner et mener*, avec un seul pronom.

[3] L'explication me paraît évidente pour le deuxième ex. de B, *i fêt* NNÈ *d'ner*, où le v. « faire » signifie nettement 'ordonner, prescrire' et qui équivaut donc à 'il prescrit qu'on *en* donne'.

aussi pour ceux de C? A coup sûr, la position du pronom régime entre l'aux. et le part. passé d'un temps composé semble très anormale ; mais est-il téméraire d'y reconnaître une manifestation commençante ou maladroite de la tendance que nous venons d'invoquer?

### = Remarques particulières sur le pronom régime.

1° Le pronom complément de *vo-là*, composé qui, à La Gleize, signifie 'voici' aussi bien que 'voilà' (cf. t. 2, chap. 7), ne le précède pas comme il fait en fr. mod. avec *voici* et *voilà* : il s'intercale entre « voi » et « là » [1], comme dans le provençal actuel (Ronjat 3, 553-4) et comme en a. fr. et même encore en m. fr. (ex. de Rabelais, DP 6, 104-5). La négation *nu* 'ne' et le préfixe *ru-* 're-' se placent de même entre les deux composants. La construction est naturellement la même pour *vo-ci*, *vo-chal* 'voici' dans les parlers qui possèdent deux présentatifs.

Ex. gl. : *vo* L' *là* 'le voilà' ou 'le voici' ; *vo* NOS *là* 'nous voici' ; *vo* LÈS R'-*là* 'les revoilà' ; *vo* NNÈ *là* 'en voici' ; *vo* NOS-Î *là* 'nous y voilà' ; *vo* NU L' *là-t-i nin co 'ne fî !* 'ne le voilà-t-il pas encore une fois !' ; — nombreux ex. lg. dans DL *vochal*, *voci* et *volà* ; noter spécialement, pour « voici », lg. *vo* LÈS *chal* 'les voici', *vo* NOS R'-*chal* 'nous revoici', verv. *vo* M' *ci* 'me voici', *vo* M' RU-*ci* 'me revoici'. — Voir Weinmann 41-42, LG 64, et aussi t. 2, chap. 7.

L'aire occupée actuellement en B. R. par la construction « *voi* + pronom régime + adv. » est naturellement une zone de repli. D'après EH 1969 « *le* voilà parti -- » et 1608 « LES voilà qui -- », elle déborde encore quelque peu, vers l'ouest et vers le sud, le domaine proprement wallon.

2° Devant un infinitif, le w. préfère l'ordre « ne le pas » à l'ordre français « ne pas le » : *po nu* L' *nin fé* 'pour ne pas *le* faire' ; *manîre du n'* SU *nin trover* 'de façon à ne pas *se* trouver'. Le w. rapproche donc la négation « ne » du pronom régime, devant l'inf. comme devant le v. à un mode personnel ; cp. w. *i* NU L' *veût nin*, *po* NU L' *nin vèy* et fr. *il* NE LE *voit pas*, *pour* NE *pas* LE *voir*.

[1] Exception : type *volà* vos, -- 'tenez, vous, -- càd. vous, par exemple, --'.

**= Régime indirect + « le, la, les ».** — Lorsque deux pronoms régimes accompagnent un même verbe, l'anc. fr. place toujours en tête le régime direct : *je* LE *te commande*. Depuis le 17e s., le fr. écrit rapproche régulièrement du v. le régime direct (Lerch 3, 329 sv.) : *tu me* LE *donnes*. L'ordre ancien subsiste seulement après l'impératif, du moins pour le groupe *le moi* : *donne-*LE *moi*. En dehors de ce cas précis, l'usage paraît hésitant : *donnez-*LA *moi* ou *donnez-moi* LA ; *tenez-vous* LE *pour dit*. Le fr. pop. dit *donne-moi* LE (LA), *prends-moi* LES (Bauche 99).

Auj., en w., l'ordre est immuable : après comme avant le v., le régime indirect précède toujours le régime direct, lequel est toujours de la 3e pers. (« le, la les ») : *k'i mu* L' *dène* 'qu'il me *le* donne' ; *dène-mu* L' 'donne-la moi' ; *apwète-mu* LÈS 'apporte-*les* moi' ; *rinds-nos* LÈS 'rends-*les* nous' ; *lèyoz-v'zu* L' *ray* 'laissez-*le* vous arracher' ; *lê-tu* L' *mète* 'laisse-*le* toi mettre, laisse-toi m. cela'. Cf. Weinmann 40-41 ; DL vo *mi* 2, etc. — D'après EH 1582 « dis-le moi », le type « me le » (gl. *mu l'*) est courant dans toute la B. R. ; l'ordre inverse (fr. *le moi*) n'apparaît qu'à l'extrême ouest (arr. Tournai, Ath, Soignies, Mons), et encore sporadiquement. Notre fr. régional tend à suivre l'ordre wallon et connaît les mêmes hésitations que le fr. courant de France (Dory 234, 1o).

[1] La question d'ordre ne se pose pas en w. pour les groupes « le (la, les) lui, le (la, les) leur », puisque, dans ces groupes, le patois omet toujours le régime direct : p. 229.

CHAPITRE IV

# LES NUMÉRAUX ET LES INDÉFINIS

**= L'usage des adjectifs déterminatifs dans le discours.** — En commençant le précédent chapitre, j'ai indiqué, à l'aide de quelques chiffres, le rôle joué dans le discours par les pronoms en général et aussi par les diverses espèces de pronoms. Je donnerai ici les mêmes précisions à propos des adjectifs déterminatifs.

Sur les 595 mots utilisés dans les textes de Dq., les déterminatifs comptent seulement 20 types, soit 3,36 %, et parmi les 3401 formes contenues dans ces textes, ils en prennent seulement 100, soit 2,94 %.

Types et formes se répartissent comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Numéraux | 10 types | 19 emplois |
| Possessifs | 6 | 54 |
| Démonstratifs | 1 | 8 |
| Indéfinis | 2 | 18 |
| Interrogatifs | 1 | 1 |

Pour mesurer la portée de ces chiffres, il faut les comparer à ceux qui concernent les autres espèces de mots.

Les qualificatifs étaient représentés dans Dq. par 34 types (5,71 %) et 56 emplois (1,64 %). Les déterminatifs y sont représentés par moins de types et plus d'emplois. A vrai dire, ceci importe plus que cela. Mais, l'une comme l'autre, les deux espèces d'adjectifs s'emploient beaucoup moins que les articles : dans Dq., les divers articles reviennent au total 294 fois (8,63 %). L'article est donc l'adjectif ou le déterminatif attitré du sub-

stantif, celui qui l'accompagne le plus fréquemment. A côté de lui, le déterminatif le plus employé, le possessif, qui revient 54 fois dans Dq., ne tient qu'une place très secondaire.

D'autre part, si l'on se reporte au tableau de la p. 61-62, qui concerne toutes les espèces de mots, on verra que les déterminatifs se situent presque au bas de l'échelle : tandis que les verbes et les noms comptent respectivement 19 et 13 % des formes de Dq., les déterminatifs (100 formes, soit moins de 3 %) en prennent moins que les conjonctions de subordination (136, soit 4 %) et même que les interjections (117, soit 3 %). On ne trouve après eux que les qualificatifs...

La position des adjectifs s'améliorerait naturellement si l'on additionnait les 56 emplois des qualificatifs et les 100 emplois des déterminatifs (156, soit 4,58 %). Elle s'améliorerait davantage encore si l'on ajoutait aux adjectifs les 294 articles (450, soit 13 %). Le chiffre obtenu finirait par dépasser celui des adverbes (11 %), mais il faut avouer qu'il grouperait des éléments assez disparates.

## A. NUMÉRAUX

= **Généralités. Données statistiques.** — Les numéraux appellent, en somme, fort peu de remarques. Ils se subdivisent en plusieurs catégories, qui sont les mêmes en w. qu'en fr. Mais certaines de celles-ci sont moins riches dans le dialecte. N'est-il pas naturel que le langage mathématique soit moins développé dans le patois que dans la langue de culture? On constatera, du reste, qu'en ce qui concerne les numéraux, le fr. exerce sur le w. une influence profonde.

Ainsi qu'on l'a vu au paragraphe précédent, les numéraux s'emploient relativement peu. Ce sont les cardinaux qui reviennent le plus souvent : sur les 19 formes de numéraux figurant dans Dq., il y a 15 cardinaux, pour 3 ordinaux et 1 fractionnaire (« demi »).

= **Numéraux cardinaux.** — Les cardinaux changent volontiers de forme d'après leur position. Certains d'entre eux con-

naissent jusqu'à trois variantes, selon qu'ils portent l'accent (dans ce cas, ils ne sont pas accompagnés d'un nom) ou que, se trouvant en position inaccentuée (càd. devant un nom), ils sont suivis d'une voyelle ou d'une consonne : *i-gn-a* DEÛS' [dœ́:s] 'il y en a deux' ; DEÛS-*èfants* [dœ́:z] 'deux enfants' ; DEÛS *fèmes* [dœ́:] 'deux femmes'. Sans m'attarder à ces détails de phonétique syntaxique, je donnerai simplement ici la liste des numéraux cardinaux dans leur forme pleine [1] :

De 0 à 20 : *zérô* (rare, sauf dans les calculs : *on zérô*) ; *onk, one* ; *deûs'* ; *treûs'* ; *cwète* (mais *cwètre ans, cwètre omes*, à côté de *cwète èfants*) ; *cink'* ; *sîh* ; *sèt'* ; *ût'* ; *noûf* ; *dîh* ; *onze* ; *doze* ; *traze* ; *catwaze* ; *cwinze* ; *saze* ; *dî-sèt'* ; *dîh-ût'* ; *dîh-noûf* ; *vint'*. — Parmi ces numéraux, *onk, deûs', treûs', sîh, dîh* et *vint'* perdent leur consonne finale lorsqu'ils sont employés comme adjectifs et qu'ils sont suivis d'un mot commençant par une consonne.

Au delà de 20 : *trinte* ; *carante* ; *cinkante* ; *swèssante* ; *sèptante* ; *catru-vints* ; *nonante* [2] ; — *cint'* ; *deûs cints* ; *cwète cints...* ; — *mèye* ; *deûs mèye* ;... *on milion... on miliârd.* — On observera que *cint'* ne se prononce avec *t* que quand il est absolument seul : on dit *i-gn-a* CINT' [sẽ:t] 'il y en a cent' et CINT-*omes* [sẽ:t om] 'cent hommes', mais *i-gn-a deûs* CINTS [sẽ.] et *deûs* CINTS-*omes* [dœ́: sẽ:z òm] ; devant consonne, en position inaccentuée, *cint'* perd naturellement son *t* : *cint francs*. La règle formulée dans DL 148 est donc valable pour le gl. : « le *t* final se prononce devant voyelle [...] ou à la pause [...], mais seulement quand *cint* est nom de nombre au sg. ». Cependant, j'ai noté à La Gleize, à côté de *gn-a dès* CINTS 'il y en a des centaines', *gn-a dès* CINT' *èt dès* CINT', mais cette dernière phrase est chargée d'expressivité. Pour « cent et », voir A ci-dessous.

— Nombres intermédiaires : ils se composent de deux ou plusieurs numéraux, et ils se forment comme en fr. Trois points méritent pourtant d'être notés :

A. La conjonction « et » s'emploie toujours après *cint'*, mais là

[1] Cp. BASTIN, BSW 51, 329-330, et GRIGNARD, BSW 50, 455-6. Cf. aussi DL, DFL et en général les dictionnaires w., aux différents numéraux.

[2] Cf. p. 275, le par. relatif à l'influence française.

seulement : *vint-onk* 'vingt *et* un', *cinkante-onk* 'cinquante *et* un', mais *cint*-ÈT *onk* 'cent un', *cint*-ÈT *deûs'* 'cent deux', *cwète cint* ÈT *vint'-deûs'* (422), *deûs mèye cink' cint* ÈT *sèptante-treûs'* (2573) [1]. — On observera que le *t* de *cint'* est traité ici selon la règle donnée plus haut : il se lie à « et » quand « cent » est au sg. Cp. le sort du *t* de *vint'* : *vint-onk* (21), *vint-ût'* (28), avec liaison, mais *catru-vint onk* (81), *catru-vint ût'* (88), sans liaison [2].

B. De l'antique numération par 20 (DP 6, 493 sv.), la forme *catru-vints* est auj., en gl., le dernier vestige ; et encore n'a-t-elle guère de valeur, puisqu'elle est visiblement, chez nous comme à Liège et dans l'aire liégeoise en général, empruntée à la langue de culture (cp. « quatre » = gl. *cwète*, lg. *cwate*). Mais on a relevé de-ci de-là, dans le langage archaïque, des restes authentiques de l'usage ancien : *on pourcê ki peûse* ÛT VINTS 'un cochon qui pèse 160 [livres]', NOÛV VINTS '180 [livres]' (DL 695 *vint* 2 ; ex. repris à Forir 764 *vintt*) ; *cwate-vints* Liège, *cwète-vints* Sprimont (DFL 385 *quatre-vingts*). A La Gleize même, des personnes âgées se souviennent d'avoir entendu leurs grands-parents dire encore *cwète-vints-ans*, *cwète vint-èt doze* (92, auj. *nonante-deûs'*), *sî vints vèdjes* (auj. *cint-èt vint v.*).

[1] Le fr. rég. met correctement « et » dans *vingt* ET *un*, *trente* ET *un*, etc. ; mais, influencé par l'usage w., il le met aussi après *cent*, du moins quand celui-ci n'est suivi que d'un seul numéral : *cent* ET *un*, *deux cent* ET *cinq*, *mil neuf cent* ET *vingt* (mais on dit correctement *deux cent trente-deux* sans *et*). — L'omission de *et* en fr. rég. dans *vingt-un*, *trente-un*, signalée par DORY 125 *et*, ne s'observe plus aujourd'hui.

[2] Le *z* analogique (= *s* du plur.) qui existe dans le fr. fam. et pop. entre *quatre*-Z-*yeux*, *cinq*-Z-*hommes*, *douze*-Z-*officiers*, *quarante*-Z-*élèves* BAUCHE 88, DP 6, 486, se trouve aussi dans nos parlers : lg. *inte cwate*-Z-*oûy*, *lès cwate*-Z-*omes* 'les quatre hommes' DL 189 *cwate* 2, d'après FORIR ; lg. *lès noûvz-ôtes* 'les neuf autres' DL 433 ; hesb. *lès noûvz-omes di patrouye* Dq. Oreye 2b ; br. *avou cénquante*-Z-*ôtes* 'avec cinquante autres' Perwez [Ni 98], ND 12, 27, v. 186. J'aurais pu, je pense, recueillir en gl. des ex. analogues ; voy. *nos sèt'*-Z-*afêres* Waimes [My 5], BDW 4, 60 'nos sept affaires, càd. armes et bagages', et *vét*-Z-*omes*, *cint*-Z-*omes* Faymonville [My 6], BSW 51, 330. — Il arrive sporadiquement que, devant un subst. fém. pl., un adj. numéral cardinal prenne la terminaison *-ès* caractéristique du qualif. fém. pl. antéposé au nom : *ås qwatèrwales* NL Vivegnis [L 41], HAUST, *Enq. topon.* 27 = sans doute *ås qwatès rwales* 'aux quatre ruelles' ; nm. *li djoû dès sètès-èglîjes* FORIR, v° *djoû* 'le jour des sept églises, càd. le Jeudi-Saint'.

Selon toute vraisemblance, l'usage millénaire dont nous avons là les dernières traces connut jadis dans nos parlers la même vogue qu'en fr. ; c'est du moins ce que paraissent indiquer ces documents d'archives : 1552 °*envyron de* TROYS VINGT *verge* A. Roanne 22a, 64 v° ; 1570 °TROIS VINGTZ ET UNG *cheisne* ib. 28, 404 ; 1571 °TROIES VINT ET XVI *florins et demi* ib. 28, 376 ; 1566 °IIII VING ET XV *verge* ib. 28, 75 ; 1596 °*pour* IIII$^{xx}$ XVI *florins* ib. 36, 230 ; 1551 °*par chascun an* SIX VINGT *bans* ib. 27, 811, w. †*sî vints banses* '120 mannes' ; 1562 °*qu'il est redevables -- de* VI$^{xx}$ *et* X *bansse de cherbons* ib. 27, 1185 '-- de 130 mannes de charbon' ; 1600 °*une terre de* NEUF VINGT *verges* ib. 4, 105 v° ; 1658 °NEUFS VINGTS DOUZE ET DEMY *verges* ib. 10, 371. Ces textes remontent presque tous à l'époque comprise entre 1550 et 1600 ; mais des recherches plus étendues découvriraient certainement, avant et après ces dates, de multiples attestations de la numération par 20.

C. La numération par 100 (*onze cents* au lieu de *mille cent*, etc.) n'est plus employée auj., en fr., que jusqu'à 1900 (DP 6, 492). Mais on conserve dans nos patois l'habitude de compter les centaines par un multiple de 100 même au delà de 2000 : 1100 = *onze cints* ; 1850 = *dîh-ût cint èt cincante* ; 2600 = *vint'-sî cints* ; 3100 = *trinte-on cints*. Dans le langage commercial, on dit couramment des phrases elliptiques comme celles-ci : *i d'mande trinte-onk* 'il demande 3100', *dju l'a avou po carante-sèt'* 'je l'ai eu pour 4700' ; en même temps que le nom *francs*, on omet *cints*. La numération par 100 pour les nombres dépassant 2000 apparaît parfois dans les archives : 1698 °VINGT CINQUE CENT *florins en argent* A. Chevron 5, 318. Si vivace que demeure dans nos patois l'habitude de multiplier « cent » par un nombre supérieur à 20, il est probable que l'usage du type français « -- mille -- cent » l'affaiblira de plus en plus ; la concurrence entre les deux formules existe déjà : 2500 se dit *vint'-cink cints* ou *deûs mèye cink cints* (ou encore *deûs mèye èt d'mé*) quand le nombre a la valeur d'un nom ; mais quand il sert d'adjectif, devant un nom, devant *francs*, p. ex., il prend déjà le plus souvent la forme qui est régulière en fr., *deûs mèye cink cints francs*.

= **L'influence française.** — *zérô* mis à part, qui est savant, nos noms d'unités semblent héréditaires : leur aspect phonétique est purement w. ; cp. *onk, cwète, sîh, ût', noûf*... et fr. *un, quatre, six, huit, neuf*...

Certains noms de dizaines témoignent, en revanche, d'une influence française indéniable : *carante* (cp. *cwète* 'quatre') et *cinkante* (cp. *cincwème* ← q u i n q u a g e s i m a), empruntés du fr., ont dû remplacer *cwèrante* et *cincwante*, qui existent encore notamment en Wallonie malmédienne (BSW 51, 330) ; *swèssante*, avec son *wè* est aussi une adaptation évidente du fr. *soixante* ; *sèptante* devrait être **sètante*, s'il était traditionnel ; et *catruvints* n'est que le fr. *quatre-vingts*.

C'est à une époque assez récente que *catru-vints* a supplanté *ûtante*. Cette forme est attestée au 17e s. : 1602 °HUITANTE *cincque verges* A. Stoumont 1a, 22 ; et ma mère se souvient que sa grand-mère l'employait encore. Du reste, certains parlers du domaine lg. connaissent toujours plus ou moins, outre *sèptante* et *nonante*, le type « huitante » : *ûtante*, arch. à Liège, Trembleur [L 43], Verviers..., usuel en Wallonie malmédienne, et *yûtante*, usuel aussi à Argenteau [L 29] (DL 684, DFL 385). D'après EH 831, on relève aussi *octâte* à Jupille [L 66], et *octante* dans le Luxembourg, à Recogne [Ne 33] : c'est là, sans nul doute, un emprunt du fr. *octante*, lequel était lui-même une forme savante.

Selon toute vraisemblance, *ûtante* avait lui-même remplacé *cwète-vints*, tout comme *nonante* s'était substitué à *cwète-vint-èt dîh* : cf. les ex. de 1566 et 1596, p. 274, B. Ces ex. sont très suggestifs : auj., dans notre fr. rég., nous disons *nonante* comme en w., et nous tenons *quatre-vingt-dix* pour essentiellement français ; il est amusant de constater que nos ancêtres employaient jadis, pour 90, un composé de type français. On voit que l'influence française a agi à diverses époques et dans des sens divers : n'est-ce pas à elle, en effet qu'il faut attribuer la disparition de la numération par 20 [1] ?

Les termes *milion* et *miliârd*, enfin, contiennent aussi un groupe

[1] Voir encore ci-dessous, p. 278, ce qui concerne les formules des opérations arithmétiques.

[ly] qui trahit d'emblée leur origine étrangère : les formes proprement wallonnes seraient **miyon*, **miyâr*, avec un simple [y] [1].

Cet ensemble de faits montre combien l'action du fr. marque le patois dans le domaine des noms de nombre. La chose ne saurait étonner : la partie mathématique du vocabulaire, pour laquelle l'enseignement de l'école fournit un système parfaitement constitué de correspondants français et qui intervient au surplus dans toutes les transactions commerciales, est un des premiers secteurs qui s'offrent à l'influence de la langue de culture. On comprend donc que, sur ce point, dans notre région comme ailleurs, la pénétration française ait été rapide et profonde. Elle a commencé probablement depuis des siècles ; elle a dû s'accroître beaucoup au 19e s., et elle grandira encore dans l'avenir : ne réduira-t-elle pas demain à la portion congrue la numération par 100 (p. 274)?... Notons-le, cependant : si le fr. altère ainsi le système numéral du patois, le phénomène se situe beaucoup moins dans le plan proprement syntaxique que dans le plan lexicologique.

= **Usage des cardinaux. Emplois divers de « un ».** — L'usage des cardinaux est le même en patois qu'en fr. Les ex. donnés par Grev. 297-9 peuvent généralement se transposer en w. ; les groupements ainsi obtenus ont parfois l'allure de gallicismes : *Léyopol* DEÛS 'Léopold deux', *pâdje* VINT-ONE 'page 21', *lu guêre du* SÈPTANTE 'la guerre de 70', *on* DEÛS' 'un chiffre 2', etc. ; mais ces gallicismes sont courants.

Pour les idiotismes dans lesquels interviennent les noms de nombre, qu'il me suffise de renvoyer aux dictionnaires, notam-

[1] Pour rendre le fr. *millier*, le w. dit auj. *mèye* (*dès mèye du francs*) ; mais peut-être connaissait-il aussi autrefois un dérivé de « mille » avec suffixe «-ier ». En effet, dans les archives de notre région, un mot de ce type, qui pourrait ne pas être le *millier* français, s'emploie volontiers pour désigner une quantité de pièces, surtout de pièces de fer et de bois ; voy. ces textes, où il s'agit, dans les deux derniers du moins, mais probablement aussi dans les deux premiers, d'ouvrages de bois (planches) : 1541 °*ung* MILHIR *de owraige*, °*pour ung* MILHIR *de ovreaige*. A. Roanne 22c, 15 v° ; 1571 °*de planche* - -, *la somme de deux* MIELLIRS, °*ung* MILLIRS *des-dites planche* ib. 28, 437.

ment au DL, aux articles qui concernent ces noms [1]. Je me contenterai de relever ici deux emplois de « un » :

1° *çu n'èsteût k'*ONE *crole* 'ce n'était qu'une boucle [sc. sa tête], càd. les boucles étaient si nombreuses qu'elles paraissaient n'en former qu'une' (on dit aussi, en pareil cas, *èle tunint totes èssonle* 'elles tenaient toutes ensemble') ; *çu n'è k'*ONE *fleûr avâ là* 'ce ne sont que fleurs dans cet endroit' ; 1562 [plusieurs témoins] °*depoisent par* UNE *voix avoir veu* -- A. Roanne 36, 40 v° ; lg. *ci n'èsteût k'*INE *plâye di tot s' cwér* 'tout son corps n'était que plaies' ; cp. fr. *ils crièrent d'*UNE SEULE *voix* - - ; — *èsse tot èn-*ONE *êwe* 'être tout en une eau, càd. tout baigné de sueur' ; cp. lg. *èsse tot èn-*ON-*song'* DL 601 *song'* 'être tout en un sang, càd. tout ensanglanté'.

2° *nos-èstans d'*ONE *vîhèsse* 'nous sommes d'une vieillesse, càd. nous avons le même âge' ; cp. fr. *d'*UN *long* FEW 5, 408b *longus* 'de la même longueur', et esp. *eran de* UNA *edad* ; — *i sont à-n-*ON *pan* 'ils sont à un pain, càd. ils mangent du même pain, ils font ménage ensemble' ; expr. attestée au 16e s. : 1554 °*en vertu qu'ilz sont a* UNG *pain avecque sa sœur* A. Roanne 27, 431 ; — *i n' tchiyèt k' d'*ON *cou* 'litt. ils ne chient que d'un cul, càd. ils ch. par le même cul, ils ne font rien l'un sans l'autre, ils sont très liés' ; expr. attestée au 17e s. : [*i*] *n' tchiyint k' d'*ON *cou* H. 1675, 4, v. 44 'ils ne chiaient --' ; cp. lg. *i tchiyèt po l' minme cou* DL 647 *tchîr* 1 'ils chient par le même cul', et voy. expr. analogues dans FEW 2, 1508b, *cūlus*. [Cp. l'emploi de *unus* en latin : *uno tempore*...] [2].

= **Numéraux ordinaux.** — La terminaison gleizoise correspondant au fr. *-ième* est *-îme* comme dans les env. de Stavelot, Malmedy et Vielsalm, ou *-inme* [ẽ:m] comme à Spa et dans les régions liégeoise et verviétoise (EH 836 « c'est la trois*ième* fois » : cf. ALW 2) : *deûzîme* ou *deûzinme* (2e), *dîhîme* ou *-inme* (10e),

[1] Pour le type *leû deûs'*, cf. p. 230.

[2] « un » ne peut être qualif. en w. comme il l'est en fr. dans *la langue est* UNE DP 6, 520 ; voy. cependant *c'è tot d'*ONK 'c'est tout un,... c'est bien fait', p. 312. — L'expr. *un seul, une seule* = w. *on seûl, one seûle*, avec, au masc., un *-l* final comme en fr. ; cp. *fi-seû* 'fils unique', p. 158, et cf. DL 588 *seû* 2.

*cintîme* ou *-inme* (100e), *vint-onîme* ou *vint-oninme* (21e), etc. ; notez *prumî(r)* 'premier' : *lu prumî côp* 'la première fois', *il è l' prumîr* 'il est le premier' [1].

Dans le langage enfantin, *prumîr* a comme doublet *prume*. « Autrefois, lorsque les enfants voulaient se mettre à jouer, celui qui criait *may prume !* débutait ; celui qui disait *may deûs' !* était le second, et ainsi de suite. Aujourd'hui, on dit simplement : *prume, deûs', treûs' !* ; *dju so l'* PRUME *èt twè l'* DEÛS' » BDW 18, 96-7 ; cf. DL 404 *mèy* 2. *may prume* est une altération de l'expr. *mihi primo* empruntée au latin ; *may deûs'* est analogique.

Lorsqu'on dit *c'è mi k'è l'* DEÛS', 'c'est moi qui suis le second', on se sert du cardinal au lieu de l'ordinal. Le procédé est courant dans les dates, tout comme en fr. : *lu* SÎH *du djwin, lu* TRINTE *du sèptimbe, lu* VINT'-TREÛS' *d'a-out* ; mais *lu* PRUMÎ *d'avri, lu* PRUMÎR *du djanvîr* [2].

Dans les expressions du type « dimanche dernier », « dimanche prochain », le patois use souvent de périphrases : *dîmègne passé* 'dimanche passé', mais *dîmègne ki vint* 'dim. qui vient, càd. prochain', *dîmègne duvant ci k'è passé* 'l'avant-dernier d.' ; de même *lu saminne ki vint, lu s. passé, lu s. duvant cisse k'è passé.* Cp. DFL *avant-dernier, dernier, prochain.*

= **Le wallon et les calculs.** — N'ayant pour ainsi dire pas de langage mathématique propre, le w. décalque d'ordinaire les tournures françaises qui servent à traduire les opérations arithmétiques.

ADDITION : *deûs' èt deûs', c'è cwète* 'deux et deux font quatre' ; en fr. aussi, la conjonction *et* marque traditionnellement l'addition.

SOUSTRACTION : *ût' mons cinq', çoulà fêt treûs'* 'huit moins cinq = trois' ; *vint'-deûs' foû d' cinquante noûf, çu sèreût co vite quarante, çoulà* '22 hors de 59, cela fait presque 40'. A côté de

[1] Les ordinaux s'emploient comme en fr. Le type « lui troisième », étudié notamment par LB 1, 162 et DP 6, 537-8, manque en w.

[2] En principe, les heures s'indiquent comme en fr. : *il è deûs-eûres* ; *à ût-eûres èt d'mé* 'à 8 h. et demie' ; *treûs-eûres èt l' cwârt* '3 h. et quart' ou *mons l' cwârt* 'moins le quart'; *on cwârt à one* 'une h. moins le qu.' ; *vint minutes à sèt'* '7 h. moins 20' (pour cet usage de la prép. *à*, cf. t. 2, chap. 8). Cp. DL 256 *eûre.*

la première formule, empruntée au fr. de l'école, la seconde apparaît comme populaire.

MULTIPLICATION : *deûs côps cinq'* (parfois *deûs fîs cinq'*), *çoulà fêt dîh* 'deux fois cinq, cela fait dix'. Au sens propre de « fois », *côp* 'coup' est maintenant plus fréquent que *fî*.

Les termes multiplicatifs sont rares, sauf *lu dobe* 'le double' : *i nn'a l' dobe* ou *i nn'a deûs côps ot'tant* 'deux fois autant' ; au lieu de *lu tripe* 'le triple', on dit *treûs côps ot'tant*. La locution *lu mitant pus'* 'la moitié plus', qui devrait indiquer un supplément égal à la moitié de la quantité primitive, équivaut aujourd'hui à *lu dobe* : *i nn'a l' mitant pus'* = il en a deux fois autant qu'il en avait, il a reçu en plus la moitié de ce qu'il a maintenant.

Pour indiquer qu'une quantité est multipliée par dix, on dit : *c'è doblé dî côps* 'c'est doublé dix foix' ; cp. en a. fr. l'emploi de *double* comme synonyme de *fois* (PL 129).

DIVISION : pour cette opération rare, je n'ai relevé aucune formule courante ; on dit parfois, comme en fr., *-- divisé par --*. Les fractions se rendent par l'adjectif *dumé* 'demi' (*on d'mé-pan* 'un demi-pain') [1] et par les expr. substantives *lu mitant* 'la moitié', *lu tîs'* 'le tiers', *lu cwârt* 'le quart' [2], *lu cinkîme* 'le cinquième',

[1] Comme les part. passés en *é* (p. 142), *dumé* ne change pas au fém. : *on* D'MÉ *pan* 'un demi-pain', *one* DUMÉ *pèce* 'une demi-pièce', *one pèce èt* D'MÉ 'une p. et demie', *deûs-eûres èt* D'MÉ '2 h. et demie'. Noter cependant *one* DUMÈYE *eûre* 'une demi-heure', mais cp. plur. *dès* D'MÉS-*eûres*. En lg., le mot a toujours la forme *dimèy* (DL 210). — Notons ici un curieux emploi de « demi » : *i n'ont ni èfant* NI D'MÉ 'ils n'ont ni enfant ni demi, càd. ils n'ont pas le plus petit bout d'enfant' ; *i n'è ni lâvé* NI D'MÉ (altéré à Franc. en *ni* D'NÉ 'ni donné', par influence du mot précédent, qui est souvent, comme dans cet ex., un part. passé) = 'il n'est ni lavé ni demi, càd. il n'est pas lavé du tout'. Cp. fr. *vous n'aurez ja desplaisir* NE DEMY 1466 Doctrinal du temps présent, de P. MICHAULT, cité ZFSL 64, 52 'aucun déplaisir' ; *que je m'aille affliger sans sujet* NI DEMI MOLIÈRE, *Dépit am.* I, 1 'sans aucun sujet', et cf. FEW 3, 80 *dimĭdius*, qui mentionne m. fr. *ne demi* 'pas du tout', « füllwort der negation », d'après COHEN, *Livre de conduite du régisseur... 1501* (*Pas n'atenderons* NE DEMY, p. 361 'nous n'attendrons pas ne demi, càd. pas le moins du monde').

[2] Outre *tîs'* et *cwârt*, qui remontent à t e r t i u s et à q u a r t u s, on peut citer, comme survivances des ordinaux latins, *noûne* 'midi' (n o n a), *déme* 'dîme' (d e c i m a), *cwèrème* 'carême' (q u a d r a g e s i m a) et son dérivé *cwèrmê* 'carnaval (a. fr. *caresmel* GOD.), *cincwème* 'Pentecôte'

*lu dîhîme* 'le dixième', etc. Les expr. du type « le cinquième », au delà de « un quart », sont probablement calquées sur le fr.

Dans nos archives, les quantités fractionnaires sont rendues ordinairement par des formules contenant le terme *hôt* 'tas, lot, part, partie' (DL 329 *hôt* 2 ; BDW 18, 92 ; FEW 1 *altus*) et construites comme celles des ex. que voici : 1541 °*qu'il repourtat en la mins de nostre maire* DE TROIS HOUS UNG *de sa part a Rui* A. Roanne 22c, 35 v° 'qu'il reporta -- un tiers de sa part, qu'il a au hameau de Ruy' ; 1553 °*vesture* DE TROIS HOUL L'UNG *d'ung preid* ib. 22a, 99 'v. d'un tiers d'un pré' (noter qu'il faudrait deux *de* après *vesture* : *vesture* DE *l'ung* DE *trois houl* --) ; 1597 °*vesture* DE CINCQUE HOZ LES DEUX *d'une coppe* [gl. *cope*, mesure de grain, LG 176] *et demy de rente* ib. 4, 19 v° 'v. de 2/5 --' (le *de* équivaut encore à *de de*) ; — on trouve aussi, avec *hôt*, le type suivant : 1606 °UNG SIXIE[ME] HOZ *de ses biens* ib. 5, 19 v° 'une sixième partie, càd. un sixième --'.

= **Le nombre approximatif.** — L'approximation (« environ -- ») s'exprime comme en fr. par des prépositions ou des adverbes : VÈ *deûs cints* 'vers 200, environ 200' ; ÂTOÛ D' *cint'* 'autour de cent, environ cent' ; *çoulà cosse* DUVINS *lès mèye francs* 'ça coûte dans les 1000 francs' ; Â PÔ PRÈS *cinquante* 'à peu près cinquante' ; *c'è dî francs ou* AVÂ LÀ 'c'est 10 fr. ou par là, càd. ou environ' ; cp. DFL *environ*. On notera que le w. ne possède pas le correspondant littéral du fr. *environ*.

L'usage d'une prép. ou d'un adv. adéquat est le moyen le plus explicite qu'on puisse concevoir pour rendre l'approximation du nombre. Mais le w. emploie d'autres procédés, que le fr. ne connaît pas toujours :

1° Le plus curieux, auj. presque désuet, consiste à placer

(q u i n q u a g e s i m a). De plus, on connaissait jadis, au pays de Stavelot comme au pays de Liège, †*trème* (°*treime*, °*treisme*..., GOD., t r e d e c i m a) 'Épiphanie, treizième jour après la Noël' (GRANDG. 2, 642) ; ce nom de fête, qui semble particulier à nos régions, est attesté jusqu'au 16e s. au moins (un ex. de 1516 dans GOD.). Le n. c. *octâve* (d'une fête) est fr. et savant. Enfin, p r i m u s subsiste dans *prume* (p. 278) et aussi dans l'adv. *aprome*, lg. *apreume* DL 32 'seulement maintenant, surtout...', a. fr. *a primes*.

devant le numéral l'art. indéfini *on* 'un' : ON *cwinze djoûrs treûs saminnes* 'quinze jours trois semaines environ'. Cette construction est signalée par le DL *on* 2, qui la qualifie d'archaïque et qui en donne ces deux ex. : *i m' fåreût* ON *trinte francs* -- 'il me faudrait quelque trente francs --' (ex. de Forir v° *on*) ; *i-gn-a* ON *doze à traze cints-ans* 'il y a env. douze à treize cents ans' (Stavelot, ex. tiré d'un poème de J. Schuind, BSW 44, 343). Cp. nl. EEN *dertig frank* (Dory *un* 8° ; Grauls, BTD 7, 305), all. dial. EIN *Meter fünf, sechs* (apud ML 3, 237). La tournure wallonne concorde si bien avec la tournure germanique, du moins avec la néerlandaise, qu'elle passerait aisément pour en être un simple calque. En réalité, si cet usage de « un » est inconnu en fr., il est très répandu dans plusieurs langues romanes (ML ib. ; N 5, 170 ; Ronjat 3, 131 ; Rohlfs 2, 469) : it. *largo* UN *tre o quattro metri*, esp. UNOS *sessenta*, prov. ÙNI *dous cènts ome* (noter que « un » ne reste au sg. qu'en italien) ; cp. aussi l'emploi de *quelque* en fr. dans QUELQUE *vingt ans*.

2° L'approximation du nombre peut aussi être rendue explicitement par un procédé morphologique, l'addition du suffixe féminin descendant du lat. -a n a. Comme le fr. *-aine*, le w. *-inne* [ẽ:n] peut s'ajouter à divers noms de nombre, ceux-ci ne dépassant jamais « cent ». Cette dérivation est même plus féconde dans le patois, car elle y affecte certains noms d'unités et certains numéraux composés qu'elle n'affecte pas en fr. ; on le constatera en lisant cette série de formes : *treûzinne, cwètrinne, cinkinne, sîhinne, sètinne, ûtinne, noûvinne, dîhinne, dozinne, trazinne, cwinzinne, vintinne, *vint'-cinkinne, trintinne, carantinne,... cintinne*. En général, les dérivés en *-inne* marquent l'approximation : *one* DOZINNE *du djins* 'une douzaine de personnes' ; *one* DÎHINNE *d'annés* 'une dizaine d'années' ; *one* TREÛZINNE *du saminnes* 'trois semaines environ' ; *dj'arè one* CINKINNE *du cokês* 'j'aurai environ cinq poulets (dans ma couvée)'. Parfois, cependant, ils ont une signification précise, et ils sont ce que les plus anciens d'entre eux étaient sans doute originellement, des collectifs non approximatifs : *fé one* NOÛVINNE 'faire une neuvaine' (prière) ; *deûs* DÎHINNES *du tchap'lèt* 'deux dizaines de chapelet' ; *treûs* DOZINNES *du lècètes* 'trois douzaines de lacets' ; *lu prumî* CWINZINNE *d'octôbe* 'la première quinzaine d'octobre'. Dans ce cas,

les dérivés en *-inne* peuvent être accompagnés d'articles et d'adjectifs divers, tandis que, lorsqu'ils indiquent l'approximation, ils sont ordinairement précédés de l'art. indéfini *one* 'une' (cp. l'usage de *on* signalé au 1°).

3° La nuance d'approximation marque enfin, mais comme un caractère secondaire, quelques noms de nombre qui, sans l'adjonction d'aucun autre mot, servent à indiquer d'une façon vague une grande quantité ou une petite quantité (pour le fr., cf. N 5, 157-9) : il s'agit cette fois d'un procédé implicite, et ce procédé est connu de langues diverses.

En fr., p. ex., le nombre *trente-six*, subissant un élargissement de sens en est venu à exprimer une grande quantité indéfinie : *je l'ai vu* TRENTE-SIX *fois*. Le w. dit de même : *dju l'a vèyou* TRINTE-SÎ *côps* 'je l'ai vu un grand nombre de fois' ; et il pourrait dire dans le même sens, avec d'autres numéraux : *dju l'a vèyou co* TRAZE *côps* 'litt. encore treize fois', *co* TRAZE *èt co* TRAZE *côps*, ou bien *co* CINT *côps* 'encore cent fois' ou *co* CINT' *èt co* CINT *côps*. Pour *traze*, ex. semblables dans le DL 671, qui observe : « L'emploi proverbial de ce nombre provient de ce qu'il représente le demi-quarteron. » Cet usage de « treize » est attesté en Ardenne dès le 16e s. : 1584 °*P. a dit qu'il en at esté querir* -- ENCOR XIII FOIS A. Roanne 29, 396 ; 1584 °*Jean Deaze -- dit aussy que il at vendu* BIEN ENCOR 13 FOIS *des poissons* A. Stoumont 1, 2 ; 1621 °*qu'elle avoit dansé* ENCORES TREIZE FOIS *avec son vieulz macquereau de clercque* A. Roanne 37, 34.

Inversement, « trois » et parfois « deux » expriment une petite quantité indéfinie : *nos pèl'rans* TREÛS (ou DEÛS) *crompîres* 'nous éplucherons *quelques* pommes de terre' ; *il a toumé* TREÛS *gotes* 'il est tombé *quelques* gouttes, il n'a plu que très peu'. Le sens serait à peu près le même si l'on disait *nos pèl'rans* DEÛS' TREÛS *crompîres* 'nous éplucherons *deux trois* p. de terre' ; mais on formulerait alors une hésitation entre deux nombres, et l'on emploierait alors un procédé d'approximation qui, comme nous allons le voir, ne se restreint pas aux chiffres les plus bas. En réalité, quand on dit *treûs gotes*, p. ex., « trois » est comme un pluriel minimum (= plusieurs, mais le moins possible) ; et l'emploi du chiffre précis semble indiquer qu'on a compté les gouttes de pluie.

4° L'approximation du nombre est souvent marquée enfin, en w. comme en fr., par l'emploi de deux chiffres accolés, entre lesquels ou aux environs desquels se situe la quantité dont il s'agit : *il ont* CINK' SÎ *vatches* 'ils ont cinq six vaches' ; *çoulà vât* SÈT' ÛT *cints francs* 'ça vaut sept huit cents fr.' ; *i fâreût* VINT'-CINK' TRINTE MÈYE 'il faudrait v.-c. trente mille [fr.]'. Ces expr. doubles résultent du fait que le locuteur hésite parce qu'il ignore le nombre exact. Les deux chiffres peuvent d'ailleurs être unis par la conj. « ou » sans que la valeur approximative soit atténuée : *cink'* OU *sîh*, *vint'-cink'* OU *trinte mèye*.

## B. INDÉFINIS

= **Données statistiques.** — Les indéfinis s'emploient beaucoup plus comme pronoms que comme adjectifs : sur les 3401 formes de Dq., on compte 132 pronoms indéfinis, mais seulement 18 adjectifs, càd. sept fois moins de ceux-ci que de ceux-là. Et, chose curieuse, — hasard, peut-être, — c'est le même type d'adjectif qui revient sans cesse dans Dq. : des 18 emplois, *tot* 'tout' en prend 17 à lui seul, et *ôte* 'autre' 1 !

Parmi les pronoms, les indéfinis tiennent une place respectable : sur les 716 pronoms qui se trouvent dans Dq. (21 % du total des formes), on en compte 132. Très inférieur à celui des personnels (416), ce chiffre vient en second lieu, cependant, dans le tableau de fréquence des pronoms (p. 192), et il est nettement supérieur à celui des démonstratifs (107).

Voici comment se répartissent les 132 emplois des pronoms indéfinis dans Dq. :

| | |
|---|---|
| *on* (sujet indéfini) | 96 |
| *ôte* 'autre' | 11 |
| *onk*, *one* 'quelqu'un' | 9 |
| *rin* 'rien' | 8 |
| *tot* 'tout' | 4 |
| *grand-tchwè* 'grand-chose' | 3 |
| *one sacwè* | 1 |

Le sujet indéfini *on* marque une supériorité vraiment écra-

sante. Il le doit assurément au fait qu'il est une sorte de personnel indéfini de la 3e pers. : on se rappelle que, parmi les 416 personnels de Dq., les sujets *il* et *èle* étaient représentés respectivement par 143 et 64 formes, soit au total par 207, donc plus de la moitié (p. 212).

Observons enfin que, parmi les pronoms, « autre » (11 emplois) l'emporte sur « tout » (4 emplois), alors que, dans la catégorie des adjectifs, ainsi qu'on l'a vu au début du paragraphe, celui-ci l'emporte sur celui-là.

= **Formes.** — En w. et en fr., d'une manière générale, les adjectifs et les pronoms indéfinis se correspondent exactement, mot pour mot et nuance pour nuance. Le patois présente cependant de curieuses particularités : nous nous y arrêterons après avoir donné la liste des indéfinis [1].

Le gl. possède à peu près le même système d'indéfinis que le patois de Faymonville. Notre liste ne sera qu'une adaptation de celle que donne Bastin, BSW 51, 334-5.

aucun, nul, personne = *nou(k)*, *noule*.
autre = *ôte* [2].
certains = *dès cès k'i-gn-a*.
chaque = *chake*.

[1] Pour la syntaxe des indéfinis, cf. WEINMANN 73-87, et aussi les dictionnaires, surtout le DL et le DFL, aux articles qui concernent les divers types. — Dans le présent paragraphe, je donne en note les détails qui ne méritent pas un paragraphe spécial dans l'exposé qui suit.

[2] Sur *ôte*, voir DL 444. Citons ici quelques ex. curieux : *rin d'*ÔTE 'rien d'autre, rien autre chose' ; *ku f'reût-i dja d'*ÔTE*?* 'que pourrait-il faire d'autre?' ; *i n' f'reût dja d'*ÔTE 'il ne saurait rien faire d'au.' (cp. lg. *wice îreû-dj' d'*ÔTE*?* DL 444 'où ailleurs irais-je?) ; — *volà co dès pus-*ÔTES 'voilà encore des choses plus étranges' (cp. verv. *I-ont bin fêt one pus-*ÔTE *soterèye* T. 1641, v. 25 'ils ont fait une bêtise bien plus étonnante encore') ; — *du fî k'à* ÔTE (arch.) 'de fois à autre, parfois, une fois en passant' (cp. lg. *di fèye k'à d'*ÔTE FORIR 360).

En w., quand il est accompagné d'un substantif, « autre » le précède toujours. Notre dialecte ignore les expr. comme *les idées* AUTRES *que* --. Il ignore aussi *quelqu'un d'*AUTRE, *quelque chose d'*AUTRE (il dit *on-*ÔTE 'un autre' et ÔTE *tchwè* 'autre chose'). Et il ne possède pas l'équivalent du fr. *autrui*. — Pour *l'ôte* DÈS *côps* 'l'autre des fois, càd. l'autre fois', voir t. 2, chap. 8 (prép. *du* 'de').

maints = *tamints* [1].
même = *minme* [mẽ:m] [2].
on = *on* [3].
plusieurs = *pluzieûrs* (emprunté du fr.).
quelque = *kéke* [4].
quelqu'un = *onk, one* ; *one sakî*.

[1] *tamints*, a. fr. *tamaints*, est signalé par le DFL 295 avec ces mentions : « ard. arch. (La Gleize, Faymonville...) ». En fait, à La Gleize, il est désuet et presque oublié ; les gens âgés se souviennent seulement d'avoir entendu l'expr. *tamints côps* 'maintes fois'.

[2] Sur *minme*, dont la syntaxe n'offre rien de notable, voir DL 407. Quelques ex. : *lu* MINME *afêre* 'la m. chose' ; *so l' moumint* M. 'au moment m.' ; *lu*-M. 'lui-m.' ; *nos-ôtes* MINMES 'nous-mêmes ; MINME *vos* 'm. vous' ; *on-z-a* MINME *raconté* - -. — Pour l'évolution sémantique de la locution *tot l' minme*, cf. DORY 186-7 *même*, DL 407 *minme*, WEINMANN 81-2 et LG 48 : *c'è* TOT L' MINME 'c'est tout à fait la même chose' → 'peu importe' ; *c'è* TOT L' MINME *s'i n' vint nin* 'peu importe qu'il ne vienne pas' ; *prindoz* TOT L' M. *cwè* 'prenez n'importe quoi'. Cp. fr. *tout de même* DP 117-8. L'expr. *à même* n'a pas de correspondant en w.

[3] Cf. FEW 4, 457a *homo*, et spécialement, pour l'origine, 458 : l'influence du germ. *man* est à rejeter. — En gl., *on* n'est jamais accompagné de *l'*, mais il est *on-z-* devant voyelle, avec *-s* de l'ancien cas sujet *ons* ou *-z-* de liaison : ON *dit*, ON-Z-*a*. En Hesbaye, le pronom est *on'* [òn] après le v. : DFL 333. — Sa syntaxe n'a rien de particulier. Son usage est le même qu'en fr. Les passants l'emploient volontiers pour interpeller celui ou ceux qu'ils rencontrent (en règle générale, on ne se rencontre pas sans se parler) : ON-*z-è-st-à l'ovrèdje, là !* 'on est au travail - -', crie-t-on à qn qu'on voit travailler ; ON *n'a nin co si mâva, là, dîreût-on?* 'on ne s'amuse pas trop mal, là, dirait-on?', à qn qui paraît joyeux ; etc. Dans ce cas, *on* désigne une personne précise, et il remplace un pronom de la 2e pers. Parfois, quand on se désigne soi-même par *one sakî*, il semble tenir lieu de « je » (p. 294). Inversement, *il*, sg. ou pl., peut s'employer « en valeur indéfinie » (p. 219) ; de plus, « tu » et « vous » connaissent un usage analogue (p. 245, rem.).

[4] Auj., dans l'usage vivant, *kéke* est toujours employé au pl. et désigne toujours une quantité indéterminée : *i-gn-a* KÉKES *djoûrs* 'il y a q. jours' ; *volà* KÉKES *francs* ; KÉKES-*âbes* 'q. arbres' ; *pèler* KÉKÈS *crompîres* ou KÉKES *c.* 'éplucher q. pommes de terre' ; — une expr. comme *i-gn-a* KÉKE *tins* 'il y a q. temps', où le mot est au sg., est un cliché ou un gallicisme. Le type (*par*) QUELQUE *stratagème*, où *quelque*, au sing., marque une indétermination de nature, n'est plus vivant auj. ; mais jadis, *kéke* a dû s'employer de la sorte ; ma mère se souvient que, quand on disait devant ma grand-mère *dju n' sé pus çou k' dju v'léve dîre* 'je ne sais plus ce que je voulais dire', celle-ci répondait KÉKE *minte, tês' !* 'quelque mensonge, sans doute !'. — Noter qu'au fém. pl., la flexion *-ès* est parfois facultative (p. 143) ; cp. p. 286, n. 2. — La tournure « quelque - - que » manque en w. ; mais pour « quel - - que », cf. p. 380, n. 1.

quelques-uns, -unes = *kékes onk* [ké:kõ:k], *kékes ones* [ké:kòn] [1] ; *sacwant'* [2].

quelque chose = *one sacwè*.

rien = *rin*.

tel = *tél* [3] ; un tel = *on tél*, une telle = *one téle*.

tout = *tot*, *tote* ; pl. *tos*, *totes* ; tous, toutes = aussi *tortos*, *tortotes*.

Expressions indéfinies :

*n'impôrtu kî* (*cwè*, *cwand*, *wice*), emprunté et adapté du fr. *n'importe qui* (*quoi*, *quand*, *où*) [4].

*kî* (*cwè*, *wice*...) *ku ç' seûy* = qui (quoi, où...) que ce soit.

N. B. Les expr. contenant « quand » et « où » sont naturellement adverbiales.

[1] D'après BASTIN, BSW 51, 335, « quelqu'un » se dirait à Faymonville *quéqu'ôk*, *-one*. En gl., *kékes onk* et *kékes ones* sont habituellement au pl. ; le sg. « quelqu'un » se dit le plus souvent *onk*, *one*. Cependant, au lieu de *gn-aveût-i* ONK *là?* 'y avait-il qn là?', on entend parfois chez nous *gn-aveût-i* KÉKE ONK *là?* ; cette phrase me paraît être un gallicisme ; mais on peut se demander si elle ne contient pas plutôt un archaïsme, quand on songe au caractère conservateur du parler de Faymonville et lorsqu'on lit cette phrase de nos archives : 1566 °*se Thomas -- scait* QUELCUNQUES *quy ait devairy le sine* A. Roanne 28, 131 'qn qui ait récolté [w. *duvêri*] le sien'. — L'emploi de « quelqu'un » comme adjectif (KÉK'ONE *assiète* T. 1760, v. 1249 'une assiette') manque absolument dans nos patois actuels.

[2] Cet indéfini a les mêmes formes aux deux genres : *sacwant'* à la pause, *sacwants-* devant voyelle et *sacwan(t)* devant consonne. Ex. : SACWANT *côps* 'plusieurs fois, un bon nombre de fois' ; SACWANT *djins* 'un bon nombre de personnes' ; SACWANTS-*ovrîs* [sakwã:z òvri:] 'un bon n. d'ouvriers' ; *dj'ènn'a vèyou* SACWANT' 'j'en ai vu pas mal'. — La forme du fém. pl. *sacwantès*, que donne le DL 573, est inconnue en gl.

[3] Cf. DL 651 : *tél* semble être plus employé en lg. qu'en gl. A La Gl., le mot ne se dit guère que dans *on tél, one téle* (*i d'véve vuni a-n-one* TÉLE *eûre* 'il devait venir à telle heure' ; *dj'a vèyou on* TÉL 'j'ai vu un tel'), dans *tél èt kél* 'tel quel', dans *rin d'* TÉL 'rien de tel' et dans TÉL *è-st-i* (*i n'è nin tchîr, mès* TÉL *è-st-i* 'il n'est pas cher, mais tel est-il, càd. il n'est pas de fort bonne qualité'). Cette forme avec *l* est sans doute empruntée du fr. ; cp. *tchèté* 'litt. cheptel', forme proprement wallonne, et *ôtél* 'hôtel', emprunt récent. La forme indigène de t a l e, *té*, apparaît dans un proverbe grivois auj. désuet : TÉ *nez*, TÉ *vét* 'tel nez, tel vit'. Cp. à Jalhay TÉ *pére*, TÉ *fi* 'tel père, tel fils'. — Notre dialecte ignore *tel que* --, et naturellement aussi le type *il court* TEL *un zèbre*, qui est littéraire en fr. et que certains poètes wallons écrivent volontiers. Pour *télemint* (*ku* --), voir notamment t. 3, chap. 10.

[4] Cp. DL 340 *importer*.

Interrogatifs : *cwant'* 'combien nombreux' (fr. *quant*) ; *lu cwantrîme* 'le quantième' [1] (ordinal) [2].

**= *onk* 'quelqu'un'.** — Il arrive qu'en fr. *un* serve de pronom indéfini : *il marche comme* UN *qui a trop bu*. En gl., comme en lg., et sans doute comme dans beaucoup de patois belgo-romans [3] (Weinmann 82-3, DL 441 et DFL 386), *onk* [4], *one* 'un, une' est le correspondant le plus ordinaire du fr. *quelqu'un* (*un homme, une femme...*) [5] : *dj'a vèyou* ONK (ou ONE) *ki passéve*

[1] Pour *cwant'* et *cwantrîme*, qui sont des interrogatifs, voir p. 377-9.

[2] Manquent en w. les expressions indéfinies répondant au fr. *divers, différents, quelconque...* Pour *la plupart*, on dit dans certains cas *lu pus grand dès pârts*.

[3] Dans ALF 1118 « vous trouverez bien *quelqu'un* qui vous conviendra », le type « un » ne se rencontre qu'en deux points de la zone liégeoise : 191 Malmedy et 194 Beaufays. Dans EH 1953 « voulez-vous -- que je vous envoie *quelqu'un* ? » et 1958 « vous trouverez bien *quelqu'un* qui vous conviendra », il n'apparaît souvent que dans les régions de Verviers, Malmedy, Marche et Bastogne ; il est rare ailleurs : D 64, H 37, L 61 et 114, Ne 14, 15, 47. Mais il doit en fait s'employer plus largement que ne le montre l'enquête.

[4] Le *k* final affecte « un » pronom dans la moitié orientale de la B. R. (ALW 2) et, en France, dans le domaine lorrain. Il est attesté chez nous dès la fin du 13e s. : 1291 °*onche* WILMOTTE, *Études de philol. wall.* 91 ; °*unke* HAUST, Médic. 41 (REMACLE, *Anc. w.* 86).

Le *k* final de *onk* est assurément le même que celui de *nouk* 'nul, aucun', *likék* 'lequel', *sonk* 'sien', *mink* 'mien'. HAUST, DL 430, le qualifie de pronominal ; « on peut, dit-il, supposer un type initial *u n u m-q u e m, *n u l l u m-q u e m = *onk*, *nouk* ; les autres seraient analogiques ». Cette hypothèse est critiquée avec raison par B. MALER, *Synonymes romans de l'interrogatif* q u a l i s, 1949, p. 103. Qu'il y ait analogie, cela ne paraît pas douteux. Mais ne serait-ce pas plutôt le *k* de l'indéfini a l i q u e m, a l i q u i d REW 345, a. fr. *auques*, gaum. *âke* (ci-dessous p. 294-5, = 'quelque chose'), qui se serait étendu aux indéfinis *onk* et *nouk*, puis à d'autres pronoms encore ? Cette supposition est d'autant plus naturelle, pour *onk* tout au moins, que celui-ci, par sa valeur et par son emploi, est depuis toujours très proche de *auques* (a l i q u i s).

Une autre hypothèse, attribuée à Ch. Bruneau par MARTIN 117, n. 11, selon laquelle le *k* du lorrain *ink* viendrait de liaisons telles que « un qui vient », « un que j'ai vu », etc., me paraît en tout cas fort sujette à caution.

[5] BASTIN omet *ôk* 'quelqu'un' dans sa Morphol., BSW 51, 335 ; mais il lui consacre un article de son Vocabulaire, ib. 50, 581, et il en donne ce curieux ex. : *i-è toudi* ÔK *ozès pîds* 'il est toujours dans vos jambes, litt. il est t. à qn dans les pieds'. Selon BASTIN, cet *ôk* « est l'all. *einem* ». Il s'agit sans doute d'un calque étroitement localisé, propre aux confins

'j'ai vu un homme (ou une femme) qui passait' ; *dj'a v'ni avou* ONK *do Stêr* 'je suis venu avec un homme de Ster' ; *i nn'aléve avou* ONK *èt* ONE 'il s'en allait avec un homme et une femme'. Ex. anciens : 1594 °*et veirent* UNG (càd. un homme) *qui tailloit ung chaisne* A. Roanne 29, 967 ; 1628 °*c'estoit* UNNE (càd. une femme) *qu'il tenoit* ib. 37, 98 [1].

L'emploi pronominal indéfini de « un, une » découle naturellement de son usage comme article indéfini, lequel procède à son tour de sa valeur numérale primitive. Aussi n'est-il pas étonnant qu'on hésite parfois sur la nature du mot, d'autant plus que le w. omet volontiers de représenter par « en » le nom de la chose ou de l'être dont il s'agit : d'après *dj'a vèyou* ON-*ome ki passéve* 'j'ai vu un homme qui passait', *dj'a vèyou* ONK *ki passéve* peut se comprendre 'j'*en* ai vu un --' ; si le mot ne se référait à aucun nom précédent, il faudrait interpréter 'j'ai vu *quelqu'un* --'.

C'est lorsqu'il se rapporte à des personnes que « un » prend le mieux la valeur indéfinie (« quelqu'un », c'est nécessairement un homme) ; mais il s'emploie aussi dans une valeur très semblable lorsqu'il se rapporte à des choses : *i m' fâreût* ONK 'il m'*en* faudrait un [sc. couteau]'. En somme, c'est par une simple application particulière d'une règle très générale que le mot en vient à signifier « quelqu'un » [2].

du domaine allemand. — WEINMANN 83 cite cet ex. : *gn-a* ô(N)K *du drolle qui m'èst-arrivé ahîr après nône* 'il y a qch de drôle qui m'est a. hier après-midi' ; il interprète *onk* comme un neutre, mais il s'agit en réalité de *ôke* 'qch' ← a l i q u i d (p. 287, n. 4). Inversement, FEW 1, 67 rattache à a l i q u i s un w. *õk* et *ôk* (celui-ci de Faymonville), qui est en réalité un pronom « un ».

[1] Pour « un qui » en fr., cf. DP 6, 526-8. Dans UN *qui descend*, etc., ces auteurs considèrent *un* comme article, non comme pronom. La comparaison avec le w. me paraît montrer qu'ils se trompent. Le w. distingue en effet, au masc., l'art. *on* et le pronom *onk* avec *k* ; or, il dit toujours ONK *ki d'hind*, comme ONK *du Spâ* avec *onk* pronom.

[2] DORY 300-1, *un* 6° et 7°, cite divers ex. du fr. rég. où *un* transpose le w. *onk*, et il recommande de le remplacer par *quelqu'un* ou *celui*. De la phrase *c'è-st-*ONK *di Hèsta*, il rapproche le fl. *'t is* EEN *van Herstal*. L'usage de « un » au sens de « quelqu'un » est commun aux idiomes romans et germaniques (esp. *uno*, nl. *een*, all. *einer*, angl. *one*...) : convergence purement naturelle.

**= « un » et « autre ».** — Comme en fr., « un » et « autre » s'associent volontiers, notamment pour marquer la réciprocité. A propos des groupements ainsi constitués, nous ferons plusieurs remarques :

1° En w., « un » n'est jamais au pluriel : au lieu de dire, p. ex., *LÈS-ONK *magnèt èt lès-ôtes buvèt* 'les uns mangent et les autres boivent', on dira *gn-a ki magnèt èt lès-ôtes buvèt* 'il y en a qui mangent --'. Pour que « un » pût se mettre au pl. en w., il faudrait qu'il pût prendre l'article ; or, ce n'est pas le cas, ainsi qu'on va le voir.

2° Le w. oppose et accouple « un » sans article et « l'autre » avec l'art. défini, alors que le fr. met l'art. défini devant les deux pronoms (Dory, *un* 5°, et Weinmann 10-11) : *ONK *fuzéve one sakwè èt* L'*ôte fuzéve ôte tchwè* 'l'un faisait quelque chose et l'autre faisait autre chose' ; *i n'è vont mây* ONK *sins* L'ÔTE 'ils ne partent jamais l'un sans l'au.'; *prinde* ONK *po* L'ÔTE 'prendre l'un pour l'au.'; *nos prindrans* ONK ONK *èt* L'ÔTE L'ÔTE 'l'un de nous prendra l'un et l'autre prendra l'autre' ; *dj'îrans vèy* ONK *èt* L'ÔTE 'nous irons voir l'un et l'autre, càd. quelques personnes' ; -- ONK *ou* L'ÔTE 'l'un ou l'autre, càd. quelqu'un (pour le fr., voir Hanse 415) ; *on dîreût k'i-gn-a do pus tinre* ONK *ku* L'ÔTE 'on dirait qu'il y en a du plus tendre [sc. du beurre] l'un que l'autre, càd. qu'il y en a dedans qui est plus tendre' ; *nin pus'* ONK *ku* L'ÔTE 'pas plus l'un que l'au.'; — pour d'autres ex., cf. LG 48 et DL 441 *onk* et 444 *ôte*. La seule exception qu'on observe à La Gleize — et, d'après le DL, elle semble même ignorée en lg. — c'est *l'on l'ôte* 'l'un l'autre' : *i s' trompèt* L'ON L'ÔTE 'ils se trompent --' ; mais cette exception unique est-elle un archaïsme ou un gallicisme [1] ?

[1] L'hypothèse de l'archaïsme semble admissible : en principe, l'usage d'un art. devant le premier pronom comme devant le second est normal, car il satisfait une tendance au parallélisme, qui est naturelle à la langue ; il a donc pu exister jadis.

Un texte lg. du 17e s. contient des ex. de *onk* précédé de l'art. Si l'on trouve déjà ONK *monte so l' plantchî* 'l'un monte à l'étage' avec *onk* sans art., dans T. 1631, v. 20, on lit ailleurs L'ONK *prind lès plats, l'ôte lès tèyeûs* T. 1636, v. 148 'l'un prend les plats, l'autre les assiettes' (autre ex. ib., v. 150). A première vue, ce fait paraît appuyer la supposition considérée ; mais qui sait si, dans la composition en vers de 1636, *l'onk* n'est pas un

3° Une préposition « de » s'ajoute parfois d'une façon pléonastique avant « un » ou encore entre « un » et « autre » dans les expr. marquant la réciprocité (Weinmann 87 et LG 48) : *i sont onk djondant* (ou *à costé*) *d' l'ôte* ou *i sont djondant* (ou *à costé*) D'*onk du l'ôte* 'ils sont l'un près de (*ou* à côté de) l'autre' ; *c'è damadje k'i sont si près* D'*onk du l'ôte* 'c'est dommage qu'ils sont si près l'un de l'autre' ; *èrî* D'*onk du l'ôte* 'l'un loin de l'autre' ; *i vont d'onk à l'ôte* ou *d'onk à* D' *l'ôte* 'ils vont de l'un à l'autre'. L'introduction d'un « de » supplémentaire résulte du parallélisme qui existe entre les deux membres des groupements ; on reparlera du phénomène à propos de la prép. *du* « de », au t. 2, chap. 8 [1].

= **Les formations du type *sacwè* « sais-quoi »** [2]. — Le w. possède diverses expr. indéfinies du même type que le latin *nescio quis, nescio quid* et parallèles à la locution française *un je ne sais quoi*.

Le gl. connaît les suivantes :

*one sacwè* 'litt. une [je ne] sais quoi, càd. qch', de *cwè* 'quoi' : ex. p. 295 ;

*one sakî* 'une [je ne] sais qui, càd. qn', de *kî* 'qui' : ex. p. 293 ;

simple décalque du fr. *l'un*? La même question se pose au sujet des ex. du DFL 471, où « les unes » est traduit par *l'eune* ou *lès-eunes*.

Pour ce qui est de *l'on l'ôte*, HAUST le considère comme un gallicisme. A propos de l'ard. *n'on l'ôte* (Awenne), il écrit : « *n'on l'aute*, [...] altéré de **l'on l'aute*, emprunté du fr. *l'un l'autre*, car le w. devrait ici employer *onk* sans l'article... » ND 10, 126, n. 74. Mais, étant donné la tendance naturelle au parallélisme, dont j'ai parlé plus haut, est-il permis d'être aussi affirmatif? Si ce *l'on* est un archaïsme maintenu dans une locution figée, il plaide naturellement pour l'authenticité de *l'onk, l'eune, lès-eunes*.

[1] DFL 471 *un* cite ces curieuses expr. de Jalhay [Ve 32] et de Thimister [Ve 7], dans lesquelles la réciprocité est simplement exprimée par « un » : *tot près d'*ÔK 'l'un près de l'autre', *èrî d'*ONE 'l'une loin de l'autre', *èsse bin* ou *mâ d'*ÔK ou *avou* ÔK 'être en bons ou en mauvais termes l'un avec l'autre'. En gl., cette dernière expr. (avec *onk* au lieu de *ôk*) signifierait 'être bien ou mal de (avec) qn', sans idée de réciprocité.

[2] De la bibliographie copieuse qui se rapporte à cette question, extrayons ces références : WEINMANN 24 et 66 ; M. BRONCKART, *Étude philol. sur... Jean de Haynin*, 1933, 206-7 ; M. DELBOUILLE, c. r. du DL dans BD 18, 160 ; HAUST, ND 2, 113 ; W. VON WARTBURG, *Prob. et méth. de la ling.*, 1946, 80-81. J'adopte, dans l'ensemble, les idées de ce dernier auteur.

*sacwant'* '[je ne] sais combien, càd. un bon nombre, plusieurs', de *cwant'* 'combien nombreux' ; pour des ex., voir p. 377, 1°.

*sakin, sakène* '[je ne] sais quel, -le, càd. quelconque', adj. composé de *kin* (gl. actuel *cwin, ké*) 'quel' : *on* SAKIN *bribeûr* 'une espèce de mendiant' ; — *sakènemint* 'en quelque sorte, plus ou moins', adv. dérivé de *sakin, -ène* : **il èsteût* SAKÈNEMINT *d'hindou* 'il était plus ou moins descendu'.

Notre patois ignore le type « [je ne] sais où, càd. quelque part', qui est cependant répandu dans toute la B. R., le Luxembourg excepté : lg. [une] *sawice*, hesb. et nm. [une] *sa(w)ouce*, hn. [une] *sadju, saju, séchu*... (EH 1669 « il est allé *quelque part* »).

— Auj., certes, ces expr. répondent littéralement à « une sais quoi, une sais qui... » sans négation. Mais leur sens indéfini révèle à lui seul qu'elles devaient être négatives à l'origine : « je ne sais quoi » est indéfini par lui-même, alors que « je sais quoi » ne peut l'être que dans l'intention du locuteur. La comparaison avec le lat. *nescio quid* [1] et le fr. *un je ne sais quoi* renforce encore la présomption, et les données historiques la confirment pleinement.

*one sacwè* devait être d'abord **ne sa cwè* (lat. n o n s a p i o q u i d) ; *sacwant'*, **ne sa cwant'*, et ainsi de suite. A preuve ces trois ex. de la fin du 13e s. et du 14e, *ne sai qui, ne sai quoi, ne sa cuens*, qui contiennent la négation et qui « présentent déjà la locution figée, avec valeur d'un indéfini » Delbouille, l. c. Nous pouvons y ajouter le témoignage suivant, qui n'est ni moins significatif, ni moins vénérable et qui provient de Namur : 1289 °*pris par* NESAQUANTES *années* Brouwers, Cens et rentes, II, 167) [2].

De ces groupements anciens, les expressions actuelles diffèrent par deux traits : aucune d'elles ne garde trace de la négation, et la plupart sont précédées de l'article féminin « une ». A ma

[1] Comme nos expr. wallonnes, le lat. *nescio quis*... était figé. Il jouait souvent « le rôle d'une espèce de pronom composé, à peu près synonyme de *aliquis* », et il était suivi de l'indicatif, non du subjonctif : *nescio quis venit* = il est venu qn (je ne sais qui). Cf. SCHMALZ 693.

[2] HAUST, DL 573, expliquait *sacwè* comme signifiant « je sais quoi », *sakî* « je sais qui », etc. Mais dans ND 2, 113, il admet comme point de départ une expression négative.

connaissance, les premiers ex. qui témoignent de cet état de choses remontent au 15e s. : début du 15e s. °ONNE SAQUEILE *froide poureture* Jean de Stavelot 584 ; 15e s. °*nus ne pert, qu'*EUNE SAQUY *ne gaigne* Jean de Haynin I, 171 [1]. En fait, la disparition de « ne » et l'apparition de « une » constituent un seul et unique phénomène. « Si la négation a disparu, écrit M. Delbouille, BDW 18, 160, c'est parce qu'elle s'est confondue avec l'article indéfini féminin [...] ; d'où le genre féminin de ces locutions... » Dans les régions où « une » prend la forme de *'ne* après voyelle (*il a* 'NE *plèce* 'il a une place'), à Liège p. ex., il peut s'agir, en effet, d'une confusion pure et simple : *dj'a vèyou* N' SAKÎ 'j'ai vu [je] ne sais qui' → *dj'a v.* 'NE SAKÎ 'j'ai vu UNE *sakî*, càd. quelqu'un' ; d'où I*ne sakî v's-a vèyou.* Mais dans les régions où « une » ne se réduit pas à *'ne* (*il a* O*ne plèce*), à La Gleize p. ex., l'évolution s'est nécessairement faite d'une manière un peu différente : si *one* a supplanté *n(u)* en gl. dans **nu sa kî*, c'est sans doute encore parce que la consonne *n* était commune aux deux mots, mais c'est aussi parce que les locutions du type « ne sais quoi » ont une valeur essentiellement indéfinie comme l'art. « un » lui-même ; le premier facteur apparaît comme une condition favorable, le second est sans doute la cause proprement dite ; et, selon toute vraisemblance, ce dernier a dû jouer un rôle déterminant même dans les zones comme Liège, où le phénomène semble, à première vue, pouvoir résulter d'une simple confusion phonétique [2].

[1] Cf. M. BRONCKART, l. c. Cet auteur cite encore UNS SAQUANS *jours* J. DE HAYNIN II, 70, 88, en observant que, dans cet ex., *uns* a un *s* purement graphique et qu'il faut prononcer *un' saquan*. L'idée me paraît invraisemblable. A mon avis, on peut avoir *uns* au masc. devant l'adj. *saquans* comme on a *on* masc. devant l'adj. *sakin* dans *on sakin bribeûr* (p. 291).

[2] D'après WARTBURG, l. c., 81, n. 1, les groupements « ne sais quoi, -- qui, etc. » se sont aussi figés en roumanche (Grisons) avec la valeur indéfinie (*entsatsé, -i...* ; cf. AIS 1599, 1632, 1639). De l'aire wallonne à l'aire roumanche, la liaison est établie dans l'espace par des expr. germaniques parallèles : m. h. all. *neizwaz* 'quelque chose' (← *en* 'pas' + *weiz* + *waz*), *neizwer* 'quelqu'un', *neizwan* 'jamais'. Au delà des Grisons, en Italie, des formations analogues existent depuis le Tessin et le Piémont jusqu'en Calabre : sud-cal. *nzò cui passa* 'chiunque passa' = w. *one sakî passe* ; cf. ROHLFS 2, 270.

WARTBURG, l. c., se demande « si l'expression germanique a subi

= **Usage de *one sakî* 'quelqu'un'.** — Ainsi qu'on le sait, c'est *onk* et *one* qui, en gl., traduisent le plus souvent la notion indéfinie « quelqu'un » [1]. Toutefois, comme ils sont nettement l'un du masc., l'autre du fém., ils comportent une certaine précision, et, normalement, ils ne marquent l'indétermination que dans les limites d'un genre.

A côté d'eux, *one sakî* paraît plus général, et, par son origine même (je ne sais qui), il semble destiné à exprimer l'indétermination maximum. Il ne joue, cependant, qu'un rôle assez restreint. Comment cela se fait-il?

Certes, bien qu'il soit lui-même du fém., *one sakî* vient à sa place naturelle quand on ne peut ou ne veut exprimer le genre : *av vèyou* ONE SAKÎ? 'avez-vous vu qn? ; *gn-aveût* ONE SAKÎ *là* 'il y avait qn là'. Mais précisément, il semble qu'on indique d'ordinaire le genre, comme si ce caractère était presque toujours connu : *dj'a ruv'ni avou* ONK ou *avou* ONE (non *avou one sakî*) 'je suis revenu avec un homme *ou* avec une femme' ; *i djâzéve avou* ONK ou *avou* ONE, *d'*ONK ou *d'*ONE, etc. 'il parlait avec --'. Il arrive, au surplus, que, dans sa valeur propre d'indéterminant complet, *one sakî* subisse la concurrence du masc. *onk*, qui devient ainsi l'équivalent exact du fr. *quelqu'un* : *av vèyou* ONK? *gn-aveût-i* ONK *là?* Il n'y a là rien d'étonnant : l'usage du masc. est régulier quand on ignore le genre exact ou quand on s'abstient de le spécifier.

— Dans un cas, cependant, *one sakî* jouit d'une préférence quasi exclusive. Lorsque le sujet, par une sorte de modestie, ne

l'influence de l'expression romane ». Dans l'affirmative, « cette dernière serait si ancienne qu'elle devrait être considérée comme la descendante immédiate du lat. *nescio quid*, avec le remplacement que le roumain est seul à n'avoir pas effectué de *scire* par *sapere* ». Le type latin primitif survit tel quel dans le roumain *neşte* 'quelqu'un' ← *nescio qui*.

Quoique la voyelle de *sa-* 'sais', du w. *sacwè*, *sakî*, etc., diffère de celle de l'actuel *dju sé* 'je sais' (cp. *volà* 'voilà' et *dju veû* 'je vois'), et quoiqu'elle prouve l'ancienneté de nos formations du type *sacwè*, il me paraît douteux que ces formations remontent au latin.

[1] HAUST, DL 663, signale, d'après HUBERT, le lg. arch. *on tolu* 'un individu, un être, quelqu'un' (← **tèlu*, a. fr. *tellui*?). Il donne aussi, de Liège-Cointe, deux ex. contenant *tolu*, mais il s'agit de phrases négatives où *tolu* pourrait être altéré de *nolu*, a. fr. *nului* (p. 325, n. 1).

veut pas se désigner directement, il peut employer, au lieu du personnel de la 1re pers., une expr. indéfinie, et cette expr. est le plus souvent *one sakî* : gl. *on n'a mây mâ noule pârt*, ONE SAKÎ 'on n'a jamais mal nulle part, quelqu'un, càd. je n'ai j. mal nulle part' (noter que *one sakî* est apposé à *on*, qui, en w. comme en fr., peut avoir une valeur identique : LB 1, 212-3) ; — ex. du DL : INE SAKÎ *sét bin çou k'i dit* 'quelqu'un sait bien ce qu'il dit, càd. je sais bien ce que je dis' ; *lès-ôtes s'amûz'ront*, INE SAKÎ *vos lanwih'rez !* 'les autres s'amuseront, quelqu'un vous languirez ! càd. moi je languirai !' (ici, *one sakî* est suivi de « vous », pronom qu'on trouve, en w. comme en fr., employé en corrélation avec *on*) ; cf. Weinmann 83. Avec *onk*, je ne connais du même emploi que cet ex. stéréotypé : *i n' tint k'à-n-*ONK 'il ne tient qu'à qn, càd. qu'à moi'.

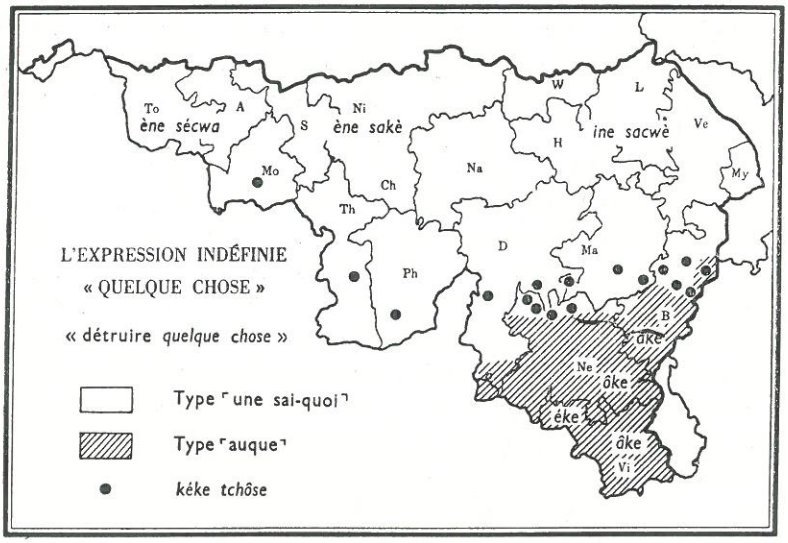
On rencontre dans maints idiomes des manières de dire analogues. Le fr. met parfois l'indéfini *on* au lieu d'un pronom de la 1re pers. (LB 1, l. c.) ; l'espagnol fait de même avec *uno* (Dicc. Acad., vo *uno* ; Kany, *Amer.-span. Syntax*$_2$, 1951, p. 142).

Un tel usage relève évidemment du domaine psychologique. Ayant des raisons de ne pas se mettre en vedette, de voiler son « moi », p. ex. lorsqu'il s'oppose, expressément ou non, à d'autres personnes, qu'il blâme ou qu'il envie, le locuteur remplace le mot qui le désignerait lui-même (« je, moi ») par une expr. indéfinie qui peut — en apparence, tout au moins — représenter n'importe qui. Manière de faire très naturelle. S'il y recourt, s'il peut y recourir, c'est qu'il se comprend et qu'il sait que l'auditeur le comprendra : il ne peut dire « quelqu'un » au lieu de « je » qu'avec un air « entendu », signifiant « quelqu'un (que je connais bien) » [1].

= **Usage de *one sacwè* 'quelque chose'.** — Dans une grande partie de notre Luxembourg (arr. Virton, Neufchâteau et sud Bastogne) subsiste une forme *âke*, *ôke* 'quelque chose', qui est

[1] D'après HAUST, DL 574, l'usage étudié se serait créé de la façon suivante : *in-ome come ine sakî* = 'un homme comme je sais bien qui' = 'comme moi, comme nous'. Explication sans valeur : comme HAUST lui-même l'a admis dans la suite (cf. ci-dessus p. 291, n. 2), « une *sakî* » était à l'origine une expr. négative. Il faut partir sans aucun doute de l'emploi de « une *sakî* » comme indéfini au sens de « quelqu'un ».

un reste vénérable du lat. a l i q u i d REW 345, FEW 1, 66 : cf. EH 844 « détruire quelque chose » et la carte 13 ci-contre. On ne peut guère douter qu'un indéfini du même type ait vécu jadis dans le reste de la B. R., spécialement dans le domaine liégeois (voy. *âké*, etc., p. 323) ; mais auj., « quelque chose » s'y rend généralement [1], comme dans toute la Wallonie septentrionale, par l'expr. « une sais-quoi » (*ine, one sacwè*) [2].




Carte 13.

Ex. : *on-z-ôt* ONE SACWÈ 'on entend qch' ; *i-gn-a* ONE S. *là-d'vins* 'il y a qch là-dedans' ; *i li a lèy* ONE PITITE S. 'il lui a laissé un petit qch' ; — le groupement « *one sacwè du* 'qch de' + qualif. ou part. passé » est très fréquent : *c'è-st-*ONE S. *d' drole*

[1] On trouve sporadiquement, et aussi dans une zone intermédiaire assez étendue comprenant presque tout le nord de l'arr. de Bastogne et le sud de l'arr. de Marche, une adaptation de l'expression française : *kéke tchôse...*

[2] *sacwè* est attesté dès T. 1632, v. 127 : *ine sacwè d' bon.* — Dans H. 1675, on trouve plusieurs fois une forme « sake, -et » (4, v. 107, 117, 208,...). J. FELLER, l'éditeur, transcrit *saqwè*. Mais étant donné que, dans la même pièce, v. 270, *cwè* est noté « kuoy », et que, d'autre part, *sakè* se rencontre à l'ouest de la Wallonie, on peut se demander si cette forme n'a pas existé jadis dans le pays de Liège...

'c'est qch de bizarre', - - *d'âhi* '- - de facile', - - *d' grand* '- - d'important' ; — pour d'autres ex., cf. DL 573 [1].

Comme le fr. *quelque chose*, et bien que l'art. *one* soit fém. comme le nom *chose*, *one sacwè* forme une expression neutre, qui peut être représentée par le personnel neutre *il* : *one sacwè n'a k' d'èsse bon martchî po k'*I *n'ahâye nin* 'quelque chose n'a que d'être bon marché pour que cela (litt. il) ne plaise pas' ; *one s. k'è-st-à l'ouh,* I *poûrih* 'qch qui est à l'extérieur, ça pourrit'.

En gl., *sacwè* est presque toujours accompagné de l'article fém. sg. Je l'ai noté au plur. dans les cas suivants : DÈS SACWÈS *d' bon* 'des mets délicats', litt. 'des quelque chose de bon', plur. de *one s. d' bon* ; — *i-gn-a toudi one s. tot costé, èt zèls, i nnè trovèt âhimint,* DÈS SACWÈS 'il y a toujours qch partout, et eux, ils en trouvent facilement, des « quelque chose »' ; dans cet ex., le second *sacwè* reprend le premier sur un ton vivement expressif. Mais une expr. comme *dès bons sacwès,* donnée par le DL 573, où le mot n'est pas seulement au plur., mais au masc., doit être plutôt rare à La Gleize. Elle signifie du reste 'de bonnes choses, des mets délicats', et elle offre *sacwè* dans le sens de 'chose' et avec tous les caractères d'un substantif indépendant : elle nous fait toucher ainsi une question curieuse, qui mérite un paragraphe spécial.

= **Les équivalents wallons du fr. *chose*.** — Il serait vain de rechercher comment le w. rend les expr. françaises *les êtres et les choses, le mot et la chose,* et d'autres semblables, où *chose* a un sens abstrait, quasi philosophique. Le patois ignore ces subtilités [2].

[1] Dans T. 1760, v. 103, on lit : *lî as' fêt* KÉKE SACWÈ*?* 'lui as-tu fait qch?'. L'expr. *kéke sacwè* est donnée comme ardennaise par le DFL 386 *quelque*. Elle s'entend parfois à La Gl., mais je la sens, peut-être à tort, comme un gallicisme.

[2] *afêre,* masculin comme l'a. fr. *affaire* et emprunté du fr. (sinon, l'on dirait *afé,* comme on le disait encore en malm. aux 18e et 19e s. dans *èsse du bone afé* 'être de bonne composition' : BASTIN, BSW 50, 541, d'après Villers et Scius), équivaut au fr. *chose* dans le sens vague de « objets, événements, etc. » ; mais il n'a rien d'un pronom indéfini : *totes sôrs d'*AFÊRES 'toutes sortes de choses' ; *deûs' treûs-*AFÊRES 'deux trois choses' ; *on p'tit* AFÊRE 'un petit objet' ; *prindoz vos-*AFÊRES 'prenez vos

En revanche, il n'est pas sans intérêt d'étudier comment le w. exprime les notions indéfinies, indéterminées, que le fr. exprime par *chose* ou par des locutions contenant *chose*. Deux mots méritent de retenir d'abord notre attention : ce sont *tchwè* et *sôr*. Nous reviendrons ensuite à *sacwè*. — Sur toute la question, voy. les dictionnaires aux mots considérés, particulièrement le DFL 98, v° *chose*.

1. ***tchwè*** (lat. c a u s a, comme le fr. *chose* : FEW 2, 541 [1]) apparaît seulement dans quatre locutions figées (identiques à celles que cite le DL), qu'on trouvera dans les ex. suivants :

*çoulà n' vât nin* GRAND-TCHWÈ [2] 'cela ne vaut pas grand-chose'; *c'è-st-*ÔTE TCHWÈ 'c'est autre chose' ; *i n' dumeûre* WÊ D' TCHWÈ 'il ne reste guère de ch., càd. il reste peu de ch.' ; *i manque* PÔ D' TCHWÈ 'il manque peu de ch.' [3].

effets'. Au lieu des deux derniers ex., on dirait aussi, mais péjorativement : *on p'tit machin* ; *prindoz vos bazârs*. Cette signification vague de « affaire » est assez répandue en Gaule romane : FEW 3, 350.

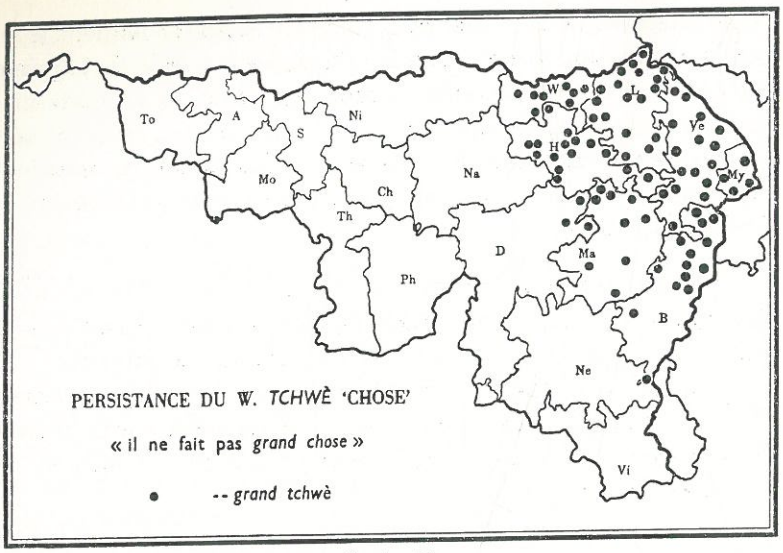
[1] Pour la phonétique, cp. *a u s a t → *wèse*, fr. *ose*. La forme complète *tchwèse* a vécu jusqu'au 18e s. au moins ; voy. *amon* TCHWÈSE à la fin de T. 1620, *lès cinquante* TCHWÈSES T. 1760, v. 624 (= 50 carolus), et aussi malm. *tchwase* (1793 Villers). La notation °*choese*, fréquente dans l'ancienne scripta liégeoise, reproduit peut-être la prononciation wallonne : REMACLE, *Anc. w.* 63 et 206. La chute de l'*s* final, qui est commune aux quatre expr. contenant *tchwè*, est une mutilation comme celles que subissent aisément les groupements figés.

[2] Ces locutions sont attestées dès les premiers textes w. : *pô d' tchwè* T. 1620, v. 74 ; *ôte tchwè* T. 1632, v. 15 ; etc.

[3] *chôse*, le mot fr. lui-même, s'est introduit tel quel en w., mais avec un emploi bien particulier, qu'il connaît du reste en fr. Il remplace un mot, nom ou adjectif, qui échappe au moment où l'on parle (DORY 68 *chose* ; DL 146) : *gn-aveût* CHÔSE, *là, Ivone -- ki contéve sès fâves* 'il y avait Ch., là, Yvonne -- qui contait ses fables' ; *dj'a ruv'ni avou on* CHÔSE *d-à* CHÔSE 'je suis revenu avec un chose à Chose' ; *il è si* CHÔSE. Dans cet emploi, il s'est probablement substitué à la forme wallonne *tchwèse* : *amon Tchwèse* de 1620 (cf. n. 1) est l'indication plaisante d'un endroit imaginaire ; elle produit le même effet que notre actuel *amon Chôse* 'chez Chose' ou 'chez Machin' ; — de même, *lès cinquante tchwèses* de T. 1760 sont un savoureux euphémisme pour désigner les cinquante pièces d'argent qu'un personnage réclame à un autre...

Pour remplacer un verbe, on emploie *chôzer* (DORY 70 *choser* ; DL 146), qui, à l'occasion, augmenté d'un préfixe courant, peut devenir *achôzer*, *duchôzer*, *cuchôzer*, etc.

En gl., *chôse* a pris d'autres sens, fondés peut-être sur l'emploi de




Carte 14.

D'après EH 800 « il ne fait pas *grand-chose* », *tchwè* n'existe plus qu'à l'est, dans le domaine liég. et les arr. de Marche et Bastogne : cf. carte 14.

2. ***sôr***, altéré de *sôrte* [1], qui existe notamment en namurois (Pirsoul) et qui est le fr. *sorte*, signifie communément « sorte, espèce » : *dès bièsses du l' minme* SÔR 'des bêtes de la même sorte'; *i-gn-a d' deûs* SÔRS *sins lèy* 'il y en a de deux sortes sans elle, elle est d'une beauté moyenne' ; *on veût totes* SÔRS *du djins* 'on voit toutes sortes de gens'.

Dans certaines expressions, le sens de « sorte » a glissé jusqu'à celui de « chose » : *fé one* SÔR *ou l'ôte* 'fais une chose ou l'autre' ; *i-gn-a k'one* SÔR *a fé* 'il n'y a qu'une chose à faire' ; *volà toudi*

« substitut » étudié ci-dessus, mais actuellement précisés : *i n'a nin fêt çoula d' mâle* CHÔSE 'il n'a pas fait cela avec une mauvaise intention' ; cf. *Gloss. de La Gl.*, BDW 18, 76, v° *chôse*.

Noter que le fr. *cause*, forme savante tirée du lat. *causa*, est représenté à La Gl. par *câse* (*à câse ku, one mâle câse*, etc.).

[1] *sôrte* est attesté en lg. au 17e s. : *Trovans moyin dè ragraw'ter d'ine* SÔRTE *èt d'aute nosse bone santé* T. 1634, v. 33-4 'Trouvons moyen de ressaisir d'une façon et de l'autre notre bonne s.'. — Pour tout l'article, cp. DL 602 *sôr*, et PIRSOUL *sôrte*.

*one* SÔR 'voilà toujours une chose (les autres suivront)' ; *cwant'* SÔRS *a-t-i à rapwèrter?* 'combien de choses a-t-il à rapporter?' ; *il a toudi* SÔR *èt l'ôte* 'il a toujours tout ce qu'il lui faut' ; *il a pris* SÔR *èt l'ôte po nn'aler* 'il a pris son nécessaire pour s'en aller' ; *il a toudi* SÔR *ou l'ôte* 'il a toujours quelque chose'.

L'examen d'un cas précis permet de saisir l'évolution sur le vif. Donnant à choisir entre deux objets d'espèces différentes, on dira : *i fât prinde one sôr ou l'ôte* 'il faut prendre une espèce ou l'autre' ; les « sortes » étant forcément représentées par des « choses », le mot *sôr* est passé du sens abstrait au sens concret.

Comme on l'a vu par le dernier ex., l'expression *sôr ou l'ôte*, ayant pris le sens indéterminé de « quelque chose », est devenue un véritable synonyme de *one sacwè* [1] : *èlle a toudi* (*one*) SÔR OU L'ÔTE 'elle a toujours une chose ou l'autre' → 'elle a toujours quelque chose', *èlle a toudi one sacwè*. Dans ce cas, l'article *one* manque souvent devant *sôr* : mutilation comparable à celle de *tchwèse* → *tchwè* et à l'évolution de « ne sais qui » en « une sais qui », *one sakî*, et résultant, comme elles, du fait que l'expr. s'est figée et que son sens actuel ne repose plus sur la compréhension analytique des mots qui la composent.

3. A La Gleize, ***sacwè*** n'est pas encore sorti véritablement de la locution *one sacwè* pour vivre une vie indépendante : si, dans *one pitite* s. 'un petit quelque chose', dans *dès* s. *d' bon* 'de bonnes choses', il se détache de l'art. « une », on ne peut dire qu'il prenne réellement la valeur du substantif fr. *chose*. Mais en d'autres régions, à Liège notamment, il atteint ce stade : voy. *dès bons* SACWÈS 'de bonnes choses', *bin dès* s. 'bien des choses', etc., DL 573. Des témoignages de cette évolution apparaissent dès le 17e s., non seulement à Liège, mais au pays de Verviers : *dès noûs* SACWÈS 'de nouvelles choses', *one sufête* s. 'une pareille chose' T. 1641, v. 2 et 32 ; *tant d'* SACWÈS 'tant de choses', *bêcôp d'* s. 'beaucoup de ch.' H. 1675, 4, v. 107 et 117 ;

[1] *sôr ou l'ôte* et *one sacwè* sont parfaitement synonymes, sauf toutefois que, par son origine même, « sorte *ou* l'autre » implique une hésitation entre plusieurs choses. Mais entre *one sôr* et *one sacwè*, on peut déceler une nuance : *dju sé one sôr* = 'je sais une chose' (et le reste, je l'ignore) ; *dju sé one sacwè* = 'je sais quelque chose', par opposition à 'je ne sais rien'.

*dès bês* s. P. 1688, 2, v. 141 'de belles ch.' ; *du bons* s. T. 1760, v. 1048 'de bonnes ch.'. Noter qu'en prenant la valeur du subst. *chose*, le mot prend aussi volontiers le genre masculin (*dès bons s.*, *dès noûs s.*, etc.) : peut-être faut-il attribuer ce fait à l'allure masculine de la finale *-è*, qui rappelle *-èt* ← -i t t u ? [1]

= **L'équivalent wallon du fr. *certain*.** — Le w. ne possède aucun mot qui réponde exactement au fr. *certain* : il rend par une périphrase la nuance propre de cet indéfini.

Dans les cas où, en fr., *certain* accompagnerait le sujet ou serait lui-même sujet, le w. emploie la tournure « il y a -- qui -- » : gl. *(i-)gn-a dès djins ki l' savèt* 'il y a des gens qui le savent, càd. certains le savent' ; *(i-)gn-a ki l' duhèt* 'certains le disent' ; *(i-)gn-oût ki l' duhint* 'il y en eut qui le dirent, càd. certains le dirent'.

Dans les autres cas, le w. emploie une tournure dérivée de la précédente. En gl., p. ex., comme adjectif, *certain* se rend par l'art. partitif ou indéfini et la proposition relative *k'i-gn-a* 'qu'il y a' : *do foûre* K'I-GN-A 'du foin qu'il y a, càd. certain f., le foin d'une certaine sorte' ; DÈS *djins* K'I-GN-A 'certaines gens' ; DÈS *djoûrs*, DÈS-*annés* K'I-GN-A 'certains jours, certaines années' ; DÈS *côps* K'I-GN-A 'des coups qu'il y a, càd. certaines fois, parfois'; *dju wèdj'reû k'il è mèyeûr ku* DO *bêcôp pus tchîr* K'I-GN-A 'je parierais qu'il est meilleur que du beaucoup plus cher [sc. du savon] qu'il y a, càd. que certain autre qui est beaucoup plus cher'.

Comme pronom, il se rend par des groupements du type « art. partitif ou indéfini + pronom démonstratif + *k'i-gn-a* » : *èle su pârtih, lu linne?* :: DU L'*cisse* K'I-GN-A 'elle se partage, la laine? :: de celle qu'il y a, càd. celle d'une certaine sorte' ; DÈS *cès* K'I-GN-A 'de ceux qu'il y a, càd. certains' ; DÈS *cèsses* K'I-GN-A 'de celles --, càd. certaines'.

Dans l'interrogation indirecte : *dju m' dumande cumint k'*I-

[1] A la fin de ce paragraphe, il me paraît intéressant de souligner le nombre des emprunts fr. que nous avons rencontrés : *afêre* (*machin*), *sôr*, *chôse*. Autant de cas où le patois recourt à la langue de culture pour enrichir ou renouveler son matériel lexical ; autant d'ex. de la contamination des vocabulaires français et wallon à la faveur du bilinguisme ; mais ces cas et ces ex. concernent un point très spécial du lexique.

GN-A *dès djins ki sont* 'je me demande comment il y a des gens qui sont, càd. comment certaines personnes sont' (cp. I-GN-A *dès djins ki sont droles*).

Dans tous les ex. donnés, la relative *k'i-gn-a* est au présent ; mais en fait, elle peut se mettre à d'autres temps pour être en concordance avec le verbe principal : **èle su* PÂRTIHÉVE, *lu linne* ? :: *du l' cisse k'i-gn-*AVEÛT (imparfait) ; **dès cèsses k'i-gn-*OÛT (passé défini) ; **dès cès k'i-gn-*ARÈ (futur). D'autre part, le groupe *dès cès* est souvent remplacé par *du cès* 'litt. de ceux', avec la prép. « de » au lieu de l'art. indéfini « des » : cf. p. 352-3.

— Le type d'expression étudié ici doit être largement répandu, non seulement dans le domaine lg. (DFL *certain*), mais en Wallonie et même en Gaule romane. On le signale, du moins, en Suisse romande (GPSR 2, 160a, v° *avoir* : « des jours qu'il y a » = certains j., etc.) et dans les parlers occitaniens (Piat 245 : *de cop que li a* 'quelquefois').

En gl., cependant, le groupe *k'i-gn-a* semble jouir d'une vogue particulièrement grande. Il ne s'y ajoute pas seulement à des noms et à des pronoms, mais encore aux adverbes (ou nominaux) signifiant « beaucoup » : *i n'è nin come bêcôp* K'I-GN-A 'il n'est pas comme beaucoup (qu'il y a)' ; *il ont bin rêzon du n' nin èsse si sots k' bêcôp* K'I-GN-A 'ils ont bien r. de ne pas être aussi s. que beaucoup (d'autres)' ; *i sont bons à r'planter, brâv'mint* K'I-GN-A 'beaucoup sont bons à replanter' ; *c'è vrêmint come dès fâs-vizèdjes, bêcôp* K'I-GN-A 'beaucoup [de femmes fardées] sont vraiment comme des masques' ; *èle n'ènn'aront nin avou, brâv'mint k'*I-GN-ARÈ *avou* 'elles n'en auront pas eu [sc. du pain], beaucoup (qu'il y aura eu)' (noter la concordance des temps). On traduirait plus littéralement : 'il n'est pas comme il y en a beaucoup, il y en a beaucoup qui sont bons à replanter', ou plus justement : 'certains, et il y en a beaucoup, sont bons à replanter'... Dans ces ex., *k'i-gn-a* s'ajoute à *bêcôp* et à *brâv'mint* comme une sorte de particule d'indétermination, avec une nuance indéfinie qui est également impliquée dans *beaucoup*, mais que le fr. n'éprouve pas le besoin de formuler explicitement.

A La Gl., il est rare que « des ceux » ou « de ceux » seul, càd. non suivi de « qu'il y a », ait la valeur de « certains », comme dans

l'ex. DÈS CÈS -- *sont bin ureûs* -- 'certains -- sont bien heureux --', cité p. 352 ou encore dans l'ex. *i-gn-a* D' CÈS 'il y en a certains', cité p. 361, rem. 1. Mais le groupement paraît s'employer volontiers de la sorte en Hesbaye : *on travayîve* : DÈS CIS *råyîn'*, DÈS CIS *k' cimîn'* Dq. Oreye 5b 'on travaillait : certains arrachaient, certains qui décolletaient [les betteraves]' ; *on tchèrdjîve*, DÈS CIS *avou leûs mins* ib. 'on chargeait, certains avec leurs mains'.

**= Les correspondants wallons du fr. *chaque, chacun, -e.*** — Sans doute existait-il autrefois dans nos régions des formes proprement wallonnes répondant au fr. *chaque* et *chacun, -e*. Dans les textes du 17e s. encore, on en relève une pour le pronom : *tchècon* T. 1631, v. 115 ; « chescon » H. 1675, 4, v. 252 [1].

Auj., nos parlers connaissent seulement des formes empruntées du fr. : ainsi, en gl., *chake* [šak], qui est le fr. *chaque*, et *chakèn-, -ène* [šakèn], qui est le fr. *chacun, -une* [2].

Ce dernier a un usage fort restreint ; il s'emploie exclusivement devant « un » et « une » : *i nnè prindèt* CHAKÈN-*one* (ou *chake one*) 'ils en prennent chacun une' ; *èlle ènnè prindèt* CHAKÈNE *onk* (ou *chake onk*) 'elles en prennent chacune un'.

On sait qu'en fr. *chaque* s'emploie souvent au lieu de *chacun*, du moins dans la langue familière (LB 1, 239 ; S 1, 389 ; DP 7, 88) ; en w. de même, *chake* remplit à la fois les rôles que remplissent en fr. l'adj. *chaque* et le pronom *chacun*. Ainsi qu'on vient de le voir, il concurrence même *chakèn-, -ène* devant « un, une ». Il est curieux d'observer, d'autre part, que *chake* 'chacun' ne joue jamais le rôle de sujet ; notre parler ne pratique pas les tournures du type « chacun sait -- » ; si, comme l'indique le DL 143,

[1] FELLER transcrit *chèscon* ; mais on pourrait lire aussi *tchèscon*, peut-être même *tchècon* et *chècon*.

[2] Dans les deux formes, le [š] initial trahit l'emprunt : la consonne wallonne serait [č] ; cet emprunt date d'après la réduction de [č] à [š] en fr. (13e s.) ; il est probablement assez récent.

Je m'abstiens de toute comparaison avec les autres patois. Les formes sont assez variées, notamment parce que les finales *-un* et *-une* ont été adaptées diversement : *chacun* → salm. *chakeû*, nm. *chakin*, etc. ; *chacun(e)* → gl. *chakèn(e)*, lg. *chakeun(e)* ; cf. EH 1598 « chacun pour soi ». Pour l'origine des formes françaises, voy. FEW 2, 482-3 et aussi LB 1, 236-7.

v° *chaconk*, le lg. dit bien *chaconk pinse à s' manîre* 'chacun pense à sa façon', le gl. s'exprime autrement, en prenant un autre sujet (*on pinse tos à s' m.* 'on pense tous à sa f.'). Au surplus, notre patois ne possède pas de groupement parallèle au lg. *chaconk di nos-ôtes* DL ib. 'ch. de nous'.

Ex. : CHAKE *côp* 'chaque fois' ; CHAKE *payis*, CHAKE *môde* 'chaque pays a ses coutumes particulières' (même ex. DL) ; — *i nn'ont* CHAKE *deûs'* 'ils en ont chacun deux', CHAKE *one* 'chacun une' ; *on nnè dène deûs' à* CHAKE 'on en donne deux à chacun' ou 'à chacune' ; *on-z-i va* CHAKE *à s' toûr* ou CH. *à toûr* 'on y va chacun (-une) à son tour' ; CHAKE *por lu* 'chacun pour soi' (p. 223) ; *il èstint* CHAKE *à l' pus bê* 'ils étaient tous au plus beau, càd. chacun faisait son possible pour être plus beau que les autres' (même ex. DL) ; verv. *èle lèyéve on vûd inte* CHAKE *rôye* J. Wisimus, BDW 18, 9 'elle laissait un vide, un intervalle entre chaque rangée' ; — fr. rég. *nous avons pris des vivres pour dix jours et* CHAQUE *cent cartouches* Grognards 220, càd. '-- et chacun cent c.'. — Cf. Weinmann 83-84.

Après *chake*, le w. met le possessif de la pluralité, sauf quand le sujet est *on* : *nos-avans chake* NOSSE *tchèyîre* 'nous avons chacun notre chaise' ; *il ont chake* LEÛ *tch.* 'ils ont chacun leur ch.' ; mais *on-z-a chake* SU *tch.* 'on a chacun sa ch.'.

**= *tot* adjectif**[1]. — 1° Employé comme adjectif, *tot* se rencontre dans les trois mêmes constructions que l'adj. *tout* en fr. : « *tot* + nom » ; « *tot* + article ou possessif + nom » ; *tot* « retouche », càd. se rapportant au sujet, à l'attribut ou au régime du verbe et suivant celui-ci. Comme le fr. *tout*, il prend alors diverses significations : 'tout entier', 'chaque', 'n'importe quel', 'tous sans exception'.

A. A part le cas où *tot* répond à l'allemand *lauter* (ci-dessous p. 309), la formule « *tot* + nom » figure surtout dans des clichés : *tote* NUT' 'toute la nuit'[2] ; *tote* DJOÛR 'tout le jour, toute la jour-

[1] Voir l'excellent article de DL *tot*, et aussi DFL *tout*, DV *tot*,... ainsi que WEINMANN 73-81.

[2] Le w. emploie couramment *tot nut'* comme c. circ. de durée avec la valeur du fr. *toute la nuit*. Le gl. connaît en outre *dusc'à l'* TOTE *nut'* 'jusqu'à la nuit close, jusqu'à ce que l'obscurité soit complète. Cp. en fr.

née' (fém. analogique d'après *tote nut'*, a. fr. TOTE *jor* God. 10, 49 : cf. FEW 3, 104 et n. 18, où l'explication est donnée d'après Haust) ; TOTE *sîse* 'toute la soirée' ; TOTE *duvant noûne* 'toute l'avant-midi' ; TOTE *vôye* 'pendant tout le trajet' ; TOT *costé* 'partout' ; TOT *côp* 'chaque fois' ; *è* TOTE *sâhon* 'en toute saison' ; — TOS *nos-ôtes* 'nous tous' ; TOS *zèls* 'eux tous' (p. 307 sv.). Des phrases comme lg. *i fât k'* TOT *bwès s' tchèrèye* Spots 1, 82 (prov.) 'il faut que tout bois se charrie, càd. que toute chose aboutisse', TOTE *fâte si pâye* N. Trokart, épigraphe de *Li tére* 'toute faute se paie', me paraissent étrangères au gl. d'aujourd'hui.

B. La seconde formule, qui intercale l'article ou le possessif entre *tot* et le nom, est très vivante : TOTE *lu saminne* 'toute la semaine' ; TOTE *one nut'* 'toute une nuit' ; TOTES *lès nut'* 'toutes les nuits, chaque nuit' ; TOS *lès djûdis* 'tous les jeudis' ; TOS *lès deûs djoûrs* 'tous les deux jours' [1] ; TOS *l's-ôtes* 'tous les autres' ; TOS *lès deûs'* 'tous (les) deux' (le w. met toujours l'art. entre *tot* et le numéral) ; TOTE *mu vèye* 'toute ma vie' ; TOTES *leûs bièsses* 'toutes leurs bêtes'. Certaines expr. données sous A, qui ne contiennent pas l'art., sont concurrencées par d'autres qui ont l'art. : TOTE *lu nut'* 'toute la nuit' ; TOTE *lu sîse* 'toute la soirée'. Notons comme particulièrement curieux le groupement « tout un » : **i magn'reût* TOT ONK [tò õk], sans liaison 'il en mangerait un entier [sc. un pain]' ; **i magn'reût* TOTE ONE 'il en m. une entière [sc. une tarte]' ; fr. rég. *j'ai mis* TOUTE UNE Liège, 1947.

C. Très vivant aussi l'emploi de *tot* après le v. comme « retouche » : *dju tronle* TOTE 'je tremble toute' ; *èlle ènnè va* TOTE 'elle s'en va toute, elle perd connaissance' ; *l'êwe duhind* TOTE 'l'eau descend toute', *l'êwe è* TOTE *duhindou* ou *è d'hindou* TOTE '-- est toute descendue' ; *i sont* TOS *v'nis* 'ils sont tous venus' ; *çu l's-è* TOTES 'ce les est toutes, càd. c'est toutes celles qui existent' ; *i l's-a fêt* TOTES 'il les a faites toutes, càd. il a eu une vie très mouvementée' [2].

de Normandie au 16e s. *il estoyt toute nuict* : E. POPPE, *Wortschatz des Journal du Sieur de Gouberville...*, 1936, 327.

[1] En lg., dans ce type d'ex., « tout » tend à rester invariable : TOS *lès deûs-eûres* DL 256 *eûre* 'toutes les deux heures', gl. *totes*...

[2] Le DL ne donne guère que trois ex. qui puissent illustrer cet emploi

2° *tot* devant les noms de lieux : **il a raconté çoulà po* TOT *Francortchan* '-- par tout le village de Francorchamps' ; TOTE *lu Glêhe i èsteût* 'tout La Gleize y était'.

3° *tot* devant les démonstratifs : **tot nosse foûre èt tot* CI *d-à m' mon-onke* 'tout notre foin et tout celui, càd. tout le foin de mon oncle' ; de même, *tote* CISSE *d-à...* 'toute celle à...', *tos* CÈS *d-à...* 'tous ceux à...', et *tot çou d-à nosse* 'litt. tout *ce* à nous, tout ce qui nous appartient, tous nos biens'.

4° *tot* s'emploie devant les pronoms et adverbes *kî* 'qui', *cwè* 'quoi', *cwand* 'quand', *wice* 'où', *là* 'où', notamment au début de propositions subordonnées (devant les trois derniers mots, il doit naturellement être considéré comme adv.) : *dju prindrè* TOT KÎ *ku v' vôroz* 'je prendrai (tout) qui (que) vous voudrez, càd. n'importe qui, toutes les personnes que vous voudrez' [1] ; TOT CWAND *vos v'nîz* 'chaque fois que vous veniez' ; *i va* TOT WICE *k'on vout* 'il va partout où l'on veut' ; *i l' sût* TOT LÀ *k'èle va*

de *tot* : *dji tronle* TOT (f. TOTE) 'je suis tout(e) tremblant(e)', *vos m' sipitez* TOT (f. TOTE) 'vous m'éclaboussez des pieds à la tête', *ine sitofe ki s' ki-boss'lêye* TOTE 'un tissu qui se bosselle partout'. Ces ex., le DL les classe parmi ceux de *tot* adv., après l'indication : « accord par syllepse ou analogie ». A mon avis, il s'agit bien de *tot* adj. ; c'est ainsi, du reste, que GREVISSE 323 et HANSE 713 analysent le mot dans les phrases françaises correspondantes.

Il y a naturellement, en w. comme en fr., des cas où l'hésitation est permise : **mès norèts sont* TOS *mâ-sîrs* 'mes mouchoirs sont tous sales' (adj.) ou TOT *mâssîrs* 'tout sales' (adv.) ; *èle sont* TOTES *mâssîtes* = 'toutes sont sales' ou 'elles sont complètement sales'. C'est le sens qui indique la nature de *tot* : dans le premier cas, *tos* se rapporte au sujet et n'est pas perçu comme formant bloc avec *mâ-sîrs* (cp. fr. *tous'*) ; dans le second cas, *tot* se rapporte et se rattache nettement à *mâssîrs* (cp. fr. *tou[t].*)

WEINMANN 76 observe que, comme l'a. fr., le w. rattache *tot* au sujet comme un adjectif, alors que le fr. préfère employer un *tot* adverbial : *dj'ènnè so co « tote » èstoumakêye* 'j'en suis encore *tout* abasourdie' ; *leûs soûs « tos » sinmîs è-vôye* 'leurs seuils *tout* usés'. Ces ex. sont malheureusement équivoques : la prononciation ne changerait pas si l'on écrivait TOT-*èstoumakêye* et TOT *sinmîs*, avec *tot* adverbe comme en fr. Pour cette question, cf. ci-dessous p. 313 sv.

[1] Le groupe *tout qui*, courant dans le fr. de Belgique, au moins dans le type de phrase TOUT QUI *l'a entendu a été enchanté*, est incorrect : HANSE 724. D'après Mlle WIND, Neophil. 31, 164, il s'agirait probablement d'un archaïsme. Notons que le nl. connaît aussi *al wie* : DORY, v° *tout* ; GRAULS, BTD 9, 322.

'il la suit partout où elle va' ; **dju n' sé* TOT LÀ *k'i n'ont nin stou* 'je ne sais tous les endroits où ils ne sont pas allés, càd. en combien d'endroits ils sont allés' ; — TOT KÎ *ku ç' seûy* 'qui que ce soit' ; TOT CWÈ *ku ç' seûy* 'quoi --' ; TOT CWAND, TOT WICE *ku ç' seûy* 'à quelque moment, où que ce soit' ; — *dju n' sé* TOT KÎ, TOT CWÈ, TOT CWAND, TOT WICE 'je ne sais qui, ...'.

Cet emploi est attesté au 16e s. dans la scripta : 1555 °*pour querir l'assemence* [w. *âhemince* 'aisance, terrain banal'] TOUT LA *qu'il est* A. Roanne 27, 93 ; 1579 °TOUT LA *que il sera necesse* ib. 29, 58. Il apparaît aussi dans les premiers textes wallons : TOT KÎ *l' creût* T. 1623, v. 165 'quiconque le croit' ; TOT OUCE *ki* -- T. 1620, v. 63 'partout où --'. Cf. Weinmann 74-75 et 80.

Dans *avou* TOT KÎ *ku ç' seûy* 'avec qui que ce soit', selon Weinmann 74, *tot* est employé d'une manière pléonastique devant *quî qui* « généralisant ». L'explication est plus ou moins inexacte. Parfois, sans doute, on peut traduire comme si *tot* ne servait à rien ; mais ce mot possède d'ordinaire une valeur très précise : en gl. *cwand vos v'nîz* 'quand vous veniez' ≠ TOT *cwand vos v'nîz* 'chaque fois que vous veniez', etc. ; la valeur de *tot* n'est pas moins sensible dans le type « je ne sais tout qui' : *nos vèyins dju n' sé kî* 'nous vîmes je ne sais qui' indique qu'on a vu une seule personne, mais *nos v. dju n' sé* TOT *kî* indique qu'on en a vu beaucoup et signifie approximativement 'nous v. je ne sais combien de personnes'.

Il est possible que *tot* se soit d'abord employé devant les pronoms *kî* et *cwè* (comme devant les démonstratifs : cp. TOT KÎ *ku v' vôroz* 'tout qui vous voudrez' et TOS CÈS *ku v' vôroz* 'tous ceux que v. v.', expr. synonymes) ; ensuite seulement, par analogie, devant les adv. *cwand, wice, là.*

**= Les expressions du type « nous tous ».** — Pour répondre aux expr. françaises *nous tous, vous tous, eux tous, nous toutes*, etc., dans lesquelles le pronom personnel précède l'adj. indéfini, le w. connaît deux types de groupements, dont l'un commence par le personnel et l'autre par l'indéfini :

A. Type *nos tos* : *nos nn'îrans* NOS TOS 'nous partirons nous tous, càd. tous ensemble' ; *vos vinroz* VOS TOS 'vous viendrez tous'. La tournure prend une signification particulière dans les

ex. suivants, qui se rattachent au type « nous deux », p. 230 : *k'èstans-n'* NOS TOS *!* 'que nous sommes nombreux !' (cet ex. figure dans V. 1757, v. 1) ; *k'èstoz-v'* VOS TOTES *!* 'comme vous êtes nombreuses !'. A la 3e pers., pour rendre « eux tous, elles toutes », le gl. dit *leû tos, leû totes* : *èle vinront* LEÛ TOTES 'elles viendront toutes *ou* toutes ensemble' ; dans cette expr. comme dans le type « nous deux » (voy. *leû deûs'* 'eux deux', p. 230), il offre donc *leû* 'leur' au lieu de *zèl(e)s* 'eux, elles' ; il dit fort bien *tos zèls, totes zèles*, en postposant le personnel, mais il emploie alors le second type, que nous allons étudier. — Observons encore que le gl. ne met pas *tortos* (a. fr. *trestous*) dans ce genre de constructions, alors que le lg. dit aisément *nos-ôtes turtos, vos-ôtes turtos, zèls turtos* 'nous tous,...'.

B. Type *tos nos-ôtes* : *nos-îrans* TOS NOS-ÔTES 'nous irons (nous) tous' ; *i-gn-arè nin po* TOS NOS-ÔTES 'il n'y en aura pas pour n. t.'; *nos rèstans co avou* TOS ZÈLS 'nous re-sommes encore avec eux tous, càd. nous revoici encore avec tous ces gens-là' ; *duvins* TOTES ZÈLES 'parmi (elles) toutes' (noter qu'on pourrait écrire étymologiquement *totes-èles*, mais auj., pour la conscience linguistique, le pronom personnel est *zèles* avec *z-* initial). Le type « tous eux » (*tos zèls*) est courant dans le domaine liég., mais il se rencontre aussi dans quelques points aux confins des zones wallonne et picarde : cf. EH 1981 « je sais cela mieux qu'*eux tous* », et carte 15, p. 308.

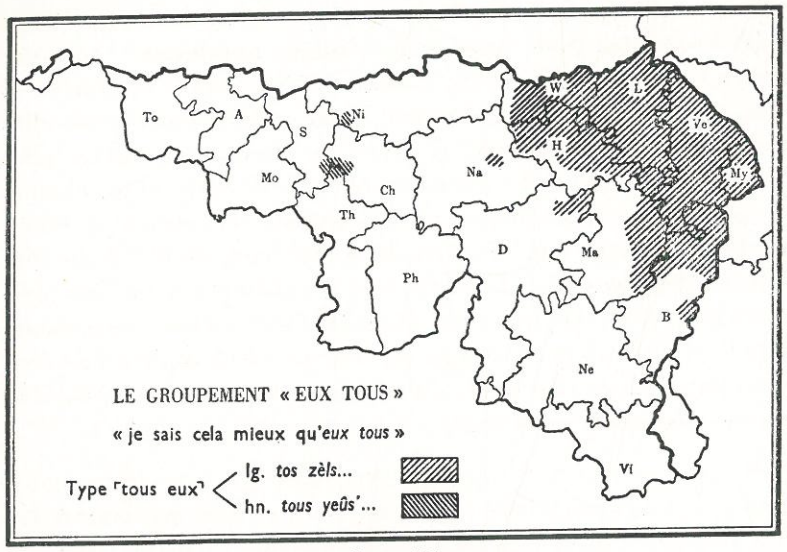
Les groupements peuvent se répartir selon ce schéma :

| | |
|---|---|
| *nos tos* | TOS NOS-ÔTES |
| *vos tos* | TOS VOS-ÔTES |
| LEÛ TOS | *tos zèls* (← *tos-èls*, †*tos-ès*) |

Les deux formules paraissent également anciennes.

La seconde, en effet, fournit une des sources — et peut-être la plus certaine — du personnel *zèls, zèles*, qui est le produit d'un découpage erroné d'expressions comme *tos-èls, totes-èles* ; et elle est attestée, par °*tous eaulx* précisément, dès le Paw. (cf. p. 194, n. 3).

Quant à la première, bien qu'on relève seulement « leur deux » au 16e s. (p. 232), on peut présumer qu'étant identique à la construction française, elle doit être aussi âgée qu'elle.




Carte 15.

Cela signifie-t-il que la situation actuelle règne depuis toujours ? Nullement. On sait que *nos-ôtes* et *vos-ôtes* sont relativement récents (p. 194, n. 2). Avant la formation de ces personnels composés, le w. ne connaissait peut-être, aux deux premières personnes, que les groupements *nos tos* et *vos tos*, parallèles aux groupements fr. C'est donc à la 3e pers. seulement que les deux formules auraient été en usage. Et encore ne peut-on affirmer qu'elles s'employaient vraiment, car on ignore si *leû*, dans *leû tos*, est une forme réellement héréditaire de i l l o r u m (p. 233 sv.).

A supposer que *leû tos* soit, comme *leû deûs'* (cf. ib.), une création analogique, on avait d'abord la série simple que voici :

*nos tos*, *vos tos* ⟷ †TOS-ÈS.

Une discordance très marquée opposait donc les groupements des deux premières personnes et celui de la troisième. Mais qui sait si, aux deux premières personnes, on ne disait pas aussi **tos nos*, **tos vos*, avec le même ordre que dans †*tos-ès* ?...

Ces considérations renferment beaucoup d'incertitude. Un événement essentiel, la création des personnels toniques en « autres », est pourtant bien assuré. Sans ce fait, on n'aurait pas formé, aux deux premières personnes, à côté de *nos tos*, *vos tos*, des groupes

établis sur un ordre inverse : *tos nos-ôtes, tos vos-ôtes*. Mais comment expliquer la nouvelle disposition des termes? Peut-être s'est-elle imposée tout simplement parce qu'elle fournissait un rythme, une modulation meilleure...

— On peut constater, en gl. tout au moins, une certaine répartition des deux formules dans l'usage. Les deux séries se doublent, si l'on veut, en ce sens qu'elles répondent toutes deux à une même série française ; mais elles ne peuvent pas toujours s'employer l'une pour l'autre. On dit :

— *nos vinrans* NOS TOS 'nous viendrons (nous) tous', *i vinront* LEÛ TOS 'ils viendront (eux) tous' : dans ce cas, le groupe se rapporte au sujet, et il s'agit de mettre l'accent sur « tous » (voy. la traduction française ; le w. dit d'ailleurs aussi *nos vinrans* TOS, etc.) ; le type *tos nos-ôtes* est exclu.

— *c'è* TOS NOS-ÔTES 'c'est nous tous', *c'è* TOS ZÈLS 'c'est eux tous' : ici, le personnel est accentué, et il semble avoir plus d'importance que l'indéfini ; le type *nos tos* est exclu.

— *c'è d-à* NOS TOS ou *d-à* TOS NOS-ÔTES 'c'est à nous tous' : les deux types sont admis.

En lg., la situation doit être différente : le type *nos-ôtes turtos*, qui est usuel à Liège (cf. p. 319) [1] et qui combine la forme tonique du personnel avec une forme renforcée de « tous », paraît s'employer un peu dans tous les cas, ce qui doit rendre moins nettes les positions respectives des deux autres types.

**= *tot* au sens de l'allemand *lauter*.** — On sait que le qualif. allemand *lauter* 'pur', suivi d'un nom, peut devenir invariable et prendre une valeur adverbiale dans le sens de 'purement, exclusivement' : *das ist* LAUTER *Gold* 'c'est tout or' ; *es sind* LAUTER *Lügen* 'ce ne sont que des mensonges'.

L'adjectif *tot* connaît en gl. un destin analogue : il s'y fige dans la même signification que l'all. *lauter* et dans la forme [tò], en liaison [tòz].

Devant un masc. commençant par une consonne, et même devant un masc. pl. à initiale vocalique, rien ne trahit le figement de *tot* : *il è d'* TOT *fiêr* 'il est de tout fer' ; *c'è* TOT *bwès*

[1] Ce type se rencontre un peu partout en B. R. : EH 1981.

'ce n'est que du bois' ; *c'è* TOS *tèhous-afêres* 'ce sont tous objets tricotés' ; *avou* TOS-*omes* 'avec tous hommes'.

A l'origine, dans ces ex., *tot* était adjectif. Aux yeux de la conscience, il est devenu une sorte d'adverbe. On devrait même écrire TOT *tèhous-afêres*, peut-être TOT-Z-*omes*, si l'on s'en rapporte aux ex. ci-dessous, où *tot* reste invariable au lieu de s'accorder avec le nom qui le suit : *i m'a rindou* TOT *manôye* 'il ne m'a rendu que de la monnaie' ; *avou* TOT *lèvòre* 'avec rien que de la levure' ; *c'è* TOT-*z-êwe* [tò z ä:w], *cès peûres-la* 'ce n'est que de l'eau, ces poires-là' ; *on dîreût* TOT *sôye* 'on dirait toute soie, càd. de la soie pure' ; *tu fês* TOT *bièstrèyes* 'tu ne fais que bêtises' ; *il a* TOT *rotchès bièsses* 'il n'a que des bêtes rouges' ; *i n'a k'* TOT *mâs èt* TOT *mizéres* 'il n'a que plaies et dérangements' [1].

Plutôt que d'écrire *tot* comme s'il s'agissait constamment du masc. sg., peut-être eût-il mieux valu m'en tenir à la notation phonétique *to* : qui sait, en effet, si la prononciation uniforme [tò] ne dissimule pas tantôt un singulier *tot*, tantôt un pluriel *tos*?

L'usage de « tout » invariable n'est qu'un développement normal de l'emploi du mot comme adjectif avec le sens de « tout entier, tous sans exception » (totalité), mais non suivi de l'article défini. Une évolution semblable a conduit le fr. *tout* jusqu'à l'invariabilité, au moins relative ou occasionnelle. Le mot varie encore dans *ce sont* TOUS *contes à dormir debout*, *ce sont* TOUTES *sottises* ; mais il ne le fait plus dans être TOUT *feu*, TOUT *flamme*, *la vie n'est pas* TOUT *roses* (A. France, apud Grev. 327), *étoffe* TOUT *laine* (DP 7, 79). On peut considérer qu'en fr. ces ex. n'illustrent pas tous un seul et même cas, mais le w. gl. dirait *c'è* TOT *sotrèyes* comme *c'è* TOT *rôses* et *c'è* TOT *linne*.

Tobler, qui étudie l'usage du fr. *tout* dans la valeur en question, formule cette remarque : « Pourquoi ne peut-on pas dire en fr. : **sa bibliothèque se compose de* TOUS *romans*, **dans ce faubourg il demeure* TOUS *ouvriers*...? » (*Verm. Beitr.* 3, 30). Je

[1] Peut-être faut-il ranger ici ces deux ex. : *k'èsteût-ç' po* TOT *djints ki passint là?* 'quels étaient tous ces gens qui passaient là?' (pour « que -- pour », cf. p. 381) ; *il a fêt çoulà po* TOT *rin du tout* 'il a fait cela pour tout rien du t., càd. pour absolument rien --'. Dans la première phrase, en tout cas, *tot* est invariable, car il ne s'accorde visiblement pas avec *djins*, qui est fém.

me demande si le fr. s'interdit vraiment les phrases de ce genre. En tout cas, le fr. de nos régions se les permet couramment : *ce n'est que* TOUT *montagnes* Grognards 150 ; *nous avons été à la messe : ce n'était que* TOUT *filles* ib. 365. De telles phrases ne sont qu'une transposition plus ou moins directe du w. ; il en est de même de celle-ci : *je l'ai fait avec* TOUT(E) *eau* (sc. un gâteau) Liège, 1947 ; dans ce cas, le gl. dirait *dju l'a fêt avou tot-z-êwe*.

— Au point de vue formel, l'invariabilité de *tot* ou, si l'on veut, la généralisation de [tò] (= *tot* ou *tos* devant consonne?) résulte évidemment de la fixation du mot dans un sens quasi adverbial. Mais le phénomène n'atteint pas dans tous les parlers wallons le degré auquel il est parvenu en gl. A Liège même, ainsi que le montrent notamment les ex. de Weinmann 76-7 et ceux du DL 665, *tot* suivi d'une consonne devient encore ou peut encore devenir au fém. sg. *tote*, au fém. pl. *totès*.

*tot* invariable, avec le sens de l'all. *lauter*, est attesté en lg. depuis le 17e s. : *il î troûve* TOT *djotes èt* TOT *mitches* T. 1623, v. 92 'il n'y trouve que choux et que brioches' ; *dji n' veû -- k'* TOT *bravès djins* T. 1677, p. 137 'je ne vois -- que tous braves gens' ; *c'è* TOT *bonès novèles* Noëls 17, str. 11 'ce sont toutes bonnes nouvelles' [1].

Mais, auj. comme au 17e s., *tot* continue à varier en lg., alors même qu'il a visiblement le sens de l'all. *lauter* : *vos n' vèyez -- ki* TOTE *rapine èt* TOTE *mâleûr* T. 1640, v. 139-140 'vous ne voyez -- que (toute) rapine et (tout) malheur' ; *i f'a fêt* TOTÈS *ritchès djins* H. 1675, 2, v. 14 'il vous a faits toutes riches personnes' ; — *c'è* TOTÈS *sotrèyes* ND 2, *Tâtî*, v. 507 'ce sont toutes sottises' ; *i lî fât* TOTÈS *doûceûrs* DL 665 'il lui faut toutes friandises' ; *c'è* TOTE *sipâgne* DL 607 'c'est toute épargne'. Dans tous ces cas, le gl. actuel dirait *tot* [2].

[1] A propos de l'ex. de 1623, HAUST, Trois plus anc. textes, p. 66, observe qu'on pourrait écrire « *tos djotes* [...] en y voyant la forme du masculin ». J'ai noté moi-même qu'en fait *tot* (= all. *lauter*) pouvait provenir d'un sg. *tot* ou d'un pl. *tos* (p. 310).

[2] Le w. ignore les expressions comme *un front* TOUT *innocence, il était* TOUTE *sagesse*, qui sont fondées sur un nom abstrait et où *tout* est ordinairement considéré comme un adverbe.

**= *tot* adverbe.** — On trouvera dans Weinmann 77-81 et dans l'article du DL 665 de nombreux ex. de *tot* adv. Je n'en citerai ici que quelques-uns, qui me semblent typiques :

*il è* TOT *p'tit* 'il est tout petit' ; *c'è-st-on* TOT *bê, èco* 'c'est un tout beau, encore' ; *c'è s' pére* TOT *tchi* 'c'est son père tout chié, càd. tout craché' ; *c'ènn'è* TOT *pur* 'c'en est tout pur, càd. exclusivement, il n'y en a que de cette sorte' [1] ; TOT *grand k'il èsteût* 'tout grand qu'il était' ; *il a passé* TOT *twèt* 'il est passé très tôt' ; *i nnè va* TOT *lêd'mint* 'il s'en va tout laidement, càd. il marche péniblement' ; *i-gn-a* TOT-*avâ* (*l' pré*) 'il y en a partout (dans la prairie)' (voy. *avâ*, t. 2, chap. 8) ; *passer* TOT-*oute* 'p. tout outre, càd. traverser de part en part' ; TOT-*â d'zeûr* 'tout au-dessus' ; TOT *come mi* 'tout comme moi' ; TOT-*insi* '(faire qch) tout ainsi, càd. sans attention, sans soin' ; *c'è* TOT-*one ôte afére* 'c'est une tout autre affaire' (Weinmann 77-78 ; noter que le patois ne dit pas ou dit fort peu « une tout autre -- ») ; *il è* TOT *d'on-ôte payis* 'il est d'un tout autre pays' ; **i nnè va* TOT *d'on-ôte costé* 'il s'en va d'un tout autre côté' ; *dusc-à* TOT *d'vant l'îviér* 'jusqu'à vraiment avant l'hiver' ; TOT-*à-n-on côp* 'tout à coup' (a. fr. *tout à un coup*, Dory v° *tout* 10°) ; *c'è* TOT *d'onk* 'c'est bien fait' [2]. Plusieurs ex. de cette série, notamment les deux derniers, sont absolument figés ; « tout » intervient dans maintes expressions de ce genre. Pour TOT *cwand*, etc., cf. p. 306 [3].

[1] « pur » se dit en gl. *pur*, avec *u* bref (lg. *peûr* DL). Ce qualif. est naturellement variable dans *du l'êwe* (*tote*) PURE 'de l'eau (toute) pure » ; mais, dans l'ex. ci-dessus, le groupement *tot pur* est figé.

[2] Curieuse expr. étudiée par HAUST, BDW 12, 142-4 (la plupart des ex. donnés à cet endroit sont repris dans le DL 440 *on* 2). Attestée avant 1650 en w. lg., elle apparaît dès 1632 dans les archives de La Gl. : °*et meslangeoit quelquefois de l'aveine avec le regon* [w. *rugon* 'seigle'], *disant que ce luy estoit* TOUT D'UNG A. Roanne 37, 210. Ainsi que le montre ce texte, et comme on le voit aussi par les premiers ex. w., l'expr. équivalait originellement au fr. *c'est tout un* 'c'est égal, ce n'est pas dommage', d'où, sans doute par expressivité, 'c'est bien fait'. Pour expliquer la prép. « de », HAUST, DL 440, v° *on* 2, fait un rapprochement avec le nl. *het is al eender* 'litt. c'est tout à fait de même espèce', où *eender* est un génitif fém. sg. Mais peut-être n'est-il pas exclu que *tot d'onk* remonte à **tot-onk* 'tout un', qui aurait subi soit une dissimilation du second *t*, soit une contamination de la prép. « de ».

[3] *tot* adverbe est employé régulièrement, à La Gl. comme dans une grande partie de la B. R., pour former le gérondif : TOT *v'nant* 'en venant' ; TOT-*z-ovrant* 'en travaillant'. Sur cette question, voir t. 2, chap. 6. — Les

En fait, il n'est pas toujours aisé de décider si *tot* est adj. ou adv. La difficulté se présente quand *tot* précède un qualificatif et aussi quand il se trouve dans le voisinage du verbe : ces deux cas feront l'objet des deux paragraphes suivants.

**= *tot* + qualificatif.** — *tot* modifie souvent un qualificatif qui le suit : *one* TOTE *bèle mâhon* 'une toute belle maison' ; *il è* TOT *gris* ; *i sont* TOT *bas* ; *èle sont* TOTES *blankes* '-- toutes blanches' ; — ou un part. passé : *èle sont* TOTES *pièrdous* '-- tout égarées' ; — ou encore une expr. équivalente : *i sont* TOT *foû d' zèls* 'ils sont tout hors d'eux'.

Dans ce cas, l'orthographe wallonne se règle couramment sur l'orthographe française, et l'on écrit, p. ex., devant un qualif. fém. commençant par une voyelle, *èlle è* TOT-*èwèré* 'elle est tout étonnée', *èle sont* TOT-*èwèrés* 'elles sont tout étonnées' (cp. lg. *li lame è* TOT-*èrènèye* DL 665 'la lame est toute rouillée'). Mais cette façon de faire est p.-ê discutable, pour le gl. tout au moins.

En fr. même, selon DP 2, 163 et 7, 50-8, l'orthographe officielle laisserait à désirer : il y aurait, en réalité, variation en « sexuisemblance » (genre), mais non en « blocalité » (nombre), de sorte que la graphie régulière serait *une femme* TOUTE *heureuse*, *des femmes* TOUTE *heureuses*. Mais le w. seul nous intéresse ici. Or, dans notre patois, il est des indices qui montrent clairement que *tot* suivi d'un qualificatif varie en genre et en nombre :

1° Devant un qualif. épithète du fém. plur. commençant par une consonne et antéposé au nom, *tot* prend la terminaison *-ès*, comme un qualif. qui se trouverait dans la même position : *nos-avans dès* TOTÈS *p'titès crompîres* 'nous avons de toutes petites pommes de terre' (cp. *dès* BÈLÈS *p'titès c.*). Il fait de même si le qualif. est substantivé : *c'è dès* TOTÈS *lêdes* 'c'en est de vraiment laides' (sc. des vaches) ; *è-ç' lès minmès lunètes k'il a? lès* TOTÈS *parèyes?* 'est-ce les mêmes l. qu'il a? les toutes semblables?' ; *il aveût mètou dès* TOTÈS *vîhes* 'il en avait mis de toutes vieilles' (sc. des chaussettes). De même, devant un qualif. fém. attribut, *tot* varie de toute évidence, quoiqu'il ne prenne

formations liégeoises TOT *chal* 'par ici, de ce côté-ci' et TOT *là* 'par là, de ce côté-là' DL 665, WEINMANN 80, sont inconnues à La Gl.

pas *-ès* : *èle sont* TOTES *pitites*, TOTES *rondes* ; comme d'ailleurs devant un qualif. épithète (ou un participe, ou une expression équivalente) postposé au nom : **dès fleûrs* TOTES *swés* 'des fleurs toutes séchées'. Pour ces deux derniers cas, cp. 2°.

2° Devant un qualif. commençant par une voyelle, *tot* n'est pas moins variable. Voy. par ex. **one* TOT(E) *âhi ustèye* 'un outil vraiment facile', **dès* TOTÈS-*âhis-ustèyes* 'des outils vr. faciles'. Mais la situation est tout autre en w. qu'en fr. Cp. :

| | |
|---|---|
| fr. *il est* TOUT *abîmé* [tut] | w. *il è* TOT *abîmé* [tò] |
| *elle est* TOUT *abîmée* [tut] | *èlle è* TOT(E) *abîmé* [tòt] |
| *ils sont* TOUT *abîmés* [tut] | *i sont* TOS *abîmés* [tò] |
| *elles sont* TOUT *abîmées* [tut] | *èle sont* TOTES *abîmés* [tòt] |

S'il est certain que, morphologiquement, *tout* se comporte en fr. comme un adv., il ne l'est pas moins que *tot* se comporte en w. comme un adj. A première vue, *èlle è* [tòt] *abîmé* paraît correspondre exactement au fr. *elle est* [tut] *abîmée* ; mais ce sont les expr. wallonnes qu'il faut comparer entre elles. Le masc. sg. [tò] *abîmé* montre que le *t* du w. *tot* ne se lie pas ; si, dans le fém. [tòt] *abîmé*, on entend un *t*, c'est que *tot* est au fém., et l'on devrait écrire *tote*. De même, on devrait mettre au fém. pl. *totes* et au masc. pl. *tos* [1].

— Dans ces conditions, le mot est-il vraiment adverbe? Puisqu'il s'accorde comme un adjectif, n'est-il pas adjectif? N'est-ce pas le désaccord formel entre « tout » et le mot auquel il se rapporte qui révèle la nature adverbiale de « tout »?

La question paraît épineuse. Pour la résoudre, il suffit de considérer le sens et la fonction du terme litigieux ou plutôt de déterminer avec quel mot « tout » est en rapport et forme groupe. En w. comme en fr., la même phrase peut avoir deux sens différents : *èle sont* TOTES *abîmés* = 'elles sont *toutes* a.', avec « toutes » retouche accentuée signifiant 'toutes sans exception' et se rapportant au s. « elles » ; *èle sont* TOTES (ou TOT-) *abîmés* = 'elles sont *tout* a.', avec « tout » adverbe signifiant 'complètement' et

[1] En w. lg., particulièrement en gl., *-s* final de *tos* accentué ou à la pause ne se prononce en aucun cas. Le *tos'* qui s'entend parfois à Liège est un gallicisme (fr. *tous'*) : DFL 461.

se rapportant au participe « abîmées », avec lequel il forme un groupe d'accentuation.

Les faits n'ont pas toujours une netteté parfaite. Mais parfois certains indices révèlent que « tout » est bien devenu adverbe. Au masc. pl., à côté de *i sont* [tò] *abîmés*, pour lequel deux interprétations sont possibles (« tous abîmés » et « tout abîmés »), on entend p. ex. *i sont* TOS-*èwèrés* [tòz] 'ils sont tout étonnés' ; de même au masc. sg., à côté de *il è* [tò] *abîmé*, on entend *il è* [tòz] *èwèré* ; or, dans la seconde forme, le *z* qui fait penser à celui de *to-z-êwe* 'toute eau' (p. 310), indique bien que « tout » est senti comme un adv. On ne peut douter, d'autre part, que *tot* soit adverbe au début de subordonnées concessives comme *[tòt] *èwèrés k' èle sont* 'tout étonnées qu'elles sont', *TOT *nâhi k'on-z-èsteût* 'tout fatigué qu'on était' [1].

REMARQUES. — 1. L'hésitation sur la nature de « tout » provient ordinairement du fait que le mot, se trouvant dans le voisinage du verbe, peut être pris dans le sens de 'complètement'. Au surplus, il existe des cas intermédiaires où « tout » paraît avoir une valeur adverbiale alors qu'il s'accorde encore comme un adjectif. Considérons quelques ex. typiques :

Soit la phrase *tu t'abîmes* TOT 'tu te salis tout'. Si nous comprenons 'tu te salis *tout à fait*', nous analyserons *tot* comme adv. Mais à une fille, on dirait *tu t'abîmes* TOTE, en mettant *tot* au fém. Nous tombons dans la perplexité : *tot*, qui s'accorde avec le pronom auquel il se rapporte, *t'*, semble bien être adj. ; mais comment se résoudre à lui donner ici une autre valeur que dans l'ex. masculin? Admettons qu'il s'agit d'un cas intermédiaire...

[1] Le lg. n'accorde pas toujours « tout » comme le gl. : 1° il donne même la finale *-ès* à *tot* accompagnant un attribut ou une épithète postposée au nom : *dès tchâsses* TOTÈS *k'trawêyes* DL 665 'des chaussettes toutes trouées' ; *èle sont* TOTÈS *k'trawêyes* (en gl., dans les deux ex., TOTES *cutraw'tés*) ; — 2° d'après le DL ib., il peut dire *mès mins sont* TOT *d'bîhèyes* 'mes mains sont toutes gercées', avec un *tot* invariable très surprenant (en gl., TOTES *dubîhis*) ; — 3° il dit, au masc. pl., *dès-omes* TOT-*èwarés* ou TOS-*è*. DL ib. 'des hommes tout étonnés' (en gl., la première forme est absolument exclue). — Signalons en outre ici de curieux ex. liég. où « tout » varie devant l'adv. « nouvellement » accompagnant lui-même un part. passé fém. : *ine mohone* TOT' *novèlemint batèye* 'une maison tout n., càd. depuis peu', *dès mosses arivêyes* TOT' *n.* 'des moules arrivées tout n., càd. tout récemment' (DL 434 *novèlemint*) ; au lieu de *tot'*, il faudrait écrire *tote* et *totes*. Le gl. connaît un usage analogue.

A propos de l'ex. *dès cèrtains cotrês ki v' kibouyèt* TOT *lès mustês* P. 1700, v. 187-8 'certaines jupes qui vous meurtrissent complètement les tibias', Haust observe : « *tot* est adverbe » (ND 11, 87). L'analyse concorde avec le « complètement » de la traduction et justifie l'orthographe *tot*. Mais auj., devant un nom fém., le lg. ne dirait-il pas *totes* : *ki v' kibouyèt* TOTES *lès djambes* 'qui vous m. *toutes* les jambes'? C'est ainsi, en tout cas, que le gl. s'exprimerait ; et si la phrase de 1700 appartenait au gl. actuel, il conviendrait d'écrire TOS *lès mustês*, sans vouloir, bien entendu, donner un sens trop précis à « tous ». Au point de vue de l'accentuation, le mot se rattache d'ailleurs à ce qui le suit, non à ce qui le précède : on n'a pas affaire à un groupe *ki v' kibouyèt* TOT accentué sur *tot*, mais au groupe TOS *lès mustês* accentué sur *mustês*.

Des remarques analogues doivent être faites à propos d'un ex. du DL 665. Haust écrit notamment : *rindez-m' mès papîs, vos m' lès cafougnîz* TOT 'rendez-moi mes papiers, vous me les chiffonnez *tout*, càd. complètement'. Interprétation très naturelle, sans doute ; mais, originellement, ne s'agirait-il pas du masc. pl. *tos* employé comme « retouche »? En lg. — ainsi qu'en gl. — *tos* se prononce [tò], sans *s* final (cp. fr. *tous* [tus]), et il est exactement homonyme de *tot*. Information prise, je pense que, si l'on avait, au lieu du masc. *papîs*, le fém. *lètes* 'lettres', on mettrait *tot* au fém., à Liège tout comme à La Gl. : *vos m' lès cafougnîz* TOTES. Ceci indique p.-ê. que, dans l'ex. du DL, il faudrait écrire *tos* au masc. pl. ; mais la graphie *tot* se justifie si l'on sent le mot comme ayant une valeur nettement adverbiale.

Terminons par un dernier ex., du parler de La Gleize celui-là : *il èsteût* TOT *ki clintchéve so l' costé, ci buskèt-là* 'il était tout qui penchait sur le côté, ce bouquet-là, càd. tout penché'. Cp. *i clintchéve* TOT *so l' costé* 'il penchait tout sur le côté', *il èsteût* TOT *clintchi* -- 'il était tout penché --', et aussi la forme féminine **èlle èsteût* TOTE *ki clintchéve* --, *cisse fleûr-là* 'elle était toute qui --, cette fleur-là (càd. toute penchée, *tout* inclinée?)'. En songeant au fr. *il était* TOUT *penché*, on se décide aisément à voir dans « tout » un adv. qui modifie le groupe attributif « qui penchait » ; mais il semble bien que, dans la phrase en question, *tot* porte un accent tonique... Encore un cas où l'analyse fait difficulté parce que la langue elle-même se trouve dans une phase intermédiaire.

2. *tot* est adv. dans *tot seû, tote seûle* 'tout seul, toute seule'. Chose curieuse, au pluriel, pour le fr. *tout seuls* et *toutes seules*, le gl. ne dit pas TOS *seûs* et TOTES *seûles* comme on s'y attendrait, mais [tòz è sœ́:] et [tòdz è sœ́:l]. De toute évidence, ces deux groupes doivent s'analyser TOS-ÈT *seûs*, TOTES-ÈT *seûles* (orthographe du DL 665). Mais

comment expliquer la présence de la conj. *èt*? Peut-on comparer le type « tous et seuls » au type *bon-z-èt grand* 'bien grand', p. 179?

**= *aveûr tot* 'avoir tout' + part. passé.** — Placé dans le voisinage du verbe, plus précisément entre les deux éléments d'un temps composé, comme dans *aveûr* TOT *magni* 'avoir tout mangé', *tot* connaît un bel emploi figé. Le groupement « *aveûr tot* + part. passé », qui, à l'origine, signifiait sans doute 'avoir tout fait' ou 'avoir fait toute une chose' (avec « tout » pronom régime ou avec « tout » adj. servant de « retouche », p. 304, C), mais qui, dans la suite, a signifié 'avoir fait complètement qch', en vient à vouloir dire 'avoir fini de faire qch'.

Vidé de son sens ou plutôt altéré dans sa valeur, *tot* s'agglomère au verbe et collabore avec lui pour exprimer d'une façon nette l'achèvement de l'action, accentuant ainsi un aspect que le temps composé exprime déjà par lui-même, mais d'une manière assez vague.

Ex. : *il a* TOT *magni s' sope* 'il a tout (complètement) mangé sa soupe, càd. il a fini de manger sa s.' (sans compl. direct, *il a tot magni* = aussi 'il a fini de manger') ; *dj'a câzi* TOT *ray mès crompîres* 'j'ai presque fini d'arracher mes pommes de terre'; *cwand t'arès* TOT *tchipoté, tu l' dîrès* 'quand tu auras fini de chipoter, tu le diras, càd. cesse donc de perdre ton temps' ; **n'arè-t-i mây* TOT *ploû?* 'n'aura-t-il jamais fini de pleuvoir?' ; *n'as' nin co* TOT *fêt du t' cutaper?* 'n'as-tu pas encore fini de te démener?' ; *as' câzi* TOT *fini d' magni?* 'as-tu presque fini de manger?'.

Dans les deux premiers ex., l'invariabilité de *tot* est d'autant plus frappante que le c. direct est au fém. : à coup sûr, le mot n'a rien à voir avec *sope* ni avec *crompîres*, et il est bien adv. Mais comme il paraît encore équivaloir à 'complètement', sans plus, le lecteur ne perçoit peut-être pas clairement que la tournure est figée ; le figement ne fait pourtant aucun doute : *tot* n'a plus sa signification propre, celle qu'on lui voit p. ex. dans *il èsteût* TOT *pièrdou* 'il était complètement égaré', entre le verbe « être » et l'attribut ; et c'est bien l'achèvement de l'action qui est marqué par le groupement « *aveûr tot* + part. passé ».

L'usage étudié existe à Liège : *il a* TOT *magnî s' sope* DL 665 ;

*ârè-t-on bin rade* TOT *bardouhî là-hôt?* DL 64 'aura-t-on bientôt fini de faire du bruit là-haut?' (pour des ex. d'écrivains w., cf. Weinmann 78-9) [1]. Il y est même attesté dès le 17e s., probablement avec sa nuance actuelle : *quand n's-arans* TOT *vûdî lès pots* T. 1631, v. 77 'quand nous aurons complètement vidé les pots, quand nous aurons fini de vider --'. Il doit exister de même dans tous les parlers belgo-romans (montois *il a* TOUT *minjé s' soupe* Sigart, vo *tout*), comme, du reste, dans le fr. rég. de nos provinces (Dory 296, *tout* 5o) [2]. Au surplus, la Wallonie ne semble pas s'opposer à la France sur ce point : le fr. pop. ou avancé dit aussi *il a* TOUT *mangé son chocolat, elle a* TOUT *mangé la confiture* Frei 252, avec une valeur « aspective » très semblable, sinon identique, à celle que possède en w. le groupement « *aveûr tot* + part. passé ».

= ***tot*** **pronom et nom.** — A. « tous, toutes » : **i-gn-a nin po* TOS ou *po* TOTES 'il n'y en a pas pour tous *ou* pour toutes' ; **i nnè fât à* TOS ou *à* TOTES 'il en faut --' ; **i coûrt après* TOTES ; *one fî po* TOTES 'une fois pour toutes'. Les phrases du type *tous (toutes) disaient,* où le mot est sujet, se rendent en gl. par *i d'hint* TOS, *èle duhint* TOTES, avec *tot* adjectif. Lorsqu'il s'agit à la fois d'hommes et de femmes, on dit, comme en fr. courant (S 1, 392), « tout le monde » : TOT L' MONDE *lu d'héve* 'tout le m. le disait' ; *i-gn-a nin po* TOT L' MONDE 'il n'y en a pas pour tout le m.'.

B. « tout » neutre : *i li fât* TOT 'il lui faut tout' ; *il a dit* TOT *èt* TOT *èt co pus'* 'il a dit tout et tout et encore davantage' ; *ku* TOT *d' çants k'il oûhint, i n' payint nin* 'que tout d'argent qu'ils eussent, càd. si grande que fût la somme d'argent dont ils disposaient, ils ne payaient pas' (cf. Weinmann 75, 3o) ; *ku gn-a-t-i* TOT *!* 'il y a bien longtemps !' [3]. — Dans la fonction

[1] J'ai noté ce curieux ex., où *tout* accompagne un infinitif : *s'il veut* TOUT *pleuvoir aujourd'hui et demain faire une journée à moitié !...* Liège, 1945 (càd. pleuvoir tout ce qu'il doit pleuvoir, achever de pleuvoir, le « il » étant impersonnel).

[2] Citons encore ici deux ex. qui se rapprochent de ceux étudiés ci-dessus : fr. pop. et fam. *j'ai* TOUT *crotté mon pantalon* S 1, 422 (adv. = 'complètement' ; mais la place du mot est remarquable) ; *tu vas* TOUT *salir le lit* Bauche 120 (id.).

[3] Cette expr. existe aussi à Liège, où elle est attestée dès le 17e s. :

de sujet, « tout » neutre se rend normalement par *tot-à fêt* (p. 321) : TOT-À FÊT *toume* 'tout tombe' ; *i-gn-a* T'T-À FÊT *ki toume*. Dans les autres fonctions, on dit *tot* ou *tot-à fêt* : *i vout* TOT ou T'T-À FÊT 'il veut tout'. — Sur *èt tot*, voir p. 329.

C. « le tout » : *çu n'è nin* L' TOT 'ce n'est pas le tout' ; *il è è-vôye po* L' TOT 'il est parti pour toujours'. Inutile de dire que les expr. *le tout* (opposé à *les parties*), *un tout*, *son tout* manquent dans le patois [1].

**= *tortos, tortotes.*** — Le fr. mod. ne conserve aucune trace de l'ancien composé *trestout*. Le w., lui, continue à employer *turtos, tortos* (mais au pluriel seulement), avec le sens 'tous sans exception', parfois comme pronom, généralement comme adjectif retouche : gl. *bondjoû*, TORTOS *!* 'bonjour, tout le monde !' ; *gn-a nin po* TORTOS 'il n'y en a pas pour tous' ; — *èlle ènnè r'vont* TORTOTES 'elles retournent toutes' ; *dj'a îdèye ku lès djins sèront bin contints cwand l'îviêr sèrè oute* TÒRTOS 'j'ai idée que les gens seront bien contents quand l'hiver sera passé tous' (pas de pause avant *tòrtos*, phrase dite d'un trait). Cf. Weinmann 75, 5°, et DL 682.

Le lg. dit *turtos* (fém. *turtotes*) ; le gl., *tortos* (fém. *tortotes*) : ces formes remontent toutes deux à **trètos* (a. fr. *trestot*), soit directement, soit par l'intermédiaire de *tèrtos* (Noëls 2, str. 2). *tortos* a subi une assimilation de sa première voyelle à la seconde ; attesté dès le 17e s. (*èt s'èls-a fêt* TORTOS *d'moussî* T. 1632, v. 89 'et les a fait tous déshabiller'), il est aujourd'hui très répandu ;

*k'a-t-i* TOT *ki vos l' savîz bin !* P. 1688, 1, v. 5 'qu'y a-t-il tout que vous le saviez bien ! càd. depuis combien de temps ne le saviez-vous pas !'. Voici un ex. analogue, mais qui se rapporte à la quantité, non pas à la durée : *k'èsteût-ç' co* TOT *cwand nn'avint deûs !* H. 1675, 1, v. 48 'c'était déjà beaucoup quand ils en avaient deux [sc. des serviteurs] !'. — Cp. *k'èstans-n' nos tos !* 'que nous sommes nombreux !', p. 307.

[1] Dans ce passage de l'écrivain liégeois Henri Simon : *on creûreût ki l' vèye s'a r'sètchî* DÈL TOT ND 4, 33 'on dirait que la vie s'est retirée *de la* tout, càd. complètement', *tot* substantivé est au fém. Il y a là une persistance curieuse d'une locution ancienne qu'on trouve encore au 16e s. dans notre scripta (1556 °*s'il ne doit estre* DEL TOUT *creu* A. Roanne 27, 191), et qui est attestée déjà chez nos écrivains du 14e s. Cp. a. fr. *del tot* 'du tout' DP 7, 81-2.

alors que *turtos* occupe seulement le centre et l'est de la prov. de Liège, *tortos* couvre l'Ard. liég., le nord du Luxembourg et la zone namuroise ; le sud du Luxembourg dit *tourtous*, la région picarde *tèrtous* (EH 1618 « il faut -- qu'ils aillent *tous* là-bas ») [1].

Fréquent mais limité, l'usage actuel de *turtot* ne représente évidemment qu'une survivance d'un usage autrefois plus étendu. Jusqu'à la fin du 18e s., le groupement « *turtot* + article + nom », où *turtot* fonctionnait comme adjectif, et cela même au sg., se rencontre souvent dans les textes de la région liégeoise :

TORTOTES *lès-eûres* T. 1631, v. 216 'toutes les heures' ; TORTOS *nos bins* T. 1636, v. 49 'tous nos biens' ; *ki* TURTOS *lès pus grands dèl vèye ont stu â Consèy tos-à fêt* H. 1675, 4, v. 24-5 'que tous les plus grands de la ville ont été au Conseil tous indistinctement' ; TURTOTES *lès djins* P. 1688, 1, v. 20 'tous les gens' ; TURTOTE *l'oneûr* ib., v. 84 'tout l'honneur' ; TURTOT *li r'méde* T. 1732, v. 10 'tout le remède' ; TURTOS *mès bins* T. 1760 (Verviers), v. 325, 898 'tous mes biens' ; *criyant so* TURTOS *lès comptwèrs* (ou *-êrs*) R. 1789, 230 'criant sur tous les comptoirs'.

Parfois, *turtot* précédait directement le nom, comme auj. *tot*, sans qu'aucun article l'en séparât : *ci n'sont k'* TORTOS *r'toûrnés boyês* T. 1677, v. 61 'ce ne sont que tous boyaux retournés' ; *ci sont, di-st-i,* TURTOS *trompeûrs* T. 1732, v. 28 'ce sont, dit-il, tous trompeurs'. Comme nos *tot costé* 'partout' et *todi* (*toudi*) 'toujours', *turtot costé* T. 1683, v. 74 et *turtodi* ib., v. 205, étaient de véritables adverbes ou locutions adverbiales. On relève aussi des ex. où *turtot* accompagnait le démonstratif *çou* 'ce' : *vindans* TURTOT *çou k' nos-avans* T. 1631, v. 76 'vendons tout ce que nous avons' ; *dji n' di nin* TORTOT *çou ki dj' pinse* T. 1677, 145 'je ne dis pas tout ce que je pense'.

De même que notre *tot* encore, *turtot* pouvait être pronom neutre au sg. et servir de c. direct : *dès brafès djins k'ont* TURTOT *vindou po magnin* H. 1675, 3, v. 245-6 'des braves gens qui ont tout vendu pour manger'. Il s'employait aussi comme adv. : TORTOT-*avâ* T. 1631, v. 260 'partout dessus, tout partout' ;

[1] Les textes du 17e s. offrent une variante *tourtot* : *vo lès là* TOURTOS *èssôle* T. 1641, v. 39 'les voilà tous ensemble' ; TOURTOT *fin neûr* D. 1650, v. 45 'tout (fin) noir'.

*vo nos cial* TORTOT *ruwinés* T. 1636 v. 134 'nous voici complètement ruinés' ; *ki n' so-dj' don.né* TOURTOT *fin neûr !* D. 1650, v. 45 'que ne suis-je damné tout fin noir !' ; *po lî r'mostrer* TORTOT *doûcemint* T. 1690, v. 59 'pour lui remontrer tout doucement' ; *k'on done di l'êr* TURTOT-*asteûre* T. 1732, 168, v. 1 'qu'on donne de l'air maintenant, càd. tout de suite'. Il accompagnait même le gérondif : TURTOT *rif'nant dè beûr* H. 1675, 1, v. 6 'en revenant de la bure (charbonnage)'. Il intervenait enfin dans les groupes du type « avoir tout + part. passé » (cf. p. 317) marquant l'achèvement de l'action : *quand dj'a tot fêt,* TORTOT *tchèp'té, po rassonler on p'tit tchèté* T. 1631, v. 9-10 'quand j'ai tout fait, tout charpenté, càd. q. j'ai fait tout mon possible, pour rassembler un petit pécule'. Dans tous ces cas, nos parlers diraient auj. *tot.*

= ***tot-à fêt*** **'tout à fait'.** — En fr., *tout à fait* sert uniquement de locution adverbiale (Dory, v° *tout* 7°) ; mais en w., en gl. tout au moins, le correspondant *tot-à fêt* n'est que pronom [1]. Il exprime la même idée que le simple *tot,* parfois peut-être avec une nuance intensive : *i li fât* T'T-À FÊT 'il lui faut tout' ; *c'èsteût toudi s'acropi so* T'T-À FÊT 'c'était toujours s'accroupir sur tout, càd. elle ne faisait que cela'. Et, ainsi qu'on l'a vu p. 318-9, B, il supplée *tot* en fonction de sujet : TOT-À FÊT *toume* 'tout tombe'; lg. TOT-À FÊT *è si fwèrt gâté* D. 1636, v. 4 'tout est si fort g.'.

Dans les textes lg. du 17e s., la locution *à fêt* n'accompagne pas seulement le neutre *tot,* mais le masc. pl. *tos,* ainsi que *turtos, tortos* (a. fr. *trestous*), notamment quand ceux-ci servent de retouche : *k'av li diâle vèyou* TOS-À FÊT*?* D. 1650, v. 43 'avez-vous donc le diable au corps tous (autant que vous êtes)?' (deux autres ex. ib., v. 47 et 48) ; *inte* TOS-À FÊT PP. 1675, v. 22 'entre tous' ; *i l's-a k'mandé* TURTOS-À FÊT ib., v. 21 'il les a commandés absolument tous' ; -- *ki turtos lès pus grands dèl vèye ont stu â Consèy* TOS-À FÊT H. 1675, 4, v. 24-5 'que tous les plus g. de la ville ont été au Conseil tous (sans exception)' ; -- *si*

[1] DL 666 donne un ex. de *tot-à fêt* adverbe : *i va* TOT-À FÊT *bin* 'il va tout à fait bien'. Le gl., qui a forgé sur *tot-à fêt* un original adv. en *-mint,* fr. *-ment* (cp. a. fr. *si faitement, com faitement* : FEW 3, 352b *facere*), dirait *i li va* TOT-À-FÊMINT *bin.*

*n' dèrint pus rin* TOS-À FÊT ib. 4, v. 204 'et ils ne dirent plus rien aucun' ; *èt ki s'eûhèn'* TORTOS-À FÊT *lèyi touwer* 1684 ASW 9, p. 144 'et qui se fussent tous laissé tuer'.

Dans nos archives du 16e s., on lit : 1543 °*et se present*[*e*] *contre* TOUS AFFAIT A. Roanne 22e, 38 v°. Cet ex. prouve assurément que « à fait » s'employait jadis après le plur. « tous » à La Gleize comme à Liège. Mais a priori, on pouvait deviner qu'il en était ainsi : chez God. lui-même, v° *fait*, on trouve des ex. de « tous à fait ».

— Dans l'actuel *tot-à fêt*, la locution *à fêt* est absolument figée ; et j'ai l'impression qu'elle l'était déjà dans les ex. du 17e s., même dans celui de 1675 où elle figure en même temps que *turtos* : peut-être eût-il été prudent de traduire chaque fois par 'tout' sans plus. Mais il est certain qu'à l'origine, *à fêt* ajoutait à *tot* une nuance perceptible. Laquelle ?

En a. fr., selon God., l. c., « à fait » signifiait 'entièrement, en même temps, aussitôt'. Mais dans le w. d'auj., il signifie très précisément 'au fur et à mesure' : **i magne tot* À FÊT (sans liaison) 'il mange tout au fur et à mesure (qu'il le reçoit, p. ex.)' ; **i lès magne tos* À FÊT 'il les mange tous --' ; de même **À FÊT k'on lès troûve*, - - 'au fur et à m. qu'on les trouve'. Or, en réalité, dans certains ex. de God., notamment dans ceux qui contiennent la locution conjonctive *a fait que*, le groupe a la même valeur qu'en w. mod. Partant du sens 'au fur et à mesure', on expliquera sans trop de peine « tout à fait » et « tous à fait » comme signifiant 'tout *ou* tous au fur et à m. qu'il(s) se présente(nt), absolument tout, tous autant qu'ils sont'. Dans le premier ex. de H. 1675 ci-dessus, on peut aussi donner ce sens à *tos-à fêt*, si l'on veut qu'il ne répète pas purement et simplement *turtos* ; mais la crainte d'une telle répétition était sans doute fort étrangère au rimeur patoisant du 17e s.

En perdant la nuance respective qui les distinguait du simple *tot*, les composés *tortot* et *tot-à fêt* devaient en arriver à s'équivaloir. Telle est probablement la raison pour laquelle ils se sont, d'une certaine manière, partagé les emplois : *tot-à fêt* est auj. restreint au sing. avec la valeur du pronom neutre ; *tortos*, adjectif ou pronom, ne conserve que le pluriel.

**= *nou, noule* 'aucun, -e' adjectif.** — Pour répondre littéralement au fr. *aucun* (a. fr. *auque* + *un* FEW 1, 67, ou *a l i c u n u s Bloch-W., *a l i q u u n u s Dauzat, *Dict. étym.*), le w. devrait avoir un type **âcon*, fém. **âcone*. Il le possédait au m. â., s'il faut en croire la scripta : voy., p. ex., °*acuns*, °*alcun*, °*alcon*, °*alcune*, etc., dans le Médicinaire lg. du 13e s., édit. Haust, p. 53 [1]. Au 17e s., le lg. connaissait encore une forme *âké* 'aucun' (= †*âke*, a. fr. *auque*, contaminé par *ké, quel*?) : *dès-*ÂKÉS *k'avint dès djav'lènes* -- T. 1631, v. 257 '[il y en avait] d'aucuns qui avaient des javelines --'. Cette forme est fréquemment attestée au 14e et au 15e s. dans la scripta liégeoise, sous la graphie °*aqueil* : 15e s. °ALQUEIS *en furent navreis* J. de Stav. 244, ex. cité par Bormans-Body, Gloss. roman-lg., BSW 13, 180, qui en donnent un de J. d'Outr. et cinq de J. de Stav.

Au 16e s. encore, un greffier de la cour de justice de La Gleize emploie volontiers *âké* comme adjectif et comme pronom : 1543 °*pour mettre forcomande sur* ASQUELLES *pice et quarti* A. Roanne 22e, 16 '-- sur quelques (certaines) pièces et quartiers' ; 1543 °*qu'il rostent pis et mens d'*AQUELLE *pice de hirtaiges* ib., 29 v° ; 1545 °*et des* AQUEL *qui tesmongient* -- ib. 22d, 26 v°. De même au greffe scabinal de Waimes : 1535 °*Gile Serva ait vendut a Jaspar* -- AQUEL EN *piche d'heritage* Plaids 1 (Cure de Waimes), 223 = *âkélès pîces* (cf. p. 141).

Au 17e s., d'autre part, on rencontre encore un adj. fém. *ôkine*, qui postule un masc. **ôkin*, non attesté : « c'esteu po waigni auquine somme » P. 1688, 1, v. 116 = *c'èsteût po wâgnî* ÔKINE *some* 'c'était pour gagner quelque argent'. On trouve aussi dans les Noëls 6, str. 8, l'adv. *ôkèn'mint* 'aucunement, càd. assez', qui dérive évidemment de *ôkène* (= *-ine*). Faut-il voir dans **ôkin, -ine* une adaptation du fr. *aucun, -une*? C'est possible. Mais on pourrait y reconnaître aussi le produit d'une contamination d'un ancien **âcon, -one* par un interrogatif *kin* 'quel' (cp. *sakin, -ène*, p. 291, qui existe en gl. à côté de *cwin* et de *ké* 'quel', p. 379). On trouve en effet *alconnement* chez J. d'Outr. (cité par Bormans-Body, BSW 13, 149).

— Dans nos ex., il s'agit de *âké* et de *ôkine* avec la valeur positive que le fr. *aucun* avait couramment jadis. On sait qu'en

fr. *aucun* a pris une valeur négative et qu'il s'est de plus en plus substitué à *nul* : Foulet 244 sv. En w., au contraire, le type « aucun » paraît être sorti de l'usage sans être devenu négatif et le type « nul » (*nou*, lat. n u l l u s) conserve tous ses emplois [1]. Voici des ex. de *nou* adjectif :

NOULE *pârt* 'nulle part' ; *i n' vint rin d'* NOU *costé* 'il ne vient rien d'aucun côté' ; *i-gn-a* NOU *risse* 'il n'y a pas de danger' ; *i n'a pus* NOU *dj'vè* 'il n'a plus un cheveu' ; *i n'a pus* NOU *vizèdje* 'il n'a plus de visage, càd. il est fort maigri' ; *çu n'è* NOUL *ome* 'ce n'est pas un homme' ; *dju n'a* NOU *tins à pièdе* 'je n'ai pas de temps à perdre' ; *çoulà n' cosse* NOU *çant* 'cela ne coûte aucun sou, càd. -- presque pas d'argent' , *i n' sont* NOULE *djint* 'ils sont un petit ménage' ; *i n' sont* NOULE *dèpanse* 'ils s'entretiennent à peu de frais' ; *sins rawârder* NOULE *rèsponse* 'sans attendre aucune réponse' ou '-- de r.' ; *on s' lèvéve à* NOULE *eûre â matin* 'on se levait à nulle heure au m., càd. très tôt' (ici « ne » fait complètement défaut). — Cf. Weinmann 84-85, DL 430. Noter aussi lg. *çoulà n' fêt* NOU *hôt* 'cela ne fait aucun tas, càd. cela n'a pas de volume' et le contraire *ç. fêt on fameûs hôt* 'c'est très volumineux' : DL 329 *hôt* 2.

Ainsi qu'on vient de le voir, le w. met *nou* en lieu et place des groupements fr. *pas de*, *pas un* (Dory, v° *nul*, et Weinmann 84-86) : *n'av* NOU *coûtê?* = 'n'avez-vous pas de couteau?' ou '-- pas un c.?'. Le w. se rencontre ici avec les langues germaniques ; les ex. wallons contenant *nou* répondent à des phrases néerlandaises ou allemandes avec *geen* ou *kein* : nl. *hij heeft* GEEN *mes* = w. *i n'a* NOU *coûtê*. Mais, comme le fr., le w. met généralement la négation « ne », ce que ne font ni l'allemand ni le néerlandais. Il faut noter, au surplus, que notre patois se rencontre aussi avec le latin : *haec arbor nullos feret fructus* 'cet arbre ne portera pas de fruits' (Dory ib.).

Bien qu'il rende parfois par une même expression deux idées légèrement différentes (*on n' veût* NOULE *bièsse*, p. ex. = 'on ne voit aucune bête' ou 'on ne voit pas de bêtes'), le w. sait noter de subtiles nuances. Cp. *i n'ont* NIN DÈS-*èfants* 'ils n'ont pas

[1] Le qualif. *nul* 'sans valeur, égal à zéro' manque en w., ainsi que l'adv. *nullement*.

d'enfants', *i n'ont* NOUL *èfant* 'ils n'ont aucun e.' et *i n'ont* NIN ON-*è*. 'ils n'ont pas un e.' : dans la première phrase, la négation porte sur l'ensemble « avoir des enfants » ; dans la seconde, elle affecte davantage le quantitatif déterminant « enfant » ; dans la troisième, enfin, on insiste fortement sur l'absence de la quantité minimum.

= ***nouk, noule* 'aucun, nul, personne' pronom.** — *nouk* (avec *-k* pronominal, comme *onk*, p. 287, n. 4), fém. *noule*, s'emploie couramment avec la valeur des pronoms indéfinis français *aucun, nul* et *personne* [1].

Ex. : *i fâreût on bwè, mès n' n'avans* NOUK 'il faudrait un bois, mais nous n'en avons aucun' ; NOUK *du zèls,* NOULE *du zèles* 'aucun d'eux, aucune d'elles' ; NOULE *du vos vatches* 'aucune de nos vaches' ; *gn-a* NOULE *à mète foû* 'il n'y en a aucune à mettre dehors, à excepter' ; — *gn-a* NOUK *ki l' dîreût dja* 'il n'y a personne qui pourrait le dire' ; *on n' veût* NOUK *avâ lès vôyes* 'on ne voit p. en chemin' ; *gn-a* NOUK *a-z-i d'mani* 'il n'y a p. à y rester, càd. p. ne saurait y rester'. Cf. Weinmann 85-87, DL 430.

= **Emploi de *nouk, noule* en « syndèse détaillante ».** — Certains indéfinis (*tout, l'un l'autre, chacun, aucun*) remplissent en fr. la fonction spéciale appelée « retouche » (DP 6, 13 ; « c. qui reprend, pour le préciser, un point indiqué antérieurement par un terme nommé esquisse », id., Gloss. des termes spéciaux) : *nous nous levâmes* TOUS... Il n'en va pas autrement en w. qu'en fr. : j'ai déjà donné des ex., notamment pour « tout », p. 304 C, et aussi pour « l'un l'autre », p. 289.

La construction est surtout remarquable avec « chacun » et « aucun », l'indéfini restant alors au sing. alors qu'il précise un sujet ou un c. du plur. (« syndèse détaillante », DP 3, 327) : fr. *ils veulent* CHACUN *quelque chose, nous les remettrons* CH. *à leur*

[1] Auj., en gl., *nouk* est le seul mot qui traduise la notion « personne », et le terme archaïque *noulu* (a. fr. *nului*, lg. *nolu* DL ; *noulu* Robertville [My 3] 'personne sans valeur, vaurien' ; cf. Weinmann 84, 1°) est absolument désuet, quoique certains s'en souviennent. Quant à *pèrsone*, que le lg. a emprunté au fr. (DL 471), on peut dire que le gl. l'ignore — ou presque.

*place, on leur donnera qch* À CHACUN ; *ils ne sont contents* AUCUN (ex. oral, DP ib., et aussi 7, 129).

En w., la tournure affecte aussi, en même temps que l'indéfini positif *chake, chakèn-* 'chacun' (ex., p. 302), l'indéfini négatif *nouk, noule* 'aucun, -e', qui est la négation tantôt de « chacun », tantôt de « tous » (Weinmann 86-87). Avec *nouk, noule*, elle paraît même plus fréquente en w. qu'en fr.

Ex. : *i n'aront rin* NOUK 'ils n'auront rien aucun' (cp. *il aront* CHAKE *one sacwè* ou TOS *one sacwè* 'ils auront chacun *ou* tous qch') ; *i n'aront nou pan* NOUK 'ils n'auront aucun pain aucun, càd. aucun d'eux n'aura de pain' ; *i n'aront v'lou v'ni* NOUK 'ils n'auront voulu venir aucun' (cp. *il aront v'lou v'ni* TOS 'ils auront voulu venir tous') ; *on n' fêt* NOUK *onk come l'ôte* 'on ne fait aucun l'un comme l'autre' ; *i n' valèt nin grand tchwè* NOUK ils ne valent grand-chose aucun' ; *èle n'ont nin l'êr nawes* NOULE 'elles n'ont l'air paresseuses aucune' ; *on n' lès-a pus vèyou* NOUK 'on ne les a plus vus aucun' (cp. *on l's-a co vèyou* TOS 'on les a encore vus tous') ; **on n' lèzi a rin fêt* À NOUK 'on ne leur a rien fait à aucun' [1].

REMARQUE. **La locution figée** *i n' fêt nouk.* — LG 48 notait ces deux phrases étranges : *i n'î fêt nouk* 'il y fait intenable' ; *i n' fuzéve nouk moussi d'vins* 'il était impossible d'y entrer'.

A la lettre, on traduirait : 'il n'y fait *personne*', 'il ne faisait *personne* entrer dedans'. Comment *i n' fêt nouk* a-t-il passé de cette signification à celle qu'il a aujourd'hui?

La locution apparaît déjà, avec son sens actuel, dans le premier dialogue du 17e s. : *i n'î fêt nouk quand 'l a djalé* (gelé) T. 1631, v. 178. L'éditeur, J. Haust, observe en note : « *i n'î fêt nouk* (litt$^{t}$ « il n'y fait personne ») se dit encore à Esneux, La Gleize, Malmedy, etc., = il fait un temps si mauvais que personne ne peut y aller, il y a trop de risque ; il y fait intenable. » Explication logique, certes ; mais la raison aperçoit-elle vraiment comment un tel raccourci « il n'y fait personne », dont la brièveté nous semble aujourd'hui si bizarre et si mystérieuse, est parvenu à résumer une proposition principale (il fait un temps si mauvais) et sa conséquence (que personne...)? [2]

[1] Bien que le DL ni le DFL ne donnent aucun ex. de cette construction, le lg. la connaît, comme le montrent par ailleurs les ex. livresques de Weinmann.

[2] L'interprétation de Haust a dû être provoquée par l'existence de

Dans une communication manuscrite, J. Haust me faisait remarquer que *i n'î fêt nouk* serait à rapprocher du nl. *'t is geen we(d)er* Vercoullie, *Dict. nl.-fr.*, v° *weder* 'il fait un temps impossible' ; il me signalait en outre que H. Simon connaissait seulement *i n' fêt nouk*, sans l'adverbe *î* 'y'.

Si la comparaison avec le néerlandais est réellement pertinente, il faudrait supposer qu'à l'origine, le cliché wallon renfermait aussi le mot « temps », exprimé, puis sous-entendu.

De même que le gl. dit *i fêt on mâva tins* 'il fait un mauvais temps', il dit aussi *i n' fêt nou tins* 'ce n'est pas un temps, il fait un temps impossible'. A la question *ké tins fêt-i?* 'quel temps fait-il?', on peut répondre *i fêt on tins d' tchin* 'il fait un temps de chien'. N'est-ce pas à la même question qu'on a répondu autrefois *i n' fêt nouk* 'il n'*en* fait pas un' (pour l'absence de «en»en w., p. 249)? On le croirait d'autant plus volontiers qu'auj. encore *i n' fêt nouk* s'applique souvent au temps (= ce n'est pas un temps). De même, avec un complément circonstanciel, *ké tins fêt-i à l'ouh?* 'quel temps fait-il *à la porte*?' p. ex. a pu entraîner la réponse *i n'î fêt nouk*.

Dans cette hypothèse, ce serait la locution elliptique *i n' fêt nouk* (= *nou tins*), lourde d'affectivité, énoncée probablement sur un ton fort expressif, qui se serait cristallisée dans le sens de 'il fait un temps impossible, il fait intenable, c'est impossible', et qui, enfin, se serait construite conformément à sa nouvelle signification : *i n' fuzéve nouk moussi d'vins* 'il était difficile d'entrer', comme *i fêt âhi moussi d'vins* 'il est facile d'entrer', *i fêt bon roter* 'il fait bon marcher', etc. (p. 182).

— Si vraisemblable que me paraisse cette explication, je tiens à signaler qu'on m'en a suggéré une autre. On m'a fait observer que, dans *i n'(i) fêt* NOUK, *nouk* a maintenant le sens de 'personne' ; cf. malm. « *i n'i fait nouck* : il n'est à conseiller à personne » Dict. de Villers, 1793. Le pronom n'a-t-il pas toujours eu ce sens? L'expr. *i n' fêt nouk a-z-i d'mani*, p. ex., 'il est impossible d'y rester' pourrait résulter d'une contamination entre les deux tournures très voisines *i n' fêt* NIN *a-z-i d'mani*, même sens (p. 326, n. 2), et *gn-a* NOUK *a-z-i d'mani* 'personne ne saurait y r.' (p. 325).

Si cette seconde hypothèse, qui est très séduisante, répond à la réalité, il faut admettre que la locution *i n'î fêt nouk* a été tirée de phrases plus longues où elle avait un complément et où elle était figée.

la locution négative très semblable *i n' fêt nin à* (+ infinitif) : gl. *i n' fuzéve nin à-z-i d'mani* 'il était impossible d'y rester' (voy. DFL *impossible*).

= *rin* **'rien'.** — Comme le fr. *rien*, le w. *rin* conserve parfois son sens positif : *gn-a nouk k'âye* RIN *fêt* 'il n'y a personne qui ait rien fait, qui ait fait quelque chose'.

Mais généralement, qu'il s'emploie avec ou sans la négation, il a un sens négatif : *dju n'a* RIN 'je n'ai rien' ; *i n' nos fât* RIN 'il ne nous faut rien' ; *i n' sét* RIN *fé* 'il ne sait rien faire' ; *i n'a* RIN *fêt* ; *çu n'è nin* RIN 'ce n'est pas rien' ; *on n'a* RIN *po* RIN 'on n'a rien pour rien' ; *vos-èstoz v'ni avou* RIN (ou *sins* RIN) 'vous êtes venu avec rien' ; *c'ènn'è* RIN 'ce n'est rien de lui' ; *i fêt çoulà come* RIN 'il fait cela comme rien, càd. sans aucun effort' ; *çoula n'a* RIN *duré* 'cela n'a presque pas duré' ; *i n'è* RIN *hôt* 'il n'est pas haut du tout' ; *arivés dju n' sé wice,* RIN *lon, i n'avint câzi pus* RIN 'arrivés je ne sais où, pas loin du tout, ils n'avaient presque plus rien' [1] ; — RIN *d'ôte* 'rien autre chose' ; *come su d'* RIN *n'è fouhe* 'comme si de rien n'était' [2] ; *so* RIN *do monde du tins* 'en un rien de temps' [3] ; *on p'tit bokèt d'* RIN *du tout* 'un tout petit morceau' [4] ; *i n' hapint ni oûhês ni diâle du* RIN

[1] Cp., pour la place de *rien*, fr. vulg. *t'es* RIEN *lourd* DP 7, 165. Cp. aussi, au même point de vue, lg. *n'avez-v'* RIN *mèzâhe?*, fr. parlé de France et fr. rég. de Wallonie *n'avez-vous* RIEN *besoin?* (DP 4, 273 ; Dory 48, *besoin*), expression que le gl. ignore (il dit toujours *n'av mèzâhe du* RIN*?*). Si « rien » se place ici de cette façon, c'est assurément par analogie avec la construction courante *i n'a* RIN *pris*, où il suit immédiatement le v. « avoir ». Notez que le gl., qui ignore « n'avez-vous *rien* besoin? », dit fort bien *dju n' sé nin s'i nn'a* GRAND TCHWÈ *mèzâhe* 'je ne sais pas s'il en a grand-chose besoin, càd. s'il en a fort besoin', où *grand tchwè* se trouve dans la même position, sans doute pour la même raison analogique. Cp. fr. oral *tu* L'*as besoin* DP 6, 338. — Quant au montois *i n' rèstwat pus* RIÉ GRAND CHÔSE Dory 266, dont le lg. ni le gl. ne possèdent l'analogue, il résulte sans doute d'un croisement : « il ne restait plus rien » + « il ne r. plus grand-chose ».

[2] Cp. *ku d'* RIN *n'è seûye !* T. 1760, v. 566 'que de rien n'en soit ! càd. qu'il n'en soit pas question !'.

[3] Pour cet usage de *monde*, qui est évidemment d'origine expressive, cp. *è-st-i possibe â* MONDE*? è-st-i â* MONDE *du Diu possibe?* 'est-il Dieu possible?', fr. *faire tout au* MONDE 'employer tous les moyens possibles', et voy. DL 412.

[4] De cette expr., Dory 266, *rien* 4°, rapproche le nl. dial. *etwat van niets* ; mais le fr. dit aussi *un homme de rien*. Mieux vaut souligner le caractère étranger du groupe *du tout*, que l'on a, pour des raisons d'expressivité sans doute, emprunté tel quel au fr. Le gl. arch. connaissait les locutions (*i nn'a*) D' TOT *gote* '(il n'en a) de tout goutte, càd. pas du tout' et (*i n'a*) D' TOT *rin* '(il n'a) de tout rien, càd. vraiment rien' ; à première vue, ces

'ils ne prirent ni oiseaux, ni diable de rien, càd. ni rien du tout' [1]. — Voy. d'autres ex. dans DL 551 ; cf. aussi Dory 266 [2].

= **Les groupes « et tout » et « ni rien ».** — Se trouvant, le premier à la fin d'une proposition affirmative, le second à la fin d'une proposition négative, ces deux groupements perdent leur valeur littérale pour devenir des espèces de locutions adverbiales :

*il è gâr, il a dja s' fuzik* ÈT TOT 'litt. il est garde-forestier, il a déjà son fusil et tout [ce qu'il faut pour être garde], càd. il a même déjà son fusil' ; *èle vindéve su boûre pot* ÈT TOT 'elle vendait son beurre avec le pot, pot compris' ; *il a vindou one cinse tot-ètîre, manèdje* ÈT TOT 'il a vendu une ferme tout entière, habitation comprise' ; — **i n'è pus gâr, i n'a pus s' fuzik* NÈ RIN 'il n'est plus garde, il n'a plus son fusil ni rien, càd. il n'a même plus son fusil'.

*tot* et *rin* s'emploient de même en lg., et probablement dans maints parlers (patois ou fr.) de Wallonie et de France : *magnî dès pomes pèlote* ÈT TOT DL 666 'manger des pommes pelure et tout, càd. avec la pelure' ; — *çoulà n'a ni cogne* NI RIN DL 551-2 'cela manque complètement d'allure' ; *li tchèt n'îreût d'dja* NI RIN Chanxhe [L 113] 'le chat n'irait déjà ni rien, càd. ne saurait même pas y aller'. — Notre fr. rég. transposerait mot à mot la plupart de ces ex. Le fr. pop. ne s'exprimerait pas autrement, semble-t-il, si l'on en juge par certaines phrases de F. Céline : *quand ils y pensaient, à un emprunt comme ça, même encore à présent, maison payée* ET TOUT, *ils se levaient de leurs chaises* -- (*Voyage* 2, 8), càd. 'alors même que la maison était payée' (?) [3].

locutions paraissent simplement offrir dans un autre ordre les éléments des actuels *gote du tout* et *rin du tout* ; mais je me demande si elles ne contiennent pas plutôt une expr. adverbiale *du tot* 'de tout, càd. absolument' analogue au *dèl tot* que je signalais p. 319, n. 1 ; cf. cet ex. ancien, qui est une formule courante dans nos archives du 16e s. : 1543 °*Johan -- deposse* DEL TOTTE *rin* A. Roanne 22e, 11 v° (il semble bien qu'on ne doive pas interpréter 'dépose, sur tous les points de l'enquête, rien').

[1] Pour l'usage expressif de *diâle* 'diable', cf. DL 200.

[2] Le w. connaît l'emploi de « rien » renominalisé (DP 7, 167) : *i fât* ON RIN 'il faut un rien' ; *èlle è* ON RIN *pus grande* 'elle est un rien plus g.'.

[3] Les patois du Hainaut connaissent les deux adverbes suivants : *ètou* 'aussi' (DC 126, Hécart 197) ; *nèrîn* (DC 195), *néren* (Hécart 319) 'non

— L'usage existe depuis longtemps au pays de Liège. En voici un bel ex. du 18e s. : *cisse gobèye, po wâgnî tins, bagues* ÈT TOT, *è moussèye divins* V. 1757, v. 318-320 'ce souillon, pour gagner du temps, vêtements et tout, càd. tout habillée, est entrée dedans [sc. dans le bain]'. Et en voici deux attestations parfaitement nettes, dont la première nous reporte au moins trois siècles plus haut : 15e s. °*li hiretaigez devoient demoreir az enffans entirement, lansaigez* ET TOUT Paw., nº 167, càd. 'y compris les biens hypothéqués (?)' ; 1539 °*pour la somme de vc florins xxiiii mont* [= moins 24], *exeuwe* ET TOTTE A. Roanne 22c, 7 'issue et tout, càd. y compris les droits d'issue'.

Chose curieuse, le germ. emploie « et tout » d'une manière analogue. Dory 296, *tout* 6º, cite une phrase en fr. rég. qu'il traduit comme suit : *bon soper, bon djîsse* ÈT TOT, et il ajoute : « *en alls*, fl. Dites *et le reste*, ou bien *et cetera* ». A propos du passage de V. 1757 donné ci-dessus, Haust observe de même, p. 66, n. 320 : « *bagues èt tot* 'hardes et tout (ce qui s'ensuit) = et le reste, et cætera ; le nl. dit *en alls* dans le même cas ». Si l'interprétation 'et le reste' convient ou peut convenir à l'ex. de Dory, elle ne convient pas à celui de Haust. Dans le parler actuel tout au moins, les deux phrases sont très différentes : la première semble contenir une énumération terminée par *èt tot*, lequel équivaut plus ou moins à 'et cætera' ; mais dans la seconde, *bagues èt tot* forme assurément un groupement compact, un c. circ. de manière : le substantif sans article, suivi de *èt tot*, équivaut à 'y compris, avec --' (le cas doit être le même pour *maison louée et tout*, dans l'ex. fr. de Céline). Mais Haust a raison de rapprocher, comme Dory, la tournure wallonne de la tournure néerlandaise : Grauls, BTD 9, 322, rapporte cet ex. fl. *hij viel* MÈ' PÈÈRD EN AL *in de*

plus'. Le premier, Hécart l'identifie d'abord avec le latin i t e m, puis il le rapproche du « *itou* des paysans de l'intérieur de la France » ; il cite enfin un ex. de *étout* tiré des Contes de Desperiers, t. 2, p. 114. Pour ce qui est du fr. pop. *itou* 'aussi, de même, également', je n'en rechercherai pas l'origine (cf. E. WAHLGREN, Studier i modern Språkvetenskap 13, 1937, 115-143, et notamment p. 130-3). Quant aux deux adverbes du Hainaut, ils sont prob. identiques à nos *èt tot* et *nè rin*. Entre ceux-ci et ceux-là, il doit, en effet, y avoir continuité géographique : les deux formes se trouvent à Grand-Manil [Na 21]. Et l'on ne peut douter que *nè rin* et *nèrîn* se correspondent littéralement.

*gracht* 'il tomba avec cheval et tout dans le fossé' ; on rendrait probablement cette phrase d'une façon parfaite si on la traduisait par le w. *i bèrwèta è fossé tchuvô* ÈT TOT (sans « avec », cependant).

Conclura-t-on de la concordance germano-romane qu'il existe un rapport historique entre les tournures wallonne et néerlandaise? Non. Et cela pour deux raisons :

1° Il est facile d'expliquer les groupements wallons actuels sans recourir à une influence étrangère. On reconstitue aisément l'évolution purement wallonne dont ils doivent résulter. A l'origine, *èt tot* n'avait pas un autre sens dans *il a s' fuzik* ÈT TOT que dans *bon soper, bon djîsse* ÈT TOT : il constituait comme le résumé d'une énumération dont *su fuzik* était le seul terme énoncé (il a son fusil *et tout* [ce qu'il lui faut]). Mais comme ce terme unique, le seul présent à l'esprit (le fusil, en l'occurrence), était aussi l'élément caractéristique (l'objet le plus apte à montrer la qualité de « garde »), il a gagné de l'importance, et le sens de la proposition a tourné : il a son fusil *et tout* [ce qu'il lui faut] → il a tout ce qu'il lui faut, notamment son fusil → il a même son fusil. Dans *vinde su boûre, pot* ÈT TOT, l'évolution atteint son dernier stade : *pot*, sans article, est détaché du verbe ; *tot* n'éveille plus l'idée ni le souvenir d'une énumération, et, sans rien récapituler désormais, il forme avec *èt* une sorte de locution adverbiale ayant clairement la valeur de 'y compris'.

2° Si l'usage de *èt tot* en w. avec le sens 'y compris' est parallèle à celui de *en alles* en nl., un usage tout semblable du groupement « et tout » se rencontre bien ailleurs dans le domaine roman, non seulement dans le fr. pop. et familier (voy. l'ex. de Céline cité p. 329, et cf. DP 7, 77), mais en ital. (*la spada col fodero* E TUTTO : Fornaciari, *Gramm. ital. ... per le scuole* 2, 23, qui traduit 'insieme'), dans des dialectes italiens, en sarde, en catalan (cf. L. Spitzer, R. de dialectologie romane 5, 1914-5, 119-122), et aussi en esp. (*se lo hubiera comido, con plumas* Y TODO : Bouzet, *Gramm. esp.*, 1946, 409 ; *volcó el carro con mulas* Y TODO : Dicc. Acad., v° *todo* ; voir aussi Kany, *Amer.-span. Syntax*$_2$, 1951, 149-150). Ceci ne prouve-t-il pas nettement que la concordance germano-wallonne résulte encore d'une convergence naturelle?

Pour ce qui est de *nè rin*, il semble avoir accompli un mouve-

ment parallèle à celui de *èt tot* ; mais le groupe négatif est moins employé, et le stade sémantique qu'il occupe en fin de courbe est moins net [1]. Notons que l'esp. amér. connaît aussi le correspondant négatif de *y todo*, càd. *ni nada* : *no sabe leer* NI NADA Kany, o. c. 150, = w. *i n' sét nin lîre* NÈ RIN.

[1] Citons ici un ex. d'archives où « ni rien » termine une énumération : 1634 °*sans y pouvoir couper esterniture* [= litière], *ny boix, ny haie, ny chose semblable, avec ny faux, ny hawe* [= houe], *ny seigle* [= w. *séye* 'faucille'], NY RIEN A. Roanne 31, 698.

CHAPITRE V

# LES POSSESSIFS, LES DÉMONSTRATIFS ET LES INTERROGATIFS

= **Généralités. Données statistiques.** — En étudiant, p. 192 et 270, l'usage des pronoms et des déterminatifs dans le discours, j'ai déjà donné des chiffres, fondés sur les textes de Dq., qui concernent les espèces de mots étudiées dans ce chapitre. Il me suffira de les rappeler ici, en les complétant et en les commentant brièvement.

Parmi les 595 mots utilisés dans Dq. et les 3401 formes contenues dans ces documents, on relève,

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| pour les possessifs | adj. | 6 types | et | 54 emplois |
| | pron. | 2 | | 3 |
| pour les démonstratifs | adj. | 1 | | 8 |
| | pron. | 5 | | 107 |
| pour les interrogatifs | adj. | 1 | | 1 |
| | pron. | 3 | | 6 |

Que les espèces de mots dont il s'agit soient représentées dans Dq. par peu de types, la chose est normale ; mais qu'elles y soient aussi peu employées, le fait mérite qu'on le souligne. Cependant, parmi les chiffres ci-dessus, deux sont relativement très élevés : les 54 emplois des adj. possessifs, et les 107 emplois des pronoms démonstratifs.

Dans la classification des adj. déterminatifs au point de vue de la fréquence d'emploi (p. 270), les **possessifs** tiennent la première place, et ils sont à eux seuls plus employés que tous les

autres ensemble (54 emplois sur 100). Au même point de vue, les différents types se classent comme suit :

| | |
|---|---|
| *su* 'son, sa', *sès* | 31 emplois |
| *vosse* 'votre', *vos* | 15 |
| *nos* | 4 |
| *leû* 'leur' | 2 |
| *mu* 'mon, ma' | 1 |
| *tu* 'ton, ta' | 1 |

Comme pour les pronoms personnels (p. 212), la 3e pers. l'emporte sur les autres.

Pour la fréquence d'emploi, les **démonstratifs** occupent le troisième rang parmi les pronoms (p. 192) ; ils viennent après les personnels (416 emplois) et les indéfinis (132 emplois), et avant les interrogatifs (6 emplois) et les possessifs (3 emplois). Avec leurs 107 emplois, ils comptent parmi les pronoms très employés. S'ils jouent dans le discours un rôle aussi important, ils le doivent à la faveur dont jouissent trois d'entre eux, *çu*, *çoulà* et *ça* ; sur 107 emplois, *çu* 'ce' en prend 65, *çoulà* 'cela' 22, *ça* 14, *çou* 'ce' 4, et *cès*, *cèsses* 'ceux, celles' 2. La vogue de *çu* dépend elle-même, comme on le verra, de la fréquence de l'expression « c'est », car, à La Gleize, *çu* ne s'emploie guère que dans cette expression.

Telles sont les quelques observations d'ordre statistique que j'ai cru bon de faire ici. Je n'en ferai pas d'autres dans la suite du chapitre.

## A. LES POSSESSIFS

= **Formes.** — A La Gleize ainsi que dans la plus grande partie de la B. R., les **adjectifs** possessifs, même les unipossessifs du sg., càd. ceux qui concernent les trois personnes du sg. et, qui sont eux-mêmes au sg., n'ont, comme l'article défini, qu'une seule forme pour les deux genres : *mu*, *tu*, *su* = 'mon, ton, son' et 'ma, ta, sa' ; *mès*, *tès*, *sès* ; *nosse*, *vosse*, *leû* ; *nos*, *vos*, *leûs* [1].

[1] L'uniformité des possessifs répondant au fr. *mon*, *ton*, *son* et *ma*, *ta*, *sa* existe dans toute la B. R., sauf dans les deux tiers du Luxembourg : dans la zone picarde règne le type *èm'*, *èt'*, *ès'* ; dans la zone wallonne, le type

Au lieu de s'élider, l'*u* de *mu, tu, su* passe à [y] devant voyelle. Ex. : MU *papa* 'mon père', *po* M' *papa* 'pour mon p.', mais MI-*ome* [my òm] 'mon homme, mon mari' ; *so* SI-*ouh* 'sur sa porte'.

Dans la même position, les autres formes se lient en [z], mais *nosse* et *vosse* deviennent *noste* et *voste*. Ex. NOSSE *mêsse* 'notre maître', VOSSE *mêsse* 'votre m.', mais NOSTE *ome*, VOSTE *ome* ; NOS-*afêres* ; LEÛ-Z-*ouh* 'leur porte' ; LEÛS-*ovrèdjes* 'leurs ouvrages'.

— Les **pronoms** possessifs sont plus uniformes encore, n'ayant qu'une seule forme pour les deux genres et les deux nombres : *lu mîne* = 'le mien' ou 'la mienne', *lès mînes* 'les miens' ou 'les miennes' ; de même pour *tîne* (forme grossière) et *twène* (forme polie) 'tien', *sîne* 'sien' [1], *nosse* 'nôtre', *vosse* 'vôtre', *leûr* : *lu nosse, lès nosses* ; *lu leûr, lès leûrs* [2].

*mi, ti, si* (*mu...*). Dans le sud du Luxembourg (arr. Bastogne au sud de Houffalize, arr. Neufchâteau et Virton), les deux genres diffèrent : le masc. est du même type qu'en w. (*mi, mu...*) ; le fém., du même type qu'en fr. (*ma, ta, sa*). Voir EH 1024 « *ma* lanterne est allumée », 1455 « -- il ressemble à *sa* mère », etc., et ALW 2 ; cp., pour l'article, p. 72, n. 1.

La présence de *mon* ou de *ma* dans certaines expr. wallonnes révèle d'emblée que celles-ci sont empruntées du fr. : *on* MON-*onke* 'un oncle', *su* MA-*tante* 'sa tante', *on lêd* MON-*ami* 'un individu peu intéressant' ; de même lg. MA-*seûr* 'religieuse', MON-*pére* 'père' (dans *vosse* ~ 'votre père', formule archaïque de politesse) ; voy. DL, et surtout DORY 192-3.

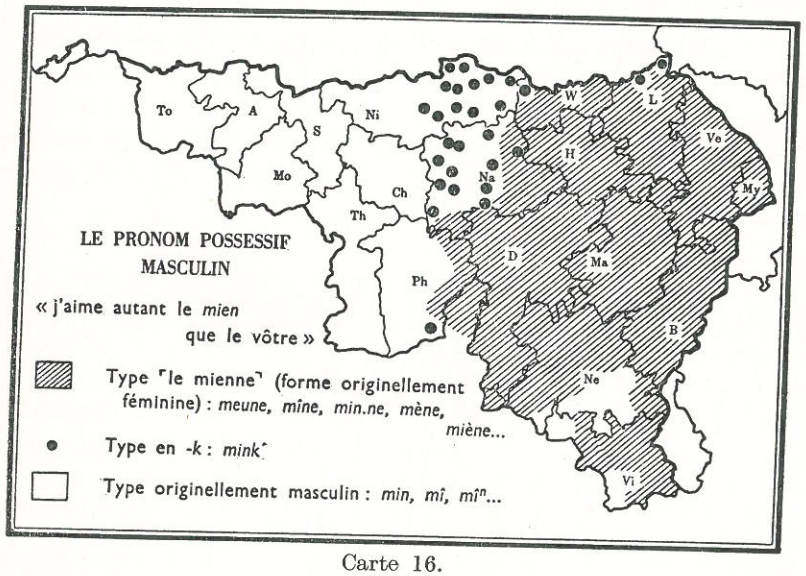
[1] Noter que ces formes en *-îne* ne s'emploient jamais comme adjectifs en w. ; à ce sujet, voy. p. 341. — Je ne m'attarderai pas ici aux formes diverses que prennent en B. R. les possessifs, adj. ou pronoms. Je dirai simplement un mot des variantes connues à La Gleize.

Les formes en *-îne* sont propres à la région de Stavelot-Malmedy. Comme leurs correspondantes des autres régions wallonnes (voy. pour le domaine liégeois DL *meune, teune, tonk, sonk...* et DFL *mien, tien, sien*), elles ont un aspect phonétique assez tourmenté. Qu'elles soient originellement, comme je le dis plus bas, des formes féminines, cela n'est guère douteux ; leur vocalisme porte aussi la trace certaine de l'analogie.

Quant à *twène*, qui est formé analogiquement sur *twè* 'toi' (p. 194, n. 1), il n'est signalé qu'en Ardenne liégeoise (Jalhay, La Gleize, Stavelot... : DFL *tien*) ; mais il paraît manquer dans la zone malmédienne, à Faymonville du moins (BASTIN, BSW 51, 332-3). L'usage de *twène*, forme polie, est naturellement parallèle à celui de *twè* (p. 243).

[2] A côté du type « le leur », le lg. connaît un pronom original, *leû-zèls* : *nosse mohone fêt blâme à* LEÛ-ZÈLS 'notre maison fait blâme à la leur' ;

La finale *-îne* des unipossessifs appartenait d'abord à la 1re personne (m e u m ≠ t u u m, s u u m), mais il s'agit à l'origine d'un féminin : phonétiquement, *mîne* recouvre assez bien le fr. *mienne*. Le masc. primitif, **min*, qui est attesté indirectement en lg. par la forme *mink* de Glons [L 7], a été remplacé par le fém. : cf. DL 404 *meune*, et, pour l'extension du masc. à forme féminine en *-ne*, carte 16 ci-contre (d'après EH 1110 « j'aime autant le *mien* que le vôtre ») [1]. Peut-être faut-il attribuer cette




Carte 16.

autres ex. DL 365 ; Haust, ib., observe qu'« on dit quelquefois aussi, par influence du fr., *li leûr, lès leûrs* ».

En fait, « le leur », qui couvre la plus grande partie de l'aire proprement wallonne, notamment les zones archaïsantes de l'Ardenne (d'après EH 1706), doit être aussi ancien en w. qu'en fr. Quant au surprenant *leû-zèls*, litt. 'leur eux' (qu'il faudrait sans doute écrire sans trait d'union), il ne peut être séparé des formations analogues citées DFL *leur* 2 (*leû sonk* Bassenge..., litt. 'leur sien', *li zèls* Glons..., litt. 'l'eux', etc.), qui constituent avec lui une même aire hesbignonne ; et l'on ne peut guère douter qu'il soit comme elles une création récente. Je compte reprendre ailleurs cette intéressante question.

[1] Cette double substitution est probablement vieille de plusieurs siècles. En tout cas, elle semble attestée au 16e s. : 1547 °*dest ancor quy luy avoit donné tous le* SIENE *pour Dieu en amoesne* A. Roanne 22b, 84 vo '-- qu'il lui avait d. tout le sien --', w. *tot l' sîne* ; 1569 °*qu'il debvoit faire du*

substitution du fém. au masc. à l'influence analogique des pluri-possessifs *nosse* [nòs], *vosse* [vòs] et *leûr*, qui, en raison, semble-t-il, de leur origine étymologique, ont la même forme au fém. qu'au masc. et se terminent aux deux genres par une consonne : *lu nosse* 'le nôtre, la nôtre', *lès nosses* 'les nôtres'. On notera cependant qu'au point de vue du genre, les possessifs marquent une tendance à l'indifférenciation : cf. lg. *è* L' *meun'* DL 240 *è*, fin 'dans *le* mien', au lieu de *è meun'* ; lg. *vèy on fistou è l'oûy di s' wèzin èt n' nin vèy on soûmî è* L' *sonk* DL 605 *soûmî* 2, d'après Forir 'voir un fétu dans l'œil de son voisin et ne pas voir une poutre dans le sien', pour *è sonk* [1].

= **Emploi des adjectifs possessifs.** — Aucune différence notable entre le w. et le fr. [2]. A preuve ces quelques ex. : MU *papa* 'mon père' ; VOSSE *mâhon* 'votre maison' ; *i v'nèt chake à* LEÛ *toûr* 'ils viennent chacun à leur tour' ; *on-z-a chake* SU *pan* 'on a chacun son pain' ; *bondjoû,* MÈS *djins !* 'bonjour, mes gens !' ; *bondjoû,* NOSSE *dame !* 'bonjour, notre d. ! càd. madame, patronne' ; *nosse Djôzèf* 'notre Joseph' ; **volà* NOSSE *Dohogne* ou M' *D. ki coûrt è-vôye* (dans un récit) 'voilà notre D. *ou* mon D. qui se sauve' ; **k'èlle ènnè vasse avou* S' *Dumez !* (affectif) 'qu'elle s'en aille avec son D. !'.

En approfondissant la comparaison, on constate encore qu'en W. comme en fr., l'usage des possessifs est étroitement lié à l'usage des personnels (un « vous » de politesse entraînant p. ex. un « votre ») ; que les possessifs peuvent être renforcés par « propre » : *su* PRÔPE *mame* 'sa propre mère' ; *dusc-à leûs* PRÔPÈS *fèsses,* dans une rime enfantine, 'jusqu'à leurs p. fesses, jusqu'à leurs f. même' (cf. DL 510 *prôpe*).

SYENNE *son bon -- plaisir* ib. 36, 101, w. *do sîne* ; dans les deux cas, *lu sîne* = 'son bien'.

[1] Cp. le cas de *mon, ton, son* en fr. devant un nom fém. à initiale vocalique : *mon âme* au lieu de *m(a) âme* ; cp. aussi le cas du personnel *zèls*, p. 194, n. 3.

[2] On sait qu'en fr., l'emploi des possessifs produit aisément des équivoques, le possesseur n'étant pas toujours facile à déterminer, du moins en logique grammaticale. Il en va naturellement de même en patois ; mais cela ne gêne pas le langage parlé. Pour les personnels, cf. p. 213, n. 2.

Mais cela ne signifie pas qu'on rencontre dans le w. parlé tous les emplois des possessifs qui existent dans le fr. soigné, surtout écrit. On n'y trouve guère, p. ex., d'expressions comme *à* SA *poursuite, à* SON *contact, à* MON *grand étonnement,* MON *agresseur,* VOTRE *vengeur, le monde et* SES *souillures, à* SES *risques et périls,* MON *oncle et tuteur,* etc. : ces façons de parler sont étrangères au patois, non pas, à vrai dire, par leur syntaxe (sauf les dernières expr.), mais par leur composition lexicologique.

Deux emplois méritent qu'on les étudie de près : ils feront l'objet des paragraphes suivants.

**1° Le possessif devant le nom d'une partie du corps.** — Souvent, devant le nom d'une partie du corps, le w. met le possessif, alors que le fr. emploie simplement l'art. défini, cela bien que le possesseur soit nettement indiqué dans la phrase : fr. *j'ai mal à* LA *tête,* AUX *dents* = lg. *dj'a må* M' *tièsse,* MÈS *dints,* gl. *dj'a mâ è* M' *tièsse, -- d'* MÈS *dints.* Cf. Dory 223, Weinmann 45-6, DL 590 *si* 1.

Ex. gl. : *i n'a rin so* S' *tièsse* 'il n'a rien sur *la* tête, càd. il n'a pas de coiffure' ; *dj'aveû sogne du* M' *fé casser* MÈS *brèsses* 'j'avais peur de me faire c. *les* bras' ; *dj'a* MÈS *pîs ki* M' *hoûzèt* 'j'ai les pieds qui (me) gonflent' ; — dans ces derniers ex., noter le datif « me » (autres ex., p. 222) ; sur cette tournure relative, voir t. 3, chap. 10, et Franz I, n° 51 [1].

Ex. lg. anciens : *si lès fât-i r'parer* LEÛ *tièsse* T. 1590, v. 28 'néanmoins il faut leur parer à nouveau *la* tête' ; MI *tièsse mi toûne* T. 1640, v. 47 '*la* tête me tourne' ; *dji t' råyerè* T' *pê* V. 1757, v. 99 'je t'arracherai la peau' (noter que, dans toutes ces phrases, le possessif coexiste avec un personnel régime indirect : *lès, mi, t'*).

L'usage existe auj. dans la plus grande partie de la B. R. D'après EH 746, « elle a mal *aux* dents » est représenté par le type « elle a mal *ses* dents », avec le possessif et sans prép., dans toute la Wallonie, sauf dans les régions de Verviers, Malmedy et Bastogne nord, où règnent les types « elle a mal de *ses* dents »

[1] Cp. l'ex. suivant, où le possessif est mis deux fois au lieu d'une : *i li lèya vèy* SU *trô du* S' *cou* 'il lui laissa voir *son* trou de *son* derrière' (on dit aussi LU *trô du* S' *cou,* avec l'art. en tête de l'expression).

et « dans *les* dents », avec une prép. et avec ou sans le possessif, et dans une partie de l'arr. de Dinant et presque tout le Luxembourg, où l'on dit « il a mal *les* dents », avec l'art. comme en fr., mais sans prép. : cf. t. 2, chap. 8. Les indications fournies par EH 746, qui est, à vrai dire, une phrase assez particulière, sont confirmées par d'autres questions : dans EH 6 « une branche pourrie m'est tombée sur *le* visage », « mon » apparaît au lieu de « le » dans divers points très éparpillés (Mo 70 ; S 29, 37 ; Th 2 ; Ni 90, 112 ; Na 109 ; Ph 45 ; D 84) ; à la question suivante, EH 7 « -- et m'a fait saigner *du* nez », le possessif ne se rencontre qu'en quelques points du Brabant et du Hainaut (Ni 1, 2, 5 ; A 44 ; Mo 1, 42 ; S 19, 29 ; Th 5).

L'emploi du possessif devant le nom d'une partie du corps passe naturellement du w. dans le fr. rég., du moins dans celui du niveau le plus bas. Il constitue aussi un de ces procédés dont usent et abusent les auteurs qui écrivent dans notre fr. populaire.

— On aurait tort, cependant, de considérer comme absolue l'opposition qu'on observe sur ce point entre le w. et le fr. Si elle est nette pour certains cas particuliers, elle l'est beaucoup moins quand on voit les choses dans leur ensemble. D'une part, le w. met parfois l'art. ; ex. gl. : *dj'a mâ* Â *stoumak* (ou *d'* MU *s.*) 'j'ai mal à la poitrine' ; *dj'aveû on mâ* ÈZÈS *djambes !...* 'j'avais une douleur dans les jambes !...' ; *il oût* LÈS *deûts d'pî k'on li côpa onk après l'ôte* 'il eut les doigts de pied qu'on lui coupa l'un après l'autre' ; *su tu n' clôs nin* T' *gueûye, dju t' côpe* LU *tièsse* Dq. 7 'si tu ne fermes pas ta gueule, je te coupe la tête' ; *èt nos-ôtes k' èstint là, k'avint vèyou çoulà d'zos* L'S-*ûs !* (cf. p. 21) 'et nous qui étions là, qui avions vu cela sous les yeux, càd. sous nos yeux !'. D'autre part, le fr. soigné lui-même connaît diverses tournures, avec le possessif comme avec l'art. (DP 6, 618 sv.), et le fr. pop. semble bien mettre le possessif comme notre w. : MA *jambe me fait mal* Gougenheim, *Lang. pop.* 110 ; SON *mal qu'alle aviont à* SES *seins* Siede 24 ; *tu me tires* MES *cheveux, il lui a marché sur* SES *pieds*... Lorsqu'enfin on consulte les patois, on constate que, si, d'après l'ALF (cartes 171, 328, 797 : Franz I, ZFSL 43, 142-3), le type « il a mal à *son* bras » règne exclusive-

ment en Wallonie et en Picardie [1], des phrases analogues se disent aussi en occitanien (*li perdras* TA *testo*, chez Piat 231).

Au point de vue diachronique, au surplus, n'est-il pas important de noter que l'a. fr. employait volontiers le possessif devant le nom d'une partie du corps dans des cas où le fr. mod. ne mettrait plus que l'art. (LB 1, 203 ; DP 6, 622)?

Dans ces conditions, il paraît difficile d'attribuer à l'influence germanique, ainsi qu'on l'a fait [2], l'usage du possessif en w. Si la syntaxe de nos patois coïncide sur ce point avec celle des langues germaniques, elle coïncide aussi avec celle du fr. pop. et même de certains parlers méridionaux. Il s'agit probablement d'une « convergence naturelle » : n'est-il pas naturel d'indiquer par un possessif un rapport de possession qui est évident? Le fr., et parfois notre dialecte lui-même, témoignent d'une belle délicatesse, mais aussi de quelque subtilité, en s'abstenant de formuler explicitement ce rapport lorsque le contexte l'exprime déjà implicitement sans risque d'équivoque.

2° **Le type « son plus vieux des frères ».** — Pour rendre le fr. *son fils aîné*, le gl. peut dire non seulement *su pus vî fi* 'son plus vieux fils' et *lu pus vî d' sès fis* 'le plus v. de ses f.', mais encore SU *pus vî dès fis* '*son* plus v. *des* f.'. Dans cette dernière séquence, notre patois met le possessif devant le qualif. substantivé au lieu de le mettre, comme le fr. pourrait le faire, devant le c. de ce qualif., de sorte qu'il place l'art. et le possessif exactement dans l'ordre inverse de celui qu'on attendrait.

L'ex. n'est pas isolé ; voy. encore VOSSE *pus grande dès deûs djunis* Franc. 'la plus g. de vos deux génisses' ; de même, à

[1] Ex. picards chez Ledieu 50.

[2] Voy. M. VALKHOFF, *Expansion du néerl.* 46 : « Jusque dans l'Ile-de-France, on relève des germanismes tels que 'il a mal à *son* bras, empoigner par *son* cou' au lieu de l'expression correcte 'il a mal *au* bras, empoigner par *le* cou'... » ; et aussi Mlle WIND, Neophil. 31, 163 : « Cette façon de s'exprimer [il a lavé *ses* mains, il a mal dans *son* dos, qui est bruxelloise] appartient aussi au champenois, en général aux dialectes de l'est [?] ; elle est la seule possible en néerlandais. C'est sans doute un des traits caractéristiques du w. dus aux influences germaniques. » Ces opinions reposent sur une vue simpliste des faits dialectaux et des faits français ; pour s'en convaincre, voir notamment l'étude minutieuse de DP 6, 618 sv.

Gueuzaine-Waimes [My 5], M' *pus vî dès fréres* 'l'aîné de mes frères', *çœ̀ fout* M' *prœ̀mî dès sognes* 'ce fut la première de mes besognes' BDW 3, 58 et 57.

La construction n'existe qu'en Ardenne liégeoise : l'expr. de EP, verset 25, « son fils aîné », n'est rendue par « son plus vieux des fils » qu'à Malmedy et à Waimes [My 5].

Comme cette position étonnante du possessif a toute l'apparence d'une anomalie et comme elle couvre une aire fort étroite, on peut supposer qu'elle résulte, ainsi que beaucoup de faits semblables, d'une simple contamination : LU *pus vî dès fis* + SU *pus vî (fi)* → SU *pus vî* DÈS *fis*. On peut se représenter le processus de la façon suivante : dans nos patois, des syntagmes comme « son plus vieux fils », « l'autre fois », etc., sont fortement concurrencés par les groupements « le plus vieux *de* ses fils », « l'autre *des* fois », etc. (Dory 305 : d'après EP 25, « le plus vieux de ses fils » est répandu dans toutes nos provinces ; pour la prép. « de », voy. aussi t. 2, chap. 8) ; dans ces conditions, « le plus vieux des fils », p. ex., étant senti comme l'équivalent de « le plus vieux fils », on en serait venu à mettre le possessif « son » devant la première formule ainsi qu'on le met devant la seconde.

= **Emploi des pronoms possessifs.** — Les possessifs « lourds » *mîne, tîne, sîne* ne s'emploient jamais comme adjectifs en w. : des expr. comme *un* MIEN *ami, je suis* TIEN (ou *vôtre*), *reconnaître pour* SIEN, qui n'appartiennent d'ailleurs pas au fr. courant, sont étrangères à nos patois.

En w., ces formes ne sont que pronoms. Comme *nosse, vosse, leûr* employés dans la même valeur, et comme les pronoms possessifs fr., elles sont toujours précédées d'un art. ou d'un déterminatif. A cette règle, je ne vois qu'une exception, le type (*c'è*) *d-à* MÎNE '(c'est) à moi', où le possessif suit immédiatement la préposition. Ce type curieux fera l'objet du paragraphe suivant.

Voici quelques remarques sur l'usage ordinaire des pronoms possessifs.

Comme le fr. soigné, le w. peut rapporter à un pronom possessif un adj. indéfini ou un numéral : *totes lès* NOSSES 'toutes les nôtres' ; *lès treûs* LEÛRS 'les trois leurs'. Parfois, comme le fr.

oral et même écrit, il forme des groupements assez originaux : *èlle èsteût drole duvins* LÈS-ÔTÈS NOSSES 'elle était drôle parmi les autres nôtres, càd. parmi nos autres [vaches]' ; *LEÛ NOSSE, *du vatche, l'ont-i co?* 'leur nôtre, de vache, càd. celle que nous leur avions vendue, l'ont-ils encore?' ; *NOS DEÛS SÎNES 'nos deux siennes, càd. nos deux [vaches] que nous avons eues de lui' ; — de même à Awenne *lès pauves* NOSSES ND 7, 33 'les pauvres nôtres, càd. nos pauvres [enfants]'. Cp. en fr. *les vieilles* SIENNES, *les petites* MIENNES, *sa* TIENNE (= sa [robe] à elle qui lui vient de toi), *mon* TIEN (= mon [parapluie] que tu m'as acheté), DP 6, 571 et 587-8 [1].

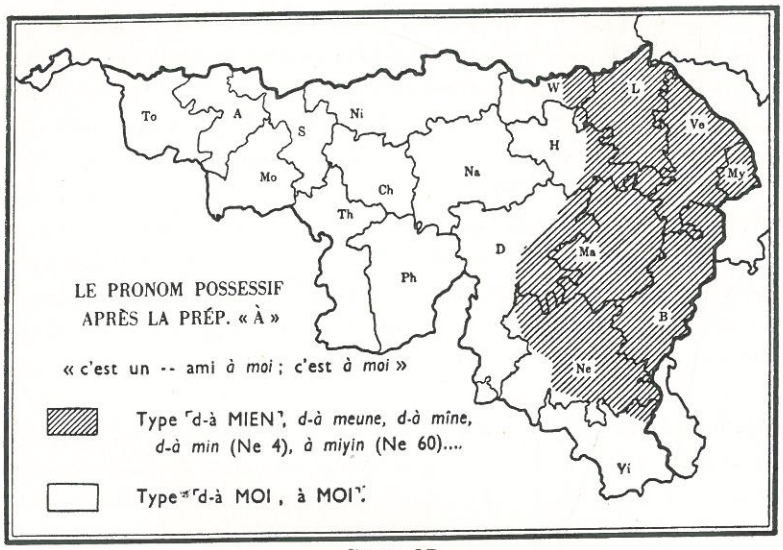
= **Le type -- *d-à mîne* '-- à moi'.** — Après la préposition composée *d-à* (= d'à), qui marque la possession, le w. met le pronom possessif au lieu du personnel tonique :

*c'è d-à* MÎNE 'c'est à moi', au lieu de **c'è d-à* MI ; de même *d-à* TÎNE ou *d-à* TWÈNE, *d-à* SÎNE, *d-à* NOSSE, *d-à* VOSSE 'à toi, à lui, etc.', mais *d-à* ZÈLS (*d-à* ZÈLES) 'à eux (à elles)' ; — *il a deûs manèdjes* D'À SÎNE 'il a deux maisons à lui' ; *lès cèsses* D-À NOSSE 'celles à nous'.

Après une autre prép., même synonyme de *d-à*, on emploie le personnel : *c'è d-atoûr* MI, -- *d'atoûr* VOS 'c'est à moi, -- à vous'. On dit aussi *d-à* NOS-ÔTES 'à nous' et *d-à* VOS-ÔTES 'à vous' aussi bien que *d-à nosse* et *d-à vosse* ; les deux formes représentant « nous » sont équivalentes ; mais *vos-ôtes* désigne nécessairement deux ou plusieurs personnes, alors que *vosse* peut correspondre à un pluriel de politesse et concerner alors une seule personne.

D'après EH 1289 « c'est un -- ami à moi » et 1817 « est-ce à vous ou à lui, ce bâton? :: c'est à moi » (cf. carte 17), le type « c'est à *mien* » n'existe en B. R. que dans la zone orientale (arr. Liège, Verviers, avec Malmedy, partie de Waremme, Huy

[1] Expressions fondées sur un pronom possessif : *lès* NOSSES 'les nôtres, càd. nos parents' ; *i vinrè à l'* SÎNE 'il viendra à la sienne, càd. il arrivera au destin que sa témérité fait présager, il aura un accident' ; *il a bati so l'* SÎNE 'il a bâti sur le sien, càd. sur sa propriété' (ex. anc. : 1588 °*qu'il auroit chassie les bestiaulx dudit Johan jus du* SIEN A. Roanne 29, 599 ; voy. aussi p. 335, n. 1).




Carte 17.

et Dinant, et tout le Luxembourg, sauf arr. Virton). Mais on le retrouve en certaines régions de la France, en Lorraine notamment : « tous les canards là, c'est d-à *nôtre* » Franz II, 15 ; *ç'ot d'è* MIENNE 'c'est à moi' Martin 127, *ç'ot d'è* MIÈNE 'id.' Zeliqzon 449, v° *miène*, pour la région des Vosges.

La construction « prép. + adj. possessif » doit dater de plusieurs siècles. Dans le premier registre aux plaids de la cour de justice de Waimes [My 5] (années 1531-38), on lit plusieurs phrases comme celle-ci : 1531 °*la fame J. -- at fait serment que le chaen* [champ] *differenchieu est* A SYEN (l. c., p. 31).

— Comment s'explique ce curieux emploi du possessif?

On peut en chercher l'origine dans une confusion phonétique combinée avec l'action de l'analogie. A certaine époque, avant l'amuïssement de leur *s* final, les personnels toniques *nos* et *vos* à la pause ont dû se prononcer [nòs] et [vòs]. Or, en w. les possessifs « nostre » et « vostre » se réduisent précisément à [nòs] et [vòs]. Il se peut donc que les groupements notés ci-dessus *d-à nosse, d-à vosse* 'litt. à nôtre, à vôtre', devraient s'écrire *d-à nos', d-à vos'* 'à nous, à vous'. Et ce serait par analogie avec ces deux groupes, où les anciens *nos'* et *vos'* auraient été sentis

comme des possessifs, que *mîne* se serait substitué à *mi*, *tîne* à *ti*, etc. Quant à *d-à zèls*, il n'aurait pas été supplanté par **d-à leûr* parce que la disparité des sons maintenait l'écart entre le possessif et le personnel. Une première objection apparaît ici : à la 3 sg., ne dit-on pas *c'è d-à sîne* quoique le personnel *lu*, *lèy* 'lui, elle' soit très différent de *sîne*? Il est vrai. Mais les possessifs *mîne*, *tîne*, *sîne* forment un bloc très lié, tandis que *leûr* est phonétiquement séparé de *nosse* et de *vosse*... Autre objection, et autrement grave : Comment la solution proposée s'applique-t-elle au lorrain? Dans ce dialecte où l'*s* d'appui s'amuït, les pronoms « nous » et « vous » ont-ils jamais été homonymes de « notre « et « votre »?...

A l'explication phonétique, qui nous mène dans une impasse, on préférera l'hypothèse d'une contamination fondée sur une proximité sémantique. L'idée est ancienne : déjà P. Marchot, ZRP 20 (1896), 526, disait qu'à Saint-Hubert [Ne 16], *d-à minne*, *d-à tinne* résulte du mélange des deux façons de dire *d-à mi*, *d-à ti* et *li minne*, *li tinne*. Dans LG 45, j'imaginais moi-même un mélange analogue : *c'è d-à mîne* résulterait du croisement **c'è d-à* MI + **c'è* MÎNE, ces deux tournures étant naturellement synonymes. C'est Marchot qui me paraît maintenant avoir vu juste. En effet, si le w. oriental a dû connaître, comme le namurois et le hennuyer, le type **c'è d-à mi*, a-t-il jamais dit **c'è mîne*? En fait, le phénomène peut se définir comme suit : l'adj. possessif s'introduit par contamination à la place du pronom personnel dans une expression marquant essentiellement la possession (c'est à moi, celle à moi, etc.). Le phénomène est d'ordre sémantique, avant tout. Cependant, si, à la 3e pers., il n'affecte que le sg., si l'on dit *d-à sîne* au lieu *d-à lu*, mais non **d-à leûr* au lieu de *d-à zèls*, c'est peut-être pour une raison phonétique : *d-à mîne*, *d-à tîne* entraînaient tout naturellement *d-à sîne*, mais l'écart des sons aura empêché la création de **d-à leûr* à côté de *d-à nosse*, *d-à vosse*. Tout à l'heure, le traitement de la 3e pers. faisait obstacle à l'explication phonétique ; il ne constitue plus ici, me semble-t-il, qu'une légère difficulté.

Du reste, la solution sémantique trouve une confirmation décisive dans un fait allemand : d'après Havers 82, l'expression *das gehört* MEIN, qu'on trouve dans un dialecte h. all. (pour

Zurich, cf. A. Weber, *Zürichdt. Gramm.*, 1948, 231-2), proviendrait d'une contamination *das gehört* MIR + *das ist* MEIN. Que cette formule réponde bien à la réalité ou non, ce qui est probant à mes yeux, c'est qu'en all. comme en w., l'adj. possessif s'introduit dans une expr. essentiellement possessive où il n'est pas grammaticalement à sa place.

Le phénomène est d'ailleurs très répandu. En France même, il ne se rencontre pas seulement en Lorraine, mais dans le s.-o. : Gers *ço de men* 'mon bien' FEW 4, 442b *hoc*. Il existe aussi dans d'autres langues romanes et dans diverses langues germaniques : léonais *una casa de* MIO, ital. mérid. *è na canoscenza da* MÍA 'è una mia conoscenza', angl. *a friend of* MINE ; cf. A. Granville Hatcher, Word 6 (1950), 1-25, et L. Spitzer, ib. 6 (1950), 141-159, et, pour l'ital., Rohlfs 2, 156. En présence d'une telle extension, on doit, bien entendu, se demander si l'explication par une simple contamination demeure adéquate. On a plutôt l'impression que l'adj. possessif tend naturellement à se substituer au pronom personnel du moment qu'il s'agit d'indiquer la possession.

REMARQUE. — A la 3 sg., lorsque *d-à sîne* serait équivoque, on dit *d-à* LU ou *d-à* LÈY (ou *d'atoûr* LU, - -LÈY) 'à lui, à elle' : *il a deûs manèdjes d-à* SÎNE 'il a deux maisons à lui' ; mais *leû manèdje, è-ç' d-à* LU *ou d-à* LÈY*?* 'leur m., est-ce à lui ou à elle?' ; *su soûr, d-à* LÈY ou *d'atoûr* LÈY 'sa sœur, à elle'.

## B. LES DÉMONSTRATIFS

= **Formes.** — 1° Adjectifs : m. sg. *ci* ou *ç'* 'ce' (devant consonne), *cist* ou parfois *ç't* [st] 'cet' (devant voyelle) ;

f. sg. *cisse* ou *ç'* (devant consonne), *ciste* ou *ç'te* [s] (devant voyelle) 'cette' ;

pl. *cès* 'ces' (avec liaison de l'*s* devant voyelle).

2° Pronoms : sg. *ci* 'celui', *cisse* 'celle' ; — neutre *çou* (a. fr. *ço* FEW 4, 442a *hoc*) et *çu* 'ce' ;

pl. *cès* 'ceux', *cèsses* 'celles'.

Les combinaisons avec les adverbes de lieu « ici » et « là » sont parallèles à celles du fr.[1] : *cisse mâhon*-VOLÀ 'cette maison-ci' ;

[1] Pour les correspondants w. du fr. *ici* et *là*, et aussi pour les présen-

*po cisse* ou *po ç' vôye*-LÀ 'par ce chemin-là' ; *cès djins*-LÀ 'ces gens-là' ; *cès*-CI, *cès*-VOLÀ 'ceux-ci ←→ *cès*-LÀ 'ceux-là' ; neutre *çou*CI, *çou*-VOLÀ 'ceci', *çou*LÀ 'celà', *ça*.

Souvent, au fém., l'adv. de lieu prend un *l* analogique (écrit *-le* et tiré sans doute de *èle* 'elle', fém. de *i* 'il') ; de plus, le pronom se contracte souvent au fém. avec *ci* et *là* :

*cisse*-CI 'celle-ci' → *cisse*-CILE → *cissile* [sisil] ; *cisse*-LÀ 'celle-là' → *cisse*-LÀLE → *cissàle* [sisal], le premier *l* tombant par influence de *cissile* ; plur. *cèsses*-VOLÀLES ou *cèsses*-CILES ou *cèssiles*, *cèsses*-LÀLES ou *cèssàles*.

L'addition de l'*l* est facultative, mais quand elle n'a pas lieu, la contraction ne se produit pas non plus : on dit nécessairement *cisse-ci*, *cisse-là*, *cèsses-ci*, *cèsses-là*, du moment que *ci* et *là* demeurent intacts.

On trouvera de nombreux ex. dans les paragraphes suivants. Pour les formes lg., cf. DL 146-7 ; pour les variantes du domaine lg., DFL 81-2, aux formes françaises correspondantes ; pour Faymonville, Bastin, BSW 51, 334 ; pour l'ouest-w., Grignard, BSW 50, 460 ; etc. A part la forme *lèy*, *lèl*, que notre patois ignore et dont je dirai un mot p. 360, n. 2, le système des démonstratifs est le même à Faymonville et dans la zone malmédienne orientale qu'à La Gleize et qu'à Liège.

= **Les formes correspondant au fr. *ceux, celles*.** — L'histoire de nos démonstratifs n'offre pas de véritables difficultés. Toutefois, celle des pronoms, surtout des formes du plur., pose un curieux problème.

En fr., l'adj. *ce, cet, cette, ces* remonte à e c c e i s t e, le pronom *celui, celle, ceux, celles* à e c c e i l l e (FEW 4, 552). En gl., ainsi qu'en lg. du reste, les formes du pronom (*ci, cisse, cès, cèsses*), comme celles de l'adj. (*ci, cist, cisse, ciste, cès*), semblent contenir i s t e : n'est-ce pas le *s* de i s t e qui survit dans les

tatifs du type *voici, voilà*, on se reportera au t. 2, chap. 7. — Tandis que « là » est régulièrement rendu par *là*, comme en fr., « (i)ci » se dit de plusieurs façons : *volà* à l'est de la commune, (*vo*)*ci* un peu partout, (*vo*)*chal* en outre à l'ouest (voy. *chal* DL). Nos observations concernant les hameaux orientaux, *chal* et *vochal* n'interviendront pas dans nos ex. ; « ici » y sera couramment *volà*.

fém. *cisse, cèsses, ciste*, et aussi dans le masc. *cist*? Tout cela paraît aller de soi, et l'on comprend fort bien que le DL 146-7 rattache au lat. e c c e i s t e toutes les formes liégeoises, adjectifs et pronoms.

Peut-être la vérité n'est-elle pas aussi simple. Quand on observe quelque peu les systèmes démonstratifs des dialectes belgo-romans, on y découvre les marques évidentes d'un travail analogique, et en même temps des restes certains de e c c e i l l e parmi les formes pronominales.

Dans des formes comme *li cîne* 'celle' de Xhoris [H 67] (DFL 82 *celui*), le nam. *li cink, li cène* 'celui, celle' (Pirsoul 103), à part le [s] initial, que reste-t-il de latin? Les démonstratifs révèlent ici une influence des possessifs ; ils en manifesteraient probablement d'autres ailleurs. Malgré le brassage analogique, il subsiste pourtant, à côté des descendants bien caractérisés de e c c e i s t e, un représentant authentique de e c c e i l l e : c'est le pluriel namurois *cias*. Dans la zone où -e l l u aboutit à *-ia*, on trouve en effet, outre *tchivia(s)* 'cheveu(x)' ← c a p i l l u (-o s) et *zias* 'eux' ← i l l o s, un démonstratif *cia(s)* 'celui, ceux' ← e c c e i l l e : EH 1771 « celui (ceux...) qui... ». Sur l'origine de ce dernier, aucun doute possible. Or, tandis que les trois mots se terminent tous, dans une zone située au sud-est de Dinant, par un *-ê* qui répond normalement à *-ia*, ils ont tous à Liège un *-è* final : *tchivè(s), zès* (arch., cf. p. 194, n. 3), *cès*.

La forme *cès* doit être traditionnelle. Je l'ai relevée au 16e s. à La Gleize : 1554 °*comme* CÈ *de Chasneux ont faict* A. Roanne 27, 348 'comme ceux du hameau de Cheneux --' ; mais elle apparaît dans nos régions dès le début du 13e s. : vers 1200 °CES Poème moral, titre précédant la str. 64 ; 1271 °*A tous* CES *qui ces -- lettres verront* (dans une charte liégeoise, cf. Remacle, *Anc. w.* 53, mais influence du *ces* qui suit?) ; 14e s. °*chis ochist tous* CHES *qui astoient issus de la lignie* J. d'Outr. 1, 45 ; °CHEAZ *de Huy* ib. 6, 45. Aussi est-il tout naturel d'admettre que *cès* provient, comme le nam. *cias* et le fr. *ceux*, de e c c e i l l o s.

L'esprit se plaît à réunir ainsi, dans une communauté d'origine, les formes du fr. et celles du w. Mais on découvre sans peine assez d'indices pour transformer l'hypothèse en une quasi-certitude. La parenté historique des dialectes d'oïl n'est pas un

mythe, et l'identité phonétique de *ceux*, *cias*, *cès* est un fait indéniable ; en outre, *cès* n'est peut-être pas seul à contenir i l l e : le sg. *ci* ne remonte-t-il pas à e c c e i l l e (a. fr. *cil* FEW 4, 552), comme le personnel *i(l)* à i l l e? Ceci est d'autant plus vraisemblable que le fém. est souvent analogique et que la forme *cisse* n'est pas générale, même dans le domaine liégeois. Certes, si *cès* et *ci* descendent bien de e c c e i l l e, il faut admettre que le fém. originel **cile(s)* ou **cèle(s)* a été supplanté par *cisse*, *cèsses* sous l'influence de l'adj. fém. sg. *cisse* (*cisse fème-là* 'cette femme-là') ; mais cette hypothèse paraît fort plausible, elle aussi, quand on se rappelle qu'à Xhoris p. ex. « celle » se dit *cîne*, et que, dans la zone précisément où persiste *cès* ← e c c e i l l o s, certains équivalents de « celle » sont visiblement de création secondaire [1].

= **La substitution de « celui » à « ceux ».** — Dans le travail analogique auquel ont été soumis les pronoms démonstratifs, nous venons de deviner déjà des substitutions de formes. Une autre de ces substitutions paraît s'observer encore dans le domaine liégeois en ce qui concerne le masculin, et cette fois sur le plan du nombre.

Tandis que le gl. dit *ci*, *cisse* 'celui, celle' au sg. et *cès*, *cèsses* au pl., le lg. dit *ci* et *cisse* au pl. comme au sg. ; il se borne à changer l'article : sg. *li ci*, *li cisse* ; pl. *lès cis*, *lès cisses* ; mais il emploie les pluriels *cès* et *cèsses* devant les adverbes de proximité et d'éloignement : *cès-chal* 'ceux-ci', *cès-là* 'ceux-là', *cèsses-chal* 'celles-ci', *cèsses-là(l)* 'celles-là' DL 147. Le verv. connaît une situation identique : Feller, *Notes* 374 ; DV 82.

Si, comme nous avons cru le découvrir au paragraphe précédent, le masc. pl. *cès* est traditionnel, il faut admettre que le sg.

[1] Les formes des démonstratifs demanderaient toute une étude que je ne puis entreprendre ici. D'après EH 1771, le pronom fém. est souvent en [n] dans les prov. de Namur, de Brabant et de Hainaut : *cène*, *cine*... Dans le Luxembourg, il est souvent en [l] : *çole* Dampicourt [Vi 37], *cile* Awenne [Ne 9], etc. Cette dernière forme existe aussi dans le domaine liégeois : *li cile* Amay [H 28], Pellaines [W 3]. On ne peut douter que [l] provienne de i l l a ; mais en provient-il directement ou indirectement? *cile* est-il traditionnel ou résulte-t-il d'une création analogique?

*ci* a remplacé le pl. *cès* dans une partie de ses emplois. Parallèlement, *cisses* aura supplanté *cèsses*.

La substitution de *cis* à *cès*, qui est admise par Feller, l. c., possède toutes les marques de la vraisemblance : elle apparaît comme un phénomène progressif, à la fois dans le temps et dans l'espace.

A Liège, le passage de *cis* au plur. est attesté dès les premiers textes wallons : *dès* CIS *du sôye* T. 1590, v. 10 'des ceux de soie [sc. des tabliers]' ; *dès* CIS *k'ont l' panse â hôt* T. 1636, v. 58 'des ceux qui ont le ventre en l'air'. Mais *cès* n'a pas cédé d'un coup tout le terrain qu'il devait abandonner : *tos* CÈS *k'ènn'alint* T. 1631, v. 100 'tous ceux qui partirent'. Auj. encore, on le sait, *cès* peut seul entrer en combinaison avec « ci » et « là ».

A Verviers, *cès* paraît avoir résisté beaucoup plus longtemps qu'à Liège. Il s'emploie encore à l'exclusion de *cis* dans T. 1641, pièce à laquelle se rapporte la note de Feller, l. c. : CÈS *d' Vèrvî*, v. 3 'ceux de Verviers'. A la fin du 18e s. même, si l'on en juge par une chanson verviétoise des environs de 1788, il garde en verv. toute sa vitalité : *lès* CÈS *ki sèwèt* CÈS-*voci* R. 1789, 107 'ceux qui suivent ceux-ci' ; *po* CÈS *ki-ont signé* ib. 108 'pour ceux qui ont signé'. Auj., il ne persiste, à Verviers comme à Liège, que devant « ci » et « là ».

En gl., *cès* garde à peu près intactes toutes ses positions (*lès cis*, qu'on y entend parfois, y reste, je pense, exceptionnel). S'il en est ainsi, c'est que le mouvement novateur, parti probablement de Liège, n'a pas encore atteint notre domaine : sur ce point comme sur bien d'autres, c'est à sa situation géographique que l'Ardenne liégeoise doit son caractère conservateur.

REMARQUE. **La persistance de *cès* devant « ci » et « là ».** — Ainsi qu'on l'a vu, *cès*, attaqué par le sing. *ci*, ne renonce pas d'un coup à toutes ses positions. A Verviers comme à Liège, il se maintient très fermement devant les adv. de lieu « ci » et « là ». Quelle est la raison de cette persistance?

Le remplacement du pl. *cès* par la forme du sg. *ci* entraîne naturellement l'identité des deux nombres : en dehors de tout contexte, l'expr. *CIS *du Spâ* 'ceux de Spa' pourrait être prise pour le sg. CI *du Spâ* 'celui de Spa' ; de même, *CIS *ki* -- 'ceux qui --' se confondrait avec CI *ki* -- 'celui qui --', si, dans la suite de la phrase, l'accord

du verbe n'indiquait nécessairement que le sujet est un sg. ou un pl. (CI *ki passe*, *CIS *ki passÈT*). Il n'en irait pas autrement au fém., d'ailleurs, puisque *cisses* se confond avec *cisse* dans la prononciation [sis].

Mais n'est-il pas frappant de constater que, malgré tous les éclaircissements apportés par le contexte, on dit toujours *lès* CIS *du Spâ*, LÈS *cis ki passèt*, et jamais *CIS *du Spâ*, *CIS *ki passèt*? Facultatif devant [si] au sg., l'article est indispensable devant [si] au pl. : on peut dire CI *ki passe* ou LI CI *ki passe* ; on doit dire LÈS CIS *ki passèt*. En fait, *cès* n'est pas remplacé par *cis*, mais par *lès cis*. En d'autres termes, la substitution de *cis* à *cès* est conditionnée par l'emploi de l'art. devant le pronom démonstratif — phénomène très répandu qui fera l'objet du par. suivant [1].

Or, devant les adv. de lieu, le pronom démonstratif n'est jamais accompagné de l'article. Les deux faits sont concomitants et dépendent l'un de l'autre : *cès*, dans *cès-chal*, p. ex., doit demeurer intact si on ne peut remplacer la locution par *LÈS *cis-chal* [2].

Pourquoi, enfin, les groupements du type « pronom dém. + adv. de lieu » ne prennent-ils pas l'art. comme les pronoms dém. isolés? Est-ce parce qu'ils constituent de véritables clichés, des syntagmes étroitement soudés, reposant sur d'anciennes et fortes habitudes? On peut le croire, de prime abord. Mais la raison véritable est sans doute plus profonde : c'est que, dans ces expr., le pronom garde sa valeur démonstrative. Cf. p. 354.

**= Le pronom démonstratif précédé d'un article ou d'un possessif.** — La formule syntaxique « article + pronom démonstratif » a reçu de Marcel Remy un traitement d'honneur : il l'a casée dans le titre même de son recueil de contes LES CEUX *de chez nous*.

Illustrée de la sorte, cette construction curieuse n'a pu man-

[1] Ce serait une erreur de croire que la substitution de *cis* à *cès* a provoqué l'introduction de l'art. devant le pronom dém. Ce dernier phénomène a lieu à La Gleize même, où cependant les positions de *cès* demeurent à peu près intactes. Il est d'ailleurs commun à tous les dialectes de la B. R. et à diverses langues ; voir par. suivant.

[2] Le rôle attribué à l'article me semble confirmé par le fait suivant : chez un vieillard de Ster-Franc., qui disait *lès* CIS *ki* --, j'ai noté *gn-aveût d'* CÈS -- 'il y en avait de ceux --' ; pour cette dernière expr., on aurait donc le choix entre *gn-aveût dès cès*, *gn-aveût d' cès* et *gn-aveût dès cis*, mais **gn-aveût* D' CIS, sans art., serait exclu.

quer d'attirer l'attention. Pourtant, le DL 147 n'en recueille pas tous les exemples typiques. Et comme Weinmann 50 ne lui consacrait qu'une remarque très sèche, l'essentiel reste à trouver et à dire [1].

Ainsi que l'observe Weinmann, le w. traite le pronom démonstratif comme un nom. Le gl. ne le fait pas seulement accompagner par l'indéfini « tout » (TOS *cès d' Noûvèye* 'tous ceux de Neuville ', TOTE *cisse-làle* 'toute celle-là', *TOT *ci du d'zos* 'tout celui d'en dessous',...) ; il le fait précéder très souvent par un art. défini ou indéfini, parfois par un « de » partitif (équivalent d'une certaine manière à « des »), parfois encore par un adj. possessif — ce dernier usage est, si je ne me trompe, inédit. Au surplus, il peut encore intercaler un numéral entre l'article ou le possessif et le démonstratif suivant.

1° Article défini : LÈS CÈS *d' Noûvèye* 'ceux de Neuville' ; LÈS CÈS *d-azès-ôtes* 'ceux des autres' ; LU CISSE *d-à m' papa* 'celle de mon père' ; *i fârè passer so* L' CI *d-à Dumé* 'il faudra passer sur le terrain à Dumez' (il s'agit là d'un *ci* figé dans le sens de 'terrain, parcelle') ; *av louki* È CI *du l' tchambe?* 'avez-vous regardé dans (le) celui [sc. le tiroir] de la chambre?' ; ÈZÈS CÈS *du l' tchambe* 'dans (les) ceux de la chambre' ; **prindoz* LÈS CÈSSES *ku vos v'loz* 'prenez celles que vous voulez'. Dans tous ces ex., l'art. est facultatif : on dirait aussi bien *so ci d-à Dumé*, *duvins ci*, *duvins cès*, *prindoz cèsses*. Mais quand le dém. est précédé d'un numéral, l'art. lui-même ne peut être omis : dans LÈS TREÛS CÈS *du d'zos* 'les trois (ceux) de dessous', *lès* est indispensable [2-3].

2° Art. indéfini (pluriel) et partitif (singulier) : **i fâreût* DÈS CÈS *d' fiêr* 'il faudrait des ceux [sc. des instruments] de fer, càd. il en f. de fer' ; *c'è come* DÈS CÈSSES *du façâde* 'c'est comme

[1] DORY, v° *celui*, signale les fautes que l'on commet dans le fr. rég. en faisant précéder le pronom dém. d'un art. défini ou indéfini ou de *de*.

[2] Cf. EH 356 « je vais acheter deux chevaux à la foire et vendre *les deux* que j'ai achetés l'année dernière » : gl. -- *èt vinde* LÈS DEÛS CÈS *k' dj'a atcheté* -- ou LÈS DEÛS' *ku dj'a a.* ; le type « les deux ceux » est répandu dans toute la B. R., jusqu'au sud et à l'ouest ; mais on dit aussi, comme en fr., « les deux », sans le dém. « ceux ».

[3] L'expr. *fé* L' CI *di* DL 147, Weinmann 50, n. 1 'faire celui de, càd. faire semblant de' est inconnue à La Gl.

des celles [sc. des ardoises] de f., càd. c'en est comme de f.' ; *i-gn-a ki pinsèt ku* DÈS CÈS, *là, sont bin ureûs pask'i n'ont pus mèzâhe d'ovrer* 'il y en a qui pensent que des ceux, càd. certains, là, sont bien heureux parce qu'ils n'ont plus besoin de travailler'; *i-gn-a* DÈS CÈS *ki d'hèt* -- 'il y a des ceux qui disent --, càd. il y en a, il en est certains qui --' ; *magnèt-èle?* :: DÈS CÈSSES *k'i-gn-a* 'mangent-elles? :: des celles qu'il y a, càd. certaines' ;

— *dj'ènn'a r'trové* DO CI *d' mon Z., dju pinse ku çu n' sèreût nin mâlâhi d' trover* DO CI *po-z-aler avou* 'j'en ai retrouvé du celui [sc. du papier peint] de chez Z., je pense que ce ne serait pas difficile de trouver du celui pour aller avec, càd. d'en trouver de l'assorti' ; DO CI *come çou-volà* 'du celui comme ceci, càd. du [foin] semblable à ceci' ; *k'è-ç' po* DU L' CISSE*?* 'qu'est-ce pour de la celle? càd. de quelle sorte est-elle?' ; *èle su pârtih, lu linne?* :: DU L' CISSE *k'i-gn-a* 'elle se partage, la laine? :: de la celle qu'il y a, càd. celle d'une certaine sorte'.

On notera que les groupes « des ceux, des celles », parfois aussi « du celui, de la celle », servent en w. à rendre la notion indéterminée du fr. *certain*, surtout lorsqu'ils sont accompagnés de « il y a » : cf. p. 300.

3° Préposition « de » : alors que l'art. partitif (sing.) de la seconde série d'ex. du 2° ne saurait être remplacé par un simple « de », l'art. indéfini plur. *dès* peut l'être d'ordinaire sans aucune difficulté. Ex. : **il a ruv'ni avou* D' CÈS *du Spâ* 'il est revenu avec de ceux de Spa, càd. avec certains de Spa, avec des Spadois' ; *i-gn-a* D' CÈS *ki* --, fr. rég. *il y en a* DE CEUX *qui* -- 'il y en a (certains) qui --' ; *èlle è pus grande ku* D' CÈSSES *k'i-gn-a* 'elle est plus g. que de celles qu'il y a, càd. que certaines' ; *on djâzéve du* D' CÈS *ki dansint lès maclotes* 'on parlait de certains qui dansaient les « matelotes »' ; *èlle aveût dès timbes d-à-n-on-ôte, pusk'èlle ènn'aveût sîh du* D' CÈS *k' gn-aveût* 'elle avait des timbres [de ravitaillement] d'un autre, puisqu'elle en avait six de de ceux qu'il y avait, càd. de certains, de certaines sortes'. On notera que l'usage de « des » ou de « de » n'est pas absolument libre ; dans les deux derniers ex., où *d(u) cès* suit la prép. *du* 'de', la séquence *du dès cès* est impossible ; au contraire, dans certains ex. du 2°, « de » est exclu : on est obligé de dire, au com-

mencement de la phrase, DÈS *cèsses k'i-gn-a*, et même, dans d'autres conditions, *come* DÈS *cèsses du façâde*. — Pour l'ancienneté du groupe « de ceux », voy. ci-dessous un ex. de 1551. Pour l'usage de « de », cp. fr. *à* DE *certains moments* Grev. 317.

4° Adj. possessif : *i soyéve co tofêr* SU CI *drî mon Dohogne* 'il fauchait encore régulièrement son celui [sc. son terrain] derrière chez D.' ; *dj'arè du l' farène po mète avou* M' CISSE *du r'gon* 'j'aurai de la farine pour mettre avec ma celle de seigle, càd. pour mélanger avec celle de s. que j'ai déjà' ; VOSSE CISSE *k'èsteût malâde* 'votre celle, càd. celle des vôtres qui était m.' ; *c'è* MÈS CÈSSES *ku dj' mèt po vèy lon* 'ce sont mes celles [sc. mes lunettes] que je mets pour voir loin' ; *dès rubarbes come* NOS CÈSSES *d-à Moutchèn'* 'des rhubarbes comme nos celles à M. (NP), càd. comme celles que nous avions eues de M.' ; *il aveût mètou* SU CISSE *à l'ouh ki n' li ahâye nin* 'il avait mis à la porte sa celle, càd. celle de ses [vaches] qui lui paraît avoir mauvaise mine' (noter que *su cisse* viendrait mieux après *à l'ouh*). Avec un numéral : *NOS DEÛS CÈSSES *du Spâ* 'nos deux celles de Spa, càd. les deux que nous avions eues à S.'.

— Parmi ces divers cas, le plus curieux est le dernier ; mais c'est des deux premiers que nous parlerons surtout. Pour fréquent qu'il soit, l'usage de l'art. devant les pronoms dém. est loin d'être constant. Outre qu'il demeure le plus souvent facultatif, il est interdit dans certaines conditions, notamment devant les groupes « pronom dém. + adv. de lieu *(i)ci* ou *là* » : on ne dit jamais **lu ci-là* 'le celui-là', ni **lès cèsses-volà* 'les celles-ci' (mais bien *lès cèsses lâvâ* 'les celles là-bas') ; l'art. manque naturellement aussi quand le dém. est déjà déterminé par un possessif.

La formule « art. défini + pronom dém. » appartient à la syntaxe de diverses langues. En B. R., elle ne règne pas seulement dans tous les patois (EH 1771) ; elle s'observe même dans le fr. rég. du niveau inférieur. En France, elle se rencontre un peu partout dans les dialectes d'oïl (ALF 209 « *ceux* qui finissent » : dép. Meuse, Meurthe-et-M., Vosges, Nièvre, Cher, Eure-et-L., Mayenne, Calvados ; voir aussi, pour le lorr., Bloch, *Parlers* 156 et Martin 116, et noter que, dans les patois fr. comme dans les nôtres, d'après ALF 207 et 208, l'art. défini manque régulière-

ment devant « celui-ci », « celle-ci ») ; elle apparaît de même dans le fr. pop. : *la celle qui s'en va, les ceuss de d' par ici, les ceux qui* -- (Bauche 91-2 ; Siede 30 ; Frei 197, qui parle de l'« actualisation » des pronoms dém.). Elle existe aussi en all. (*derjenige der* = w. *lu ci ki*) et en nl. (*de genen*, et même *dedezen*, De Vooys, *Nederl. spraakkunst*, 1949, 92).

Dans le nord de la Gaule, l'usage de l'art. devant le démonstratif est vieux déjà de plusieurs siècles. Sneyders de Vogel 79 en cite un ex. m. fr. : *tous* LES CEUX *qui contrediront* Gringore, Vie de S. Louis, p. 147. De mon côté, j'ai découvert une attestation du groupe « les ceux » à La Gleize à la date de 1599 : °*au moyen d'oyr* (ouïr) LES CEULX *commis ou deputez qui debveroient avoir faict ledit arrest* A. Roanne 29, 1055, et une attestation du groupe « de ceux » à la date de 1551 : °*et s'il ny at* [= il y a, w. *i-gn-a*] DE CEULX *lesquelles ne sont point ajourné* A. Roanne 26, 226 'et s'il y en a qui ne --'. Au 17e s., l'art. figure dans les premiers textes w. : *conte* LI CI *di nosse bon prince* T. 1632, v. 71 'contre (le) celui [sc. le mandement] de notre bon p.' ; DÈS CIS *du sôye* T. 1590, v. 10 'des ceux [sc. des tabliers] de soie' ; DÈS CIS *k'ont l' panse â hôt* T. 1636, v. 58 'des ceux, càd. certains qui ont la panse en l'air'.

Quant au type « adj. possessif + pronom dém. », je ne crois pas qu'on l'ait jamais signalé. Je doute, pourtant, qu'il soit particulier à notre patois.

— Pourquoi des déterminatifs, l'art. et le possessif, se joignent-ils de la sorte au pronom dém. ?

Le phénomène n'a pu se produire, semble-t-il, que parce que le démonstratif avait perdu sa valeur démonstrative pour devenir un représentant pur, un simple substitut du nom : à preuve le fait que, devant un adv. de lieu, dans *cès-la* 'ceux-là', *cès-volà* 'ceux-ci', etc., où il reste démonstratif, le pronom en question ne peut prendre l'article. A cette cause ou condition, il faut ajouter des circonstances favorables. Il est assez normal, tout d'abord, que le dém., tenant lieu d'un nom et remplissant les mêmes fonctions que lui, prenne l'art. comme lui. Au surplus, en prenant l'art., le pronom dém. se trouve, à l'égard de l'adj. dém., dans le même rapport que les pronoms possessifs et interrogatifs à

l'égard des adj. correspondants : cp. *vosse tchin* 'votre chien' et LU *vosse* 'le vôtre', *kél ome è-ç'?* 'quel homme est-ce?' et LU *ké è-ç'?* 'lequel est-ce?', *cisse vôye-là* 'ce chemin-là' et LU *cisse du Spâ* 'celle de Spa'. Mais ces correspondances ne sont, vraisemblablement, que des circonstances propices. La cause essentielle doit être l'effacement de la valeur démonstrative dans les pronoms considérés. D'autre part, ce phénomène sémantique et l'adjonction subséquente de l'art. sont si répandus (cf. p. 353) qu'ils paraissent résulter l'un et l'autre de tendances qu'on peut qualifier de « naturelles ». Cp. l'hypothèse formulée par Siede 30 : selon cet auteur, *les ceux* permettrait de répondre à *lesquels?* et serait formé d'après lui. L'observation du w. confirmerait aisément cette idée : une question comme LÈS *kés av vèyou?* 'lesquels avez-vous vus?' entraîne tout naturellement la réponse LÈS *cès do Ru* 'ceux de Ruy'.

Quant à l'usage du possessif, il pourrait, à la rigueur, s'expliquer par une influence analogique ; mais il se justifie plutôt, je crois, par sa commodité, par son utilité même. Dire qu'il répond à un besoin serait sans doute excessif, puisque le fr. cultivé l'ignore. Mais que, malgré sa surprenante simplicité, il rende d'appréciables services, on en trouve une preuve suffisante dans les difficultés qu'on rencontre lorsqu'on veut traduire exactement en fr. certains ex. : il faut user de détours pour rendre complètement *nos cèsses*, *su cisse*, etc.

La remarque vaut, du reste, pour certains emplois de l'art. indéfini ou partitif : on éprouve de l'embarras quand on doit mettre en fr. des ex. comm *k'è-ç' po du l' cisse?* et même *dès cèsses du façâde.*

Et ainsi découvre-t-on, en somme, que plusieurs tournures étudiées dans ce paragraphe, toutes simples et toutes faciles, et aussi brèves que nettes, sont pour nos patois de précieuses ressources.

= **Démonstratifs prochains et lointains.** — En a. fr., les démonstratifs indiquaient encore par eux-mêmes, comme en latin, la proximité ou l'éloignement : *cist* 'celui qui est près', *cil* 'celui qui est loin'. Il devait en aller de même autrefois dans nos dialectes. Mais auj., en w. tout comme en fr., les dém. sont

généralement suivis d'un adv. de lieu marquant la localisation, « ici » ou « là ».

J'ai souligné plus haut, p. 346, les variations formelles des groupements « pronom dém. + adv. de lieu ». Il me reste à formuler, sur l'usage de l'adv. localisateur, deux menues remarques :

1° Les pronoms dém. peuvent être précisés, non seulement par les adv. « ici » et « là », mais par divers composés de ces adv., et même par de véritables c. de lieu : *cès* VOLÀ D'ZEÛR 'ceux [d']ici plus haut' ; *cisse*-LÂVÂ 'celle là-bas [= en bas]' ; *cès* LÀ-DRÎ 'ceux là-bas [= au loin]' ; *çou* LÀ-HÔT 'cela là-haut' ; — *lu ci* DJONDANT 'celui à côté' ; *lu ci* Â MANÈDJE 'celui [sc. le terrain] à la maison, càd. qui est près de la m.'. Pour ces derniers ex., cf. ci-dessous p. 360-1 [1].

2° Remarquez la place occupée par *là* dans les ex. suivants : *c'èsteût cès fèmes du Flémâle*-LÀ *ki l' duhint* 'c'étaient ces femmes de F.-*là* qui le disaient' ; *ç'a co stou one sacwè d' drole avou ci mur du l'ête*-LÀ, *hin?* 'ç'a encore été quelque chose de drôle avec ce mur du cimetière-*là*, hein?' ; *c'è tot ci twèdje*-LÀ *an fraude ki brouye tot-à fêt* 'c'est tout cet abatage-*là* en fraude, càd. tout cet a. frauduleux, qui brouille tout'. Dans ces trois phrases, l'adj. dém. porte sur un nom suivi d'un c. déterminatif, ou plus exactement sur un ensemble « nom + c. déterminatif » (femmes de F., mur du cimetière, abatage en fraude). Normalement, l'adv. *là* doit venir après l'ensemble et porter l'accent tonique du groupe. C'est ce qui a lieu dans les deux premières phrases, qui sont donc très normales, même si l'on peut s'étonner que le groupe terminé par *là* soit si long ou encore que, dans la seconde, le c. soit accompagné de l'art. défini. En revanche, dans la troisième, dans *ci twèdje*-LÀ *an fraude*, la position de *là* est surprenante, d'autant plus que *fraude* n'est pas précédé de l'art. : on attendrait *ci* [*twèdje an fraude*]-LÀ. L'anomalie s'explique aisément : comme le dém. concerne une expression complexe, le locuteur peut hésiter sur la place à donner à l'adv. localisateur ; et au lieu de le mettre après l'ensemble, il le met après le mot

[1] A propos des pronoms « celui-ci » et « celui-là », il faut noter que le w. ignore certains usages connus du fr., entre autres l'emploi des dém. pour renvoyer aux êtres ou aux choses dont on vient de parler : CELUI-CI *pleurait...*, CELUI-LÀ *riait...* ; *gageons, dit* CELLE-CI,... (cf. Grev. 375).

important du groupe, qui est le premier. L'ensemble accompagné de *là* dans cette troisième phrase diffère d'ailleurs de celui qu'on avait dans les deux premières : *twèdje* se rattache au v. *twer* 'tuer', et il est suivi d'un c. de manière ; ces particularités peuvent aussi avoir provoqué l'insertion anormale de l'adv. *là*.

= **L'adj. démonstratif non suivi d'un adv. de lieu.** — Quoique l'adj. dém. soit le plus souvent suivi d'un adv. « ici » ou « là », il continue à s'employer seul, sans aucune précision locale, dans certaines conditions. Par rapport à l'usage le plus ordinaire et le plus récent, ces cas nous apparaissent comme des survivances relativement exceptionnelles, même s'ils sont illustrés par des phrases très vivantes.

L'adv. de lieu manque notamment :

1° dans un certain nombre de clichés ou d'expressions, qui sont pour la plupart des indications temporelles : *asteûre* 'maintenant', contraction de *à* CISTE *eûre* 'à cette heure' [1] ; CISSE *nut'* 'cette nuit' ; CISTE *anné* 'cette année' [2] ; CISSE *saminne* 'cette semaine' ; *è* CISSE *sâhon* 'en cette saison' ; CÈS *djoûrs passés* 'ces jours derniers' ; CÈS-*ans passés* 'ces dernières années' ; *on sèm'reût on bokèt du r'gon èt à* CÈS *djoûrs on nn'areût* 'on sèmerait une parcelle de seigle et à ces jours [= à la même époque de l'année prochaine] on en aurait' ; *du* CI *côp* 'de ce coup, càd. cette fois' ; — *à* CI *costé* (*du l' vôye*, etc.) 'de ce côté-ci (du chemin, etc.)'.

2° dans des expressions exclamatives (LG 29, 1°), où il possède, même quand il n'est pas accompagné d'un mot comme « tout » ou « quel », une forte valeur intensive : *tote* CISTE *iviêr k'il a toumé du l' nut' !* 'toute cette neige qu'il est tombé la nuit !' ;

[1] L'expression complète subsiste dans une réponse-attrape : *kéne eûre è-st-i?* :: *l'eûre k'il èsteût îr à* CISTE *eûre* 'quelle heure est-il? :: l'h. qu'il était hier à cette heure(-ci)'. — Le démonstratif demeure entier dans les groupements non figés répondant au fr. *à* CETTE *heure-ci* (*-là*), càd. dans *à* CISTE *eûre-volà* (*-là*) : contrairement à *asteûre*, ces groupements continuent à s'interpréter analytiquement.

[2] HAUST, DL 146-7, observe que l'adv. *chal* '-ci' « est ordinairement supprimé dans *ciste annêye* (*chal*), *cisse nut'* (*chal*) » : le mot « supprimé » est impropre, *chal* n'ayant jamais dû figurer dans les expressions considérées.

*louke on pô, (totes)* CÈS *tchâpinnes !* 'regarde un peu, (toutes) ces grives !' ; CÈS *djins* (ou CI *monde*) *k'i-gn-aveût !* 'que de gens (*ou* que de monde) il y avait !' ; CÈS *dôsses k'il aveût co, don !* 'quelles élevures il avait encore, n'est-ce pas !' ; *èy !* CÈS *p'tits,* CÈS *p'tits !* 'oh ! quels petits !'. Cp. avec le pronom neutre : ÇOU *k'i nn'arè vèyou !* 'ce qu'il en aura vu !', p. 363, 3° [1].

S'ils ne sont tous de véritables clichés, les ex. du 1° sont au moins des expressions toutes faites, qui reviennent souvent sans subir aucun changement de forme. Dans le second cas, il s'agit d'autre chose : ici, ce ne sont pas les groupements qui sont figés, mais la syntaxe ; les mots changent, mais chaque fois il s'agit du même genre de phrase, très particulier ; chaque fois, le dém. non suivi d'un adv. localisateur figure dans une séquence expressive et exclamative. Somme toute, on perçoit ici avec beaucoup de netteté comment une construction syntaxique, en se figeant, en se spécialisant dans une certaine valeur, peut acquérir une fermeté nouvelle et prolonger sa vie [2].

— Telles sont, dans le gl. d'auj., les survivances de l'usage ancien. En dehors de ces cas, l'adj. dém. est toujours précisé par un adv. de lieu.

Quoique le DL cite seulement quatre ex. de notre 1° et bien qu'il n'en donne aucun du 2°, le parler de Liège se trouve au même point que le gl. Aussi des phrases ou des expressions comme celles-ci me paraissent-elles un peu artificielles : *dj'a todi* CIST-*afront so l' coûr* DL 14 *afront* 'j'ai toujours cet affront sur le cœur' ; *li cogne di* CIST-*ome* DL 155 *cogne* 'la c. de cet homme' ; CISSE *pèce di drap a otetant d'ônes* DL 444 *otetant* 'cette pièce de drap a tant d'aunes'. Ne dirait-on pas plutôt *cist-afront*-LÀ, *cist-ome*-LÀ, *cisse pèce di drap*-CHAL ?

A quelle époque l'adv. localisateur est-il devenu obligatoire en w. dans la mesure où il l'est maintenant ? Il serait assez diffi-

[1] Dans les ex. du 2°, au lieu du dém., on pourrait employer aussi, avec un sens à peu près identique, l'adj. exclamatif : KÉLE *iviêr !* ; KÉLÈS *dôsses !*

[2] Citons encore un ex. d'un autre genre : *dju n'ême nin* CÈS *cultiveûrs*-LÀ *et* CÈS *loweûrs bon martchî* 'je n'aime pas ces gens qui veulent faire de la culture et louer bon marché' (p. 69) ; l'adv., qui a déjà été mis après le premier nom, n'est pas répété après le deuxième.

cile, je crois, de le déterminer. Quelle confiance méritent, en effet, les ex. des textes, même des plus anciens? On n'a pas cessé de trouver dans notre littérature des expressions comme celle-ci : *po fé l'oneûr à* CÈS *canayes* P. 1675, 2, v. 114 'pour faire l'honneur à ces canailles'. Mais le fr. cultivé ou littéraire, qui dit encore très bien auj. *cet affront, ces canailles*, sans adv. de lieu, n'a pas cessé non plus, depuis le début du 17e s., d'influencer la langue de nos auteurs. Sans compter les nécessités pressantes de la versification...

REMARQUE. — Les parlers de la région malmédienne, qui est réputée pour son archaïsme, continuent à employer l'adj. dém. isolément, sans aucune précision adverbiale, dans beaucoup de cas où le gl. et le lg. ne le font plus : *montoz po* CISSE *vôye* Ligneuville [My 4], 1937, avec un geste 'montez par ce chemin' (en gl., *po cisse vôye-volà* ou *-là*) ; ex. nombreux dans Marichal : *èsse cwite de* CI *sotê* Mont [My 2], p. 133 'être quitte de ce gnome' (en gl., *du ci sotê-là*) ; - - *avou on bourtê èt l' créme de* CI *djoûr* Waimes [My 5], p. 71 'avec une baratte et la crème de ce jour' (gl. *du ci djoûr-volà*) ; *on mètéve co lès sârots, du* CI *tins* Arimont [My 5], p. 142-3 'on mettait encore les sarraus, en ce temps-là' (gl. *du ç' tins-là* ; mais le malm. *du ci tins*, comme le gl. *à cès djoûrs* cité ci-dessus au 1°, est une sorte de cliché).

**= Le pronom démonstratif non suivi d'un adv. de lieu.** — Comme les pronoms dém. fr., les nôtres sont « usés » : leur valeur localisante s'étant effacée, ils sont devenus de simples représentants sans portée démonstrative. Ils ne se suffisent plus à eux-mêmes ; et en principe, quand ils ne sont renforcés par aucun adv. marquant la proximité ou l'éloignement, ils doivent être suivis par une détermination (c. déterminatif, c. de lieu, etc.), qui prend communément la forme d'un c. prépositionnel ou d'une prop. relative. Sans être précisés de la sorte, ils ne sauraient naturellement terminer une proposition ni une phrase ; en général, sauf dans des cas très spéciaux que je signalerai à l'occasion, ils ne portent donc pas l'accent du groupe phonétique auquel ils appartiennent.

Comme on l'observera, notre parler attache au dém. certaines déterminations que le fr., sous sa forme soignée, tout au moins, ne saurait y attacher. Voici d'abord une série d'ex. relatifs aux

pronoms qui indiquent un genre différencié. Je parlerai du neutre « ce » dans les paragraphes suivants.

Ex. : 1° (c. prépositionnel [1]) **lu* CI *d' fiêr* 'celui en fer' (noté en fr., DP 6, 449) ; ***CÈSSES *du bwès* 'celles de bois' ; ***CÈS *du d'zeûr* 'ceux d'au-dessus' ; CÈS *do Ru* 'ceux de Ruy, càd. les habitants de R.' ; *do* CI *du d'vant l'îviêr* 'du celui d'avant l'hiver, càd. du [foin] d'automne' ; CI *à l' bohote* 'celui [sc. le terrain] à l'arbre têtard' (ici, détermination locale ; cp. avec un adv. de lieu *ci lâvâ* 'celui là-bas', p. 356, 1°) ; *lu grande aveût l'* CI *come one gâmète èt lu p'tite aveût l'* CI *à boules* 'la g. avait celui [sc. le bonnet] comme un béguin et la petite celui à boules' ; *c'è-st-aprome ku l'* CI *an fraude sèrè tchîr* 'c'est seulement alors que celui en f. [sc. le beurre de fraude] sera cher' [2] ;

2° (prop. relative) *lu* CI *k' dj'a vèyou* 'celui que j'ai vu' ; CÈS *ki passèt* 'ceux qui passent' ; etc. Les ex. de démonstratifs complétés par une relative foisonnent : cf. t. 3, chap. 10. En voici trois qui sont assez remarquables, le groupe « dém. + prop. relative » y jouant le rôle d'une apposition rattachée plus ou moins lâchement au reste de la phrase : *i-gn-a one,* CISSE *ku dj' vèya l'ôte djoûr --, ku s' bonèt li v'néve tot dreût* -- 'il y en a une, celle que je vis l'autre jour --, dont le bonnet lui venait tout droit --' ; *çu n'è nin co sovint azès meûbes k'on mèt l' valeûr,*

[1] Le fr. parlé de France fournirait lui aussi bien des ex. où le dém. serait suivi d'une prép. autre que *de*. Sneyders de Vogel 79 cite les suivants : *celui aux lunettes d'or, celui au beurre, ceux sans peler*. La correction française d'auj. évite les expressions de ce genre.

[2] Le parler de la Wallonie malmédienne orientale possède exactement le même système de démonstratifs que le gl. Mais à Faymonville, au lieu des pron. *ci, cisse, cès, cèsses,* on emploie parfois *lèy* (à Ovifat, Robertville et Sourbrodt, *lèl*) : Bastin, BSW 50, 577 et 51, 334 ; communic. abbé F. Toussaint. Ex. : *sès poyes ponèt dès pus grès-oûs k'* LÈY *do vwèsén* 'ses poules pondent de plus gros œufs que celles du voisin' ; *c'è* LÈY *do mârlî, c'è* LÈY *Djôzèf* 'c'est celui [sc. le chapeau] du sacristain, c'est celui de Joseph'. On dirait en gl. *k'* CÈSSES *do...*, *c'è l'*CI... (= cas du 1° ci-dessus).

Il s'agit apparemment du personnel tonique *lèy* 'elle' (contaminé par *èle* à Ovifat, etc.), mais on ne voit pas comment il en est venu à s'employer de la sorte : innovation aberrante, comme on en rencontre dans les zones excentriques, ou influence du voisinage allemand ?...

[L'explication la plus vraisemblable de ce *lèy, lèl* me paraît être celle-ci : altération, d'après les pronoms *lèy* 'elle' et *èle* 'elle', d'un art. *lœ, lè* 'le, la' ou *lès* 'les' ; LÈY *do vwèsén* ← *LÈS *do v.*, etc. Cf. p. 114, rem. 1 et 2.]

CI *k'è cinsî* 'ce n'est pas souvent aux meubles, càd. dans les m., qu'on met la valeur, celui qui est fermier' ; *c'è si mâlâhi*, CI *ki n'è nin do viyèdje, du djâzer come lès djins* 'c'est si difficile, celui qui n'est pas du village, de parler comme les gens [de l'endroit]'. — Noter que, dans ce cas, le dém. est parfois précisé par un adv. de lieu : *CÈS-LÀ *sont è-vôye, k'èstint d'vant mon B.* 'ceux-là sont partis, qui étaient devant chez B.' ou *CÈS-LÀ, *k'èstint --, sont è-vôye* [1].

REMARQUES. — 1. Dans un ex. comme *ovrèt-i?* :: *i-gn-a d'* CÈS 'travaillent-ils? :: il y en a de ceux, càd. certains', le dém. termine la phrase et porte l'accent tonique ; mais il s'agit d'un cas fort spécial (p. 301 et 352).

2. Dans les trois ex. suivants, le dém. est suivi d'un c. introduit par la prép. *à*, mais ce c. ne se rapporte pas réellement au dém. : *lu martchand k'aveût vindou* CI *à l' fèye Poncin* 'le marchand qui avait vendu celui [sc. le manteau] à la fille P.' ; *on s' réguèle d'après çou k'on-z-a vindou* CI *à Got'châr* 'on se règle d'après ce qu'on a vendu [= d'après le prix auquel on a v.] celui [sc. *lu manèdje*, la maison] à G.' ; *dj'a stou cwèri* CI *â ravitayemint* 'je suis allée chercher celui [sc. le beurre] au ravitaillement'. De prime abord, on peut avoir l'impression que « *ci* + *à...* » forme un syntagme ; mais en fait, dans chacune de ces trois phrases, le c. commençant par *à* (*à G., à l' fèye P., â ravitayemint*) dépend du verbe de la prop., comme le dém. *ci* lui-même. Dans cette construction inattendue et peu courante, qui rappelle le type ἀπὸ κοινοῦ, le dém. est donc employé seul ; mais s'il peut être employé de la sorte, c'est probablement parce que la présence du c. commençant par *à* est une circonstance favorable : la séquence « *ci* + *à...* » est absolument parallèle aux expressions du type *ci à l' bohote* relevées ci-dessus.

[1] Le w. ignore les expr. qui répondraient littéralement au fr. CEUX *morts sur le champ de bataille*, CELUI *renfermé dans --*, CEUX *traînant des voitures* (Frei 123 ; Grev. 367-9 ; N 5, 299 sv. ; DP 2, 179-180 et 6, 447), sans doute parce qu'il ne dirait pas, d'autre part, *les soldats morts sur --*, *l'argent renfermé dans --*, *les ânes traînant --*, et parce qu'il ne pratique guère la tournure « nom + part. », surtout quand ce part. est suivi lui-même d'un complément. Pour une raison analogue probablement, càd. parce que le w. ne postpose guère l'épithète au nom, une expr. comme CELLES [sc. les circonstances] *actuelles* est aussi étrangère à notre dialecte. A cette carence nos patois suppléent dans une certaine mesure par l'usage de l'art. et la substantivation (p. 115 sv.) : dans certains cas, CEUX *morts*, p. ex., peut se rendre en w. par LÈS *mwêrts*.

**= *çou* 'ce'.** — Le fr. n'a plus qu'une forme du dém. neutre, *ce*. Mais, à côté de *çu* (lg. *ci*, etc.), qui correspond littéralement au fr. *ce*, le w. conserve une variante plus étoffée, *çou* (a. fr. *ço*). Il possède donc deux formes, d'origine et de valeur identiques, entre lesquelles il partage les divers emplois que le fr. assigne à son unique *ce*.

La répartition est nette : *çu* ne sert que de sujet ; *çou* ne peut servir de sujet, mais, en dehors de cet emploi, il remplit toutes les autres fonctions que peut assumer le fr. *ce*.

Nous examinerons d'abord la syntaxe de *çou* : elle coïncide avec celle des autres pronoms dém., telle que nous venons de la décrire. On notera que *çou* est souvent accompagné de l'adj. indéfini *tot* 'tout' : TOT ÇOU *k'on vout* 'tout ce qu'on veut'. Pour le lg., cf. DL 170.

1° C'est *çou* et non *çu* qui se combine avec les adv. de lieu (p. 346) : *çoulà* 'cela' ; *çou-voci*, *çou-volà* 'ceci'.

2° *çou* peut être suivi d'un c. prépositionnel (cp. p. 360, 1°) : ÇOU *d-à nosse* 'ce à nous, càd. ce qui nous appartient' ; *on va dèfricher* ÇOU *d' mon Coûnson* '-- ce de chez C., càd. la parcelle de chez C.' ; *nosse gazète rapwète bin* ÇOU *d'avâ volà* 'notre journal rapporte bien ce de par ici, càd. les événements --' ; — de même, *so* ÇOU *dè wèzin* Jalhay [Ve 32], DFL v° *propriété* 'sur la propriété du voisin'. Même construction dans les dialectes d'oc : *ço de tu*, *ço de melhou* 'ce de toi, ce de meilleur', etc. (Ronjat 3, 93 ; Franz II, 120-2).

3° *çou* est souvent suivi d'une prop. relative (cp. p. 360, 2°) : *çu n'è nin mi k'irè*, ÇOU *k'i-gn-a d' sûr* 'ce n'est pas moi qui y irai, ce qu'il y a de sûr, càd. de certain' ; ÇOU *k'è l' pés*, *c'è* -- 'ce qui est le pis, c'est --' ; *prinds* ÇOU *ki d'meûre* 'prends ce qui reste' ; *k'i fasse* ÇOU *k'i vout* 'qu'il fasse ce qu'il veut' ; *on fêt tot* ÇOU *k'on pout* 'on fait tout ce qu'on peut'.

La séquence wallonne « ce + pronom relatif » correspond nécessairement au fr. *ce qui* ou *ce que*. Mais c'est *çou ku* 'ce que' qui est de loin le plus fréquent. Il mérite même qu'on lui accorde un paragraphe spécial.

**= *çou ku* 'ce que'.** — Le groupe « ce que » ne figure pas seulement en w. au début de propositions relatives ordinaires,

mais, tout comme en fr. d'ailleurs, en tête de subordonnées diverses, et même au commencement de certaines phrases :

1° *çou ku* s'emploie au début de propositions relatives transposant des interrogations indirectes (cf. t. 3, chap. 10 : subordination) : *dju m' dumande* ÇOU K'*i fât fé* 'je me demande ce qu'il faut faire' ; *dju n' sé nin à cwè k'i pinse* ou - - *à* ÇOU K'*i pinse* 'je ne sais pas à quoi il pense'. Dans ce dernier ex., *çou* tend à remplacer *cwè*. Le dém. semble aussi avoir supplanté l'interrogatif dans l'expr. suivante : *po* ÇOU KU *ç' seûye* 'pour quoi que ce soit, pour n'importe quoi' (Weinmann 48, 2° ; DL 170).

2° *çou ku* figure, au lieu d'un simple *ku* 'que', au début de propositions adverbiales et même substantives (cf. t. 3, chap. 10, où ce cas sera étudié en détail) : *du çou ku* et *po çou ku* sont la forme wallonne normale répondant au fr. *de ce que, pour ce que* ; mais voy. *duvant* ÇOU K' *nos n' ruv'nahins* 'avant que nous ne revenions' ; *i-gn-a* ÇOU K'*on magne pus'* 'il y a (ce) qu'on mange plus, càd. le fait qu'on m. plus' ; *on n' fêt nin do mâva pan du r'gon, don? gn-a rin k'* ÇOU K'*i fêt mâlâhi l' fé* 'on ne fait pas du mauvais pain de seigle, n'est-ce pas? il n'y a rien que ce qu'il fait difficile le faire, càd. il y a seulement qu'il est difficile de le faire' (ici, *ku çou ku* évite le contact de deux « que » : il *n'*y a *que* + *qu'*il est difficile).

3° *çou ku* commence souvent une phrase exclamative : ÇOU K' *c'è tot l' minme, cwand k'on-z-aprind âhimint!* 'ce que c'est tout de même, quand on étudie facilement ! càd. quel avantage --' ; ÇOU K'*i nn'a dja hapé!* 'ce qu'il en a déjà volé !' ; ÇOU K'*on nnè veût po mâ viker!* (prov.) 'ce qu'on en voit pour mal vivre !' ; ÇOU K'*i-gn-a!* 'ce qu'il y en a !' ; ÇOU K' *dju z-i-a pinsé dès côps! ké candj'mint!* 'ce que j'y ai pensé des fois ! quel changement ! càd. que de fois --'.

Ces divers usages existent tous en fr. avec *ce que*, notamment le troisième. En fr. aussi, on emploie volontiers *ce que* au début des phrases exclamatives : CE QU'*on en a vu!* Le fr. familier dit couramment CE QU'*il est lourd!*, en faisant de *ce que* une sorte de locution adverbiale de quantité dont les éléments ont perdu leur valeur grammaticale propre (LB 1, 115-6 ; Frei 245) : c'est exactement ce que fait le w. dans ÇOU K' *dju z-i-a pinsé dès côps!*, etc.

**= *çu* 'ce' sujet.** — De même que le fr. *ce*, notre *çu* (*ç'* devant voyelle) s'emploie fréquemment comme sujet (Weinmann 49-50 ; DL 170). On le trouve dans cette fonction avec un certain nombre de verbes, le plus souvent avec « être », parfois, mais rarement, avec « devoir, vouloir, pouvoir, aller, venir, devenir... ». Pour des chiffres relatifs à Dq., voy. le début du paragraphe suivant.

Ex. : *c'è co veûr* 'c'est encore vrai' ; ÇU *sèreût bin* 'ce serait bien, càd. c'est possible' ; ÇU *li-èsteût dòr* 'cela lui était dur' ; *ku fouhe-*ÇU *bin çoulà?* 'que fût-ce bien cela? càd. qu'est-ce que cela aurait bien pu être?' ; **ku va-ç' èsse?* [kü va z ès] 'qu'est-ce que cela va être?' ; *po cwè ku ç' seûye* 'pour quoi que ce soit' ; *ku ç' seûye çou ku ç' vôye* 'que ce soit ce que ce veuille, càd. que ce soit n'importe quoi' [1] ; ÇU *deût coster tchîr, one rèclame insi* 'cela doit coûter cher, une réclame pareille' ; *ÇU *n' pout nin èsse lu* 'ce ne peut pas être lui' ; ÇU *n'aveût avou l'êr du nin grand tchwè* Dq. 4 'cela n'avait pas eu l'air de grand chose' ; ÇU *d'vinrè on grand coreûr* 'cela deviendra un grand coureur' ; ÇU *va duv'ni on vî dj'vô* 'cela va devenir un vieux cheval' ; *cwand ku ç' vint â prétins*, -- 'quand ce vient au printemps, càd. quand on arrive au p.' ; *cwand ku ç' vinrè vè Pâkes* 'quand ce viendra vers Pâques, càd. quand on arrivera aux environs de P.'. Cp. lg. *k'on dèye çou ki ç' vôye* DL 723 *voleûr* 2 'qu'on dise ce que ce veuille, càd. -- n'importe quoi', *ki ç' cosse çou ki ç' vôye* DL 167 *coster* 'que ce coûte ce que ce coûte, càd. coûte que coûte', *cwand ç' vint* -- DL 716 *çou* 2, *ci*, et 695 *vini* ; ex. ancien : 14e s. °*quand* CHE *vient al guerre* J. de Hemr., *Patron* 53, 21.

Certes, plusieurs de ces ex. peuvent passer pour des clichés, pour des survivances figées ; ainsi, avec « aller » et « venir », c'est *çoulà* qui s'emploie d'ordinaire, comme *cela* en fr. Il n'en est pas moins vrai que l'usage de « ce » comme sujet est très vivant, surtout devant le v. « être » [2].

[1] Weinmann 49 signale cinq ex. livresques de l'omission de « ce » devant « être » : *sèreût* 'ce serait' (deux fois) et *sara* 'ce sera', où *ç'* est absorbé par *s* initial du verbe ; *k' seûye bin dit* 'que ce soit bien dit', où il faut prob. suppléer un « il » neutre plutôt que « ce » ; enfin, *fouhe minme Djîle* 'fût-*ce* même Gilles', dont je ne sais que penser...

[2] Les expr. littéraires et figées du fr. *pour* CE, *pour* CE *faire*, CE *dit-on*... n'ont pas leurs correspondantes dans nos patois.

= **Le groupe « c'est »**. — Le tour « c'est », qui caractérise le fr. parmi les langues romanes (DP 4, 579), possède aussi dans notre dialecte une grande vitalité. Il intervient à tout moment dans le discours wallon : dans Dq., *çu* est le sujet de 65 propositions sur 600, et dans tous les ex. sauf un, il est sujet du v. « être ».

Avec son sens originel, « c'est » signifie 'cela est' : C'È *grand.* Dans sa valeur stéréotypée, il sert à souligner, à mettre en relief : C'È *Hinri k'a fêt çoulà* 'c'est Henri qui a fait ça' ; *C'È *bièsse k'il è* 'c'est bête qu'il est' ; C'È *d'min k'i vint* 'c'est demain qu'il vient' ; C'È *tofêr, don, k'èlle a dès pôrtrêts* 'c'est tout le temps, n'est-ce pas, qu'elle a des photos' ; *ou* A-Ç' SUTOU *mi, moutwè?* 'ou est-ce que ç'a été moi, peut-être?' ; *ÈSTEÛT-Ç' *plorer k'èle fuzéve?* 'était-ce pleurer qu'elle faisait?' ; *pocwè* È-Ç', *ku t'as fêt çoulà?* 'pourquoi est-ce, que tu as fait ça?' (noter la pause avant *ku*) [1] ; C'È *k'i ploût, parèt* 'c'est qu'il pleut, vous savez, càd. il pleut vraiment' [2].

Souvent, « c'est » paraît ne plus être qu'une sorte de locution verbale « passe-partout », qui fournit à la formulation de la pensée un schéma tout fait [3] ; mais même dans ce cas, il se met en concordance de temps avec le verbe auquel il se rattache et il peut encore donner à la phrase une forme expressive en détachant l'attribut du sujet [4].

[1] Dans l'interrogation, le groupe prend naturellement la forme « est-ce » : cf. p. 391. — On trouve la même forme inversée dans les prop. corrélatives du type suivant, qui sont plutôt rares en gl. : lg. *pus*-È-Ç' *ki vos d'manez, mî* È-Ç' *ki v's-èstez* 'plus vous restez, mieux vous êtes'.

[2] Comme en fr., la tournure « c'est -- » concurrence la tournure « il, elle est -- ». Ce phénomène devrait être étudié avec attention. Au lieu de *IL È-ST-*on bon crinî* 'il est un bon menuisier', on dit toujours C'È-ST-*on b. s.* 'c'est un b. m.'. Quand les deux formulations sont possibles, elles ont naturellement, comme en fr., leur valeur propre : cp. IL È *l' prumîr* 'il est le premier' et C'È *l' prumîr* 'c'est le p.' ; cf. DP 4, 550 sv. Une phrase comme lg. *on s'crèt è-st-on pèzant fårdê* DL 262 *fårdê* 'un secret est un pesant fardeau' fait écrit et artificiel ; on dirait *on s.*, C'È-ST-*on p. f.*

[3] Parfois, au contraire, « c'est » prend une valeur très forte ; ainsi dans *adon*, C'ÈSTEÛT *du l' vuni dîre* 'alors, c'était de venir le d., càd. il fallait venir --', tournure qui existe aussi en fr., du moins dans certaines régions (DP 4, 548-9).

[4] Pour l'accord de « être » après « ce », voy. t. 2, chap. 6. Si l'on peut dire qu'en fr. le groupe *c'est* « devient une particule invariable » (ML 3, 644), la

Voici une série d'ex. pris sur le vif, et dont certains sont assez remarquables :

*do tins passé,* C'ÈSTEÛT *bin râre, one afêre insi* 'autrefois, c'était bien rare, une chose pareille' ; *i pinse toudi ku t't-à fêt,* C'È *po l' fé assouti* 'il pense toujours que tout, c'est pour le faire enrager' ; C'È-ST-*one mizére, sav, ci k'i fât k'i prinde dès-ovrîs* 'c'est une misère, vous savez, celui qu'il faut qu'il prenne des ouvriers, càd. qui est obligé de prendre --' ; C'È *bin mètou, sav, volà, po dès fleûrs* 'c'est bien exposé, vous savez, ici, pour des fleurs' ; *dju l' racontéve à Louwis, come* Ç'AVEÛT STOU *bê, â Ru, avou leûs-atch'tèdje du vatches* 'je le racontais à L., comme ç'avait été beau, à Ruy, avec leur *achetage de vaches' (p. 64) ; *duvins dès plèces là k'* C'È *monté d' bês-afêres* 'dans des places où c'est garni de belles choses' ; *cèsses du mon Z. nu rotèt gote insi,* ÇU *n'*È *gote cisse duhantch'rèye-là* 'celles de chez Z. ne marchent pas du tout comme ça, ce n'est pas du tout ce déhanchement-là' ; C'È *toudi è-vôye dès minèdjes du digâ èt dès tchèrihèdjes d'one sôr èt d' l'ôte* 'c'est continuellement des transports de purin et des charriages d'une sorte et de l'autre' (p. 64) ; C'È *rîre èt rîre tot l'tins* 'c'est r. et r. tout le temps, càd. on rit --' ; C'È *pan èt pan* 'c'est pain et pain, càd. on mange du pain tout le temps' ; *on-z-a vite magni on pan, cwand* C'È *beûre lu cafè tos lès djoûrs* 'on a vite mangé un pain, quand c'est boire le c. tous les jours, càd. quand on boit --' ; — Ç'A STOU *tèribe l'arèdje ku* Ç'A STOU 'ç'a été terrible le vacarme que ç'a été, càd. c'est terrible le vacarme qu'il y a eu' : noter les deux « ç'a été » et l'absence de pause après *tèribe* ; le groupement *l'a. ku ç'a stou* paraît tenir lieu d'une prop. substantive sujet de *ç'a stou t.* ; mais nous

remarque est juste aussi pour le wallon, mais d'une autre manière : cp. fr. *ce* SONT *des gens, c'*EST *à elle qu'il le devait* et w. *c'*È *dès djins, c'*ÈSTEÛT *à lèy k'i l' duvéve* ; en w., le v. « être » ne s'accorde plus en nombre avec le substantif attribut, mais il prend nécessairement le temps du v. de la subordonnée suivante. Cp. DP 5, 193.

Pour ce qui concerne l'extension de la locution « c'est » dans l'usage, il importe d'ajouter qu'on trouve la forme inversée « est-ce » au début de beaucoup de phrases interrogatives (p. 391 sv.), et qu'on la rencontre souvent aussi au début de certaines subordonnées, notamment après les conjonctions « quand » et « si » : *cwand* C'È K'*i ploût* 'quand il pleut', *su* C'ÈSTEÛT K'*i plovahe* 'si c'était qu'il plût, s'il se faisait qu'il plût' (t. 3, chap. 10).

avons là une construction difficile à analyser, qui fera l'objet du par. suivant.

= **Le type « *c'est* lui le maître ».** — Le fr. possède, dans son usage familier tout au moins, cette curieuse construction : *c'est lui le maître, c'est Étienne le plus beau*, etc. Selon DP 4, 569-70, dans le tour « constitué par *c'est*, suivi de deux substantifs... unis bout à bout », dans *c'est lui le maître*, p. ex., on aurait un « about dicéphale composé d'une étance réceptive *lui* et de son couvercle *le maître* ».

Pour bien comprendre l'originalité de cette tournure, il faut se rappeler que, comme l'indique Lerch 3, 243, la même phrase peut s'interpréter de deux manières différentes, selon que l'accent principal porte sur *lui* ou sur *le maître* : 1° *c'est* LUI, *le maître* (noter la pause) = all. ER *ist der Herr* ; 2° *c'est lui* LE MAÎTRE (sans pause) = all. *er ist* DER HERR. C'est de la seconde forme, de la forme « serrée » qu'il s'agit ici.

De cette construction, notre dialecte offre de beaux ex. Parmi ceux que j'ai recueillis, je distingue d'une part ceux où les deux éléments qui suivent « c'est » sont l'un et l'autre nominaux, et d'autre part ceux où le second élément seul est nominal :

A. *c'È *lu l' mêsse* 'c'est lui le maître' ; *c'È *cisse-là l' pus bèle* 'c'est celle-là la plus belle' ; c'È *toudi cèsses âs poumes lès mèyeûres* 'ce sont toujours celles [sc. les tartes] aux pommes les meilleures' ; — ÇU *n'È nin toudi lès pus grands lès pus fwêrts* 'ce ne sont pas toujours les plus grands les plus forts' (ex. cité sous la forme de Saint-Hubert [Ne 16] dans Spots 1, 388, n° 1344) ; lg. c'È *lès dièrins rindons lès mèyeûs* DL 552 *rindon* 'ce sont les derniers jets de lait les meilleurs' ;

B. *dju n' sé nin s'* C'ÈSTEÛT *veûr tot çou k'èle duhéve* 'je ne sais pas si c'était vrai tout ce qu'elle disait' ; ÇU P'LAHE ÈSSE *tot'si bin veûr çoulà k'ôte tchwè* 'ç'aurait pu être tout aussi bien vrai cela qu'autre chose, càd. cela aurait pu être vrai tout aussi bien qu'au. ch.' ; ÇU FOUT *d-à sîne l'âbe* 'ce fut à lui l'arbre, càd. l'a fut à lui' ; voir aussi le dernier ex. du par. précédent : ÇU FOUT *tèribe l'arèdje ku ç'fout*. Ex. ancien : 1573 °*mais ne sceit a cuy* C'ESTOIENT *les lengues* A. Roanne 36, 149 v° '-- à qui c'était

les bois' ; cet ex. écrit est analogue à l'ex. oral ÇU FOUT *d-à sîne l'âbe*, mais *a cuy*, qui est interrogatif, précède *c'estoient*.

Ce qui caractérise la construction, c'est son « resserrement ». Toutes les phrases notées se disent d'un trait. La plupart d'entre elles pourraient comporter une pause intérieure : **c'è lu, l' mêsse* 'c'est lui, le maître, càd. le m., c'est lui' ; **c'èsteût veûr, tot çou k'èle duhéve* 'c'était vrai, tout ce qu'elle disait' ; etc. Mais la présence de la pause modifierait le sens, et il s'agirait chaque fois de la formulation disloquée qu'on a dans le fr. *c'est lui, le maître*, qui signifie nécessairement « le maître est lui ».

Les ex. de A et ceux de B sont tous « resserrés ». Si nous nous en rapportions à DP, nous dirions que l'élément qui vient après « c'est » est « réceptif » et que *c'est lui le maître* équivaut à *lui est le maître*. Mais cette analyse n'est possible que si l'élément considéré est nominal, càd. dans les ex. de A. Elle est exclue sans aucun doute pour les ex. de B, dans lesquels « c'est » est suivi des qualif. *veûr* et *tèribe*, de *d-à sîne*... qui jouent nécessairement le rôle d'attribut ou de complément : *c'èsteût veûr tot çou k'èle duhéve* peut-il signifier autre chose que 'tout ce qu'elle disait était vrai'? et *çu fout d-à sîne l'âbe* autre chose que 'l'arbre fut à lui'?

REMARQUE. — On observe un resserrement analogue dans les phrases suivantes : C'ÈSTEÛT *parèy Dœfossé, c'èsteût lès pikures ki l' tunint là* 'c'était la même chose D., c'étaient les p. qui le tenaient là, càd. qui le conservaient en vie' (aucune pause après *parèy* ; le sens serait identique dans fr. **Joseph, c'était la même chose*, avec une pause après *Joseph*) ; C'È *bon lu, ki fêt insi* 'il n'y a que lui, pour agir ainsi' ; C'È *bon* [1] *one, parèt, mès nin deûs' !* 'passe encore une, mais pas deux !' [2].

[1] Le groupement « c'est bon » de ces deux derniers ex. (autre ex. encore p. 371) est une locution figée, dont le sens littéral est complètement perdu et qui permet des phrases très concises ; voy. aussi lg. C'È BON *à vos k' djèl di, sav* DFL 110 *confidence* 'je n'ai garde de le dire à personne d'autre que vous, vous savez'. Cp. fr. *on a beau tout ça*, ex. écrit, DP, 3, 475.

Pour le resserrement de la construction, *c'è bon lu* et *c'è bon one* sont comparables à *c'èsteût parèy Dœfossé* de l'ex. précédent. Voy. encore cette conversation : *i n'a nin v'ni, lu.* :: *èt Florance?* :: DJU N' SÉ NIN FLORANCE, *ci côp-là* 'il n'est pas venu, lui. :: et Florence? :: je ne sais pas Florence, çà (litt. ce coup-là)' ; la phrase se dit d'une traite, comme si *Florance* était le c. direct ; mais le sens est le même que dans le fr. *Florence, je ne sais pas.*

[2] La tournure *c'est mon homme* QUE *Plutarque*, dont le *que* est remarquable, est inconnue en w.

**= *çu* 'ce' sujet des locutions impersonnelles.** — Au cours de son développement, le fr. mod. a établi une certaine répartition dans les emplois d'abord concurrents de *il* et de *ce* devant les verbes impersonnels : PL 286-8. Le w. semble avoir suivi la même voie, mais il est allé plus loin : il marque dans l'usage des distinctions plus nettes.

Devant une locution impersonnelle, le fr. met, selon le cas, tantôt l'un, tantôt l'autre des pronoms rivaux. Mais, dans cette situation, notre dialecte préfère régulièrement le dém. *çu*. Du moins emploie-t-il *çu* constamment quand la locution est composée du v. « être » et d'un qualif. (ou d'un adv. comme *bin* 'bien', *mâ* 'mal', etc.). Le sujet réel est alors, ainsi qu'on va le voir, un groupement introduit par la prép. « de » ou la conj. « que ».

Ex. : c'*è-st-âhi d' djâzer* 'c'est (ou il) est facile de parler' ; c'*è drole k'i n'a rin dit* 'c'est bizarre qu'il n'a rien dit' ; çu *sèreût mî d' fé insi* 'ce serait mieux de faire comme cela' ; c'*è-st-âhi à comprinde ku, su* -- 'il est facile à comprendre que, si --' (ici, le w. dit aussi il *è-st-âhi*) ; c'*è bon k'i ploût, ca d'jènn'îreû* 'c'est qu'il pleut, car je m'en irais, càd. s'il ne pleuvait pas, je m'en irais' (sur *c'è bon*, cf. p. 368, n. 1).

On notera que, devant les locutions composées du v. « faire » et d'un qualif. (p. 182), le w. met *i* à l'exclusion de *çu* : il dit c'è *mâlâhi d' roter* 'c'est difficile de marcher', c'è *bon du s' porminer* 'c'est bon de se promener', mais i fêt *mâlâhi roter* 'il fait d. marcher, càd. on a de la peine à m.', i fêt *bon s' porminer* 'il f. bon se p.'. Cet usage se comprend fort bien : en somme, les locutions « il fait + qualif. » sont apparentées aux expressions impersonnelles marquant le temps et les phénomènes atmosphériques (*il pleut, il gèle*, etc.), où « il » est de rigueur.

Remarque. **Note historique.** — Telle que je viens de la décrire, la répartition des emplois de *çou* et de *çu* (lg. *çi*) est peut-être relativement récente. Dans T. 1641 (texte verviétois), « ce » est représenté par *çu* à des endroits où il le serait auj. par *çou* (Feller, *Notes de philol. w.* 375) : *on n' saveût* çu *k' c'èsteût* v. 6 'on ne savait ce que c'était' ; *po* çu *k'i m' cosse* v. 90 'pour ce qu'il me coûte' ; etc. Il en est encore ainsi dans T. 1690 (texte liégeois) : *èt* ç' *k'i-ny-aveût d' bê* v. 10 'et ce qu'il y avait de beau' ; et même dans T. 1760 (autre

texte verviétois) : ÇU-*voci* v. 978 'ceci', ÇU *k' vos mèritîz* v. 949 'ce que vous méritiez' [1].

Dès le 17e s., *çou* connaît tous ses emplois actuels. Mais, à en juger par les ex. qu'on vient de lire, on dirait que *çu* l'a concurrencé jusqu'au 18e s., et cela dans diverses fonctions, avant de se spécialiser comme sujet. Une telle concurrence ne doit d'ailleurs pas étonner. Les trois formes, *çou*, *çu* et *ç'*, ont pu avoir à certain moment les mêmes emplois, puisqu'elles ont toutes la même origine (lat. e c c e-h o c), *çu* et *ç'* (fr. *ce*) n'étant que des variantes plus légères de *çou* (a. fr. *ço*).

Quant à la répartition des emplois entre *çou* et *ç(u)*, on lui trouverait aisément des raisons psychologiques : *çu*, forme légère, élidable par surcroît [2], convient mieux pour un usage atone, effacé, comme celui de sujet neutre ; *çou*, forme lourde, non élidable, convient mieux pour les rôles plus apparents, plus consistants. Mais le partage ne s'est-il pas fait de lui-même, tout naturellement? Sans doute est-ce surtout dans l'emploi de sujet que le dém. a subi d'abord l'élision, notamment avec les v. très courants « être » et « avoir », devant lesquels il se trouve si souvent et qui commencent si souvent par une voyelle. Par le fait même, la forme pleine *çou* aura tendu à se cantonner dans les emplois où l'élision était rare.

**= *çoulà* 'cela'.** — Après Weinmann 48-9, il reste peu de chose à dire sur le neutre *çoulà*. Je ne donnerai ici que l'essentiel.

1° *çou-volà* 'ceci' et *çoulà* 'cela' s'emploient régulièrement avec la valeur localisatrice que leur assigne l'adv. de lieu dont ils sont composés : *dunoz-m'* ÇOULÀ, *vos-aroz* ÇOU-VOLÀ 'donnez-moi cela, vous aurez ceci' ; *dj'ême mî* ÇOU-VOLÀ *k'* ÇOULÀ 'j'aime mieux ceci que cela'. Mais, tout comme *cela* en fr., *çoulà* sert en w.,

[1] La lettre *u* peut être une graphie latinisante pour [u], mais on ne saurait admettre, je pense, que, dans tous ces ex., *çu* doive se lire *çou*.

[2] A certaine époque, avant la formation de *çu* 'ce', c'était naturellement *çou* qui s'employait comme sujet, et il pouvait s'élider ; diachroniquement, *ç'* peut donc remonter à *çou*. Mais dans la perspective actuelle des faits, *ç'*, qui se rencontre seulement dans la fonction de sujet, apparaît nécessairement comme une forme élidée de *çu*, qui est toujours sujet, lui aussi ; et *çou* ne peut plus s'élider. Telle est, du moins, la situation en gl.

En lg., il est vrai, d'après DL 170, *çou* perd encore sa voyelle, à l'intérieur de la phrase : *i n' sét* ÇOU ou *ç' k'i vout* 'il ne sait ce qu'il veut', et même au début : ÇOU ou *ç' k'è vèyou* -- 'ce qui est vu --'. Mais « la forme pleine, dit HAUST, est préférable » ; et cette élision me paraît être, plutôt qu'un conservatisme, l'effet d'une influence française moderne.

avec la valeur atténuée d'un simple représentant, dans beaucoup de cas auxquels son sens originel ne le destinait pas.

Ex. : ÇOULÀ *n' vât rin d' tant djâzer* 'cela ne vaut rien de tant parler, càd. c'est dangereux --' ; *i fât* ÇOULÀ 'il faut cela' ; *avou tot* ÇOULÀ 'avec tout ça' ; *çu n'è nin po* ÇOULÀ 'ce n'est pas pour cela' ; *ôte tchwè k'* ÇOULÀ 'autre chose que cela' ; *lès djins sont sovint pus-avancis k'* ÇOULÀ 'les gens sont souvent plus avancés, càd. arrivent souvent plus tôt que cela' ; *è-ç' veûr,* ÇOULÀ*?* 'est-ce vrai, cela?' ; ÇOULÀ *sèreût bon, du l' froter* 'cela serait bon, de le frotter' ; *i n' mank'reût pus k'* ÇOULÀ, *k'on-z-îreût miner â digâ* 'il ne manquerait plus que cela, qu'on irait conduire du purin, càd. ce serait un peu fort, --' ; *là k'on-z-a mètou d' l'angrês, don,* ÇOULÀ *a fêt bêcôp pus d' mâ ku d' bin* 'où l'on a mis de l'engrais, n'est-ce pas, cela a fait beaucoup plus de mal que de bien' ; *dj'îrè, sés', mi, vèy lès-èlèfants, lès tîgues èt tot* ÇOULÀ 'j'irai, sais-tu, moi, voir les éléphants, les tigres et tout ça' (ici, *èt tot çoulà* forme une clausule stéréotypée équivalant au fr. *et cætera*) ; *c'è* ÇOULÀ *k'i n' vint pus* 'c'est ça qu'il ne vient plus' (Weinmann 48, 3º ; pour le fr., DP 6, 472) ; *i-gn-a nin d' tot* ÇOULÀ 'ce n'est pas tout ça' (DP 6, 472-3) ; ÇOULÀ *vôreût co djâzer so l's-ôtes* 'ça voudrait encore parler sur les autres, càd. les critiquer' (« ça » péjoratif, appliqué à une personne) ; *c'è bon* ÇOULÀ 'c'est qu'il y a cela', il faut bien tenir compte du fait qu'il y a cela' [1].

2º *çoulà* s'emploie souvent au début ou à la fin, parfois au milieu d'une proposition, mais sans entrer véritablement dans le cadre de celle-ci (« beziehungslos und prägnant », dit Weinmann 49), avec la valeur de 'pour cela, quant à cela'. Ex. cités par Weinmann, ib. : lg. *vos-avez rêzon,* ÇOULÀ 'vous avez raison, pour cela' ; *dj'åreû bon,* ÇOULÀ, *di v's-êdî* 'j'aurais du plaisir, pour cela, à vous aider, càd. c'est vrai, vous pouvez le dire'. Ex. gl. : **o-w-ay,* ÇOULÀ, *k'i mu l' fât!* 'oh ! oui, ça, qu'il me le faut !' ; *moutwèt,* ÇOULÀ ou *i s'pout,* ÇOULÀ 'peut-être, ça' ; *i pièrdèt vite*

[1] Nouvel ex. de la locution *c'è bon* (p. 368, n. 1), et il est tellement concis qu'il appelle un commentaire. Pour le comprendre, voy. cette phrase : C'È BON *k'i n'a nin dès çants, ca i l' atch'treût* 'c'est qu'il n'a pas d'argent (ou il se fait qu'il --), car il l'achèterait' ; de même, dans la conversation, à quelqu'un qui dit *i n'a nin dès çants !,* on répond *c'è bon* ÇOULÀ, *ca i l'atch'treût.*

*leûs foyes*, ÇOULÀ 'ils perdent vite leurs feuilles, ça'. Cp., avec les pronoms personnels, *i m' sonle*, MI 'il me semble, à moi' (p. 214).

Cet emploi découle simplement de l'usage anticipatif ou anaphorique de *çoulà* : ÇOULÀ, *è-ç' veûr?* ou *è-ç' veûr*, ÇOULÀ*?* 'est-ce vrai, cela?'. Mais au lieu de se rattacher nettement à la prop. dont il annonce ou reprend une partie, le dém. évoque une phrase déjà énoncée, notamment par un interlocuteur, et il en vient à ne garder avec son contexte immédiat qu'un rapport assez lâche. En somme, l'usage est tout proche de celui qu'on a dans *pocwè*, ÇOULÀ*?* 'pourquoi, cela?', *kî*, ÇOULÀ*?* 'qui, ça?, *wice*, ÇOULÀ*?* 'où, ça?' [1].

3° *çoulà*, devant un comparatif, équivaut au fr. *d'autant* et sert de c. de mesure (Dory 62-3 *cela* 3° ; Weinmann 49 ; pour la construction, cf. ci-dessus p. 98 sv.) : *dj'ènn'arè* ÇOULÀ *pus'* 'j'en aurai d'autant plus' ou ÇOULÀ *mons* 'd'autant moins' ; *i f'rè* ÇOULÀ *mèyeûr* 'il fera d'autant meilleur' ; **nos-arans* ÇOULÀ *pus-âhi* 'nous aurons d'autant plus facile, càd. cela nous sera --' ; — ex. lg. du 18e s. : ÇOULÀ *pus d' vin* V. 1757, v. 601 'd'autant plus de vin'. La tournure est largement répandue en B. R., ainsi qu'en témoigne cet ex. hennuyer : *on-z-ara* ÇA *pus ôjîye* Charleroi (Van Cutsem, *Tintin* 16) 'on aura d'autant plus facile'. Elle est courante aussi, avec *ça*, dans notre fr. rég., du moins dans celui du niveau inférieur, qui rendrait fort bien la phrase de Charleroi par *on aura* ÇA *plus facile*.

REMARQUE. — ***ça***, qui est en fr. la forme familière de *cela* (LB 110) et qui doit en être la contraction (FEW 4, 445b *hoc* ; Bloch-W. 110 *ce*), existe aussi dans nos dialectes. Le w. l'a-t-il emprunté au fr.? J'en ai l'impression, mais je ne saurais le prouver. Dans nos parlers, en tout cas, *ça* est un équivalent parfait de *çoulà* : s'il a l'avantage d'être plus court que celui-ci, il n'est pas plus familier.

Le gl. n'emploie *ça* que comme sujet directement préposé au verbe : ÇA *va* ; ÇA *n' vout rin dîre* 'ça ne veut rien dire' ; *cwand* ÇA *toûne insi* 'quand cela tourne comme ça, càd. q. le hasard le veut' ; *i s' pout*

[1] A ce sujet, cf. DP 6, 438. Ces auteurs, ib. et encore 467 et 4, 311, interprètent *ça*, dans *où ça?* p. ex., comme étant l'adv. de lieu *çà*. L'erreur me paraît évidente : le fr. lui-même peut remplacer *ça* par *cela*, et le w. dit régulièrement *çoulà*. Cf. Lerch 3, 132.

*k'* ça *z-i-areût êdi* 'il se peut que ça y aurait aidé' ; — *c'è* ça ; *â !* ça...

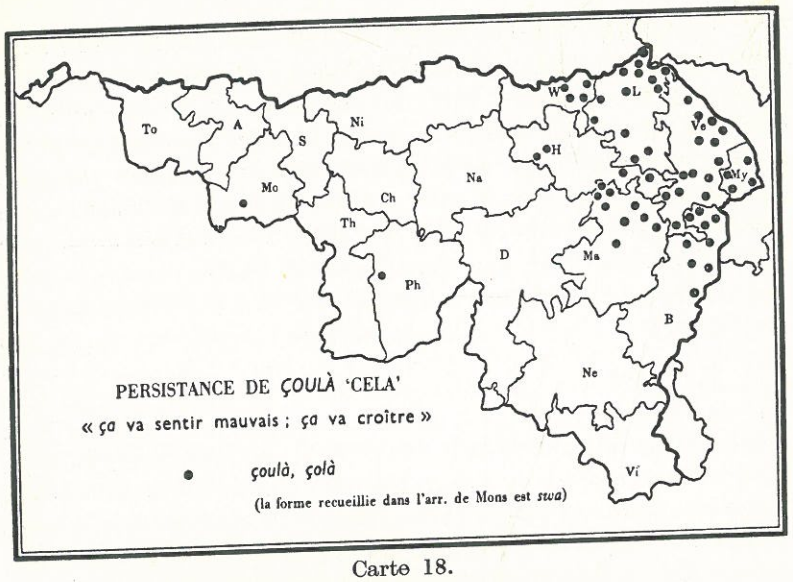
Les textes de Dq. confirment pleinement l'observation. Dans ces documents, *ça* est employé 14 fois d'une manière indépendante : ça *aléve mî* 'ça allait mieux', ça *continuwéve* 'ça continuait', ça *sintéve* 'ça sentait', ça *tchâféve* 'ça chauffait', ça *dèpandéve* 'ça dépendait', et 9 fois ça *fêt* 'ça fait' ; il y figure 9 autres fois dans ce même groupe « ça fait » stéréotypé avec la valeur de 'alors'. Au total, *ça* se trouve 23 fois dans Dq., et toujours comme sujet.

Emprunté du fr. ou non, et restreint encore à la fonction de sujet, *ça* compte déjà, dans le wallon de La Gleize, parmi les dém. les plus employés : 14 emplois indépendants dans Dq. (+ 9), contre 22 emplois pour *çoulà* (voy. p. 334). Certes, ces chiffres ne doivent pas faire illusion : si *ça* figure 23 fois dans Dq., c'est grâce à la vogue du groupement « ça fait », qui revient 18 fois dans ces documents ! De plus, ainsi qu'on a pu le voir au paragraphe précédent en comparant certains ex. et leur traduction, notre parler met souvent *çoulà* où le fr. courant met *ça*. En définitive, c'est *çoulà* qui demeure à La Gl., et, je pense, dans toute l'Ardenne liégeoise, le correspondant normal du fr. *cela* ou *ça*.

Cette situation, très favorable encore à *çoulà*, ne doit plus exister que dans une partie restreinte de la B. R. Un peu partout, *ça* concurrence et supplante *çoulà* ; en certaines régions même, la forme ancienne paraît être désuète, oubliée.

Le parler de Liège et des environs dit déjà *ça* beaucoup plus souvent que le gl., et il l'emploie comme complément dans des cas où notre parler ne le met jamais : *dji n' vou nin d'* ça DL 125 'je ne veux pas de ça', etc. Pirsoul, $DN_2$ 141 *çu*, observe que « *çoci* est souvent employé, mais *çolà* très rarement » : à Namur, *çolà* semble donc évincé par *ça*. Il doit en être à peu près de même dans l'ouest-wallon, bien que Grignard, BSW 50, 460 mentionne encore « ceci = *çouci*, cela = *çoulà*, *ça* », et surtout dans le Centre, pour lequel le DC ne donne plus que *ça*.

L'enquête géographique confirme ces faits en les précisant. D'après EH 86 « *ça* va sentir mauvais » et 230 « *ça* va croître », *coulà* (*çolà*) ne demeure vraiment usuel que dans l'aire liégeoise au sens large. Ailleurs, il n'apparaît plus que très rarement [Ph 45, Mo 42] (cf. carte 18). Les questions considérées, qui offrent toutes deux *ça* en fr., invitaient naturellement à répondre *ça* plutôt que *çoulà*. Mais les réponses qui contiennent *çoulà* n'en sont que plus significatives. Elles apportent une indication précieuse : malgré la forme des questions, le nº 230 fournit *çoulà* plus souvent que le nº 86. Or, on perçoit la raison de




Carte 18.

cette différence : dans « *ça* va sentir mauvais », le dém. n'a qu'un sens très vague et n'est qu'une sorte de sujet impersonnel, mais dans « *ça* va croître », il évoque une chose concrète, une plante, p. ex. ; on peut en conclure que *çoulà* se maintient mieux quand il a sa valeur pleine, alors qu'il est supplanté plus aisément dans sa valeur atténuée. La remarque a d'autant plus de prix à mes yeux qu'elle cadre bien avec la situation qui existe en gl. et qu'elle permet de l'interpréter : à La Gleize, nous l'avons vu, *ça* ne s'emploie guère que comme sujet ; mais justement, c'est surtout dans cette fonction que le dém. a sa valeur atténuée ; et il est curieux de constater qu'aucun des 23 ex. de *ça* dans Dq. n'offre le pronom dans sa valeur pleine [1].

## C. LES INTERROGATIFS [2]

= **L'interrogation en wallon.** — Le w. utilise, en général, les mêmes procédés interrogatifs que le fr. Souvent, le ton lui

[1] L'observation relative aux deux questions de EH est confirmée par la comparaison de deux cartes de l'ALF : dans cet atlas, « ça » se trouve au nº 576 « et que *ça* finisse » en beaucoup de points qui ont « cela » au nº 188 « pour ne pas trouver ça laid ».

[2] Comme en fr., certains interrogatifs s'emploient aussi avec une valeur exclamative : voy. notamment p. 381, n. 1.

suffit pour faire de la phrase une question : *vos n' l'av nin vèyou?* 'vous ne l'avez pas vu?' ; *i vinrè d'min?* 'il viendra demain?'. Souvent aussi, la phrase wallonne énoncée sur un ton interrogatif contient en outre une inversion du sujet : *vos-a-t-*I *vèyou?* 'vous a-t-il vu?' [1]. Au surplus, elle renferme souvent un mot interrogatif (adj., pronom, adv. [2]), parfois sans inversion, mais d'ordinaire avec inversion : **i d'mandéve après* CWÈ*?* 'il demandait (après) quoi' ; KÎ *a-dj' vèyou?* 'qui ai-je vu?' ; CWANT' *côps a-t-i v'ni?* combien de fois est-il venu?' ; WICE *va-t-i?* 'où va-t-il?'.

Le w. use aussi de la périphrase « est-ce que », ainsi que nous le verrons dans la suite [3].

= **Pronoms interrogatifs.** — 1° ***kî*** 'qui' interrogatif (DL 349) est long et ne s'élide pas, alors que le relatif est ordinairement bref et s'élide [4] : cp. KÎ *sèrè-ç'?* 'qui sera-ce?' et *ci* KI *passe* 'celui qui passe', KÎ *è-ç'?* 'qui est-ce?' et *ci* K'*è là* 'celui qui est là'.

Ex. : KÎ *av vèyou?* 'qui avez-vous vu?' ; KÎ *è-ç'?* 'qui est-ce?' ; *po* KÎ *è-ç'?* 'pour qui est-ce?' ; *avou* KÎ*?* 'avec qui?' ; KÎ, *çoulà?* 'qui, ça?' ; *c'è d-à dju n' sé* KÎ 'c'est à je ne sais qui' ; *dju n' sé nin d-à* KÎ *c'è* 'je ne sais pas à qui c'est' ; *n'èsteût-ç' nin avou d' l'angrês ou* KÎ *sét?* 'n'était-ce pas avec de l'engrais ou qui sait? càd. ou avec Dieu sait quoi, avec quelque autre produit [qu'il faisait pousser des plantes]' (on dit aussi ou KÎ *sèt cwè*) [5].

Chose à noter, *kî* est toujours suivi de *è-ç' k(i)* lorsqu'il est

[1] Pour « il » doublant le nom sujet dans l'interrogation, cf. chap. 3, p. 216.

[2] Nous rencontrerons les adv. interrogatifs au chap. des adverbes et au chap. de la subordination, t. 2 et 3.

[3] La particule interrogative *-ti*, qui est usuelle en fr. pop. et dans certains dialectes français, notamment en lorrain (Franz II, 61-63 ; cf. ALF 575 « finiras-tu? », 1417 «voulez-vous - -? »), est inconnue en w. On constatera d'ailleurs qu'en ce qui concerne l'interrogation, le w. se révèle une fois de plus très conservateur : cf. p. 393.

[4] En principe, « qui » est long dans nos patois du moment qu'il n'a pas d'antécédent ; ainsi dans KÎ *vint d' poye grète* (prov.) 'qui vient de poule gratte'. Il se prononce de même dans notre fr. rég. Je ne sais si le mot connaît en fr. deux prononciations aussi nettement différentes que *ki* et *kî*.

[5] Les expr. fr. QUI *d'entre vous*, QUI *de nous* n'ont pas de correspondant littéral en gl. ; on dirait KÎ *è-ç'*, *duvins vos-ôtes* (ou *nos-ôtes*), *ki - -?*

sujet et interroge sur le sujet : KÎ *è-ç' k'a fêt çoulà?* est la seule façon auj. de dire 'qui a fait cela?' ; on n'entend jamais *KÎ *a fêt çoulà?* La phrase KÎ *t'a èwaré?* T. 1636, v. 234 'qui t'a effrayé?' serait maintenant *kî è-ç' ki t'a èwaré?* [1]

2° ***ku*** 'que', pronom neutre (DL 348, *ki* 2, II), remplit d'ordinaire en w. les mêmes rôles que son correspondant *que* en fr. : KU *v'loz-v'?* 'que voulez-vous?' ; K'*è-st-i duv'ni?* 'qu'est-il devenu?' ; KU *v' fât-i?* 'que vous faut-il?' ; KU *sèrè-ç' fé, çou-volà?* 'que sera-ce faire, ceci? càd. ce sera faire quel temps?' ; KU *z-i-ont-i stou?* 'qu'y ont-ils été? càd. combien de temps y sont-ils allés?' ; *po* K' *fé?* 'pour quoi faire?' ; *là ku t' n'as* K' *fé, su n' t'i boute* (prov. arch.) 'où tu n'as que faire, si ne t'y pousse, càd. ne t'y fourre pas' [2]. — Dans des phrases comme *sav bin* KI *dj' fê?* T. 1631, v. 64 'savez-vous bien ce que je fais?', *dji n' sé* KI (ou K'*i*) *m' fât* H. 1675, 3, v. 1 'je ne sais ce qu'il me faut' (1556 °*et ossy qu'il ne scet* QU'*il faist* A. Roanne 27, 119), le « que » a fait place au groupe « ce que » (p. 394). Voy. DP 7, 345 : le tour s'est maintenu en fr. jusqu'au 17e s.

3° ***cwè*** 'quoi', le second pronom neutre (DL 190), occupe à l'égard de *ku* 'que', au point de vue de la consistance phonétique, la même position que *çou* démonstratif à l'égard de *ça* 'ce'; cp. *po* K' *fé?* et *po* CWÈ *fé?* 'pour quoi faire?'. En général, il s'emploie dans les mêmes cas que le fr. *quoi*.

Ex. : *à* CWÈ *sondjoz-v'?* 'à quoi songez-vous?' ; *lu fleûr du* CWÈ *è-ç', çoulà* 'la fleur de quoi est-ce, ça?' (il s'agit d'une fleur vendue au profit d'une œuvre ; noter la forme de la phrase) ; CWÈ? 'quoi? càd. comment dites-vous?' (fréquent, mais très familier, peu poli

[1] La question rituelle que le visiteur crie dans une maison vide et le client dans le magasin, lorsque le marchand ne vient pas, est K'*è ci?* : cette expr. figée doit signifier '*qui* est ici?', et comme elle est nettement archaïque (voy. encore *ci* 'ici' au lieu de l'actuel *voci* ou *volà*), elle nous autorise peut-être à supposer qu'à une certaine époque le « qui » interrogatif s'élidait en w. — à moins qu'elle n'offre, au lieu de « qui », un « que » employé d'une façon spéciale pour indiquer une personne...: c'est de cette dernière façon que HAUST l'interprète, puisqu'il la traduit « litt. qu'y a-t-il ici? = qui est ici? » DL 348 *ki* 2.

[2] Notons encore l'expr. figée KU *ç' fêt?* 'litt. que ce fait? qu'est-ce qui fait cela? càd. pourquoi?'.

même ; on dit plutôt *cumint d'hoz-v'?* ou *s'i v' plêt?*) [1] ; *du pâ* CWÈ*?* (ou *pocwè*) 'pourquoi?' ; *dju n'sé nin* CWÈ *fé* 'je ne sais pas quoi faire' ; *dju n' sé* CWÈ 'je ne sais quoi' ; *dju n'sé tot* CWÈ 'je ne sais quoi encore' ; — *avou lès* CWÈ*?* 'avec les quoi?' ; *on* CWÈ*?* 'un quoi?' ; *ku* CWÈ*?* 'que quoi?' ; sur cet usage en fr., cf. S 1, 322 sv. [2] ; — *dju n' sé nin s'i vinrè ou* CWÈ 'je ne sais pas s'il viendra ou quoi, càd. ou ce qu'il fera, ou non' (cp. *ou kî sét*, p. 375) ; — *n'è-ç' nin come dès cantikes ou* CWÈ*?* 'n'est-ce pas comme des c. ou quoi? càd. ou qch d'analogue' ; *dj'a îdèye ku c'èsteût sûremint s' bèle-mére ou* CWÈ *k'on-z-aléve ôpèrer* 'j'ai idée que c'était sans doute sa belle-mère ou quoi, càd. où quelque personne de ce genre, qu'on allait opérer' ; dans ces deux dernières phrases, le groupement *ou cwè* est figé et n'a plus d'autre valeur qu'une formule d'indétermination.

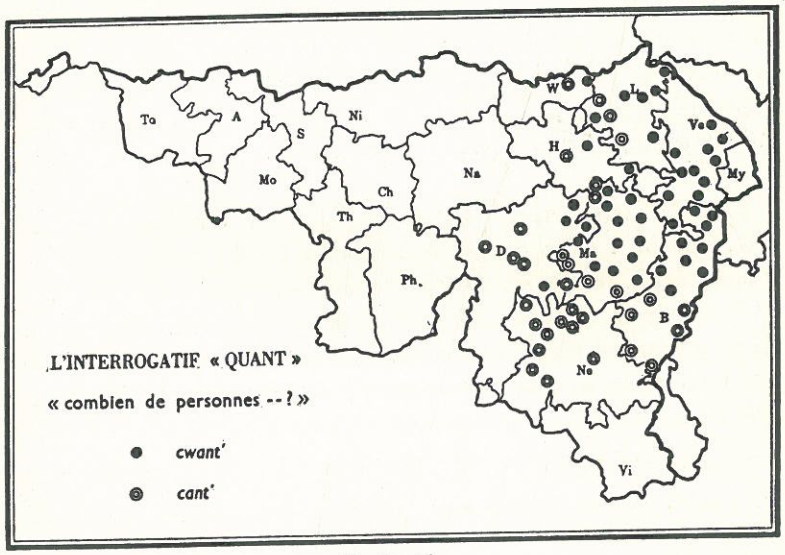
= **Adjectifs interrogatifs.** — Le gl. possède deux adj. interrogatifs : *cwin* ou *ké*, qui répond au fr. *quel* ; *cwant'*, qui répond à l'a. fr. *quant*. En cas de sous-entente, ainsi que les ex. le montreront, l'un et l'autre prennent une valeur pronominale. Nous parlerons d'abord du second, dont il y a peu de chose à dire, pour nous attarder ensuite, autant qu'il le faudra, au premier.

1° ***cwant'*** 'combien nombreux' (lat. quantus FEW 2, 1418 ; fr. *quant*) est un interrogatif indéfini aujourd'hui invariable : CWANT' *bièsses ont-i?* 'combien de bêtes ont-ils?' ; CWANTRE *ans av?* 'combien d'années, càd. quel âge avez-vous?' (pour l'*r*, cp. *cwètre ans* 'quatre ans', à côté de *cwète bièsses* 'quatre bêtes'); CWANT' *côps?* 'combien de fois?' ; CWANT' *gn-a-t-i?* 'combien y en a-t-il?' ; *i nn'a pris dju n'sé* CWANT' 'il en a pris je ne sais combien' ; *dju n' sé nin* CWANT' *k'i-gn-a* 'je ne sais pas combien

[1] Le parler de Stavelot [Ve 40] use souvent de *cwè*, allongé parfois en *cwê*, avec la valeur du gl. *hin* ou *don* : *tu vinrès*, CWÈ*?* 'tu viendras, n'est-ce pas?' ; *ay*, CWÈ *!* 'oui, hein !'. Ce trait du stavelotain est noté et moqué par les gens de La Gleize (Neuville).

[2] « qu'est-ce? » = en gl. K'*è-ç'?*, en lg. id., ou CWÈ *è-ç'?* (DL 190). — Rappelons que les pronoms interrogatifs *kî* et *cwè* entrent dans la composition des expr. indéfinies *one sakî* 'quelqu'un' et *one sacwè* 'quelque chose', p. 290.

il y en a' (dans cet ex., comme dans le précédent, le mot est bien près de la nature adverbiale) ; *lu* CWANT' *èstans-n'?* 'le combien sommes-nous? càd. quel jour du mois avons-nous?' ; *leû* CWANT' *sont-i?* '(leur) combien sont-ils? (p. 231). Ex. anc. : 1599 °*declarer* -- QUANTES *bestes il at trouvé* A. Roanne 29, 1054. Pour d'autres ex., lg. notamment, cf. DL 188 et Weinmann 166 ; pour le fr., DP 7, 349. En B. R., le représentant de q u a n t u s n'apparaît plus guère que dans l'arr. de Dinant et les prov. de Liège et de Luxembourg : cf. carte 19.




Carte 19.

Bien qu'il soit tout à fait invariable et qu'il se traduise régulièrement par *combien, cwant'* demeure auj. en gl. ce qu'il était à l'origine, càd. un adjectif, car il s'accole directement au nom. Dans nos derniers ex., cependant, il est bien proche de la valeur adverbiale, s'il ne l'a pas réellement. En lg., il semble avoir atteint ce stade dans CWANT' *av' di dj'vâs?* DL 188 'combien avez-vous de chevaux?' (noter la prép. « de ») [1].

[1] Cette phrase serait en gl. CWANT' *tchuvôs av?* ou CUBIN *av du dj'vôs?* A La Gl. comme à Liège (DL 349 *kibin*), « combien » concurrence « quant » : *lu* C'BIN *èstans-n'?* 'le combien sommes-nous? càd. le quantième du mois --'.

De *cwant'* dérive l'adj. interrogatif *cwantrîme, -inme*, avec le suffixe ordinal *-îme, -inme*, p. 277 : **leû* CWANTRÎME *èfant è-ç'?* 'leur quantième enfant est-ce?' ; *â* C. *côp?* 'à la qu. fois?' ; *lu* C. *è-st-i?* 'le qu. est-il?'.

2° Le fr. *quel*, qui s'emploie comme adj. ou comme pronom (*lequel*) et qui interroge sur l'identité ou sur la qualité, se rend en gl. par ***cwin***, fém. ***cwène*** [1], qui est archaïque et plutôt rare, et par ***ké*** (FEW 2, 1411 *qualis*), fém. ***kéne*** [2]. Adjectifs, ces deux mots sont parfois précédés d'un art. ou d'un déterminatif ;

[1] La scripta liégeoise ancienne connaissait une forme de relatif °*quen* (= 'quoi'). HAUST a voulu y voir un *q u o d i n d e, qu'il faisait suivre lui-même d'un point d'interrogation (Régestes 3, 449), puis une simple o > e picarde de *que* (= *quoi*) » (ib. 4, 531) ; mais WARTBURG, FEW 2, 1477, le place en tête de son article q u i n a m, avec le sens, non attesté en w. [?], de 'lequel (relat.)'. Une troisième explication, lat. *q u i d g e n i t u m [?], a été proposée par B. MALER, *Synonymes romans de l'interrogatif* qualis, 1949, p. 110...

Quoiqu'elle ait déjà fait parler d'elle, cette forme remarquable mériterait d'être étudiée de plus près encore. Nos documents d'archives semblent encore attester °*quen* au 16e s. : 1550 °*avoit estez passé ung jugement* PARQUOEN *ledict Johan - - en avoit requeroux* [requis] *d'avoir copie* A. Roanne 26, 36 (l'*n* est abrégé). Quoi que dise WARTBURG, FEW 2, 1478, je perçois mal les rapports qui peuvent exister entre l'ancien relatif °*quen*, dont la scripta n'offre jamais le féminin, et l'interrogatif actuel *cwin, cwène*. Pour ce qui est de cette dernière forme, voici tout ce que je puis dire : conservant le *w* du groupe *qu-*, elle fait figure d'archaïsme à l'égard de *ké* ; et sa finale *-in, -ène* devrait remonter, théoriquement, à -i n u s, -a, ou à -y a n u s, -a.

Comme les pronoms interrogatifs, les adj. interviennent dans les expr. indéfinies du type *sacwè* : « quant » se trouve dans *sacwant*, et « quel » dans *sakin*, fém. *sakène* (p. 291). Chose curieuse, ce dernier, sous sa forme gleizoise du moins, se termine par *-in* comme *cwin* et il a perdu le *w* comme *ké* !

[2] Les formes belgo-romanes de « quel » appelleraient une étude minutieuse : ce sont naturellement, en règle générale, des descendants du lat. q u a l i s modifiés par le travail analogique. Particulièrement remarquable est la variante liégeoise *liské, lès'kés...*, dont l'*s* intérieur fait difficulté : LISKÉ *drole di vizèdje k'i fêt !* 'quel drôle de visage il fait !', gl. *ké drole du v.* - - ; cf. WEINMANN 64-65 et DL 346 *kél*. Il se peut que l'*s* soit d'origine savante et graphique : CARPENTIER 385 recommande de ne pas prononcer [lèskèl, dèskèl] pour le fr. *lesquels, desquels* ; sans doute est-ce tout simplement cette prononciation erronée du fr. rég. qui est passée à Liège dans le patois. Mais l'action analogique de l'adj. *sifêt* 'pareil, tel, semblable, litt. fait ainsi' DL 591 (*li* s'*fêt, dès* s'*fêts*) n'est peut-être pas exclue.

employés comme pronoms, ils le sont toujours. Cf. DL 346 *kél.*

Ex. : A. interrogeant sur l'identité : CWIN ou KÉ *djoûr èstans-n'?* 'quel jour sommes-nous?' ; CWÈNE ou KÉNE *eûre è-st-i?* 'quelle heure est-il?' ; CWÈNE ou KÉNE *boune novèle?* 'quelle bonne nouvelle?' (noter, avec l'adj. à la forme masculine, CWIN ou KÉ *novèle?* 'quelle nouvelle?' et *dju v'lahe bin saveûr* DÈS CWINS ou DÈS KÉS *novèles* 'j'aurais bien voulu savoir quelle nouvelle, litt. *des quels* nouvelles' [2]) ; *LU KÉ *tchapê è-ç', ku t'êmes lu mî?* 'quel chapeau est-ce, que tu préfères?' (fr. *lequel théâtre* --, S 1, 310, n. 1) ; *LU KÉ *vout-i?* 'lequel veut-il?' ; *so* L' CWIN ou *so* L' KÉ *âbe èsteût-i?* 'sur quel arbre était-il?' ; *à* L' *kéne rowe è-ç'?* 'à quelle rue est-ce?' ; *VOSSE KÉ *è-ç', k'il a pris?* 'votre quel --, càd. lequel des vôtres'. Comme *kî* sujet, *lu cwin* et *lu ké* employés dans la même fonction sont nécessairement suivis de *è-ç' ki* : LU KÉ È-Ç' *ki vinrè* 'lequel (est-ce qui) viendra?).

B. interrogeant sur la qualité : ON KÉ *èsteût-ç'?* 'un quel était-ce? càd. quel était-il? de quelle espèce était-il?' ; *c'èsteût one bièsse, l'ôte : on d'héve* ONE KÉNE *bièsse, sav* 'c'était une bête, l'autre : on disait une quelle bête, vous savez, càd. une bête de quelle sorte' ; — fr. rég. *elle sait bien* UNE QUELLE *c'est* Liège, 1947 ; *un jour, je te montrerai* UN QUEL ib., 1951, càd. un quel [c'est] ; (de même en fr. parlé de France UN QUEL *aimes-tu mieux?* DP 7, 364) ; — *DÈS KÉS *solés è-ç', ku tu vous?* 'dès quels souliers est-ce, càd. quel genre de s. est-ce, que tu veux?' ; — **dju n' sé nin* DÈS KÉS *k'i vout* 'je ne sais pas des quels il veut, càd. de quelle sorte il en veut [sc. des souliers]' ; DÈS CWÈNES *fât-i prinde, dès cèlîhes?* 'des quelles faut-il prendre, des cerises?'.

Dans le cas B, l'interrogatif est régulièrement précédé, au sing. du moins, de l'art. indéfini, et c'est naturellement cet art. qui lui donne alors une valeur particulière : ON KÉ *vout-i?* 'un quel veut-il?' s'oppose à LU KÉ *vout-i?* 'lequel veut-il?' comme *on*

[2] Nous avons déjà rencontré p. 143 le flottement du pluriel de *ké* au point de vue du genre. Nous voyons ici le masc. *cwin* employé aux deux nombres au lieu du fém. Des faits semblables s'observent à Awenne : KÉ *fwate rozéye !* ND 6, 25 'quelle forte rosée !' ; KÉ *chance !* ND 7, 20 ; de même dans les parlers fr. : QUEUX *bêtes noires !* SIEDE 31. Le lat. *qualis* était le même au fém. qu'au masc. ; régulièrement, *ké* doit se trouver dans le même cas. Cependant, j'ai l'impression que nous avons affaire ici à un trouble morphologique (ou tout simplement phonétique) assez récent.

*grand* 'un objet ayant la qualité d'être grand' à *lu grand* 'celui de deux ou plusieurs objets qui est grand'.

Quand le fr. parlé dit UN QUEL *veut-il?* et LEQUEL *veut-il?*, il établit la même opposition. Mais quand le fr. soigné dit QUEL *chapeau veux-tu?*, on peut donner à *quel* la valeur du lat. *quis, qui* (veux-tu celui-ci ou celui-là?), ou celle du lat. *qualis* (quel genre de chapeau veux-tu? un noir ou un gris?) ; il s'exprime donc d'une manière équivoque. Le w. tombe dans la même ambiguïté lorsqu'il dit p. ex. DU L' KÉLE *vous'?* 'de laquelle veux-tu?', ce qui signifie soit 'veux-tu de celle-ci ou de celle-là?' (*quis*), soit 'de quelle sorte en veux-tu?' (*qualis*). Mais notre dialecte marque régulièrement la différence ; ainsi, pour la deuxième valeur, au lieu de *du l' kéle vous'?*, étant dans l'impossibilité d'employer *one kéle*, il dira KU *vous'* PO *du l' cisse?* 'litt. que veux-tu pour de la celle?', en usant de la formule « que -- pour ». Souvent, en effet, comme nous allons le voir, pour interroger sur la qualité, il recourt à cette précieuse locution [1].

= **La formule interrogative « que -- pour ».** — Comme le lg. et comme les dialectes belgo-romans en général, pour interroger sur la qualité, la nature, etc., le gl. utilise fréquemment, outre « un -- quel, des -- quels », la formule « que (pronom interrogatif) + verbe + pour (prép.) ».

Les nombreux ex. de cette formule représentent au fond le même type. Nous les classerons cependant sous plusieurs chefs, en tenant compte notamment du mot qui suit la préposition.

A. *po* est suivi le plus souvent de *on, one* 'un, une' article ou pronom : K'*è-ç'* *po on-ome çoula?* 'quel homme est-ce là?' ; K'*è-ç'* PO ONK*?* 'qu'est-ce pour un? càd. quel est-il? comment est-il?' ;

[1] *cwin* et *ké* ne s'emploient pas seulement comme interrogatifs. Ils ont aussi la valeur de « quel » exclamatif : KÉNE *afêre !* 'quelle affaire !' ; CÈS CWÈNÈS *vatches k'il aveût !* 'quelles vaches il avait !' ; *louke on pô* LÈS KÉS *!* 'regarde un peu, les quels ! quels grands, ou quels gros, p. ex. des œufs'. De plus, *ké* s'emploie au début de certaines concessives dans le rôle du fr. *quelque* : KÉ *tins k'i fasse* 'quelque temps qu'il fasse' (WEINMANN 66, 2°) ; nous retrouverons ce dernier usage au chap. de la subordination (t. 3).

K'*aveût-i* PO ON *tchapê?* 'quel chapeau, quel genre de chapeau avait-il?' ; KU *v' fât-i* PO ON *costume?* 'quel genre de costume vous faut-il?' ; K'*atch'troz-v'* PO ONK *?* 'de quel genre en achèterez-vous un ?' ; KU *mine-t-i* PO ON *trin là?* 'que mène-t-il pour un train là? càd. quel tintamarre fait-il là?' ; K'*è-ç'* PO *d'*ONE *sôr, cès poyes-là?* 'de quelle sorte sont-elles, ces poules-là?' ; KU *prin-droz-v'* PO *d'*ONE *sôr?* 'de quelle espèce en prendez-vous?' [1] ; KU *dîreût-on ku ç' seûye* PO ON-*afêre çoulà?* 'que dirait-on que ce soit pour un machin ça? càd. quel genre d'objet, quel objet dirait-on que cela soit?' (noter l'absence de pause avant *çoulà*).

B. *po* est suivi d'un art. indéfini ou partitif, ou d'un adj. déterminatif : K'*a-t-i v'ni* PO DÈS *djins?* 'qu'est-il venu pour des gens? càd. quelle sorte de personnes est-il venu?' (noter qu'en fait la question peut porter ici sur l'identité : on peut répondre par des noms propres) ; K'*av rèscontré* PO DEÛS *djins?* K'*è-ç'* PO DEÛS *djins ku v's-av rèscontré?* 'quelles sont les deux personnes que vous avez rencontrées?' (même remarque qu'à l'ex. précédent) ; K'*è-ç'* PO TOT *bièsses, çoulà?* 'quelles sont toutes ces bêtes-là?' (id. : on répondra en indiquant à qui les bêtes appartiennent) ; K'*è-ç'* PO D' L'*angrês, çou-volà?* 'quelle sorte d'engrais est-ce, ceci?' (id. : on donnera dans la réponse le nom de l'engrais) ; K'*è-ç'* PO D' CÈS*?* 'qu'est-ce pour de ceux? càd. quels sont-ils? de quel genre sont-ils?' ; KU *rustinda-dj'* PO D' CÈSSES*?* 'que repassai-je pour de celles? càd. lesquelles [= quelles chemises] repassai-je?' (dans cet ex. et dans le précédent, *d'* tient lieu d'un art. indéfini devant le dém. « ceux, celles » qui sert de pluriel à « un, une » : p. 352).

C. Au début de l'interrogation indirecte, l'interrogatif *ku* se transpose normalement en *çou ku* 'ce que', avec « que » relatif

[1] Les deux ex. contenant *po d'one sôr* diffèrent des autres. On comprend assez bien que K'*è-ç'* PO *on-ome?* 'qu'est-ce pour un homme? (= en fait d'homme)' signifie 'quel homme est-ce?' ; on comprend moins bien que K'*è-ç'* PO *d'one sôr?* 'qu'est-ce pour *d'*une sorte?' signifie '*de* quelle sorte est-ce?'. Les ex. de cette dernière espèce présentent une grammaticalisation complète de *ku* -- *po*. Une simple comparaison rendra sensible leur genèse. Cp. *on ké ome — è-ç'?* et *k'è-ç' — po on-ome?*, DU *kéne sôr — è-ç'?* et *k'è-ç' — po* D'*one sôr?* L'étrangeté de cette dernière construction provient du fait que la prép. *du* est soudée à *one sôr*.

(p. 363) : *dju n' sé* ÇOU K'I *f'zéve* PO *on tins* 'je ne sais ce qu'il faisait pour un temps, càd. je ne sais quel temps il faisait' ; *on-z-a vèyou* ÇOU K' *c'èsteût* PO *d' l'angrês* 'on a vu quel engrais, quelle sorte d'en. c'était' ; *dju n' sé nin* ÇOU K' *c'èsteût* PO *d'one sôr* 'je ne sais pas de quelle sorte c'était' (voy. l'interrogation directe *k'è-ç' po d'one sôr?* ci-dessus, alinéa A et note) ; *dju sé bin* ÇOU K' *c'è* PO *onk* 'je sais bien ce que c'est pour un, càd. -- quel il est, ou plutôt *qui* il est' (l'interrogation porte sur l'identité) ; *sé-dj'* ÇOU K'*èlle a marié* PO-*y-onk?* 'sais-je --, càd. je me demande qui elle a épousé' (*sé-dj'* est une formule interrogative figée).

D. La formule *ku -- po* peut s'employer d'une manière exclamative : KU *n'è-ç' nin* PO *one pièt̂e çoulà !* 'quelle perte cela ne fait-il pas !'.

— La formule « que - - pour » possède une valeur fondamentale bien déterminée : tout comme le groupement « un quel », dont il a été question p. 380, elle permet d'interroger sur la qualité [1] ; à ce titre, elle constitue pour notre dialecte une précieuse ressource, d'autant plus qu'elle se plie à des constructions diverses.

Plus haut déjà, à propos de « un quel », on a pu constater que la possibilité d'interroger sur la qualité donnait au w., à l'égard du fr. soigné, un sérieux avantage. A la fin du même paragraphe, p. 380, l'examen de l'ex. *du l' kéle vous' ?* montrait aussi l'utilité particulière de « que -- pour ». Voici une dernière comparaison qui éclairera l'utilité générale de la locution :

Si l'on demande KÉ *tchapê a-t-i mètou?* 'quel chapeau a-t-il mis?', on répondra p. ex. *il a mètou s' neûr* 'il a mis *son* noir' ; mais ON KÉ *tchapê a-t-i mètou?* '(*un*) quel ch. a-t-il mis?' :: *il a mètou on neûr* 'il a mis *un* noir'. Or, c'est dans le second cas que l'on emploie *ku -- po* : K'*a-t-i mètou* PO ON *tchapê?* A LU *ké a-t-i mètou?* s'opposent ON *ké a-t-i mètou?* et K'*a-t-i mètou* PO ONK*?*

Ainsi se manifestent clairement, avec le rôle propre de *ku -- po*, les deux nuances que le w. exprime au moyen de l'article.

[1] Noter que WEINMANN 64 traduit *on ké* 'un quel' par *was für ein*.

En principe, *ku -- po* équivaut à 'un quel, quel genre de, quelle sorte de'. Il contient une indétermination, il porte une couleur indéfinie, étrangère aux autres interrogatifs, du moins à « qui » et à « quel », mais non, bien entendu, à « un quel » : K'*è-ç'* PO ONK, *ci-là?*, pris à la lettre, pose une tout autre question que KÎ *è-ç'*, *ci-là?* A la première demande, on répondrait normalement : *c'è-st-onk du Stâvleû* 'c'est quelqu'un de Stavelot', avec l'indéfini *onk* 'un homme, quelqu'un' ; à la seconde, *c'è Hinri* 'c'est Henri', p. ex., avec le nom de l'individu.

Cependant, la valeur propre — et vraisemblablement originelle, comme nous allons le voir, — de « que -- pour » s'efface volontiers, surtout lorsqu'il s'agit d'êtres humains. Parmi les ex. alignés ci-dessus, on en a rencontré plusieurs, à commencer par le tout premier de A, auxquels on donnerait tout naturellement comme réponse un nom de personne. Il faut avouer, du reste, que, pratiquement, une question comme KU *mètoz-v' oûy po on tchapê?* 'quel genre de chapeau mettez-vous aujourd'hui?' revient dans beaucoup de cas à KÉ *tchapé mètoz-v' oûy?* 'quel ch. - -?' : la question concerne l'espèce, mais la réponse se rapporte quasi fatalement à l'exemplaire individuel qu'on possède de telle espèce.

= **Origine de la formule « que - - pour ».** — Si la formule « que -- pour » a été adoptée par notre dialecte, c'est assurément parce qu'elle lui rendait un notable service : elle lui permettait d'interroger sur la qualité. En réalité, il s'agit d'un fait répandu dans diverses langues, romanes et autres : l'interrogatif portant sur la qualité, le lat. *qualis* en l'occurrence, s'étant peu à peu substitué à celui qui portait sur l'individualité, càd. à *quis*, il fallait le suppléer dans sa valeur première ; et l'on sait qu'à cet effet, les langues romanes ont recouru à différents procédés [1]. Tel est le phénomène général. Il reste maintenant à expliquer la formule particulière « que -- pour ».

En considérant le seul parler de La Gleize, il est facile de trouver à « que -- pour » une origine purement wallonne.

[1] Voy. l'ouvrage de B. MALER signalé p. 379, n. 1. Chose curieuse, alors qu'on y parle du w. *quen...*, on n'y dit rien de « que - - pour », qui est cependant très répandu : cf. p. 386-8.

Certes, ce procédé interrogatif apparaît aujourd'hui comme absolument grammaticalisé. Mais à certaine époque, les éléments qui le constituent devaient avoir leur sens plein et les groupements en *ku* -- *po* devaient se comprendre à l'analyse. Pour remonter à ce stade, il suffit de rapprocher de notre formule des faits gleizois contemporains et de donner à *po* le sens 'en guise de', qu'il a parfois encore à La Gleize. Ex. : *lu bièrdjî prindéve su palète* PO ON *bordon* LG 115 'le berger prenait sa houlette en guise de bâton' ; *il a clawé one plantche â mur* PO ONE *ahale* 'il a cloué une planche au mur en guise de tablette' ; *i s'è chièrvèt* PO ONE *tène* 'ils s'en servent en guise de tine' ; *su mame l'a d'hiri* PO ONE *cote* 'sa mère l'a déchiré [sc. un vêtement de sa fille] en guise de jupe', càd. en le mettant en guise de jupe' ; *èle valèt mî* PO DÈS *lêtiéres ku d' cèsses du cwète dints* 'elles valent mieux comme laitières que de celles de quatre dents, càd. que des [génisses] qui ont quatre dents' ; *tot come s'on n' prindéve nin dès lêds* PO DÈS *mêsses du scole* 'tout comme si on n'en prenait pas de laids comme maîtres d'école' ; *dju vindrè cès bièsses-la* PO DÈS *crâsses* 'je vendrai ces bêtes-là en qualité de grasses, comme grasses'. Ex. anc. : 1606 °*il quy depose estoit* POUR *tircerou* [w. *tîs'roû* 'aide-vacher'] *a la herde d'Arbespinne* A. ville de Spa, liasse 17, farde « herde commune », 42.

Il suffit de transposer à la forme interrogative les ex. dont le verbe est transitif pour sentir comment a pu se fixer notre procédé interrogatif : KU *prindéve-t-i* PO *on bordon?* '1. que prenait-il en guise de bâton? 2. quel (genre de) bâton prenait-il?' ; — KU *prind-on* PO *dês mêsses du scole?* '1. que prend-on en guise de maîtres d'école? 2. quels maîtres d'école prend-on?' ; etc.

Dans cette hypothèse, la formule *ku* -- *po* découlerait d'un usage particulier de la prép. *po*. Chose curieuse, le fr. ignore *que* -- *pour*, alors qu'il emploie *pour* avec un sens tout voisin de 'en guise de, en qualité de', et cela même devant l'art. indéfini *un* : *reconnaître qn* POUR UN *honnête homme* ; autres ex. fr., DP 3, 275 [1].

[1] Il convient de souligner le rôle de l'art. ind. « un, des ». Dans les ex. de *po* « en guise de » donnés ci-dessus, comme dans ceux de « que - - pour » donnés p. 381-3, cet article est courant. En fr., au contraire, *pour* 'en

Commun au fr. et au w., cet usage de « pour » serait-il traditionnel? C'est d'autant plus vraisemblable que le latin déjà employait *pro* dans le même sens : *id habet* PRO *cibo*, PRO *aerario esse*.

S'il ignore « que -- pour », le fr. utilise cependant une tournure de forme, de valeur et d'origine analogues : QUE *désirez-vous* COMME *chapeau?* 'quel genre de chapeau désirez-vous?' vous demandera le vendeur dans un magasin. On a même l'impression que cette formule française « que + verbe + comme » est tout au bord de la grammaticalisation.

L'analyse que nous avons donnée de *ku -- po* 'que -- en guise de', les antécédents que nous lui avons assignés, la tournure française que nous venons de lui comparer : tout cela ne rend-il pas vraisemblable l'hypothèse d'une origine romane?

— Une telle hypothèse reste, pourtant, bien incertaine. Voici, en effet, deux éléments capitaux — l'aire géographique de la construction étudiée et la présence d'équivalents exacts dans les langues germaniques voisines — qui paraissent plaider clairement en faveur d'une origine germanique.

1° Le fr., nous le savons, ignore « que -- pour ». Pour interroger sur la qualité, il se sert de *un quel* (du moins dans certain usage oral : ci-dessus p. 380) ou de tours comme *quel genre de, quelle sorte de, que -- comme*.

En revanche, la formule existe dans les patois de toute la B. R. A vrai dire, l'enquête géographique ne l'atteste guère : la question 641 de EH « *quel* temps fait-il? » (gl. KÉ *tins fêt-i?* ou KU *fêt-i* PO DO *tins?* -- PO ON *tins?*) la révèle seulement à Ligneuville [My 4] et à Faymonville [My 6] (KU *fêt-i* ou K' *fé-z-i* PO DO *tins?*). Mais on la trouve un peu partout dans les dictionnaires et dans les textes :

Liège : K'*è-ç' ki c'è* PO *'ne fleûr?* 'quelle fleur est-ce?' ; KÎ *è-ç' cila* PO *onk?* 'quel est cet homme?' [1] (Dory, v° *pour* 2° ; mêmes exemples dans DL 492, v° *po* 1).

guise de' est généralement suivi d'un subst. sans article : *avoir* POUR LIT *une planche*.

[1] Le gl. dirait K'*è-ç' çoulà po onk?* 'litt. *qu'*est-ce *cela* pour un?'. La phrase liégeoise, qui représente '*qui* est-ce *celui-là* pour un?', résulte sans doute de la contamination de *kî è-ç' ci-là? 'qui* est-ce(,) *celui-là*?' avec la forme connue en gl.

Wallonie malmédienne : K'*è-ç'* P'*on-ome?* Bastin, BSW 51, 333 'quel homme est-ce?' ; — *dje n' sé nin* ÇOU K' *çoula areût* P'*one vèrtu* Champagne-Waimes [My 5], Marichal 153 'je ne sais pas quelle vertu cela aurait'.

Hainaut : *on dwèt s' dimander* ÇU KI *dj' seû* POU *yun* Dampremy [Ch 48], dans F. Callaert, *Dofe* 31 'on doit se demander quel homme je suis' ; — K'*è-ç' kè c'è d' ça* POU *yun?* DC 222, v° *pou* 'quel homme est-ce là?'.

Brabant : K'*è-c' ça* POU *in p'tit baston?* Nivelles, ex. de G. Willame, d'après Weinmann 53, 2° 'quel petit bâton est-ce là?' [1].

Fréquente dans nos patois, la formule interrogative « que -- pour » l'est aussi dans notre français régional, qui l'adapte littéralement. Pour la région liégeoise, Dory, v° *pour* 2°, cite p. ex. cette phrase : QU'*est-ce que c'est* POUR *une fleur?* 'quelle est cette fleur?' [2].

En dehors de la Wallonie, la formule existe en lorrain et en suisse romand. Franz II, 81 cite la phrase lorraine « je veux voir *ce que* c'est donc *pour* un lièvre », qui est identique à gl. *dju vou vèy* ÇOU K' *c'è* PO *on lîve*. Martin cite aussi des ex. lorrains : « *qu'*est-ce que c'est *pour* un homme? » (p. 53), « *qu'*est-ce que c'est *pour un*? » (p. 117), et il traduit « qu'est-ce pour » par 'quelle espèce de' (p. 167). J. Robillot, Franç. mod. 4 (1936), 55, signale aussi dans le fr. de Metz QU'*est-ce que c'est encore* POUR *un?* 'quel genre d'homme est-ce?'. On trouve de même en vaudois QUI *é-te çan* POR *on afféré?* 'qu'est-ce que c'est?' (GPSR 3, 148a, v° *affaire* ; voy. aussi B. Hasselrot, *Étude sur les dial. d'Ollon et du district d'Aigle...*, 1937, 164) ; et jusqu'en Savoie, du moins dans le fr. rég., QUI *est-ce donc* POUR *un homme?*, s'il faut en croire le romancier H. Bordeaux, *Le barrage*, 78 (cité par G. Rohlfs, Herrig's Archiv 160, 1931, 315 ; noter que le témoignage est confirmé par Hasselrot, l. c., pour la région savoyarde limitrophe de son domaine d'étude).

La formule « que -- pour » s'emploie donc, dans les patois du

[1] WEINMANN ib. analyse mal cet ex. : il supplée à tort un *que* entre *ce* et *ça*.

[2] Ni dans le DV, ni dans le DA, ni dans SIGART (ni dans HÉCART), je n'ai trouvé la formule « que -- pour » ; mais je n'ai consulté dans ces dictionnaires que les articles où j'espérais la voir figurer.

nord et de l'est de la Gaule, tout le long de la frontière linguistique, depuis la région picarde jusqu'à la Suisse romande.

2° Or les langues germaniques voisines pratiquent une construction exactement parallèle et exactement synonyme. L'allemand utilise d'une manière courante l'expression adjective ou pronominale *was für ein* pour signifier 'quelle espèce de' : WAS FÜR EIN *Buch wünschen Sie?* 'quel livre désirez-vous?', càd. 'un quel --' ; WAS FÜR EINER? 'lequel?', càd. 'un quel?' ; WAS FÜR WELCHE? 'lesquels?' ou plutôt 'desquels?' (w. *k'è-ç' po d' cès?*). Le néerlandais emploie de même *wat voor een*. La phrase wallonne K'È-Ç' PO *one fleûr?* = all. WAS *ist das* FÜR *eine Blume?*, nl. WAT *is dat* VOOR *een bloem?* ; w. K'È-Ç' PO *onk?* = all. WAS *ist das* FÜR *einer?*, nl. WAT *is dat* VOOR *een* (ou VOOR *iemand*)?

La similitude profonde des usages contigus n'empêche naturellement pas des discordances. Ainsi les langues germaniques ne peuvent faire suivre « pour » d'une seconde préposition, comme le fait le wallon (*k'è-ç' po* D'*one sôr?*) ; en revanche, elles connaissent des particularités ignorées de nos dialectes : *was* s'accole directement à *für ein*, *wat* à *voor een* ; *was für welche?* contient un second interrogatif.

— Lorsque deux usages semblables ou identiques occupent ainsi des domaines voisins, mais de langues diverses, on ne saurait guère reconnaître dans la concordance un simple effet du hasard. Comment supposer que la même évolution s'est produite, sans interférences, sur deux aires contiguës, même de langues différentes, quand l'une de ces aires est vaste et massive et que l'autre, plus restreinte, s'allonge et s'étire aux flancs de la première? Une idée très naturelle s'empare de l'esprit : l'une des langues, et plus précisément celle où le phénomène a la plus grande extension, doit avoir agi sur l'autre. Ici, dans le cas de « que -- pour », on songe d'emblée à une influence des langues germaniques sur les dialectes romans limitrophes.

Telle est, du reste, l'opinion courante. Dory, l. c., parlait déjà de notre fr. rég. *qu'est-ce -- pour* en l'appelant « cette tournure germanique, qui a passé dans le wallon... ». Voy. de même Bastin, BSW 51, 333 ; Franz II, 81 ; Robillot, Franç. mod. 4, 55 ; B. Hasselrot, o. c., ib. On ne s'étonnera pas que F. Petri, *Germ.*

*Volkserbe in Wallonien...*, 1937, p. 937, recueillant la concordance germano-romane étudiée ici, se prononce nettement à son sujet : il considère que le parallélisme trahit une influence germanique, et il n'hésite pas à le classer dans « une couche de phénomènes qui remonte indubitablement à l'époque franque » [1]. Si une telle datation est, comme nous allons le voir, absolument fausse, l'explication par l'influence germanique paraît s'imposer elle-même à ce point que Havers 134 et Marouzeau, *Lexique de terminologie ling.*$_2$, 1943, p. 48, donnent la tournure romane « qu'est-ce pour...? » comme un ex. de calque linguistique, le modèle transposé étant l'all. *was für ein...?* [2]

[1] GRAULS, BTD 8, 114, reprend au DL les deux ex. déjà cités par DORY et il donne leur traduction néerlandaise, mais sans indiquer laquelle des deux langues a prêté ou emprunté.

[2] Un problème analogue se pose au sujet de la locution « quel un » du malm. oriental. A Faymonville [My 6], d'après BASTIN, BSW 51, 333, « lequel, laquelle = *quin-ôk? quine one?* ou *qu'èst-ce po ôk, -- p'one?* ». A première vue, ces indications paraissent contenir une inexactitude : à Faymonville comme à La Gl. et ailleurs, le type « qu'est-ce pour un? » répond non pas à « lequel », mais à « un quel » ; dès lors, on se demande si le type « quel un » sert bien, comme « qu'est-ce pour un? », à interroger sur la qualité, ou s'il ne porte pas plutôt sur l'individualité. Renseignements pris, « quel un » servirait aux deux usages, et il pourrait signifier 'lequel' : KINE ONE *dès deûs' vous'?* 'laquelle des deux veux-tu?' (commun. de l'abbé F. Toussaint).

Dans ces conditions, le type « quel un » pourrait très bien s'expliquer par le w. On y verrait la grammaticalisation d'un groupement qu'on supposerait avoir été employé avec sa valeur originelle dans le cas suivant p. ex. : *dju vou onk.* :: **kin-onk?* 'j'en veux un. :: quel un? càd. lequel?'. Cp. la formation du fr. *chac*UN, *quelqu'*UN, et l'usage de *one* en angl. dans *this* ONE, *a little* ONE, etc. (DP 6, 531).

Mais l'all. connaît une locution *welch ein* (nd. *welk een*) : *welch ein Mann!* 'quel homme !'. Si cette locution n'était auj. exclamative uniquement, ou si, du moins, l'on pouvait assurer qu'elle a été jadis interrogative, étant donné que l'expr. wallonne occupe une zone très restreinte à la frontière linguistique, on hésiterait moins encore à voir un phénomène de calque dans *kin-onk* que dans *ku -- po*.

Notons toutefois que RONJAT 3, 94 et 98, signale en provençal un type « quel un » exclamatif et interrogatif : *quet un!* (en apercevant un homme ou un objet extraordinaire) ; Barjac *quente un* 'lequel', etc. ; et que L. SPITZER, R. de dialectol. rom. 6, 1914-5, 93, signale en catalan *quín un*, qu'il déclare erronément « isolé en territoire roman » et qui traduit l'all. *was für ein*, de même *quins uns* = *was für welche*. Ce dernier auteur ajoute : « *quel un malheur* in Friedrichsdorf [...] ist natürlich ein 'calque' nach dem Deutschen ». Assurément, on n'hésiterait guère à considérer

Pour se faire une opinion mieux fondée que celle que nous venons de rapporter, il faudrait connaître les antécédents historiques de l'usage actuel à la fois dans les langues germaniques et dans les parlers romans. Pour ce qui est de la formule wallonne, je n'en ai recueilli aucune attestation dans la scripta ancienne. Quant à la formule allemande *was für ein*, d'après Wilmanns, *Deutsche Gramm.*$_2$, 1922, 2, 591, « elle paraît s'être développée d'abord dans le domaine bas-allemand ; le m. h. all. ne la connaît pas ; au 15$^e$ s. encore, on n'en connaît aucun ex. en h. all. [Oberdeutsch] ». D'autre part, la formule allemande s'expliquerait exactement comme la formule wallonne pourrait s'expliquer, par une cristallisation sémantique qui se serait produite dans des phrases comme *was gibst du uns da* FÜR *Brot? = w. g. d. u. da* STATT *des Brotes* ou ALS *Brot*, càd. gl. *ku m' dènes-tu là* PO *do pan?* '-- au lieu de pain, comme pain, en guise de pain?'.

— Théoriquement possible, puisque la tournure germanique s'explique aussi bien, de son côté, que la tournure wallonne du sien, l'hypothèse d'une « convergence syntaxique naturelle » est malgré tout peu vraisemblable. N'est-il pas évident que la disposition géographique des faits indique une influence étrangère? « que -- pour » règne dans les parlers romans, de la Picardie à la Suisse, sur une lisière relativement étroite, sans pénétrer véritablement dans le territoire, alors qu'il occupe une vaste zone dans le domaine germanique.

Mais n'est-il pas évident aussi que, lorsqu'on incline à considérer la locution wallonne comme un calque du germanique, la question de date fait difficulté? Petri n'hésitait pas à classer le phénomène de calque supposé parmi les faits remontant à l'époque franque. Erreur ou témérité manifeste, puisque la formule, en germanique même, paraît être beaucoup plus récente.

Dans ces conditions, il ne reste plus, me semble-t-il, qu'une hypothèse possible — mais je ne sais si on la préférera à l'explication par la convergence naturelle : c'est d'admettre qu'à une époque relativement rapprochée, par des emprunts simultanés,

le « quel un » de Faymonville comme un calque parallèle si cette expression était exclamative comme le *welch ein* de l'allemand.

la construction a passé de divers dialectes germaniques aux parlers romans qui leur faisaient face...

En tout cas, si l'on pouvait assurer que la formule wallonne « que - - pour » est bien un calque du germanique, il faudrait admirer la vitalité prise dans les parlers wallons, spécialement dans le nôtre, par une tournure d'origine étrangère. Le fait serait, je crois, sans analogue dans nos dialectes.

= **La locution « est-ce que ».** — En w. comme en fr., ainsi qu'on l'a vu p. 365 sv., l'expr. « c'est... », qui, à l'origine, sert à insister, joue un très grand rôle dans le langage. En principe, elle joue le même rôle dans l'interrogation, sous la forme « est-ce... », que dans l'énonciation. Mais il existe, à ce point de vue, une différence notable entre l'usage wallon, du moins celui de La Gleize, et l'usage français.

Dans le fr. contemporain, la locution interrogative *est-ce que* (*qui*) s'est complètement grammaticalisée (DP 4, 321 sv.), et bien souvent, elle n'insiste plus sur aucun élément de la proposition, même sur le mot interrogatif qu'elle accompagne : si la phrase *quand* EST-CE QUE *vous venez?* est encore auj. plus familière que *quand venez-vous?*, elle n'en diffère aucunement pour le sens (LB 1, 647-8) ; la modulation première *quand* EST-CE, *que vous venez?*, avec pause intérieure, est maintenant réservée aux cas où l'on veut insister sur *quand*.

En w., à proprement parler, la locution « est-ce que » n'existe pas, sauf dans deux cas bien déterminés.

Certes, on rencontre souvent dans notre dialecte *è-ç'* suivi d'un « qui » relatif ou d'un « que » relatif ou conjonction ; mais, en gl. tout au moins, cet *è-ç'* garde d'ordinaire sa valeur pleine : il sert à insister dans les phrases interrogatives comme *c'è* le faisait originellement et le fait encore couramment dans les phrases énonciatives.

A la phrase simple *i vint d'min* 'il vient demain', marquée d'un seul accent, on substitue C'È *d'min* K'*i vint* 'c'est demain qu'il vient', phrase de deux membres marquée de deux accents, lorsqu'on veut mettre en relief le c. *d'min*. La même différence et le même rapport s'observent entre les phrases interrogatives *cwand vint-i?* 'quand vient-il?' (un seul accent) et *cwand* È-Ç', K'*i vint?*

'quand est-ce, qu'il vient?' (deux accents), le second membre, *k'i vint*, se disant ici sur un ton de glose.

La locution *è-ç'* détache de même l'interrogatif qui la précède dans *po kî* È-Ç', KU *v's-av rapwèrté çoulà?* 'pour qui est-ce, que vous avez rapporté cela?' ; **k'*ÈSTEÛT-Ç' *don*, KU *v's-avîz d'mandé?* 'qu'était-ce donc, que vous aviez demandé?' ; CWANTRE *ans è-ç', don*, K'*il a?* 'quel âge est-ce, donc, qu'il a?' ; *cwand* È-Ç', K'*i v's-ènn'a djâzé? âdjoûrdu?* 'quand est-ce, qu'il vous en a parlé? aujourd'hui?' ; etc. Elle n'agit pas autrement dans ces interrogations un peu différentes : È-Ç' *là*, KU *v's-av sutou?* 'est-ce là, que vous êtes allé?' ; È-Ç' *por mi*, KU *v's-av rapwèrté çoulà?* 'est-ce pour moi, que vous avez rapporté cela?'.

Entre des phrases comme celles-là et des phrases françaises constituées par les mêmes mots, mais ne comportant pas de pause, la nuance est très nette. Dans le fr. *quand* EST-CE QU'*il vient?* (= quand vient-il?), avec un seul accent sur *vient*, la séquence *est-ce que* s'est resserrée et forme bloc ; dans le w. *cwand* È-Ç', K'*i vint?*, avec un accent sur *è-ç'* et un sur *vint*, la pause oblige à considérer séparément la locution *è-ç'* et la particule relative *k'*.

— A La Gl., « est-ce que, qui » n'est vraiment grammaticalisé que dans peu de cas. Le plus notable est celui-ci : les pronoms sujets *kî* et *lu ké, lu cwin* ne peuvent s'employer seuls (p. 376 et 380), ils sont nécessairement suivis d'un *è-ç'* qui peut être dépourvu de tout pouvoir de renforcement ; 'QUI est venu?' se dit toujours *kî* È-Ç' K'*a v'ni?*, jamais *KÎ *a v'ni?* Il y a un seul accent, sur *v'ni*, quand on veut simplement dire 'qui est venu?' ; il y a en outre un accent sur *è-ç'* et une pause après cette expr. quand on veut insister sur *kî*. La phrase liégeoise KÎ *vout wadjî?* DL 703 *wadjî* 'qui veut parier?' serait nécessairement à La Gl. *kî* È-Ç' KI *vout wèdji?*, sans pause après *è-ç'*. De même, on dit toujours *lu ké* È-Ç' *ki vinrè?* 'lequel (est-ce qui) viendra' ; cp. LU KÉ *av vèyou?* 'lequel avez-vous vu?' et même, avec *lu ké* attr., LU KÉ *è-ç?* 'lequel est-ce?'.

La même grammaticalisation s'observe parfois avec l'interrogatif « que » : *k'*È-Ç' KU *tu fês là?*, avec un seul accent sur *là*, ne signifie pas autre chose que KU *fês' là?* 'que fais-tu là?' ;

*k'*È-Ç' *ku dj'sé?* est un 'que sais-je' affectif et expressif, sans aucun élément logique de plus ; *k'*È-Ç' *k'il a mèzâhe du v'ni ratchafouyi tot çoulà?* 'qu'est-ce qu'il a besoin de venir raconter tout ça?' apparaît à côté de *k'a-t-i mèzâhe --?* comme une formulation plus impatiente. De même *k'*È-Ç' KU *c'è çoulà?* équivaut, pour la pensée sinon pour le sentiment, à *k'è-ç' çoulà?* 'qu'est-ce ça?' ; voy. encore *k'*È-Ç' KU *c'è, don, ku dj' so v'ni cwèri volà?* 'qu'est-ce donc, que je suis venue chercher ici?' : malgré la pause, « est-ce » s'est introduit dans le premier membre de la phrase, lequel a précisément comme verbe la locution « c'est » ; cp. en fr. *quand est-ce que c'est que --*, tournure « surpériphrastique » (PL 318 ; voy. aussi Grev. 395 et DP 7, 323). Le groupement « qu'est-ce que » était probablement déjà au 17e s. l'équivalent de « que » : 1632 °*sur quoy replicquat -- Giette* : « *Pourquoy?* QU'EST-CE QU'*il te fault --?* » A. Roanne 37, 212 [1].

— Ces deux cas mis à part, *è-ç'* n'a rien ou n'a guère perdu de sa valeur primitive, dans notre patois tout au moins [2]. N'étant

[1] Dans l'interrogation indirecte, « est-ce » est transposé en « c'est » : *sés' bin kî* C'È *ki vint?* 'sais-tu bien qui c'est qui vient?'. Le gl. ne dit pas **sés' bin kî* È-Ç' *ki vint?*, en conservant « est-ce » dans la subordonnée, comme le fait le fr. pop. et comme le fait aussi le lorrain : « il m'a dit *qui est-ce qui* viendrait, ils se demandaient *où est-ce qu'*ils pouvaient être » FRANZ II, 73-4.

[2] Pour déterminer avec précision dans quelles zones de la B. R. la situation demeure la même qu'à La Gl., il faudrait des observations attentives : que l'on songe à l'importance de ce détail qu'est la petite pause intérieure ! Comment savoir p. ex. si, dans ces vers, *kî è-ç' ki sareût mây conter --?* D. 1636, v. 53 'qui est-ce qui saurait jamais c. --?', *kéle nôblèsse è-ç' ki ti vous dîre?* H. 1675, 3, 75 'quelle n. est-ce que tu veux dire?', il faut mettre une virgule après *è-ç'* et si cette locution garde sa valeur première? (Il faut, je pense, une virgule dans le second ex.).

Les documents de EH donnent pourtant déjà de nettes indications : d'après les réponses aux questions 1275 « pourquoi vous fâchez-vous --? », 773 « comment faites-vous? », et 1298 « comment appelez-vous ceci? », l'usage de « est-ce que » grammaticalisé est régulier ou fréquent dans tout le sud du Luxembourg, la plus grande partie du Hainaut et l'ouest du Brabant ; il apparaît sporadiquement dans la zone namuroise, et il manque complètement dans l'aire liégeoise. D'après EH 1686 « en voudrais-tu? », la formule « est-ce que » s'introduit même dans la phrase interrogative ne contenant pas de mot interrogatif ; elle apparaît sporadiquement dans toutes les provinces, mais elle manque presque complètement dans celle de Liège. Dans ces conditions, on peut dire que la situation décrite ici est probablement commune à tout le domaine liégeois.

pas encore devenu un procédé purement interrogatif, il est moins fréquent que son équivalent français. Une phrase comme *È-Ç' KU *vos v'noz?* 'est-ce que vous venez? est étrangère au gl. ; elle y trahirait une influence française ; lorsqu'il s'agit d'interroger sur la réalité de l'action elle-même, notre parler fait simplement l'inversion du sujet : il dit *vunoz-v'?*

Au surplus, la non-grammaticalisation de « est-ce » à La Gl., au début de l'interrogation, se révèle par le fait que, là comme dans l'énonciation (p. 365, n. 4), la locution se met d'ordinaire en accord de temps et même de mode avec le verbe auquel elle se rattache : *ké djoûr* ÈSTEÛT-Ç', *ku v's-i* ALÎZ? 'quel jour était-ce, que vous y alliez?' ; *cwand* FOUT-Ç', *ku dj' lès* VÈYA? 'quand fut-ce, que je les vis?' ; *wice* FOUHE-*çu bin, k'il* OÛHE SUTOU? 'où fût-ce bien qu'il eût été? càd. où est-ce qu'il serait bien allé?' (ici, accord de temps et de mode). C'est tout au plus si « est-ce » est figé dans ce type de phrase, qui est nettement affectif : *k'*È-Ç' *ku dj' saveû, don, mi?* 'qu'est-ce que je savais, donc, moi?'.

Ainsi apparaît nettement, pour ce qui concerne la forme de l'interrogation, le caractère conservateur de notre dialecte. Certes, le w. se sert couramment du ton seul pour faire d'une phrase énonciative une interrogative : *i vinrè?* 'il viendra?'. Il peut dire aussi des phrases comme *c'è po kî?* 'c'est pour qui?'. Mais il ignore la particule *-ti* (p. 375, n. 3) ; il use beaucoup moins que le fr. de la locution « est-ce que, qui » ; et surtout il ignore ces constructions dont le fr. pop. use couramment, afin, disent les linguistes, de conserver dans la phrase interrogative « la même séquence que dans la phrase affirmative » Frei 158 : *où il va?, pourquoi tu es méchante?, où que tu vas?, quelle heure qu'il est?, où c'est que vous êtes?...* (Siede 64 ; Richter 90 sv. ; Frei 158-9 ; DP 4, 324 sv.) [1]. Somme toute, la phrase interro-

[1] D'après FRANZ II, 64 (ALF 355), l'interrogation du type « comment QUE ça va? », qui est usuelle en lorrain, est la plus largement répandue dans les dialectes français. Complètement ignorée en gl., elle manque aussi dans toute la B. R., sauf dans le sud des prov. de Luxembourg et de Namur et dans l'ouest du Hainaut : EH, questions citées p. 393, n. 2. On relève naturellement chez nous des phrases comme **cubin d' tins, K'il a stou malâde?* 'combien de temps, qu'il a été m.?', mais il s'agit de la tournure disjointe, non resserrée et non grammaticalisée : le locuteur vient d'entendre dire « combien de temps », mais sans comprendre, et il

gative conserve dans nos patois la distinction traditionnelle qu'elle garde dans le meilleur français.

= **Les interrogatifs dans l'interrogation indirecte.** — Ayant résolu de traiter l'interrogation indirecte au chap. de la subordination (t. 3), je ne veux aborder ici qu'un point bien déterminé : le sort fait au terme interrogatif quand l'interrogation constitue une prop. subordonnée.

En général, en w., l'interrogation indirecte a la forme d'une subordonnée relative, car elle commence par un terme relatif (pronom « qui » ou « que », conj. « que »), soit que l'interrogatif demeure tel quel, le relatif s'insérant après lui, soit qu'il subisse une transposition.

Ex. : (avec simple insertion du relatif) **dju n' sé nin* KÎ KU *ç' sèrè* 'je ne sais pas qui ce sera' ; -- *po* KÎ KU *ç' sèrè* '-- pour qui ce sera' ; -- L' KÉ *tchapê* KU *dj' prindrè* '-- quel chapeau je prendrai' ; -- CWANT' K'*i-gn-a* 'combien il y en a' ; -- CWAND K'*i vinrè* '-- quand il viendra' ;

— (avec transposition) **dju n' sé nin* ÇOU K'*i vout*, -- ÇOU K'*i li fât* 'je ne sais pas ce qu'il veut, -- ce qu'il lui faut' (cp. KU *vout-i?* KU *li fât-i?* 'que veut-il? que lui faut-il?') ; **dju n' sé nin* CI KU *v's-av pris* 'je ne sais pas celui, càd. qui ou lequel vous avez pris' (cp. KÎ *av pris?* LUKÉ *av pris?*) ; -- LÀ K'*i va* '-- là qu'il va, càd. où il va' (cp. WICE *va-t-i?* 'où va-t-il?' ; on dit aussi *dju n' sé nin* WICE K'*i va*, sans transposition); *on n'sét nin d'* ÇOU (ou *d'* CWÈ) K'*on pout aveûr mèsâhe* 'on ne sait pas de quoi on peut avoir besoin'.

Rare pour « qui » et pour « lequel », la transposition est régulière pour « que », comme en fr. d'ailleurs. La tournure du 17e s., « savez-vous bien *que* je fais? », signalée p. 376, 2°, est absolument désuète.

Quant aux cas où l'interrogatif garde son rôle plein, sans subir l'adjonction d'un relatif ni la transposition, ils sont plutôt

formule une question dont la première partie porte directement sur cette circonstance et dont la seconde est dite sur un ton de glose. Somme toute, il y a exactement, entre gl. **cubin d' tins*, K'*il a stou malâde?* (avec pause) et fr. pop. *combien de temps* QU'*il a été malade?* (sans pause), la même différence qu'entre gl. *cwand* È-Ç', K'*i vint?* et fr. *quand* EST-CE QU'*il vient?*

exceptionnels : *dju n' sé nin* KÎ *c'è* 'je ne sais pas qui c'est' ; *on n' sét nin* KÎ *ç'a stou* Dq. 2 'on ne sait pas qui ç'a été' ; **dju m' dumande d-à* KÎ *c'è* 'je me demande à qui c'est' ; *i sét bin* L' CWIN *c'è* 'il sait bien lequel c'est'. Telle est la forme ordinaire de ces phrases ; mais, chose curieuse, à certains temps, le relatif est pour ainsi dire obligatoire : -- KÎ K' *c'èsteût* '-- qui c'était', -- *d-à* KÎ KU *ç' sèreût* '-- à qui ce serait', etc. [1]

= **L'interrogatif dépendant d'un infinitif régime.** — Lorsque la phrase est d'une construction un peu complexe, il arrive que la transposition à la forme interrogative rencontre certains embarras. Soit, p. ex., le type *c'est pour faire* UNE ROBE, et supposons que l'interrogation doive porter sur le c. de l'inf. régime ; la phrase peut devenir *c'è po fé* CWÈ*?* 'c'est pour faire *quoi*?', avec le mot interrogatif à la place ordinaire du régime ; mais elle devient plus communément *po* CWÈ *è-ç' fé?* Ex. : *po* CWAND *è-ç' prinde, cisse botèye-là?* 'c'est pour prendre quand, cette bouteille-là?' (la réponse serait p. ex. *c'è po prinde* À L' NUT' '-- le soir') ; *po* WICE *èsteût-ç' mète?* 'c'était pour mettre où?' ; *dju n' sé nin po* CWÈ *c'è fé* 'je ne sais pas pour quoi c'est faire' (dans l'interrogation indirecte, cette tournure est la seule possible) ; *èt vos d'mandroz po* CWANT' *k'i-gn-a po fé, avou çoulà* 'et vous demanderez pour combien [sc. de tartes] il y a pour faire, avec ça' (ici encore, interr. indirecte). Cp. fr. *pour* QUOI *est-ce faire?* ; *je ne sais pas trop pour* QUOI *elle est faire*, ex. oral, DP 3, 663.

Il arrive aussi qu'au lieu de *po* CWÈ *è-ç' fé?*, notre patois dise K'*è-ç' po fé?* 'qu'est-ce pour faire?'. J'ai noté ce curieux ex., dans une subordonnée : *i n' fât nin d'mander, cwète cints francs l' meûs !* WICE *k'on-z-a po-z-aler avou çoulà* 'il ne faut pas demander, quatre cents francs le mois ! où l'on a pour aller avec ça'. Cp. fr. rég. *Lisa n'osait sans doute pas trop demander* COMBIEN *que ce serait pour gagner* Quernol, *Lambert* 22-3.

Ainsi qu'on le voit, c'est surtout avec « est-ce » qu'apparaît la difficulté, mais elle se rencontre aussi dans d'autres cas ; et

[1] L'interrogatif n'est jamais suivi d'un relatif quand il se rapporte à un infinitif, càd. dans le type *i n' sét* CWÈ *fé* 'il ne sait quoi faire', *i n' saveût* KÉ *sint r'clamer* 'il ne savait quel saint invoquer'.

elle existe naturellement avec les adverbes interrogatifs comme avec les pronoms et les adjectifs. L'embarras provient du fait que, dans la forme interrogative, le mot interrogatif se place en avant, ce qui dissocie les syntagmes de l'énonciation. Dans le type *po* CWÈ *è-ç' fé?*, le mot interrogatif « quoi » vient en tête avec la prép. « pour », alors que celle-ci devrait normalement accompagner « faire » ; dans le type K'*è-ç' po fé?*, la prép. reste attachée à l'inf. La seconde construction, qui est la moins fréquente, semble-t-il, est, somme toute, la plus logique ; c'est elle que l'on a communément dans des phrases comme celle-ci, qui, à vrai dire, n'est pas interrogative : fr. *c'est elle* QU'*il était en route pour rejoindre* DP 4, 203.

# TABLE DES MATIÈRES [1]

## Introduction


Pages

L'intérêt scientifique de la syntaxe wallonne . . . . . 7
Les études de syntaxe wallonne . . . . . 8
L'objet du présent travail . . . . . 11
La documentation syntaxique sur le parler de La Gleize . . 15
1° Ma connaissance personnelle... . . . . 16
2° Audition et notation écrite . . . . . 17
3° Enregistrement phonographique . . . . . 23
La structure de la syntaxe wallonne . . . . . 28
Documentation géographique et historique . . . . . 30
1° Documents géographiques . . . . . 30
2° Dictionnaires . . . . . 32
3° Textes . . . . . 33
A. En patois. . . . . 33
B. En français régional . . . . . 35
4° Ouvrages grammaticaux . . . . . 37
La forme de l'exposé. Remarques diverses . . . . . 39
A. Limites du travail . . . . . 40
B. Plan du travail . . . . . 40
C. Terminologie . . . . . 41
D. Contenu des chapitres et structure des paragraphes . . 42
E. Les exemples. Orthographe wallonne . . . . . 43
Bibliographie. Références et abréviations . . . . . 45
Table alphabétique de la bibliographie . . . . . 54
Abréviations . . . . . 56
Orthographe wallonne . . . . . 57
Notation phonétique . . . . . 57
Ponctuation et signes divers. . . . . 57
Localisation des formes dialectales . . . . . 59


[1] On établira un index analytique général à la fin de l'ouvrage. En attendant, la présente table des matières, qui est très détaillée, permettra de consulter assez facilement ce premier volume.

## Chapitre I. — Les noms et les articles

A. Les noms . . . . . 61
L'usage des noms dans le discours . . . . . 61
Suffixes nominaux vivants. Dérivation et syntaxe . . . 63
I. *-èdje* . . . . . 63
II. *-âye* . . . . . 65
III. *-eûr, -(e)rèsse* . . . . . 68
IV. *-sté, -suté* . . . . . 69
Le genre des noms . . . . . 71
Le nombre des noms . . . . . 74
Les fonctions du nom. Données statistiques . . . . 75
Particularités diverses . . . . . 77
1° L'attribut. Le type « il est loup » . . . . . 77
2° Types divers, attributifs et autres . . . . . 78
3° L'apposition . . . . . 79
4° Le type « longueur d'étable » . . . . . 81
5° Complément direct (objet) . . . . . 82
6° Le nom en construction absolue . . . . . 83
Ordre des mots. La place du nom . . . . . 84
A. Le sujet . . . . . 84
B. Le c. déterminatif. Le c. d'appartenance . . . 88
1° Le type « déterminant + déterminé ». . . . 88
2° Le type « déterminé + déterminant ». . . . 90
3° Le type « déterminé + prép. + déterminant » . . 94
C. Compléments du verbe. . . . . 95
D. Complément de mesure . . . . . 97

B. Les articles . . . . . 100
Formes . . . . . 100
Données statistiques . . . . . 101
Absence de l'article . . . . . 102
Usages de l'article partitif interdits en français . . . 104
1° Devant le groupe « adjectif + nom » . . . . 104
2° Après la négation . . . . . 105
3° Après les adverbes de quantité . . . . . 105
Article défini . . . . . 107
*âs* et *azès* 'aux' . . . . . 108
Article indéfini . . . . . 112

C. Substantivation et sous-entente . . . . . 113
Qualificatifs . . . . . 115
Participes passés . . . . . 118
Adverbes . . . . . 120
*â* 'au' + infinitif . . . . . 121

D. Les noms propres . . . . . 125
La forme des noms de personnes . . . . . 125
Les noms de personnes et l'article . . . . . 127
Les noms de lieux et l'article . . . . . 130
Les toponymes, étiquettes de lieux et de terrains . . . 132

## Chapitre II. — Les adjectifs qualificatifs

A. Généralités . . . . . 135
L'usage des qualificatifs dans le discours . . . . . 135
Origine des qualificatifs wallons . . . . . 136
Morphologie du qualificatif . . . . . 137
Accord du qualificatif . . . . . 138
La terminaison *-ès* . . . . . 140
Vitalité de la terminaison *-ès* en gleizois . . . . . 142
Degrés de signification . . . . . 143
Fonctions du qualificatif. Données statistiques . . . . 144

B. L'épithète . . . . . 146
Épithète unique + nom . . . . . 146
Épithètes multiples + nom . . . . . 148
Épithètes coordonnées par « et » . . . . . 153
Nom + épithète . . . . . 154
Qualificatifs de couleur . . . . . 59
Comparaisons géographiques . . . . . 160
Données historiques . . . . . 163
Français et wallon. Indications statistiques . . . . 165

C. L'attribut . . . . . 167
Cas principaux . . . . . 167
Attributs de résultat. . . . . 169
Le type « faire le malin, faire du malin » . . . . . 173
Attribut du c. direct. Sens, fonction et place . . . . 174
Attribut avec *i-gn-a* 'il y a' . . . . . 176
Attributs coordonnés par « et » . . . . . 178

D. Qualificatifs et adverbes . . . . . 179
Le type « voir clair » . . . . . 180
Le type « il fait bon » . . . . . 182
Le type « avoir bon » . . . . . 183
Le type « il y en a grand » . . . . . 185
Les types « fraîche vêlée », « mort fatigué, etc. » . . . 186
Le type « plein les poches » . . . . . 189

E. Les qualificatifs en toponymie . . . . . 190

## Chapitre III. — Les pronoms personnels

L'usage des pronoms personnels dans le discours . . . 192

A. Les formes . . . . . 193
Tableau des formes . . . . . 193
Variations dues à la phonétique syntaxique . . . . 197
« tu » dans la forme interrogative . . . . . 199
Comparaison avec les systèmes français et liégeois . . . 205
Le pronom *èl* . . . . . 208

B. Les emplois . . . . . 211
Généralités. Données statistiques . . . . . 211
Mise en relief, anticipation et reprise . . . . . 213
« toi » et « vous », vocatifs expressifs . . . . . 214
L'agglutination du personnel sujet au verbe . . . . 215
« je » = « nous » . . . . . 217
« il » neutre et « il » impersonnel . . . . . 219
« il(s) » indéfini . . . . . 219
Le personnel atone attribut dans « ce *l'*est » . . . . 220
L'emploi de *lès* comme datif . . . . . 220
Quelques emplois du datif . . . . . 222
Pronoms réfléchis . . . . . 223
Aphérèse et absence du pronom sujet « il(s), elle(s) » . . 224
« il » devant un verbe coordonné . . . . . 228
Absence du pronom pers. attribut ou c. direct . . . 229
Omission de « le, la, les » devant « lui, leur » . . . . 229
Groupements du type *leû deûs'* . . . . . 230
Groupements des types *vos sâvadjes* et *vos bounès djins* . 236

C. Les personnels et la politesse. . . . . 241
Première personne . . . . . 241
Deuxième personne . . . . . 242
Lg. *tès-ôtes*, personnel de tutoiement collectif . . . 243
Tutoiement figé . . . . . 245
Troisième personne . . . . . 245

D. *è* 'en' et *i* 'y' . . . . . 246
Les diverses formes de i n d e . . . . . 246
Usage de *è* 'en' . . . . . 247
Absence de « en » . . . . . 249
Le *z* de liaison . . . . . 250
Emplois de *i* 'y' . . . . . 252
La locution « il y a » . . . . . 257

E. La place des pronoms personnels . . . . . 260
Le personnel sujet. La forme interrogative. . . . . 260
Le personnel régime . . . . . 261

Le personnel complément ou sujet d'un infinitif régime. . 261
Rapprochement du pronom régime et de l'inf. en gl. . 264
Remarques particulières sur le pronom régime . . . . 268
Régime indirect + « le, la, les » . . . . . 269

## Chapitre IV. — Les numéraux et les indéfinis

L'usage des adjectifs déterminatifs dans le discours. . . 270

A. Numéraux . . . . . 271
Généralités. Données statistiques . . . . . 271
Numéraux cardinaux . . . . . 271
L'influence française . . . . . 275
Usage des cardinaux. Emplois divers de « un » . . . 276
Numéraux ordinaux . . . . . 277
Le wallon et les calculs . . . . . 278
Le nombre approximatif . . . . . 280

B. Indéfinis . . . . . 283
Données statistiques . . . . . 283
Formes . . . . . 284
*onk* 'quelqu'un' . . . . . 287
« un » et « autre » . . . . . 289
Les formations du type *sacwè* « sais-quoi » . . . . 290
Usage de *one sakî* 'quelqu'un' . . . . . 293
Usage de *one sacwè* 'quelque chose' . . . . . 294
Les équivalents wallons du fr. *chose* . . . . . 296
L'équivalent wallon du fr. *certain* . . . . . 300
Les correspondants wallons du fr. *chaque, chacun, -e* . . 302
*tot* adjectif . . . . . 303
Les expressions du type « nous tous » . . . . . 306
*tot* au sens de l'all. *lauter* . . . . . 309
*tot* adverbe . . . . . 312
*tot* + qualificatif . . . . . 313
*aveûr tot* 'avoir tout' + part. passé . . . . . 317
*tot* pronom et nom . . . . . 318
*tortos, tortotes* . . . . . 319
*tot-à fêt* 'tout à fait' . . . . . 321
*nou, noule* 'aucun, -e' adjectif . . . . . 323
*nouk, noule* 'aucun, nul, personne' pronom. . . . . 325
Emploi de *nouk, noule* en « syndèse détaillante » . . . 325
La locution figée *i n' fêt nouk* . . . . . 326
*rin* 'rien' . . . . . 328
Les groupes « et tout » et « ni rien » . . . . . 329

## CHAPITRE V. — Les possessifs, les démonstratifs et les interrogatifs

Généralités. Données statistiques . . . . . 333

A. LES POSSESSIFS . . . . . 334
Formes . . . . . 334
Emploi des adjectifs possessifs . . . . . 337
1° Le possessif devant le nom d'une partie du corps . 338
2° Le type « *son* plus vieux des frères » . . . . . 340
Emploi des pronoms possessifs . . . . . 341
Le type -- *d-à mîne* '-- à moi' . . . . . 342

B. LES DÉMONSTRATIFS . . . . . 345
Formes . . . . . 345
Les formes correspondant au fr. *ceux, celles* . . . . . 346
Le substitution de « celui » à « ceux » . . . . . 348
La persistance de *cès* devant « ci » et « là » . . . . 349
Le pronom démonstratif précédé d'un article ou d'un possessif. 350
Démonstratifs prochains et lointains . . . . . 355
L'adj. démonstratif non suivi d'un adv. de lieu . . . 357
Le pronom démonstratif non suivi d'un adv. de lieu . . 359
*çou* 'ce'. . . . . 362
*çou ku* 'ce que' . . . . . 362
*çu* 'ce' sujet . . . . . 364
Le groupe « c'est » . . . . . 365
Le type « *c'est* lui le maître » . . . . . 367
*çu* 'ce' sujet des locutions impersonnelles . . . . . 369
*çoulà* 'cela' . . . . . 370
*ça* . . . . . 372

C. LES INTERROGATIFS . . . . . 374
L'interrogation en wallon . . . . . 374
Pronoms interrogatifs . . . . . 375
*kî* 'qui' . . . . . 375
*ku* 'que' . . . . . 376
*cwè* 'quoi' . . . . . 376
Adjectifs interrogatifs . . . . . 377
*cwant'* 'combien nombreux' . . . . . 377
*cwin, cwène* et *ké, kéne* 'quel, -le' . . . . . 379
La formule interrogative « que -- pour » . . . . . 381
Origine de la formule « que -- pour » . . . . . 384
La locution « est-ce que » . . . . . 391
Les interrogatifs dans l'interrogation indirecte . . . . 395
L'interrogatif dépendant d'un infinitif régime . . . . 396

TABLE DES MATIÈRES . . . . . 398

Imprimerie George Michiels, S. A., 6 rue de la Paix, Liège